L'Occident et les autres

DU MÊME AUTEUR

L'Arme alimentaire, Maspero, Paris, 1979 (réed. La Découverte, 1983, 1985).

La Dernière Frontière. Les tiers mondes et la tentation de l'Occident, J.-C. Lattès, Paris, 1983.

La Faim dans le monde, La Découverte, Paris, 1991.

Femmes du Maghreb, l'enjeu (avec Souhayr Belhassen), J.-C. Lattès, Paris, 1992.

Milles et Unes Bouches. Cuisines et identités culturelles (dir.), Autrement, Paris. 1995.

Femmes de Méditerranée (dir.), Karthala, Paris, 1995.

Las Emergencias del mundo. Economía, poder, alteridad, Nobel, Oviedo, 2005.

Les Arabes, les femmes, la liberté, Albin Michel, Paris, 2007.

Mujeres y familia en las sociedades árabes actuales (dir., avec Gema Martin Muñoz), Casa arabe/Bellaterra, Madrid/Barcelone, 2010.

Dedans, dehors, Elyzad, Tunis, 2010.

Habib Bourguiba, (avec Souhayr Belhassen), Elyzad, Tunis, 2011 (première édition: Jeune Afrique, Paris, 1989).

La Double Impasse. L'Universel à l'épreuve des fondamentalismes religieux et marchand, La Découverte, Paris, 2014.

Sophie Bessis

L'Occident et les autres

Histoire d'une suprématie

Préface inédite de l'auteur



Ce livre a été précédemment publié en 2001 aux Éditions La Découverte dans la collection « Cabiers libres »

5 i vous désirez être tenu régulièrement informé de nos parutions, il vous suffit de vous abonner gratuitement à notre lettre d'information par courriel, à partir de notre site **www.editionsladecouverte.fr**, où vous retrouverez l'ensemble de notre catalogue.

ISBN 978-2-7071-4255-9

En application des articles L. 122-10 à L. 122-12 du code de la propriété intellectuelle, toute reproduction à usage collectif par photocopie, intégralement ou partiellement, du présent ouvrage est interdite sans autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris). Toute autre forme de reproduction, intégrale ou partielle, est également interdite sans autorisation de l'éditeur.

- © Éditions La Découverte & Syros, Paris, 2001, 2002.
- © Éditions La Découverte, Paris, 2003.

Préface à l'édition 2002

Au début de 2001, quand je terminais la rédaction de *L'Occident et les autres*, je ne me doutais guère que les événements de la fin de l'année transformeraient si vite en actualité les hypothèses contenues dans ce livre. L'attentat du 11 septembre, la guerre afghane menée par les États-Unis pour punir ses auteurs et la confirmation brutale de l'unipolarité américaine illustrent en effet de façon spectaculaire les extrêmes auxquels peuvent parvenir des rapports mondiaux marqués, d'un côté, par l'obsession hégémonique de l'hyperpuissance qui les gouverne et, de l'autre, par la violence de ceux qui s'en proclament les adversaires emblématiques.

Il est encore trop tôt pour savoir si cet événement, qui signerait selon certains l'entrée dans le XXIF siècle, doit être considéré comme une rupture dans le fragile équilibre planétaire construit sur les décombres de la bipolarité. La date du 11 septembre 2001 représente sans nul doute un tournant, dans la mesure où l'empire américain s'est trouvé frappé en son centre par un terrorisme de type nouveau, déconnecté de toute revendication concrète et puisant plus dans l'héritage d'un nihilisme autolégitimé par la référence à l'islam que dans le patrimoine de quelque civilisation que ce soit. Mais, pour l'heure, ce moment paroxystique et la riposte qui l'a suivi semblent davantage agir comme des révélateurs des dysfonctionnements induits par la soumission de la planète au seul poids des logiques impériales que comme l'annonce d'un désordre inédit dans l'histoire humaine.

La chose, au fond, n'est pas nouvelle. Dès lors que l'empire veut s'étendre sans plus rencontrer de limites, les crises et les révoltes se multiplient sur ses périphéries comme en son centre. Si l'on ajoute à cette vieille règle l'impact des facteurs de désordre dus à l'ampleur des transformations actuelles du monde, on comprendra la multiplication de ces révoltes, encouragées de surcroît par le formidable écho que leur fournissent les médias de masse.

Levons d'emblée toute ambiguïté. La question, ici, n'est pas de savoir si les attentats contre les Twin Towers et le Pentagone peuvent s'expliquer par l'arrogance américaine, ni s'il faut voir en Oussama Ben Laden un justicier porté par l'exaspération des damnés de la terre. La complexité des relations Nord-Sud ne peut être résumée à un affrontement de ce type, même si l'époque est aux caricatures dans les deux hémisphères. Utilisant l'ensemble des moyens mis à leur disposition par la globalisation, le réseau du milliardaire saoudien et les épigones qu'il inspire se caractérisent dans tous les cas par une capacité de nuisance qu'il convient assurément de neutraliser. Mais au nom de quoi ?

On s'est demandé un moment, au lendemain du 11 septembre, si l'ampleur du traumatisme conduirait les Américains en l'occurrence — et les Occidentaux en général — à s'interroger sur la nature de leur rapport aux autres et les pousserait à refonder la légitimité de leurs interventions extérieures en leur donnant pour socle l'universalité des principes qu'ils énoncent. Il n'a pas fallu longtemps pour constater qu'une fois de plus l'invocation du droit a servi d'alibi à la force et à la consolidation des intérêts américains dans une région du monde hautement stratégique.

Tandis que les nouveaux obligés afghans de Washington étaient proclamés démocrates pour les besoins de la guerre contre les Talibans, menée pour la victoire du Bien, les droits humains les plus élémentaires ont pu continuer d'être bafoués, là où leurs violations étaient le fait d'alliés trop précieux pour être sanctionnés. L'hyperpuissance mondiale, qui se pose en horizon indépassable de l'idéal démocratique, fait en outre bon marché des exigences de ce dernier en édictant les règles qui lui conviennent pour punir ses ennemis ou justifier des faits de guerre peu compatibles avec le modèle qu'elle prétend incarner. On ne dira jamais assez qu'une telle manipulation des principes, une telle déconnexion entre les dires occidentaux et la réalité de

leur politique expliquent que les laissés pour compte du droit puissent applaudir aux sanglantes impostures d'un Ben Laden, et que les trois mille morts du World Trade Center n'aient pas fait vraiment scandale au Sud du monde.

La brutalité de la secousse du 11 septembre n'a donc pas ébranlé le paradoxe fondateur de la suprématie occidentale consistant à découpler l'énoncé de principes à vocation universelle de leur application concrète. Elle n'a pas non plus dissuadé ses dirigeants de vouloir être les seuls à dire la norme. Cette prétention au monopole a même pris après cette date des proportions qu'on ne lui connaissait plus. Depuis que le drame vécu par son pays a métamorphosé ce dirigeant falot en croisé planétaire, le président américain George W. Bush définit à sa guise et sans souffrir la moindre contestation les archétypes censés tracer la frontière entre adeptes du Bien et serviteurs du Mal. Jamais, dans l'histoire récente, les principes sur lesquels reposent les droits universels n'ont été autant instrumentalisés pour servir la puissance, au point qu'on peut parler pour ce début du XXIe siècle d'un apogée de l'hégémonie et d'une cristallisation sans précédent des haines qu'elle suscite. Certes, l'érection progressive des États-Unis au rang d'empire planétaire dépourvu de concurrent a facilité cette dérive, mais pas seulement. Pour tenter de comprendre d'où viennent les certitudes qui les frappent de cécité, il faut refaire le chemin qui mène à aujourd'hui, et remonter la généalogie d'une suprématie qu'aucune secousse ne paraît pour l'instant capable de compromettre. Dans quelle histoire l'Occident puise-t-il l'assurance qu'il a de son droit à régir la planète?

Mais, dans le même temps, quelles recompositions annoncent les soubresauts de plus en plus brutaux du monde ? Le Nord a peur d'y lire l'annonce d'un possible déclin. Pour une partie de sa population, la mondialisation se résume à un insupportable fléchissement des dividendes de l'hégémonie. Que révèlent ses craintes, nourries par des réalités nouvelles et des fantasmes anciens ? Et que refusent, exactement, les franges des opinions occidentales tentées par le repli que certains leur proposent ?

Au-delà des spectaculaires péripéties révélatrices d'une accélération des crises, c'est à de telles questions que ce livre tente de répondre.

Introduction

Ce livre vient de loin. Peut-être faut-il aller chercher une de ses racines dans la cour du lycée Jules-Ferry, à Tunis, au milieu des années cinquante. Sous l'antique préau, à la récréation, les clivages nationaux ou communautaires ne baissaient pas la garde devant l'apparent œcuménisme des camaraderies enfantines. Il y avait les Tunisiennes, arabes ou juives presque confondues en face des « Françaises », cette entité globale dont l'homogénéité transcendait les amitiés particulières que l'on pouvait nouer avec une de ses parties. Car les Françaises nous écrasaient de leur mépris. Sans nous accommoder de leur arrogance, nous ne doutions pas, nous-mêmes, de leur supériorité. Elles étaient blondes d'abord, avec des cheveux longs et « raides » dont elles pouvaient rejeter les mèches en arrière d'un geste élégant de la tête. Devant cette vision de nature proprement angélique, la contemplation masochiste des touffes noires et frisées garnissant notre crâne nous était un inépuisable sujet de douleur.

Ensuite, elles faisaient leur communion. En costume de petites mariées, avec traîne et voile de tulle, missel à la main et distribuant autour d'elles des images pieuses, elles venaient en grande pompe dans la classe saluer leur maîtresse avec une modestie triomphante, et recevaient d'elle des congratulations qui nous brisaient le cœur. Qui d'entre nous, musulmanes et juives partageant une fois de plus les mêmes ténèbres, n'a rêvé au moins une

fois dans son enfance d'être catholique pour pouvoir être admise à cette féerie ?

Enfin. les Françaises allaient en vacances « en France ». La veille de chaque rentrée d'octobre, nous nous préparions à l'atroce obligation d'avouer que nous avions passé l'été, qui autour de Carthage, qui au sud de Tunis ou, au pire, en ville pour les plus modestes d'entre nous. À notre timide question : « Et toi ? », la réponse tombait, implacable : « En France, » Un gouffre s'ouvrait alors devant nous, et nous sentions que même les résultats scolaires les plus brillants ne pourraient le combler. Car, derrière ce mot de France, se cachait la connaissance intime de la neige, des cheminées, des toits pentus couverts de mousse. de l'herbe verte et des fruits inconnus qui peuplaient nos livres de lecture. L'évidence était là : le seul fait d'appartenir à ce monde, qui nous était inaccessible, rendait leur prééminence légitime. Bien plus tard, quand j'ai commencé à connaître ce pays dont i'ai appris, enfant, le nom des moindres reliefs et des plus petites rivières, j'ai imaginé, avec je l'avoue une certaine jouissance, mes anciennes camarades confinées pour l'été dans des bourgs sans grâce ou des petites villes sans joie, dans des lieux, en tout cas, dépourvus de la magie dont je les avais jadis parés.

Les institutrices de la République veillaient avec une férocité scrupuleusement égalitaire à la formation de leurs pupilles qu'elles terrorisaient en général pour leur bien, sans discrimination ethnique ou religieuse. L'une d'elles m'aima d'ailleurs au point de me plonger pour un temps dans un abîme de perplexité. Ma dernière année d'école primaire coïncidait avec les débuts de l'indépendance. Il fallait choisir, en prévision de l'entrée en sixième, la première langue qu'on désirait y apprendre. La question, pour mes parents, ne se posait même pas : nous étions certes juifs, mais tunisiens d'abord, ce serait donc l'arabe. Après avoir lu mes formulaires remplis, la maîtresse m'appela : « Quel dommage de ne pas avoir choisi l'anglais! », s'exclama-t-elle. Longtemps, j'ai gardé le souvenir du son triste de sa voix déplorant la régression culturelle à laquelle on condamnait sa bonne élève. Condamnation d'autant plus incompréhensible à ses yeux que, n'étant pas arabe, je n'étais pas génétiquement contrainte de choisir cette langue.

Nous apprîmes ainsi, au long des années de l'enfance, qu'il était peu glorieux d'être ce que nous étions. Pourtant, je ne

comprenais pas vraiment ce que mes condisciples françaises avaient de supérieur. Et je n'ai jamais eu, je le confesse, une conscience bien assise du caractère inéluctable de mon infériorité. On me la rappela, presque dans les mêmes termes, quelque trente ans plus tard. Revenant de Tunis après une longue immersion au Maghreb pour les besoins d'un livre, je partais pour l'Irlande en quête d'exotisme. « Après Tunis, tu vas chez les civilisés », commenta en riant une amie parisienne à l'impeccable pedigree de gauche. Une mémoire confuse me remonta alors, comme une bouffée de fièvre. Je lui lançai les noms de Carthage, d'Istanbul et de Grenade, lui signifiant qu'il me semblait plutôt, venant d'où je venais, aller chez des barbares — que les Irlandais me pardonnent.

Je n'ai jamais cessé, de fait, d'être frappée par la tranquille certitude avec laquelle la plupart des Occidentaux — je reviendrai sur ce terme — affirment la légitimité de leur suprématie. Cette certitude se donne à voir dans leurs actes les plus anodins, dans leurs attitudes les plus banales. Elle structure la parole publique, le magistère intellectuel et les messages des médias. Elle loge au plus profond de la conscience des individus et des groupes. Elle semble à ce point constitutive de l'identité collective qu'on peut parler à son propos d'une véritable culture de la suprématie, constituant le socle de cette entité qu'on appelle aujourd'hui Occident, sur lequel continuent de se construire ses rapports avec l'autre.

Pendant longtemps, aucun de ces constats ne me donna l'idée de consacrer un livre à cette étrangeté. Inscrits au cœur des utopies d'une époque révolue, mes espoirs de jeunesse me firent d'abord penser que l'humanité se dirigeait chaotiquement mais sûrement vers le bien, qui se traduirait entre autres par la reconnaissance d'une sorte d'égalité universelle. Je consacrai ensuite une partie de mon travail à l'étude, dans des champs bien précis, de l'évolution des rapports qu'entretiennent les deux grandes masses du monde appelées, par commodité de langage, le Nord et le Sud. Ce qui était déjà une façon de traiter la question qui m'occupe. Si je songe désormais à l'aborder de front, c'est que l'ampleur des mutations contemporaines et leur extrême rapidité, l'achèvement du processus de mondialisation ouvert — si l'on veut en dater symboliquement la naissance — par l'étrave des caravelles de Vasco de Gama et de Christophe Colomb, devraient être l'occasion de poser de manière nouvelle la question de la place de l'Occident dans le monde et de ses relations avec les autres.

Or cette question n'est pas posée. Il existe, certes, une abondante littérature qui file depuis deux décennies la métaphore zoologique pour se féliciter ou s'inquiéter de l'émergence de certaines régions du globe. Mais aucune projection économique n'a véritablement écorné jusqu'ici la certitude selon laquelle les nations occidentales sont légitimement fondées à assurer la permanence de leur suprématie. D'autres écrits s'attardent sur les possibilités de remplacement d'une hégémonie par une autre et rappellent que les civilisations sont elles aussi mortelles. Mais, sonnant comme des mises en garde, ils semblent relever de l'exorcisme et ne signifient pas que l'idée d'une fin possible de l'occidentalisation du monde serait devenue acceptable. Au contraire, la vulnérabilité nouvelle des sociétés occidentales, la résistance que certains de leurs segments opposent aux bouleversements occasionnés par le retour au libéral-capitalisme après un demi-siècle de social-démocratie, le brouillage des repères engendré par l'apparition d'archipels de pauvreté percus comme l'intrusion du Sud au sein même du Nord paraissent rendre plus nécessaire que jamais l'affirmation têtue de la supériorité. Je ne pense pas ici seulement aux extrêmes droites d'Europe et d'Amérique du Nord, promptes à offrir un discours aux frustrations de ceux qui se sentent atteints par les effets des mutations, mais à un sentiment plus général.

L'onde de choc des guerres coloniales passée, le messianisme tiers-mondiste porteur de révolutions par procuration définitivement soldé, tout se passe comme si, au-delà de toutes les pétitions de principe et de tous les clivages politiques, les Occidentaux renouaient avec l'impossibilité de penser l'équivalence absolue, indiscutable, de tous les êtres humains. Ni les moments de prospérité, ni les secousses des dernières décennies n'ont ébranlé durablement l'intime conscience qu'ils ont de leur supériorité, le questionnement de cette dernière faisant à proprement parler partie du domaine de l'impensable. Si bien que la simple éventualité d'une perte du monopole qu'ils détiennent sur la conduite des affaires de ce monde se situe hors de leur entendement.

Il faut apprivoiser l'exaspération que provoque cette assurance pour faire l'inventaire de ce qui la structure, en examiner les ressorts et en analyser les conséquences. Car la centralité de

l'Occident, donc de ce qu'il fait et de ce qu'il pense, organise le monde. Rappeler d'où vient cette culture, tenter de comprendre comment elle a pu perdurer jusqu'ici en n'évoluant que sur ses marges, en suivre les récents avatars, tâcher de repérer par quoi peut être mise en cause la puissance occidentale tout en évaluant les raisons de croire en sa solidité, voilà les pistes sur lesquelles ce livre voudrait s'engager.

Mesurant le risque de l'entreprise, j'ai longtemps réfléchi avant de m'v décider. Je craignais, ce faisant, de verser dans une énième et trop facile critique de l'Occident permettant une fois de plus de faire silence sur les horreurs des autres. Car la partie du monde qu'on appelle ainsi n'a pas le monopole de la violence, comme elle n'a pas eu dans l'histoire celui de la conquête et de la domination. Sans remonter très loin dans le passé, on peut établir une longue liste des massacres, des exactions, des injustices et des cynismes qui ne doivent pas grand-chose à la mainmise de l'Europe et des États-Unis sur le reste du monde. On sait avec quelle facilité les opprimés d'hier ont pu se muer en oppresseurs, et nombre de damnés de la terre n'ont pas besoin d'aller chercher au-delà des océans les responsables de leur mauvais sort. Loin de moi donc l'idée de dédouaner ceux qui, au sud de la planète, refusent d'assumer leur part dans les échecs qu'ils ont connus et les impasses dans lesquelles ils se fourvoient.

Ces mises au point ne rendent pas, toutefois, la posture de l'Occident moins singulière. Si les nations qui le composent sont en effet loin d'être les seules à avoir abusé dans l'histoire de l'usage de la loi du plus fort, elles sont les seules en revanche à avoir produit l'appareil théorique — philosophique, moral et scientifique — de sa légitimation. Excepté les guerres dites de religion, qui se menèrent officiellement au nom des différentes versions de la révélation monothéiste, les autres peuples conquérants n'ont guère éprouvé le besoin de trouver d'autres raisons à leurs entreprises que leur volonté de puissance et la poursuite de leurs intérêts. Entré dans le vi² siècle d'une hégémonie dont il n'a cessé de repousser les limites, l'Occident, lui, poursuit l'élaboration des fondements théoriques de sa suprématie, en les ajustant aux évolutions actuelles.

Car il demeure aux prises avec une contradiction qui le structure depuis son entrée dans la modernité. Si le fait d'avoir pensé l'universel n'est pas une exclusivité occidentale, lui seul a déplacé le débat hors du champ religieux pour construire un universel séculier dont il a tiré le principe d'égalité. Ayant ouvert, par cette sécularisation, la possibilité de faire de ces principes des droits inscrits dans le réel, il n'a cessé dès lors d'en limiter le champ d'application.

Le paradoxe de l'Occident réside dans sa faculté à produire des universaux, à les ériger au rang d'absolus, à violer avec un fascinant esprit de système les principes qu'il en tire, et à ressentir la nécessité d'élaborer les justifications théoriques de ces violations. Le caractère planétaire de son hégémonie, la construction constante et obstinée de sa justification, érigée au fil des siècles en un appareillage culturel sophistiqué où l'universel est sans cesse convoqué : voilà, on en conviendra, une double singularité qui mérite qu'on s'y attarde.

Ma préoccupation, cependant, ne s'arrête pas là. Une analyse de la culture occidentale de la suprématie vaut certes pour ellemême, mais pas seulement. Et je ne me serais probablement pas engagée dans ce difficile exercice s'il ne débouchait pas sur une interrogation capitale à mes yeux. Quelle est son ombre portée sur le reste du monde ? Comment faut-il lire les événements qui se déroulent dans ce qu'on appelle le Sud du globe, les idéologies qui s'y élaborent, les discours qu'on y entend, les passions qui s'y déchaînent ? Sont-ils autant de réactions à une domination moins acceptée que jamais ? Quelle est, autrement dit, la place respective qu'il convient d'accorder aux phénomènes réactifs et aux constructions autonomes dans l'analyse des évolutions et des involutions des continents du Sud? Et que faut-il penser de l'intensité des expulsions réciproques auxquelles se livrent les protagonistes inégaux des rapports mondiaux actuels? Peut-on percevoir du nouveau dans les relations que l'Occident entretient avec le reste du monde, ou la seule répétition de l'ancien ? Je n'ai pas la prétention de répondre à toutes ces questions. Plus simplement, il m'apparaît aujourd'hui utile de les

Je le ferai en choisissant quelques champs d'exploration dans une matière trop riche pour être totalement appréhendée. En remontant dans l'histoire d'abord, puis en questionnant les rapports de forces mondiaux actuels pour tenter de savoir si les évolutions en cours renouvellent en les consolidant les bases de la suprématie occidentale, ou les fragilisent et annoncent sa fin. En interrogeant, ensuite, un certain nombre de comportements occidentaux contemporains pour voir quelles formes prend aujourd'hui cette culture de la suprématie. En tentant, enfin, de faire la part de l'endogène dans les spasmes qui agitent les marches du monde occidental. Comme l'œil incapable d'embrasser la totalité du réel, le regard que pose ce livre sur le monde est partiel, je le sais. Il en laisse des pans entiers dans l'ombre, que d'autres que moi auraient placés en pleine lumière. Certains aspects de la question y reçoivent un traitement privilégié, que d'aucuns pourront trouver injustifié. Ma seule ambition sur ce chapitre est d'éviter d'être partiale. J'espère y être parvenue.

Une dernière précision. Qu'est-ce que l'Occident pour moi qui entreprends de lui consacrer un livre? Ne suis-je pas, malgré le lieu de ma naissance, un de ses purs produits puisque ses écoles et ses penseurs ont formé ma conscience? Allons plus loin. Son intrusion dans l'univers de mes aïeux ne m'a-t-elle pas libérée, comme tant d'autres, de la tyrannie protectrice du groupe pour me donner les attributs de l'individu plus ou moins libre que je suis ? Sa modernité n'a-t-elle pas délivré l'humanité de l'emprise du destin pour la faire entrer dans l'ère des libertés possibles ? Ne pouvant guère savoir s'il eût pu exister d'autres voies que la sienne, donnons-lui acte de ces révolutions. Mais elles ne valent solde de tout compte ni pour ceux qui les ont permises, ni pour les violences qui les ont accompagnées, et dans lesquelles on a voulu voir ces compagnes obligées de l'histoire dont la force serait la seule accoucheuse. Je crois plutôt que l'inépuisable capacité de l'Occident à déconnecter le dire du faire a rendu pour longtemps sa modernité à la fois inintelligible et illégitime à ceux qu'il a désignés comme les autres, même s'ils ont pu en bénéficier par défaut. Et aujourd'hui, les outils qu'il forge pour renouveler les bases de sa suprématie, les types de violence qu'il utilise pour l'exercer, les discours qu'il produit encore pour en assurer la justification constituent, me semble-t-il, autant d'obstacles à une recomposition moins porteuse de tragédies des rapports mondiaux.

Tel est en tout cas le constat que je fais, de la position qui est la mienne dans et hors l'Occident, dans son orbite et refusant de soumettre ma pensée, porteuse aussi d'autres mémoires et d'autres expériences, à la seule simplicité séductrice de ses abstractions. Peut-être parce que la tribu singulière de ceux et celles qui sont de plusieurs lieux, à laquelle j'appartiens, sait plus que d'autres prendre la mesure de la complexité des choses. Et

qu'une telle appartenance incite à explorer les sens multiples de cette complexité.

Non que je croie vraiment à la vertu des mots pour guérir de leur autisme ceux qu'Aimé Césaire nomme « nos vainqueurs omniscients et naïfs » et sortir les vaincus de leurs rêves ressassés de paradis perdus. Mais j'y crois peut-être assez pour penser que dire les choses aide parfois à ne pas désespérer.

La naissance de l'Occident

Pourquoi mes condisciples françaises du lycée Jules-Ferry de Tunis avaient-elles une conscience si naturelle de leur supériorité, faisant ainsi preuve d'une involontaire fidélité à l'égard de l'ancêtre éponyme de notre établissement ? On sait en effet que le fondateur de l'école républicaine fut un ardent défenseur de l'entreprise coloniale au nom du devoir des « races supérieures [...] de civiliser les races inférieures », et persuada ses contemporains que, pour rester un « grand pays », la France devait porter « partout où elle le peut, sa langue, ses mœurs, son drapeau, ses armes, son génie ¹ ». Jusqu'où remonter le cours de l'histoire européenne pour aller aux racines de leurs certitudes et en établir l'itinéraire ? Comment expliquer qu'elles aient survécu à toutes les évolutions de la pensée européenne et n'aient, semble-t-il, été récusées qu'à la marge depuis la chute des empires coloniaux ?

Puisque la mémoire a besoin de dates, va pour le choix de 1492 comme année fondatrice, dont les deux rives de l'Atlantique ont fêté avec beaucoup de faste et quelques questions le cinquième centenaire en 1992. La découverte de l'Amérique et l'expulsion des Juifs et des musulmans d'Espagne – même si celle de ces derniers n'a connu sa conclusion en forme d'exode

^{1.} Discours de Jules Ferry devant la Chambre des députés, le 28 juillet 1885.

définitif qu'en 1609 – dessinent en effet les frontières de l'Occident moderne, que l'on voit naître au tournant du XVI^e siècle sous le double signe d'une appropriation et d'une exclusion.

Non que l'Occident n'ait pas eu d'existence avant l'âge moderne. Au contraire, le monde euro-méditerranéen n'a cessé de s'organiser durant l'Antiquité et ce qu'on appelle le Moven Âge autour de son Orient et de son Occident, aux contours bien différents cependant de ceux qu'on leur fixe aujourd'hui. Sans jamais cesser de s'abreuver à ses sources orientales, la Grèce va ainsi conquérir un lointain Occident en s'installant, au VIIe siècle avant l'ère chrétienne, sur les côtes siciliennes et calabraises. Ouelques siècles plus tard, nul, dans le monde romain, n'aurait songé à situer en Orient l'Afrique du Nord, un des bastions d'un Occident romain coupé de son Orient en 395. Au premier la langue latine et au second le grec. Au premier l'Église catholique et au second l'orthodoxie et les christianismes dissidents. Dans un monde où ce n'est jamais la Méditerranée qui fait frontière, où le découpage continental entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique n'a pas non plus grand sens, tels sont alors les clivages qui instituent les différences et dessinent les aires d'influence.

La naissance au VII^e siècle de la troisième et dernière religion abrahamique et la conquête musulmane d'une grande partie du Bassin méditerranéen changent certes la donne. Mais les bouleversements qu'elles occasionnent ne donnent pas encore à l'Occident et à l'Orient le visage qu'ils auront à partir du XVI° siècle. Car l'Empire byzantin reste résolument oriental et entretient des liens plus étroits avec ses voisins omeyyade puis abbasside, c'est-à-dire avec l'Orient musulman, qu'avec les royaumes de la chrétienté occidentale. Quant à la dimension occidentale de l'islam médiéval, personne ne songe — au moins sur le plan strictement historique — à la contester. De la Sicile, arabe jusqu'à la prise de Palerme en 1072, à cette Espagne andalouse qui mit près de trois siècles à mourir tant elle avait vécu, l'islam, ou plus précisément cette alchimie culturelle assise sur le tryptique arabo-judéo-musulman², s'est durablement installé à l'extrême ouest de l'Europe. Ajoutons à cela que le clivage entre l'islam et la chrétienté ne constitue pas la seule césure religieuse du Moyen Âge euro-méditerranéen et que le schisme au sein du

^{2.} Il faudrait, pour être exact, parler d'entité berbéro-arabo-judéo-musulmane, pour ne pas passer sous silence l'origine des dynasties almoravide et almohade.

christianisme est d'une importance presque équivalente, et l'on saisira mieux que l'Occident d'alors s'inscrit dans des frontières mouvantes, dont les logiques sont loin de celles qui feront plus tard autorité dans les consciences occidentales.

Naissance d'un mythe

Cet Occident qui naît en 1492 d'une rupture avec la cartographie médiévale, et dans un seul mouvement exclut et prend possession pour imposer une géographie nouvelle, fonde les bases de sa légitimité sur cette double entreprise. Car l'union — peut-être fortuite d'un point de vue événementiel mais lourde de sens si on la lit dans la durée — d'une exclusion de nature politico-religieuse et d'une découverte annoncée par toute la dynamique européenne du xv° siècle est aussi fondatrice d'une idéologie. Pendant que les conquistadores font le vide dans ce qu'ils transforment en « Nouveau Monde », l'intelligentsia — osons l'anachronisme — de la Renaissance construit un discours total qui donne sens à la fois à l'expulsion et à la prise de possession. Ce faisant, elle fabrique une histoire qui constitue encore le socle de la pensée occidentale.

L'Europe moderne, qui ne commence vraiment à se concevoir comme telle que dans le courant du XVI siècle, s'invente d'abord une série de mythes, dont chacun est assis sur un rejet. Toutes les civilisations se sont certes construites sur des mythes fondateurs. Mais, contrairement aux grandes cosmogonies créatrices de systèmes, c'est au moment où l'Europe se réclame de la Raison qu'elle met au point les siens. Ainsi commence pour les Occidentaux la lecture sélective de leur histoire. Ainsi l'Orient commence à changer de contours pour disparaître d'une pensée européenne que les siècles suivants transforment en vulgate.

Car le mythe de l'exclusivité fondatrice de la source grécoromaine fonctionne, dès le XIV^e siècle durant lequel Pétrarque et d'autres lui donnent forme, comme une implacable machine à expulser les sources orientales ou non chrétiennes de la civilisation européenne. Effacées, les influences babyloniennes, chaldéennes, égyptiennes et indiennes qui ont irrigué la Grèce, des présocratiques aux plus tardifs descendants d'Alexandre. Ignoré, l'immense prestige qu'a constamment connu l'Égypte dans le monde grec dont les lettrés reconnaissent volontiers ce qu'ils doivent à ses sciences et à sa religion. Occultée, la dimension essentielle de l'époque hellénistique, ce métissage de l'hellénisme et des Orients. Passée sous silence, la pluralité culturelle d'un Empire romain pour qui les Barbares étaient les hommes venus du Nord et non les peuples familiers de la rive sud de la Méditerranée. Enfin, la volonté têtue des penseurs de la Renaissance de se fabriquer une filiation directe avec leurs ancêtres athéniens leur permet d'oublier comment ils en ont retrouvé la trace. À l'expulsion physique de l'islam du territoire politique de l'Europe occidentale correspond l'expulsion de la pensée judéomusulmane du territoire intellectuel européen.

L'on sait pourtant le rôle qu'a joué l'Espagne judéo-arabe non seulement dans la transmission, mais dans la relecture de la philosophie grecque. On sait comment, à partir de la prise de Tolède en 1085, l'Europe chrétienne découvre en quelques décennies une grande partie de la culture philosophique accumulée depuis des siècles en terre d'islam. Il faut relire les philosophes médiévaux pour se souvenir que, pendant deux siècles au moins, la pensée chrétienne a assimilé les Arabes aux hommes de raison. Mieux encore, si la Renaissance a pu si rapidement renouer les fils bien distendus de la filiation qu'elle revendique, c'est parce que l'islam occidental lui avait en quelque sorte préparé le terrain en procédant à un immense travail d'adaptation de la philosophie grecque au monothéisme ³. Et, sans refaire ici l'histoire du rationalisme musulman médiéval qui institue la séparation, fondatrice de modernité, entre théologie et philosophie et atteint son apogée dans la pensée d'Ibn Rushd — l'Averroès des Latins, le commentateur de Dante ⁴ —, on ne saurait oublier qu'il prépara le terrain au laïcisme de la Renaissance. De tout cela, il n'est plus guère question à partir du

^{3.} Sur l'apport du monde musulman à la philosophie médiévale, voir Alain DE LIBERA, Penser au Moyen Âge, Seuil, Paris, 1991, et La Philosophie médiévale, PUF, Paris, 1993.

^{4. «} Averois che'l gran comento feo » (Enfer, IV, 144). Dans sa préface à l'ouvrage réédité d'Ernest RENAN, Averroès et l'averroïsme (Maisonneuve et Larose, Paris, 1997), Alain de Libera juge que par l'intermédiaire d'Averroès s'accomplit une « histoire multiséculaire, celle de la transmission et du renouvellement de la philosophie et de la science antiques, commencée au IX siècle dans la Bagdad des califes abbâssides, poursuive au XII dans la Cordoue des Almohades, et continuée en pays de chrétienté. [...] Ibn Rushd est la pièce centrale du dispositif intellectuel qui a permis à la pensée européenne de construire son identité philosophique. Sa physique, sa psychologie, sa métaphysique ont dessiné pour l'Europe la figure suprême de cette rationalité qu'on dit aujourd'hui occidentale ou grecque ».

XVI^e siècle. Grâce à ses humanistes qui lui fabriquent un passé largement imaginaire et décident de quoi sont faits ses héritages, l'Europe nouvelle s'invente des frontières au-delà desquelles est rejeté tout ce qui est supposé n'être ni gréco-romain ni chrétien.

Née de l'extraordinaire bouillonnement scientifique, technique et culturel des derniers siècles d'un Moyen Âge avec lequel elle n'a de cesse de rompre, politiquement datée par la Reconquista et le passage de l'orient du continent sous domination ottomane, avant pour ambition de se rendre maîtresse de continents nouveaux, cette Europe du reiet ne se résume pas à une construction intellectuelle. Après l'expulsion des Juifs de ce qui fut Al Andalus⁵, l'Espagne passe en peu d'années de l'enfermement religieux à l'exclusion raciale en inventant la notion de « pureté de sang » (limpieza de sangre). À partir de 1535, toute personne désirant y obtenir un emploi public doit prouver qu'elle n'a aucun membre juif ou musulman dans sa famille depuis au moins quatre générations ⁶. La conversion au catholicisme de ceux qui n'ont pas voulu quitter la péninsule ne suffit plus à en faire des chrétiens, et le critère d'appartenance religieuse cède le pas devant une obsession nouvelle, celle de la pureté de la race. Obsession si tenace que l'obligation légale de prouver la non-contamination de son ascendance ne prend fin qu'en 1865, deux siècles et demi après que l'Espagne a été nettoyée de toute présence crypto-musulmane.

Les cavaliers de l'Apocalypse

La chrétienté, la race. Voilà la double appartenance qui sert de légitimation à la conquête de l'Amérique. Il ne s'agit pas ici d'en refaire l'histoire, mais de rappeler que les Européens ont perpétré, pour mener à bien leur entreprise d'appropriation d'un continent, le premier génocide de l'histoire. Mot terrible dont l'emploi, pour désigner le sort réservé aux peuples amérindiens,

^{5.} Loin de moi l'idée d'avaliser le mythe arabe de l'Andalousie, ce paradis perdu d'une tolérance parfaite qui sut s'épanouir à l'ombre des minarets. Le règne almohade, entre autres, ne fut une époque faste ni pour les minorités ni pour les penseurs libres. Cela n'empêcha pas, toutefois, l'Espagne musulmane d'être pendant des siècles un des plus importants foyers culturels du continent européen et une patrie moins dure aux minorités que ne le fut l'Europe chrétienne.

^{6.} Rodrigo DE ZAYAS, Les Morisques et le racisme d'État, La Différence, Paris, 1992.

n'est cependant guère contesté. L'on se querelle plutôt depuis des siècles sur la question de savoir si un tel génocide fut volontaire ou, en quelque sorte, fortuit. De nombreux récits rapportent la volonté de dominer sans partage les populations soumises et décrivent les exactions liées à l'extraordinaire soif de gain qui accompagna la conquête. La plupart font état de l'esprit de croisade qui animait des conquérants plus enclins à imposer la croix par le feu que par la persuasion.

C'est à ces sources que puisent les défenseurs de la thèse d'un génocide qui, s'il ne fut pas programmé, fut au moins selon eux conscient et assumé. Les tenants de la seconde hypothèse insistent sur la dimension, déterminante dans cette affaire, de la surmortalité amérindienne consécutive à la conquête : des maladies inconnues en Amérique aux ravages occasionnés par les mouvements de populations et aux saignées opérées pour les besoins du travail forcé, voilà, estiment-ils, les raisons essentielles d'un cataclysme démographique dont nul ne nie, de toute façon, l'ampleur. En une trentaine d'années à peine, 80 % à 90 % de la population des Grandes Antilles a été décimée, faisant ainsi disparaître dès le milieu du XVIe siècle la quasi-totalité des autochtones de la région. Sur le continent même, la population indienne mexicaine serait passée de 25 millions en 1519 à 1,9 million en 1580, et celle du Pérou de 10 millions en 1530 à 1,5 million en 1590. Il aura donc fallu moins d'un demi-siècle pour exterminer entre la moitié et les trois quarts d'une population indigène qui atteignait à la veille de la conquête entre 60 et 80 millions d'habitants, selon les estimations⁷.

Quelles qu'en aient été les motivations, les modalités de la conquête ont donc abouti, en un temps remarquablement bref, au dépeuplement de l'Amérique. Là réside l'originalité de cette entreprise, qui diffère en cela des conquêtes ayant fait de tout temps l'ordinaire de l'histoire. Si cette dernière est en effet

^{7.} Chiffre global pour la population caraïbe et continentale. Pour le Mexique et le Pérou, le calcul a été effectué par les chercheurs de l'école de Berkeley (Sylvie BRUNEL, dir., *Tiers mondes, controverses et réalités*, Economica/Libertés sans frontières, Paris, 1987). Signalons, parmi les ouvrages en français relatifs à la conquête et à la colonisation de l'Amérique dite latine: Eduardo GALEANO, *Les Veines ouvertes de l'Amérique latine*, Plon, Paris, 1981; Carmen BERNARD et Serge GRUZINSKI, *Histoire du Nouveau Monde. De la découverte à la conquête*, Fayard, Paris, 1991; Ignace BERTEN et René LUNEAU, *Les Rendez-vous de Saint-Domingue. Les enjeux d'un anniversaire 1492-1992*, Centurion, Paris, 1991.

ponctuée de massacres, si bien des conquérants se plurent à raser des villes entières après en avoir décimé les habitants, ces épisodes meurtriers, qui précipitèrent plus d'une fois le déclin d'un royaume ou la ruine d'une région et contribuèrent à ralentir la croissance de la population de nombreuses parties du globe, n'ont jamais pris l'allure d'une catastrophe démographique majeure. De telles catastrophes, qui ont elles aussi rythmé l'histoire, eurent plutôt des causes dites naturelles, allant des désastres climatiques comme les sécheresses aux épidémies prolongées. Très tôt d'ailleurs, les contemporains de la conquête eurent conscience de son caractère inédit, et la mémoire européenne résonne encore des polémiques qui opposèrent les apôtres d'une colonisation moins rude des Amériques, pour en sauver ce qui restait d'habitants, à des conquérants peu soucieux du coût exorbitant en vies humaines de leur occupation, légitimée au demeurant par l'invocation du caractère infrahumain des Indiens.

Nous y voilà. La non-appartenance des Indiens au christianisme ne suffisant pas vraiment à justifier leur extinction — puisqu'il était possible de les convertir — ni la brutalité des occupants — dès lors que la conversion avait eu lieu —, penseurs et savants s'attachèrent à jeter les fondements de la légitimité du droit de vie et de mort que s'étaient octroyé les nouveaux maîtres sur les autochtones. La plupart des peuples ont eu, certes, tendance à se faire désigner par leurs dieux comme plus humains que leurs voisins et à brandir cette élection comme justification de leurs rapines. On pourrait donc ne voir dans l'attitude européenne que la nouvelle version d'une croyance très ordinaire.

Mais c'est à cette époque que le discours européen commence à emprunter un chemin singulier, en produisant une idéologie de la domination s'appuyant sur les productions de la raison. Abondamment servi dans les régions du monde gagnées aux monothéismes par des armées soucieuses de sanctifier leurs entreprises guerrières — du « Dieu le veut » des croisés noyant Jérusalem dans un bain de sang au « Dieu est le plus grand » clamé par les cavaliers arabes dans leur course conquérante du Golfe à l'Atlantique —, le banal argument religieux ne suffit plus à justifier l'ampleur de la dépossession ⁸ ni la brutalité de la domination.

^{8.} Dès le XVF siècle, on a, en Espagne, de plus en plus de mal à expliquer les exactions des conquérants. Dans sa *Première leçon sur les Indiens*, Francisco de Vitoria

On lui adjoint alors celui de la supériorité du conquérant. L'Espagne, qui a déjà assis son existence nationale sur la notion de pureté du sang, entreprend de fonder la légitimité de son empire sur celle de supériorité de la race. L'ensemble de l'Europe lui emboîte le pas.

Doit-on voir dans ce glissement du répertoire religieux au registre racial l'un des effets du désapparentement progressif des sphères religieuse et temporelle qui se fait de plus en plus visible à partir du XVI^e siècle? Toujours est-il qu'il s'agit moins désormais pour les Européens de se faire les propagateurs d'une vérité révélée que de fonder en raison leur droit à la domination. La généralisation de cette évolution se mesure au fait que les propagandistes de la théorie naissante de la supériorité de la race se trouvent chez les hommes d'Église les plus célèbres de l'époque. Juan de Sepulveda, demeuré fameux pour avoir historiquement joué le rôle du méchant face au défenseur des Indiens Bartolomé de Las Casas, se fait ainsi l'apôtre d'un droit « naturel » à dominer : « Et il sera toujours juste et conforme au droit naturel que ces gens (les "nations barbares et inhumaines") soient soumis à l'empire de princes et de nations plus cultivés et humains. [...] Et s'ils refusent cet empire, on peut le leur imposer par le moyen des armes et cette guerre sera juste ainsi que le déclare le droit naturel. [...] En conclusion : il est juste, normal et conforme à la loi naturelle que les hommes probes, intelligents, vertueux et humains dominent tous ceux qui n'ont pas ces vertus 9. » Si le divin n'est pas totalement absent de l'argumentaire de Sepulveda, il est appelé en simple renfort : « Et cela est juste et utile qu'ils soient serfs, et nous le voyons sanctionné par la loi divine elle-même. Puisqu'il est écrit dans le livre des proverbes: "Le sot servira le sage" 10. »

Les défenseurs des Indiens, pour leur part, mettent en avant l'humanité de ces derniers, mais sans récuser totalement cette hiérarchisation des êtres humains. L'évêque Las Casas en

⁽¹⁴⁸⁶⁻¹⁵⁴⁶⁾ reconnaît ainsi qu'« il serait inadmissible de refuser à ceux qui n'ont jamais commis d'injustice ce que nous accordons aux Sarrasins et aux Juifs, ces ennemis perpétuels de la religion chrétienne. Nous reconnaissons, en effet, à ces derniers un pouvoir véritable sur leurs biens » (cité par Ruggiero ROMANO, Les Mécanismes de la conquête coloniale : les conquistadores. Flammarion, Paris, 1972).

^{9.} Juan DE SEPULVEDA, Dialogum de justis belli causis (in Ruggiero ROMANO, Les Mécanismes..., op. cit.).

^{10.} Ibid.

formule en quelque sorte la version humaniste, au sens que le XX° siècle a donné à ce terme : « Il n'y a pas de nations au monde, aussi rustres, incultes, sauvages et barbares, grossières ou cruelles et presque bêtes qu'elles soient, qui ne puissent être persuadées, conduites et acheminées à l'ordre et à la civilisation [...] si on emploie habileté et aptitude. [...] Ainsi, toute la race des hommes est une [...] et aucun ne naît instruit ; et ainsi nous avons tous besoin, au début, d'être guidés et aidés par d'autres qui sont nés avant nous. De telle façon que, lorsqu'on trouve au monde des populations tellement sauvages, elles sont comme la terre en friche, qui produit facilement de mauvaises herbes et des ronces, mais elle a en elle-même tellement de vertu naturelle que, en la travaillant et en la soignant, elle donne des fruits comestibles, sains et utiles 11... »

C'est la première version du discours sur le fardeau de l'homme blanc que nous fournit ici le bon ecclésiastique. Et l'idée selon laquelle l'Indien est un humain qui n'a pas dépassé le stade de l'enfance fait florès chez les théologiens du XVI^e siècle. Les partisans de la manière forte et leurs adversaires ont donc hissé, chacun à leur manière, les Européens au sommet de l'échelle des civilisations, non par le fait d'une élection divine, mais par celui d'une prééminence qui leur octroie un droit naturel à dominer les autres.

L'Afrique saignée

Mais, on le sait, les sermons de Las Casas arrivent trop tard pour empêcher le dépeuplement de l'Amérique. Les bras commencent à manquer dans les colonies des deux monarchies ibériques et dans les îles caraïbes où se généralise l'économie de plantation. On le sait aussi, c'est en Afrique que les colons vont chercher la main-d'œuvre qui leur fait défaut. Quelques cargaisons d'esclaves africains avaient déjà fait route vers l'Europe depuis le milieu du XIV^e siècle, mais le premier transport direct d'Afrique vers les Antilles date de 1518, inaugurant un commerce qui fera pendant près de quatre siècles la fortune de l'Europe et des Amériques.

^{11.} Bartolomé DE LAS CASAS, Apologetica Historia (in Ruggiero ROMANO, Les Mécanismes..., op. cit.).

Quelle que soit, comme pour l'Amérique, l'ampleur des divergences sur le nombre d'Africains déportés, personne ne conteste que la traite fut une cause essentielle de la permanence du souspeuplement du continent africain jusqu'au milieu du XX° siècle. Car « si l'esclavage a été le lot de toutes les sociétés humaines à un moment ou à un autre de leur histoire, aucun continent n'a connu sur un temps aussi long (VII°-XIX° siècles) une saignée aussi continue et aussi systématique ¹² ».

Certes, l'Europe n'est pas seule responsable de ces transferts massifs de populations. Le monde arabe l'a précédée de plusieurs siècles dans ce trafic, l'a poursuivi jusqu'à la fin du XIX^e siècle et serait, pour les quelque douze siècles qu'a duré ce dernier, responsable de près de 40 % du total des déportations, traites arabe et arabo-bantoue confondues 13. Le silence contemporain des Arabes sur leur traite, à peu près systématiquement occultée ou — dans le meilleur des cas — scandaleusement sous-estimée par l'historiographie orientale et maghrébine, ne saurait faire oublier qu'elle constitue un fait majeur et récurrent de leur histoire. Les récits édifiants faisant état de la sympathie que le prophète Mohammed portait aux Noirs 14 et la fascination éprouvée par les voyageurs arabes médiévaux pour le faste des cours impériales soudano-sahéliennes ne peuvent non plus masquer le mépris manifesté à l'égard des Noirs par toute une partie de la littérature arabe et par les parlers populaires. La permanence du discours d'infériorisation atteste que, comme en

^{12.} Elikia M'BOKOLO, Afrique noire, histoire et civilisations, tome I, Hatier-AUPELF-UREF, Paris, 1995.

^{13.} La querelle des chiffres sur l'importance des différentes traites ne sera jamais close, tant il est difficile d'évaluer avec précision, sur une période aussi longue, les transferts de populations vers des destinations très variées. Des dizaines d'historiens, souvent influencés par leurs appartenances politiques et idéologiques, se sont livrés à nombre de calculs. Pour la traite atlantique, les chiffres des esclaves effectivement arrivés en Amérique varient d'un peu moins de 10 millions (hypothèse minimaliste faite par Curtin en 1969) à près de 16 millions, auxquels il faut ajouter les pertes en mer que les historiens évaluent à 10 % à 20 % des effectifs débarqués. La traite transsaharienne aurait pour sa part, et sur une période beaucoup plus longue, déporté 6 à 9 millions de personnes. Enfin, la traite par l'océan Indien, qui fut le fait des commerçants arabo-bantous et des Européens, Portugais et Français principalement, aurait concerné quelque 5 millions d'Africains. Pour davantage de précisions, on peut se fier à la synthèse d'Elikia M'BOKOLO, op. cit.

^{14.} Le Noir Bilal fut, dit la légende, l'un des premiers à se convertir à l'islam. Un groupe de musulmans mecquois persécutés trouva par ailleurs refuge en Éthiopie auprès du Négus, avant l'hégire à Médine.

Europe, la légitimation apportée à la traite par les théologiens — l'islam autorisant les musulmans à réduire les païens en esclavage — est rapidement jugée insuffisante pour justifier une entreprise aussi massive. Dès le x° siècle, des auteurs commencent donc à puiser dans le répertoire devenu par la suite inusable du primitivisme de la race noire pour justifier sa sujétion ¹⁵.

La traite européenne n'en présente pas moins des caractères spécifiques. La remarquable longévité de la traite arabe s'explique en effet pour partie par le fait que les sociétés arabes, arabo-ottomanes et arabo-berbères demeurent esclavagistes jusqu'au XX° siècle, des formes d'esclavage perdurant encore aujourd'hui dans certaines d'entre elles. L'esclavage est en revanche en voie d'extinction en Europe occidentale à la fin du Moyen Âge. Il ne subsiste plus alors que dans ses zones méditerranéennes, avant d'être remis à l'honneur par les Portugais soucieux, dès le milieu du XIV° siècle, d'assurer grâce à l'apport de main-d'œuvre servile africaine la prospérité agricole de Madère, des Canaries et des Açores.

En important massivement le « bois d'ébène » africain aux Amériques, commerçants et colons donnent donc vie dans les nouvelles possessions européennes à un système en train d'agoniser en Europe même. Ainsi naît, pour les besoins de l'économie coloniale, la pratique — appelée à un brillant avenir — du découplage entre les logiques économiques et les règles de droit régissant la vie aux colonies et celles en vigueur dans les métropoles. En même temps que disparaissent en Europe les formes d'économie reposant sur le recours à la maind'œuvre servile, cette dernière assure durablement la prospérité des possessions d'outre-mer, donc de l'Europe elle-même. Il n'est pas en effet une de ses nations qui ne se soit lancée, entre le XVII° et le XVIII° siècle, dans un commerce triangulaire qui a fait la fortune de ses manufactures et de ses ports atlantiques.

Car le second trait de la spécificité européenne en matière de traite réside dans son caractère massif, qui explique l'importance, déterminante pour les économies qui la pratiquent, du commerce qu'elle génère. Ce n'est pas minimiser la traite arabe

^{15.} La dévalorisation du nègre devient un thème récurrent de la littérature arabe dès le x^e siècle, le Noir se caractérisant par exemple chez Al Masudi (896-956) « par l'organisation imparfaite de son cerveau, d'où résulte la faiblesse de son intelligence » (AL MASUDI, *Les Prairies d'Or*, cité par Elikia M'BOKOLO, *op. cit.*).

que de souligner la différence d'échelle entre les deux commerces négriers. Ramassé sur une période moins longue — quelque quatre siècles au lieu d'une douzaine —, effectué à un rythme plus rapide et à une échelle plus grande que la traite transsaharienne puisqu'il a prélevé en Afrique noire près du double d'esclaves en trois fois moins de temps, le commerce européen a exercé des ravages plus visibles et plus durables sur les principales zones du continent vouées à la traite.

Comme en Amérique, l'arrivée des Européens en Afrique inaugure une longue phase de régression démographique, faisant passer sa population de 20 % de la population mondiale aux environs de 1650 à 10 % un siècle et demi plus tard, selon les estimations les plus crédibles de la démographie historique. Si l'on considère, avec Aimé Césaire, « que mettre les civilisations différentes en contact les unes avec les autres est bien ; que marier des mondes différents est excellent 16 », il faut en même temps convenir avec lui que tout dépend cependant de la nature du contact. Or des catastrophes démographiques sans précédent connu — hormis celles provoquées par des cataclysmes naturels — frappent les peuples qui font à partir du xve siècle connaissance avec les conquérants et les commerçants européens. Pour l'Amérique et l'Afrique, le contact avec l'Europe de la Renaissance inaugure une période mortifère, dont les conséquences se font sentir jusqu'à l'époque contemporaine.

Quant à la justification de la réduction des Noirs en esclavage, elle est pratiquement prête au moment où la traite prend de l'ampleur, ses principaux arguments ayant été testés — si l'on peut dire — sur les Indiens. Seules, d'ailleurs, les conditions de la traite, jugées inhumaines par nombre d'auteurs de l'époque, font problème. L'esclavage, lui, est d'autant mieux accepté qu'il est explicitement autorisé par la Bible et les Évangiles, légitimé — entre autres textes fondateurs — par l'épître à Philémon de saint Paul et encouragé par une série de bulles papales à partir du milieu du xve siècle.

Mais, de la même manière qu'il n'a pu à lui seul justifier le sort fait aux Indiens, le recours au registre religieux ne suffit pas à construire le socle idéologique de l'asservissement des Africains. En niant aux Noirs la part d'humanité qu'ils ont consentie à l'Indien, les théologiens défenseurs de la population

^{16.} Aimé Césaire. Discours sur le colonialisme. Présence africaine. Paris, 1955.

amérindienne ont par ailleurs fait naître une contradiction qu'il leur faut résoudre.

Émerge alors un discours spécifiquement antinégriste puisant dans les deux répertoires du mythe biblique de la malédiction des fils de Cham et du primitivisme nègre, qui rejoint la théorie du droit naturel du dominateur à dominer. Les jalons de l'antinégrisme sont ainsi posés dès le XVI^e siècle. Il ne cesse de s'affiner aux siècles suivants, à mesure que s'intensifie la traite, pour donner naissance à un argumentaire de plus en plus sophistiqué sur l'infériorité de la race noire, où l'argument religieux cède progressivement le pas devant la rhétorique scientifique qui triomphe à partir du XVIII^e siècle.

Voilà ce que fut aussi ce siècle fondateur de la pensée européenne moderne, qu'elle a appelé Renaissance, récusant formellement par ce nouveau baptême les apports d'une époque précédente plus ou moins assimilée à une ère de ténèbres. Voilà, peut-être, ce qu'il fut surtout. Car si, en Europe même, la Renaissance apparaît comme un moment de civilisation mêlant dans une douce alchimie l'innovation de la pensée et celle de l'esthétique, si on la chante comme le siècle des poètes, des artistes et des savants, cette Europe-là désertifie le monde qu'elle découvre et, pour ce faire, fonde en théorie l'antique raison du plus fort. Tentons de résumer le mouvement de cette période inaugurale.

Elle instaure d'abord le temps de la mondialisation, c'està-dire concrètement de l'appropriation du monde par l'Europe occidentale et de l'interdépendance de chacune de ses parties pour les besoins de sa domination. Les terres inconnues, c'està-dire non connues des Européens, occupent de moins en moins de place sur des cartes de plus en plus précises, du fait d'une expansion territoriale et commerciale sans précédent dans l'histoire des hommes. L'Europe — qui se dit « vieille » depuis qu'elle s'est persuadée de l'antériorité de sa civilisation et a annexé de « nouveaux » mondes — regarde désormais bien au-delà du Bassin méditerranéen et de ses périphéries, qui constituèrent si longtemps son unique horizon. Elle découvre l'existence d'autres peuples qui n'avaient jamais entendu parler d'elle et, à mesure même qu'elle les découvre, les soumet et les asservit.

En même temps que son horizon s'élargit aux dimensions du monde et qu'elle prend connaissance de l'étonnante diversité d'une humanité moins homogène qu'elle ne l'imaginait, elle entreprend de réduire le territoire du genre humain à ses seules frontières, une fois son identité construite sur le rejet de tout ce qui altère l'image qu'elle veut avoir d'elle-même. Après s'être inventé une histoire d'où est exclu ce qu'elle croit être l'Orient et avoir chassé ce dernier de son espace géographique, historique et philosophique, cette Europe toute neuve qui naît après la longue « nuit » médiévale s'institue la seule dépositaire de l'ensemble des attributs de l'humanité, les autres races humaines — le mot prend le sens qu'il connaît aujourd'hui à partir du XVII^e siècle — n'en détenant au mieux qu'une partie. Ce privilège, les Européens ne le tiennent plus de Dieu seul, mais de l'histoire et de la nature qui les ont faits plus humains que d'autres.

On n'oubliera certes pas que l'autoélection des Européens à la pleine qualité d'humains leur a d'abord permis de piller en toute quiétude ceux qui ne l'étaient pas. Et de se livrer à une exploitation économique à l'ampleur et aux modalités inédites. sur laquelle l'Europe a en partie fondé sa fortune moderne et qui a fait d'elle en quelques siècles la région la plus riche du globe. Faut-il en conclure qu'elle s'est bornée, somme toute, à forger les outils idéologiques de sa domination ? Sans faire d'histoire récurrente, mais en utilisant les mots de nos interrogations contemporaines, on peut se demander pourquoi elle semble n'avoir pu se lancer dans l'aventure de la mondialisation qu'en fermant à sa pensée les voies d'accès à l'universel par le rejet dans des ténèbres extérieures de tout ce qu'elle ne put identifier à elle. La déshumanisation de l'autre et la construction d'une identité fermée ont-elles constitué le versant idéologique obligé de cette aventure, ou vont-elles au-delà des exigences de la domination? Elles constituent très vite en tout cas un ressort essentiel de l'identité européenne moderne et de cette culture de la suprématie sur laquelle elle repose.

Le clair-obscur des Lumières

Viennent heureusement les Lumières. En inventant l'humain universel et en dotant cette abstraction juridique de droits inaliénables, elles absolvent l'Europe de ses forfaits passés et de ses crimes à venir. Je ne veux pas simplifier la pensée d'une époque qui, des Britanniques du XVIII° siècle aux Français du XVIIII°, fut si foisonnante, si novatrice dans ses interrogations, et qui a posé des questions essentielles à l'humanité et à elle-même. Je garde en mémoire les admirables charges contre l'inanité du racisme que nous ont données Montesquieu et Rousseau et celles contre la torture que l'on doit à Voltaire, resté toutefois, malgré ses manifestes, un judéophobe convaincu et un antinégriste intermittent.

Cette Europe-là a pensé la première la supériorité absolue de l'individu et de sa liberté sur les exigences collectives, elle a fait de cet individu l'horizon de toutes choses et permis, par cette sacralisation, le lent avènement de l'idéologie séculière des droits de l'homme ¹. Ce siècle fut toutefois contradictoire, et les outils qu'il a forgés ont permis, de son temps et plus tard, de justifier le pire en même temps qu'ils servaient le meilleur.

^{1.} Je reviendrai sur cette formulation qui ne fut jamais neutre et se constitua rapidement en instrument de limitation de cet universel, dont elle avait d'abord annoncé l'émergence.

La question est de savoir si les Lumières représentent ou annoncent une rupture dans l'histoire de la relation de l'Occident aux autres ou, au contraire, si elles sont le second moment fondateur de cette culture de la suprématie dont je voudrais tracer l'itinéraire. Faut-il, au cas où l'on pencherait pour la dernière hypothèse, considérer les crimes contre l'autre perpétrés dans les siècles suivants comme leur descendance légitime? L'histoire depuis le XIX^e siècle se résume-t-elle, en d'autres termes, à un combat éternellement recommencé entre les défenseurs des Lumières — qui v puisèrent les arguments de leurs luttes pour les libertés — et leurs adversaires, qui s'insurgèrent contre les principes qu'elles énoncèrent ? Ou cette pensée porte-t-elle aussi, comme la nuée porte l'orage, les horreurs qui suivirent en s'employant, dès l'universel formulé, à fixer ses limites pour en instituer l'Europe la seule détentrice et gardienne ? C'est pourvue, en tout cas, de ce nouveau bagage que cette dernière poursuit dans des formes renouvelées l'expansion commencée aux siècles précédents. Or, de même que la Renaissance a créé l'Occident dont les Européens ont fait ensuite leur habitat mental, l'Occident contemporain a transformé la complexité des Lumières en un conte édifiant à usage de sa bonne conscience.

Dès leurs débuts, pourtant, elles portent la marque de l'ambivalence dans laquelle est inscrite leur face sombre. Certes, les penseurs font désormais naître les hommes libres et égaux en vertu d'un droit naturel identique pour tous, qui ne sert plus à affirmer la supériorité mais à fonder l'égalité. Mais, dès les débuts de sa mise en actes politique, l'énonciation de ce principe ne vaut pas garantie de son respect par ceux qui l'énoncent. Et c'est largement en se réclamant des Lumières que l'Occident entreprend, au cours du siècle qui les suit, de les violer avec un remarquable esprit de système.

De l'Amérique et des esclaves

Cet apparent paradoxe trouve, dès le XVIII^s siècle, à s'illustrer dans ces terres promises à l'avènement de l'homme nouveau que sont les colonies américaines de la couronne britannique. Les hommes qui les libèrent veulent, on le sait, en faire un bastion avancé des Lumières et du droit. Là, loin de l'Europe et de ses archaïsmes absolutistes, la Déclaration d'indépendance des

États-Unis proclame en 1776 : « Nous tenons pour évidentes par elles-mêmes les vérités suivantes : tous les hommes sont créés égaux ; ils sont doués par le Créateur de certains droits inaliénables ; parmi ces droits se trouvent la vie, la liberté et la recherche du bonheur. »

Les Constituants réitèrent cette profession de foi dans le texte fondateur de la République américaine, en même temps que se développe dans les terres affranchies de la tutelle anglaise un esclavage qui ne leur pose guère question. Les affrontements entre délégués des États du Nord et du Sud à la Convention, chargée en 1787 de rédiger la Constitution d'une nation que Thomas Jefferson appelait « l'ultime et le plus bel espoir de l'humanité », n'ont alors pour cause que la traite, dont les premiers obtiennent l'interdiction en 1808. Le cas de la maind'œuvre servile déjà installée sur le sol américain n'est pas objet de débat dans ce pays que les pères fondateurs veulent gouverner par la loi morale. Après l'abolition de l'esclavage dans le Nord en 1804, les ligues antiesclavagistes commencent à s'activer dans les États du Sud. Elles rencontrent peu d'écho, tandis qu'en 1819 le Congrès légalise durablement l'esclavage dans les États voués à l'économie de plantation.

Pendant que ce dernier prospère, commence à se poser la question indienne. Dans les années suivant l'indépendance, les fondateurs des États-Unis n'osent pas donner immédiatement libre cours à leur volonté de conquête et reconnaissent le droit des Indiens à la propriété en qualité de « premiers occupants ». En 1789, le Congrès garantit que leurs « terres et leurs biens ne leur seraient jamais enlevés sans leur consentement ». On sent ici l'influence de Diderot qui, moins d'une décennie auparavant, a reconnu aux Européens — dans son Histoire des deux Indes publiée en 1780 — le droit de s'établir pacifiquement dans un pays avec l'accord de ses habitants et d'y cultiver des terres, à condition qu'elles soient dûment concédées par leurs légitimes propriétaires. Encore fidèle à cet héritage, Jefferson affirme quelques années plus tard que les terres ne peuvent être acquises que « par tous les moyens honnêtes et pacifiques ² » et, ajoute le Sénat en 1817, avec le consentement des tribus. De telles déclarations n'empêchent pas les grandes campagnes militaires contre

^{2.} Carl N. Degler, Thomas C. Cochran et alii, Histoire des États-Unis, Economica, Paris, 1980.

les Indiens de commencer en 1794 et de s'intensifier dès le début du XIX^e siècle, pour atteindre très vite un degré de violence que quelques représentants au Congrès persisteront encore à déplorer.

En proje aux mêmes contradictions que l'on décèle déjà chez les encyclopédistes, ces hommes caressent en fait le rêve de voir les Indiens acquiescer à leur spoliation, ce qui leur permettrait de demeurer en paix avec leurs principes. Mais les Indiens refusent. Comme il n'est pas question de renoncer à l'expansion, ce sont donc les principes qui évoluent. Tous les Indiens, proclame en 1820 le ministre de la Guerre John Calhoun, doivent « être progressivement placés sous notre autorité et nos lois, [...] Ce sont nos opinions, et non les leurs, qui doivent prévaloir dans les mesures prises pour les civiliser et les rendre heureux³ ». Ces propos, c'est ce qui les rend remarquables, n'ont pas pour objectif de récuser, pour les besoins de la conquête, le socle moral sur lequel a voulu se fonder le nouvel État, mais d'en donner une interprétation qui la légitime. Les Indiens, désormais, sont tenus pour responsables des conséquences de leur refus d'accepter la forme particulière de bonheur que leur proposent les pionniers de la libre Amérique.

À mesure que s'exacerbe la faim de terres de ces derniers, il devient toutefois difficile d'invoquer le bonheur des Indiens au secours de la conquête. En érigeant les Américains au rang de peuple élu par la divinité, l'argument de la « destinée manifeste ⁴ » permet d'entamer la dernière phase de l'expansion, qui s'apparente dès lors à un génocide programmé de la population indienne d'Amérique du Nord.

Si l'on peut, en effet, supposer que les conquérants ibériques du XVI^e siècle ne préméditaient pas les conséquences démographiques des exactions et des massacres auxquels ils se livraient, il ne fait en revanche guère de doute que la volonté de vider les terres de l'Ouest de leurs habitants autochtones a constitué la motivation principale des guerres indiennes du XIX^e siècle. La démocratie américaine, cette fille aînée des Lumières, s'édifie

^{3.} *Ibid*. On peut lire aussi sur ce sujet Joëlle Rostkowski et Nelcya Delanoë, *Les Indiens dans l'histoire américaine*, Armand Colin, Paris, 1996.

^{4.} En 1845, le journaliste new-yorkais John Sullivan affirme que « l'accomplissement de notre destinée manifeste est de nous répandre sur tout le continent que la Providence nous a donné ». Cette proclamation aura constitué pendant plus d'un demi-siècle l'essentiel du bagage idéologique des pionniers de la conquête de l'Ouest.

ainsi en moins d'un siècle sur la mise en servitude d'une population déportée et sur l'élimination d'un peuple, sans pour autant avoir le sentiment de trahir l'idéal sur lequel elle se fonde.

L'universel limité

Le discours de la « destinée manifeste » puise, certes, ses sources dans un registre religieux s'épanouissant mieux qu'ailleurs sur le terreau américain, et l'argument de l'élection semble bien éloigné de l'égalité des droits qui constitue depuis Locke le credo des penseurs éclairés. Mais son équivalent séculier habite très tôt les Lumières. Encore une fois, il ne s'agit pas d'occulter les débats qui ont agité cette période féconde, ni d'oublier que la colonisation et l'esclavage furent déclarés hors du droit par nombre de ses penseurs et de ses politiques. L'accès des Juifs de France à la citoyenneté, la première abolition de l'esclavage obtenue malgré de fortes résistances en 1794 par la Convention, attestent de la volonté d'ancrer dans le réel la thèse de l'universalité des droits. Il n'en reste pas moins qu'on enferme vite cette thèse dans de strictes limites.

L'universel, d'abord, se réduit d'emblée au genre masculin. Si la Révolution française accorde aux femmes des droits d'ordre civil — sur lesquels revient dès 1804 le code civil napoléonien. conservé d'ailleurs en l'état pendant plus d'un siècle par des générations de républicains démocrates —, elles sont privées de tous droits politiques et exclues de l'espace civique dans lequel prend forme la France moderne. Nul, alors, ne s'en afflige. L'inventaire de ce déni d'universalité sur lequel on a longtemps fait silence (en appelant par exemple jusqu'à aujourd'hui « suffrage universel » un droit électoral longtemps monopolisé par la moitié masculine de la population des démocraties européennes) ne constitue pas le propos de ce livre, d'autant qu'il commence depuis quelques décennies d'être dressé. Mais il est nécessaire de le rappeler ici, dans la mesure où il participe largement à une entreprise de clôture de l'universel pratiquement contemporaine de la formulation de ce dernier.

Émerge ainsi peu à peu des premières décennies des Lumières un homme universel qui n'est ni femme, ni indien, ni nègreesclave — la France qui avait donné l'exemple revient en 1802 sur l'abolition votée en 1794 — et qui s'incarne vite dans la figure du « mâle blanc ⁵ », seul détenteur de droits inaliénables dont la défense est érigée au rang d'impératif politique et moral. Ces exclusions transforment ainsi l'universel en un artefact juridique que son abstraction même permet de doter d'un sexe et d'une géographie.

Mais la Raison a besoin d'arguments pour faire sienne cette transmutation. Les tenants de la supériorité de la civilisation européenne, puis de la race blanche, se chargent de lui en fournir. Or ceux-là ne se recrutent pas seulement parmi les nostalgiques d'un ordre antérieur aux bouleversements politiques nés en partie de la révolution intellectuelle des Lumières, ou dans les rangs d'acteurs économiques soucieux du développement de leurs entreprises. En France comme dans le sud des États-Unis, les « lobbies » des planteurs ont certes été les défenseurs les plus acharnés du statu quo esclavagiste, au nom de la prospérité de leurs nations respectives, et bien entendu de la leur propre. En France encore, les députés des ports négriers leur apportèrent un précieux appui. Mais nombre de révolutionnaires furent hésitants sur la conduite à tenir, même si la plupart d'entre eux réprouvaient l'esclavage, comme s'ils n'étaient pas totalement assurés de la justesse des principes quand ces derniers menacaient de s'incarner dans la réalité.

Et, si la colonisation ne cherche pas encore sa justification théorique dans le racisme, on trouve déjà chez des hommes du xVIII^e des propos préfigurant les théories qui feront florès au siècle suivant ⁶. Tout au long du XIX^e siècle, ceux qui se réclament de Locke et de Montesquieu apportent une contribution déterminante à l'ancrage dans les consciences occidentales de la certitude de leur supériorité et de la légitimité de leur suprématie. L'existence de minorités intellectuelles vouées à la défense têtue d'une conception moins restrictive des droits de l'homme n'empêche pas leur discours de demeurer marginal au cours de ce siècle conquérant.

« Je répète, assène Jules Ferry moins de cent ans après la promulgation de la Déclaration française des droits de l'homme

^{5.} L'expression a été popularisée par la littérature féministe des années soixante-dix et quatre-vingt, qui a fourni des contributions majeures à l'analyse de l'universel euro-américain.

^{6.} On peut consulter, sur ces sujets: Yves Benot, *La Révolution française et la fin des colonies*, La Découverte, Paris, 1987; Jean-Pierre BIONDI et François ZUCCARELLI, *16 pluviôse an II, les colonies de la Révolution*, Denoël, Paris, 1989.

et du citoyen, qu'il y a pour les races supérieures un droit parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures ⁷. » C'est l'écho de Renan : « La conquête d'un pays de race inférieure par une race supérieure qui s'y établit pour le gouverner n'a rien de choquant. [...] Autant les conquêtes entre races doivent être blâmées, autant la régénération des races inférieures ou abâtardies par les races supérieures est dans l'ordre providentiel de l'humanité ⁸. » La version laïque de la « destinée manifeste » américaine est tout entière dans ces phrases. Il n'aura pas fallu si longtemps pour que les fils des Lumières s'y convertissent avec enthousiasme.

Un instant d'hésitation

Au terme d'une révolution intellectuelle qui a théorisé l'idée d'égalité et le principe d'universalité sur lequel elle repose, seule l'Europe et ses enfants d'outre-Atlantique sont donc éligibles aux droits qu'ils impliquent, les transformant de ce fait en privilèges. Il est toutefois difficile d'en finir avec les Lumières sur cet unique constat. La profondeur des questionnements dont cette période fut traversée, le regard nouveau qu'elle a porté sur les peuples non européens, la dénonciation publique par une large partie de ses élites des formes les plus abjectes de l'exploitation dont ils étaient alors victimes, sans compter l'achèvement par ses philosophes de l'entreprise d'autonomisation du sujet par rapport à la sphère religieuse, interdisent de la réduire à ses avatars les plus négatifs, même si ces derniers l'ont vite emporté sur les autres.

Il convient peut-être, aussi, de la lire comme un des rares moments de l'histoire occidentale des cinq derniers siècles où l'idéologie de la supériorité et la culture qui l'accompagne vacillent. Il ne faut pas oublier, même si ce rappel relève de l'évidence, que les Lumières sont l'expression intellectuelle et politique d'une mutation affectant tous les domaines de l'existence collective des Européens, des révolutions techniques qui bouleversent la sphère de la production aux évolutions économiques et politiques créatrices de nouvelles classes sociales, de

^{7.} Discours de Jules Ferry devant la Chambre des députés du 28 juillet 1885.

^{8.} Ernest RENAN, Œuvres complètes, Calmann-Lévy, Paris, 1947.

nouvelles formes d'organisation étatique et de légitimités inédites. Le vieux monde des ordres féodaux et des absolutismes ecclésiastiques et monarchiques achève de se déliter tandis qu'émerge progressivement de ses décombres l'Europe moderne des États nationaux et des bourgeoisies conquérantes. Avant d'affirmer dans des formes nouvelles sa volonté d'unifier l'œkoumène sous son hégémonie, l'Europe interroge la nature de sa présence au monde et la légitimité de ses entreprises passées, en mettant en question les postulats sur lesquels elles ont reposé. Elle refuse, par la voix de ses penseurs et de ses moralistes, l'image d'elle-même qu'elle a donnée aux autres et leur reconnaît, en droit, leur part d'humanité.

Cette pensée veut rompre radicalement avec le passé, au point qu'un Saint-Just peut proposer sans crainte d'être pris pour un rêveur, dans son *Essai de Constitution pour la France*, un article stipulant que « le peuple français vote la liberté du monde ⁹ ». Extraordinaire volonté de donner corps à l'universel des philosophes et extraordinaire prétention, en même temps, que le fait de s'autodésigner pour une telle mission. Cette phrase, comme tant d'autres de cette époque féconde, en résume l'ambivalence en faisant de la liberté l'horizon du monde à construire et en assignant à la France — c'eût pu être l'Europe — le rôle de conducteur du changement annoncé. Voilà, entre autres, pourquoi un Ferry ou un Renan n'auront pas l'impression de trahir les Lumières en affirmant que l'Europe a vocation à diriger le monde pour son plus grand profit et pour le bonheur de ceux qu'elle a le « devoir » de dominer.

Cette courte période où l'autre existe, pas seulement comme objet de compassion ou de curiosité mais comme sujet doté de droits, semble ébranler un moment une culture de la suprématie déjà installée dans l'inconscient occidental. L'appétit colonial européen et les enjeux économiques liés à l'expansion outremer, la faim de terres de la nouvelle nation blanche nord-américaine, la dynamique conquérante — elle aussi fille des inventions des Lumières — qui sera la marque du XIX^e siècle naissant, auront cependant vite raison de cet instant d'hésitation marqué par l'ambiguïté des discours et les dérives de la pratique. Près de deux siècles plus tard, l'Occident renouera, dans un contexte fort

^{9.} SAINT-JUST, Essai de Constitution pour la France, in Œuvres choisies, Gallimard, coll. « Idées ». Paris. 1968.

différent, avec les interrogations sur la nature de sa relation aux autres. Succédant à la Seconde Guerre mondiale qui a sonné le glas de bien des certitudes, la décolonisation ouvrira à son tour au tournant des années cinquante une période où l'autre fait irruption dans la conscience occidentale, qui s'interroge sur les crimes commis en son nom et veut nouer de nouveaux rapports avec ceux qui sont en train de secouer son joug. J'interrogerai plus loin le destin de ce second moment où les questions l'emportent sur les certitudes.

Ces deux époques ont peut-être en commun d'être des sortes d'interrègnes entre des modalités successives de la domination occidentale sur le reste du monde. Toutes deux auront proclamé la rupture avec l'ancien ordre colonial sans bloquer l'émergence de nouvelles formes de sujétion. Toutes deux auront énoncé des convictions égalitaires aux lendemains bien improbables. Parce qu'aucun de ces deux moments n'a rompu avec l'intime conviction que l'énonciation de l'universel, quel qu'en soit le contenu, était l'apanage naturel de l'Occident ? N'anticipons pas et venons-en à cet apogée colonial durant lequel la culture de la suprématie adopte les discours que nous lui connaissons encore et devient, comme jamais auparavant, une culture populaire.

L'enracinement d'une certitude

À mesure qu'avance le XIX° siècle et, avec lui, l'entreprise coloniale moderne, l'ensemble des savoirs sont convoqués pour faire progressivement de cette culture un corps de doctrine cohérent. Avec les progrès de la sécularisation de la pensée, la justification de la soif occidentale de conquête a cessé depuis longtemps d'être assise sur le seul argument religieux, auquel on continue toutefois d'avoir recours quand le besoin s'en fait sentir. La simple affirmation de la supériorité, sur laquelle a été fondée l'existence d'un droit naturel à assujettir, a des contours trop flous pour répondre aux exigences du temps. Le registre de la science va renouveler les vieux argumentaires en partie fragilisés par les questionnements des Lumières. La voie ouverte par les naturalistes du XVIII^e siècle se transforme en obsession classificatoire entreprenant de racialiser les différences, y compris les plus minimes, qui sont la marque de la diversité de l'espèce humaine.

La preuve par la race...

Avec l'anthropologie physique du XIX^e siècle naît le racisme moderne, cette théorisation scientifique de la suprématie

« blanche » 1, c'est-à-dire européenne, puisque les peuples « clairs » non originaires d'Europe sont placés aux échelons intermédiaires ou inférieurs d'une hiérarchisation sophistiquée. Les populations de l'aire méditerranéenne sont ainsi classées selon leur proximité d'avec les caractères européens. Les « Sémites » sont rejetés au bas de l'échelle, tandis que l'on hésite pour d'autres, comme les Berbères d'Afrique du Nord, utilement celtisés par la science coloniale pour les besoins des stratèges français, ce qui permettra les variations politiques que l'on sait sur l'antagonisme, pour ainsi dire naturel, entre Arabes et Berbères². Ceux qu'on appelle les Caucasiens ou Aryens, racialement — et donc culturellement — supérieurs, doivent dès lors régner en maîtres sur une humanité composée d'un ensemble de groupes hiérarchisés en fonction de la distance qui les sépare de la race élue. Comme à son habitude, Renan résume en termes lumineux les avancées scientifiques de son temps : « La nature a fait une race d'ouvriers, c'est la race chinoise, d'une dextérité de

^{1.} Cette définition continue d'être critiquée, au prétexte que la haine de l'autre est un trait à peu près commun à toutes les sociétés humaines, ce qui est vrai. Il convient toutefois de distinguer la xénophobie du racisme, le second se cherchant des fondements théoriques plus élaborés que la première qui, en général, se contente de rejeter le voisin, ou le plus lointain. On a aussi objecté que le racisme n'est pas proprement occidental puisqu'on en retrouve l'argumentaire ailleurs qu'en Europe et en Amérique, et à des époques plus reculées. Il est très présent chez les Arabes par exemple, dont le discours, on l'a vu, est dans ce domaine souvent proche de celui des Européens. On peut aussi citer, comme exemple d'infériorisation des vaincus, le mépris que manifestent, de l'est à l'ouest de l'Afrique centrale, les peuples bantous à l'égard des Pygmées. Le fait de refuser la qualité d'êtres humains à part entière à ceux qu'on envahit n'est donc pas propre à l'Occident. Il n'en reste pas moins que celui-ci est allé beaucoup plus loin que les autres civilisations dominatrices dans la théorisation de la hiérarchie des races et dans la mise en actes de ses théories.

^{2.} Voici ce qu'en dit encore Louis Harmand, historien français de la romanité, à la fin des années cinquante : « Le peuplement de l'Afrique du Nord, presque toujours en retard sur la préhistoire européenne, a évolué d'une manière plus originale qu'on ne le pensait. [...] Le type humain de la Dordogne préhistorique a son pendant dans l'homme de Mechta (au sud de Châteaudun-du-Rhumel), pâle réplique, mais réplique tout de même de l'Homo sapiens de nos cavernes. La présence de blonds parmi ces populations primitives de l'Afrique du Nord semble indiquer une origine septentrionale... » Et plus loin : « Ces terres [...] ont abrité, à partir d'un moment donné, deux groupes de population dont il ne saurait être question, bien entendu, de proclamer la consanguinité [...], mais dont les habitudes et les usages présentent un parallélisme difficile à nier [...] : nous voulons parler de la grande famille celtique et de celle qui lui fait pendant sur la rive opposée de la Méditerranée : la famille berbère » (Louis Harmand, L'Occident romain, Payot, Paris, 1960). On remarquera la contradiction entre la volonté d'attribuer aux Berbères une souche européenne, pour les éloigner des Arabes, tout en veillant à maintenir une stricte hiérarchie entre les populations des rives nord et sud de la Méditerranée.

main merveilleuse sans presque aucun sentiment d'honneur [...]; une race de travailleurs de la terre, c'est le nègre [...]; une race de maîtres et de soldats, c'est la race européenne ³. »

Même chez les Noirs, jugés les plus proches globalement de l'animalité, certains groupes sont plus humains que d'autres car moins « négroïdes » de traits et de couleur. Là aussi, la science se charge d'apporter la « preuve » que la taille du cerveau est directement proportionnelle à la clarté du teint. Les « Hamites » de l'Afrique des Grands Lacs — catégorie raciale inventée de toutes pièces — se verront ainsi désignés comme les plus blancs des nègres, avec les privilèges qu'un tel état implique. L'énonciation de la supériorité est simple désormais : elle résulte de facteurs physiques d'où découlent toutes les déclinaisons — scientifiques, techniques, culturelles et politiques — d'un génie propre à la race blanche.

La philosophie puis la sociologie apportent également leur pierre à cette entreprise. On sait la postérité qu'a eue l'hypothèse hégélienne de l'existence de peuples sans histoire. Privée par le philosophe allemand — lui-même héritier de l'antinégrisme des Lumières qu'ont illustré, entre autres, Hume et Kant — de cette profondeur historique qui constitue pour lui l'ossature d'une civilisation, l'Afrique, ce « pays replié sur lui-même [...], pays de l'enfance qui, au-delà du jour de l'histoire consciente, est enveloppé dans la couleur noire de la nuit ⁴ », n'a guère plus d'existence propre que sur les anciennes mappemondes où son emplacement se reconnaissait au simple *hic sunt leones* servant à la décrire. L'historiographie occidentale n'aura d'ailleurs de cesse de creuser ce sillon pour pouvoir, en excluant l'Afrique de l'histoire, la rejeter hors de la civilisation.

Il faut, à cet égard, s'attarder un instant sur le traitement qu'elle a réservé à l'Égypte ancienne. Cette dernière n'appartient, étrangement, à aucun continent. Elle est une sorte d'île ancrée en Méditerranée, où coule le fleuve le plus long du monde, sans que l'on dise au juste où le Nil prend sa source. On dit qu'il irrigue, plus au sud, la Nubie. On dit que les caravanes allaient jadis quérir la gomme et l'ivoire jusqu'au lointain pays de Punt, c'est-à-dire par voie de terre. On sait que des hommes et

^{3.} Ernest RENAN, Œuvres complètes, op. cit.

^{4.} Friedrich Hegel, La Raison dans l'Histoire. Introduction à la philosophie de l'histoire, UGE 10/18, Paris, 1965.

des femmes à peau sombre peuplent les fresques des tombeaux pharaoniques. Mais l'appartenance de l'Égypte à l'Afrique n'est mentionnée dans aucun livre, et il faudra attendre les polémiques engendrées dans les années soixante par les thèses sulfureuses de l'historien sénégalais Cheikh Anta Diop pour qu'on se résigne à lui reconnaître quelques origines africaines. On comprend aisément cette amnésie géographique. Une des civilisations les plus anciennes et les plus brillantes nées du génie humain, qui a laissé des restes si spectaculaires, dont l'influence sur le monde grec n'a pu être totalement niée, même si les historiens les plus éminents se sont constamment attachés à démontrer la supériorité de ce dernier 5, ne pouvait décemment être située sur un continent à la fois primitif, barbare et dépourvu d'histoire.

En « délocalisant » l'Égypte ancienne, l'historiographie occidentale a atteint deux buts. Elle a durablement privé l'Afrique subsaharienne de la possibilité d'être au monde en faisant partie de son histoire reconnue. Elle s'est approprié la civilisation égyptienne, considérée comme trop proche et trop considérable pour être tout à fait étrangère au génie européen, en en faisant une civilisation de cette Méditerranée dont elle s'est emparée en lui donnant les contours du *mare nostrum* gréco-romain. Aujourd'hui encore, la plupart des écoliers européens ou américains seraient bien en peine de dire sur quel continent se trouve l'Égypte des pharaons dont on leur enseigne la splendeur.

La même volonté de dépossession, appuyée sur la conviction que les peuples racialement inférieurs ne pouvaient rien édifier d'important, a animé les historiens coloniaux de l'Afrique australe, qui inventèrent aux colossales murailles de Grand Zimbabwé des origines parfois asiatiques, parfois portugaises, pour tenter de prouver que les fameuses ruines du Monomotapa ne pouvaient être œuvre africaine. On sait aussi, dans le registre de la sociologie, le succès qu'aura la distinction opérée par Lévy-Bruhl entre les mentalités logiques et prélogiques, au point qu'elle survivra à sa récusation par son auteur lui-même.

^{5.} Champollion, pourtant, n'hésitait pas à écrire : « N'en déplaise aux savants qui se font une religion de croire fermement à la génération spontanée des arts en Grèce, il est évident pour moi, comme pour tous ceux qui ont bien vu l'Égypte, que les arts ont commencé en Grèce par une imitation servile des arts de l'Égypte, beaucoup plus avancés qu'on ne le croit vulgairement, à l'époque où les premières colonies égyptiennes furent en contact avec les sauvages habitants de l'Attique et du Péloponnèse » (*in* Jean-Claude SIMOEN, *Le Voyage en Égypte*, J.-C. Lattès, Paris, 1989).

À la fin du XIX° siècle, le parcours entamé à la Renaissance paraît ainsi s'achever. L'effet cumulatif des argumentaires successifs que l'Europe a construits, quatre siècles durant, pour légitimer ses entreprises d'exclusion et de domination a fini par produire un racisme « complet » qui trouve enfin dans les théories racialistes son système explicatif indiscutable. La limpieza de sangre, l'élection divine et naturelle du mâle blanc chrétien, la vieille nécessité de justifier la mise en esclavage des peuples à peau brune, les laborieuses légitimations de l'exploitation, de la ségrégation et de l'élimination se trouvent en quelque sorte sublimées dans le dogme du déterminisme biologique. Ressourcé à ces nouveaux répertoires, le discours raciste voit son écho décuplé par les péripéties de l'aventure coloniale et les nationalismes xénophobes dont l'époque inaugure la floraison 6.

La vitesse à laquelle il se mue en culture populaire s'explique par la profondeur de ses racines historiques, mais aussi par sa capacité à transcender les clivages politiques et idéologiques. Puisque la certitude de l'existence d'un droit absolu à l'exercice de la suprématie fait consensus au sein des élites politiques et culturelles européennes et américaines ⁷, rien ne fait plus obstacle à sa diffusion à l'ensemble de la population. L'opération se fait d'autant plus facilement que la fin du siècle inaugure en Europe occidentale l'ère de la scolarisation massive des classes populaires. C'est, en France, l'école républicaine qui ancre

^{6.} Cette racialisation de différences souvent plus supposées que réelles a plus d'une fois servi à légitimer par la raison scientifique les fantasmes xénophobes ou les positions d'un groupe dominant. Deux cas, parmi d'autres, illustrent ce phénomène, celui de l'hystérie anti-italienne qui s'exerça en France contre les immigrés originaires de la Péninsule au début du xx° siècle, et celui de l'inépuisable mépris dont font montre en Israël les Ashkénazes à l'encontre des Juifs originaires d'Orient. Comme les Espagnols, les Italiens, du Sud surtout, ont été soupçonnés jusqu'à une époque récente d'être trop près des côtes africaines pour être vraiment européens. Dans le cas israélien, la justification « raciale » du rejet est encore plus claire, les Juifs d'Orient ayant été considérés dans les années cinquante comme des semi-primitifs — à l'instar des populations de leurs pays d'origine —, par l'intelligentsia d'origine européenne imbue de la culture occidentale de la suprématie.

^{7.} Pas seulement nord-américaines cette fois-ci. Les élites ibériques d'Amérique centrale et du Sud, qui ont mené dans le premier tiers du XIX° siècle les colonies espagnoles et portugaise à l'indépendance au nom des principes des Lumières, fondent leur pouvoir sur une stricte hiérarchisation des races, continuent de marginaliser les populations indiennes et de maintenir les Noirs en esclavage. Ce dernier n'est aboli qu'en 1860 au Pérou, et en 1888 au Brésil.

profondément dans les consciences la certitude de la supériorité raciale et démocratise la culture de la suprématie.

La droite et la gauche européennes ont eu beau se construire des héritages différents, ce qui sépare Gobineau — emblématique du patrimoine de la première — de Renan — longtemps porté au pinacle par la seconde — est moins important que ce qui les rapproche. La gauche et la droite communient, au XIXº siècle et dans les premières décennies du XXº, dans la certitude que l'espèce humaine est ordonnée sur une échelle dont les Européens occupent le sommet, mais discutent sur le fait de savoir si cette hiérarchie est immuable ou susceptible d'évolution. Une sorte de darwinisme de gauche penche, à la suite de l'humanisme paternaliste des premiers héritiers des Lumières. pour la seconde interprétation : grâce à l'abnégation coloniale des Européens, les races primitives ou dépourvues de l'ensemble des caractéristiques constitutives de la civilisation, même si certaines en possèdent quelques-unes, pourront un jour lointain faire partie de l'humanité évoluée, à condition d'accepter la tutelle occidentale. Telle est, on le sait, la lourde mission civilisatrice que s'assigne l'homme blanc et qui, dès lors, peut servir d'alibi à toutes ses entreprises.

À droite au contraire, le fossé est jugé trop profond pour pouvoir un jour être comblé. À partir de 1865, le Britannique Francis Galton et ses successeurs font faire un grand pas à la théorie, présentée comme un énoncé scientifique, de l'inégalité des races et de l'impossible amélioration de celles qui sont inférieures. « Éduquez-les, civilisez-les, je n'imagine pas que vous parveniez à modifier la race », affirme en 1905 le principal disciple du fondateur de l'eugénisme ⁸.

Ces différences d'interprétation sur la nature d'une inégalité unanimement considérée comme relevant de l'évidence auront d'immenses conséquences. Ses émules continentaux partagent avec Galton la conviction qu'il est peu raisonnable de s'opposer « à l'extinction graduelle d'une race inférieure ⁹ », et auront la postérité que l'on sait. Mais, là encore, la distance entre les

^{8.} Karl Pearson, *National Life from the Standpoint of Science*, Cambridge University Press, Cambridge, 1905 (*in Michael Billing, L'Internationale raciste. De la psychologie à la science des races*, Paris, Maspero, 1981).

^{9.} Francis Galton, *Inquiries into Human Faculty and its Development*, Dent, Londres, 1907 (in Michael Billig, L'Internationale raciste, op. cit.).

tenants des deux camps n'est pas si grande qu'on l'a dit, d'autant que les migrations de l'un à l'autre n'ont pas été exceptionnelles. La gauche — de Blanqui à Proudhon — a, entre autres, contribué à la racialisation de l'antijudaïsme traditionnel et à sa transformation en antisémitisme moderne, et s'est distinguée sur ce sujet par les appels au meurtre les plus abjects. Si Léon Daudet décrit le visage du capitaine Dreyfus comme une « face terreuse, aplatie et basse, sans apparence de remords, étrangère à coup sûr, épave de ghetto », Proudhon clame que « le Juif est l'ennemi du genre humain » et qu'« il faut renvoyer vite cette race en Asie ou l'exterminer 10 ».

Le fait que les tentatives de légitimation des massacres ayant accompagné les conquêtes coloniales n'aient pas toutes puisé aux mêmes registres idéologiques ne les rend pas non plus très différentes. Tocqueville, qui n'est pas partisan de l'extermination des Arabes, n'en confie pas moins au colonel La Moricière que « du moment que nous avons admis cette grande violence qu'est la conquête, je crois que nous ne devons pas reculer devant les violences de détail qui sont absolument nécessaires pour la consolider 11 ». Karl Pearson, qui ne voit pas matière à scandale dans l'extermination des Indiens d'Amérique du Nord, constate que, certes, les Européens ont dû anéantir des tribus entières du nouveau continent, mais que le résultat final « nous a donné des bienfaits qui ont largement compensé les méfaits immédiats ¹² ». Avec ou sans états d'âme, les massacres de masse sont ainsi justifiés et ceux qui se chargent de les perpétrer unanimement hissés au rang de héros nationaux, même si certains s'avisent de déplorer les pires des horreurs qu'ils commettent.

... et ses applications

La première phase de l'expansion européenne dans les Caraïbes et l'Amérique devenue ibérique s'était accompagnée d'un génocide que l'on pourrait qualifier d'artisanal, malgré ses excellents résultats. La seconde phase de cette expansion signe son ancrage dans l'ère industrielle en programmant

^{10.} Citations tirées d'un article de Jean-Denis Bredin, Le Monde, 1er mars 1997.

^{11.} Alexis DE TOCQUEVILLE, Travail sur l'Algérie, Paris, 1841.

^{12.} Karl Pearson, National Life..., op. cit.

consciencieusement l'usage du massacre et, quand le besoin s'en fait sentir, du génocide. Les actions les plus sanglantes ne furent pas, à de rares exceptions près, le fait de têtes brûlées militaires ou d'aventuriers travaillant à leur compte, mais les résultats de décisions d'états-majors chargés de mettre en œuvre des stratégies d'État.

Certains massacres ont été si massifs que leurs effets démographiques se sont fait sentir longtemps. Au terme d'une « pacification » qui a pris un demi-siècle, la population de l'Algérie a diminué de près d'un million d'habitants ¹³. En Afrique centrale. la diffusion — par les troupes européennes et les mouvements de populations consécutifs à l'invasion — de maladies contagieuses, mais surtout l'enrôlement d'une nombreuse maind'œuvre indigène pour les travaux de pénétration et les corvées de portage, le prélèvement systématique en vivres et en travail opéré sur la population autochtone, les méthodes d'exploitation des sociétés concessionnaires, les recrutements pour la guerre de 1914-1918, entraînent une régression démographique brutale durant la première période de l'occupation, entre 1890 et 1920. Dans certaines zones du bassin du Congo, la population diminue d'un tiers en une trentaine d'années, voire de moitié dans les régions les plus affectées. Et les témoignages abondent sur la terrible saignée démographique engendrée dans le Congo léopoldien par la généralisation du travail forcé et la brutalité inouïe des méthodes d'exploitation 14.

Plus généralement, l'occupation européenne de l'intérieur du continent, qui s'accélère à la suite du partage effectué en 1884 par la conférence de Berlin, s'accompagne d'un important recul de la population dans toute l'Afrique subsaharienne. Une fois

^{13.} François Maspero, dans son livre *L'Honneur de Saint-Arnaud* (Plon, Paris, 1993), reprend l'estimation selon laquelle la population algérienne serait passée de 3 millions d'habitants en 1830 à 2.3 millions en 1856.

^{14.} Voir, entre autres, sur la violence au Congo : Jules MARCHAL, E. D. Morel contre Léopold II. L'histoire du Congo 1900-1910, L'Harmattan, Paris, 1996 ; et Adam HOCHSCHILD, Les Fantômes du roi Léopold. Un holocauste oublié, Belfond, Paris, 1998. Ce livre fort bien documenté, qui traite sur un ton passionné des sanglantes méthodes de l'ère léopoldienne, a donné lieu, dans la presse française, à des critiques lui reprochant de trop s'étendre sur les méfaits de la colonisation : « Est-il équitable — demande dans Le Monde des livres du 10 décembre 1998 la journaliste Josyane Savigneau — d'accuser le colonisateur d'assassinat quand on parle d'épidémies ou même de baisse de la fécondité ? La thèse d'un souverain qui fait occuper le Congo dans le seul but de lucre [...] est vraisemblable, mais elle demanderait qu'on l'étaye... »

encore, l'intervention européenne provoque, comme aucune conquête ne l'a fait avant elle, un dépeuplement parfois massif des zones passées sous sa domination. Ces épisodes particulièrement meurtriers de la pénétration et des débuts de l'exploitation européenne ne peuvent cependant pas être assimilés à des génocides, n'ayant pas mis en danger l'existence collective des populations concernées. Répétons-le, il n'est pas question de confondre génocide et massacre, ni de qualifier du premier terme les seconds, comme une partie de la littérature anticoloniale l'a fait trop souvent.

Mais le génocide fut également considéré comme un outil de la pénétration. Il constitua un atout précieux là où il fallait vider un territoire pour les besoins de la colonisation de peuplement. ou à l'encontre de populations dont on ne parvenait pas à briser la résistance. Les Européens d'Amérique du Nord en firent, on l'a vu, un instrument privilégié de leur progression territoriale sans que l'on s'en émeuve sur le Vieux Continent. Leur exemple fut suivi par l'Allemagne qui mit en œuvre entre 1904 et 1907, dans sa colonie du Sud-Ouest africain, un génocide en bonne et due forme des Herero. L'opération fut relativement réussie puisque, selon les estimations ¹⁵, la population herero passa de quelque 80 000 personnes au début du siècle à 15 000 après la campagne menée par le gouverneur von Trotha. Le général allemand estimait, il est vrai, que « la nation herero en tant que telle doit être annihilée ou, si ce n'est pas possible, expulsée du pays. [...] Je trouve parfaitement justifié que cette nation périsse plutôt que d'infecter nos soldats et diminuer nos ressources en eau et en nourriture 16 ». Les Britanniques n'hésitèrent pas non plus à utiliser cette méthode éprouvée pour briser la résistance de la population aborigène de Tasmanie dans les premières décennies du XIX^e siècle. Entre 1831 et 1835, deux centaines de survivants furent déportés dans des îles voisines où le dernier d'entre eux s'éteignit en 1876.

Il ne s'agit pas de faire la litanie des tragédies liées à l'expansion européenne, mais de rappeler que les massacres et les recours localisés à la méthode de la « solution finale » constituèrent l'ordinaire de la conquête. La plupart d'entre eux furent justifiés par leurs auteurs ou leurs commanditaires au nom de la

^{15.} Helmut Bley, South-West Africa under German Rule, Heinemann, Londres, 1971.

nécessité, de la légitimité de la spoliation et, parfois, d'un étrange « humanisme ». Bugeaud préconisait ainsi l'emploi de la terreur systématique en Algérie pour mettre rapidement fin à la résistance indigène, et éviter de la sorte que les souffrances des autochtones ne s'éternisent. En Afrique noire, on justifia nombre de campagnes par le devoir moral de libérer les populations du despotisme et de l'esclavagisme de leurs chefs traditionnels. Or, iusqu'à la Première Guerre mondiale au moins, les réactions métropolitaines furent rares et, pour certaines, fort éloignées de tout souci humanitaire. Si les « enfumades 17 » pratiquées en Algérie furent critiqués par quelques députés en 1845, ce fut surtout parce que de telles pratiques étaient susceptibles de nuire au moral des soldats et de donner à l'étranger une fâcheuse image de la grandeur française. On en reconnut certes la cruauté mais, en réponse à quelques interventions trop acerbes, le ministre de la Défense rappela : « En Europe, un pareil fait serait affreux, détestable. En Afrique, c'est la guerre elle-même. Comment voulez-vous qu'on la fasse 18 ? »

Au nom de la civilisation

Aux yeux de presque tout ce que l'Europe occidentale compte d'intellectuels, sa vocation coloniale devient donc rapidement et reste longtemps parfaitement légitime. Les doutes viendront plus tard. Si des critiques s'élèvent contre elle, ce n'est pas qu'elles contestent le droit naturel des Occidentaux à dominer, mais qu'elles jugent la conquête inutile et coûteuse ou susceptible — c'est le point de vue des libéraux — de nuire à la liberté du commerce, du fait de la pratique de l'exclusif colonial réservant aux métropoles le monopole des échanges avec leurs possessions. En France, la droite et une partie des radicaux sont un temps hostiles à une aventure qu'ils considèrent entre autres comme un dérivatif à la perte de l'Alsace-Lorraine, la grande majorité des républicains étant en revanche acquise à une

^{17.} En juin 1845, la tribu des Ouled Riah, dans le Dahra, se réfugia dans des grottes avec ses troupeaux pour échapper aux troupes françaises. Le colonel Pélissier fit dresser d'immenses bûchers à l'entrée des grottes et causa, de cette manière, la mort par asphyxie d'environ un millier de personnes.

^{18.} Cité par François MASPERO, L'Honneur de Saint-Arnaud, op. cit.

expansion dans laquelle elle voit — outre une bonne affaire pour les industries nationales — une glorieuse épopée digne du génie européen. Les diatribes solitaires d'un Lafargue et même d'un Jaurès demeurent à peu près inaudibles dans une atmosphère qui, au moins jusqu'à la Première Guerre mondiale, est de plus en plus consensuelle.

La seule protestation européenne d'envergure, qui ne remet d'ailleurs pas en cause le principe de la colonisation mais ses modalités, est provoquée par la cruauté des méthodes d'exploitation instaurées par le roi des Belges Léopold II au Congo. À partir de 1890, quelques témoins commencent à faire aux États-Unis et en Europe le récit des atrocités dont ils ont été les témoins ou dont ils ont vu les traces. Le scandale du Congo éclate en Belgique en 1908 grâce à leurs dénonciations, et prend les proportions d'une vaste campagne, la première, en faveur du respect des droits de l'homme dans les possessions coloniales.

Mais, de même que la mobilisation victorieuse d'une partie de l'opinion et des intellectuels français pour la réhabilitation du capitaine Drevfus n'affaiblit pas un antisémitisme qui continue de prospérer, la condamnation des atrocités commises au Congo belge n'empêche pas qu'elles se reproduisent ailleurs, au Congo français entre autres, où la métropole adopte en 1898, sur le modèle du voisin léopoldien, le système d'affermage aux compagnies concessionnaires. En 1905, le procès Grand-Toqué condamne à une peine de principe deux administrateurs convaincus d'assassinats et de multiples sévices sur les Africains. L'année suivante, une commission d'enquête dirigée par Savorgnan de Brazza est envoyée sur place. Son rapport sera étouffé. Quinze ans plus tard, la construction du chemin de fer Congo-Océan, appelé par les autochtones le « chantier de la mort », provoque en une dizaine d'années une hécatombe d'environ 20 000 hommes chez les populations riveraines astreintes au travail forcé 19.

Dès le milieu du XIX^e siècle, les manifestations les plus insupportables de ce qu'il faut bien appeler la barbarie coloniale sont donc connues en Europe et donnent lieu à quelques débats parlementaires et à des dénonciations sporadiques. Je n'emploie pas à la légère ce terme, parfois galvaudé, de barbarie, que les

^{19.} Catherine Coquery-Vidrovitch, Le Congo au temps des grandes compagnies concessionnaires, 1898-1930, Mouton, Paris/La Haye, 1972.

Occidentaux ont appliqué si aisément à ceux qu'ils entreprenaient de soumettre. Il s'agit bien d'actes barbares au sens qu'on donne aujourd'hui à ce terme — il suffit pour s'en convaincre de lire quelques récits d'expéditions punitives ou de recrutements forcés —, tous commis en dernier ressort au nom des valeurs de la seule civilisation digne de ce nom, l'occidentale. L'acte de Berlin de 1885, qui partage l'Afrique entre les puissances européennes, stipule dans son article 6 : « Toutes les puissances exerçant des droits de souveraineté ou une influence dans lesdits territoires s'engagent à la conservation des populations indigènes et à l'amélioration de leurs conditions morales et matérielles d'existence. [...] Elles protégeront et favoriseront toutes les institutions et entreprises [...] tendant à instruire les indigènes et à leur faire comprendre et apprécier les avantages de la civilisation ²⁰. »

« Une nation est comme un individu », affirme quelques années plus tard Joseph Chamberlain, ministre britannique des Colonies de 1895 à 1903 et grand défenseur de la mission impériale de la couronne. « Elle a ses devoirs à remplir et nous ne pouvons plus déserter nos devoirs envers tant de peuples remis à notre tutelle. [...] C'est notre domination qui, seule, peut assurer la paix, la sécurité et la richesse à tant de malheureux qui, jamais auparavant, ne connurent ces bienfaits. Et c'est en achevant cette œuvre civilisatrice que nous remplirons notre mission nationale, pour l'éternel profit des peuples à l'ombre de notre sceptre impérial. [...] Oui, je crois en cette race, la plus grande des races gouvernantes que le monde ait jamais connues, en cette race anglo-saxonne fière, tenace 21. » On verra plus loin les conséquences de ce tragique et constant découplage entre la pratique et le discours sur l'histoire récente, les comportements et les pratiques politiques des peuples naguère dominés.

Dans les nations « civilisées » ²², on l'a vu, quelques voix ont tenté, avec succès parfois, de batailler contre les haines xénophobes qui s'épanouissaient dans leurs propres pays, et contre l'arbitraire sanglant à prétention civilisatrice qui constituait le

^{20.} Centenaire de la conférence de Berlin, actes du colloque international de Brazzaville, avril 1985, Présence africaine, Paris, 1987.

^{21.} MALET-ISAAC, *Histoire contemporaine 1852-1939*, classes terminales, Hachette, Paris, 1953. Actualisation de l'édition de 1930.

^{22.} Les guillemets mis à ce mot ne signifient pas que je doute qu'elles le soient. Ils veulent rappeler qu'elles se sont considérées comme les seules à l'être.

quotidien de la gestion coloniale. Se situant sur l'autre versant de l'héritage des Lumières, elles ont voulu convaincre que les principes ne valaient que s'ils se faisaient réalité. Il faut toutefois distinguer parmi elles deux positions vis-à-vis de la colonisation.

La première, qui en récuse le principe même, est totalement marginale jusqu'aux années vingt où le communisme vient bousculer l'échiquier idéologico-politique européen. La seconde, qui plaide pour une colonisation à visage humain, est plus répandue mais reste très minoritaire et n'a qu'une influence fort limitée sur l'opinion. Cette dernière est certes capable de se scandaliser quand elle est informée de forfaits commis au nom de la grandeur nationale ou d'intérêts qui sont loin d'être toujours les siens. Elle s'inquiète du sort des soldats quand les campagnes sont trop meurtrières, et critique des dépenses dont elle ne perçoit pas toujours les retombées. Elle est souvent indifférente à ce qui se passe hors de ses frontières. Mais elle ne doute pas : l'aventure coloniale peut, à ses yeux, ne pas être prioritaire, sa race seule a vocation à l'entreprendre, elle seule a le droit — d'où découle le devoir — de se projeter aux quatre coins du monde.

Il est vrai que l'ensemble de la production écrite et, plus tard, cinématographique traitant des rapports de l'Occident avec les peuples dits non européens se fait avec une remarquable homogénéité l'apôtre d'une culture du mépris. De la littérature scientifique et savante au roman populaire, les fausses notes y sont rares. Les manuels scolaires fournis à des générations d'élèves européens exaltent la conquête d'abord, puis l'œuvre civilisatrice de la colonisation et les progrès redevables à l'expansion planétaire occidentale. Aux États-Unis, le mythe pionnier et la sacralisation de l'avancée territoriale blanche face à la barbarie indienne deviennent vite une idéologie nationale et une culture populaire. Sur ce dernier registre en effet, le XIX° siècle innove. Contrairement aux époques précédentes, il n'est plus un seul secteur de l'opinion européenne qui reste dans l'ignorance des aventures ultramarines de son pays ou un seul Américain qui ne suive pas à pas les avancées de la Frontière contre les résistances indiennes. Les canaux d'information et de propagande se multiplient, de l'école aux médias, des associations aux feuilletons que les journaux s'arrachent. Le public tremble devant les dangers que courent découvreurs et pionniers et vibre à chacune de leurs prouesses.

Des dizaines d'auteurs, britanniques et français essentiellement, ont conté les aventures glorieuses et tragiques de soldats héroïques rentrés dans leurs fovers après avoir affronté la cruelle fourberie des révoltés annamites ou la sauvagerie des hordes africaines, ou les péripéties des braves familles d'émigrants dévorées ou scalpées par des tribus du bout du monde. Sans parler des plus grands, de Mérimée à Hugo, Loti ou Kipling, le XIX° siècle et la première partie du XX° voient fleurir toute une littérature qu'on appellerait aujourd'hui de série B. puisant son inspiration dans l'épopée coloniale et décrivant avec un luxe de détails la barbarie des régions ouvertes par les Occidentaux aux bienfaits de la civilisation. Je me souviens encore avec un peu d'effroi d'un roman anglais ²³ décrivant comment les cannibales Maori mirent à mort de douces jeunes filles blanches ou, parmi tant d'autres, des récits des jeunes héros de la comtesse de Ségur revenant de quelque périple aux antipodes.

Vers l'européanisation du monde

Ou'allaient donc y faire les personnages de ces romans diffusés à l'époque à des dizaines de milliers d'exemplaires ? Dès la fin du XIX^e siècle, l'Europe est en réalité partout chez elle. Car sa vocation ne consiste pas seulement à conquérir et à civiliser, mais à peupler des continents jugés vides ou à peine occupés par des peuplades sauvages, et qui offrent leurs espaces à ses émigrants. Mise à part l'Asie, déjà densément peuplée et dont la plus grande partie échappe à la colonisation directe, la planète tout entière devient terre d'installation pour une population caractérisée pendant tout le XIX^e siècle et les premières décennies du XX^e par un dynamisme démographique inédit et un exode rural sans précédent historique. Si rapide qu'ait été le développement industriel de l'Europe occidentale, il n'a jamais pu absorber tout le surplus de population ainsi libéré, et les nouveaux mondes ont accueilli pendant un siècle des millions d'Européens quittant un continent qui ne pouvait les abriter tous.

L'Amérique du Nord avant tout, mais aussi le Cône sud de l'Amérique latine, l'Océanie et les zones d'accueil plus modestes des possessions coloniales — Afrique du Nord pour les Français,

^{23.} Il s'appelait, je crois, Au pays du dauphin vert — mais j'en ai oublié l'auteur.

les Italiens et les Espagnols, Afrique orientale et australe pour les Allemands et surtout les Britanniques — ont servi de déversoir à l'excédent démographique européen. De 1830 à 1920, plus de 35 millions d'Européens se sont embarqués pour les États-Unis, dont 4.5 millions de Britanniques, 4.6 millions d'Irlandais. 2,5 millions de Scandinaves, 6,5 millions d'Allemands, près de 1 million de Polonais, quelque 4 millions de sujets de l'Empire russe et 5 millions d'Italiens. Près de la moitié des survivants de la grande famine qui décima l'Irlande en 1848 s'expatrièrent dans la seconde moitié du siècle. C'est également près de la moitié de la population de la Suède, alors caractérisée par son extrême pauvreté, qui prit le chemin de l'Amérique à l'orée du xxe siècle. À cet exode vers les États-Unis, il faut ajouter l'émigration vers les autres grands foyers de peuplement : 8 millions de personnes sont arrivées au Canada au cours du XIXº siècle. Entre 1820 et 1940, un peu plus de 2 millions d'Européens ont choisi de s'installer en Australie et une douzaine de millions d'Italiens, d'Espagnols, de Portugais et d'Allemands sont allés peupler l'Amérique du Sud. Quelques centaines de milliers d'entre eux ont préféré les colonies d'Afrique. Au total. plus de 60 millions d'Européens ont quitté leur continent en un peu plus d'un siècle, soit l'équivalent de 14 % de la population européenne de 1914²⁴.

Aucune de ces terres qu'ils font leurs n'est totalement inoccupée. Certaines sont presque vides. D'autres ont une population très clairsemée qui a déjà fondu, comme en Amérique du Sud, sous le choc de la première phase de la colonisation européenne. D'autres encore ont une population nombreuse pour l'époque. Mais les autochtones n'existent guère en dehors des récits d'aventures, des thèses savantes et des stratégies d'états-majors ayant pour mission de réduire leurs révoltes ou de les éliminer. Leur présence en tout cas n'est jamais considérée comme une donnée de nature à limiter le peuplement européen.

On peut ainsi lire dans un des guides d'installation à usage des colons désireux de s'installer en Algérie d'abord, puis en Tunisie et enfin au Maroc, que la France publie régulièrement à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, ce type de description : « La Tunisie offre [...] un vaste champ à l'activité de nos

^{24.} L'ensemble de ces chiffres est tiré de Sophie BESSIS, La Dernière Frontière. Les tiers mondes et la tentation de l'Occident, J.-C. Lattès, Paris, 1983.

compatriotes. Tel agriculteur qui végète actuellement sur une petite propriété, sans espoir de l'agrandir jamais [...], trouvera de l'autre côté de la Méditerranée les movens de donner à son existence un horizon plus large. Tel gros propriétaire verra, dans cette œuvre de colonisation, le moyen d'atténuer les effets de la loi sur les successions, car il pourra maintenir l'intégrité de son domaine entre les mains d'un de ses enfants s'il fournit aux autres, de son vivant, au prix de sacrifices modérés, les movens de devenir plus tard, eux aussi, propriétaires en Tunisie. Il est impossible [...] d'énumérer toutes les combinaisons avantageuses que peut offrir à des esprits avisés [...] une colonie dont le bon renom s'affirme chaque jour davantage ²⁵. » Surtout cités au chapitre main-d'œuvre — « La venue en Tunisie des terrassiers et manœuvriers n'a [...] que peu de raisons d'être, à cause du bon marché de la main-d'œuvre et de la concurrence arabe, italienne, maltaise ou juive » —, les indigènes ne figurent dans le reste du document que comme élément de décor.

En 1953 encore, les habitants des colonies valent un peu moins d'une ligne dans un manuel d'histoire français à usage des classes terminales, au chapitre des formes prises par les impérialismes, caractérisés entre autres par l'« invasion et la conquête de régions habitées par des peuples arriérés », et ceux des pays dits neufs ne sont même pas mentionnés pour mémoire : « Ses principaux effets [de l'émigration européenne] ont été le peuplement des pays neufs [...], leur promotion, plus ou moins nette et plus ou moins rapide, au rang de pays civilisés et de puissances économiques ²⁶. »

L'Afrique du Nord est cependant plus peuplée, plus proche, plus connue que d'autres régions devenues terres de peuplement. C'est peut-être la raison pour laquelle les historiens français ont forgé, pour en justifier l'occupation, un argumentaire plus complet que celui de la simple nécessité de satisfaire les appétits pionniers d'une population européenne à la recherche de nouveaux espaces vitaux. Un Bugeaud opte, certes, pour les raisonnements simples en affirmant qu'« il faut [à l'Algérie] une

^{25.} Régence de Tunis, Protectorat français, Direction de l'Agriculture, du commerce et de la colonisation, *Notice sur la Tunisie*, 6° édition 1909.

^{26.} MALET-ISAAC, Histoire contemporaine 1852-1939, op. cit.

grande invasion semblable à ce que faisaient les Francs, à ce que faisaient les Goths 27 ».

Mais si d'autres ²⁸ partagent ce type d'opinion, plus proche de la brutale franchise des conquérants de tous les lieux et de tous les temps que de l'appareillage sophistiqué de la justification occidentale, ils ne sont pas majoritaires. L'Occident paraît avoir une trop haute idée de lui-même pour faire de la force et de l'intérêt les seules raisons de ses entreprises. En s'installant. donc, en Afrique du Nord, la France renoue en fait avec un ancien passé en reprenant le flambeau de la latinité. C'est probablement l'historien E. F. Gautier qui a, dans les années trente, le plus clairement théorisé cette sorte de loi du retour avant la lettre. en expliquant que l'Afrique du Nord a connu sa plus brillante période de civilisation au cours de l'Antiquité latine et chrétienne, puis que, prisonnière de son oscillation historique entre l'Occident et l'Orient, elle a subi un millénaire de stagnation, de « sommeil islamique », avant le retour européen qui s'est effectué sous la forme de la colonisation et a permis sa régénérescence. L'occupation française est ainsi légitimée par l'argument de l'antériorité romano-chrétienne sur la présence arabo-musulmane, frappée d'illégitimité ²⁹.

Les limites du progrès

Mis à part ceux d'Europe, deux types de peuples se partagent en fait la planète. Les premiers sont de simples sauvages encore enfermés dans la gangue de l'animalité. Seule la colonisation, en les mettant pour leur plus grand bien en contact avec une humanité supérieure, peut accélérer leur évolution. D'autres peuples en revanche ne paraissent pas mériter l'appellation de primitifs. Les mondes chinois, indien, arabe ou persan ayant créé des

^{27.} Cité par François MASPERO, L'Honneur de Saint-Arnaud, op. cit.

^{28.} Un haut fonctionnaire du ministère français des Colonies peut ainsi s'insurger, au début du siècle, contre l'habillage éthique dont on encombre l'entreprise coloniale : « Ce qui réside à la base de toute politique coloniale, c'est la force. [...] Nous entendons que les races africaines "rapportent" le maximum. [...] Que viennent faire ici la science, la justice, la bonté et surtout le progrès ? » (Charles RÉGISMANET, Questions coloniales, Larose, Paris, 1912, cité par Jean SURET-CANALE, in Centenaire de la conférence de Berlin, op. cit.).

^{29.} Émile-Félix GAUTIER, L'Islamisation de l'Afrique du Nord, les siècles obscurs du Maghreb, Payot, Paris, 1932.

civilisations reconnues comme telles par l'Occident sont, au pire, détenteurs d'une partie seulement des attributs de la civilisation ou, au mieux, plongés depuis des siècles dans un obscurantisme d'où seule la tutelle occidentale est susceptible de les sortir. À ces empires qu'il juge épuisés par leurs archaïsmes et confits dans leur immobilisme, le discours européen oppose le dynamisme de sa modernité. Il s'offre en modèle à des sociétés qu'une incapacité peut-être congénitale empêcherait d'évoluer.

Là encore cependant, il convient de rappeler que les puissances européennes n'eurent de cesse de bloquer toute tentative de modernisation dans les régions qu'elles souhaitaient placer sous leur tutelle. L'Égypte de Muhammad Ali et l'Empire ottoman offrent des exemples connus de ces coups d'arrêt. On ne peut savoir, bien sûr, si la modernisation de l'Égypte conduite en une trentaine d'années par le pacha d'origine albanaise ou les tanzimat ottomans auraient pu déboucher, et en combien de temps, sur des mutations porteuses de modernité sociétale. On sait, en revanche, que les puissances impérialistes ont mis fin le plus rapidement possible, et par la force le plus souvent, à de telles entreprises. Dès les années 1830, l'État créé par Muhammad Ali devient un concurrent gênant pour les intérêts britanniques auxquels il dispute le contrôle d'une zone capitale de la Méditerranée. En 1840, la Grande-Bretagne, entraînant à sa suite la Prusse, l'Autriche et la Russie, met fin militairement à l'expérience égyptienne et restaure l'autorité de la Porte dans cette province devenue pratiquement indépendante, à charge pour le souverain ottoman d'ouvrir sans entraves la région au commerce européen ³⁰.

Dans la première partie du XIX° siècle, deux États, à l'est et au sud de la Méditerranée, ont donc réagi aux avancées de l'impérialisme européen en amorçant leur modernisation et en tentant de s'intégrer à un processus de mondialisation dont ils ont cru pouvoir eux aussi tirer profit. Outre la force militaire, l'arme du libre-échange est alors employée contre leurs industries naissantes. Elle resservira en d'autres temps.

^{30.} On peut lire sur ce sujet : Jacques COULAND, « L'Égypte de Muhammad Ali, transition et développement », in Catherine COQUERY-VIDROVITCH, Daniel HÉMERY, Jean PIEL (dir.), Pour une histoire du développement, L'Harmattan, Paris, 1988. Et, de façon plus générale, sur l'Empire ottoman : Maxime RODINSON, Islam et capitalisme, Seuil, Paris. 1966.

On sait aussi que ces pays ont été, à partir de cette époque, le théâtre d'un vaste débat sur la modernité et que nombre d'idées neuves venues d'Europe y ont été discutées. J'essaierai plus loin de voir ce que sont devenues ces interrogations. Pour l'instant, il faut une fois de plus mettre l'accent sur le hiatus existant entre le dire et le faire de l'Occident dans tous les épisodes de sa relation à ceux qui sont pour lui les autres. S'en proclamant le bras séculier, il exhorte le monde à accepter le caractère inéluctable du progrès et à se conformer aux prescriptions de la modernité. À condition toutefois, mais cela n'est pas dit, que la modernisation, inspirée du modèle qu'il propose, des États situés à sa périphérie ne nuise pas à ses intérêts.

Imprégné d'universel, le discours occidental est également porteur d'une modernité qui a séduit plus qu'on ne le pense généralement les intellectuels des sociétés les moins éloignées de lui. Les puissances européennes n'ont pourtant cessé, durant la majeure partie de l'époque coloniale, de privilégier les archaïsmes, d'encourager l'immobilisme et de s'appuyer sur les segments les plus conservateurs des sociétés entrées dans leur aire d'influence. Une fois achevée la « pacification » des pays conquis, des alliances furent partout nouées avec les notables locaux et la volonté fut maintes fois soulignée de ne rien faire qui puisse porter atteinte aux hiérarchies traditionnelles. On s'appuya au contraire plus d'une fois sur elles pour organiser les modalités de l'exploitation coloniale, et on laissa dans bien des régions aux chefs et aux monarques la haute main sur le contrôle de leurs sujets.

Si l'Occident avait limité son discours à la seule défense de ses intérêts, on aurait pu, avec raison, trouver banal le recours à de tels procédés. Le fait d'empêcher l'émergence de nations concurrentes ou d'asseoir des dominations encore fraîches sur des pouvoirs locaux jouissant d'une légitimité plus grande que celle des nouveaux maîtres, en leur garantissant en retour le maintien de certains privilèges, semble en effet inscrit dans les logiques de l'expansion impérialiste et de l'occupation coloniale. Mais l'Occcident n'a cessé de se faire le héraut d'une modernité triomphante censée bénéficier à tous, tout en répugnant à en partager les bienfaits annoncés.

Cette contradiction explique pour une bonne part certaines incohérences des politiques coloniales menées au XX° siècle puis, plus tard, des stratégies occidentales contemporaines. Elle

annonce également les débats de ce siècle sur le bien-fondé de l'entreprise impériale. Ces derniers, toutefois, ne remettent pas en cause la vocation de l'Occident à être le modèle de la modernisation du monde et portent davantage sur la légitimité des moyens employés pour mondialiser la modernité. Ils n'ébranlent pas la solidité d'une culture de la suprématie qui atteint son apogée dans les premières décennies du XX° siècle. Cette culture évolue, certes, à chaque choc que lui infligent les événements, mais son ancrage est si profond et son argumentaire puise à des sources si diverses qu'elle peut changer de discours à la marge tout en préservant l'essentiel de sa structure.

Sous les ruptures, la permanence

« Les débuts de l'histoire de l'Orient [...] ont été marqués par de fréquentes migrations qui ont déterminé [...] des mélanges de populations, parmi lesquelles on peut distinguer plusieurs groupes importants : les peuples primitifs établis en Orient dès l'aube de l'histoire, principalement les Hamites d'Égypte et les Sumériens de Basse-Mésopotamie. Les Égéens, d'origine mal connue. [...] Les Sémites [qui] donnèrent naissance aux Phéniciens, aux Hébreux, ainsi qu'aux Accadiens, puis aux Assyriens. [...]

« Tous ces peuples, de taille assez petite, ont la peau blanche, parfois un peu bronzée, la tête arrondie et la chevelure brune ; les Sémites, toutefois, sont de stature plus élevée, avec un profil caractérisé par le nez assez fortement busqué.

« Les Indo-Européens ou Aryens : pendant que se constituaient en Orient des États souvent très puissants, les plaines d'Europe centrale et orientale étaient habitées par d'autres hommes à la peau très blanche, aux yeux bleus et aux cheveux particulièrement blonds et fins. [...] Ils travaillaient le minerai de fer [...], alors que l'Orient ne connaissait que le cuivre et le bronze. »

Cette longue citation, qui reprend l'ensemble des thèmes de l'anthropologie physique du XIX° siècle, est en fait bien plus tardive. Elle est extraite d'un manuel français à usage des classes

de sixième datant de 1950 selon les programmes élaborés en 1947 ¹. Ainsi, en France, deux ans à peine après la fin de la Seconde Guerre mondiale et la découverte du premier génocide perpétré au cœur même de la civilisation européenne, les enfants apprennent toujours que les Sémites ont le nez busqué et que les Aryens blonds sont supérieurs à leurs voisins. Ils apprennent également que « par sa civilisation qui s'éveilla au contact de celles de l'Orient mais les dépassa de beaucoup, [...] la Grèce a tenu dans l'histoire un rôle de tout premier plan ² ».

Le monde des manuels scolaires

Les écoliers occidentaux de l'après-guerre apprennent beaucoup de choses. Ceux des États-Unis sont nourris de l'épopée pionnière, jouent aux bons cow-boys et aux méchants Indiens, et ne connaissent de l'esclavage que l'épisode de son abolition, sans savoir qu'une grande partie de leur pays vit encore sous un strict régime d'apartheid. Ceux d'Espagne n'entendent parler du passé andalou que quand leurs manuels retracent les épisodes glorieux de la *Reconquista*. Élevés dans le culte des Rois Catholiques, ils ne savent pas qu'Ibn Rushd et Moïse Ben Maïmoun sont leurs lointains compatriotes.

Les futurs citoyens des grandes puissances européennes apprennent que l'impérialisme colonial a consisté en « l'invasion et la conquête de régions habitées par des peuples arriérés ³ ». Ils apprennent que Bugeaud, Faidherbe, Lyautey, Lord Cromer, Cecil Rhodes ou Lord Kitchener sont les grands hommes qu'ils doivent prendre pour modèles. Rien ne leur est dit des « colonnes infernales » du premier, ni de la façon dont le dernier mena la conquête du Soudan. Les empires coloniaux connaissent leurs premiers craquements, mais les manuels ne leur disent pas ce qui s'est passé à Sétif le 8 mai 1945 ou à Madagascar deux ans plus tard. L'heure est alors, il est vrai, à la défense des possessions ultramarines dont les puissances européennes tentent de sauver l'essentiel.

^{1.} P. HALLYNCK et M. Brunet, L'Antiquité, classe de sixième, Masson, Paris, 1950.

^{2.} Ibid.

^{3.} Malet-Isaac, Histoire contemporaine 1852-1939, op. cit.

Une dizaine d'années plus tard, alors que la décolonisation s'achève, les manuels scolaires français n'ont pas changé de langage. L'œuvre civilisatrice des conquérants continue d'y être encensée et le silence règne toujours sur les exactions qui l'ont accompagnée. Publié en 1961, un manuel de première est un modèle du genre 4, non pas tant parce qu'on y lit que les Sénégalais sont « peu évolués », ce qui est encore, à l'époque, une banalité, que par son langage, qu'à peu près rien ne différencie de celui de la grande époque de la conquête. Faidherbe v est un « ami de l'indigène qu'il veut instruire et émanciper ». Plus loin : « Sur le plan moral, l'expansion européenne est souvent bienfaisante. [...] L'ordre, la paix se substituent aux guérillas incessantes. » Mais, hélas, l'expansion va « entraîner des mécomptes imprévus. Les déceptions sentimentales viennent de la réaction de l'indigène devant l'expansion. [...] Le colonisateur, au lieu de reconnaissance, trouve souvent de la rancœur, voire des mouvements de révolte. Pourquoi ? ».

Au chapitre de la décolonisation, un autre manuel ⁵ enseigne que l'indépendance de l'Inde en 1947 est due à la « mésentente » existant entre Anglais et Indiens, qu'un « accès de nationalisme » pousse l'Iranien Mossadegh à nationaliser l'Anglo-Iranian Oil Company en 1951, et que la décolonisation de l'Indochine française et de l'Insulinde néerlandaise se fait « au prix de longues et terribles épreuves », le jeune lecteur étant bien en peine de découvrir pour qui. Il apprend que « des troubles, parfois très graves, se produisent dans plusieurs régions d'Afrique après 1945 », sans avoir les moyens de savoir en quoi consiste cette gravité, et le terme de décolonisation est placé entre guillemets.

Voilà le bagage dont sont dotés les écoliers des années soixante pour comprendre leur époque. Quant à leur héritage, le manuel leur apprend que l'Occident est le fils exclusif de la Grèce — qui inventa la Raison —, de Rome et du christianisme, et que « la valeur à laquelle l'Occident européen attache le plus de prix est, probablement, le *respect de l'être humain* 6 », sans guère préciser, on l'a vu, les avanies subies par les incarnations

^{4.} L. GENET, L'Époque contemporaine 1848-1914, classe de première, programme 1959. Hatier, Paris. 1961.

^{5.} Antoine Bonifacio, Histoire, classes terminales, Hachette, Paris, 1962.

^{6.} En gras dans le texte.

asiatiques et africaines de cet « être humain ». Dans la pure tradition des Lumières, l'humanisme abstrait permet de masquer les violations des droits des hommes concrets auxquelles l'Occident continue de se livrer.

Dans un autre registre, les manuels scolaires de l'Espagne postfranquiste n'ont pas changé non plus leur regard sur le passé. malgré la nette évolution des discours officiels et universitaires qui intègrent désormais la période andalouse à la geste historique nationale. Ils apprennent toujours aux jeunes générations que les seuls « vrais » Espagnols de l'époque d'El Andalus étaient les chrétiens et que les huit siècles de présence arabe ne font pas vraiment partie de leur histoire. On peut lire dans un manuel datant de 1992 qu'« une partie de la population chrétienne, les mozarabes, demeura fidèle à sa religion, conserva sa langue et la conscience de sa nationalité, bien qu'elle n'ait pu éviter peu à peu une contamination culturelle ». Un manuel d'histoire-géographie du secondaire édité en 1989 enseigne pour sa part que « Carlos I^{er}, en 1525, avait accordé aux morisques une période de quarante ans pour abandonner leurs pratiques. À l'expiration de cette période, les morisques s'étaient maintenus comme un kyste inassimilable ». La même tentative de préservation d'une culture minoritaire face à la domination de la majorité est ainsi considérée, dans le cas des mozarabes, comme un titre de gloire et, dans celui des morisques, comme la preuve d'une extranéité congénitale. Muni de ce viatique, l'écolier peut justifier l'expulsion des derniers musulmans d'Espagne en 1609. Un manuel de langue espagnole édité en 1992 affirme que « l'invasion arabe vint altérer l'histoire espagnole dans tous ses aspects 7 ».

La vague du « politiquement correct » qui a gagné les États-Unis à partir des années quatre-vingt n'a pas, quant à elle, frappé d'obsolescence la croyance en la « destinée manifeste » du peuple des pionniers. L'occupation du territoire américain reste présentée par la plupart des manuels d'histoire comme une entreprise légitime inscrite dans l'ordre de la nécessité historique, qu'il aurait cependant fallu conduire avec moins

^{7.} Les citations des manuels espagnols sont tirées de Gema MARTIN MUÑOZ, Begoña VALLE SIMÒN, Maria Àngeles LÚPEZ PLAZA, El islam y el mundo àrabe, guía didàctica para profesores y formadores, Ediciones mundo àrabe e islam, Madrid, 1998 (traductions de Sophie Bessis).

d'inhumanité. Le ton de la plupart d'entre eux a évolué sans vraiment remettre en cause les fondements de l'histoire officielle. Ils font désormais une description moins partiale de la conquête de l'Ouest, des exactions commises à l'encontre des Indiens et des violations systématiques des traités signés, et reconnaissent que la « solution de la question indienne 8 » prit le plus souvent l'allure de massacres organisés. De même, ils s'attardent davantage sur la contradiction qui a pu exister entre le souci de fonder la république américaine sur une sacralisation de la liberté et le maintien des Noirs en esclavage. Mais l'histoire américaine reste celle de la grande épopée blanche dont les dérives sont rachetées par les « bons » Blancs qui ont tenté de calmer les ardeurs meurtrières de pionniers trop pressés ou de mettre fin à l'esclavagisme attardé des planteurs du Sud 9. Si l'on n'insiste plus comme jadis sur la cruauté des premiers et la sauvagerie des seconds, les Indiens et les Noirs n'y sont jamais acteurs.

Ne s'est-il donc rien passé depuis le début du siècle, pour que les dogmes inventés au cours de siècles d'hégémonie aient conservé leur statut d'évidences, et pour qu'on continue d'apprendre aux jeunes Occidentaux qu'ils sont issus d'une humanité supérieure ? Comment expliquer que les certitudes du XIX^e siècle aient survécu aux séismes qui ont marqué le nôtre ? Trois moments essentiels balisent les cheminements de la culture de la suprématie qui évolue, faiblit parfois mais se renforce aussi en changeant de langage au cours du XX^e siècle, sans jamais disparaître : le communisme et sa perception des rapports avec l'autre non européen, l'onde de choc du génocide perpétré par l'Allemagne nazie, et la décolonisation.

^{8.} De nombreux manuels nomment ainsi cet épisode de l'histoire des États-Unis. Voir entre autres : Samuel E. MORISON, Henry S. COMMAGER, William E. LEUCHTENBURG, *The Growth of the American Republic*, Oxford University Press, New York, 7º édition, 1980. Cet ouvrage destiné aux collèges est représentatif du changement de ton du discours officiel et des ambiguïtés dont il ne peut se défaire. Il fait état, sans lui donner ce nom, du génocide des Indiens de Californie, passés de 100 000 à 35 000 entre 1850 et 1860, mais absout en quelque sorte l'Amérique blanche en rappelant que de nombreux hommes politiques de l'époque furent écœurés par la brutalité de la conquête.

^{9.} Voir entre autres: Oscar et Lilian Handlin, Liberty in America 1600 to the Present, volume 2, Liberty in Expansion 1760-1850, Harpers & Row, New York, 1987.

Contradictions communistes

Le communisme, c'est un truisme, est une rupture. Dès sa naissance, sur les cimetières de la Première Guerre mondiale, le mouvement communiste est le seul courant politique de l'époque à remettre en cause le principe même, et non les seules modalités, de la colonisation. Il est le seul à appliquer au contexte colonial la phrase de Marx, « un peuple qui en opprime un autre ne saurait être libre », inspirée au fondateur de la I^{re} Internationale par la question d'Irlande, et à réclamer dès la fin de la guerre l'indépendance des empires coloniaux.

La huitième des vingt et une conditions du IIe congrès de l'Internationale communiste de 1920 stipule : « Dans la question des colonies et des nationalités opprimées, les partis des pays dont la bourgeoisie possède des colonies ou opprime des nations doivent avoir une ligne de conduite particulièrement claire et nette. Tout parti appartenant à la III^e Internationale a pour devoir de dévoiler impitoyablement les prouesses de "ses" impérialistes aux colonies, de soutenir, non en paroles mais en fait, tout mouvement d'émancipation dans les colonies, d'exiger l'expulsion des colonies des impérialistes de la métropole, de nourrir au cœur des travailleurs du pays des sentiments véritablement fraternels vis-à-vis de la population laborieuse des colonies et des nationalités opprimées et d'entretenir parmi les troupes de la métropole une agitation continue contre toute oppression des peuples coloniaux 10. » Aux colonies elles-mêmes, les partis communistes, là où ils existent, restent longtemps les seules formations transcommunautaires et multinationales, dans le monde arabe entre autres où ils reflètent assez fidèlement — mais pas numériquement — la mosaïque nationalo-religieuse de pays comme la Syrie, l'Égypte, la Palestine ou la Tunisie 11.

Jamais pourtant, même au cours de leurs apogées successifs avant ¹² puis après la Seconde Guerre mondiale, même lors des

^{10.} Quatre premiers congrès de l'Internationale communiste, Paris, Maspero.

^{11.} Sur les partis communistes maghrébins, voir Juliette BESSIS, *Maghreb, la traversée du siècle*, L'Harmattan, Paris, 1997.

^{12.} Ces apogées ne se situent pas aux mêmes dates pour tous les partis d'Europe occidentale. Le PC italien, à partir des années vingt, entre dans une période de repli dont il ne sortira que durant la Résistance. Le PC allemand entame sa descente aux enfers en 1933, tandis que le français connaît son heure de gloire sous le Front populaire. Le PC français sert ici de fil conducteur à l'analyse de l'attitude des formations communistes métropo-

flambées anticoloniales qu'ils ont allumées — comme les engagements en faveur d'Abd El-Krim et de la guerre de libération du Rif ou, plus tard, de l'indépendance de l'Indochine, réclamée il est vrai par un parti frère —, les communistes n'auront constitué le creuset d'une réelle remise en cause des fondements conceptuels de la suprématie occidentale, à la mesure de leur audience. Ce qui apparaît de prime abord comme une étrangeté peut s'expliquer par l'instrumentalisation constante de la question coloniale au gré des alliances politiques européennes programmées par Moscou et suivies à la lettre par les épigones nationaux du PCUS. Malgré les premières pétitions de principe, l'émancipation des colonies n'est pas une préoccupation prioritaire des stratèges du Komintern, puis du Kominform, mais fait office d'utile chiffon rouge quand il convient de mettre en difficulté les gouvernements bourgeois dans les périodes où ils ne sont pas des alliés.

De toute façon, cette émancipation s'inscrit, pour les théoriciens du mouvement communiste, dans la foulée des révolutions métropolitaines à venir. Car, de même qu'on exalte du côté des partisans de la colonisation la mission civilisatrice de l'Occident, le modèle émancipateur ne peut venir — pour les professionnels de l'Internationale — que du prolétariat européen. La résolution adoptée en 1922 par la section de Sidi-Bel-Abbès du Parti communiste algérien exprime un sentiment partagé par une partie non négligeable de l'encadrement communiste, même si elle fut critiquée à l'époque : « Un soulèvement victorieux des masses musulmanes d'Algérie qui ne serait pas postérieur à un même soulèvement victorieux des masses prolétariennes de la métropole amènerait fatalement en Algérie un retour vers un régime voisin de la féodalité, ce qui ne peut être le but d'une action communiste 13. » Mieux, quand un mouvement de libération nationale inverse l'ordre des priorités établi par l'avantgarde révolutionnaire européenne, il est combattu par les communistes. Ceux-ci ne se rallieront in fine aux formations nationalistes qu'en position de faiblesse, au moment où ces dernières prouvent leur capacité à entraîner dans leur sillage les

litaines à l'égard des questions coloniales. La France est en effet la seule métropole impériale à abriter un parti communiste puissant.

^{13.} Résolution de la section de Sidi-Bel-Abbès en Algérie, in Jacob Moneta, Le PCF et la question coloniale. Maspero, Paris, 1971.

populations des pays colonisés, plus soucieuses de leur propre libération que de la révolution mondiale.

Si loin qu'ait pu aller à certaines périodes la « solidarité internationaliste », la question coloniale reste, pour l'URSS et pour l'ensemble du mouvement communiste, subordonnée aux luttes que mènent les prolétaires des centres impérialistes... et aux intérêts de l'Union soviétique. S'ils jugent légitime l'aspiration à l'émancipation des peuples opprimés, s'ils sont prêts à les y aider à condition qu'ils ne bousculent pas les agendas de l'Internationale, jamais les communistes n'ont vraiment questionné le droit « naturel » de l'Occident à détenir le monopole de la pensée et à se poser en seul véritable sujet de l'histoire.

Péché originel ? On a assez dit à quel point les pères fondateurs ont été façonnés par leur siècle. On sait, malgré ses intuitions aussi fulgurantes que brèves sur quelques modes de production non européens, l'eurocentrisme d'un Marx, fils légitime et reconnu de l'universalisme narcissique des Lumières et de la philosophie allemande, qui lui a fait écrire entre autres : « La société indienne n'a pas d'histoire du tout, tout au moins pas d'histoire connue. Ce que nous appelons son histoire n'est que celle des envahisseurs successifs qui fondèrent leurs empires sur la base passive de cette société inapte à la résistance comme au changement 14. » On reconnaît, dans L'Origine de la famille, de la propriété et de l'État d'Engels, l'influence exercée sur un penseur à bien des égards lumineux par l'anthropologie de son temps et les succédanés culturalistes de l'évolutionnisme postdarwinien, même si son œuvre postule l'indiscutable unité de l'esprit humain.

On sait enfin que Marx lui-même et, à sa suite, une partie des penseurs marxistes ont souscrit à l'entreprise coloniale au prétexte qu'elle hâtait l'entrée des sociétés précapitalistes dans la sphère du capitalisme, accélérant, sans le vouloir, l'avènement planétaire du communisme. Marx a pu ainsi considérer que « l'Angleterre a une double mission à remplir en Inde, l'une de destruction, l'autre de régénération : annihiler la vieille société asiatique et poser les fondements matériels de la société occidentale en Asie ¹⁵ ». Dans ses derniers écrits, il est vrai, il a

^{14.} Karl Marx, « La domination britannique en Inde », article de 1853 (in Œuvres complètes. Éditions sociales. Paris, 1968).

^{15.} Ibid.

partiellement réhabilité les possibilités de progrès inscrites dans les structures précapitalistes. Mais l'Occident seul a continué, à ses yeux, de donner le signal de ce progrès.

Même s'ils sont pétris d'un égalitarisme qui remonte loin dans la culture politique européenne et trouve sa traduction mondiale dans l'internationalisme, les communistes du XX° siècle n'ont reçu en héritage aucun outil leur permettant de faire table rase des constructions hiérarchiques du monde qui forment le socle de leur culture. Au contraire, leurs dirigeants, leurs militants sont les enfants de cette Europe sûre d'elle, convaincue d'accélérer le progrès partout où elle déploie ses armes, ses industries ou ses avant-gardes ouvrières.

Aussi, pendant que le discours communiste se situe — y compris par ses ambiguïtés et ses contradictions — dans le prolongement de l'universalisme pensé par les Lumières, les communistes reproduisent-ils les modèles issus de cette culture de la suprématie dont ils demeurent imbus, et dont le paternalisme constitue la version politiquement acceptable. Le rapport sur le communisme et les colonies, présenté au premier congrès du PCF à Marseille en décembre 1921, souligne : « Une autre difficulté réside dans l'inaptitude à peu près générale des indigènes à s'émanciper eux-mêmes. Ils n'ont pas de passé révolutionnaire. [...] Notre effort en vue de leur émancipation et de les amener à seconder, par là même, notre action révolutionnaire, ne sera pas sérieusement soutenu par eux, tout au moins au début 16. » Un document à peu près contemporain fait implicitement allusion aux difficultés de la mixité en situation coloniale : « Des efforts devront être faits pour que chaque section compte des éléments indigènes. Il faut remarquer à ce sujet que, dans les sections de France, les indigènes sont nombreux ; or, ils sont très rares dans celles d'Algérie. Cela tient sans doute à ce qu'ils ont des préjugés et qu'ils appréhendent la manière dont ils seraient recus par des camarades européens d'Algérie 17. »

De tels efforts ont certes été accomplis et ont contribué à donner aux partis communistes non européens des allures de contre-sociétés dans des environnements fortement

^{16.} Cité par Jacob Moneta, Le PCF..., op. cit.

^{17. «} Le communisme dans l'Afrique du Nord, projet de programme d'action présenté au congrès fédéral d'Alger du 14 janvier 1923 », cité par Jacob Moneta, *Le PCF...*, *op. cit.*

communautarisés. Mais l'hégémonisme eurocentré des camarades métropolitains a éloigné d'eux bien des « indigènes ». d'abord séduits par le premier discours occidental à faire droit à leurs aspirations. Césaire s'est fait, dans la lettre de démission qu'il envoie en 1956 au PCF, le chantre amer de ces déceptions, en dressant l'inventaire « des défauts très apparents que nous constatons chez tous les membres du Parti communiste français : leur assimilationnisme invétéré : leur chauvinisme inconscient : leur conviction passablement primaire — qu'ils partagent avec les bourgeois européens — de la supériorité omnilatérale de l'Occident ; leur croyance que l'évolution telle qu'elle s'est opérée en Europe est la seule possible, la seule désirable [...]; pour tout dire, leur croyance rarement avouée, mais réelle, à la civilisation avec un grand C... Si le but de toute politique progressiste est de rendre un jour leur liberté aux peuples colonisés, au moins faut-il que l'action quotidienne des partis progressistes n'entre pas en contradiction avec la fin recherchée et ne détruise pas tous les jours les bases mêmes [...] de cette future liberté 18 ».

Les contradictions communistes, la timidité de certaines positions, comme l'adhésion du PCF à l'Union française dans les années cinquante, ou sa référence répétée à la « grandeur française » et aux « intérêts de la France » dès son entrée au gouvernement en 1945, puis dans les débuts de la guerre d'Algérie ¹⁹, ne sont pas uniquement la conséquence de la généalogie dans laquelle s'inscrit la pensée marxiste puis léniniste, ni le seul résultat des calculs soviétiques. Elles reflètent également les ambiguïtés des classes ouvrières occidentales à l'égard d'entreprises coloniales dont elles ont, moins que d'autres mais elles aussi, touché les dividendes. La rhétorique anticapitaliste et messianique du communisme lui a permis, à de rares et partielles exceptions près, de faire l'économie d'une analyse des rapports des prolétariats européens avec le fait colonial puis migratoire, comme d'ailleurs avec la question des rapports de genre. Le

^{18.} Aimé Césaire, *Lettre à Maurice Thorez du 24 octobre 1956*, Présence africaine, Paris, 1956.

^{19.} En 1945, les Éditions sociales publient un recueil de rapports de Maurice Thorez (aux VIII°, IX° et X° congrès du PCF de 1936, 1939 et 1945, plus un rapport à la session du CC d'Ivry du 19 mai 1939) sous le titre *Une politique de grandeur française*. Quant aux intérêts de la France, ils sont mentionnés, entre autres, dans la déclaration du PCF sur la situation en Algérie du 8 novembre 1954 et dans plusieurs autres textes.

racisme, le sexisme, l'antisémitisme, le colonialisme étant, dans la vulgate, des tares du capitalisme destinées à sombrer avec lui, le prolétariat en est exempt pour ainsi dire naturellement.

Le caractère très sélectif des filiations philosophiques et politiques dont se réclament les communistes, l'occultation de la matrice culturelle du marxisme et du léninisme, la subordination de tous les clivages traversant les sociétés humaines au seul qui fasse sens au regard de l'histoire, celui des classes, leur ont permis d'expulser de leur problématique toute autre explication des rapports de domination. Le communisme a ainsi exonéré les classes laborieuses occidentales de toute responsabilité dans l'exploitation coloniale ou dans les dérives nationalistes qui ont embrasé les pays européens.

Pourtant, parvenue à son apogée dans la première moitié de ce siècle, l'exploitation impérialiste a contribué à desserrer l'étau de misère dans lequel elles étaient enfermées. Non qu'il faille minimiser le rôle déterminant des luttes ouvrières qui ont jalonné l'histoire de l'industrialisation dans les concessions arrachées aux patronats. Mais les avancées sociales successives que l'on connaît en Occident à partir du début du xx° siècle ont été en partie payées par l'exploitation accrue des populations des colonies et des sous-prolétariats allogènes immigrés, dont l'ensemble des populations « métropolitaines » a recueilli les miettes ²⁰.

En se hissant au rang d'aristocratie du salariat, les parties autochtones des classes ouvrières changent de stratégie. L'Europe occidentale ne connaît plus de grandes révoltes ouvrières après la Première Guerre mondiale. L'écrasement du mouvement spartakiste dans une Allemagne défaite et privée de son empire y marque la fin de l'expression violente des luttes de classes, qui s'expriment désormais dans le cadre de la légalité bourgeoise. Le réformisme auquel se convertissent peu à peu les partis ouvriers s'accompagne, à mesure qu'on avance dans le

^{20.} En France, l'immigration, plus ancienne que dans les autres pays d'Europe occidentale, commence avec l'arrivée massive d'Italiens et de Polonais dans l'entre-deux-guerres. Progressivement francisée, cette immigration est remplacée dans les années cinquante par un afflux provenant de la péninsule ibérique. C'est aussi à partir de cette époque que la France accueille de plus en plus massivement, comme la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale et les pays du Benelux, des travailleurs originaires des colonies ou de la périphérie sous-développée du continent européen comme la Yougoslavie ou la Turquie.

siècle, d'une attitude plus ambiguë vis-à-vis des mouvements nationalistes qui commencent à agiter les empires coloniaux. Exploité et indirectement exploiteur, le prolétariat occidental exprime, à travers les discours de ses directions politiques, l'étendue de ses contradictions.

Cette conjonction de facteurs explique pourquoi le communisme n'a pu, malgré ses positions de principe égalitaires, construire une alternative cohérente à la culture de la suprématie. Il en offre au contraire une nouvelle version en attribuant au prolétariat des pays capitalistes la mission messianique de libérer le monde de l'oppression. Le communisme, sur ce chapitre, ne porte pas en lui de révolution culturelle.

Autour du nazisme

Si l'échec, au moins partiel, du communisme à faire entrer les périphéries coloniales du monde occidental dans le domaine des relations égalitaires confirme l'enracinement de la culture de la suprématie, le nazisme pose, lui, des questions d'un autre ordre. En quoi le génocide perpétré sous sa bannière peut-il être qualifié d'unique et pourquoi les Occidentaux lui donnent-ils ce caractère ? Pourquoi, au sortir de la guerre, ont-ils montré une telle stupéfaction lors de la « découverte » des crimes nazis ? Le nazisme fait-il, dans l'histoire de l'Occident, figure d'inventeur ou d'héritier? Doit-on le considérer comme un accident ou comme un aboutissement inscrit dans les possibles d'une histoire commencée des siècles auparavant, au temps de la limpieza de sangre espagnole, comme son apothéose monstrueuse mais logique? Allons un peu plus loin: l'entreprise d'extermination des juifs, des Tziganes et des « dégénérés » de tous ordres qui devaient disparaître de l'Europe du III^e Reich est-elle unique en ce qu'elle traduit une volonté programmée d'extermination, ou son unicité vient-elle seulement des formes qu'elle a prises ?

On a suffisamment souligné le caractère inédit de l'industrialisation du génocide par la mise en place d'une bureaucratie du crime chargée de gérer toute la chaîne menant aux camps de la mort, on a assez insisté sur l'extraordinaire sadisme des bourreaux hitlériens, pour que je ne m'étende pas ici sur ce qui fait l'originalité de la machine à tuer nazie. Mais l'acte génocidaire lui-même peut-il être qualifié de nouveauté dans l'histoire de l'Occident ? On a vu que, des plaines du Middle West américain au bush du Sud-Ouest africain, des fils de l'Europe ont usé sans aucun état d'âme de l'arme de l'extermination afin de faire place nette pour leur installation. On sait que de tels actes ont été légitimés ad nauseam par une longue théorie de penseurs honorables qui abusèrent des arguments de la supériorité de la race des conquérants et de la nécessité d'ouvrir de nouveaux espaces à leur vocation à l'expansion. En s'engageant sur une voie si abondamment défrichée avant eux, les théoriciens du nazisme n'ont guère eu le sentiment d'innover. Ils ont, certes, puisé leur inspiration chez les tenants les plus radicaux de l'eugénisme, mais on a vu que ces derniers n'avaient pas le monopole du discours sur la race. Les dirigeants des démocraties s'en sont aussi largement servis. En 1924, les États-Unis ont promulgué un décret sur l'immigration destiné à restreindre l'entrée des personnes « racialement inférieures ». En Grande-Bretagne et en France, l'exaltation des vertus de la race blanche, dans ses habits gaulois ou anglo-saxons, a continué pendant tout l'avant-guerre à servir de justification à la domination impériale.

Ni l'obsession de la pureté, ni la conviction de faire partie d'une humanité supérieure, ni la volonté de se tailler un espace « vital » ne peuvent donc être portées au crédit des inventions hitlériennes. Et ni l'intention génocidaire, ni les arguments employés pour la justifier ne font le caractère unique de la barbarie nazie. Qu'on ne se méprenne pas : mon propos n'est pas de « banaliser le mal ²¹ », il est de rappeler que le mal était depuis longtemps banalisé.

Hors les modalités pratiques de l'extermination, l'unicité du nazisme semble donc être due à deux faits : le passage à l'acte génocidaire en Europe même, et le caractère « inutile » de cet acte. En s'érigeant en sanctuaire de la civilisation, l'Occident s'est en effet convaincu que la barbarie lui est par essence étrangère, même s'il est fondé, par nécessité, à recourir à des méthodes qui lui ressemblent furieusement à l'encontre des « barbares » eux-mêmes. Rappelons la ligne de défense du gouvernement français devant les critiques provoquées en 1845 par les enfumades algériennes : « En Europe, un pareil fait serait affreux, détestable. En Afrique, c'est la guerre elle-même. Comment

²¹ Merci Hannah Arendt

voulez-vous qu'on la fasse ²² ? » Les génocides commis en Amérique ou en Afrique ont, par ailleurs, tous été « utilitaires » : il fallait libérer des espaces, ou briser définitivement la résistance des peuples conquis. On n'exterminait pas de gaieté de cœur, on y était contraint par le manque de place ou les réticences des autochtones à se soumettre à la férule du conquérant. Les nazis auraient, en quelque sorte, porté à un degré déraisonnable leur obsession de la pureté, fondée sur la conscience de la supériorité de leur race, en procédant à une extermination dépourvue de toute utilité, à un génocide gratuit. Faut-il en conclure avec Césaire que le nazisme n'a péché, aux yeux des Occidentaux, que parce qu'il a commis le crime de génocide au cœur même de l'Europe, et que c'est de cette transgression-là seulement qu'on a rendu l'Allemagne hitlérienne comptable ²³ ?

S'il paraît difficile de réduire à cette seule raison — encore qu'elle ait pesé très lourd — le caractère intolérable du nazisme pour la conscience occidentale, l'affirmation de Césaire doit mener à se pencher sur la façon dont les Européens ont tenté d'expliquer cette part maudite de leur histoire. Pendant les premières décennies de l'après-guerre, ils ont occulté le fait que la sinistre épopée hitlérienne pouvait en être la fille. Les héritiers de l'école de Francfort, Adorno et Horkheimer, sont alors les seuls à pousser les interrogations en questionnant la pensée des Lumières, remontant au-delà d'elle jusqu'à l'humanisme de la Renaissance pour y repérer, à l'inverse de ce qui s'y proclame, les signes d'un totalitarisme de l'intolérance. Ils restent longtemps les seuls à voir dans l'hitlérisme le résultat d'une filiation, et non une rupture ²⁴.

^{22.} Voir supra, p. 47.

^{23. «} On s'étonne, on s'indigne. On dit : "Comme c'est curieux ! Mais, bah ! C'est le nazisme, ça passera !" Et... on se tait à soi-même la vérité, que c'est une barbarie, mais la barbarie suprême, celle qui couronne, celle qui résume la quotidienneté des barbaries ; que c'est du nazisme, oui, mais qu'avant d'en être la victime, on en a été le complice ; que ce nazisme-là, on l'a supporté avant de le subir, on l'a absous, on a fermé l'œil là-dessus, on l'a légitimé, parce que, jusque-là, il ne s'était appliqué qu'à des peuples non européens ; que ce nazisme-là, on l'a cultivé, on en est responsable... Oui, il vaudrait la peine [...] de révéler au très distingué, très humaniste, très chrétien bourgeois du xx siècle [...] qu'au fond, ce qu'il ne pardonne pas à Hitler, ce n'est pas le *crime* en soi, le *crime contre l'homme...* c'est le crime contre l'homme blanc. » Les mots en italique sont soulignés par Césaire (Aimé Césaire, Discours sur le colonialisme, Présence africaine, Paris, 1955).

^{24.} Il ne s'agit pas d'aborder ici le débat sur le bien-fondé de la critique de la raison des Lumières par les représentants de l'école de Francfort, mais de signaler que la question de la généalogie du nazisme fut alors posée. Des penseurs — minoritaires — se sont inter-

De façon plus générale, les Européens ont mis du temps, et tous ne s'y résignent pas, à reconnaître que le génocide des juifs fut un passage à l'acte préparé par des lustres de haine religieuse et raciale, un long siècle de théorisation d'un antisémitisme laïque auquel toutes les familles idéologiques ont apporté leur pierre, et des décennies d'appels hystériques au meurtre des « ennemis du genre humain ». Ils ont progressivement admis que ces siècles d'accommodements avec la haine ont permis à la majorité de la population européenne de ne pas voir l'horreur qui se perpétrait sous ses yeux, de ne pas vouloir savoir ce qui se faisait, et aux dirigeants des grandes démocraties en guerre contre l'Allemagne de ne rien faire pour empêcher une extermination dont ils eurent très tôt les moyens de mesurer l'ampleur.

Mais, si les Européens semblent désormais majoritairement prêts à assumer cette responsabilité, une grande partie d'entre eux n'admettent pas encore que la multiplication — massivement acceptée — des massacres de masse et le recours au génocide 25 dans les régions du monde soumises à leur domination aient pu jouer un rôle dans la diffusion des théories nazies et faciliter l'acceptation du crime en Europe même. Ils mettent au compte d'une indifférence devant l'horreur la difficulté qu'éprouvent certains peuples ayant connu le pire de la cruauté coloniale à comprendre en quoi le nazisme est unique. Pire, hormis d'infimes minorités, ils ont expulsé ces massacres de leur mémoire, comme s'ils reprenaient à leur compte l'injonction de Renan : « L'oubli et je dirais même l'erreur historique sont un

rogés sur les mythes fondateurs de la modernité occidentale pour en expliquer les dérives. Voir, entre autres : Max HORKHEIMER et Theodor Adorno, *La Dialectique de la raison*, Gallimard, Paris, 1983.

^{25.} Sans, encore une fois, confondre les deux. Mais il semble impossible de refuser, comme le font encore un grand nombre d'intellectuels occidentaux, le terme de génocide pour qualifier, entre autres, l'extermination des Indiens d'Amérique. La version officielle de l'histoire des États-Unis admet elle-même, dans un résumé didactique que tout Américain ou tout touriste peut lire au musée d'Ellis Island à New York, que « la population autochtone américaine déclina d'environ cinq millions en 1500 à moins de 250 000 vers 1900 ». Si l'on admet que l'essentiel de ce « déclin » s'est opéré en à peine plus d'un siècle et que la volonté déclarée des conquérants d'éliminer une population gênante en est la cause première, il faut se demander pourquoi on refuse avec tant d'entêtement d'appeler cela un génocide. C'est ce que fait, après beaucoup d'autres, le philosophe français Christian Delacampagne en n'acceptant comme génocides que les massacres des Arméniens par les Turcs pendant la Première Guerre mondiale, l'extermination des Juifs pendant la seconde, et la tentative d'élimination des Tutsis du Rwanda en 1994 (Christian DELACAMPAGNE, Essai sur la banalisation du mal, Odile Jacob, Paris, 1998).

facteur essentiel de la création d'une nation ²⁶. » C'est ainsi qu'un historien français, en commentant un ouvrage d'histoire, pouvait — il n'y a pas longtemps — qualifier le XIX° siècle (1814-1914) de « relativement peu violent, si l'on songe aux carnages qui l'on précédé et qui l'ont suivi », mettant ainsi d'une seule phrase sous le boisseau les sanglantes aventures qui ont accompagné l'expansion européenne ²⁷.

Le traumatisme qu'a représenté pour les Occidentaux l'immense charnier légué par les nazis les a donc conduits à admettre une responsabilité collective dans le génocide des juifs européens, sans pour autant porter plus loin leur regard sur les retombées mortelles du discours sur la race. Cette prise de conscience incomplète a eu deux effets contradictoires : elle a démonétisé l'ensemble de l'argumentaire de l'eugénique raciale et rangé cette version du racisme au rang des opinions publiquement inavouables, mais sans modifier radicalement la nature du regard que l'Occident portait jusque-là sur l'autre non européen.

Ébranlements coloniaux

À partir de 1945, les Européens ne peuvent plus fonder la légitimité de leur suprématie sur leur supériorité génétique. Les nazis ont apporté la preuve que certains discours avaient la capacité de tuer, et la résistance à leur barbarie dans les pays occupés s'était levée — à côté des appels au sursaut patriotique — au nom de principes universalistes postulant l'équivalence absolue de tous les êtres humains. C'est également au nom de ces principes et pour défendre la liberté que les démocraties anglo-saxonnes ont mené la guerre contre l'Allemagne tandis que, de leur côté, l'Union soviétique et les partis communistes ont lutté contre elle en se réclamant du contenu émancipateur de l'universel prolétarien. Les vainqueurs d'une guerre au cours de laquelle des millions de personnes moururent d'être racialement « autres » se devaient donc de rejeter sans appel tous les discours sur

^{26.} Ernest Renan, conférence prononcée à la Sorbonne en 1882, in Œuvres complètes, op. cit. L'historien américain Scott Ellsworth, qui a travaillé sur le pogrom anti-Noirs de Tulsa en 1921, qualifie cette attitude de « ségrégation de la mémoire » (*The Economist*, 24 avril 1999).

^{27.} Alain CORBIN, « L'âge d'or de l'agressivité », Le Monde des livres, 13 novembre 1998.

l'inégalité des races. L'adoption, en 1948, de la Déclaration universelle des droits de l'homme s'est voulue l'expression solennelle de ce rejet. Et, de fait, le discours raciste connaît un recul dans les années suivant la guerre.

Un tel retournement ne sera pas sans conséquences sur l'évolution des rapports entre les métropoles et leurs colonies, la poursuite de l'occupation ne pouvant plus être justifiée par l'infériorité physique des colonisés. La prise de conscience occidentale garde toutefois un caractère inabouti. La majorité des populations européennes et nord-américaines continuent de mépriser les « non-blancs », des intérêts divers et puissants militent pour le maintien des empires, quitte à moderniser les modalités de leur exploitation. Cela conduit non à l'agonie, mais à la reformulation de la culture de la suprématie en des termes acceptables pour des consciences collectives plus convaincues que jamais, après la victoire sur la Bête, d'être les dépositaires de l'universel humaniste, tout en demeurant ancrées dans la certitude de leur supériorité.

À l'évolution, d'ailleurs contrastée, des discours répond toutefois la violence des faits. Une fois de plus, l'Occident, qui, pour oublier sa part d'ombre, se veut plus que jamais l'héritier des Lumières, fait preuve de cette fascinante schizophrénie qui marque son histoire depuis sa naissance à la modernité. Il chasse de son répertoire tout ce qui peut rappeler le racisme anthroposociologique des décennies d'avant guerre, laissant aux extrêmes droites l'exclusivité de cet héritage gênant. Mais on peut à la fois condamner les dérives de la pensée qui ont permis les charniers nazis et s'ériger en champions planétaires de la liberté en procédant, pour l'Europe, à une impressionnante série de massacres coloniaux, et en maintenant dans tout le sud des États-Unis un régime légal d'apartheid qui continue de n'octroyer aux nègres qu'un statut de sous-hommes et punit impitoyablement toute atteinte à la pureté de la race des maîtres.

Moins pragmatique que la Grande-Bretagne vite convaincue, au lendemain de la guerre, que l'heure de la décolonisation a sonné, la France s'illustre dès 1945 par la brutalité avec laquelle elle restaure son autorité sur l'empire tout en essayant de calmer, par quelques mesures cosmétiques, les frustrations des peuples colonisés. La liste est longue des sanglantes répressions qui ont marqué son refus obstiné d'abandonner ses possessions, des massacres de Sétif en 1945 à ceux de Madagascar en 1947, sans

parler des centaines de milliers de morts des guerres d'Indochine et d'Algérie ²⁸. Or ces massacres, les exactions qui les ont accompagnés, l'usage généralisé de la torture contre les nationalistes, ont lieu dans les quinze ans suivant la Seconde Guerre mondiale, alors que les Français gardent vif le souvenir des atrocités de l'occupation hitlérienne et que la France officielle exalte l'héroïsme de ses résistants. De De Gaulle aux socialistes qui dirigent nombre de gouvernements de la IVe République, ces massacres sont ordonnés par ceux-là mêmes qui se glorifient d'avoir libéré leur pays de l'oppression étrangère. Cet étrange dédoublement est explicable, outre l'alignement de la majeure partie de la classe politique française sur les positions des ultras du lobby colonial et l'extension de la logique de la guerre froide au traitement des mouvements nationalistes, par la permanence de l'infériorisation des peuples non européens, désormais accusés d'être aveugles aux progrès que leur apporte la tutelle des nations civilisées.

Si elle n'est plus fondée sur leurs caractères physiques, la hiérarchisation des peuples selon leur proximité d'avec la civilisation n'en continue pas moins de s'imposer avec la force qui fait les certitudes. Et la civilisation, elle, n'a pas changé de centre. C'est toujours d'Occident qu'elle diffuse ses bienfaits. Durant ces années, le discours de la suprématie s'adapte aux exigences imposées par les temps nouveaux qui s'annoncent en recentrant le champ de la supériorité occidentale sur ses dimensions techniques, scientifiques, économiques et culturelles.

Il n'y a plus de « peuples primitifs », encore que le terme ne disparaît pas encore du vocabulaire occidental. Ils laissent place aux « nations attardées » dont les élites devraient comprendre qu'elles n'ont rien à gagner à vouloir rompre le lien qui les rattache à leurs tuteurs. Le fait, d'ailleurs, qu'elles ne le comprennent pas et s'acharnent à réclamer des indépendances pour lesquelles elles ne sont pas encore « mûres » est une preuve de leur absence de discernement et du caractère inachevé de leur conversion au progrès. Avec celui de l'ingratitude, le thème du manque de maturité des peuples colonisés revient comme une antienne dans la plupart des discours des tenants de l'ordre colonial. Lors d'une entrevue, le 26 juin 1947, avec Ferhat Abbas

^{28.} Voir Yves Benot, Massacres coloniaux. 1944-1950. La IV République et la mise au pas des colonies françaises, La Découverte, Paris, 1994.

venu lui présenter son projet de république algérienne fédérée avec la France, le président français Vincent Auriol répond : « Vous n'avez jamais été un État et on vous a délivrés de la servitude. [...] D'ailleurs vous-même, vous êtes le symbole vivant de ce qu'a fait la France. Vous êtes nourri de notre propre lait et de notre propre culture, ainsi que tous ceux qui voudraient aujourd'hui rompre l'unité française. Mais sans la France, que ferez-vous, que voulez-vous ²⁹? » De Gaulle, lors d'une visite quelques mois plus tard à Alger, affirme pour sa part : « Les bons Français entendent que la France continue son œuvre dans l'intérêt de tous les Algériens ³⁰. »

Comme si le stock des justifications de la suprématie n'était pas inépuisable, l'argument, vieux comme les premières conquêtes, du devoir d'accompagner les peuples dans l'enfance jusqu'à l'âge adulte avant de les affranchir de la tutelle retrouve une nouvelle jeunesse au seuil du grand mouvement de décolonisation. Nombre de partisans de cette dernière, tout en étant favorables pour des raisons de justice à l'émancipation des peuples opprimés, ne sont pas sûrs non plus que ces derniers aient acquis la « maturité » nécessaire à la prise en charge de leur destinée. Ainsi Paul Ricœur, un des premiers intellectuels français à prendre parti pour l'indépendance des colonies, un des premiers aussi à affirmer que « la faute originelle de la colonisation a précédé toutes les agressions unilatérales des indigènes », défend l'aspiration à la liberté des colonisés dans une phrase non dépourvue d'ambiguïté : « L'exigence, même prématurée, de liberté a plus de poids moral que toute l'œuvre civilisatrice des colonisateurs 31. »

Les primitifs n'existent plus, ou seulement à l'état de vestiges d'un autre âge, mais la peur du sauvage n'a pas disparu pour autant. La violence des réactions nationalistes à la brutalité des répressions est couramment expliquée par la sauvagerie de peuples chez qui la civilisation n'aurait encore que la minceur d'un vernis. Les massacres bien réels d'Européens lors des événements du 8 mai 1945 à Sétif ou ceux de Saïgon en septembre de la même année sont considérés par une majorité de

^{29.} Vincent Auriol, Journal du septennat, tome 1, Armand Colin, Paris, 1970.

^{30.} Discours du 23 octobre 1947, in Charles DE GAULLE, Discours et messages, tome 2, Plon, Paris, 1970.

^{31.} Cité par Yves Benot, Massacres coloniaux. 1944-1950, op. cit.

la presse et de l'opinion françaises comme la preuve que ceux qui les commettent restent incapables de dompter leur vraie nature. Seule une minorité d'intellectuels met en relation les deux violences de l'occupé et de l'occupant. La présence, à partir des années cinquante, d'une population de plus en plus nombreuse venue de ce qui reste des empires ou des territoires qui en firent partie — indienne, pakistanaise et caraïbe en Grande-Bretagne, algérienne et antillaise en France — redonne en outre vigueur à un argumentaire raciste un temps déstabilisé par les recompositions de l'après-guerre. On y reviendra.

Le temps des doutes

Ainsi, durant ces années d'après guerre, la culture de la suprématie se transforme sans disparaître et continue de bénéficier de tous les canaux qui lui conservent le statut de culture populaire. Le rapport à l'autre des Occidentaux ne change-t-il donc pas en ces années où le monde change ? Il n'a jamais, de fait, autant évolué qu'au troisième quart du xxº siècle. Car, s'ils gardent une conscience aiguë de leur supériorité, si leurs écoles continuent de véhiculer des certitudes qu'elles voudraient éternelles, si le monde reste peuplé d'êtres « peu évolués », l'autre fait irruption au cœur même de l'Occident. Il se met à exister non pas, comme aux siècles passés, en tentant sans succès de résister à la terrible force de frappe des conquérants, mais en reprenant une initiative historique depuis longtemps perdue et usant, pour ce faire, d'une langue intelligible par les maîtres.

L'autre existe car il parle désormais le même langage. Certes, l'Inde se caractérise toujours par ses multitudes affamées, mais Gandhi et Nehru s'adressent en égaux à Mountbatten. La Chine exotique des mandarins et des seigneurs de la guerre disparaît sous les portraits de Marx et de Lénine. L'Afrique et le Maghreb « profonds » restent incompréhensibles, mais N'Krumah cite Locke et Bourguiba Auguste Comte. Aimé Césaire enjoint aux poètes nègres de « marronner » 32 la langue française et Kateb

^{32.} En pleine polémique poétique avec Aragon, Césaire écrit, dans un poème intitulé « Réponse à Depestre poète haïtien » : Laisse leur/le ronron de leur sang à menuets l'eau fade dégoulinant/le long des marches roses/.../ marronnons-les Depestre marronnons-

Yacine, s'en emparant comme d'un « butin de guerre », la fait sienne pour écrire *Nedjma*. Aux États-Unis, les nègres brandissent la Constitution pour réclamer leurs droits, forcent la porte des autobus et des universités, clament qu'ils sont égaux et disent rêver d'une Amérique qui les accueillerait comme des citoyens. Des poètes, des romanciers, des polémistes, des philosophes, des politiques, nés sous la colonisation dans l'immense ceinture des tropiques, se mettent à demander des comptes et exigent la liberté au nom des droits que l'Occident s'enorgueillit d'avoir inventés. Des intellectuels de ce qui deviendra le tiers monde s'étaient déjà manifestés avant la Seconde Guerre mondiale. Mais c'est après 1945 qu'ils sortent réellement de la confidentialité.

On analysera plus loin l'immense malentendu engendré par l'illusion occidentale d'avoir produit du même. Mais, pour l'heure, les intellectuels d'Europe et d'Amérique du Nord, ou du moins un grand nombre d'entre eux, découvrent qu'ils ont fait école et se mettent à écouter ceux qui parlent comme eux pour dire des choses différentes et annoncer la fin du temps de la soumission. En un mélange de fierté, puisque ces hommes nouveaux sont leurs élèves, et de remords d'avoir si longtemps méconnu les histoires et les cultures qu'on leur fait découvrir, ces intellectuels prennent fait et cause pour les luttes que mènent dans les années cinquante les sujets soulevés d'empires à l'agonie puis, dans les années soixante, pour la construction des jeunes États délivrés, souvent par le recours aux armes, du joug colonial. Là aussi, les malentendus seront légion, on ne s'en aperçoit pas encore.

Pour la première fois depuis des siècles, les certitudes vacillent. Un immense mouvement de doute s'empare d'une partie non négligeable de l'intelligentsia occidentale devant la lame de fond qui se lève sous ses yeux. Il ne s'agit plus pour elle de critiquer les seules modalités d'une expansion planétaire inscrite à l'actif de son histoire, mais d'en récuser le principe même en affirmant devant l'opinion que la domination ne saurait se draper d'aucune légitimité, et de s'incliner devant l'humain qu'elle reconnaît en l'autre. Pour la première fois depuis son invention, l'homme universel cesse d'être une abstraction commode dont

les/comme jadis nous marronnions nos maîtres à fouet/.../ fous-t'en Depestre fous-t'en laisse dire Aragon... » (*Présence africaine*, nouvelle série nº 1-2, avril-juillet 1955).

les contours varient au gré des intérêts des hommes concrets occidentaux, pour revêtir les multiples visages de l'espèce humaine.

Les temps changent, assurément. On découvre de grands écrivains venus d'un ailleurs qu'on ne soupçonnait pas. Sartre écrit pour l'ouvrage emblématique de Frantz Fanon, *Les Damnés de la terre* ³³, une préface qui met les « vieux forfaits recuits » de l'Europe en accusation. Des historiens comme Basil Davidson rendent à l'Afrique son histoire ³⁴ en la faisant naître « avant les Blancs ». Animés d'un mélange d'internationalisme dont les communistes se sont faits les champions ambigus, de sympathie pour des peuples qui semblent naître à la liberté, de conviction aussi que les nations qui se construisent ont « tout à apprendre » d'eux, nombre de militants occidentaux vont se mettre à leur service

Le moment de la décolonisation représente une rupture dans l'histoire de l'Occident, même s'il écrase toujours le monde de sa puissance et n'est pas près de quitter le sommet d'une hiérarchie planétaire dont il a, seul, fixé les règles. Pour la première fois depuis la Renaissance, il est contraint à des replis et voit se redessiner la carte du globe sans être à l'origine de ces modifications. Pour la première fois, une élite intellectuelle et politique non « traditionnelle » émerge de ce qu'on commence à appeler le « tiers monde » et clame sa volonté d'organiser ce dernier hors de la tutelle occidentale. Pour la première fois enfin, les mots dont l'Occident se sert depuis des siècles pour habiller sa mainmise sur le monde du manteau de la vertu se retournent contre lui. Ses sujets en ont appris l'usage et, en y croyant ou en les manipulant à leur tour, ils en ont fait les armes de leur libération.

On conçoit que de tels bouleversements conduisent une partie des Occidentaux à en prendre acte en révisant leurs certitudes. Ceux-là admettent devant l'évidence que d'autres qu'eux ont des droits et sont légitimement fondés à en réclamer l'exercice. Chemin faisant, nombre d'entre eux ne se contentent plus de reconnaître l'humain en l'autre, ils y voient peu à peu un égal. Contrairement à leurs précurseurs qui, entre les deux guerres mondiales, ne touchaient qu'un public restreint par leurs

^{33.} Frantz Fanon, Les Damnés de la terre, Maspero, Paris, 1961.

^{34.} Basil DAVIDSON, L'Afrique avant les Blancs, PUF, Paris, 1962. L'ouvrage est paru en anglais en 1959 sous le titre Old Africa Rediscovered.

violentes dénonciations ou leurs descriptions sans indulgence des effets de l'hégémonie occidentale, des surréalistes à André Gide ou à Albert Londres, la mise en cause des anciens dogmes cesse d'être confidentielle pour devenir le fait de groupes, sinon majoritaires, du moins assez nombreux pour être largement entendus.

Il faut prendre la mesure de ce qui apparaît alors, à juste titre, comme une révolution. Certains se demandent pourquoi il a fallu attendre si longtemps pour reconnaître l'égal dans l'autre et s'interrogent sur la responsabilité collective, dans ce déni de droit, d'une Europe jugée d'autant plus sévèrement qu'ils se sont mal remis de ses dérives totalitaires. Jamais le doute n'avait été aussi profond. Jamais, depuis les Lumières, l'Occident n'avait si intensément questionné son rapport au monde ou, plutôt, son incapacité à entretenir avec le reste du monde des rapports qui ne soient pas fondés sur la sujétion. Mais, contrairement à l'époque des Lumières, le doute qui s'installe au cœur de la machine intellectuelle occidentale est cette fois-ci le fruit d'une confrontation directe avec l'autre.

Les penseurs des XVII^e et XVIII^e siècles s'étaient avant tout occupés de contester la légitimité divine des pouvoirs monarchiques et de créer pour ce faire un homme qui fût homme avant d'être croyant et sujet de son souverain. La naissance, nécessaire au monde nouveau dont ils jetaient les bases, d'hommes désormais « libres et égaux en droit » les conduisit à considérer le sort de ceux que l'on rejetait hors de cette liberté et de cette égalité et, pour certains d'entre eux, à contester les raisons de ce déni. Mais l'autre ne possédait alors d'autres habits que ceux du « nègre de Surinam 35 », et ni Louis Delgrès ni Toussaint Louverture ne parvinrent à modifier en Europe et chez ses dignes fils d'Amérique l'image qu'on en avait. Près de deux siècles plus tard, la démarche est inverse et le traumatisme plus grand. Les hommes des Lumières votaient de leur propre initiative la liberté d'un monde qui leur appartenait. Les Occidentaux des années cinquante et soixante doivent consentir à ce que d'autres arrachent la leur.

De la même manière que le bouillonnement des Lumières a entamé un nouveau chapitre de l'histoire de l'Occident, les

^{35.} Voir l'épisode de la rencontre avec le nègre de Surinam dans le *Candide* de Voltaire.

recompositions du monde dont le troisième quart du XX^e siècle est le théâtre inaugurent une période dont on ne sait encore vraiment comment il faut la lire. Ont-elles annoncé la fin d'une hégémonie dont l'Occident a du mal à prendre acte et dont il tente avec un succès relatif de prolonger les effets ? Ou ont-elles seulement ouvert, en modifiant la géopolitique planétaire, une nouvelle ère dans la longue histoire de sa suprématie ? Cette dernière a-t-elle simplement changé de modalités pour répondre aux évolutions du monde et s'adapter à leurs exigences, ou faiblit-elle devant les volontés multiples et désordonnées d'v mettre fin? En d'autres termes, les deux décennies durant lesquelles la carte du monde se redessine constituent-elles une sorte d'interrègne au cours duquel l'Occident est contraint de céder du terrain avant de le reprendre plus tard sous d'autres formes, ou l'aube chaotique d'une époque où il serait en train de perdre la main? La suite de ce livre tentera quelques réponses à ces questions. Ce moment de transition — entre deux modalités successives d'une seule hégémonie ou entre deux époques différentes de l'histoire des hommes — fut, en tout cas, propice au doute.

Des messies de rechange ?

L'Europe et l'Amérique de l'après-guerre se posent des questions. La génération suivante va plus loin. Non contente de ne plus vouloir se battre pour ce qu'on appelle alors l'impérialisme, dont elle se proclame l'ennemi le plus implacable, une partie de la jeunesse occidentale des années soixante-dix va chercher ses idoles chez les anciens peuples inférieurs. Elle brandit les portraits de « l'oncle Hô » dans ses défilés, ses franges les plus radicales vont apprendre ce qu'elles croient être la révolution dans les camps palestiniens, et ses maîtres à penser s'appellent Mao Tsé-toung ou Angela Davis. Des commandos germano-palestiniens détournent des avions et des Japonais mitraillent, au nom d'un avenir meilleur, des touristes à l'aéroport israélien de Lod ³⁶. Ce qu'on appelle alors le « tiersmondisme » est à son zénith.

^{36.} Je n'ai pas fait mention jusqu'ici du Japon. L'évolution du seul pays riche et développé non occidental a donné lieu, on le sait, à bien des interprétations. Ce qui l'exclut de

Mais qu'a signifié ce paroxysme de la remise en question et dans quel contexte a-t-il pris place? Une fois de plus, les paradoxes sont légion durant ces décennies où les fils adorent ce que les pères avaient brûlé, mais durant lesquelles, aussi, les pères et les fils veulent recréer l'autre à leur image et semblent n'avoir accepté son émancipation qu'à condition qu'il suive en tout leurs traces et ait comme seule aspiration de devenir le même.

Ce désir prend deux formes. Contemporains l'un de l'autre, le messianisme tiers-mondiste et la théorie des étapes du développement, qui semblent à première vue antinomiques, sont en effet davantage les deux déclinaisons d'une même tendance à s'approprier l'autre que l'expression d'une nouvelle contradiction de l'Occident. Comme toujours, certes, la réalité échappe en partie aux classifications dans laquelle on veut la faire entrer pour en saisir le sens. Le tiers-mondisme n'a été pensé par aucun Machiavel cherchant sciemment à imposer aux peuples du Sud sa version du sens de l'histoire. En rupture avec des partis communistes surtout soucieux de faire oublier leurs erreurs passées en portant au pinacle les régimes du tiers monde « à orientation socialiste », les jeunes révoltés de la prospérité occidentale ont soutenu ou, pour certains, rejoint les guérillas des tropiques en croyant participer à l'avènement planétaire du bonheur. Les théories dominantes du développement ont été faites, aussi, de tâtonnements successifs et de la conviction que nul n'était condamné à demeurer sous-développé. Mais s'attarder un instant sur ces deux chapitres des rapports dits « Nord-Sud » permet de saisir, au-delà du foisonnement des idées dans ces années fécondes et des rêves dont elles furent habitées, la force des certitudes d'une intelligentsia occidentale

mon propos, c'est qu'il n'appartient pas à l'Occident et ne fait pas partie de son histoire. Une partie de sa propre histoire s'est même forgée contre ce dernier. La mémoire et la conscience collectives des Japonais ont puisé à d'autres sources et construit d'autres épopées. Quant aux desseins impérialistes nippons, ils se sont déployés — comme ceux de la Chine — à l'intérieur des limites de l'Asie orientale et n'ont jamais caressé de rêves planétaires. Les expansionnismes asiatiques sont restés des impérialismes régionaux. L'existence au Japon, dans les années soixante et soixante-dix, d'une des extrêmes gauches les plus radicales du monde développé s'explique d'abord par une série de causes locales. Mais, comme la jeunesse européenne et américaine, elle s'est rebellée contre l'avenir privé de rêves inscrit dans le projet marchand de société de consommation, et s'est convaincue que l'on pouvait « réunir en un même combat ceux qui se révoltaient contre la richesse et ceux qui luttaient contre la misère », pour reprendre l'expression du cinéaste Chris Marker (dans son film Sans soleil, Paris, 1982).

persuadée de posséder « naturellement » le monopole de la pensée. La révolution comme le développement ne pouvaient donc être à ses yeux que des histoires mimétiques de celle de l'Occident.

Depuis la fin de la guerre, le prolétariat occidental s'est embourgeoisé. Durant les « trente glorieuses » qui ont suivi le second conflit mondial, les rêves de justice sont en partie devenus réalité grâce à la mise en place en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord des politiques de welfare. La soif de mieux-être a trouvé à s'étancher dans la démocratisation de la consommation, qui rend les désirs accessibles et fait apparaître les inégalités moins insupportables en uniformisant les modes de vie. Le prolétariat a désormais quelque chose à perdre et préfère élargir ses conquêtes matérielles plutôt que de se risquer dans des aventures hasardeuses. L'ordre issu du clivage Est-Ouest est d'ailleurs là pour l'en dissuader. Dans la partie orientale de l'Europe, les peuples se sont vu imposer un socialisme « réalisé » censé répondre à leurs aspirations, et que la glaciation soviétique leur interdit de remettre en cause. La révolution n'est plus nulle part à l'ordre du jour. Seules les femmes, qui investissent comme elles ne l'ont jamais fait l'espace public et livrent en ce temps-là des combats décisifs, pourraient employer ce mot pour qualifier les changements qu'elles conduisent.

Puisque les masses des pays riches semblent vouloir améliorer leur sort en ne réclamant plus que des réformes, puisque les seuls changements de nature révolutionnaire ont lieu au sud du monde depuis 1945, les cadets renversent à partir des années soixante le postulat communiste de l'entre-deux-guerres en désignant les « damnés de la terre » du tiers monde comme les nouveaux porteurs d'un élan révolutionnaire bien essoufflé dans les vieilles métropoles ouvrières. La seule révolution de cette époque à avoir lieu en Occident, celle qui renverse au Portugal en 1974 le dernier avatar européen du fascisme, semble leur donner raison. Car c'est en combattant les maquis bissau-guinéens, en lisant Amilcar Cabral et en approchant les dirigeants cap-verdiens, angolais et mozambicains des luttes de libération, que les capitaines portugais ont fait leurs classes politiques. Ses principaux acteurs ont alors souligné que la « révolution des œillets » a commencé en Afrique, au contact d'une nouvelle génération d'idéologues africains auxquels les lie souvent une réelle complicité.

Mais ce changement de perspective n'équivaut pas, comme on a pu le croire, à la reconnaissance de la capacité des peuples du Sud à retisser les fils de leur histoire. Car ils sont investis d'une vocation messianique à condition que leurs avant-gardes ne s'écartent pas des grilles de lecture et des principes d'organisation définis par les pères fondateurs. Les faits ont, certes, imposé qu'on les aménage. La réalité chinoise et sa théorisation par les dirigeants autochtones du parti communiste ont ainsi hissé la paysannerie au rang d'acteur majeur de la geste révolutionnaire. De même, après que les luttes de libération nationale ont été regardées avec la plus vive suspicion par les responsables de l'Internationale quelques décennies auparavant, elles sont légitimées grâce à leur transmutation en « étape nationale » du processus révolutionnaire par des théoriciens marxistes des années soixante et soixante-dix qui, faute de trouver beaucoup d'authentiques révolutions à se mettre sous la dent, entretiendront une confusion constante entre deux types de combats aux logiques pourtant fort différentes. Le label de révolutionnaire attribué *a posteriori* à la guerre algérienne de libération, puis à la lutte palestinienne pour une existence nationale, est le meilleur exemple de cette confusion.

Il faudra revenir sur l'instrumentalisation, par une partie des élites des pays concernés, de cette obsession mimétique et sur les dividendes qu'elles ont pu en tirer. Contentons-nous pour l'heure de rappeler le désir de la gauche occidentale de débusquer partout des partis d'avant-garde dans lesquels elle pouvait placer ses espoirs révolutionnaires. Sa manie de qualifier, pour ce faire, les mouvements hégémoniques de libération de « seul représentant légitime » des peuples en question a contribué à faire le lit des partis uniques postcoloniaux.

On touche ici à l'un des drames des pays du Sud décolonisés : pendant que les social-démocraties euro-américaines se disqualifiaient — de l'Algérie au Vietnam — dans la conduite des guerres coloniales ou impérialistes, les mouvements de libération, transformés après les indépendances en constructeurs d'États, ont trouvé leurs plus solides soutiens extérieurs dans la fraction des élites occidentales en rupture avec les « libertés formelles » de la « démocratie bourgeoise », coupable à ses yeux de trop de crimes, dont celui de la colonisation. Au nom d'exigences jugées prioritaires, ces gauches radicales ont fermé les yeux sur les hold-ups politiques opérés par ceux qu'elles

croyaient être leurs protégés et sur leurs violations de droits dont elles bénéficiaient elles-mêmes tout en les jugeant secondaires. Dans leurs habits communistes, trotskistes ou maoïstes ³⁷, elles ont tenté, deux décennies durant, de faire la révolution par procuration.

L'échec, comme on pouvait s'y attendre, a été patent. La fin des rêves révolutionnaires, rapidement transformés en cauchemars dans nombre de pays du Sud, n'a pourtant pas provoqué le questionnement que l'on pouvait espérer sur le sens réel du rôle rédempteur attribué aux peuples du tiers monde. Leur incapacité à devenir les mêmes ayant déçu les espoirs mis en eux, ils ont été expulsés du politique et relégués dans les sphères du développement et de la charité.

Le cas particulier de l'Amérique latine confirme ce constat. C'est à dessein que je n'ai pas encore cité, parmi les idoles exotiques de la jeunesse occidentale, Fidel Castro et Che Guevara. Car l'Amérique ibérique, à la fois familière et lointaine, dispose d'un statut particulier dans la conscience occidentale. Les modalités de son accession à la souveraineté, proclamée dans les premières décennies du XIX^e siècle sous l'étendard des Lumières, ont été plus proches de la scission entre les États-Unis et la mère patrie britannique que des indépendances de la seconde moitié du xxº siècle, et ont installé durablement au pouvoir des élites originaires des métropoles. « Aire métisse, polyculturelle et multiraciale, l'Amérique ibérique saisit l'occasion de la Révolution française pour devenir d'un seul coup moderne, progressiste et occidentale, en laissant derrière elle la "barbarie" espagnole, indienne et noire ³⁸. » Ces élites blanches, démographiquement minoritaires plus on s'éloigne du Cône sud mais partout politiquement et économiquement hégémoniques, ont continué de regarder l'Europe, avant de se tourner aussi vers les États-Unis, comme leur patrie spirituelle. Les poussées

^{37.} Puisant une partie de leur argumentaire dans le messianisme tiers-mondiste qui faisait fureur à l'époque, tirant leur inspiration de la fascination exercée sur eux par une version dure du marxisme-lefinisme élaborée hors d'Europe, complètement décalés par rapport à la réalité de leurs propres pays, les mouvements maoïstes ont représenté l'expression la plus achevée des fantasmes révolutionnaires occidentaux. Leur très faible longévité historique apporte la preuve de leur totale absence d'enracinement dans les pays occidentaux eux-mêmes.

^{38.} Carlos Fuentes, « Révolution : Annonciation », in L'Amérique latine et la Révolution française, La Découverte/Le Monde, Paris, 1989.

indigénistes d'une partie des intellectuels n'ont pas empêché les échanges transatlantiques de jouir d'un quasi-monopole dans la formation de la pensée. L'intelligentsia occidentale a toujours su gré aux Latino-Américains de faire preuve d'une telle fidélité, d'être ce « visage permutable de l'Occident ³⁹ », et les a payés de retour en les adoptant.

Cette longue histoire d'intimité fait que les révolutionnaires occidentaux des années soixante sont en terrain intellectuel connu en Amérique latine tout en satisfaisant leurs rêves d'exotisme, et les révolutionnaires latino-américains souvent plus proches de leurs cousins européens que de leurs compatriotes « indiens, noirs, créoles, métis, mulâtres et de mille autres nuances intermédiaires 40 ». D'aucuns, mais c'est une autre histoire, ont vu dans ce décalage une des raisons de l'échec des guérillas des années soixante. Cette « occidentalité » latinoaméricaine a tissé entre les deux rives de l'Atlantique des solidarités d'un autre ordre que celles qui s'esquissaient avec les autres continents du Sud. Ainsi, le coup d'État de 1973 au Chili et la chute du gouvernement de Salvador Allende furent percus comme un événement pratiquement intérieur à l'Occident, de même que la lutte de la gauche brésilienne contre la dictature. Et les intellectuels fuyant les répressions militaires furent recus à bras ouverts par leurs homologues occidentaux.

En fait, pour ces derniers, la fracture Nord-Sud ne fut jamais ici géographique mais coupe en deux les sociétés. Sans le formuler ni même le percevoir clairement, ils ont intégré les élites latino-américaines dans la lecture politique de l'histoire et rejeté leurs multitudes colorées dans les champs développementaliste et caritatif, comme ils l'ont fait des Africains puis des Asiatiques, une fois passée l'illusion de leur messianisme rédempteur. L'engouement de la jeunesse occidentale pour le romantisme révolutionnaire incarné par le Che a représenté une sorte d'absolu de cette illusion : elle a chéri son double dans les barbudos des maquis tout en croyant aller vers l'autre.

^{39.} Ibid.

⁴⁰ Ibid

Un modèle d'économie

Le versant économique de ce désir de réduction de l'autre à soi, par quoi s'exprime à cette époque la culture de la suprématie, semble à première vue plus lisible. Bien qu'elles diffèrent profondément en proposant du sous-développement des lectures antinomiques, les écoles libérale et marxiste se rejoignent pour offrir aux pays dits sous-développés des solutions exclusivement puisées dans l'expérience occidentale, et leur tropisme économique les rapproche plus que leurs divergences ne les séparent. Toutes deux résument le développement dans la croissance économique; et elles en ont une vision purement quantitative dont on mesurera bien tard les conséquences.

La théorie, dite rostowienne ⁴¹, des étapes de la croissance pousse jusqu'à la caricature l'obsession mimétique. Le développement étant supposé être un processus historique essentiellement linéaire, chaque pays franchirait à peu près les mêmes étapes pour parvenir *in fine* à l'état développé. Les États sous-développés n'ont donc qu'à mettre leurs pas dans ceux des nations qui les ont précédés sur cette voie unique et les suivre en tous points pour atteindre à leur tour, à une échéance qui n'est pas spécifiée, le stade auquel sont parvenus les pays industriels. Mieux, ils auront la chance d'aller plus vite que ces derniers puisqu'ils peuvent bénéficier de la diffusion de leurs acquis pour accélérer la phase de croissance et d'accumulation censée les préparer au « décollage ».

Les avatars de cette théorie, comme le dualisme d'Arthur Lewis pour qui le secteur traditionnel, coexistant dans les économies sous-développées avec un secteur moderne, est inéluctablement appelé à être phagocyté par ce dernier, n'en infirment pas la logique ⁴². Il n'y a qu'un modèle, et le monde non développé n'a d'autre alternative que de se ranger sous sa bannière.

La théorie étapiste, qui présente en outre l'inestimable avantage de dédouaner les pays industriels de toute responsabilité dans le phénomène du sous-développement et d'évacuer de la

^{41.} Walt Whitman Rostow, *The Stages of Economic Growth. A Non Communist Manifesto*, 1960 (trad. française: Seuil, Paris, 1963).

^{42.} Arthur Lewis, Economic Development with Unlimited Supplies of Labour, The Manchester School of Economic and Social Studies, 1954.

marche de l'histoire toute dialectique du conflit, a été plébiscitée par les organisateurs de l'énorme machinerie de l'aide au développement qui s'est mise en place dans les années soixante. C'est sur elle que les agences internationales et les États occidentaux ont construit leurs politiques d'assistance, à l'origine d'un certain nombre d'aberrations dont on sait aujourd'hui ce qu'elles ont pu coûter. Cette vision de l'évolution, qui ne voit dans le sous-développement qu'un retard chronologique sur le développement, transpose en fait, sans y changer grand-chose, l'évolutionnisme du XIX° siècle à la sphère de l'économie.

De même que ses penseurs ont fait de la civilisation occidentale le modèle de l'humanité et se sont autoproclamés les conducteurs éclairés des peuples non évolués, les économistes libéraux des années soixante n'imaginent pas pour les pays sous-développés d'autre avenir que celui proposé en exemple par le monde industriel. Ils ne conçoivent pas non plus que les histoires particulières puissent tracer d'autres voies d'accès à la modernité que celle empruntée par les États occidentaux. Là encore, ils se montrent fidèles aux théoriciens qui, dans d'autres champs de la pensée, les ont précédés. Car l'impossibilité de penser la pluralité des formations sociales et des cultures, donc la diversité des modes d'entrée dans la modernité, se situe dans le droit fil de l'affirmation de l'inexistence historique des peuples jugés non évolués.

Pour les marxistes et leurs enfants plus ou moins légitimes qu'ont été les dépendantistes, le sous-développement est un produit du développement, donc un moment historique autonome et non une phase par laquelle passeraient inéluctablement toutes les régions du globe. Les économistes marxistes et leurs épigones, dont les chefs de file ont été les Latino-Américains de la CEPAL (Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine, dont les deux penseurs les plus influents furent Raul Prebisch et Celso Furtado), se situent hors de la filiation évolutionniste mise au goût du XX^e siècle par leurs homologues libéraux. Pour eux, le préalable à la sortie du sous-développement est une redéfinition radicale des rapports économiques mondiaux qui mettrait fin aux logiques de dépendance et d'inégalité structurant les relations Nord-Sud. La notion de rattrapage, inhérente aux stratégies élaborées sous l'égide de la pensée libérale, ne figure pas explicitement au premier rang des préoccupations des théoriciens de la dépendance. Elle n'est pourtant pas absente de leur corps de doctrine. Car s'ils font de la lutte contre les moutures contemporaines de l'impérialisme une condition de l'entrée dans la modernité économique, leur lecture de cette dernière ne diffère guère de celle de leurs adversaires idéologiques.

Décliné sur le mode libéral ou socialiste, le modèle reste unique et l'avenir du monde est dessiné sous les traits d'une société industrielle régie, selon l'affiliation politique, par le marché ou par l'État. La référence soviétique, fondamentale dans l'école marxiste et qui a imprégné la plupart de ses avatars développementalistes, accentue le biais industrialiste de la théorie. L'URSS est en effet proposée en exemple comme le cas parfait du « raccourci historique » réussi. Nation sous-développée jusqu'au début du xxº siècle par rapport à l'Europe capitaliste, elle a connu en une génération à peine un processus d'industrialisation accélérée et de construction de l'État moderne dans un milieu historique paysan. La seule alternative à la voie capitaliste est donc représentée par un pays où le processus d'industrialisation a été plus tardif mais plus rapide que dans les patries européennes et américaine du capitalisme industriel, et qui se veut le symbole même du rattrapage. Quelle qu'ait pu être la pertinence de certains de leurs postulats, les stratégies assises sur la substitution aux importations, longtemps dominantes dans les grands pays du tiers monde, et leur variante fondée sur la création d'« industries industrialisantes », attestent de la force d'un modèle qui a marginalisé, en les folklorisant, toutes les réflexions alternatives, qu'elles soient issues du creuset libéral ou de la galaxie socialiste.

Fort peu questionnée jusqu'au début des années quatre-vingt — et l'on peut voir dans cette assurance un degré de parenté supplémentaire entre les deux versants antagoniques de la théorie économique occidentale —, la pensée sur le développement a donc entièrement reposé sur la négation de l'existence historique des populations des pays dits sous-développés. Il fallait dès lors répondre aux défis contemporains auxquels ce matériau brut était confronté en l'engageant à suivre les traces de l'Occident, plus que jamais convaincu d'être l'incarnation d'un progrès à vocation universelle. À cette aune-là, les pays du Sud les plus méritants ont toujours été ceux qui ont fourni les efforts les plus grands pour coller au modèle. Pour les tenants du socialisme industrialiste étatique censé être l'agent du raccourci historique,

l'Algérie, copie la plus disciplinée possible, fut portée au pinacle jusqu'à ce qu'elle s'effondre. Les versions successives du libéralisme saluèrent quant à elles les miracles à éclipses asiatiques ou latino-américains, en ne voyant dans les causes de leurs performances que ce qu'elles voulaient bien y voir. Ni les uns ni les autres n'aperçurent, chez leurs disciples obéissants, l'histoire qui était à l'œuvre et les dynamiques souterraines qui métamorphosaient de l'intérieur le modèle.

Jusqu'à ce que les évidences deviennent aveuglantes et que le tiers monde se révèle décidément bien incapable de reprendre le flambeau de la révolution ou de reproduire à l'identique, en moins d'une génération, une évolution qui s'était étalée sur des siècles chez le modèle.

Commence alors en Occident le temps de la déception. Ses penseurs, ses économistes, ses développeurs, qui s'étaient taillé des habits de Pygmalion, s'aperçoivent que l'élève est rétif et qu'il applique moins facilement qu'on ne l'avait espéré les recettes tirées de leur enseignement. Ce constat alimente à partir des années quatre-vingt une nouvelle réflexion fondée sur le postulat que le développement ne peut être enfermé dans les carcans qu'on lui a fabriqués, que les facteurs endogènes ne peuvent en être expulsés et qu'il relève plutôt d'une sorte de bricolage dont on ne maîtrise pas les résultats.

Comme au temps de la décolonisation, la propension à l'autonomie des espaces non occidentaux contraint une partie de l'intelligentsia à faire retour sur quelques certitudes et sur les erreurs qu'elles ont pu engendrer. Un tel mouvement, cependant, est loin d'être majoritaire. Au contraire, le changement général de décor des années quatre-vingt met un terme aux interrogations dont l'époque précédente fut porteuse et fait redécouvrir le confort des certitudes à ceux que les recompositions du monde ont déstabilisés.

Le temps du backlash

Étranges années, qui voient réapparaître en Amérique comme en Europe les manifestations les plus surannées d'une culture de la suprématie dont on savait qu'elle n'avait pas succombé aux interpellations du siècle, mais dont on a pu un temps penser qu'elle y avait perdu de sa force. Dans un monde qui continue de changer, des historiens, des journalistes, des anthropologues, des économistes, venus aussi bien des gauches radicales que des droites libérales, reconstruisent un discours de légitimation de la prééminence de l'Occident.

Un nouveau discours

S'adaptant aux contextes dans lesquels elle s'inscrit, cette entreprise prend plusieurs formes. Aux États-Unis, une nouvelle littérature anthroposociologique répond à la marginalisation croissante d'une partie de la population noire en remettant au goût du jour les thèses faisant état de leurs moindres facultés intellectuelles ¹. Les Européens, eux, s'attachent plutôt à

^{1.} Cette thèse a été popularisée en 1994 par deux chercheurs américains dans un ouvrage intitulé *The Bell Curve* (« La courbe en cloche »), destiné à « démontrer » que les Noirs sont héréditairement moins intelligents que les Blancs. Il s'est vendu à plusieurs

réhabiliter l'aventure coloniale. Des deux côtés de l'Atlantique, on entreprend en outre de raieunir la vieille rhétorique de défense d'un génie occidental qui garantirait sa vocation à la suprématie. On peut ainsi lire dans une *Histoire générale de l'Europe*, publiée en France en 1980, que « l'Europe a toujours eu tendance à considérer la personne humaine comme la première valeur. celle qui a plus que toutes un caractère sacré », et que ses habitants ont une « tendance irrésistible à porter aux hommes de toutes les parties du monde ce que l'Européen juge de meilleur pour lui-même ». Mais, trop modestes, « les Européens se refusent à examiner, à estimer et à utiliser ce qu'ils ont de meilleur chez eux et qui est supérieur à ce qui est ailleurs 2 ». L'Occident semblait avoir accepté de n'être pas seul au monde et de n'en avoir pas fait seul l'histoire. La restauration commencée au début des années quatre-vingt s'emploie à balayer les doutes et à lui redonner, dans les consciences collectives, une place qui avait un moment paru chanceler.

Dès cette époque, ce qu'on appelle le tiers-mondisme est frappé d'opprobre et ceux qui s'en réclament encore font l'objet de sévères procès. La faillite économique et politique des progressismes tropicaux a, il est vrai, jeté sur eux un sérieux discrédit. Ni Cuba ni le Vietnam ne peuvent plus faire office de contre-modèles, et l'horreur cambodgienne a imposé le silence aux propagandistes des vertus rédemptrices des guerres révolutionnaires. Des voix s'élèvent pour condamner l'aveuglement auquel a pu conduire la volonté têtue de trouver des messies de rechange aux prolétaires occidentaux. Mais si les dérives totalitaires des camarades du Sud et les désordres économiques qui tiennent lieu de développement ont suscité de salutaires remises en question, la plupart des pourfendeurs du tiers-mondisme rejoignent vite les rangs de ceux qui nient la réalité des inégalités internationales ou trouvent des justifications aux hiérarchies qui les fondent. Les crimes qui se commettent sous les tropiques, les sanglantes loufoqueries de quelques dictateurs autogalonnés et la kleptocratie de nombre d'équipes dirigeantes des États issus des anciens découpages coloniaux leur donnent l'occasion inespérée

centaines de milliers d'exemplaires aux États-Unis (Richard HERRSTEIN et Charles MURRAY, *The Bell Curve*, Free Press, New York, 1994).

^{2.} Georges Liver et Roland Mousnier, *Histoire générale de l'Europe*, tome 3, PUF, Paris. 1980.

de faire l'économie d'une analyse des rapports mondiaux et de n'attribuer qu'à des causes locales la stagnation ou les régressions que commencent à connaître certains pays du Sud. À ceux qui ont trop longtemps regardé les impérialismes postcoloniaux comme les seuls coupables de la misère des « nations prolétaires ³ », ils répondent par un simplisme inversé en les absolvant de toute responsabilité dans la persistance de cette misère.

Dans les deux cas, le tiers monde présente la caractéristique singulière d'être à la fois un thème central des débats qui agitent les intelligentsias occidentales et de n'avoir pour elles aucune réalité tangible. De même que les utopistes des gauches radicales ne s'en étaient pas souciés, ceux qui se veulent les réalistes des années quatre-vingt ne prêtent guère attention aux mutations qui se préparent sous les couvercles de ces chaudrons d'alchimistes auxquels ressemblent de plus en plus les pays du Sud. Car le tiers monde sur lequel s'empoignent défenseurs et procureurs du tiersmondisme n'est le plus souvent que le décor de leurs polémiques. Ce qui s'y vit importe moins, dans leurs débats, que les affrontements entre les tenants de deux visions antinomiques de la vocation de l'Occident. Le sous-titre - Tiers monde, culpabilité, haine de soi – de l'ouvrage de Pascal Bruckner⁴, qui donna en 1983 en France le signal de la bataille, atteste le caractère domestique du règlement de comptes. Car le véritable enjeu de cet affrontement est l'expulsion définitive de l'horizon occidental du dernier avatar de l'utopie révolutionnaire du XIX^e siècle, qui avait donné aux masses opprimées du Sud et, pour les États-Unis, aux minorités qui en sont issues, mission d'occuper le terrain déserté par les prolétariats embourgeoisés du Nord.

Mais, au-delà, nombre d'intellectuels, après avoir soldé leurs déceptions en brûlant leurs idoles dévaluées, se fabriquent d'autres certitudes en contribuant à construire les nouveaux discours apologétiques qui se font jour en Occident. Ils sont confortés dans cette entreprise par le renoncement de quelques prophètes fatigués qui ont reconnu leur défaite en déposant les armes et en réintégrant les rangs d'un système dont ils avaient

^{3.} Cette appellation, qui est aussi le titre d'un ouvrage publié par Pierre Moussa en 1959 (*Les Nations prolétaires*, PUF, Paris), résume le déplacement du paradigme communiste de la lutte des classes au champ des relations Nord-Sud.

^{4.} Pascal Bruckner, Le Sanglot de l'homme blanc. Tiers monde, culpabilité, haine de soi, Seuil. Paris, 1983.

juré la perte. Aux États-Unis, des dirigeants légendaires des Black Panthers comme Eldridge Cleaver rejoignent les rangs de l'Amérique bien pensante. L'ex-leader, qui échappa longtemps — contrairement à la plupart de ses compagnons — à toutes les polices américaines en allant vivre tour à tour en Algérie et à Cuba, fit un jour devant moi un retour désabusé sur ses engagements passés, ne trouvant plus insupportable de vivre aux États-Unis, cette démocratie relative qu'il acceptait tout compte fait comme son pays ⁵.

Si quelques-unes de ses victimes emblématiques cessaient de vouer le système aux gémonies, c'est qu'il devait avoir quelques vertus dont on a recommencé de faire l'inventaire, en balavant du même coup le souvenir des questions que d'autres s'étaient posées une quinzaine d'années auparavant. C'est ainsi que les crimes perpétrés par les régimes dictatoriaux du Sud permettent d'oublier ceux de la colonisation, de glorifier l'époque de la paix coloniale 6 et de renouer avec une mémoire épique un moment déconsidérée. Les violences des époques précoloniales recommencent elles aussi à servir d'alibis à celles qui ont accompagné l'expansion européenne. Le caractère sanguinaire des pouvoirs militaro-religieux aztèque ou inca est invoqué pour relativiser les exactions des bandes de Cortés ou de Pizarre 7, et l'existence en Afrique de royaumes négriers ayant joué le rôle de rabatteurs d'esclaves pour la traite européenne permet à certains de renverser la charge de la culpabilité en faisant d'eux les principaux responsables du commerce de bois d'ébène.

C'est le cas, en France, du géographe Yves Lacoste qui, en rappelant à juste titre l'importance de la traite arabe dans l'Afrique tropicale du XIX° siècle, entreprend du même coup de réhabiliter les Européens en attribuant l'essentiel de la responsabilité des tragédies africaines aux appareils négriers locaux et à la traite intra-africaine. « Il est possible que la traite intra-africaine

^{5.} Interview d'Eldridge Cleaver par Sophie Bessis ($Jeune\ Afrique\ Magazine,\ n^{\circ}$ 29, septembre 1986).

^{6.} Un journaliste a pu ainsi écrire, dans un grand quotidien américain, que « les anciennes querelles tribales, éliminées par les forces armées européennes pendant l'ère coloniale, ont refait surface avec toute leur ancienne sauvagerie, renforcée par les armes automatiques » (Los Angeles Times, 25 janvier 1985).

^{7.} C'est le raisonnement de David S. Landes. Dans son ouvrage *The Wealth and Poverty of Nations. Why Some are so Rich and Some so Poor* (Norton, New York, 1997; trad. française: *Richesse et pauvreté des nations*, Albin Michel, Paris, 2000), il renvoie dos à dos la cruauté des empires précolombiens et la brutalité des conquérants.

du XIX° siècle pèse au total moins lourd quant au nombre des victimes. [...] Quoi qu'il en soit, c'est la traite du XIX° siècle qui a aujourd'hui les conséquences géopolitiques les plus graves, parce qu'elle est la plus récente », écrit-il en 1987 ⁸.

Ces évocations autorisent le recours à deux types de justifications. Soit les violences occidentales sont replacées dans la longue et banale histoire de la cruauté humaine et, jugées à cette aune, ne sont pas pires que celles qui les ont précédées. Cette thèse serait défendable si ses tenants n'insistaient pas, par ailleurs, sur l'humanisme de la civilisation occidentale qui ferait sa spécificité et, partant, sa supériorité. Soit l'accent est mis sur les préoccupations « humanitaires » — le mot commence à se généraliser — des entreprises européennes, qui se singulariseraient par les progrès dont elles ont fait bénéficier les peuples qu'elles ont soumis. Outre que ces nouveaux discours sur le caractère bénéfique de l'expansion occidentale taisent ses épisodes les moins glorieux, ils refondent la légitimité de la domination sans jamais relever la contradiction qu'elle implique avec l'universalité supposée des droits de l'homme. L'histoire qui se réécrit à partir des années quatre-vingt présente ainsi la période coloniale comme une belle aventure, malheureusement ponctuée de quelques regrettables bavures, qui n'enlèvent cependant rien au bilan globalement positif qu'elle serait en droit de présenter⁹.

L'histoire ayant toujours été un des piliers de la construction du mythe occidental, il était en effet naturel que les historiens jouent un rôle majeur dans le travail de restauration de l'image de l'Occident.

De la restauration des mythes...

La nostalgie imprègne le plus souvent l'ensemble de ces discours qui ont connu, en France, un écho considérable et trouvé

^{8.} « Géopolitiques internes en Afrique », $\emph{H\'erodote},$ nº 46, juillet-septembre 1987, La Découverte, Paris.

^{9.} En France, la somme de six volumes consacrée par les éditions Denoël à *L'Aventure coloniale de la France* en est un exemple. Le premier tome, *L'Empire triomphant (1871-1936)*, s'en fait avec emphase l'apologiste. Dans la recension qu'il fait du dernier tome dans *Le Monde*, 18 juillet 1997, le journaliste Bertrand Legendre reprend cette lecture à son compte en évoquant « cette histoire glorieuse qui ne fut pas sans ombres ».

de puissants relais dans la presse. L'historien passé au journalisme Alexandre Adler est l'un des porte-parole les plus représentatifs de cette restauration, et il faut le citer longuement pour comprendre la force, chez nombre de ses pairs, de la nostalgie impériale, couplée au fantasme rassurant de la générosité française. « Il serait de simple et bonne justice de rappeler aussi la grandeur de cette entreprise. [...] La République [...] a emprunté à la latinité tardive cette capacité à mêler son sang, à considérer l'Africain soumis aux lois de la France comme un Français en puissance, [...] toutes choses que le monde anglo-saxon peut difficilement comprendre. [...] Du côté africain, on a aimé dans la France ce qu'elle a de meilleur : les pères blancs et les pasteurs qui allaient évangéliser les Mossis du lointain Sahel et les Kasrès du Togo; les officiers de la coloniale qui passaient une vie au milieu de leurs tirailleurs; les médecins qui ont inventé voilà un siècle l'action humanitaire; les francs-maçons qui initiaient les fils de sorciers africains à des coutumes qui semblaient avoir été inventées pour eux ; les parlementaires de la République, enfin, qui avaient fait une place sous l'arbre villageois du Palais-Bourbon aux futurs chefs d'État de l'Afrique indépendante. [...] Bien sûr que la France aime son Afrique et éprouve la nostalgie poignante d'une République que nous perdons goutte à goutte. Bien sûr qu'à Dakar, à Abidjan et même à Libreville, à Yaoundé et à Tananarive la France n'a pas démérité 10. » On ne rêve pas. C'est un intellectuel de gauche, naguère communiste, qui se livre à cette hallucinante hagiographie.

Il faut reconnaître à sa décharge qu'il n'est pas le seul. Jean-Pierre Cot, éphémère ministre de la Coopération du premier gouvernement socialiste de l'ère Mitterrand en 1981, qui incarna un moment les velléités d'une partie de la gauche de décoloniser la coopération française, écrivait en 1984, dans un ouvrage faisant le bilan de son action : « Je ne crois pas que la colonisation ait démérité ; je sais qu'elle a fait son temps. Il faut aujourd'hui en tirer les conséquences ¹¹. » On peut encore relever, parmi les nombreuses variations sur ce thème, celle de l'éditorialiste Claude Imbert en 1997 dans l'hebdomadaire *Le Point* : la France « s'est endormie dans l'idée que les réussites

^{10.} Alexandre ADLER, Courrier international, no 338, 24-30 avril 1997.

^{11.} Jean-Pierre Cot, À l'épreuve du pouvoir. Le tiers-mondisme pour quoi faire, Seuil, Paris. 1984.

incontestables de sa colonisation et, plus encore, de sa décolonisation, lui vaudraient un attachement indéfectible ¹² ».

Ce retour aux certitudes d'antan renvoie, du coup, les anciennes possessions à l'insondable altérité qui était la leur au moment de la conquête. Et, dans les descriptions qui en sont faites, la simplicité de l'imaginaire recouvre à nouveau la complexité des réels qui, il est vrai, n'avaient jamais vraiment réussi à s'imposer. Les fantasmes regagnent du terrain. Les chaos africains résument toute l'Afrique, qui retrouve ainsi ses vieux habits de contrée mystérieuse, dangereuse, sauvage ¹³, et décidément incapable de se gouverner, ce qui fait décrire par un autre journaliste la tragédie sierra-léonaise comme la « tombe de quelques idées généreuses que l'Afrique laissée aux seuls Africains n'est pas en mesure de défendre ¹⁴ ».

Je ne veux pas dire, par le biais de ce florilège, que les dangereuses évolutions de certaines régions du Sud ne posent pas question et qu'il ne faille pas s'interroger sur les boucheries qui s'y commettent. Je ne nie pas que les changements provoqués par la colonisation chez les peuples qu'elle a soumis constituent, mis ensemble, une révolution. Il ne s'agit pas non plus de minimiser les horreurs actuelles au prétexte que les Occidentaux en auraient commis de pires. Il est des crimes qui ne doivent pas grand-chose à l'héritage colonial ni à la tutelle de l'Occident sur le reste du monde. Et les désastres dans lesquels certains pays s'abîment aujourd'hui ne sont pas tous orchestrés par quelque *deus ex machina* qui aurait pour seul but de les conduire à la ruine. J'essaierai, plus loin, de faire la part de ce qui relève des

^{12.} Le Point, juin 1997, cité par Jeune Afrique, n° 1906, du 16 juillet 1997.

^{13.} Une pièce de théâtre présentée en 1997, à Paris, illustre ce retour aux images d'antan. Arnaud Bédouet, l'auteur de *Kinkali* (janvier-mars 1997, Théâtre national de la Colline), a, dit la notice, « passé toute son enfance en Afrique ». Puisqu'elle est un espace unique, la mention du pays où il séjourna est superflue. Dans cette Afrique vouée à l'uniformité, la pièce, ce « huis clos qui met en présence trois générations d'Européens émigrés, une touriste, un vieillard et une jeune femme africains nous en dit plus long que bien des reportages », affirme le metteur en scène. L'affaire est entendue : l'imaginaire décrit ce continent de l'étrange mieux que ne le ferait la relation de la réalité. Quant aux personnages européens, ils exigent, toujours selon le metteur en scène, que l'on s'interroge « sur la véritable nature [...] de ce désir qui d'abord fut celui du colonisateur : mission humanitaire ou passion aveugle ». L'auteur, né en 1958, n'est pas un vieux colonial. Pourtant, tout s'est passé comme si le seul choix du décor, l'Afrique, imposait le recours aux figures les plus archaïques d'une mémoire fantasmée, et qu'il convenait d'investir le colonisateur d'une charge héroïque, quelle qu'elle fût.

^{14.} Stephen Smith, « Le rêve fracassé de Freetown », Libération, janvier 1999.

héritages allogènes et des mémoires autochtones, et de ce qui est nouveau, dans les dérives contemporaines de tant de régions du monde.

Mais le propre du *backlash* ¹⁵ dont je viens de donner quelques illustrations est justement de ne pas poser de questions, de ne pas tenter de comprendre les multiples raisons de ces involutions, d'arguer des désordres actuels pour glorifier le temps de la paix coloniale, et de revendiquer un droit à la nostalgie de l'époque impériale. Parlant des DOM-TOM, un historien français peut estimer : « Ces restes dispersés d'un Empire défunt demeurent précieux. Ils assurent à la France une chance de demeurer une grande puissance maritime ¹⁶. » L'histoire est là, pesante : la France, mais ni les États-Unis ni la Grande-Bretagne ne sont en reste sur ce registre, ne peut se penser que comme une puissance. Tout se passe comme si cette « destinée manifeste » qui a déterminé leur vocation était, aux yeux de leurs penseurs et de leurs politiques, une condition de l'existence même des grandes nations occidentales.

Cette vocation, elles ne la tiennent, rappelle le mythe, que de leur génie propre. L'Occident continue de se convaincre qu'il s'est construit seul et qu'il n'est redevable qu'à lui-même de sa grandeur. La presse, toujours elle, s'est souvent fait l'écho de cette conviction. C'est qu'elle est depuis longtemps le vecteur privilégié de cette culture de la suprématie dont le fil, depuis des lustres, ne s'est jamais rompu ¹⁷, et un précieux indicateur de ses fluctuations.

En 1998, l'éphémère hebdomadaire *L'Européen* a consacré son triple numéro d'été à l'histoire de l'Europe ¹⁸. « Cette épopée, explique son éditorialiste Christine Ockrent, dont le rappel nous éblouit encore aujourd'hui, a porté une culture, des valeurs et des mœurs jusqu'aux extrémités du monde. Nous ne l'exaltons pas assez, nous pouvons en être fiers. » Ce n'est pas

^{15.} C'est encore un terme tiré du vocabulaire féministe : Susan FALUDI, *Backlash*, Éditions des femmes, Paris, 1993. L'auteur y décrit la reprise de la « guerre froide contre les femmes » après le grand mouvement d'émancipation des années soixante-dix.

^{16.} Denise BOUCHE, *Histoire de la colonisation française*, tome II, Fayard, Paris,

^{17.} J'ai écarté à dessein de mes recherches toutes les presses d'extrême droite d'Europe et d'Amérique du Nord. C'est l'opinion commune des Occidentaux qui m'importe et non celle de leurs extrémistes.

^{18. «} Histoires d'Europe de Jules César à l'euro », *L'Européen*, n° 19-20-21 du 29 iuillet au 23 août 1998.

l'admiration pour une civilisation à bien des égards admirable qui fait ici question, mais la facon dont elle est décrite : l'Europe s'est faite seule et, pour bien en convaincre le lecteur, les auteurs prennent les libertés qu'ils veulent avec l'histoire, sans compter les innombrables erreurs factuelles dont le dossier est truffé. On apprend ainsi que, sous l'empire des Antonins, « la "paix" s'étend des bouches du Rhin au delta du Danube, excluant les peuplades "barbares". En Afrique et au Moyen-Orient, l'Empire se réduit à une frange étroite ». Voilà un bel exemple d'histoire récurrente : l'Afrique et le Moven-Orient doivent être chassés de Rome pour légitimer les exclusions d'aujourd'hui par une épaisseur historique qu'elles n'ont pas. Les régions périphériques d'Europe du Nord et de l'Est v sont en revanche pleinement intégrées pour faire coïncider l'Empire et l'Europe contemporaine. L'Empire romain d'Orient, lui, « synthétise les conceptions politiques romaines, le christianisme et l'héritage de l'hellénisme ». Hors ces trois composantes, Byzance ne doit rien à personne et rien n'est dit de ses relations avec les empires arabes ou perses qui furent ses contemporains. Si la métropole orientale a « joué un rôle fondamental dans la transmission des textes antiques — [...] la Renaissance lui doit beaucoup », rien n'est dit non plus de la façon dont ce patrimoine est arrivé en Occident. Le lecteur ne saura pas davantage qu'une Europe occidentale musulmane exista au Moyen Âge, puisqu'il n'y a pas un mot sur l'Andalousie ni sur la Sicile médiévales. Cette omission permet de faire silence sur l'expulsion des juifs et des musulmans d'Espagne.

L'Europe de *L'Européen*, héritière de la Grèce et de Rome, est exclusivement chrétienne. Aucune autre influence ne serait venue la polluer. Elle n'a connu que des pages glorieuses et son génie a créé un humanisme qui a constitué le principal moteur de ses actions. Mais elle a subi, pour son plus grand malheur, les assauts des Barbares que sont les Turcs. La description de l'Empire ottoman est faite pour inspirer l'horreur : au xve siècle, « la nuit tombe pour presque cinq siècles sur les Balkans » où « durant des siècles, les populations soumises vécurent [...] groupées au sein d'une minorité religieuse captive s'auto-administrant sous la conduite de son chef. [...] Ce qui autorise certains spécialistes du monde ottoman à parler de tolérance. Mais celle-ci était fort précaire ». Les Ottomans ne se voient crédités d'aucun apport à la civilisation. Mais de la violence antisémite de l'Europe chrétienne, de l'Inquisition ou de la traite

négrière, il n'est fait nulle part mention. Je m'arrête, ne pouvant citer dans son entier ce dossier qui respire la haine et le mépris de l'autre et constitue un exemple édifiant du refus obstiné de s'éloigner des mythes.

Les voix officielles des pays occidentaux apportent également des contributions décisives à l'embellissement de l'histoire. souvent transformée en légende destinée à l'édification des citoyens. Celle, longue de près d'un siècle, de l'abolition de l'esclavage ¹⁹ est ainsi présentée, des deux côtés de l'Atlantique. comme une « affaire de Blancs » dans laquelle les humanistes héritiers des Lumières se battirent farouchement contre les intérêts économiques pour obtenir la liberté des Noirs. La reconnaissance du rôle essentiel que jouèrent les abolitionnistes n'empêchait pas de mentionner celui des insurrections noires qui accélérèrent dans bien des cas les décisions d'abolition. Mais ces révoltes, qui ont émaillé l'histoire des États-Unis à partir des années 1830 et qui font la trame de celle des Caraïbes aux XVIIIe et XIXe siècles, ont été passées sous silence par les histoires officielles. L'abolition proclamée par Lincoln en 1863 ne devrait rien aux révoltes de 1831 et de 1858, ni à l'underground railway qui organisa la fuite de centaines d'esclaves du Sud vers les États du Nord et le Canada. En France, la commémoration, en 1998, du cent cinquantenaire de l'abolition de l'esclavage a pris l'allure d'une célébration consensuelle de l'humanisme républicain, dont les représentants ont fait assaut d'autosatisfaction. Les discours officiels ont insisté sur le fait que l'abolition fut l'œuvre de la République tandis que l'esclavage était une tare de la monarchie. le décret du 27 avril 1848 étant présenté comme un « épisode exemplaire de la lutte pour les droits de l'homme, le combat pour l'abolition de l'esclavage [s'identifiant] au combat pour la République ²⁰ », le silence étant fait par ailleurs sur la première abolition de 1794 et le rétablissement de l'esclavage en 1802.

Alors que les historiens ont multiplié au cours des dernières décennies leurs travaux sur les soulèvements et insisté sur leur

^{19.} Elle s'est étalée du décret du 16 pluviôse an II (1794), révoqué en 1802 par le Consulat, à l'abolition de l'esclavage par le Brésil en 1888.

^{20.} Propos tenus par le secrétaire d'État à l'Outre-Mer Jean-Jacques Queyranne (cité par Lydie Ho-Fong-Choy Choucoutou, « Du bon usage d'une commémoration », *Dérades*, n° 3, 1^{er} semestre 1999, Petit-Bourg, Guadeloupe).

importance ²¹, les hommes politiques occidentaux semblent habités, dans ce domaine, par le souci de préserver la légende contre l'histoire. Leur démarche et leurs silences permettent de maintenir la fiction selon laquelle ils auraient pour seul héritage des Lumières elles-mêmes mythifiées, puisque tout entières situées du côté du Bien et ne comportant aucune part d'ombre. En laissant entendre que les populations asservies ne prirent aucune part à leur libération et que cette dernière fut le résultat de la seule philanthropie des gouvernements, ils montrent par ailleurs leur incapacité à concevoir que l'Occident puisse ne pas avoir l'exclusivité de l'initiative historique. Mû avant tout par l'humanisme et par une mystique du progrès toujours marquée du signe positif, même si l'on reconnaît que l'intérêt joue parfois un rôle dans ses dynamiques d'expansion, il reste le seul à faire l'histoire du monde, pour le plus grand bien de ce dernier.

On peut dès lors comprendre que, nourris par ces enseignements, ses citoyens se montrent réservés quand leurs dirigeants s'avisent d'infléchir le discours dominant. En proposant, en 1997, que le Congrès présente ses excuses aux Noirs américains pour la période de l'esclavage, un élu démocrate eut ainsi la surprise de recevoir un abondant courrier de protestation. Un de ses correspondants estima même que c'est à lui que l'État devait présenter des excuses pour avoir dépouillé son grand-père de ses esclaves. D'autres jugèrent que les Noirs américains devraient être reconnaissants aux esclavagistes de les avoir tirés d'Afrique. Selon deux sondages effectués sur le sujet, deux Noirs sur trois étaient favorables au projet et deux Blancs sur trois lui étaient hostiles ²².

... aux réécritures de l'histoire

Ces discours-là, quelque bruit que puissent faire les voix qui les contestent, sont redevenus dominants. L'humanisme colonial est de nouveau donné comme une évidence, même si les faits

^{21.} On peut citer, parmi les travaux les plus récents parus en français : Claude FOHLEN, *Histoire de l'esclavage aux États-Unis*, Perrin, Paris, 1998 ; « Routes et traces d'esclaves », numéro spécial de la revue *Diogène*, nº 179, juillet-septembre 1997, Gallimard, Paris ; « De l'esclavage », numéro spécial de la revue *L'Homme*, janvier-mars 1998, EHESS, Paris.

^{22.} The Washington Post, août 1997.

contredisent le dogme. On peut analyser, pour prendre la mesure des distorsions de la réalité sur lesquelles il s'appuie, un des thème favoris de ses propagandistes, celui de la scolarisation des « indigènes ». Elle n'acquit, en réalité, nulle part un caractère massif durant la période coloniale.

En matière de scolarisation, les pays colonisés peuvent être divisés en trois groupes. Ceux qui possédaient, avant leur occupation, une tradition scolaire et des infrastructures (comme l'Inde, Ceylan ou Madagascar) et ceux qui avaient déjà engagé la modernisation de leur administration (comme l'Égypte ou la Tunisie) ont vu ces structures renforcées durant la colonisation et ont connu des taux de scolarisation primaire non négligeables. Dans d'autres pays, une importante implantation missionnaire ou la délégation par l'État colonisateur de la charge de l'enseignement aux Églises ont également permis d'atteindre des taux relativement élevés : c'est le cas des colonies africaines de la Belgique — Congo, Rwanda et Burundi — où, à la veille des indépendances, un tiers environ de la population d'âge primaire était scolarisée.

Mais, dans les pays n'ayant guère de traditions scolaires ou ceux dans lesquels la transmission traditionnelle des savoirs est essentiellement orale, la colonisation n'a pas apporté de grands changements. L'Afrique occidentale française comptait à peine trois cents Africains titulaires du certificat d'études en 1940, et le taux de scolarisation primaire n'y dépassait pas 5 % en 1945 ²³. En 1960, il était en moyenne de 10 % pour l'ensemble des pays sahéliens sous tutelle française. Au Maroc, en 1956, moins de 12 % des enfants d'âge scolaire étaient scolarisés dans les circuits modernes ²⁴. En Algérie, cette partie intégrante de la France, 20 % des enfants d'âge primaire étaient scolarisés en 1961 ²⁵. Quant aux effectifs de l'enseignement secondaire et du cycle supérieur, ils restent marginaux jusqu'aux années cinquante en Asie et jusqu'aux années soixante en Afrique du Nord et dans les pays subsahariens, exception faite de l'Afrique du Sud où la population blanche est totalement scolarisée. Les

^{23.} Jean Suret-Canale, « La politique coloniale... », loc. cit.

^{24.} Exception faite des écoles coraniques traditionnelles (A. Jenaistar, « École, famille et société au Maroc », *Lamalif*, nº 116, mai 1980, Casablanca, Maroc).

^{25.} Brahim BENMOUSSA, *Femmes et Éducation en Algérie*, rapport établi pour le Collectif 95 Maghreb-Égalité, Alger 1994, non publié.

taux de scolarisation n'ont, en fait, commencé à progresser rapidement qu'à partir des indépendances. Il convient donc, au vu de ces chiffres, de relativiser l'enthousiasme civilisateur des entreprises coloniales qui n'ont, nulle part, démocratisé l'éducation.

Les mêmes constatations peuvent être faites en matière de santé. Les puissances tutrices n'ont commencé à consentir de réels efforts dans ce domaine qu'à partir des années cinquante. En 1950, l'espérance de vie ne dépasse pas quarante ans dans les pays de l'ancien empire des Indes. En Afrique subsaharienne. elle ne dépasse cet âge au moment des indépendances que dans les pays abritant une importante population blanche. Partout ailleurs, elle est largement inférieure à quarante ans. En Algérie, elle atteint quarante-six ans en 1960, population d'origine européenne comprise, contre soixante-dix ans en « métropole » ²⁶. Ces timides progrès n'en ont pas moins bouleversé la donne dans les sociétés colonisées : l'introduction, même réservée à une élite, de systèmes d'éducation porteurs de modernité fait partie des changements révolutionnaires qui les ont transformées, de même que l'amélioration de la situation sanitaire a donné le signal, dès les années cinquante, de la croissance démographique la plus rapide de l'histoire de l'humanité. Mais cela est une autre histoire. Retenons pour l'heure que la civilisation fut chichement mesurée à ceux qu'elle était censée inonder de ses bienfaits.

L'argumentaire de l'humanisme colonial s'est enrichi, ces dernières années, d'un nouveau chapitre, relatif au coût de la colonisation et aux maigres bénéfices qu'en auraient en réalité tiré les métropoles. S'inspirant des recherches menées sur le bilan économique de la colonisation, les tenants de sa réhabilitation en ont tiré la conclusion qu'elle ne fut pas une « bonne affaire ». Les métropoles auraient davantage perdu qu'elles n'auraient gagné à l'exploitation de leurs empires. Puisqu'elles n'y auraient rien gagné, les colonies n'auraient rien perdu dans cette aventure assimilée à un jeu à somme nulle, et leur pauvreté ne peut donc être imputée à une exploitation étrangère moins prédatrice que ne l'a prétendu la littérature anticoloniale. Un tel syllogisme présente l'avantage d'exonérer l'entreprise coloniale de toute responsabilité dans ce qu'on a appelé le

^{26.} Données de l'OMS reprises in Banque mondiale, Rapport sur le développement dans le monde 1978, Washington, 1978.

sous-développement, mais il a fallu, pour le construire, procéder à une série de glissements de sens.

La thèse de l'historien français Jacques Marseille ²⁷ attribue l'archaïsme des capitalismes français et britannique jusqu'aux années cinquante et leur difficulté « à se mettre, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, au diapason de la croissance industrielle, [...] à une orientation trop longtemps axée de [leurs] échanges » avec leurs empires, et estime que l'existence de ces derniers a ralenti les indispensables transformations structurelles de leurs appareils de production. Et Marseille de se demander si, dans le cas de la France, « la décolonisation a été une conquête des peuples colonisés appuyés par les forces métropolitaines hostiles au capitalisme ou, au contraire et à la fois, un délestage voulu par une certaine fraction du patronat français (sa fraction moderne) pour stimuler la croissance de ses activités ».

L'auteur de ces stimulantes remarques ne met pas en doute le prélèvement, au profit de la métropole, des richesses des contrées soumises, mais il insiste sur les effets pervers, pour les capitalismes centraux, du pacte colonial. Ces questions ont, toutefois, valu réponse pour une partie de l'opinion intellectuelle francaise qui a conclu à la neutralité économique de l'occupation coloniale. Jacques Marseille s'est, il est vrai, prêté lui-même à ce glissement en donnant, dans d'autres écrits, pour mission à la recherche historique de remettre en cause le « prétendu fardeau des héritages ». En affirmant que « l'héritage colonial n'était pas aussi "déstructurant" ni "traumatique" qu'on l'a dit 28 », il a luimême opéré le raccourci permettant de déduire de la trop lente évolution d'un capitalisme français en quelque sorte prisonnier de l'empire l'innocuité de ses interventions en milieu colonial. Plus tard, les manuels d'histoire du secondaire rédigés sous sa direction ont encore simplifié le raisonnement en affirmant que l'empire n'avait rien rapporté à la France.

L'économiste suisse Paul Bairoch, lui, place parmi les « mythes de l'histoire économique ²⁹ » l'affirmation selon laquelle l'Occident se serait appuyé sur ses empires coloniaux

^{27.} Jacques Marseille, Empire colonial et capitalisme français, histoire d'un divorce, Albin Michel, Paris, 1984.

^{28.} Jacques Marseille, « L'héritage colonial français : au-delà des légendes », in Rony Brauman (dir.), Le tiers-mondisme en question, Orban, Paris, 1986.

^{29.} Paul BAIROCH, Mythes et paradoxes de l'histoire économique, La Découverte, Paris, 1999. La première édition de cet ouvrage date de 1993.

pour s'industrialiser. S'il veut, à juste titre, souligner le poids décisif des mutations sociologiques et des avancées technologiques endogènes dans les processus d'industrialisation, ses arguments sont loin d'être tous convaincants, car il privilégie, entre autres, la fonction de fournisseur de matières premières des colonies sur celle, beaucoup plus importante, de débouché pour la production industrielle naissante des métropoles. L'argument de l'antériorité de la révolution industrielle britannique sur l'expansion coloniale pour expliquer l'absence d'influence de la seconde sur la première paraît lui aussi difficilement défendable, dans la mesure où il passe par pertes et profits l'histoire longue et la phase cruciale d'accumulation du capitalisme commercial.

Bairoch, par ailleurs, infirme lui-même certaines de ses assertions en montrant à quel point le libre échange imposé au XIX^e siècle aux pays en voie d'être dominés accéléra leur désindustrialisation et favorisa celle de leurs futures métropoles en étant à l'origine des premières délocalisations industrielles de l'histoire moderne. « L'économie, précise-t-il en effet, n'est pas un "jeu à somme nulle". Par exemple, si les exportations n'étaient pas importantes pour les industries occidentales ³⁰, leur faible coût a abouti à la désindustrialisation presque totale du futur tiers monde. » On peut conclure avec lui que les colonies ne jouèrent pas de rôle décisif direct dans l'industrialisation des métropoles, en rappelant toutefois qu'elles contribuèrent dans des proportions importantes, par une série de mécanismes dont celui des migrations, à la consolidation de leur prospérité, donc à la création de marchés intérieurs précieux pour l'accélération de l'industrialisation. On peut en tout cas se demander pourquoi il n'a mesuré le rôle des colonies que dans l'industrialisation stricto sensu, et surtout ce qui l'a poussé à vouloir affirmer le caractère exclusivement endogène de la marche de l'Occident vers la révolution industrielle.

Mais, malgré les précautions prises par les chercheurs, la thèse du jeu à somme nulle est devenue une conviction majoritaire dans l'opinion. Elle présente, il est vrai, l'avantage d'apporter le renfort de la crédibilité économique à deux volets récurrents du discours occidental qui mettent l'accent, l'un sur l'absence de

^{30.} Il précise pourtant ailleurs qu'« à l'aube du xx° siècle 79 % des cotonnades britanniques étaient exportées et [que] plus de la moitié de ces exportations était destinée au tiers monde » (*Mythes et paradoxes..., op. cit.*).

lien entre le système colonial et les phénomènes regroupés sous l'appellation de sous-développement, le second sur le caractère purement endogène du processus d'accumulation qui conduisit à la révolution industrielle.

La fin d'une époque?

Le bilan de la colonisation serait donc globalement positif et les puissances occidentales auraient rempli leur mission civilisatrice en conduisant les continents du Sud — par la contrainte, certes, mais elles n'avaient pas le choix — sur les chemins de la prospérité et du progrès. Et la lenteur des évolutions entamées à l'époque coloniale serait moins due aux séquelles laissées par cette dernière qu'aux régressions enregistrées par la suite, explicables par l'incapacité des peuples devenus indépendants à gérer l'héritage. Dans ce schéma explicatif, les violences avant accompagné la domination coloniale représenteraient son volet le moins glorieux, sans toutefois en altérer l'économie globale axée sur l'universalisation du progrès. La seule façon de trouver de la pertinence à cette thèse est d'en partager la logique comptable. La modernisation des structures de production, l'ouverture au monde d'immenses régions jusque-là refermées sur ellesmêmes, la confrontation de leurs traditions souvent figées à un système de pensée fondé sur l'autonomie de l'individu et sa liberté d'entreprendre, la formation — grâce à la scolarisation — d'élites capables d'assimiler la modernité compenseraient largement, à cette aune, les traumatismes engendrés par le système colonial.

Personne ne songerait sérieusement à nier qu'il fut porteur de modernité, qu'il donna le signal de certaines évolutions et en accéléra d'autres dans les zones entrées dans sa sphère d'influence, c'est-à-dire le monde entier. Mais le choix de cette logique interdit de dresser un bilan plus précis de la mondialisation de la domination occidentale. C'est un exercice vain que de tenter d'imaginer comment les mondes non européens auraient évolué s'ils n'en avaient pas subi le rouleau compresseur et si leurs rapports avec l'Occident s'étaient établis sous d'autres auspices. Mais on ne peut pas non plus saisir l'ampleur d'un séisme en l'enfermant dans un calcul coûts-bénéfices. Or les deux grandes phases de l'expansion européenne, celle qui prit

d'abord pour cible les Amériques puis, trois siècles plus tard, celle qui élargit son appétit au reste du monde ont signifié, pour les civilisations mises au contact de cette extraordinaire boulimie conquérante et de l'idéologie paradoxale qui l'a portée, soit la mort, soit une rupture dont l'histoire plus ancienne ne fournit guère d'équivalent. Si on en parle depuis des lustres, si on en a étudié bien des manifestations, on n'a jamais globalement pris la mesure de cette rupture, on n'a pas suivi tous les frémissements de ses interminables ondes de choc, on ne reconnaît pas toujours ses avatars dans les mystères d'aujourd'hui.

Des intellectuels des Suds qui ont essayé de dire ce qu'elle fut, seuls les poètes y sont peut-être parvenus. Les autres arpenteurs de ces chantiers ouverts par la secousse ont parfois feint de l'avoir dépassée pour construire d'hésitantes synthèses entre ce qu'ils furent, ce qu'on leur imposa d'être et ce qu'ils voudraient devenir. D'autres se sont réfugiés, là où l'illusion n'était pas totalement impossible, dans la fiction de la « parenthèse » coloniale. D'autres encore remontent le cours de l'histoire pour se raconter de nouveaux mythes. Tous veulent se consoler de la désespérance de ne plus savoir qui ils sont et de ne pas encore savoir ce qu'ils vont être. Qu'on le veuille ou non en Occident, l'histoire contemporaine des continents du Sud et de leurs diasporas reste encore, pour une grande part, celle de la multitude confuse des réactions aux effets différés de sa domination.

En tentant de solder cette histoire, on semble aussi vouloir, en Occident, fermer la « parenthèse », sans reconnaître que ces siècles d'aventures extérieures l'ont autant faconné que ses protagonistes involontaires, qu'ils ont figé le rapport à l'autre des Occidentaux dans la gangue de ce qui est devenu au fil des siècles de domination une véritable culture de la suprématie. La récurrence têtue de ses manifestations prouve qu'elle est au cœur de l'identité occidentale et que les décolonisations, l'accès à la citoyenneté des minorités issues des populations jadis soumises n'ont pas bouleversé la perception de l'autre par quoi l'Occident se définit aussi. La volonté actuelle d'oublier les questionnements d'il y a trente ans pour restaurer le lustre de l'aventure occidentale, le refus de la majorité des Européens et des Américains de s'interroger plus avant sur les ressorts de leur rapport aux autres, montrent leur incapacité à se représenter un monde qui ne serait pas construit autour de leur centralité.

Mais la pugnacité du *backlash* contemporain, le regroupement d'une partie non négligeable des intellectuels autour des vieux mythes fondateurs de l'idée d'Occident, les procédés par lesquels ils transforment la très réelle singularité occidentale en supériorité ne sont probablement pas dus à la seule force de résistance de cette culture de la suprématie, qui fut leur principale école. Le renouveau des discours de légitimation de l'histoire occidentale, sous des formes parfois caricaturales, puise peutêtre autant dans les incertitudes à venir que dans les certitudes passées.

Si les humains, en Occident comme dans les autres parties du globe, sont habités par le sentiment que le monde change aujourd'hui plus vite qu'il ne l'a fait par le passé, personne ne semble en mesure de prévoir toutes les conséquences des changements. Et, tout en demeurant convaincus de son bien-fondé, les Occidentaux s'interrogent sur l'avenir de leur hégémonie. Continueront-ils longtemps d'être les bénéficiaires à peu près exclusifs d'une mondialisation dont ils furent les initiateurs et dont ils ont jusqu'ici maîtrisé les modalités successives ? La volonté des pays les plus prospères ou les plus peuplés du Sud d'affirmer leur puissance ne conduira-t-elle pas tôt ou tard à la fin du monopole occidental sur les destinées de la planète ? Et les transferts technologiques dont le Sud est supposé bénéficier ne sont-ils pas susceptibles d'accélérer, aux dépens des puissances actuelles, le progrès de ces nations qui aspirent à changer de statut ?

Assiste-t-on, en d'autres termes, à la clôture progressive mais inéluctable de cette longue période où l'Occident put se déployer sur toute la planète au seul rythme de ses moyens et de sa volonté? Et, dans ce cas, le repli des intellectuels et des opinions sur des certitudes qui paraissaient naguère fragilisées n'est-il pas l'expression du refus d'une telle éventualité? L'affirmation renouvelée de la supériorité de l'Occident ne sert-elle pas à éloigner l'insupportable perspective d'un rétrécissement de son aire d'influence?

Formée depuis des générations dans la conviction que sa race avait vocation à diriger le monde, l'opinion occidentale n'est plus très sûre aujourd'hui que l'avenir lui appartient. Le dynamisme démographique des Suds a réduit les Occidentaux à ne plus compter que pour 20 % dans la population mondiale. Le danger d'un renversement des flux migratoires, qui furent si longtemps à leur avantage, se mesure tous les jours à la

croissance, au cœur de leurs métropoles, de populations allogènes qui acquièrent peu à peu les attributs de la citovenneté. Outre le danger démographique, le « péril jaune » revient sous forme de magnétoscopes et de délocalisations. Si les groupes extrémistes comme les mâles blancs chrétiens américains et les extrêmes droites xénophobes européennes ou australienne restent minoritaires, le thème de l'identité menacée dépasse de beaucoup le cercle, plus ou moins large selon les pays, de leurs adeptes et trouve un écho dans une partie souvent majoritaire des opinions. La crainte de devoir abandonner la position hégémonique qui a forgé leur relation au monde est donc synonyme, dans les consciences occidentales, de la peur de voir se dissoudre leur identité. Voilà qui montre bien l'étroitesse du lien tissé entre les deux au cours des cinq derniers siècles, la posture hégémonique se constituant en socle d'une identité qui ne peut se concevoir sans elle.

Il n'est d'ailleurs pas sûr que les évolutions du monde l'y contraignent vraiment. Car la réaffirmation par l'Occident de la légitimité de sa supériorité pourrait aussi bien correspondre à l'entreprise en cours de renouvellement des bases de sa suprématie. Est-ce donc parce qu'ils craignent que l'avenir se construise en partie sans eux, ou contre eux, que les Occidentaux tentent de se rassurer en faisant l'inventaire nostalgique et partial de leur apport au monde ou, au contraire, parce que les technologies qu'ils inventent et diffusent et les nouveaux réseaux de dépendance dans lesquels ils enferment leurs partenaires leur garantissent le contrôle de cet avenir ? Les deux sans doute, nul ne pouvant se targuer d'être capable de dessiner le futur avec exactifude.

Les signaux qu'émettent les différentes parties du monde et les évolutions dont elles sont le théâtre donnent lieu, d'ailleurs, à des lectures contradictoires, de même que ce qu'on appelle la mondialisation peut être vu comme la version la plus récente de la domination occidentale ou, à l'inverse, comme un facteur de redistribution des cartes économiques mondiales. L'ère des tutelles politiques ayant pris fin dans les années soixante-dix, à l'exception de quelques confettis d'empires destinés à durer, c'est dans le champ de l'économie, au sens le plus large du terme, que les puissants tentent aujourd'hui de consolider leurs positions et d'en conquérir de nouvelles, et que se redéfinissent les rapports mondiaux.

II

Le monde comme il va

L'Occident n'existe pas pour les économistes, ni pour ceux qui ont fait vœu de s'occuper de développement. C'est le Nord qui le remplace, cette entité aux contours mouvants dépourvue d'existence officielle et n'entretenant que de lointains rapports avec la géographie. Aucun groupe de pays ne porte ce nom dans les fichiers des organisations internationales, qui ne connaissent pas non plus l'appellation de Sud pour qualifier le reste du globe. C'est pourtant à partir de ces deux points cardinaux que s'est instaurée une des divisions du monde — il y en a d'autres — la plus signifiante et la plus intériorisée par les habitants respectifs de ces régions qui n'en sont pas vraiment. Les passages d'un monde à l'autre ne sont pas impossibles mais restent rares, surtout dans le sens Sud-Nord, l'inverse ayant été ces dernières années plus fréquent. Car, si elles peuvent apparaître flexibles, ce qui nourrit l'espoir des pays « émergents », leurs frontières sont plus figées qu'on ne le croit.

À première vue, l'Occident et le Nord ne sont pas synonymes, puisque le Japon constitue l'un des pôles du second et que la Corée du Sud a été cooptée par l'OCDE en 1996 en reconnaissance de ses prouesses économiques. Pendant un temps, il ne fut pas non plus indispensable d'appartenir au monde capitaliste, puisqu'il était implicitement admis que l'Union soviétique et ses satellites européens en faisaient aussi partie, même s'ils se

fourvoyaient dans le socialisme, cet aberrant rejeton du génie occidental, et méritaient à ce titre d'être combattus. Si l'on peut quitter le Sud pour le Nord, comme l'ont fait la Corée du Sud et le Mexique, entré lui aussi à l'OCDE après avoir signé un traité de libre-échange avec ses voisins nord-américains, on peut également passer du Nord au Sud. L'effondrement de l'Union soviétique a rejeté la plupart des républiques qui la composaient dans les ténèbres de ce dernier, et seul un petit nombre de pays européens naguère placés sous sa tutelle ont échappé à ce dégradant déclassement l.

Le Nord et le Sud, on l'aura compris, s'apparentent plus à des statuts qu'à des emplacements sur la carte du monde. En face du premier, dont la relative unité vient de ce qu'il regroupe les seuls pays auxquels on ne conteste pas le qualificatif de développés, le Sud, les Suds, le tiers monde — qui prit un temps des majuscules dans la littérature anti-impérialiste —, les pays sous-développés, en développement, pauvres, moins avancés se partagent le reste de la planète ².

Les conditions d'appartenance à ces deux entités ne sont pas toutes explicites. Les pays du Nord sont les plus riches et les plus industrialisés du globe, même s'ils ne sont pas les seuls à être prospères ou industriels. Mais il ne viendrait à l'idée de personne de placer au Nord les richissimes monarchies du golfe Arabo-Persique, ni nombre d'États du Sud dont la majeure partie du PNB vient pourtant de leur production manufacturière. La Banque mondiale, qui classe les pays du monde en fonction de leur PNB par tête, distingue, pour éviter toute confusion, deux groupes de pays à haut revenu : ceux de l'OCDE qui, hormis quatre d'entre eux (le Japon, la Corée du Sud, la Turquie et le Mexique), appartiennent tous à l'Amérique du Nord, à l'Europe et à l'Océanie développée, et les « autres revenus élevés », sorte de fourre-tout dans lequel on trouve pêle-mêle les principaux

^{1.} Jusqu'en 1991, la Banque mondiale ne s'occupait pas de l'URSS et des pays européens du bloc socialiste. Elle a, depuis, créé en son sein une nouvelle région pour accueillir les États d'Europe de l'Est et d'Asie centrale, qu'elle considère globalement comme des pays en développement, même si elle ne les gratifie pas tous du même traitement.

^{2.} La multiplicité de ces appellations reflète à la fois l'évolution des perceptions que le Sud a de lui-même — perceptions qui ont été tour à tour ou en même temps politiques, géographiques et économiques —, et que le Nord en a, et la difficulté qu'éprouvent les spécialistes à faire produire du sens au terme de développement. Le groupe des pays du « Nord » n'a jamais connu, pour sa part, la même inflation terminologique.

paradis fiscaux de la planète, les émirats les plus fortunés, les dernières poussières d'empires et quelques inclassables comme Hong Kong et Israël ³. Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), qui divise le monde en pays en développement et pays industrialisés pour établir des critères de comparaison en matière de « développement humain », place les pays en développement industrialisés dans le premier groupe ⁴. Appartenir au Nord, c'est donc avoir la fortune et l'industrie anciennes, même s'il entrouvre désormais ses portes à quelques nouveaux venus particulièrement méritants en matière économique, c'est-à-dire dans le domaine qui dit officiellement la norme.

Ce n'est pas seulement cela. On ne pourrait comprendre, sinon, pourquoi des pays longtemps relégués parmi les plus pauvres et les plus ruraux d'Europe, comme la Grèce et l'Irlande, en font partie de plein droit ⁵, tandis que d'autres ne semblent y être entrés que par effraction, comme s'il existait des critères délimitant au Nord un premier cercle auquel certains pays ne peuvent appartenir. On se souvient du mépris dans lequel le Japon a été tenu en Occident dans les années cinquante et soixante, époque où il était considéré comme un vulgaire fabricant de transistors bas de gamme, dont le semblant de savoirfaire venait de sa sournoise pratique de l'espionnage industriel. Si cette image s'est effacée devant la réalité, une abondante littérature nord-américaine et européenne continue d'interroger depuis des décennies l'énigme japonaise, qui se résume — sous

^{3.} BANQUE MONDIALE, World Development Indicators, publication annuelle, Washington. La Banque mondiale découpe le monde en six « régions », dont quatre seulement méritent géographiquement ce nom : Asie de l'Est et Pacifique, Europe et Asie centrale, Amérique latine et Caraïbes, Moyen-Orient et Afrique du Nord, Asie du Sud, Afrique subsaharienne, pays à revenus élevés de l'OCDE, et « autres revenus élevés ».

^{4.} PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain*, publication annuelle (éd. française : Economica, Paris).

^{5.} J'aurais pu citer parmi les atypiques l'Espagne et le Portugal. Leurs cas sont toutefois moins probants dans la mesure où, dès leur admission au sein de l'Union européenne en 1986, la croissance et la structure de leur économie, la banalisation de leur vie démocratique ont gommé la majeure partie des différences qui les éloignaient du reste de l'Europe. Tel n'est pas le cas de la Grèce et de l'Irlande. La première se distingue par la gestion chaotique et clientéliste de son économie et l'archaïsme de ses pratiques politiques. La seconde fait penser, en matière économique, à un pays atelier asiatique.

l'apparente multitude de ses déclinaisons ⁶ — à une seule question : comment un pays non occidental a-t-il pu figurer parmi les premières puissances économiques du globe, et ne le céder en rien en matière d'innovation aux vieilles nations industrielles ?

Le seul énoncé de cette question montre que le développement du Japon n'est pas considéré en Occident comme « naturel », qu'il constitue un cas dont il convient de percer le mystère et de prévenir le caractère menaçant. De même, la crise financière qui l'a frappé dans la seconde moitié des années quatre-vingt-dix a donné l'occasion à nombre d'analystes occidentaux de le renvoyer à son asiatisme — auquel il faudrait entre autres attribuer la persistance de ses pratiques clientélistes —, c'est-à-dire à son altérité, sans que les mêmes aient trouvé une quelconque spécificité culturelle aux épisodes de récession traversés depuis la fin des années soixante-dix par les États européens et nord-américains.

Les réserves avec lesquelles l'URSS et ses satellites ont été acceptés au sein du Nord relèvent de présupposés presque inverses. La patrie du socialisme et ses épigones européens ont pu, un temps, avancer de solides arguments économiques pour s'en réclamer. À partir des années cinquante, et quelles qu'aient été par ailleurs les péripéties de la guerre froide, les puissances occidentales ont reconnu la réalité de leur croissance et le caractère familier de ses bases : leur PNB progressait à un rythme soutenu, cette progression s'appuyait sur une industrialisation rapide, et leurs avancées vers une incontestable modernité sociale pouvaient compenser partiellement leur totalitarisme politique. C'était l'époque où Nikita Khrouchtchev pouvait affirmer, sans faire rire, que l'économie soviétique ne tarderait pas à dépasser celle des États-Unis 7. On ne le croyait pas, bien

^{6.} En français, on peut lire, dans cette veine: Christian SAUTTER, Les Dents du géant. Le Japon à la conquête du monde, Orban, Paris, 1987; Karel VON WOLFEREN, L'Énigme de la puissance japonaise, Robert Laffont, Paris, 1990; Dominique Nora, L'Étreinte du samouraï. Le défi japonais, Calmann-Lévy, Paris, 1991; Pierre-Antoine DONNET, Le Japon achète le monde, Seuil, Paris, 1991.

^{7.} En 1956, à l'occasion du XX° congrès du PCUS, Nikita Khrouchtchev et les dirigeants soviétiques reprenaient la formule de Lénine, « rattraper et dépasser les pays capitalistes les plus évolués ». Commentant le VI° plan quinquennal, le journal *Le Monde* écrivait à l'époque : « Il est vrai que l'URSS peut être fière des chiffres qu'elle révèle aujourd'hui. [...] Il faut reconnaître que le rythme du développement industriel de l'URSS est impressionnant et qu'il est plus rapide que celui des nations capitalistes occidentales » (*Le Monde*, 17 janvier 1956). Dans le numéro du 27 septembre 1957, on

sûr, mais le scepticisme provoqué en Occident par ses propos tenait plus aux échéances fixées par le Gosplan qu'à la nature du défi qu'il lançait. Intensément et, pour certains pays, fort anciennement industrialisée, avançant à son actif un enrichissement relatif mais rapide, l'Europe socialiste pouvait donc légitimement se réclamer du Nord. Mais d'un Nord qu'elle scindait en deux du fait de son système économique et de son régime politique, et dont elle n'habiterait que les marges tant qu'elle ne répudierait pas ces derniers, malgré sa vocation à en faire partie.

En fait, la coupure idéologique a longtemps masqué la division géographique de cette immense région passée sous l'emprise du socialisme. Son Occident, formé de la partie européenne de la Russie, des républiques européennes de l'Union soviétique et des pays socialistes d'Europe centrale, a toujours eu, aux yeux des Occidentaux, vocation à faire partie du Nord. Son Orient, en revanche, constitué par l'Asie soviétique à laquelle on a épisodiquement adjoint les inclassables périphéries balkaniques de l'Europe, devait un jour retourner à son altérité, momentanément occultée par la bannière de l'Union soviétique. La conscience de cette division s'est incarnée durant la guerre froide dans le souhait du général de Gaulle d'annuler cette dernière sur le Vieux Continent en construisant l'Europe de l'Atlantique à l'Oural, seule capable à ses yeux de faire pièce aux États-Unis. La lecture occidentale de l'histoire russe porte également la marque de cette césure : en distinguant l'« Asiatique » Ivan le Terrible de l'« Européen » Pierre le Grand, en opposant Moscou à Saint-Pétersbourg, en faisant de Staline le dernier avatar du despote oriental, elle a voulu voir dans sa dimension asiatique la cause essentielle de l'incapacité de la Russie à se moderniser vraiment, et dans son tropisme européen la seule raison d'espérer dans cet immense et énigmatique empire. Tout se passe aujourd'hui comme si les recompositions des années quatre-vingt-dix faisaient office de retour à un ordre « naturel », comme si le clivage Nord-Sud existant au sein de l'empire soviétique et momentanément masqué par la coupure Est-Ouest refaisait surface, et que la fin de la guerre froide ramenait au bercail

pouvait lire : « Le bilan des plans quinquennaux de 1928 à 1955 [...] a été nettement positif, et il a modifié radicalement la vieille structure économique et sociale de l'ancienne Russie, à prépondérance paysanne. » L'industriolâtrie transcende, on le voit les frontières idéologiques de l'Occident.

les cousins, renvoyant vers le Sud ceux qui n'avaient fait qu'accidentellement partie de la parentèle 8.

Si le « Nord » est, dans le champ économique, une sorte de tiroir dans lequel on place les grands pays industriels, il ne se réduit donc pas à cela. Cet espace, qui s'est permis quelques adoptions et dont quelques États ont pu forcer la porte du fait de leur puissance économique, réunit avant tout les héritiers de la même civilisation industrielle, née sur le même terreau culturel. et supposée tirer sa singularité d'un dynamisme trouvant luimême sa source dans l'incessante tension vers le progrès qui la caractérise. À cette modernité économique doit correspondre, dans le champ politique, le système démocratique. Le vieil Occident, ces puissances bien assises d'Europe et d'Amérique du Nord, depuis longtemps accoutumées à dire la norme, depuis longtemps habituées à être la référence du monde, que ce soit sous forme de modèle ou d'antimodèle, constituent bien le centre de ce Nord géographiquement introuvable et en définissent seules les conditions d'appartenance. On peut, quand on est à ses portes et que l'on réunit suffisamment d'atouts, passer au Nord. Il existe aujourd'hui de par le monde quelques zones grises, qui n'appartiennent plus vraiment au Sud et pas encore au Nord, attendant que ce dernier les coopte. On n'entrera pas pour autant en son centre.

Ces États qui forment le cœur du Nord connaissent certes des divergences dont il ne faut pas sous-estimer l'ampleur, mais elles ne remettent pas en cause leurs liens de parenté. L'antiaméricanisme d'une partie des Européens semble plus fait du dépit de s'être fait ravir le rôle de première puissance et de la fascination mêlée de crainte que peut inspirer l'étrangeté de sa propre créature — Sartre n'appelait-il pas l'Amérique du Nord « le monstre sureuropéen ⁹ »? —, que d'une indignation de nature politique devant le cynisme affiché ou candide de la surpuissance que les États-Unis savent être. Ces querelles peuvent sans doute altérer les rapports euro-américains, sans en distendre toutefois

^{8.} L'opinion russe a fait sienne cette césure, longtemps masquée par l'œcuménisme communiste. Son hostilité à la population caucasienne et les dérives des discours politiques et de la presse, à l'occasion des troubles qui ensanglantent le Caucase depuis 1996, en ont donné la mesure. Voir, entre autres : « Russie, la "tiers-mondisation" des esprits gagne du terrain », article du journal moscovite *Novoïé Vremia*, repris par *Courrier international*, n° 470, 4-9 noyembre 1999.

^{9.} Jean-Paul Sartre, préface à Frantz FANON, Les Damnés de la terre, op. cit.

l'intimité. On peut d'ailleurs mesurer cette dernière à la similitude des peurs que suscite le Sud des deux côtés de l'Atlantique Nord.

Le Sud, en effet, lui fait face. Les Suds plutôt, car on a assisté, au cours des années quatre-vingt-dix, à une inversion des données qui présidaient depuis la fin des années cinquante à l'organisation du monde. Pendant un tiers de siècle, le tiers monde avait tenté de se constituer en bloc à peu près homogène face à un Nord scindé en deux par la division Est-Ouest. Réunifié grâce à l'effondrement de l'empire soviétique, ce dernier — si vive que soit la concurrence entre ses composantes — constitue aujourd'hui un ensemble soudé autour de logiques économiques et de pratiques politiques analogues, et présidant avec la même conviction libérale à la construction d'un marché mondial unifié. À l'inverse, conséquence des évolutions contrastées qui se sont produites ces dernières décennies en son sein, le Sud est désormais composé d'éléments disparates que personne ne songerait plus à placer dans le même groupe. Même si les simplifications continuent de faire recette dans l'opinion occidentale, les « dragons » asiatiques n'y sont nulle part assimilés aux pays — jugés à la dérive — du Sahel africain. Ils ne font pas peur pour les mêmes raisons.

Mais la seule chose qui les unit peut-être encore, c'est que tous deux font peur à l'Occident. Car, si ses lignes de fracture sont devenues si profondes qu'elles provoquent en son sein une véritable dérive des continents, le Sud n'en continue pas moins d'exister pour le Nord. C'est de là, semble-t-il à ce dernier, que viennent désormais les dangers, de nature différente mais tous également menacants. Les opportunités offertes par les pays émergents font rêver les opérateurs occidentaux. Mais on s'inquiète, dans le même temps, de la concurrence qu'ils livrent aux vieux bastions industriels, et l'on craint que leur réussite économique aiguise des ambitions politiques susceptibles de mettre un jour en cause l'hégémonie de l'Occident. À l'autre extrême, comme jadis les Barbares, le Nord craint aujourd'hui ces gueux que sont les masses déshéritées des pays les plus pauvres, et veut s'en protéger. Ces images que l'Occident lui envoie de lui-même fournissent ainsi au Sud une sorte de négatif de son introuvable unité.

Le Nord et le Sud, pris chacun de leur côté, n'ont donc pas d'existence précise. Mais le couple Nord-Sud structure, lui, les relations internationales et l'habitat mental d'à peu près tous les habitants de la planète, dont une des dimensions de l'identité réside dans l'appartenance à l'un de ces deux groupes. Car le Nord est la figure économique et contemporaine de l'Occident, et les Suds réunissent les régions où il exerçait il n'y a pas si longtemps soit sa tutelle directe, soit les formes multiples de sa domination. C'est pourquoi leurs habitants respectifs ont endossé avec autant d'aisance cette nouvelle division de la planète qui rappelait des hiérarchies si familières.

Mais ce clivage, qui continue de polariser la scène mondiale, a-t-il encore quelque pertinence à l'heure où nombre d'États. dont l'ambition est de forcer les frontières du Nord, contestent à l'Occident le monopole d'un pouvoir qu'ils s'estiment fondés à exercer aussi? Les rapports de forces mondiaux qui se dessinent annoncent-ils un découplage entre l'Occident et un Nord à la géographie nouvelle, contraignant paradoxalement le premier à faire le deuil de sa suprématie ou, du moins, à l'écorner pour partager les dividendes de la puissance avec d'autres ? L'émergence, au sein de ce Sud éclaté en des réalités multiples, de pays qui veulent désormais avoir sur les relations internationales une influence plus conforme à ce qu'ils estiment être leur véritable poids sonne-t-elle, à plus ou moins long terme, le glas de la centralité de l'Occident ? Ou celui-ci est-il plutôt en train de la reconduire sous des formes nouvelles, comme il a su le faire en d'autres circonstances ? La période postcoloniale, qui s'est achevée avec le siècle, a-t-elle amorcé une redistribution des cartes, ou a-t-elle fourni à l'Occident l'occasion de s'en fabriquer de nouvelles ? La mondialisation, en somme, signifie-t-elle que l'occidentalisation du monde parvient aujourd'hui à son terme? Veut-elle dire qu'occidental est enfin en train de devenir synonyme d'universel, et que se réalise ainsi le rêve que l'Occident poursuit depuis si longtemps? Ou pose-t-elle des bornes à une évolution amorcée il y a quelque cinq siècles, en introduisant d'autres joueurs sur l'échiquier et en faisant naître des alchimies nouvelles de cette pluralité d'acteurs ? À moins que la globalisation ne brouille les vieux repères et ne rende obsolète une division Nord-Sud héritée à la fois de l'histoire et de la géographie pour donner naissance à des hiérarchies de plus en plus éloignées de celles d'aujourd'hui?

La grande illusion postcoloniale

Les temps ont bien changé, et il est aujourd'hui difficile de se remémorer la relative euphorie qui régnait, tout au long des années soixante et soixante-dix 1, dans ce qu'on appelait alors le tiers monde. Certes, il était composé dans son immense majorité de populations misérables, mais leurs pays ne l'étaient pas et le développement, quel que fût le modèle adopté — on vivait à l'époque dans l'illusion qu'il y en avait plusieurs —, allait enfin permettre de tirer profit de leurs ressources. Il se définissait, entre autres, par son refus d'appartenir à l'un des deux blocs qui se disputaient le pouvoir sur le monde, mais les anciennes puissances tutrices et, plus largement, l'ensemble des nations riches se déclaraient prêtes à venir en aide aux « jeunes » États, dont un grand nombre était issu de leurs empires. L'ennemi de l'Occident n'était pas au Sud mais à l'Est, et seuls les pays qui avaient succombé aux sirènes soviétiques méritaient ostracisme et punition. Le grand frère socialiste venait alors à leur secours et les faisait bénéficier de son assistance, à condition qu'ils fassent preuve envers lui d'une allégeance sans faille. L'argent, alors,

^{1.} C'était le climat dominant. Dans nombre de régions, la situation a commencé à se dégrader dès les années soixante-dix. C'est le cas du Sahel africain frappé par une grave sécheresse dans la première moitié de la décennie, qui a accéléré la banqueroute annoncée par des choix de développement aberrants.

n'était pas rare, même si tout le monde s'accordait à dire que les besoins du développement en auraient exigé davantage.

On regimbait bien sûr, en Occident, devant les revendications du tiers monde que l'on jugeait excessives, mais ce dernier semblait avoir le vent en poupe. L'ère des indépendances devait, aux yeux de ses leaders, trouver son apothéose dans un « nouvel ordre économique international » qui leur serait enfin favorable et permettrait de trouver les financements indispensables au « décollage ² ». Les Nations unies, où les pays de ce troisième monde nouveau et remuant étaient majoritaires, étaient chargées de mettre en place la nouvelle architecture planétaire, tandis qu'une multitude d'organisations créées durant ces années sous l'égide des nations ayant pris la tête du combat, des 77 aux nonalignés, avaient pour mission de porter haut et fort leurs revendications.

Les « décennies du développement »

La victoire, un moment, parut acquise pour certains et à portée de main pour les autres. En 1973, le prix du pétrole était multiplié par quatre à la suite de l'embargo décrété par l'OPEP contre Israël et ses alliés après la guerre d'Octobre. Les États pétroliers dont certains, comme l'Algérie ou le Vénézuela, étaient à la pointe du combat pour la revalorisation des richesses du tiers monde, dictaient désormais leur loi. Les économies occidentales semblaient dépendre de la moindre décision des réunions de l'OPEP, et l'on commençait à trembler dans les capitales européennes devant cet apparent renversement de l'ordre familier du monde. À la suite des hydrocarbures, les cours de l'ensemble des matières premières agricoles et minières s'envolaient.

Le nouvel ordre économique international, réclamé sans relâche dans toutes les instances où les États du tiers monde étaient majoritaires, semblait se mettre en place. Par la magie de l'augmentation des prix mondiaux des fameux produits de base, la tout aussi fameuse détérioration des termes de l'échange parut

^{2.} Selon la théorie développée par Rostow (voir *supra*, chapitre 5) et d'autres économistes américains comme Rosenstein-Rodan et Nurske, seul un apport massif de capital peut en effet faire office d'« impulsion massive » (*big push*) capable d'engendrer le « décollage » (*take off*).

un moment stoppée et nombre de pays du Sud, qui n'en espéraient pas tant aussi vite, se voyaient devenir riches. Des perspectives aussi brillantes dopaient leurs possibilités de croissance jusqu'à cesser de rendre chimérique leur prétention à faire aussi bien, et plus vite, que leurs modèles. Leurs dirigeants croyaient à la pérennité de leur richesse puisque leurs anciens tuteurs les traitaient comme des gens importants. S'ils ne payaient pas cash leurs commandes, ils pouvaient emprunter, en ces temps d'argent et de crédit faciles, et ne s'en privèrent pas. On sait ce qu'il en advint.

Mon propos n'est pas de raconter ici une histoire édifiante où le Nord serait un deus ex machina avant tout calculé pour garder les leviers de commande, abusant pour ce faire de jeunes États naïfs et peu préparés à affronter son savoir-faire. L'Occident a réellement cru, dans les années soixante, qu'il était de son devoir d'aider les pays du Sud à atteindre une prospérité matérielle paraissant alors à portée de main³. Ses dirigeants ont réellement pensé que l'aide au développement était la version actualisée de ce « fardeau de l'homme blanc » dont leurs pères s'étaient chargés et qu'ils devaient continuer à assumer jusqu'à ce que les pays sous-développés — ce terme ayant remplacé celui, dépassé, de peuples non évolués — s'engagent de façon irréversible sur la voie du progrès. À chaque fois que les pays du Sud se sont inquiétés d'un possible épuisement de leur bonne volonté, ils ont renouvelé leurs promesses d'assistance, sans que celles-ci relèvent toutes de la plus infâme duplicité.

Plusieurs initiatives destinées à permettre aux pays assistés de brûler les étapes ont d'ailleurs ponctué les relations économiques Nord-Sud, reflétant un réel souci d'amorcer leur rééquilibrage. Jusqu'aux années quatre-vingt-dix, leurs rapports commerciaux ont été fondés sur la règle de la non-réciprocité des avantages consentis, les nations riches se montrant disposées à accorder des facilités tarifaires à leurs partenaires du Sud sans

^{3.} L'optimisme était tel, à l'époque, que les Nations unies baptisèrent les années soixante « décennie du développement », sous-entendant par là que les pays du Sud seraient à peu près développés dès la décennie suivante. Ce n'est qu'à partir des années soixante-dix, quand commencèrent à faiblir les premières illusions, que l'on prit l'habitude de numéroter les décennies. Les années soixante-dix devinrent ainsi la « deuxième décennie du développement », et les années quatre-vingt la troisième. On n'a pas poursuivi au-delà, les déconvenues des années suivantes ayant dévalué l'emploi de la méthode Coué dont les Nations unies s'étaient fait une spécialité.

réclamer le même traitement pour leurs exportations. La plupart des accords commerciaux bilatéraux, qui prenaient alors largement le pas sur les réglementations multilatérales, ont accordé aux pays du Sud des statuts dérogatoires particuliers.

Ce fut le cas des accords de Yaoundé liant dans les années soixante l'Europe des Six à dix-huit anciennes colonies, pour la plupart africaines. Prenant leur suite, la convention de Lomé fut signée pour la première fois en 1975 entre la Communauté européenne et les États dits ACP, regroupant ses anciennes colonies d'Afrique subsaharienne, des Caraïbes et du Pacifique, et régulièrement renouvelée — presque dans les mêmes termes jusqu'à la fin du siècle. Les accords conclus en 1976 entre les États du Maghreb et la Communauté, qui sont restés en vigueur movennant quelques aménagements jusqu'au milieu des années quatre-vingt-dix, garantissaient également le libre accès au marché européen pour une série de produits maghrébins, tandis que les marchandises européennes étaient soumises à de forts droits de douane au Maghreb. Au début des années quatrevingt, les pays en développement exportaient aux États-Unis pour plus de dix milliards de dollars de biens en franchise de droits de douane, dans le cadre du système généralisé de préférences américain 4

Des systèmes de financements compensatoires, destinés à atténuer l'impact des fluctuations des cours des produits de base, qui représentaient l'essentiel des exportations d'un grand nombre de pays du Sud, furent également mis au point. La Communauté européenne voulut montrer sa bonne volonté en créant, dans le cadre de la convention de Lomé, le Stabex et le Sysmin, deux fonds ayant pour fonction de dédommager les États ACP de pertes à l'exportation résultant de la chute des cours mondiaux de leurs produits primaires. De même, le Fonds monétaire international (FMI) mit au point à partir des années soixante-dix une série de mécanismes compensatoires destinés à pallier les effets de baisses accidentelles des recettes d'exportation des pays concernés.

^{4. «} La politique commerciale des États-Unis », Africa Wireless file, 1^{er} octobre 1985. Ce montant représentait, en 1983, à peine plus de 4 % des importations américaines totales de marchandises (259 milliards de dollars). Mais de telles opportunités ont donné un coup de fouet aux exportations d'un certain nombre de pays ayant choisi, au début des années soixante-dix, de fonder leur stratégie de développement sur les exportations de biens manufacturés

Mais, si les États du Nord ont constamment proclamé leur volonté de mettre le pied à l'étrier des pays qui se lançaient dans l'aventure du développement, ils ont, dans le même temps, eu pour souci majeur de sauvegarder leurs intérêts en cantonnant les revendications du Sud dans les limites qu'ils jugeaient acceptables. Les procédures de gestion des relations économiques internationales et de l'aide au développement qu'ils ont mises en place ont eu pour effet, sinon pour but avoué, de vider de leur contenu les quelques concessions qu'ils faisaient par ailleurs. Les productions des Suds entrant en concurrence avec celles du Nord ont été systématiquement exclues des statuts tarifaires dérogatoires ou se sont vu appliquer des barrières non tarifaires à l'entrée dans les pays importateurs.

Dans tous les grands États industriels, les désarmements douaniers se sont accompagnés d'un renforcement des barrières non tarifaires, comme les « accords » d'autolimitation de leurs exportations imposés à certains pays du Sud particulièrement dynamiques, ou les contingentements saisonniers pratiqués pour les importations agricoles. La Communauté européenne a totalement ou partiellement exclu du champ des conventions commerciales passées avec les États du Sud les denrées relevant de sa politique agricole commune (PAC), et seules les productions d'industries naissantes, donc encore peu dangereuses pour leurs concurrentes européennes, ont été acceptées en franchise. Dans le secteur textile, l'accord multifibres (AMF) signé en 1974 entre les pays de l'OCDE et les exportateurs asiatiques afin de limiter les parts de marché de ces derniers illustre cette volonté de ne pas laisser l'industrialisation du Sud devenir menacante. Dans les années quatre-vingt, presque tous les pays de l'OCDE ont renforcé les mesures de restrictions quantitatives de leurs importations⁵.

Il ne faut pas voir dans ces comportements apparemment incohérents une des contradictions dont l'Occident paraît avoir le secret. Ils traduisent plutôt la hiérarchie de ses préoccupations. Le développement du tiers monde est certes un devoir mais, pour

^{5.} En 1986, trente accords de restrictions volontaires à l'exportation contingentaient quelque 10 % du commerce mondial (*Le Monde*, 20 avril 1999). Selon la CNUCED, 23,5 % des importations en provenance des pays en développement étaient freinées à l'entrée des pays riches en 1992 (INTERNATIONAL COALITION FOR DEVELOPMENT ACTION, *An Alternative Report on Trade*, Bruxelles, 1995).

ses dirigeants, il doit aussi demeurer une bonne affaire, et ils assimilent le plus souvent — officiellement ou de manière implicite — l'aide qu'ils consentent à un investissement dont ils attendent des dividendes économiques ⁶ et politiques. Pour être parrainé par ses tuteurs du Nord, le Sud ne saurait en aucun cas prendre des directions susceptibles d'en menacer les intérêts.

L'aspiration au développement est jugée légitime puisqu'elle vaut reconnaissance, par le monde entier ou presque, de la validité universelle du modèle occidental, mais — telle est du moins son inaltérable conviction — elle ne doit pas remettre en cause la vocation de l'Occident à régenter la marche du monde. Un rapide retour sur quelques aspects des relations Nord-Sud peut dès lors permettre de comprendre pourquoi les secousses économiques des années soixante-dix n'ont pas bouleversé les rapports de forces traditionnels entre ces deux régions, pourquoi les recompositions de l'ère postcoloniale n'ont pas engendré, sinon à la marge, de nouveau partage de la richesse mondiale, et comment le Nord a pu si aisément reprendre la main dès le début des années quatre-vingt.

Les deux versions d'un seul modèle

Les dés étaient probablement pipés dès le départ de cette quête mimétique proposée sous le nom de développement aux pays à qui l'on a toujours présenté le modèle occidental comme l'horizon vers lequel ils devaient tendre. Sans refaire la genèse de ce concept et de son appartenance à la sphère de la pensée occidentale ⁷, il faut rappeler ce qu'il a pu signifier dès sa naissance, à la fin des années quarante. D'emblée, il est fait l'héritier sémantique du terme de civilisation, à la connotation coloniale désormais trop marquée, et le sésame de l'entrée dans la

^{6.} Signalons, entre autres, que, depuis les débuts de son institutionnalisation dans les années soixante, l'aide publique au développement (APD) des principaux pays donateurs est en partie « liée ». Cela signifie qu'une proportion de cette aide (plus de la moitié de l'assistance bilatérale du CAD jusqu'au début des années quatre-vingt-dix et un peu plus du quart depuis) doit être utilisée par le pays bénéficiaire à l'achat de biens ou de services de l'État donateur.

^{7.} On peut consulter à ce sujet : Gilbert RIST, Le Développement, histoire d'une croyance occidentale, Presses de Sciences Po, Paris, 1996 ; et Critical Development Theory. Contributions to a New Paradigm, ouvrage collectif, Zed Books, Londres, 1999.

modernité, l'autre synonyme contemporain de la civilisation. Devenus les États développés, les pays qui s'autoqualifiaient naguère de civilisés invitent ceux qui ne le sont pas encore à suivre leur exemple s'ils souhaitent accéder à l'univers de la modernité.

Mais de la seule modernité matérielle, puisque le développement est uniquement affaire d'économie, que la croissance est sa seule véritable mesure et que le bonheur des peuples tient avant tout au rythme de progression de leur PNB. La modernité politique, incarnée en Occident par le système démocratique, reste l'apanage de ce dernier qui ne se préoccupe guère pour l'heure d'en mondialiser les bienfaits. Ce découplage institué entre les deux versants de la modernité, réduite au Sud à sa caricature économique, n'a guère contribué à en clarifier le sens. Pendant toute la durée du conflit Est-Ouest, l'appartenance au « monde libre » tient lieu de brevet de bonne conduite démocratique aux yeux des États-Unis et de l'Europe occidentale, et l'anticommunisme sert de vaccin contre le totalitarisme 8. De l'autre côté, on comprend aisément que l'Union soviétique n'ait pas érigé le pluralisme politique au rang de critère de développement et ait résumé toute la modernité dans le nombre de cheminées d'usines qu'un pays pouvait aligner. Au-delà de leurs divergences, l'Ouest et l'Est se rejoignent donc pour cantonner le développement à la sphère économique et ne mesurer qu'en termes quantitatifs ce qu'ils nomment progrès, ce rêve qui est leur commune matrice.

Placé par les marxistes et les dépendantistes au rang de préalable à la souveraineté politique et au changement des rapports de forces mondiaux, présenté par les libéraux comme l'unique voie d'accès à la modernité, le développement économique est donc la seule figure contemporaine du progrès disponible sur le marché des idées. Il représente aussi la seule alternative viable au risque politique que fait courir à l'Occident l'expansion du communisme. Après le traumatisme qu'a représenté pour les États-Unis la chute de la Chine dans le giron communiste, la

^{8.} Dans les années quatre-vingt, quand les États occidentaux commencent à être sommés par leurs opinions publiques de justifier leur soutien aux dictatures du Sud, l'ambassadrice des États-Unis auprès des Nations unies, Jane Kirkpatrick, soutient la thèse d'une différence de nature entre régimes autoritaires et systèmes totalitaires, et défend le soutien américain aux premiers, qui se différencieraient des seconds par leur capacité à évoluer.

doctrine Truman, formulée en 1949, voit dans la pauvreté des peuples du Sud le meilleur allié de la subversion, donc « une menace pour les régions les plus prospères », et dans le développement le meilleur moyen d'y remédier et de priver les révolutions de leur humus. Les États-Unis s'attachent donc, dès cette époque, à faire de la croissance économique, censée diffuser largement ses bienfaits, le versant civil de leur théorie de l'endiguement ⁹. En Asie orientale, la région du monde la plus menacée dans les années cinquante, la Corée du Sud et Taïwan servent de laboratoires à l'élaboration d'un dispositif de *containment* à double dimension, militaire et économique. Au début des années soixante, John Kennedy tente de transposer la recette en Amérique latine, en y lançant son « Alliance pour le progrès » pour y éviter une contagion cubaine, avec des résultats beaucoup moins probants.

Le développement est donc une voie unique, dont on a pu croire qu'elle offrait des possibilités de choix, dans la mesure où les modalités de sa mise en œuvre ont été régulièrement et âprement discutées. Les économistes, les chercheurs et les militants des camps en présence se sont affrontés pendant des décennies sur la question de savoir quels étaient les chemins les plus courts et les méthodes les plus efficaces pour y arriver, mais le paradigme lui-même n'a commencé que très tard à être interrogé. Quelle qu'ait été la vivacité des débats entre tenants d'un libéralisme tempéré par l'État et défenseurs d'une mainmise de ce dernier sur tous les rouages de l'économie et de la société, entre les partisans d'une limitation de la propriété et de l'initiative privées et ceux de la création de capitalismes locaux, le but à

^{9.} La théorie rostowienne est également à l'origine de la notion de *trickle-down* (effet de percolation): le développement n'a pas à se préoccuper de la redistribution des dividendes de la croissance, qui s'étendent naturellement, par percolation, des riches vers les pauvres à partir du moment où elle atteint une ampleur significative. Il a fallu attendre le milieu des années soixante-dix pour voir cette thèse céder le pas à une approche plus qualitative du développement, fondée sur la satisfaction des « besoins fondamentaux ». La dimension économique de la théorie américaine de l'endiguement trouve sa meilleure illustration dans l'inlassable promotion par les États-Unis de la « révolution verte ». Une révolution technique permettant un accroissement notable des rendements, donc de la production, des trois principales céréales mondiales — le blé, le maïs et le riz — s'est vu donner pour mission d'écarter tout danger de révolution sociale grâce à la satisfaction de la demande alimentaire des pays les plus peuplés du monde où elle a été diffusée, et à l'enrichissement attendu des paysanneries encore majoritaires dans ces pays (voir, entre autres : Sophie Bessis, *L'Arme alimentaire*, Maspero, Paris, 1979).

atteindre restait le même : l'avènement d'une société industrielle, salariale et urbaine fondée sur des régimes d'accumulation analogues à ceux que l'Europe avait expérimentés lors de sa propre révolution industrielle, et dont les succès s'évaluent à la seule aune de la croissance.

Quelle qu'ait été la profondeur de leurs divergences, les tenants des deux versions concurrentes du modèle ont aussi en commun d'avoir ramené les populations à qui les progrès étaient supposés bénéficier au rang d'objets du développement, sans jamais les considérer comme les sujets de leur histoire en train de se faire.

L'État démiurge

L'unicité du modèle s'est d'ailleurs longtemps illustrée par l'application à la plupart des pays « en développement » d'une sorte d'hybride entre ses deux versions, plus ou moins théorisé par les Nations unies et les groupes de réflexion gravitant dans leur mouvance ¹⁰. Faisant siens tous les postulats par quoi se définissent le développement et le statut de pays développé, cette synthèse comporte quelques ingrédients de base dans lesquels les pays concernés ont à peu près tous puisé. L'industrialisation en reste le socle, que ce soit par la création d'industries de substitution aux importations, de pôles de développement industriels à l'implantation géographiquement planifiée ou, à partir des années soixante-dix, par la priorité donnée aux industries manufacturières destinées aux exportations. L'État, représentant la collectivité nationale et investi de la mission de la conduire vers le développement, est le grand ordonnateur de ces politiques volontaristes. Grâce à la mise en place de systèmes de

^{10.} Parmi les plus importants : la Fondation suédoise Dag Hammarskjöld et sa revue Development Dialogue qui se fit l'écho des positions du Sud dans les débats sur le nouvel ordre mondial ; la commission Brandt (commission indépendante sur les problèmes de développement international) créée en 1978 à l'initiative de la Banque mondiale et présidée par l'ancien chancelier allemand, qui publia en 1980 son premier rapport (Nord-Sud : un programme de survie, Gallimard, coll. « Idées », Paris, 1980), puis en 1983 Common Crisis. North-South : Co-operation for World Recovery (Pan Books, Londres-Sydney, 1983); l'International Foundation for Development Alternatives (IFDA), basée en Suisse, dont les cahiers ont accueilli les écrits des penseurs tiers-mondistes et des dirigeants politiques du tiers monde. Il faut leur ajouter les innombrables boîtes à idées créées dans toutes les grandes institutions spécialisées du système des Nations unies.

planification centralisés et d'économies administrées, il est aussi présent dans les pays qui se réclament du socialisme que dans les autres. Partout au Sud, ou presque, il est le principal industriel et le principal employeur du secteur formel. Il se fait aussi agriculteur et commerçant pour mieux s'assurer le contrôle de tout ce qui peut produire de la richesse.

Ce faisant, l'État du Sud est en phase avec l'époque au cours de laquelle il se construit. Y reconnaissant leur influence, les États socialistes peuvent s'en attribuer la paternité et qualifier ceux qu'ils prennent pour leur émules de « pays à orientation socialiste », laissant ainsi la porte ouverte à des lendemains radieux. Les démocraties occidentales, alors kevnésiennes en diable et qui ont étatisé au sortir de la crise des années trente ou de la Seconde Guerre mondiale une partie de leur économie, ne récusent pas non plus l'étatisme de leurs disciples dans lequel elles voient, à leur tour, un « raccourci » leur permettant d'atteindre le but plus vite qu'elles ne l'ont fait elles-mêmes. L'État planificateur, surtout quand il joue à l'État-providence, a toutes leurs faveurs. L'élaboration de plans nationaux de développement est alors une des conditions requises pour bénéficier de financements extérieurs. La Banque mondiale fait de la Tanzanie, de ses villages *Ujaama* où l'on regroupe de force les paysans et de son « socialisme à visage humain » l'une de ses success stories des années soixante-dix. Dans les années soixante, la brève expérience socialiste tunisienne, autoritaire, planificatrice et industrialiste, avait eu ses faveurs 11.

L'agriculture, dans cette architecture, n'est un secteur digne d'intérêt que dans le cadre de grands projets de mise en valeur, dont le caractère moderne est opposé à l'éternel archaïsme paysan. Ces derniers ont en effet du mal à comprendre que, pour être modernes, il leur faille accepter les très lourds prélèvements effectués par l'État sur leur production. Dans le cas des cultures d'exportation, le prix payé au producteur est en effet toujours inférieur au cours mondial du produit, les organismes étatiques empochant la différence. Dans celui des cultures vivrières, les bas prix payés aux producteurs rendent, depuis le début des années soixante, les termes de l'échange

^{11.} Voir Sophie BESSIS, « Banque mondiale et FMI en Tunisie, une évolution sur trente ans », in État et développement dans le monde arabe, Éditions du CNRS, Paris, 1990.

villes-campagnes systématiquement favorables aux premières dans la quasi-totalité des pays du Sud. Car l'agriculture a eu pour principale fonction, dans la plupart des pays du Sud, de financer la création des appareils d'État, des bureaucraties nationales et des grands projets de développement. Ce sont les ponctions effectuées sur les revenus ruraux, l'aide extérieure et les rentes énergétiques et minières — pour les pays dotés d'un sous-sol — qui ont permis de donner corps à l'étatisme développementaliste de ces années d'illusion.

Dans cette aventure où le mythe mimétique a vite servi les intérêts, la modernisation économique des trois quarts de la planète représentant un fabuleux gisement d'opportunités pour l'appareil industriel et technologique du Nord, l'histoire a été oubliée. Le totalitarisme du concept de développement et de son contenu peut-il expliquer à lui seul l'amnésie qui a frappé les élites du Nord — convaincues de l'universalité de leur modèle — et celles du Sud — habitées par le mythe du rattrapage —, les conduisant à négliger les facteurs ayant permis l'industrialisation de l'Europe et le contexte dans lequel elle s'était effectuée ? Oubliées en effet la longue phase d'accumulation dopée par plus de deux siècles de capitalisme commercial et par une révolution agricole, la relative modestie de la croissance démographique, certes rapide puisqu'elle se rapprochait de 1 % par an, mais sans aucune commune mesure avec celle du Sud contemporain, qui a connu à partir des années cinquante et pendant plus de vingt ans une croissance movenne annuelle de 3 %. Oubliés le rythme de multiplication d'industries fortes consommatrices de main-d'œuvre qui ont pu absorber l'excédent démographique et les populations libérées par l'exode rural, et la possibilité illimitée offerte aux Européens d'émigrer aux quatre coins de la planète s'ils ne trouvaient pas à s'employer ou à se nourrir chez eux. Oubliée enfin, pour ne s'en tenir qu'aux évidences, une mondialisation qui élargit progressivement l'influence de l'Occident aux limites du monde. Tout s'est passé comme si l'on exigeait du Sud qu'il prouve sa modernité en copiant à l'identique une recette dont il ne possédait aucun des ingrédients.

Bénéficiaires du Sud

Pour v devenir aussi vite fonctionnel, il fallait qu'au Sud aussi le mythe ait quelque utilité. Ses populations, d'abord, y ont cru. Si elles ont assez vite fait preuve d'un prudent scepticisme visà-vis des discours qu'on n'a cessé de leur asséner pour les convaincre de la justesse des choix de leurs dirigeants, elles ont espéré, pour la plupart, que ce miracle qu'on leur faisait miroiter changerait leur quotidien. Partout, au Sud, on a cru que le mieuxêtre cessait d'être inaccessible, que le mieux-vivre n'était pas impossible, et l'on a baptisé cet espoir développement. Un tel désir — ce que les développeurs et les théoriciens occidentaux n'ont su ni voulu voir — a pu coexister en maints endroits avec un conservatisme sociétal faisant office de garantie contre de trop brusques bouleversements, même quand on appelait ces derniers de ses vœux. C'est ainsi qu'on a opposé la tradition à la modernité, sans explorer les autres types de relations qu'elles pouvaient entretenir dans l'imaginaire et dans la pratique quotidienne des peuples « en développement ».

D'un côté, on a donc donné un nom aux rêves. De l'autre, le triptyque développement/toute-puissance de l'État/nouvel ordre international a eu les faveurs des élites du tiers monde qui en ont fait les outils de leur propre ascension. Pour la plupart fascinées ¹² par un Occident qui avait vaincu leurs pères et changé le cours de leur existence historique, elles ont aspiré à une modernité qui leur était présentée comme accessible et en dehors de laquelle il était vain, de toute façon, de vouloir entrer dans la communauté des nations civilisées. Dès la conférence de Bandoung, en 1955, elles s'emparent du terme de développement et en proclament l'urgente nécessité. Elles estiment que tout est à faire, de préférence sous leur conduite, dans leurs pays laissés en friche par les retraits occidentaux. Mais, sans avoir forcément programmé l'instrumentalisation du développement, elles y ont

^{12.} Cette fascination a toujours été ambiguë et faite de sentiments mêlés. Les premières générations d'élites modernisées du Sud ont été tentées par le mimétisme, tout en poursuivant le rêve de « demeurer elles-mêmes », sans trop savoir ce que ce désir signifiait. « Avant de revêtir le bleu de chauffe, nous mettrons notre âme en lieu sûr », avertissait le romancier sénégalais Cheikh Hamidou Kane, mettant davantage en garde les siens contre la tentation mimétique, que les Blancs contre la capacité de résistance culturelle de son peuple (Cheikh HAMIDOU KANE, L'Aventure ambiguë, Julliard, Paris, 1961).

vu aussi, une fois épuisée la mystique mobilisatrice de la libération nationale, un moyen commode de consolider le monopole du pouvoir qu'elles étaient pressées de s'assurer, et d'en construire les bases matérielles. Les indépendances ont offert aux nouvelles couches sociales — petites bourgeoisies urbaines, auxiliaires locaux des administrations coloniales ou populations marginalisées par la colonisation — qui ont tiré de leur direction des mouvements de libération une prétention collective à l'hégémonie, l'occasion de se hisser à la tête de l'État. L'étape suivante, celle du développement, leur fournit celle de se l'approprier.

Dans la quasi-totalité des pays sortis de la domination coloniale, l'étatisme développementaliste devient vite une technologie que les élites dirigeantes mettent en œuvre pour étendre leur contrôle à l'ensemble de leur société et mettre la main sur les gisements de rente offerts par les économies de leurs pays. Le modèle proposé par les mentors occidentaux et mis sur orbite par les bailleurs de fonds leur apparaît d'autant plus attrayant qu'il fait silence sur ce que pourrait être une dimension politique du développement, légitimant ainsi par défaut leur volonté d'occuper la totalité des champs politiques postcoloniaux, ou de ce qui en tient lieu. Dans les faits, le parti unique 13, qui s'est généralisé dans le tiers monde dès les années soixante et y a survécu jusqu'à la fin des années quatre-vingt, devient l'équivalent politique de ce qu'est le développement dans le champ de l'économie. À l'unicité du modèle correspond l'unicité de la direction politique chargée de lui donner réalité.

Outre qu'il doit jeter les bases d'un nouveau partage de la richesse mondiale entre les riches de toujours et les nouvelles élites du Sud qui aspirent à le devenir, le « NOEI » — troisième volet du triptyque — fournit au développement la dimension morale indispensable au renforcement de sa légitimité, et

^{13.} La quasi-totalité des pays d'Afrique et du monde arabe y ont succombé, ainsi que la grande majorité de l'Asie. Tous les États du Sud ne l'ont cependant pas adopté. D'autres régions lui ont trouvé des équivalents autoritaires mieux adaptés aux contextes locaux dans lesquels s'affirmait le pouvoir des couches dominantes. Ainsi, pendant les années soixante et soixante-dix, l'Amérique latine a versé dans les dictatures militaires qui ont mené, en faisant taire toute opposition, une modernisation profondément inégalitaire de l'économie. En Inde, qui a traversé cette période en demeurant au moins formellement une démocratie pluraliste, un parti hégémonique, le Congrès, a pris en charge la mystique du développement et a conduit ce dernier au profit des bourgeoisies urbaine et rurale qui constituaient sa base sociale.

transforme les dirigeants du Sud en champions de la justice et de la défense des opprimés. Même les Occidentaux ont en effet du mal à nier le caractère scandaleux des inégalités Nord-Sud et à ne pas reconnaître la nécessité d'y remédier. Enfin, la revendication d'un ordre fondé sur une sorte de démocratie internationale offre l'avantage de faire oublier qu'on en interdit l'émergence au niveau national.

Mais, si l'idéologie du développement a servi d'alibi à de puissantes conjonctions d'intérêts, eux-mêmes servis par l'énorme machinerie de l'aide et de l'expertise du développement, la césure Nord-Sud et les inégalités qui la fondent n'en existent pas moins. Ce qu'on a appelé le dialogue Nord-Sud peut être lu comme une tentative, d'ailleurs avortée, de partage de la richesse et de la puissance mondiales entre les nouvelles couches dominantes du Sud et les appareils de pouvoir du Nord, ces derniers étant peu pressés d'abandonner leurs privilèges mais se montrant souvent prêts à s'accorder localement sur une exploitation commune des rentes, où chacun s'est assuré de substantiels bénéfices. L'histoire des premières « décennies du développement » est en partie celle des convergences d'intérêts et des alliances conjoncturelles nouées entre ces nouveaux partenairesadversaires

Elle ne se réduit pas à cela. Elle est en même temps celle d'une dérive des continents entre le Nord et les Suds, d'un creusement des écarts de niveaux de vie et de richesse entre les populations des deux régions, et d'un renforcement des liens de dépendance enserrant les pays dits en développement, engendrés par le contenu même dont on a doté ce terme. La course éperdue du Sud à la reproduction du modèle, la volonté du Nord de ne rien céder de sa puissance, les stratégies qu'il a mises au point pour moderniser les bases de son hégémonie ont en effet resserré un tissu de dépendances faites à la fois d'héritages impériaux et de nouveaux réseaux, dont les effets donnent leur pleine mesure à partir des années quatre-vingt.

Les nouveaux socles de l'hégémonie

Au terme de près d'un demi-siècle de développement — qu'on n'ose plus trop appeler ainsi depuis les années quatre-vingt-dix, tant les retours de bâton ont été brutaux —, force est de convenir que, si la géographie de la richesse mondiale a connu des modifications, elles n'en ont guère bouleversé la carte. Un tel constat ne signifie pas que le monde n'a pas changé. Les changements sont même si rapides qu'ils ressemblent fort, pour certains, à des révolutions. Le bouleversement, en cinquante ans, de la démographie planétaire et de la répartition de la population à la surface du globe en est une. Cette expansion de l'humanité, passée en trois générations à peine de deux à six milliards d'individus, a radicalement modifié les rapports que les humains entretiennent entre eux et avec les milieux qu'ils habitent, et l'on commence tout juste à prendre conscience des effets de cette densification de l'occupation du globe terrestre.

C'est au Sud, on le sait, qu'a eu lieu l'essentiel de cette croissance, et les pays regroupés sous cette appellation concentrent aujourd'hui à l'intérieur de leurs frontières quelque 80 % de l'humanité. Cette nouvelle donne, qui représente par ailleurs un des principaux défis auxquels ils sont confrontés, n'a pas — encore? — modifié la nature des rapports de forces mondiaux. Considérablement plus peuplé que naguère, le Sud fait naître des peurs nouvelles chez des populations occidentales

vieillissantes qui évaluent son dynamisme démographique à l'aune de sa capacité de nuisance migratoire, mais il ne pèse pas davantage sur les destinées de la planète, il ne participe pas plus à ses organes de décision et ne bénéficie pas, pour satisfaire des besoins qui augmentent au moins aussi vite que sa population, d'un rééquilibrage à son profit des sources mondiales de la richesse.

Les permanences de la richesse

La carte de cette richesse n'est cependant pas identique aujourd'hui à ce qu'elle était il y a un demi-siècle. Le Sud a vu naître en son sein des États fort riches tirant leur fortune de l'exploitation de leur rente énergétique ou minière, et des économies industrielles fondées sur la translation planétaire des activités manufacturières à forte densité de main-d'œuvre. À l'inverse, une paupérisation accélérée affectait d'autres parties d'un tiers monde de plus en plus différencié. L'émergence d'États fainéants ou industrieux, en tout cas prospères, d'un côté et de sous-États réduits à la mendicité de l'autre est loin d'être anecdotique, puisqu'elle a fait éclater la fiction de l'unité du Sud et en a officialisé la pluralité. Mais ces déplacements de la richesse se sont tous produits en son sein et, s'ils en ont modifié l'image, ils n'ont pas affecté l'économie globale de ses relations avec le Nord. Il faut chercher leurs ondes de choc ailleurs.

Le cas du pétrole illustre cette continuité dans le changement qui semble caractériser l'évolution des relations Nord-Sud au cours du dernier demi-siècle. En 1973 et 1979, les deux chocs pétroliers ont été considérés comme des secousses majeures pour les principales économies mondiales, et les États pétroliers ont cru tenir là une arme destinée à durer aussi longtemps que la dépendance des vieilles puissances industrielles vis-à-vis de leur or noir. Ayant, après guerre, reconstruit leurs économies et retrouvé leur prospérité grâce en partie à l'accès facile à une énergie pratiquement gratuite, ces dernières se sont en effet vues contraintes de procéder à de difficiles ajustements énergétiques et financiers pour retrouver un équilibre un moment compromis par l'explosion des prix des hydrocarbures. Pas toutes au même degré cependant, les conflits Nord-Sud ayant également servi à régler quelques comptes Nord-Nord.

Premier producteur mondial de pétrole jusqu'à ce qu'ils aient décidé de faire de leurs gisements des réserves stratégiques et d'en limiter l'exploitation 1, les États-Unis ont davantage tiré bénéfice du choc de 1973 qu'ils n'en ont souffert et n'ont d'ailleurs pas fait grand-chose pour dissuader d'agir leurs principaux alliés dans la région du monde la plus riche en pétrole, le Moyen-Orient. L'augmentation de 1973 a permis aux sociétés pétrolières américaines 2, qui contrôlent alors la majeure partie du marché pétrolier, de quadrupler leurs bénéfices et d'ouvrir une nouvelle période d'exploration de gisements à l'exploitation plus coûteuse mais désormais assurée d'être rentable grâce à l'envol des prix.

Important la totalité d'une source d'énergie devenue pratiquement exclusive, l'Europe et le Japon ont, en revanche, été frappés de plein fouet par des augmentations qui ont accéléré la fragilisation de leurs économies dans la seconde moitié des années soixante-dix. Les chocs pétroliers ont donc eu de fortes incidences à l'intérieur de chacune des deux grandes parties du monde. Au sein du Sud, la distance n'a cessé de s'élargir entre des États à l'opulence récente et des pays incapables de faire face à l'explosion de leur facture pétrolière. Au Nord, ils ont renforcé l'influence et la puissance américaines au détriment de ses alliés-concurrents européens et japonais.

Mais, au-delà des secousses conjoncturelles, ils n'ont pas bouleversé les rapports de forces Nord-Sud. Au contraire, les

^{1.} En 1973, à la veille du premier choc pétrolier, les États-Unis produisent 520 millions de tonnes de pétrole par an et en importent 280 millions de tonnes. En 1978, à la veille du second choc, ils produisent 490 millions de tonnes et en importent plus de 400 millions (statistiques de l'OCDE). Depuis, leur consommation se partage à peu près également entre production nationale (472 millions de tonnes en 1997) et importations (445 millions de tonnes). Leurs réserves pétrolières prouvées récupérables sont les onzièmes du monde, et celles de gaz naturel les sixièmes (United States, Energy Information Administration pour les données de 1997 et les réserves).

^{2.} En 1979, dix compagnies pétrolières figurent parmi les quinze sociétés ayant réalisé les plus forts bénéfices du globe. Parmi elles, six sont américaines (Exxon, Standard Oil of California, Texaco, Standard Oil of Indiana, Gulf Oil et Standard Oil of Ohio), la première est anglo-néerlandaise (Shell), une est britannique (British Petroleum), une vénézuélienne (Petroleos de Venezuela) et une française (Elf-Aquitaine) (*Le Monde*, 19 juillet 1980). Plusieurs de ces sociétés ont défendu en 1973 le principe d'une augmentation des prix du pétrole (*Le Monde*, 25 octobre 1993 : « La fin du pétrole à bon marché »). Les concentrations qui ont eu lieu ces dernières années dans le secteur pétrolier ont accru la taille et réduit le nombre des grandes sociétés. La première d'entre elles, Exxon-Mobil, reste américaine, de même que la cinquième, Chevron.

premiers chocs passés, les États du Nord ont mis au point des stratégies contre-offensives qui ont renversé les logiques de dépendance prévalant dans le secteur pétrolier au début des années soixante-dix. L'Europe et le Japon, échaudés par la prise de conscience de l'ampleur de la leur, ont modifié dès le milieu des années soixante-dix leur politique énergétique. Le recours de plus en plus important à l'énergie nucléaire et l'encouragement donné aux économies d'énergie ont réduit d'autant leur dépendance vis-à-vis des hydrocarbures. Les États-Unis, qui ont refusé d'envisager tout aiustement énergétique, se sont assurés de pouvoir satisfaire leur boulimie pétrolière en renforçant leur contrôle politico-militaire sur les grandes régions productrices de la planète. Enfin, l'activisme des sociétés pétrolières occidentales a multiplié les découvertes et fait émerger de nouveaux producteurs non membres de l'OPEP, ce qui a restreint le rôle de cette dernière. Il aura fallu à peine dix ans pour ramener les prix à ce qu'ils étaient avant 1973. Passés (en dollars constants 1973) de 2,25 dollars le baril en 1973 à 9 dollars en 1974, à 13 dollars en 1979 à la suite du second choc, et 15 dollars en 1982, ils sont repassés dès 1984 sous la barre des 11 dollars, pour retomber à 5 dollars en 1985.

Commencée en 1982, la chute a réduit à néant les prétentions d'États exportateurs qui eurent un moment l'illusion de tenir dans leurs mains les destinées du monde industriel. Certes, ils s'étaient entre-temps considérablement enrichis et, le pétrole ayant gardé son importance, ils continuent d'en tirer de substantiels dividendes, quelles que soient les fluctuations d'un marché sur lequel ils ont de toute façon moins de prise. Mais l'on sait aujourd'hui les dommages que les logiques rentières ont causé aux économies de la plupart des pays pétroliers. Les plus importants d'entre eux, à la fois les plus peuplés et ceux qui avaient une existence antérieure à celle de leur sous-sol, du Nigéria à l'Algérie et de l'Iran au Vénézuéla, ont brûlé leur pétrole dans une folle course à l'industrialisation et à la puissance ³ et dans la consommation somptuaire de leurs couches dirigeantes, rendant

^{3.} De nombreux États pétroliers ont tenté de transformer leur richesse en puissance militaire et géostratégique, consacrant une proportion démesurée de leurs pétrodollars aux achats d'armes. Outre le cas le plus connu des monarchies du Golfe, des États comme l'Iran, l'Irak et l'Algérie ont tenté d'acquérir par le biais du pétrole le statut de puissance régionale.

à leurs partenaires du Nord, par le biais de leurs achats, les dollars qu'ils leur soutiraient par ailleurs. Quant aux monarchies pétrolières du golfe Arabo-Persique, elles ont exagéré jusqu'à la caricature leurs comportements rentiers. Là encore, si l'on veut trouver des conséquences à leur enrichissement, c'est au Sud qu'il faut les chercher.

Car l'Arabie saoudite, surtout, a consacré une part non négligeable de ses avoirs à financer dans l'ensemble du monde musulman une nébuleuse de mouvements politiques ultra-réactionnaires se réclamant de l'islam wahhabite, qui ont constitué dans les années quatre-vingt les principaux novaux de l'islamisme radical. S'ils ont pu prospérer dans leurs pays respectifs, c'est, certes, que le terreau était fertile, on le verra. Mais aucun de ces mouvements n'aurait eu une telle influence s'ils n'avaient bénéficié d'une manne financière dont on s'accorde à dire qu'elle fut considérable ⁴. L'Arabie saoudite ne fut pas le seul bailleur de fonds de l'islam politique des années quatre-vingt. L'on sait le rôle que joua l'Iran dans le financement d'une Internationale islamiste concurrente, et celui de la Libye dans les tentatives de création d'un islamisme subsaharien. C'est en tout cas toujours au Sud que se sont fait sentir les principales ondes de choc politiques de la rente pétrolière.

L'économie de la dette

L'évolution n'avait pas été préméditée. Mais l'afflux des nouvelles liquidités pétrolières sur un marché mondial des capitaux en pleine restructuration ⁵ a par ailleurs donné le signal

^{4.} L'organisation internationale des Frères musulmans est depuis longtemps liée au royaume wahhabite. Ses leaders, pourchassés dans leurs pays respectifs, s'y réfugient et y reçoivent d'importants subsides. Par le biais, entre autres, de la Ligue islamique mondiale, Riyad a apporté une assistance financière et logistique à tous les mouvements islamistes lui ayant plus ou moins fait allégeance. Certaines sources évaluent à 50 millions de dollars l'aide fournie aux islamistes algériens entre 1988 et 1991. L'Arabie saoudite a massivement financé la guerre des moudjahidines afghans contre les « communistes athées » soviétiques. Le Koweit a également été, jusqu'à la guerre du Golfe, un important bailleur de fonds de l'organisation internationale des Frères musulmans. Voir entre autres : Jeune Afrique, n° 1627 et 1628, mars 1992 ; Antoine SFEIR, L'Argent des Arabes, Hermé, Paris, 1992.

^{5.} Les chocs pétroliers se succèdent au moment où le système de Bretton Woods est en train de se déliter du fait de l'augmentation très rapide du stock mondial de capitaux flot-

d'une transformation radicale des relations financières Nord-Sud. Elles passent en peu d'années d'un système fondé sur l'aide à une logique de crédit, elle-même prélude à une économie de la dette dont les pays du Sud, globalement, ne sont pas encore sortis.

Depuis les années cinquante, ils cherchent, on l'a vu, à financer la coûteuse reproduction d'un modèle de développement dont la principale caractéristique est qu'on ne peut lui opposer d'alternative. L'aide publique au développement (APD) v pourvoit, non pas généreusement puisqu'elle ne dépasse pas 0,34 % du PNB global des pays de l'OCDE en 1970, soit un montant annuel moven de six milliards de dollars au cours des années soixante ⁶, mais suffisamment pour que se mettent en place les engrenages de la dépendance financière. Car l'autre caractéristique du développement mimétique est d'être à peu près totalement importé. Les États qui s'y essaient font donc venir à grands frais les usines, les technologies, et parfois les experts pour les faire fonctionner. Au début des années quatrevingt-dix, le coût de la coopération technique représentait encore le quart des montants d'aide octrovés à l'Afrique, soit plus de trois milliards de dollars par an⁷. La structure de l'APD montre le rôle qu'elle a joué dans l'exportation du modèle, dont la mise en œuvre a ouvert de vastes chantiers à l'appétit des entreprises occidentales. Dans les années soixante-dix, le financement des importations des pays aidés en accapare près du tiers 8 et celui de leurs administrations environ 13 %. Dans l'agriculture, qui bénéficie de moins de 10 % de l'aide, les grands projets sont privilégiés, tandis que l'industrie se voit accorder des financements supérieurs à ceux de la santé.

À partir de 1973 cependant, les difficultés budgétaires provoquées chez les donateurs par le renchérissement de leur facture

tants, à laquelle ils contribuent, et de l'abandon du système des taux de change fixes, entériné en 1976 par l'accord de la Jamaïque.

^{6.} Les statistiques concernant les financements publics du développement sont tirées des rapports annuels du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE : *Coopération pour le développement*, annuel, OCDE, Paris.

^{7.} PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 1993, Economica, Paris, 1993.

^{8.} À cette époque, 12 % à 13 % des montants totaux d'aide publique sont constitués par de l'aide alimentaire, dont on sait le rôle qu'elle a joué dans l'accroissement de la dépendance alimentaire de nombre de pays du Sud (cf. OCDE, *Coopération pour le développement*, op. cit.).

énergétique et le ralentissement du rythme de leur croissance conduisent la plupart d'entre eux à réduire leur aide, sinon en valeur absolue, du moins en proportion d'un PNB qui, pourtant, ne diminue pas ⁹. Les pays en développement ne se développant pas, par ailleurs, à la vitesse que l'on espérait, les bonnes volontés commencent à faiblir au début des années soixantedix. Mais les capitaux privés sont prêts à prendre la relève. En 1974, l'excédent financier des pays pétroliers atteint soixante milliards de dollars et, en 1976, les avoirs officiels des pays de l'OPEP représentent le quart des avoirs mondiaux. Les banques. on le sait, se font une rude concurrence pour recycler les énormes liquidités placées chez elles. Et nombre de pays en développement sont alors jugés solvables puisque leurs réserves monétaires s'accroissent rapidement grâce à l'augmentation générale, bien que toujours chaotique, des prix des produits de base. Mais l'aide publique, qui représentait la moitié de leur endettement total en 1970, n'y concourt plus que pour 39 % en 1976 10. L'encours de la dette du Sud quadruple entre les deux chocs pétroliers. Dans une dizaine de pays du Sud, il dépasse 50 % du PNB dès 1979. Dans plus d'une vingtaine d'autres, il se situe entre 30 % et 50 % du PNB 11. Le phénomène devient vite cumulatif, les emprunteurs ayant de plus en plus de difficultés à rembourser leurs échéances et recourant à de nouveaux emprunts pour les refinancer.

Accoutumés à vivre à crédit en attendant un rattrapage qui ne vient pas quelle que soit l'ampleur des sommes injectées dans leurs économies, les pays endettés, riches comme pauvres, ne disposent plus, à la fin des années soixante-dix, d'aucune marge de manœuvre vis-à-vis de leurs créanciers, et vont subir de plein fouet les effets des mécanismes de la dépendance qui se sont mis en place lors des deux premières « décennies du développement ».

^{9.} Le PNB réel des pays du G7 a augmenté au rythme moyen annuel de 3,3 % de 1974 à 1980. Pour l'ensemble des pays de l'OCDE, la croissance annuelle moyenne est de 3,2 % pour la période 1974-1980, contre 4,6 % de 1966 à 1973 (BANQUE MONDIALE, Global Economic Prospects and the Developping Countries 1994, Washington, 1994).

^{10.} Les données sur la dette : OCDE, Financement et dette extérieure des pays en développement, annuel, OCDE, Paris ; BANQUE MONDIALE, World Debt Tables, annuel, Washington ; FMI, World Economic Outlook, biannuel, Washington.

^{11.} Banque mondiale, Rapport sur le développement dans le monde 1981.

Les dividendes de l'endettement

Il n'est pas dans mon propos de détailler les politiques d'ajustement structurel imposées aux pays du Sud dès la fin des années soixante-dix. D'autres l'ont fait ¹². Mais il faut rappeler que la brutalité de ces politiques et la rapacité avec laquelle les créanciers ont exigé le remboursement de la dette ont été proportionnelles à l'empressement avec lequel ils avaient prêté, presque sans mesure, tout au long des années soixante-dix. Si l'on peut, d'autre part, créditer les grands pays du Nord de n'avoir pas, alors, cherché sciemment à piéger leurs partenaires du Sud, il faut convenir qu'ils se sont ensuite servis de l'endettement, tout à fait sciemment cette fois, comme d'un redoutable outil pour refaçonner le monde selon les nouveaux codes qu'ils élaboraient.

Durant toute la décennie soixante-dix, les pays industriels, et les organisations financières internationales qui leur servent de bras séculier, n'ont cessé de faciliter le recours des pays en développement à l'emprunt. Outre la contraction de l'APD qu'il permettait, il a contribué à accroître leurs exportations vers les pays du Sud encouragés à creuser leurs déficits pour continuer à importer. Entre 1970 et 1980, 68 % des retraits auprès du FMI, qui a bâti sa réputation ultérieure sur la dureté de ses conditionnalités, sont assortis de très faibles conditions ¹³. Dans la seconde moitié des années soixante-dix, le président français Valéry Giscard d'Estaing invente même l'idée de « trilogue » pour tenter de pérenniser ces flux commerciaux. Dans ce partenariat à trois, les pays à fort excédent pétrolier devaient jouer le rôle de

^{12.} Très abondante, la littérature sur l'ajustement se partage entre les analyses critiques et des ouvrages qui lui sont plus favorables, souvent produits par les organisations qui l'ont mis en œuvre ou des économistes qui en sont issus. En français, on peut citer, du côté critique : Jacques Adda, L'Amérique latine face à la dette, 1982-1989, La Documentation française, Paris, 1990 ; Jacques Adda, Elsa Assidon (dir.), Dette ou financement du développement, L'Harmattan, Paris, 1991 ; Gilles Durulté, L'Ajustement structurel en Afrique (Sénégal, Côte d'Ivoire, Madagascar), Karthala, Paris, 1988 ; Louis Emmeri, Nord-Sud, la grenade dégoupillée, First, Paris, 1992 ; Susan George, Jusqu'au cou. Enquête sur la dette du tiers monde, La Découverte, Paris, 1988. Du côté des partisans de ces politiques : Christian Morrisson, Ajustement et équité dans les pays en développement, OCDE, Paris, 1993 ; Banque mondiale, L'Ajustement en Afrique : réformes, résultats et chemin à parcourir, Washington, 1994, et The Social Impact of Adjustment Operations, Washington, 1996 ; Banque mondiale et PNUD, L'Ajustement et la croissance en Afrique pendant les années quatre-vingt, Washington, 1989.

^{13.} Philippe NOREL, « L'évolution conflictuelle des politiques de développement », Le Monde diplomatique. mai 1987.

trésoriers, les États industriels celui de fournisseurs — dûment rémunérés par les premiers — de biens d'équipement et de services pour les pays en développement, et ces derniers celui de bénéficiaires reconnaissants d'une assistance censée les transformer en pays développés. Il est vrai qu'en 1977 la part des pays en développement dans les exportations françaises de biens d'équipement atteignait 40 %, contre 20 % trois ans plus tôt ¹⁴.

Durant les années fastes de la hausse des cours des produits de base, les États qui ont le plus investi dans des projets pharaoniques ont été les plus courtisés. Il serait fastidieux d'énumérer tous les « éléphants blancs », ces réalisations au prix toujours exorbitant et le plus souvent inutiles ou surdimensionnées par rapport aux besoins, qui ont accéléré la marche vers la banqueroute de nombre d'entre eux, du barrage zaïrois d'Inga aux sucreries ivoiriennes ou au complexe sidérurgique algérien d'El Hadjar ¹⁵, sans compter les dépenses militaires qui se sont envolées au cours de ces années, contribuant pour une bonne part au recyclage des pétrodollars. Les marchés d'armes du Sud ont connu, entre 1970 et 1977, une expansion annuelle moyenne de 13 %. De 1971 à 1985, les pays en développement ont acheté pour 286 milliards de dollars — à prix constants 1985 — d'armements, soit l'équivalent de 30 % de la dette accumulée en 1985 ¹⁶.

Le gigantisme industrialiste du Sud a ralenti la décélération de la croissance enregistrée par les États de l'OCDE à partir de 1974. Ces derniers auraient perdu, selon la Banque mondiale, un point de croissance supplémentaire en 1974 et en 1975 si les pays en développement n'avaient pas eu accès aux crédits bancaires ¹⁷.

^{14.} Rapport du Commissariat général au Plan, cité par Le Monde, 8 avril 1978.

^{15.} De 1967 à 1977, l'Algérie aurait consacré l'équivalent de 25 milliards de dollars à la construction de plus de 300 projets industriels. Chiffre cité par Pierre JUDET, « Conséquences sociales de l'industrialisation dans les pays du tiers monde », *Dossiers FIPAD*, n° 20, novembre-décembre 1980, Noyon, Suisse.

^{16.} Le Moyen-Orient a absorbé près de la moitié des exportations, suivi par l'Afrique (Maghreb compris), l'Amérique latine occupant la troisième place et l'Asie du Sud la quatrième (Michael BRZOSKA, Thomas OHLSON, *Arms Transfers to the Third World 1971-1985*, SIPRI-Oxford University Press, Oxford, 1987).

^{17.} BANQUE MONDIALE, Global Economic Prospects, op. cit. À la fin des années soixante-dix, quand sonne l'heure des comptes, des organismes officiels commencent à critiquer l'enthousiasme avec lequel les donateurs ont aidé à la réalisation des « éléphants blancs » qui ont mis à genoux les finances de certains États. Dans les pays sahéliens, déjà largement sinistrés à l'époque, « des exemples existent où les donateurs ayant cédé aux pressions exercées par leurs propres bureaucraties, voire par certains de leurs groupes nationaux, ont poussé à la mise en place d'opérations dont la dimension était sans

Il a accéléré, enfin, la dérive prédatrice de la majorité des couches dirigeantes du Sud qui y ont trouvé de fabuleuses opportunités d'enrichissement.

L'encouragement apporté par les États du Nord à cette course à une industrialisation sans véritable objet, mais qui garnissait les carnets de commandes de leurs entreprises, a en effet favorisé une corruption massive, dont ils ont également tiré bénéfice. Sans refaire l'histoire de la « Françafrique », on peut rappeler que l'État français a constamment couvert les pratiques des entreprises hexagonales, passées maîtres dans l'art de la surfacturation et du partage de ses dividendes occultes avec leurs clients 18, et que la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (COFACE) a toujours assuré — avec la bénédiction des instances politiques — les dépenses liées à la corruption 19. Pour l'Amérique, la Réserve fédérale des États-Unis (FED) a estimé qu'un tiers des 252 milliards de dollars d'accroissement de la dette du Brésil, de l'Argentine, du Mexique, du Chili et du Vénézuéla entre 1974 et 1982 s'est investi dans des achats privés d'actions de sociétés étrangères ou dans des comptes bancaires privés. En 1988, les avoirs latinoaméricains aux États-Unis étaient estimés à 327 milliards de dollars, dont 315 milliards provenant d'évasions de capitaux.

Les États et les entreprises du Nord ont ainsi longtemps tiré un double bénéfice de pratiques dans lesquelles ils ont joué le rôle indispensable du corrupteur : en gagnant des marchés qui

commune mesure avec l'état actuel des connaissances sur les coûts et bénéfices correspondants... » (COMITÉ INTER-ÉTATS DE LUTTE CONTRE LA SÉCHERESSE AU SAHEL [CILSS] et CLUB DU SAHEL, Les Dépenses récurrentes des programmes de développement des pays du Sahel, Club du Sahel-OCDE, Paris, août 1980). À partir des années quatre-vingt, les critiques officielles des politiques de prêts pratiquées au cours de la décennie précédente se multiplient, venant de ceux-là mêmes qui les avaient encouragées. L'OCDE estime en 1982 qu'une partie des emprunts a servi à « financer des dépenses de consommation et des investissements d'un intérêt douteux « (Coopération pour le développement, rapport du CAD 1982).

^{18.} Voir à ce sujet : Pierre Péan, Affaires africaines, Fayard, Paris, 1983, et L'Argent noir. Corruption et sous-développement, Fayard, Paris, 1988. On peut également faire son miel des révélations sur les pratiques de corruption liées à l'instruction judiciaire du dossier de la société pétrolière française Elf, un des principaux acteurs économico-politiques français sur le continent africain.

^{19.} Ces dépenses sont légales et figurent, dans les comptes de résultat des entreprises, sous la rubrique des « frais commerciaux extérieurs ». Dans de nombreux pays occidentaux, les pots-de-vin versés à des fonctionnaires étrangers dans le but de remporter des marchés ont été déductibles des impôts jusqu'à une époque très récente.

n'auraient pas tous trouvé preneur dans des contextes plus transparents et en voyant revenir chez eux, sous forme de placements privés ou de dépenses de consommation de luxe, les montants des commissions allouées aux décideurs du Sud.

Les économies du Nord ont donc eu largement leur part des dividendes générés par l'endettement démesuré du Sud, qui ont été partagés entre les acteurs de cette dérive. On ne peut en dire autant de la désastreuse facture qui a suivi. On a beaucoup parlé de la récession dont le Nord a été victime à partir du second choc pétrolier de 1979 et dont il a mis des années à se sortir. La réalité d'une crise qui, en entraînant une contraction massive de la demande mondiale, s'est rapidement répercutée à l'ensemble de la planète ne saurait être niée. Il faut toutefois rappeler la pluralité de ses causes et en mesurer l'ampleur, non pas à l'aune de l'exceptionnelle croissance de l'époque précédente, mais à celle des récessions qui ont frappé le reste du monde au même moment.

L'augmentation, d'ailleurs momentanée, des prix des matières premières énergétiques, agricoles et minières n'a eu qu'une part modeste dans l'essoufflement des économies industrielles. Il faut d'abord en chercher les raisons dans l'épuisement du régime de croissance de l'après-guerre et dans les secousses occasionnées par le passage d'une circulation mondiale des capitaux strictement encadrée à un marché de l'argent déréglementé. L'envol du prix des hydrocarbures a, en quelque sorte, été le révélateur d'une mutation qu'on n'a pas voulu voir venir malgré les signes qui s'accumulaient. La demande occidentale de biens de consommation durables connaît en effet, après un quart de siècle de spectaculaire progression, un relatif tassement qui n'est pas compensé par une augmentation parallèle de celle des pays du Sud, dont on attend toujours le décollage. Les activités manufacturières de la première génération de la révolution industrielle, jusque-là concentrées dans les vieux bastions d'Europe occidentale et des États-Unis, commencent à migrer vers les nouveaux pays ateliers, tandis qu'émergent au Nord les industries de la troisième génération, et cette évolution y est à l'origine d'un changement radical des structures de production et de l'organisation du salariat. Ces secousses se produisent dans un climat d'instabilité monétaire et dans un contexte inflationniste où l'accroissement des cours mondiaux des produits de base a, cette fois, sa part.

Enfin, la crise donne le signal d'un retournement complet de la politique économique et monétaire des États industriels, qui s'apparente vite à une révolution dont on pouvait distinguer les prémices théoriques dans les années précédentes, et qui n'a pas fini de produire ses effets. La crise est donc profonde. On s'apercevra vite qu'elle est durable. Mais elle a bouleversé l'architecture de l'économie mondiale sans menacer l'hégémonie du Nord sur le reste du monde et sans atténuer le déséquilibre Nord-Sud, dont l'ampleur et la structure demeurent analogues à ce qu'elles étaient avant les mutations dont les deux dernières décennies du XXº siècle ont été le théâtre. Au contraire, un moment déstabilisés par les initiatives prises au Sud, les États occidentaux mettent à profit le dénouement prévisible de la spirale de l'endettement, qui éclate au grand jour avec la banqueroute mexicaine de 1982, et leur entreprise d'assainissement des finances mondiales, pour mettre fin aux velléités de redistribution des cartes qui s'étaient manifestées. La descente aux enfers du bloc socialiste, qui se solde en 1989 par sa désintégration, puis par l'implosion de l'Union soviétique elle-même, les y a grandement aidés en donnant le coup de grâce à une rhétorique socialiste déjà largement dévaluée, et en rendant caducs les chantages aux alliances dans lesquels étaient passés maîtres un certain nombre de dirigeants du Sud.

Crise et ajustements

Il y a beaucoup à dire, et beaucoup a été dit, sur l'impact de l'ajustement planétaire aux habits neufs de l'économie mondiale, que les populations du Sud ont subi de plein fouet dans les années quatre-vingt, et que celles du Nord ont connu, avec une intensité moindre, sous d'autres formes et d'autres noms. Si les chocs ont été rudes de part et d'autre, leur gravité, toutefois, ne peut être comparée. Quoiqu'il ait abusé de ce terme pour qualifier sa situation, le Nord a connu une récession tout à fait relative — et limitée à l'Europe non pétrolière — par rapport à celle des pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'une partie de l'Asie, seule l'Asie de l'Est s'étant relevée rapidement d'une crise qui l'avait frappée avec une légère avance par rapport au reste du monde en développement. De 1981 à 1990, les pays de l'OCDE enregistrent une croissance moyenne annuelle de 3,2 %, contre

2 % pour l'Amérique latine et les Caraïbes, 1.9 % pour l'Afrique subsaharienne et 0.4 % pour l'Afrique du Nord et le Moven-Orient 20, les États rentiers de la région subissant de plein fouet les effets du contre-choc pétrolier. Tirée par ses dragons, au premier rang desquels la Chine, l'Asie aligne pour sa part des taux de croissance largement supérieurs à 5 % par an. Ces moyennes occultent toutefois le fait que de nombreux pays du Sud ont connu, ces années-là, une croissance négative ou inférieure à 1 % par an. C'est le cas, selon la Banque mondiale, de 22 d'entre eux, soit plus du quart des 82 États du Sud pour lesquels elle dispose de données 21, au nombre desquels on compte de grands pays latino-américains comme le Mexique et l'Argentine. En revanche, mis à part le Portugal encore considéré à l'époque comme une économie en développement, aucun pays du Nord n'a été dans ce cas. Avec un taux de 1,4 % pour la période 1980-1988, la Belgique enregistre la croissance annuelle la plus faible, tandis que les États-Unis et le Canada dépassent de loin l'Europe avec une croissance de 3,3 % par an et que le Japon profite du dynamisme asiatique pour consolider la sienne.

Si l'on tient compte des différences de comportement démographique entre les deux régions, le fossé se fait plus profond encore. Tandis que le Nord connaît — à l'exception des pays d'immigration que sont restés les États-Unis, le Canada et l'Australie — une relative stagnation de sa population, le Sud voit la sienne s'accroître au rythme resté élevé de 2 % par an en moyenne, même s'il s'est ralenti par rapport à la décennie précédente. Dans bien des pays du Sud, la faible progression du PNB s'est donc traduite par une régression du PNB par habitant ²². Selon le PNUD ²³, 59 États du Sud sur les 107 pour lesquels il

^{20.} BANQUE MONDIALE, *Global Economic Prospects..., op. cit.* Selon le FMI (*Rapport annuel 1982*, FMI, Washington), la croissance globale du PNB des pays industriels a atteint 1,1 % en 1981, soit la pire année de crise.

^{21.} Croissance annuelle moyenne pour la période 1980-1988 (BANQUE MONDIALE, *La Pauvreté, rapport sur le développement dans le monde 1990*, Washington, 1990).

^{22.} Le PNB par tête n'est pas assimilable au revenu moyen. Mais il donne une idée du revenu monétaire par habitant et permet d'établir des comparaisons entre les pays. Le PIB réel par habitant autorise des analyses plus fines puisqu'il intègre la donnée des parités de pouvoir d'achat entre les monnaies, mais son utilisation ne s'est généralisée que dans les années quatre-vingt-dix.

^{23.} PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 1993*, *op. cit.* L'augmentation du PNB/habitant des pays industriels est donnée, dans ce rapport, en dollars courants, ce qui, compte tenu de l'inflation ayant sévi jusqu'au début des années quatre-vingt, rela-

dispose de statistiques ont vu baisser leur PNB par habitant au cours des années quatre-vingt, soit environ un pays sur deux. De 1976 à 1990 en revanche, tous les pays occidentaux, même les plus touchés par la crise, ont vu le leur croître dans des proportions non négligeables.

Plus révélatrice encore de l'élargissement du fossé entre le Nord et l'écrasante majorité des pays du Sud au cours des trois « décennies du développement », est l'évolution du PIB réel par tête de ces derniers par rapport à celui du Nord. Dans 62 pays sur les 90 pour lesquels le PNUD dispose de données ²⁴. 1'écart s'est creusé par rapport au Nord de 1960 à 1990. Nombre de pays d'Amérique latine, dont le niveau atteignait presque celui de l'Europe en 1960, n'ont cessé de s'en éloigner au cours des trente années suivantes. Malgré leurs progrès réels ou supposés, la Chine et l'Inde ont enregistré pour leur part un creusement de leur écart par rapport au monde dit développé. Quant aux miraculés asiatiques, s'ils ont vu le leur se réduire, ils avaient encore, en 1990, un long chemin à faire pour rejoindre leurs modèles, mis à part les cas atypiques de Hong Kong et de Singapour. À cette date, la Corée du Sud, le plus avancé des dragons, avait encore un PIB réel par habitant inférieur de plus de moitié à la moyenne des pays du Nord.

Il y a donc lieu d'établir des degrés dans une crise qui a frappé de façon inégale les différentes parties du monde. C'est aussi qu'elles n'ont pas toutes été traitées de la même façon. Une fois reprise l'initiative, les États occidentaux ont infligé à leurs débiteurs du Sud un traitement qu'ils sont loin de s'être appliqué à eux-mêmes. Je ne sous-estime pas, ce disant, la profondeur des transformations des économies occidentales et la brutalité des chocs sociaux que la révolution libérale, inaugurée aux États-Unis et en Grande-Bretagne et appliquée avec plus ou moins d'ardeur à l'ensemble de l'Europe, a fait subir aux catégories les plus fragiles de leurs populations. L'appauvrissement

tivise la progression. Elle n'en reste pas moins, partout, significative. Sa poursuite est d'ailleurs confirmée par d'autres calculs : de 1985 à 1995, le PIB par tête calculé en francs français constants 1995 et en parités de pouvoir d'achat est passé de 90 000 à 107 000 francs pour l'ensemble Europe occidentale/États-Unis/Japon (Alternatives économiques, hors série n° 30, 4° trimestre 1996).

^{24.} PNUD, *ibid.*, Pour un indice 100 attribué au Nord, celui de la Chine est passé de 15 à 14 entre 1960 et 1990, et celui de l'Inde de 11 à 7.

de ces dernières revêt un caractère d'autant plus scandaleux qu'il s'est effectué dans le contexte d'une croissance continue, même si elle a été relativement modérée, de la richesse de leurs pays. Je n'ignore pas le gonflement, dans les pays les plus riches du monde, du nombre de pauvres absolus rejetés hors de la sphère de l'emploi c'est-à-dire, dans le monde développé, hors de l'existence sociale. Le passage d'une gestion économiquement keynésienne et politiquement social-démocrate des États occidentaux à une déréglementation qui s'est faite à des rythmes différents mais qui a eu lieu partout, s'est traduit par la réapparition d'une grande pauvreté que l'on avait, au temps des trente glorieuses, reléguée au musée.

Mais, même si les instances de médiation sociale — les syndicats essentiellement — y ont perdu de leur force et ont le plus souvent concentré leurs combats sur la défense des acquis des vieilles aristocraties salariales, ces chocs ont été partiellement amortis par une régulation négociée des conflits et par la mise en place, en Europe du moins, de filets sociaux certes insuffisants, mais qui ont contribué à limiter les dégâts. Si elle n'a pu ménager d'alternative à l'option libérale, la pratique démocratique en a tout de même atténué certains effets et, dans les États riches, la pauvreté absolue reste, selon les pays et l'ampleur de la déréglementation sociale, un phénomène minoritaire ou marginal. En 1995, soit au terme d'une quinzaine d'années de dérégulation, 16.5 % de la population des États-Unis, le pays développé le plus inégalitaire, vivaient dans la pauvreté, c'està-dire avec un revenu inférieur de moitié au moins à la movenne nationale. Autres champions de la dérégulation, l'Irlande vit avec 15,2 % de pauvres et la Grande-Bretagne avec 15 %. La Suède enregistre la situation la moins calamiteuse avec 7 % de pauvres 25.

Dans la majorité des pays du Sud, le choc subi par les classes populaires urbaines et les catégories inférieures des classes moyennes a été d'une violence difficilement comparable à l'austérité infligée à leurs homologues du Nord, et ceux qu'on

^{25.} PNUD, Rapport mondial sur le développement humain 1998, Economica, Paris, 1998.

appelle les exclus y représentent une part beaucoup plus importante de la population ²⁶. Licenciements massifs dans la fonction publique, dont des centaines de milliers de titulaires ont été remerciés sans un sou ou avec des indemnités dérisoires : liquidation de nombre de sociétés d'État dont les salariés ont été renvoyés sur des marchés du travail en général saturés : diminution des salaires réels par le biais de l'inflation dans la quasi-totalité des pays d'Amérique latine ou d'une réduction du montant des salaires nominaux pouvant aller jusqu'à 30 %, comme au Cameroun: suppression des subventions à la consommation des produits essentiels qui permettaient jusque-là aux couches les plus démunies de nombreux pays de s'alimenter à des coûts supportables : amputation des budgets de l'éducation et de la santé qui en ont renchéri le prix et provoqué, dans de nombreux pays africains, une régression des taux de scolarisation et un recul de la couverture sanitaire. Voilà ce qu'a représenté, pour des millions de personnes, la traduction concrète et quotidienne des programmes d'ajustement.

Dans n'importe quel pays occidental, aucun gouvernement ne se serait risqué à imposer une médecine comparable, sauf à avoir des pulsions suicidaires, et nombre d'entre eux ont été sanctionnés par leur électorat pour bien moins que cela. Pourtant, les déficits budgétaires et commerciaux, ou ceux d'entreprises d'État exagérément dépensières dont l'existence obéit davantage à des logiques politiques qu'à une saine utilisation des deniers de l'État ne sont pas une exclusivité du Sud. De l'abyssal déficit budgétaire américain des années quatre-vingt à l'inutilité courte-linesque d'une partie de la fonction publique italienne, les exemples d'une gestion « malsaine » des économies du Nord, pour reprendre un vocabulaire médical cher au FMI, ne manquent pas. Si le dogme monétariste et l'expansion du marché

^{26.} Les comparaisons entre Nord et Sud restent difficiles à établir. Dans le monde en développement, le seuil de pauvreté monétaire était établi en 1997 par le PNUD à 1 ou 2 dollars par jour selon les pays, contre 14,40 dollars/jour pour les pays industriels. Même compte tenu de cette énorme disparité, la proportion des pauvres est beaucoup plus importante dans les pays du Sud. En 1994, le nombre de personnes vivant avec moins de 14,40 dollars par jour était estimé à 14 % aux États-Unis, à 13 % en 1991 en Grande-Bretagne et à 4 % en 1992 au Japon. Pour 1993, le PNUD estime à 24 % la proportion d'habitants d'Amérique latine et des Caraïbes vivant avec moins de 2 dollars par jour, à 43 % celle d'Asie du Sud et à 39 % celle d'Afrique subsaharienne vivant avec moins de 1 dollar/jour (PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 1997*, Economica, Paris, 1997).

au détriment des régulations étatiques ont imposé partout des mesures de même nature, le Nord et le Sud en ont fait l'expérience avec une intensité et des rythmes d'application différents, et leurs peuples n'ont pas subi leurs effets avec la même brutalité.

Au Nord, l'ajustement à la nouvelle donne libérale a donc davantage creusé les inégalités sociales — cantonnées jusque-là dans les limites fixées par l'État-providence — qu'il n'a appauvri les sociétés concernées, et c'est cette concomitance entre l'appauvrissement des uns, l'enrichissement des autres et l'accroissement de la richesse globale qui fait scandale. Au Sud aussi, les politiques d'ajustement structurel ont aggravé les inégalités, dans des proportions d'autant plus importantes que l'État-providence était inexistant ou ne se manifestait que sous la forme de redistributions clientélistes. Mais le changement des règles du jeu économique, dont ils ont été les auteurs, a également fourni l'occasion aux décideurs du Nord de se décharger sur le reste du monde d'une partie de la facture de la libéralisation, ce qui a permis d'en atténuer l'impact dans les pays développés, tout en creusant les inégalités mondiales et en aggravant la fracture Nord-Sud. Les populations des États endettés du Sud ont ainsi subi les effets du retournement de la conjoncture internationale des années quatre-vingt et de la régression du statut économique de leurs pays, tout en étant contraintes par leurs couches dominantes de supporter l'essentiel des mesures imposées à des États en quasi-faillite par le FMI.

Les programmes d'ajustement mis au point sous l'égide du Fonds ont eu pour premier objectif d'assainir les économies concernées pour les rendre à nouveau capables de s'acquitter de leurs dettes. Le changement du contexte international a transformé, dans bien des cas, cet assainissement en cauchemar. Du fait de la chute brutale et prolongée des cours de l'ensemble des produits de base, les États endettés qui en sont de gros exportateurs ont vu leur solvabilité sévèrement réduite. Or, en même temps, les mesures anti-inflationnistes prises par les États-Unis d'abord, puis par les pays de l'Union européenne, ont fait exploser l'encours de leur dette : le contrôle accru de la masse monétaire auquel procèdent les économies développées se traduit en effet par une envolée des taux d'intérêt, qui redeviennent largement positifs dès le début des années quatre-vingt, et

par un resserrement du crédit qui limite drastiquement les possibilités d'emprunter pour refinancer les dettes.

Mais, tout en reconnaissant le rôle déterminant joué par les variables exogènes, les organisations financières internationales se sont attachées à n'éliminer que ce qu'elles ont jugé être les causes internes des défauts de paiement des États débiteurs. La réduction de la demande locale et du train de vie des États, donc des déficits budgétaires et des importations, et la priorité donnée à l'accroissement d'exportations génératrices des devises nécessaires au remboursement de la dette ont donc constitué les deux piliers du premier volet de l'ajustement. Et, en dépit des multiples rééchelonnements et des mesures aussi nombreuses que dérisoires de réduction de leur dette ²⁷, les États « ajustés » se sont acquittés de leurs échéances plus ponctuellement qu'on ne le croit en général. Il est vrai que les conditionnalités accompagnant les nouveaux prêts, publics cette fois, qu'on leur consentait ne leur ont pas laissé le choix, faisant d'eux, tout au long des années quatre-vingt, des exportateurs nets de capitaux. De 1982 à 1989, les pays endettés, c'est-à-dire la quasi-totalité du Sud, ont remboursé à leurs créanciers 1 180 milliards de dollars au titre du paiement de leurs intérêts et du remboursement de leur principal et ont recu dans le même temps, sous forme d'apports publics et privés des États du Nord, 774 milliards de dollars, le transfert net vers ces derniers s'élevant à 405 milliards ²⁸. La Banque mondiale estime qu'entre 1982 et 1990 les transferts

^{27.} Les plans Baker de 1985 et Brady de 1989, du nom des deux secrétaires d'État américains qui en ont été les auteurs, ont tenté — en voulant réduire le nominal de leur dette tout en garantissant le remboursement des sommes restantes — de relancer la croissance des pays les plus développés du Sud dont la récession prolongée avait des répercussions sur l'économie américaine. Puis, on a vu se multiplier à partir de 1988 les mesures d'annulation partielle des dettes des pays les plus pauvres, depuis l'initiative de Toronto jusqu'à la dernière en date — destinée aux « PPTE » (pays pauvres très endettés) — qui a progressivement levé, depuis 1996, le tabou sur le caractère non négociable des sommes dues aux organisations financières internationales. Mais ces annulations, assorties de conditionnalités drastiques, n'ont jusqu'ici allégé la dette des États concernés que dans des proportions marginales. En 1996, la dette globale des pays les plus pauvres — Chine et Inde exclues — se montait à 318,3 milliards de dollars contre 81,2 milliards en 1980. Celle de l'Afrique subsaharienne atteignait 227,2 milliards de dollars contre 84,1 milliards en 1980 (BANQUE MONDIALE, World Development Indicators 1998, Washington, 1998). De plus, ces annulations sont comptabilisées au titre de l'aide au développement, réduisant d'autant les flux effectifs d'APD.

^{28.} Sans compter le rapatriement des dividendes des capitaux investis au Sud (OCDE, Financement et dette extérieure des pays en développement 1991, OCDE, Paris, 1991).

bruts Sud-Nord liés à la dette se sont élevés à 1 345 milliards de dollars et que la seule Amérique latine a versé à ses créanciers, de 1984 à 1989, 153 milliards de plus que ce qu'elle a reçu ²⁹. Leurs prêts n'étant pas rééchelonnables, le FMI et la Banque mondiale deviennent quant à eux durant toute la seconde moitié des années quatre-vingt ce que le jargon bancaire appelle des prêteurs nets négatifs en recevant, au titre des remboursements de leurs débiteurs, des sommes supérieures aux nouveaux prêts qu'ils consentent.

Le Sud n'a donc peut-être pas pavé rubis sur l'ongle, mais il a payé et continue de rembourser une dette qui non seulement ne s'éteint pas, mais n'a cessé d'augmenter par la magie des taux d'intérêt et du coût élevé des rééchelonnements. En 1979, à la veille de l'éclatement de la crise, son endettement global s'élevait à 457 milliards de dollars. En 1991, il avait plus que triplé pour atteindre 1 478 milliards de dollars. En 1998, la dette du Sud 30 dépassait 2 000 milliards alors que les débiteurs, y compris les plus pauvres, remboursent toujours. Il y a donc quelque cynisme à affirmer, comme on le fait avec un bel ensemble en Occident, que les États du Sud ne rembourseront jamais leur dette, que les montants officiellement dus équivalent à des sommes effectivement perdues pour les créanciers et que les opérations d'annulation sont une manière de passer par pertes et profits des créances de toute facon irrécouvrables. C'est pourtant ce qu'avancent la plupart des commentateurs, en présentant ces opérations comme des gestes humanitaires destinés à sortir les plus pauvres de l'impasse dans laquelle ils se seraient fourvoyés. Il est rare qu'ils insistent sur la portée fort limitée et sur les conditions draconiennes dont sont assorties ces initiatives de réduction de la dette qui donnent lieu, en revanche, à de solennels effets d'annonce. Ainsi, les opinions publiques restent nourries de l'idée que la mission civilisatrice de l'Occident se poursuit sous d'autres formes. Après la période coloniale, certes rude

^{29.} BANQUE MONDIALE, World Debt Tables, op. cit. Les statistiques sur la dette peuvent différer entre les sources — OCDE, FMI, Banque mondiale et Banque des règlements internationaux (BRI) —, selon les différentes dettes prises en compte et les modes de calcul utilisés. Les sommes annoncées restent toutefois très proches. En 1999, ces organismes ont entrepris d'harmoniser leurs modes de calcul.

^{30.} Contrairement aux institutions financières, je n'inclus pas dans le Sud les pays de l'ancienne URSS ni ceux d'Europe orientale, ce qui permet de comparer des entités comparables entre les années soixante-dix et aujourd'hui.

mais somme toute bienfaisante, après l'aide au rattrapage du modèle occidental, voici venu le temps de pardonner aux pauvres les désastreux effets de leur prodigalité et de les remettre sur le droit chemin en effaçant une partie de leur dette, mais une partie seulement

Technologies de la contrainte

En refusant d'assumer leur part de responsabilité dans les errements financiers des années soixante-dix, les États et les organisations créancières ont exclu toute éventualité d'une gestion conjointe du dossier de la dette et se sont réservé l'exclusivité de son traitement. En faisant des mesures d'annulation des leurres destinés à entretenir la bonne conscience de leurs opinions publiques et l'espoir des débiteurs, ils ont garanti la longévité de ce dossier. L'endettement du Sud s'est en effet révélé être un outil bien utile pour imposer aux débiteurs, grâce à la dépendance dans laquelle il les a placés, une série de conditions destinées à leur faire atteindre le second objectif des programmes d'ajustement, c'est-à-dire le démantèlement de leurs réglementations dans le cadre d'un retour mondial au libéralisme et de la mise en concurrence généralisée des économies de la planète.

Une précision s'impose ici. Ma longue fréquentation des pays du Sud me fait considérer avec quelque réserve les condamnations sans appel de l'ajustement que l'on peut entendre en Occident, dans des cercles par ailleurs animés des meilleures intentions. Tout dépend du contenu que l'on donne à ce terme. L'assainissement, relatif d'ailleurs, des économies endettées et la réduction des prérogatives exorbitantes que l'État s'était octroyées dans la plupart d'entre elles ont permis d'assécher quelques gisements rentiers et de mettre, parfois, un frein à la privatisation de l'État au profit d'équipes ou de familles dirigeantes, ou de couches prébendières à peine plus larges. Il n'y a pas lieu non plus de regretter la fin des politiques de surinvestissement, théoriquement destinées à accélérer le développement, mais dont les retombées sur le niveau de vie global des populations ont été presque partout faibles ou nulles, ce dont l'Amérique latine est une éclatante illustration. De même, la modification des termes de l'échange intérieur villes-campagnes dans un sens moins défavorable aux secondes, en Afrique subsaharienne en particulier, et le coup d'arrêt donné au gonflement pathologique des bureaucraties parasitaires dans certains pays — dont le Congo-Brazzaville, avec 80 000 fonctionnaires pour moins de 2 millions d'habitants en 1980, est un exemple caricatural — ne peuvent être tenus pour de mauvais coups portés à des États parfois trop vite considérés comme des victimes. L'histoire offre maints exemples de la capacité de l'État à étouffer la société, autant que le marché. Le principe d'un réajustement de ses fonctions et de ses prélèvements, qui aurait pu aider nombre d'économies du Sud à mettre fin à leur dérive rentière pour devenir réellement productives sans pénaliser les populations, ne mérite pas forcément la critique.

Mais les quelques effets secondaires positifs qu'ont pu avoir les politiques d'ajustement semblent dus davantage au hasard qu'à la volonté de leurs initiateurs. Elles ont eu pour premier et souvent pour seul but de faire payer la dette et de balayer les obstacles entravant l'ouverture intégrale des économies nationales. Avec les privatisations et le repli de la puissance publique sur ses fonctions dites régaliennes, l'ouverture de son marché — par le désarmement douanier et le démantèlement des obstacles mis naguère à la circulation des biens et des capitaux — a donc constitué une condition centrale à respecter pour tout État désireux de bénéficier de nouvelles et coûteuses libéralités

L'évolution de la nature des conditionnalités dont les Occidentaux ont toujours accompagné leurs politiques d'assistance aux États du Sud témoigne du changement de leurs préoccupations. Jusqu'aux années quatre-vingt, les seules conditions requises pour en bénéficier étaient d'ordre politique : il fallait choisir son camp dans la guerre froide qui faisait rage et dont les champs de bataille émaillaient les continents du Sud. L'État. c'est-à-dire le groupe dirigeant, était alors le seul interlocuteur valable des bailleurs de fonds, puisque lui seul pouvait faire basculer le pays dont il avait la charge d'un côté ou de l'autre de la ligne de fracture stratégique qui divisait le monde. De « société civile », il n'était point question. La majorité des mouvements qui en tenaient lieu étaient jugés gangrenés par le marxisme et pris pour les cinquièmes colonnes du péril rouge. En Amérique latine et en Asie surtout, l'aide américaine fut employée en priorité à les réduire au silence. Parallèlement, les conditionnalités

économiques et financières étaient à peu près inexistantes et le plus grand laxisme régnait dans ces domaines. La fin du conflit Est-Ouest a changé la donne en inaugurant une nouvelle ère dans les relations internationales. Mais, au-delà, le déplacement vers la sphère économique des conditionnalités imposées aux États du Sud fournit une indication supplémentaire du fait qu'elle a recouvert le politique pour devenir le nouvel horizon stratégique de l'Occident. C'est donc, logiquement, dans cette sphère qu'il a rebâti le socle d'une hégémonie dont les bases plus anciennes avaient été rendues obsolètes par les recompositions géopolitiques et les questionnements intellectuels de l'après-guerre.

Avec le temps, l'addition des conditionnalités les a transformées en une sorte de boîte à outils avant pour fonction de propager dans le reste du monde la norme fixée au Nord. Celles qui concernent directement l'économie ne laissent aux gouvernants du Sud que des marges de manœuvre dérisoires, les transformant en gestionnaires des politiques d'ajustement, même s'ils ont imaginé depuis vingt ans une multitude de stratagèmes pour en contourner les obligations. Mais les conditionnalités politiques ³¹ ont fait, depuis les années quatre-vingt-dix, leur réapparition sous de nouvelles formes. La libéralisation des économies et le fonctionnement sans entraves du marché ayant besoin d'un cadre institutionnel qui leur soit favorable, la « bonne gouvernance » constitue le nouvel axe central d'un dispositif de contrainte désormais polyvalent. La sage gestion de la chose publique, la lutte contre les excès de la corruption, la mise en place d'un cadre législatif, réglementaire et fiscal favorisant la croissance économique, l'épanouissement de l'entreprise et l'accueil des investisseurs étrangers, le respect d'un État de droit minimal constituent les principaux ingrédients du gouvernement

^{31.} Toutes le sont en réalité, puisqu'elles ont profondément modifié les structures étatiques, les modes de gouverner, la composition des appareils dirigeants et les rapports de forces locaux, et qu'elles ont limité les espaces de souveraineté des États où elles étaient imposées. Comme les bailleurs de fonds bilatéraux, les organisations de Bretton Woods n'ont cessé, en outre, de faire de la politique en pilotant directement les réformes qu'elles préconisaient. Mais la ritournelle est ancienne : l'économie étant une science objective structurée autour de lois indiscutables, elle se situe hors du champ politique. C'est ainsi que la Banque mondiale et le FMI ont pu présenter les programmes d'ajustement comme un ensemble de mesures à caractère purement technique et ont toujours défendu la fiction de leur neutralité politique.

modèle dont on a dessiné il y a une dizaine d'années les contours ³².

Ici encore, qu'on ne se méprenne pas. Il ne s'agit pas de brocarder l'adoption de mesures susceptibles de restreindre les pratiques prébendières et de réduire l'arbitraire dont souffrent, au Sud, les populations les plus éloignées des sphères du pouvoir. Mais, là aussi, si les injonctions relatives à la bonne gouvernance ont pu avoir des effets positifs, l'essentiel du propos vise à faire de l'État un instrument efficace de promotion et de protection d'une économie libérale. Il doit se contenter, estime la Banque mondiale en ce qui concerne l'Afrique, de « mettre en place l'infrastructure et les services sociaux de base, gérer l'appareil juridique et judiciaire qu'exige une économie de marché, et protéger l'environnement. Même dans ces domaines, les pouvoirs publics devraient faire appel dans toute la mesure du possible au secteur privé, par voies de procédures d'adjudication par exemple ³³ ». La lutte contre la corruption, dont les grandes organisations internationales se sont faites les champions, participe d'une logique analogue. Il s'agit pour l'OCDE, qui a fait adopter en 1997 une « Convention sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales », « de placer sur un pied d'égalité les entreprises qui veulent obtenir des marchés à l'étranger, en interdisant le paiement de pots-de-vin à des agents publics étrangers. Parce qu'elle contribuera à une allocation plus efficiente des ressources économiques, la Convention sera également bénéfique pour les ressortissants des pays qui attribuent ces marchés 34 ». La refonte des institutions n'est donc jugée importante que dans la mesure où elle apparaît comme une condition du succès des réformes économiques liées à la libéralisation du monde.

Prisonniers des nouvelles technologies de la contrainte nées dans le sillage de leurs dépendances, la majorité des pays du Sud

^{32.} Voir à ce sujet BANQUE MONDIALE, *Governance and Development*, Washington, 1992.

^{33.} BANQUE MONDIALE, *L'Ajustement en Afrique*, *op. cit.* Cf. aussi Bonnie CAMPBELL, « Débats actuels sur la reconceptualisation de l'État par les organismes de financement multilatéraux et l'USAid », in GEMDEV, *Les Avatars de l'État en Afrique*, Karthala, Paris, 1997.

^{34.} Communiqué de presse de l'OCDE du 28 janvier 1999. Cette convention est entrée en vigueur en février 1999.

n'ont donc d'autre choix que d'occuper la position qui leur est assignée dans la nouvelle division internationale du travail et de la richesse. Seuls quelques-uns d'entre eux ont pu se ménager des marges de manœuvre suffisantes pour pouvoir y négocier leur place. N'ayant pas, cependant, les moyens de gérer à leur profit les aléas de la globalisation financière, eux aussi ont été contraints de se soumettre, au moins partiellement, à des règles qu'ils avaient cru pouvoir tourner à leur avantage, mais qui obéissent d'abord aux intérêts de ceux qui les ont édictées. C'est le cas des nations émergentes asiatiques, que leur dynamisme était censé mettre à l'abri des organisations de Bretton Woods, mais qu'elles ont été contraintes de solliciter à la suite de la crise financière qui a dévasté leurs économies en 1997.

L'uniformisation du globe, sous les auspices de la révolution de l'information et de la globalisation financière, fait figure de loi d'autant plus exclusive qu'il ne semble y avoir pire perspective aujourd'hui pour un pays que d'être exclu de cette dynamique planétaire. Pour les franges devenues « inutiles » des salariats occidentaux, comme pour les pays qui ne présentent qu'un intérêt économique et financier négligeable et pour leurs populations les plus précarisées, l'exclusion est devenue, aux côtés de la vieille exploitation, une des figures de l'inégalité entre les nations et à l'intérieur de chacune d'elles. En ayant pris, là où elles se sont faites réalité, des allures de cauchemar, les chimères de l'autarcie ou de la déconnexion ont fait leur temps. Ce que l'on pourrait qualifier de mondialisations alternatives — i'v reviendrai — étant encore dans les limbes, même s'il faut tenter de croire à leur avènement, le choix — purement théorique à vrai dire — ne réside plus qu'entre une solitude à hauts risques et une insertion probablement moins dangereuse mais dont les coûts peuvent être exorbitants.

Les privilèges de la puissance

Les coûts de la globalisation seraient certainement moindres si tous les partenaires, consentants ou contraints, de l'édification du marché mondial unifié qu'on a fixé pour horizon au siècle qui commence étaient logés à la même enseigne. Mais l'immémorial privilège des puissants veut qu'ils puissent se soustraire aux règles qu'ils énoncent. Dans les enceintes internationales chargées de faire respecter celles de la dérégulation, Le Nord milite donc pour une libéralisation totale du commerce international quand il s'adresse à ses interlocuteurs du Sud, même s'il accepte çà et là quelques clauses de sauvegarde ou des délais de grâce avant l'application complète des mesures qu'il exige, mais continue autant que faire se peut de se protéger des concurrences jugées néfastes pour ses intérêts.

Du bon usage du libéralisme

En matière commerciale, plus les États du Sud tentent de se conformer aux injonctions de la libéralisation, plus ils semblent être pénalisés par la dissymétrie qui existe entre les mesures que le Nord leur impose et celles qu'il s'applique à lui-même. Structurées par la raison du plus fort, qui reste toujours la meilleure dans ce domaine comme dans d'autres, les relations commerciales internationales sont organisées en une architecture à deux niveaux principaux impliquant trois groupes de protagonistes, ce qui n'exclut pas les alliances conjoncturelles et les migrations de circonstance d'un groupe à l'autre. Le plus connu et le plus médiatisé de ces niveaux, dans la mesure où il concerne les principaux acteurs du commerce mondial qui sont en même temps les grandes puissances planétaires, est la relation conflictuelle qu'entretiennent depuis des années les États-Unis et l'Union européenne.

Voyant dans la progression de ses exportations, outre une source essentielle de revenus, un des outils de sa prépondérance, l'hyperpuissance américaine tente, on le sait, de s'opposer aux réglementations restreignant l'accès de ses services et de ses marchandises au marché européen, tout en faisant usage — quand elle juge ses intérêts menacés — d'un arsenal de lois qui sont autant de contraventions à la liberté du commerce. Faisant régulièrement, depuis le lancement des négociations de l'Uruguay Round en 1986, la « une » des journaux des deux côtés de l'Atlantique Nord, les différends euro-américains ont tendance à occulter le troisième groupe des protagonistes du commerce mondial, celui des États du Sud. Les intérêts de ces derniers divergent en fonction de la nature de leurs appareils productifs et de leur position dans la division internationale du travail, mais les pays du Nord n'en ont pas moins à leur égard des attitudes analogues et, à cette aune, les comportements européens valent largement ceux des États-Unis. À preuve, le déficit commercial de ces derniers avec leurs principaux partenaires du Sud dépasse de loin — facture énergétique non comprise — celui de l'Union européenne, région du monde qui réalise le plus fort excédent commercial 1.

Depuis que le rétrécissement du monde a fait du commerce la principale activité humaine — de 1948 à 1998, le volume des

^{1.} En 1998, elle comptait pour 43,6 % dans les importations mondiales et pour 44,7 % dans les exportations. L'Asie, elle aussi excédentaire, a réalisé en 1998 20,1 % des importations mondiales et 24,7 % des exportations. La faiblesse des importations asiatiques, due à la crise qui a frappé la région, est toutefois conjoncturelle et les chiffres de 1996 (25,03 % des importations mondiales et 25,59 % des exportations, soit une différence de 0,56 % à son profit contre 1,1 % pour l'Europe occidentale) sont plus conformes à la réalité. Quant à l'Amérique du Nord, elle est globalement déficitaire en entrant pour 21,3 % dans les importations mondiales et en réalisant 17,1 % des exportations (sources FMI, OMC, CEPII, reprises par *Le Monde*, 26 mai 1998 et 23 novembre 1999).

échanges de marchandises a été multiplié par 14 pendant que la production mondiale était multipliée par 5,5 ² — et de son développement l'indice officiel d'une hypothétique prospérité planétaire, tous les pays, ou presque, tentent de tirer le meilleur parti de leurs capacités d'exportation. L'accroissement de ces dernières a été érigé au rang d'impératif économique par l'ensemble des penseurs libéraux qui ont actualisé la théorie ricardienne des avantages comparatifs et, partant, par toutes les organisations chargées de faire appliquer la norme libérale, des institutions de Brettons Woods à l'OCDE et, bien entendu, à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Mais l'exigence monétariste de respect des équilibres macroéconomiques, qu'elle se traduise par la contrainte de l'ajustement ou l'obligation de se conformer aux critères de convergence de Maastricht, a transformé en obsession le souci des gouvernants de voir les échanges internationaux de leurs pays dégager des excédents. Tout excédent de la balance commerciale est présenté aux opinions comme un signe de la bonne santé nationale, toute commande de quelque importance à l'exportation est saluée comme un bulletin de victoire sur le reste du monde. Dans les années cinquante et soixante, le relatif recentrage de la plupart des économies du globe sur leur espace national ou régional avait fait oublier que les puissances capitalistes ont d'abord été commerciales. À nouveau, la puissance d'une nation se mesure pour une grande part à sa capacité à faire acheter ses productions aux quatre coins de la planète.

Il s'agit donc, dans cette foire d'empoigne qu'est devenu le commerce international, d'exporter à tout prix et d'importer le moins possible, donc de pénétrer par tous les moyens les marchés extérieurs — en essayant d'en écarter les concurrents trop entreprenants —, tout en protégeant jalousement le sien. Et, comme dans toute foire d'empoigne, les plus puissants ont les moyens de faire valoir leurs vues. Les grands États développés ont mis au point, au cours des dernières décennies, un arsenal de mesures ayant pour objet de faciliter leur accès aux marchés tout en laissant le leur juste entrouvert. Le protectionnisme demeure en la matière la plus efficace de leurs armes, bien qu'ils imposent à leurs partenaires du Sud d'ouvrir leurs frontières à la concurrence. Si la liberté du commerce fait fonction de vache sacrée

^{2.} Bulletin économique Euler-Sfac, nº 1037, novembre 1999.

dans les discours de leurs responsables, la politique des puissances commerciales a pris, depuis des années, la figure d'un libéral-mercantilisme qui impose au reste du globe des règles à géométrie variable, selon l'idée que leurs dirigeants se font des intérêts du moment et selon la puissance des lobbies chargés de défendre tel pan de l'activité nationale.

Tout est bon, on l'a vu, pour contenir les importations dans des limites jugées tolérables, surtout quand elles viennent des pays émergents dont on continue de craindre le dynamisme. Les procédures antidumping engagées en 1997 par l'Union européenne, dont la plupart invoquent un dumping largement imaginaire et servent surtout à élargir l'arsenal protecteur de l'UE, ont concerné pour 26,6 % les grands exportateurs du Sud — Corée, Hong Kong, Indonésie, Malaisie, Taiwan, Thaïlande et Brésil — et pour 20,8 % la seule Chine ³.

Longtemps protectionnistes, pour de bonnes et de mauvaises raisons⁴, les États du Sud se sont en revanche vus contraints, par les programmes d'ajustement et par un rapport de forces qui leur était défavorable lors des négociations de l'Uruguay Round, de démanteler progressivement leurs protections. Et. l'accès aux marchés avant été érigé en impératif par les puissances commerciales, la règle de la réciprocité des avantages consentis a remplacé dans les années quatre-vingt-dix celle de la non-réciprocité compensatrice qui prévalait dans les années soixante et soixante-dix. Tous les accords commerciaux Nord-Sud signés au cours de la dernière décennie, de l'ALENA 5 aux traités tunisoeuropéen ou maroco-européen, ouvrent les frontières du Sud aux produits de leurs partenaires, et seuls les « pays les moins avancés » (PMA) sont désormais susceptibles de bénéficier de mesures compensatoires. Plus novateur encore, l'accord de Marrakech institue l'obligation, pour tous les pays signataires, de garantir un accès minimum aux importations équivalant à 3 % de

^{3.} Le Monde, 9 décembre 1997.

^{4.} Outre que les droits de douane ont représenté pour de nombreux États du Sud, jusqu'à une période récente, l'essentiel de leurs recettes, les différentes formes de contrôle et de limitation des importations ont permis de créer de substantiels gisements de rente pour les couches dirigeantes et des monopoles industriels, au détriment des consommateurs. D'un autre côté, les pays industriels du Sud n'ont pu construire leur appareil productif qu'en plaçant leurs industries naissantes à l'abri de solides protections et non en les soumettant d'entrée de jeu à la concurrence extérieure.

^{5.} Accord de libre-échange nord-américain, entré en vigueur en 1993, qui lie le Mexique, les États-Unis et le Canada.

la valeur de la production intérieure pour tous les produits. Tous les États se voient ainsi sommés d'ouvrir leur marché, y compris dans les secteurs où la demande est satisfaite par la production intérieure.

Ayant en outre pour but de consolider leurs positions commerciales en s'assurant des marchés captifs, les États occidentaux ont mis à profit le cycle des négociations de l'Uruguay Round pour verrouiller les monopoles qu'ils détiennent en matière de capital technologique. Le volet de l'accord de Marrakech concernant la propriété intellectuelle ⁶ institue une protection rigoureuse de tous les brevets et licences dans la totalité des domaines où les innovations des années quatre-vingt-dix ont multiplié les produits nouveaux et les applications concrètes des découvertes. Depuis 1995, et pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, la circulation planétaire des inventions scientifiques et techniques est régie par la sphère marchande. L'emprunt technologique gratuit a cessé de faire partie des possibilités également offertes à toutes les régions du monde pour pousser plus avant leurs évolutions. Les États du Sud n'avaient alors accepté de souscrire à l'accord sur les droits de propriété intellectuelle qu'en échange d'une levée, dûment mentionnée dans le traité de Marrakech, de tous les obstacles au commerce des produits textiles dans un délai de dix ans. À la fin de 1999, les États-Unis avaient levé 13 des 750 quotas et l'Union européenne 14 de ses 219 restrictions réglementant l'entrée des produits textiles des Suds sur leurs territoires respectifs 7.

Les dés pipés du libre-échange

Leurs capacités financières donnent enfin aux grands États du Nord la capacité d'accroître leur mainmise sur les marchés, selon des modalités qui renforcent la logique mercantiliste de leurs politiques commerciales aux dépens du credo libéral qu'ils servent à leurs partenaires. En transformant, par exemple, le marché mondial des céréales et de la viande en une gigantesque braderie où ils soldent les faramineux excédents générés par le

Accord sur les droits de propriété intellectuelle touchant au commerce ou ADPIC (TRIPS en anglais).

^{7.} Le Monde, 23 novembre 1999.

productivisme de leurs agricultures, ils se sont assuré un quasi-monopole des exportations agroalimentaires planétaires. À eux seuls, les États-Unis, l'Union européenne et le Canada contrôlent les trois quarts des exportations mondiales de céréales. Mais, pour placer leurs surplus à des prix capables de défier toute concurrence tout en assurant des revenus stables à leurs producteurs nationaux, ils ont généralisé la désastreuse pratique des subventions directes ou indirectes aux exportations. Après avoir abondamment utilisé l'outil de l'aide alimentaire pour ouvrir des marchés extérieurs à leurs productions, ils pratiquent aujourd'hui à outrance le dumping qu'ils n'ont de cesse de réprimer à leurs frontières. L'un comme l'autre ont eu pour résultat d'encourager la production chez eux d'excédents agricoles et d'entraver le développement de l'agriculture vivrière dans les pays importateurs.

Pendant deux décennies au moins, l'aide alimentaire a servi la politique de soutien des prix mondiaux des céréales et des produits laitiers en permettant d'écouler une part des productions agroalimentaires en marge des circuits marchands. Elle a allégé les stocks occidentaux et a progressivement transformé les bénéficiaires de son assistance en clients réguliers des productions occidentales. La fin du siècle ayant vu se multiplier les catastrophes dites humanitaires, on a en effet tendance à oublier que l'aide alimentaire d'urgence n'a jamais constitué qu'une petite part de ce type d'assistance, dont l'essentiel a toujours consisté en contrats pluriannuels avec les pays bénéficiaires, en général gros consommateurs de céréales comme l'Égypte ou les États du Maghreb, et rarement classés parmi les plus démunis de la planète. À la fin des années soixante-dix, l'aide alimentaire représentait plus de 10 % de l'aide publique occidentale au développement et plus du tiers de l'aide communautaire de l'Europe qui en a fait à l'époque un outil majeur de sa politique agricole 8. En 1984, le trentième anniversaire de l'entrée en vigueur de la loi américaine de 1954 sur l'aide alimentaire baptisée « Vivres pour la paix » donnait lieu, de la part de l'administration Reagan, à un bilan qui se passe de commentaires : « Le programme des vivres pour la paix a atteint des objectifs multiples : lutte contre la faim et contre la malnutrition à l'étranger, expansion des débouchés d'exportation des produits américains, stimulation du

^{8.} Voir à ce sujet : Sophie BESSIS, L'Arme alimentaire, op. cit.

progrès économique dans les pays en développement et promotion de la politique étrangère des États-Unis.[...] Huit de nos dix grands marchés agricoles sont d'anciens récipiendaires du programme Vivres pour la paix 9. »

Également destinées à soulager les balances commerciales de nombre d'États alliés de l'Occident et à y prévenir des désordres sociaux, les importations au titre de l'aide alimentaire ont été distribuées gratuitement ou vendues à bas prix dans les agglomérations urbaines des pays du Sud, privant ainsi les agricultures nationales de leurs marchés urbains et y décourageant de ce fait toute entreprise d'accroissement de la production vivrière locale.

Prenant le relais d'une aide alimentaire institutionnelle dont l'ampleur a décru à partir de la fin des années quatre-vingt, du fait de la politique de maîtrise de l'offre inaugurée par les pays occidentaux et de la multiplication des secours alimentaires d'urgence, les subventions aux exportations ont eu sur les pays importateurs du Sud des effets analogues. Les États d'Amérique du Nord et d'Europe occidentale consacraient en moyenne en 1990 au soutien à l'agriculture l'équivalent de 41 % de la valeur de leur production agricole, soit environ 150 milliards de dollars ¹⁰. Malgré la volonté affichée par les États-Unis, lors des négociations de l'Uruguay Round, de libéraliser le commerce agricole pour faire pièce au dynamisme exportateur de l'Union européenne fondé sur le recours systématique aux subventions, le soutien à l'agriculture n'a pas diminué depuis la signature, le 1er janvier 1995, de l'accord de Marrakech officialisant la création de l'OMC. Selon l'OCDE 11, le niveau du soutien aux producteurs a augmenté en 1998 dans tous les grands pays exportateurs.

La conférence avortée de l'OMC qui s'est tenue à Seattle, aux États-Unis, en novembre 1999, a donné lieu à une bataille de chiffres entre Européens et Américains sur les aides à l'agriculture. Elles sont en fait aussi importantes des deux côtés de l'Atlantique et seules leurs modalités diffèrent. Les Européens privilégient les subventions aux exportations, qu'ils se sont

^{9.} Discours de Ronald Reagan à l'occasion de la « Journée des vivres pour la paix » du 10 juillet 1984 (*Africa Wireless File*, 7 octobre 1984).

^{10.} OCDE, Les Échanges mondiaux de céréales, quel rôle pour les pays en développement ?, OCDE, Paris, 1993 ; et Courrier de la Planète, n° 22, avril-mai 1994.

^{11.} Perspectives agricoles de l'OCDE 1999-2004, OCDE, Paris, 1999; et Politiques agricoles dans les pays de l'OCDE, suivi et évaluation, OCDE, Paris, 1999.

toutefois engagés à diminuer, tandis que les États-Unis préfèrent verser des aides directes aux producteurs. Depuis des années, les deux grandes puissances agroalimentaires de la planète se battent en tout cas à coups de subventions et de ristournes pour conquérir les marchés tiers de l'Est et du Sud, en maintenant le cours mondial des produits alimentaires à un niveau artificiellement bas. En novembre 1992, au plus fort de la bataille de l'Uruguay Round sur le dossier agricole, la CEE annonçait ainsi une restitution à l'exportation de 82 écus (557,60 francs français) par tonne de blé pour couvrir une vente de 250 000 tonnes à l'Algérie et de 600 000 tonnes à l'Égypte. Quinze jours plus tard, les États-Unis vendaient au Maroc 530 000 tonnes de blé avec une prime de 47 dollars (255 francs français) par tonne 12.

Si de telles pratiques sont très prisées des États importateurs qui voient diminuer d'autant leur facture alimentaire, elles ont eu le plus souvent des effets ruineux sur les agricultures des pays concernés, leurs producteurs étant bien incapables d'aligner les prix de leurs denrées sur ceux des agricultures les plus productives et les plus subventionnées du globe. Les exemples de destruction de filières de production locales du fait de la concurrence d'importations à des prix de dumping se sont multipliés à partir des années quatre-vingt. La Communauté européenne a ainsi longtemps inondé les pays africains de ses exportations massives de bas morceaux de viande bovine à des prix cassés, rendant la viande exportée par ses éleveurs moins chère que la viande locale et y interdisant, du coup, tout développement rentable de la filière bovine ¹³. Aux Philippines, l'abaissement des droits de douane sur une large gamme de produits agricoles, couplé à l'effet des subventions américaines, a rendu le prix du maïs américain importé inférieur de 20 % à celui du maïs local, et l'écart de prix devrait passer à 39 % en 2004 14.

^{12.} Le Monde, 20 décembre 1992.

^{13.} Voir Sophie BESSIS, *La Faim dans le monde*, La Découverte, Paris, 1991. Ces subventions ont diminué à l'issue d'une campagne menée en 1993 par plusieurs ONG européennes. La dévaluation du franc CFA en janvier 1994 a par ailleurs renchéri les importations dans la zone franc, principale importatrice africaine des viandes européennes.

Kevin WATKINS, Trade Liberalisation as a Threat to Livelihoods, Oxfam, Londres, 1996.

En même temps qu'ils découragent les importations, les grands États du Nord n'ont donc cessé d'affiner les stratégies ayant pour but d'accroître leur part du marché planétaire. Ils partagent certes ce souci avec l'ensemble des États marchands du globe, mais sont les seuls jusqu'ici à posséder les moyens d'y parvenir et d'imposer au reste du monde la contradiction qu'ils cultivent entre leurs discours et leurs pratiques. Non que les États exportateurs plus modestes acceptent de bon gré de voir les puissances commerciales se jouer des règles qu'elles défendent dans les instances internationales. Un certain nombre d'entre eux, appartenant au Nord comme au Sud, se sont réunis au sein du « groupe de Cairns ¹⁵ » pour réclamer la suppression de toute forme de subvention ou d'aide à l'exportation et la libéralisation totale du commerce mondial.

Ne disposant ni de la richesse suffisante pour financer des politiques de dumping, ni de la puissance politique qui leur permettrait d'imposer leurs vues à leurs partenaires, ils se sont faits les chantres d'une uniformisation des règles du jeu par la libéralisation intégrale des marchés, seule capable à leurs yeux de fournir le cadre d'une concurrence loyale entre l'ensemble des exportateurs mondiaux. Les États-Unis et l'Union européenne ne se sont guère montrés prêts jusqu'ici à les entendre, demeurant convaincus d'avoir vocation à rester dans tous les secteurs, sauf celui des matières premières, les fournisseurs exclusifs ou principaux de la planète.

Il n'y a, de fait, rien d'inédit dans cette politique des puissances commerciales consistant à imposer au monde un libéralisme qui leur permet de liquider les barrières entravant l'expansion de leurs exportations, tout en se réservant la possibilité d'opérer des replis protectionnistes là où elles ne sont pas assurées que la liberté du commerce leur sera totalement favorable. L'histoire ne manque pas d'exemples où les plus puissants imposèrent à leurs partenaires potentiels d'ouvrir leurs frontières à une concurrence le plus souvent faussée. La Grande-Bretagne au faîte de sa puissance se fit, dans la seconde moitié du XIX° siècle, le chantre d'une telle ouverture. Les métropoles coloniales imposèrent le libre accès de leurs productions à leurs

^{15.} Qui comprend, du côté du Nord, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Canada et la Hongrie et, du côté du Sud, le Brésil, le Chili, la Colombie, l'Uruguay, la Malaisie, les Philippines et la Thaïlande.

possessions, tout en fermant leur marché aux produits manufacturés coloniaux et en en décourageant la fabrication par des mesures autoritaires, et forcèrent les États du Sud demeurés formellement souverains à réduire ou à supprimer leurs droits de douane. Pour les pays les plus faibles, les périodes de libreéchange ont historiquement correspondu à des phases de tassement ou de régression de leur production, tandis que les pays occidentaux se sont protégés à chaque étape de leur expansion industrielle. Ce qui est aujourd'hui nouveau, c'est qu'ils mettent en œuvre en même temps, selon les secteurs ou les moments, les deux stratégies protectionniste et libérale.

Au vu de l'impressionnant arsenal qu'ils se sont confectionné pour en garantir la pérennité, on peut comprendre pourquoi l'accélération de la croissance des échanges internationaux, qui constitue une des manifestations les plus voyantes de ce qu'on appelle la mondialisation, n'a pas porté atteinte à l'hégémonie commerciale des grands pays du Nord. Encore une fois, c'est au sein du Sud que les effets de cette envolée des échanges se sont essentiellement fait sentir, en redistribuant les cartes entre les continents qui le composent. Tandis que l'Asie de l'Est et du Sud-Est s'est affirmée comme une puissance commerciale montante et que certains pays d'Amérique latine ont eux aussi accru leurs parts de marché, d'immenses régions — au premier rang desquelles l'Afrique subsaharienne — n'occupent plus qu'une place marginale dans les échanges mondiaux.

Si le dynamisme asiatique risque de modifier dans les années à venir l'équilibre actuel des forces économiques mondiales, il n'a pas encore bouleversé la hiérarchie des puissances commerciales. En 1995, au plus fort de l'expansion asiatique et avant la crise qui a frappé cette région, l'ensemble des pays en développement ¹⁶ n'assuraient que 20,7 % de la valeur des exportations mondiales et 21,9 % de leurs importations, laissant aux États dits à hauts revenus le soin d'assurer 79,3 % des exportations et 78,1 % des importations planétaires. Parmi ces derniers, les quatre pionniers de la croissance industrielle asiatique réalisent

^{16.} Dont ne font plus partie Hong Kong, Singapour, la Corée du Sud et Taiwan, ni les émirats pétroliers de Brunei, du Qatar et des Émirats arabes unis. Les informations contenues dans ce paragraphe sont tirées de : BANQUE MONDIALE, Global Economic Prospects and the Developping Countries 1997, Washington, 1997.

10,4 % des exportations et 17,2 % des importations mondiales, et les sept premières puissances économiques mondiales regroupées au sein du G7 ¹⁷ 49,1 % des premières et 48,1 % des secondes. Enfin, 61 % des transactions mondiales se font entre pays à hauts revenus. Ces données ne confirment pas seulement l'écrasante suprématie commerciale des grands pays occidentaux, elles relativisent aussi singulièrement la menace que ferait peser sur eux l'agressivité des nouveaux pays industriels. Pris globalement, les vieux pays développés exportent en effet plus qu'ils n'importent, et leur commerce avec les Suds est excédentaire.

Des humains plus égaux que d'autres

L'asymétrie des conditions d'accès aux marchés imposée par le mercantilisme occidental a pour objet de faire en sorte qu'il le reste. Mais, outre qu'il demeure convaincu d'avoir vocation à inonder le reste du monde de ses produits, quitte à tenter d'y restreindre le développement de productions analogues, le Nord puise également sans limites dans les ressources d'une planète qu'il considère toujours comme son supermarché. Tant qu'on a cru ces ressources inépuisables, il a pu alimenter sans problèmes l'expansion indéfinie de sa consommation, devenue au fil du temps pour lui synonyme de progrès. Depuis un quart de siècle, la pression démographique se faisant plus pesante et la prise de conscience de la finitude de la planète plus aiguë, le mode de consommation des pays riches a progressivement cessé d'être un modèle pour devenir un scandale. Dévoreur d'air, d'eau, d'espace, producteur de déchets de toutes sortes dont il impose à tous les nuisances, faisant sans vergogne main basse sur des biens communs non renouvelables, c'est ainsi qu'il est percu dans le reste du monde, même si l'on aspire au confort qu'il procure.

Car, si l'on ne craint plus aujourd'hui de voir l'humanité confrontée dans un avenir plus ou moins proche à une pénurie de matières premières ou de sources d'énergie, la perspective d'une modification des conditions de l'occupation de la Terre par l'espèce humaine, sous l'effet de ses propres actions, a cessé de

^{17.} Canada, France, Allemagne, Italie, Japon, Grande-Bretagne, États-Unis.

relever de la fiction. On sait désormais qu'aucun des éléments qui autorisent la vie sur terre n'a des capacités illimitées de régénération. La question de la diminution de la pression sur l'écosystème terrestre, considéré à présent comme un patrimoine commun de l'humanité, est donc devenue un thème majeur des relations internationales et l'occasion d'affrontements répétés entre les États du Sud, désireux d'assurer leur avenir en prônant une ponction plus équitable sur les ressources non renouvelables, et les nations riches, arc-boutées sur la défense de privilèges qu'elles continuent d'étendre.

Contrairement, en effet, à ce que les discours sur la crise et le tassement de la consommation ont pu laisser entendre. l'Occident dispose aujourd'hui d'une part plus importante de la richesse mondiale qu'il y a quelques décennies et, loin de le combler, il continue de creuser le fossé qui le sépare de l'autre monde; 86 % d'une consommation planétaire qui a atteint en 1998 le double de son niveau de 1975 et a été multipliée par six par rapport à 1950 est le fait d'un cinquième de la population mondiale, vivant dans son écrasante majorité — près de 85 % en Europe et en Amérique du Nord. Dans le même temps, la consommation de masse a évolué beaucoup plus lentement dans les pays en développement, même si elle a connu dans quelques-uns d'entre eux des progrès remarquables. C'est que les 20 % d'individus les plus riches du globe ont à la fin des années quatre-vingt-dix un revenu environ soixante fois supérieur à celui du milliard de personnes les plus pauvres, alors qu'en 1960 le rapport n'était « que » de 1 à 30, et que les pays les plus riches disposent aujourd'hui des quatre cinquièmes du revenu planétaire.

Pour garantir à ses populations un niveau de vie et des modes de consommation qu'elles ne sont pas prêtes à abandonner, le Nord, c'est-à-dire le sixième de l'humanité, consomme à la fin du xx° siècle 60 % de l'énergie, 75 % des métaux, 85 % du bois et 60 % des denrées alimentaires produits sur le globe, abrite les trois quarts des véhicules automobiles qui y circulent, produit les trois quarts de tous les déchets solides et rejette dans l'atmosphère 54 % du dioxyde de carbone émis sur la planète ¹⁸. Un Américain rejetait en 1995 quelque vingt tonnes de ce gaz dans

^{18.} Le ${\rm CO_2}$ représente à lui seul la moitié des gaz à effet de serre rejetés dans l'atmosphère. Tous ces chiffres sont tirés de : PNUD, Rapports mondiaux sur le développement

l'atmosphère, environ dix fois plus qu'un Chinois et vingt fois plus qu'un Indien. La consommation moyenne quotidienne d'eau par habitant est de 600 litres aux États-Unis mais ne dépasse pas 10 litres au Tchad ¹⁹. Un Indien consommait en 1995 260 kg d'équivalent pétrole, un Français 4,2 tonnes et un habitant des États-Unis près de 8 tonnes.

Chaque statistique, chaque conférence, chaque nouveau rapport confirme que ces inégalités s'aggravent et que le fossé Nord-Sud se creusera probablement encore au cours du prochain quart de siècle. Entre 1999 et 2008, la consommation moyenne par tête devrait, selon la Banque mondiale, augmenter de 1,3 % par an en Amérique latine et aux Caraïbes, de 1,4 % en Afrique du Nord et au Moyen-Orient et de 0,9 % en Afrique au sud du Sahara. Seule l'Asie devrait faire mieux. Compte tenu des inégalités entre pays d'une même région et à l'intérieur de chaque pays, ces avancées médiocres cachent des reculs pour nombre d'États. En 1999 déjà, 43 pays du Sud ont vu diminuer leur PIB/habitant, contre 23 en 1996. Les économies du Nord ont, en revanche, connu des taux de croissance remarquables dans la seconde moitié des années quatre-vingt-dix, et semblent avoir tiré profit de la crise asiatique de 1997-1998 ²⁰.

Il n'est pas nécessaire de multiplier ce type d'exemples pour comprendre que ce qui caractérise avant tout l'Occident aux yeux des masses du reste du globe, c'est la banalité d'une opulence qui est une façon de vivre collective et non le privilège de quelques-uns. La densité des infrastructures, opposée à la modestie du capital matériel accumulé au sud du monde, l'habitude du luxe que révèle le geste de consommation considéré comme le plus anodin, la place centrale tenue, dans cette

humain, op. cit.; BANQUE MONDIALE, La Pauvreté, rapport sur le développement dans le monde, Washington, 1990, et World Development Indicators 1998; OCDE, Données sur l'environnement, compendium 1997, Paris, 1997; Jacques VALIER et Pierre SALAMA, Pauvretés et inégalités dans le tiers monde, La Découverte, Paris, 1994; Sophie BESSIS, « De la pauvreté des États à celles des individus », in Claire BRISSET (dir.), Pauvretés, Hachette, Paris, 1996.

^{19.} Rapport de la Conférence mondiale sur l'eau, Paris, mars 1998.

^{20.} Constatant que l'impact social de la crise financière de 1997 a été dévastateur pour la quasi-totalité des États d'Asie du Sud-Est, et que les pays d'Amérique latine ont également vu leurs indicateurs sociaux se dégrader à partir de 1997, la Banque mondiale estime qu'il ne faut pas s'attendre à une diminution significative de la pauvreté au Sud dans les vingt prochaines années (BANQUE MONDIALE, Global Economic Prospects and the Developing Countries, 2000, Washington, décembre 1999).

consommation, par des produits que les trois quarts de l'humanité placent dans la catégorie du superflu, voilà, entre autres, ce qui sépare la planète en deux hémisphères si éloignés l'un de l'autre. Les habitants du Nord ne peuvent probablement pas comprendre la fascination qu'exerce leur mode de vie sur les autres humains. On n'y comprend pas que l'habitat populaire le plus décrié, l'assurance médicale la plus sommaire, le caddie plein des produits les meilleur marché, un simple robinet qui donne de l'eau courante sont synonymes ailleurs de trésors inaccessibles. Malgré les crises qu'il connaît, malgré la progression de la précarité, malgré les ravages sociaux que peuvent occasionner les reculs de l'État-providence, les citoyens du Nord sont installés durablement et collectivement dans une richesse à leurs yeux si normale qu'ils ont cessé d'en percevoir la singularité.

Tant qu'a duré l'illusion qu'il s'étendrait progressivement à l'humanité tout entière, le mode de vie occidental n'a pas paru illégitime à ceux qui n'en profitaient pas encore. Mais il a fallu se rendre à l'évidence : l'impossibilité de généraliser aux huit milliards d'humains du XXIe siècle les modes de production et d'occupation de l'espace sur lesquels il repose l'a transformé en privilège, dès lors perçu comme l'apanage d'une minorité. Mais on a beau s'inquiéter publiquement de cet état de choses, à l'occasion de conférences internationales qui servent à leurs participants de cérémonies incantatoires, les nations riches ne sont pas disposées à changer sur ce point l'ordre du monde et personne, hormis quelques minorités à l'influence modeste, n'y envisage sérieusement de remettre en cause des niveaux et des modes de consommation jugés à la fois naturels et légitimes par des populations qui les considèrent comme des acquis définitifs. Elles sont, il est vrai, confortées dans la conviction d'être dans leur bon droit par leurs classes politiques qui n'ont renoncé à aucun des postulats fondateurs de l'industrialisme des trente glorieuses, et n'ont cherché aucune alternative viable aux modes de croissance dominants. Au contraire, ces dernières continuent de présenter l'expansion de la consommation comme la condition de la croissance de la production, érigée elle-même en horizon indépassable des économies et des sociétés occidentales.

C'est d'elles, et d'elles seulement, que viendra le salut d'économies ébranlées par les mutations liées au passage de l'ère manufacturière à la société de services, répètent à l'envi les dirigeants du Nord à leurs concitovens. Tout fléchissement d'une boulimie assimilée au souverain bien par leurs discours est regardé comme un manque de civisme, aussitôt ranimé par de vigoureuses mesures de relance. Seul le dynamisme du couple croissance-consommation est capable, estime-t-on, de restaurer un plein emploi qui n'existe plus depuis vingt ans mais auquel on ne veut pas non plus trouver d'alternatives, oubliant, ce faisant, que la société occidentale de plein emploi — qui correspond à la courte période de l'explosion des industries de biens de consommation — constitue un moment assez bref de son histoire et une exception géographique dans un monde caractérisé par le sous-emploi ²¹. Pour entretenir un tel système, on n'a eu de cesse depuis des décennies de réduire la durée de vie des objets usuels et de vanter les vertus du gaspillage, de généraliser l'usage des produits jetables et des emballages multiples, de convaincre sans relâche qu'avoir plus est plus gratifiant qu'avoir mieux, d'accroître l'offre — comme c'est le cas pour l'énergie — afin de stimuler la demande, et de transformer l'accessoire en besoin essentiel.

La satisfaction presque obscène affichée par les décideurs politiques et économiques à chaque frémissement à la hausse des indices de consommation, la structure des investissements des grands pays industriels qui continuent de donner la priorité au gaspillage du temps, des espaces, des ressources et des biens non renouvelables pour augmenter la production et doper les taux de croissance, la réticence à en internaliser les coûts sociaux et environnementaux, ôtent pour l'instant toute crédibilité aux tentatives de certains d'entre eux d'accréditer l'idée qu'ils se seraient convertis à un usage moins prédateur du capital planétaire.

^{21.} On peut rétorquer que les États-Unis sont presque parvenus au plein emploi. Sans nier le dynamisme de l'économie américaine, on peut considérer qu'il s'agit dans son cas d'un plein emploi en partie fictif, pour trois raisons au moins: l'importance de la population carcérale y soustrait près de 2 millions d'hommes adultes au marché du travail, et le rythme de croissance de la population carcérale a atteint 8 % par an dans la décennie quatre-vingt-dix (Loïc WACQUANT, « L'emprisonnement des classes dangereuses aux États-Unis », Le Monde diplomatique, juillet 1998); la parcellisation d'une partie des emplois offerts aux Américains réduit artificiellement le chômage en multipliant le stock d'emplois à temps partiel; enfin, plus de 7 millions de chômeurs ne sont pas comptabilisés dans les statistiques et 4,5 millions d'Américains travaillant à temps partiel préfèreraient travailler à temps plein (Lester Thurow, « Le capitalisme a-t-il un avenir ? », Politique internationale, n° 81, automne 1998).

Outre le fait que l'économie du Nord repose sur le renouvellement aussi rapide que possible des biens matériels usuels — imagine-t-on la catastrophe que représenterait pour elle la mise en circulation d'automobiles ou d'appareils ménagers rendant de bons et loyaux services pendant vingt ans? —, la structuration des sociétés occidentales autour de l'idéal consommateur est devenue un fait de culture plus récent mais aussi puissant que leur conviction d'être légitimement fondées à régenter le monde. Certes, leurs certitudes en la matière commencent à vaciller, ce qu'illustre la relative montée en puissance des formations écologistes et des mouvements de consommateurs. Mais, entre la confuse prise de conscience que l'on pourrait peut-être consommer mieux en gaspillant moins et l'acceptation concrète de mesures visant à modifier les logiques de consommation pour en limiter les excès, la distance reste pour l'heure immense. Il demeure politiquement suicidaire dans les démocraties occidentales de préconiser sur ce chapitre des mesures trop hardies. Les Verts allemands en ont fait l'expérience à la fin de 1998, en voyant leur popularité s'effondrer après avoir proposé de limiter les émissions de gaz à effet de serre en augmentant fortement le prix de l'essence. Aux États-Unis, plusieurs sondages effectués en 1997 et 1998 ont montré que les Américains étaient réellement préoccupés par la dégradation de l'environnement planétaire, mais refusaient eux aussi d'envisager toute augmentation du prix d'un carburant dont ils disposent presque gratuitement. Les vives réactions à la flambée des prix pétroliers pendant l'automne 2000 montrent que les opinions ne sont pas prêtes à transiger sur leurs acquis.

L'heure n'est donc pas encore à la remise en cause du dogme de la croissance, qu'on a cessé de considérer comme un moyen de parvenir au mieux-être pour lui attribuer le statut d'impératif catégorique. Malgré l'écho périodique que rencontrent quelques cris d'alarme depuis la publication par le Club de Rome en 1972 de son fameux ouvrage au titre provocateur, *Halte à la croissance*, ceux qui se risquent à questionner ses contenus et les effets de sa sacralisation sont contraints à la marginalité politique. Ce serait faire preuve du pire des archaïsmes que de la passer au crible de la critique et de s'interroger sur la pertinence de sa poursuite à l'identique.

Mieux, de même qu'il a institué sa propre évolution en modèle universel, le Nord a accrédité l'idée que la croissance de ses économies est un facteur de prospérité planétaire, puisqu'elle seule serait capable de stimuler l'économie mondiale. Il faudrait donc travailler à sa poursuite si l'on veut relever le niveau de vie global de l'humanité, et toute entrave au développement de sa propre richesse peut pénaliser le monde entier. Le verrouillage de la pensée économique autour de ces quelques idées simples a permis de faire silence sur l'impact réel d'une croissance qui est loin de profiter à l'ensemble de ses bénéficiaires supposés. Le cadre de l'analyse économique ainsi délimité, les déséquilibres planétaires ne sont pris en compte qu'à l'aune de leurs capacités de nuisance et des menaces qu'ils pourraient faire peser sur la stabilité mondiale. Les économies en développement sont, pour leur part, abandonnées au traitement des institutions de Bretton Woods ou au tropisme exotique de quelques bataillons d'ONG, et seuls les pays émergents les plus liés aux économies dominantes suscitent quelque intérêt chez les économistes occidentaux.

Une facture colossale

Officiellement cependant, les nations riches reconnaissent qu'il est temps d'inaugurer l'ère d'une gestion plus raisonnable de l'écosystème planétaire. Leurs cellules de réflexion ont inventé, à la fin des années quatre-vingt, le concept de « développement durable ²² », censé concilier la volonté des pays du Sud de poursuivre un développement qu'ils jugent indispensable et le souhait de ceux du Nord de ne pas arrêter leur croissance, tout en mettant fin aux logiques minières qui ont présidé jusqu'ici à l'exploitation de la planète, et en limitant les prélèvements à des niveaux qui cesseraient de compromettre la reconstitution des ressources. Mieux, les États occidentaux se sont faits, dans toutes les instances internationales, les champions de la préservation des espaces naturels et de l'utilisation de technologies propres. et n'hésitent pas à stigmatiser les comportements de nombre d'États du Sud qui ne se soucieraient pas suffisamment de l'environnement. Forts de leur récente prise de conscience, ils tentent aujourd'hui de convaincre les Suds de ne pas suivre leur exemple et d'adopter des politiques de développement respectueuses

^{22.} Le terme anglais de *sustainable development*, plus explicite, pourrait se traduire en français par « développement durable et écologiquement soutenable ».

d'écosystèmes fragilisés par leurs prélèvements. La planète étant désormais considérée comme le patrimoine commun de l'humanité, ils auraient même un droit de regard sur la façon dont les États du Sud puisent dans ses richesses.

C'est que le Nord ne mesure pas aujourd'hui sans inquiétude les effets de la mondialisation de son modèle de croissance et de ses logiques économiques. La hausse rapide de la consommation énergétique de puissances comme la Chine, l'Inde ou le Brésil 23. le succès du transport routier et de l'automobile qui est au Sud le signe le plus patent de l'accès à la prospérité, mais aussi la mise à l'encan des ressources naturelles pour étancher une soif inextinguible de devises dans un monde où il faut exporter pour exister. risquent de grossir plus vite que prévu les menaces qui se profilent sur les équilibres planétaires. D'autant que les besoins des Suds ne cessent d'augmenter du fait de la croissance démographique et des aspirations collectives à l'amélioration des niveaux de vie. Or il n'est pas pensable, à moins de programmer des catastrophes, d'imaginer que des milliards d'individus puissent parvenir aux mêmes niveaux de consommation que les habitants d'Europe et d'Amérique du Nord, et par les mêmes méthodes. Pour préserver l'avenir de la planète, il convient donc de faire adopter au plus vite des modèles de croissance différents.

C'est là que le bât blesse. Car, en même temps qu'il a fait sien le discours du développement durable, le Nord ne cesse de montrer son incapacité à inverser les logiques qui ont été jusqu'ici à la base de sa croissance et à mettre lui-même en œuvre ce qu'il préconise. La gestion, depuis le début des années quatre-vingt-dix, du dossier du réchauffement climatique et les interminables négociations qui l'ont ponctuée, depuis l'adoption de la Convention internationale sur le climat au sommet de Rio de Janeiro en 1992 aux conférences de Kyoto en 1997 puis de Bonn en 1999 sur sa mise en œuvre, illustrent cette incapacité. Inconscience, cynisme, ou aveu d'impuissance devant le totalitarisme du court terme dans lequel les intérêts économiques et financiers et les enjeux électoraux enferment les sociétés occidentales ? Ces trois ingrédients de l'immobilisme influencent

^{23.} Entre 1990 et 1995, les rejets du Brésil ont augmenté de 20 %, ceux de la Chine et de l'Inde de 30 % et ceux de l'Indonésie de 40 %. La Chine a toutefois consenti depuis quelques années d'importants efforts en fermant ses centrales thermiques au charbon les plus polluantes et en adoptant des technologies propres pour ses nouvelles centrales.

dans des proportions différentes les politiques pratiquées de chaque côté de l'Atlantique nord.

Le cynisme est surtout le fait des États-Unis, qui se distinguent de l'Europe par leur refus de procéder à quelque ajustement énergétique que ce soit si ce dernier doit modifier, ne serait-ce qu'à la marge, l'American way of life. En dépit de quelques mea culpa publics sur le caractère irresponsable de la consommation américaine, comme le discours du président Clinton à la conférence des Nations unies dite « Rio + 5 » en juin 1997 à New York ²⁴, Washington a forgé une série d'arguments lui permettant de diluer sa responsabilité sur ce dossier en désignant d'entrée de jeu les coupables du réchauffement climatique. Selon ses experts, la croissance démographique non maîtrisée du Sud et la déforestation sauvage à laquelle se livrent les États tropicaux mènent plus sûrement le monde à sa perte que les embouteillages new-yorkais, et le méthane dégagé par les rizières asiatiques contribue autant au réchauffement global que les gaz d'échappement des voitures. Il n'est donc pas étonnant que les États-Unis refusent d'endosser leur part de la « dette écologique » que le vieux monde industriel aurait contracté vis-à-vis de la planète et ne se déclarent disposés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre que si les pays du Sud en font tout de suite autant. Ayant ainsi réparti les responsabilités, ils ont réclamé que l'on classe les pays du monde selon leurs émissions globales, sans tenir compte de leur population. Un tel classement fait apparaître en 1995 la Chine comme le second émetteur de la planète et place l'Inde au sixième rang des pollueurs.

Dénonçant aussitôt la mauvaise foi d'un tel argumentaire, les représentants du Sud ont rappelé que, calculées par habitant, leur consommation d'énergie et leurs émissions de gaz polluants sont les plus faibles du monde. Ils ont également appelé à distinguer les émissions de survie, dont font partie les émanations de méthane dégagées par les rizières, des émissions de confort parmi lesquelles ils classent le tout-automobile ou le tout-climatisation des métropoles du monde industriel.

Apparemment plus enclins au compromis avec les États en développement qui veulent avoir leur part d'un patrimoine dont

^{24.} Bill Clinton y déplorait le fait que, avec 4 % de la population mondiale, les États-Unis sont responsables de 20 % des émissions de gaz à effet de serre, et promettait d'envisager des mesures de stabilisation plus hardies.

on mesure désormais la fragilité, les Européens ont reconnu les « responsabilités communes mais différenciées ²⁵ » des pays du globe dans la dégradation des écosystèmes, et consenti à envisager des objectifs contraignants de réduction de leurs émissions tout en laissant aux Suds, entrés plus tard dans l'ère industrielle, des temps d'adaptation plus longs à la nouvelle donne. Dans les faits cependant, même si l'Europe occidentale ²⁶ et le Japon sont moins dévoreurs d'énergie et moins pollueurs que l'Amérique du Nord, aucune puissance industrielle n'a jusqu'ici été capable de réduire ses émissions, sauf à avoir massivement recours à l'énergie d'origine atomique, donc à créer d'autres problèmes. Les études effectuées à l'occasion de chaque rencontre internationale censée résoudre une question devenue stratégique montrent que la consommation d'énergie continue d'y croître.

Les chiffres publiés à l'occasion de la conférence de Kyoto, en décembre 1997, ont montré que tous les pays industriels ont augmenté leurs rejets dans la première moitié des années quatrevingt-dix, malgré les promesses faites à Rio. En cinq ans, elles ont crû de 8.8 % au Japon. En une seule année, de 1994 à 1995, la progression a été de 3.4 % aux États-Unis pendant que l'Union européenne, qui se pose volontiers en modèle, a enregistré une augmentation de 1,7 %. Le sursaut de Kyoto, où 38 pays du Nord s'engageaient à diminuer de 5,2 % leurs émissions entre 2008 et 2012 par rapport au niveau de 1990²⁷, a fait long feu. Depuis, aucun pays ne s'est engagé dans cette voie. Les réunions régulières consacrées à ce dossier se résument à enregistrer les divergences entre les tenants d'une régulation des pollutions par le marché et les défenseurs de mesures de réduction contraignantes. Les chercheurs étant aujourd'hui formels sur la réalité du réchauffement climatique, plus personne ne conteste en effet la nécessité d'agir sur ses causes. On ne s'accorde pas pour autant sur la question de savoir qui doit faire les premiers sacrifices.

^{25.} Selon les termes du préambule à la Convention internationale sur le climat.

^{26.} L'Europe centrale et la Russie doivent à l'époque socialiste d'avoir eu le mode de croissance le plus polluant et le plus dévastateur de ressources naturelles, et le rendement énergétique le plus faible du monde industriel par unité de production. La récession qui les a frappées dans les années quatre-vingt a toutefois fait baisser leurs émissions.

^{27.} Selon les spécialistes, seule une réduction des émissions supérieure à 20 % permettrait de stopper la tendance au réchauffement climatique.

Soucieux de voir le niveau mondial d'émissions se réduire sans être contraints de modifier leur mode de production et de consommation, les États-Unis ont mis au point un mécanisme fondé sur la délivrance de permis de polluer négociables sur le marché. Chaque État serait doté d'un « permis d'émission » fixant la quantité de gaz qu'il serait autorisé à rejeter et pourrait, s'il ne les utilise pas tous, vendre une partie de ses droits à un autre pays ayant dépassé son quota. Les plus gros émetteurs du globe par habitant, qui sont aussi les États les plus riches, pourront ainsi se dispenser de réduire leurs émissions en achetant les droits de pays moins fortunés. Parallèlement à cette gestion des émissions par le marché, les États-Unis ont proposé que toute réduction des rejets d'un pays du Sud ou de l'Est financée grâce à l'aide d'un donateur du Nord soit portée au crédit du bailleur de fonds et accroisse d'autant son droit à polluer. La mise en place de ces mécanismes permettrait aux grands États industriels de poursuivre pratiquement au même rythme leurs rejets dans l'atmosphère, tout en souscrivant à l'objectif de réduction des émissions globales de gaz à effet de serre.

La lutte contre le réchauffement du climat n'ayant guère de sens sans la participation des États-Unis, les Européens et les États du Sud ont fini par accepter le principe de la création d'un marché des droits à polluer, à condition que l'on fixe parallèlement pour chaque pays un seuil d'émissions à ne pas dépasser. Washington refusant cette exigence, le dossier a cessé d'avancer, chacun profitant de ce blocage pour différer toute mesure de réduction interne. Faisant preuve d'une mauvaise volonté presque aussi grande, quoique plus discrète, que celle de la superpuissance américaine, ni l'Europe ni le Japon ne se sont en effet avisés de modifier leur politique sans attendre un consensus international pour l'instant introuvable.

Croissance et consommation obligent, il n'est donc pas question pour les États du Nord de faire concrètement le premier pas. S'ils s'affirment désormais soucieux d'environnement, ils refusent toute contrainte liée à sa sauvegarde et se montrent incapables de transcrire dans les faits ce développement durable qu'ils appellent verbalement de leurs vœux. C'est qu'une action significative contre l'effet de serre affecterait la plupart des groupes d'intérêts des pays pollueurs de façon beaucoup plus immédiate que le changement climatique lui-même. La conscience du risque futur n'est pas de taille à lutter contre la

logique du profit à court terme. D'autant que non seulement la menace n'est pas immédiate, mais elle ne touchera pas avec la même intensité toutes les régions du monde.

Les études effectuées par le Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ²⁸ montrent que la ceinture intertropicale de la planète sera plus gravement affectée que les zones tempérées. Les îles et les zones côtières menacées de noyade par l'élévation du niveau de la mer y sont beaucoup plus nombreuses. La pluviométrie y diminuera dans des proportions importantes, tandis qu'elle augmentera dans les régions tempérées et froides, ces dernières devenant également plus propices à l'agriculture grâce à l'adoucissement des températures. Enfin, l'augmentation, liée au réchauffement, de la fréquence et de la violence des perturbations météorologiques — cyclones, inondations, sécheresses récurrentes — a déjà commencé à exercer plus violemment ses ravages dans les zones tropicales et arides que dans les espaces tempérés. Ces prévisions, confirmées par chaque nouvelle étude, n'incitent guère les États les plus riches, qui souffriront moins des changements climatiques, à remettre en question des pratiques ayant pourtant fait la preuve de leur nocivité.

Leurs réticences, explicites ou pas, à les modifier sont d'autant plus graves qu'elles constituent le meilleur alibi d'un certain nombre de couches dirigeantes du Sud, décidées à poursuivre aussi longtemps que possible leurs prélèvements sur les ressources de leurs pays. Les injonctions du Nord, que l'on peut résumer par la formule « faites ce je dis, mais pas ce que je fais », leur offrent l'occasion de défendre des politiques contestables à l'aide d'arguments qui le sont moins. C'est, en partie, grâce à une rhétorique utilisant les contradictions occidentales que le Brésil, la Malaisie, l'Indonésie, le Zaïre et quelques autres ont pu préserver le principe de la libre exploitation des forêts tropicales. Mis en accusation à Rio, en 1992, pour l'exploitation excessive de ces dernières et menacés de se voir imposer un droit de regard international sur la gestion de leurs ressources forestières, ces États ont retourné contre le Nord chacun de ses arguments pour refuser toute limitation de souveraineté.

^{28.} Cité par *Le Monde*, 26-27-28 novembre 1997. Les avis du GIEC servent de base aux négociations internationales.

Les forêts tropicales jouent un rôle vital pour l'ensemble de l'humanité en piégeant d'énormes quantités de gaz carbonique? Il n'est pas question de les sanctuariser afin de fournir au Nord les moyens de poursuivre sa politique du tout-automobile, et c'est d'abord chez lui que ce dernier doit faire le ménage. La déforestation doit être rangée parmi les actions négatives de l'homme sur la nature ? Les grandes périodes de défrichements qui ont ponctué l'histoire de l'Europe sont pourtant vues comme autant d'avancées du progrès par les historiens occidentaux. Les États du Nord. si prompts à donner des leçons, n'ont-ils pas, par ailleurs, laissé mourir une part importante de leurs forêts sous les pluies acides? Enfin, les adversaires de l'internationalisation de la question ²⁹ ont proposé que l'ensemble des forêts de la planète, tropicales comme tempérées et froides, fassent l'objet d'une surveillance supranationale. Devant un tel argument, les États du Nord — peu disposés à être placés sous surveillance comme de vulgaires pays du Sud — ont vite enterré le dossier et reconnu le primat de la souveraineté nationale sur la recherche du bien commun. Les États de la ceinture tropicale continuent donc en toute quiétude de tailler dans leurs ressources forestières au gré de la demande extérieure ou, comme le Brésil, d'encourager les défrichements paysans pour faire l'économie d'une réforme agraire.

La lutte contre les ingérences occidentales est ainsi devenue un des thèmes favoris des dirigeants les plus prédateurs du Sud, qui habillent leurs pillages d'une nouvelle rhétorique anticoloniale. L'entêtement des puissances du Nord à dicter à chacun les rythmes et les modalités de sa croissance, en continuant à donner le spectacle des plus indécents gaspillages, rendent hélas leurs discours populaires, encore que leurs opinions soient de moins en moins dupes. Nombre d'États du Sud ont toutefois admis la nécessité d'adopter des modes de développement durable, et les plus industrialisés voient dans la volonté du Nord de les y pousser l'occasion de procéder à l'indispensable réforme de leurs appareils productifs ³⁰. Mais la force d'un modèle occidental auquel personne n'a encore trouvé d'alternative, conjuguée à

^{29.} Soutenus en sous-main par le Japon, un des principaux consommateurs mondiaux de bois tropicaux, hostile à toute régulation de l'exploitation des forêts tropicales.

^{30.} La Corée du Sud a ainsi enregistré, de 1980 à 1995, une baisse de 18 % de ses intensités d'émissions rapportées au PIB, qui révèle un effort équivalent à celui des pays

celle des intérêts et aux comportements rentiers de la majorité de leurs couches dirigeantes, y rend le mouvement aussi lent et aussi hésitant que dans les pays du Nord. Les positions de ces derniers sur le lourd dossier de l'environnement ne sont certes pas les mêmes, et il ne faut pas sous-estimer les divergences entre l'Europe, qui croit toujours aux vertus d'une régulation publique, et les États-Unis, qui vouent celle-ci aux gémonies. Mais au refus clairement exprimé par les seconds de renoncer aux privilèges de la puissance répondent, comme en écho, les réticences de la première à se priver du confort qu'ils procurent.

Immigration, mémoire et amnésie

Ainsi vont les puissances. Disposant des moyens de les y contraindre, elles imposent à leurs partenaires plus faibles une ouverture commerciale dont elles-mêmes s'exonèrent en partie. Craignant à juste titre que la planète ne s'épuise sous le coup des prédations humaines, elles refusent en même temps de mettre un frein à leurs appétits et de questionner les finalités de leur croissance, qui a ouvert la voie aux dérives d'aujourd'hui. Exhortant le reste du monde à se développer comme elles et aussi vite, elles rendent inabordable l'accès aux connaissances et aux technologies permettant d'y parvenir, en brevetant la moindre de leurs inventions ou de leurs fabrications. Pressés de s'ouvrir aux exportations des économies les plus productives et les plus subventionnées du globe et de se développer proprement, sans gaspiller des ressources censées appartenir à tous, contraints

développés de sa zone, la baisse ayant été de 21 % au Japon et de 16 % en Australie (OCDE, Données sur l'environnement 1997, op. cit.). À condition qu'on commence à lui donner des contenus concrets, la notion de développement durable pourrait concilier l'exigence de mieux-être et celle de la croissance minimale nécessaire pour y accéder. Les États du Sud auraient tout à gagner sur le long terme à répudier le modèle dominant pour explorer d'autres pistes, socialement et écologiquement moins ravageuses. On sait le coût écologique exorbitant qu'ont payé les pays d'Asie du Sud-Est pour atteindre les taux de croissance que le monde leur a enviés pendant deux décennies : destruction quasi totale du couvert forestier de la Thaïlande, épuisement des sols du fait des monocultures intensives destinées à l'exportation, comme le manioc en Thaïlande encore, graves pollutions urbaines à cause de l'adoption des modèles occidentaux de transports et d'organisur des voies nouvelles. Car on les y encourage, certes, mais sans modifier aucun des critères qui les contraignent à poursuivre leur course épuisante à la copie du modèle.

d'acheter au prix fort les semences modifiées de leurs propres espèces cultivées, les États des Suds se voient en outre sommés de garder leurs habitants chez eux. L'assignation à résidence de leurs peuples fait en effet partie des prescriptions auxquelles ils doivent se conformer.

Alors que, dans le monde contemporain, tout doit s'échanger, tout doit voyager pour produire de la richesse, et qu'il faut abolir les barrières pour que les marchandises, les capitaux, les services puissent circuler le plus librement et le plus rapidement possible, cette obligation de liberté n'a pas cours dans la sphère de la circulation des hommes. De ce mouvement universel qui est au cœur de la mondialisation, les humains, on le sait, restent exclus. Jamais leurs déplacements n'ont été aussi contrôlés qu'en cette époque hostile aux réglementations. En voulant réduire l'amplitude des migrations internationales et en leur attribuant le statut d'un problème majeur, les gestionnaires du monde contemporain instituent, comme dans le domaine des emprunts technologiques, une rupture dans l'histoire de l'humanité qui n'a jamais cessé, depuis qu'elle existe, de se déplacer.

Pour analyser la gestion par les nations occidentales de la question migratoire, il faut commencer par en rappeler la complexité. Le repli sur soi, d'abord, n'est pas une spécificité de l'Occident et la plupart des États de la planète font assaut de mesures dissuasives pour empêcher les étrangers de s'établir sur leur sol. Depuis le début des années quatre-vingt, les expulsions massives de populations allogènes se sont multipliées à travers le monde. En Afrique, le Nigéria et le Gabon s'en sont fait un temps une spécialité, en jetant hors de chez eux sans ménagements des dizaines ou des centaines de milliers de personnes qui s'y étaient établies. La Libye accueille ou expulse ses immigrants égyptiens et tunisiens au gré de ses retournements d'alliances avec les États d'où ils viennent. En 1997, Les autorités de Saint-Domingue faisaient, manu militari, repasser la frontière à des milliers d'Haïtiens venus chercher du travail dans la république voisine de leur pays sinistré. L'année suivante, la Thaïlande et la Corée du Sud tentaient de juguler la crise qui les frappait en expulsant massivement des dizaines de milliers d'étrangers clandestins. Dans le meilleur des cas, on n'accepte les étrangers qu'au compte-gouttes et on les trie pour ne choisir que ceux qu'on considère comme les plus performants. C'est le cas des pays dont le peuplement moderne s'est constitué par l'immigration, comme les États-Unis, le Canada ou l'Australie, qui n'ont pas fermé leurs frontières mais ont multiplié les filtres destinés à empêcher la venue des migrants « inutiles ».

Il v a de nombreuses raisons à cette tendance planétaire au repli. On sait que les temps de crise — réelle ou vécue comme telle — attisent la recherche de boucs émissaires, et que tout ce qui n'est pas identique devient l'« autre » emblématique dont les exorcismes collectifs ont toujours eu besoin. On sait que la conjonction de la xénophobie — dans laquelle il faut bien reconnaître un sentiment universel — et de la démagogie politique peut conduire aux plus tragiques extrêmes le rejet de cet « autre ». Dans bien des civilisations, l'étranger n'a jamais été qu'un métèque, accepté ou toléré quand il assurait des services indispensables à la communauté, et renvoyé dès que cette dernière estimait pouvoir s'en passer. Les humains, d'autre part, n'ont jamais eu que des dispositions limitées au partage de leur avoir et, dès lors que la richesse nationale paraît s'amenuiser, les étrangers sont assimilés à des parasites consommant indûment une part d'un patrimoine qui ne leur appartient pas. Enfin, l'accélération sans précédent de la croissance démographique mondiale au cours du dernier demi-siècle a contribué à rendre vraisemblable dans les opinions la perspective d'invasions découlant de la surpopulation relative de certaines régions du monde, et à exacerber la crainte d'une incontrôlable montée du péril migratoire.

Les dirigeants occidentaux sont loin d'être les seuls à faire de la politique avec ces sentiments et à flatter ce qu'ils croient être les peurs populaires lorsqu'ils sont incapables de trouver des solutions aux problèmes du moment. Mieux, le statut des étrangers dans l'Occident contemporain est sans conteste moins précaire que dans les autres régions du globe. Les garde-fous de l'humanisme officiel et l'ancienneté de l'État de droit y cantonnent les dérives xénophobes dans des limites qui restent pour l'heure assez strictes. Pour expéditives qu'elles puissent être, les mesures prises pour se débarrasser des étrangers indésirables y sont moins brutales que ce qu'on peut voir ailleurs.

Car l'Occident est, une fois de plus ici, un lieu de paradoxes. Il renvoie, mais doit gérer les héritages de son ouverture passée. Il se protège mais, dans ses villes, les étrangers ne le sont plus tout à fait. Les rues new-yorkaises, londoniennes ou parisiennes sont

devenues de flamboyants microcosmes de la diversité humaine. Une promenade un soir de Fête de la musique à Paris où l'été jette dehors une jeunesse qui résume le monde, un dimanche de printemps à Central Park, une fin d'après-midi à Londres, quand les rues se remplissent de ceux qui furent les sujets de l'Empire ou de leurs enfants, disent l'enracinement de cette diversité, son caractère inéluctable, et signent la transformation des capitales occidentales en métropoles où le beau mot de cosmopolitisme, haï par tous les nationalismes, pourrait retrouver un sens. Elles sont peut-être ces laboratoires où s'inventent, malgré les crispations populaires et la démagogie des dirigeants, dans la violence souvent, mais aussi dans le bouillon des cultures, les voies du postnationalisme.

Puisqu'ils ne sont pas les seuls à se fermer aux autres et que des populations d'origine allogène ont pu s'y installer de facon permanente, pourquoi le bouclage de leurs frontières par les États occidentaux fait-il l'objet de débats si intenses ? D'où vient que l'on s'en émeut autant et qu'une partie de l'opinion mondiale le trouve plus scandaleux que ce qui se passe ailleurs? Trois types de causes sont à l'origine de ce traitement particulier : aux veux des anciens peuples dominés, la gestion de ce dossier par l'Europe surtout — l'histoire ayant laissé aux États-Unis et au Canada des traces différentes — est à la fois incohérente, amnésique et fondée sur des critères raciaux. Le poids d'un passé qu'ils semblent vouloir nier en sanctuarisant leurs territoires, et cet éternel décalage entre leurs dires et leurs actes expliquent que l'attitude des Européens en matière migratoire apparaît plus comme un des privilèges dérogatoires que s'octroie la puissance que comme une conséquence tristement banale des peurs collectives nées des incertitudes de notre temps.

Leur opulence, qui n'a d'équivalent nulle part ailleurs au monde, frappe également d'illégitimité leur volonté de repli. Les humains, quand ils quittent leur pays de naissance, vont vers l'espace ou la richesse, vers la liberté aussi, et il n'est guère de migration ³¹ qui déroge à ces règles. Si le Vénézuela, Saint-Domingue, la Côte-d'Ivoire ou l'Afrique du Sud ont attiré ou continuent de séduire les habitants des pays voisins, c'est qu'ils

^{31.} Je ne parle bien sûr ici que des migrations volontaires, les migrations forcées, du fait de guerres ou d'autres catastrophes, ayant d'autres motivations.

sont plus riches qu'eux, qu'on peut y gagner plus sûrement sa vie en s'v installant. Mais, si les écarts de revenus entre les Ivoiriens et les Burkinabé sont suffisants pour inciter ces derniers à émigrer, il n'y a entre l'aisance des uns et la misère des autres qu'une différence de degrés. Le fossé n'est pas immense entre les nantis régionaux et leurs périphéries moins fortunées, d'autant que les premiers peuvent voir fondre leurs rentes, assises en général sur des bases fragiles. C'est le plus souvent en période de vaches maigres qu'ils mettent à la porte leurs immigrés. Au sud du monde, les frontières géographiques entre richesse et pauvreté restent mouvantes et peuvent être modifiées au gré des aléas de la conjoncture. Ce n'est qu'à l'intérieur de chaque pays qu'elles commencent à se fixer, à mesure que se creusent les écarts entre les classes sociales en formation. Les migrations intracontinentales, qui concernent — il ne faut pas l'oublier — la grande majorité des migrants de la planète, conduisent donc les très pauvres vers des zones moins pauvres, d'où ils sont refoulés dès qu'un retour de la pauvreté menace ces eldorados relatifs et instables. De tels déplacements ont souvent pris l'allure d'amples mouvements de balancier épousant le rythme régional des allers-retours de la fortune.

Cette lecture des migrations de proximité ne veut pas occulter les manipulations nationalistes ou ethnicistes auxquelles se livrent les dirigeants de nombreux pays d'immigration, trop heureux de détourner vers les communautés allogènes les frustrations et les colères de leurs concitoyens. Elle a pour objet de montrer que les pays les plus riches occupent, dans ce domaine aussi, une position particulière, puisque leur richesse n'est pas occasionnelle, et que son ancienneté la met à l'abri des aléas de la conjoncture. L'égoïsme de ces lointains nantis qui semblent tout posséder paraît moins justifiable encore que l'arbitraire des voisins.

D'autant qu'une fois de plus les Occidentaux se font protectionnistes quand ils y trouvent leur avantage, et que la fermeté de leurs discours sur le dossier migratoire se situe aux antipodes de leur apologie de l'ouverture économique. Protectionnistes ici, libéraux ailleurs, il ne craignent pas de se contredire quand leurs incohérences servent leurs intérêts, refusant de voir que ces contradictions augmentent, dans les pays plus pauvres, les raisons d'émigrer. Car s'ils répugnent, d'une part, à « accueillir

toute la misère du monde ³² » pour ne pas être contraints de partager leur richesse, ils restreignent, de l'autre, les possibilités qu'auraient les habitants des Suds de s'enrichir chez eux, et n'ont pas fait grand-chose pour aider à combler le fossé qui sépare leurs mondes. On a vu. au contraire, que ce dernier se creuse. Plus que la pauvreté elle-même, cette croissance des inégalités mondiales fonctionne comme un puissant moteur d'émigration en bloquant, pour des millions d'individus, toute perspective d'avenir dans leurs propres pays. En se protégeant à la fois des productions et des ressortissants du monde dit en développement. en refusant de modifier les logiques qui accroissent les avantages cumulatifs qu'elles tirent de la richesse et du pouvoir, en ajoutant aux innombrables facteurs endogènes d'aggravation de la pauvreté des facteurs exogènes qui en démultiplient les causes et les effets, les puissances du Nord contribuent à ce blocage. C'est dans un tel contexte que la fermeture de leurs frontières et leur refus d'inclure la question migratoire dans le dossier du contentieux Nord-Sud continuent de faire scandale.

À cette incohérence s'ajoute une double amnésie historique qui, là encore, paraît insupportable aux peuples jadis placés sous le joug des empires coloniaux ou chassés de chez eux par l'expansion européenne. Quand ils eurent besoin, après 1945, de faire appel à des bras étrangers, de nombreux pays d'Europe firent venir leurs sujets. Et c'est au nom des liens créés, *volens nolens*, par une longue histoire impériale qu'ont continué de s'installer sur leur sol les ressortissants de leurs anciennes possessions. Ce sont des Indo-Pakistanais ou des citoyens des *West Indies* qui déambulent dans les villes anglaises, des Maghrébins ou des habitants des ex-colonies d'Afrique noire qui peuplent les banlieues des métropoles françaises, comme les Indonésiens, jadis sujets des Indes néerlandaises, ou les Surinamiens de l'ancienne Guyane hollandaise ont leurs quartiers à Amsterdam et les Zaïrois leurs habitudes à Bruxelles ³³.

^{32.} Selon la formule restée tristement célèbre de l'ancien Premier ministre socialiste français Michel Rocard. Il ajoutait, il est vrai, que la France devait en prendre sa part, ce qu'on lui fait le plus souvent l'injustice d'oublier.

^{33.} La présence turque en Allemagne fait également partie de son héritage historique. Elle n'a, certes, jamais colonisé la Turquie, mais l'étroitesse de ses liens avec la Porte, du temps des alliances entre les empires centraux, et l'importance des intérêts économiques allemands dans la Turquie postottomane expliquent ce tropisme des migrants turcs.

L'histoire montre ici qu'on ne peut clore ses chapitres par décret et que ses effets se font sentir bien au-delà des événements qui la ponctuent. L'installation durable de communautés extra-européennes au cœur des anciennes métropoles coloniales s'inscrit dans la continuité d'une aventure dont les Européens signèrent les commencements, qu'ils poursuivirent par la satisfaction guerrière de leurs appétits territoriaux, et dont ils refusent aujourd'hui d'assumer les conséquences. Prompts à revendiquer les liens tissés par le passé quand il s'agit de consolider leur influence sur les terres de mission économiques ou politiques que représentent toujours les continents du Sud — la France s'est longtemps fait une spécialité de ce type d'invocation pour habiller d'une brumeuse légitimité historique sa politique africaine —, ils sont prêts en revanche à occulter l'histoire quand cette dernière ne pousse pas ses prolongements dans le sens qu'ils voudraient. Si tous les responsables européens glosent abondamment depuis un quart de siècle sur le risque migratoire, si tous ont disserté sur la difficulté d'intégrer des populations trop étrangères à la culture européenne, nul n'a pris le risque de rappeler que les flux Sud-Nord contemporains ont quelque chose à voir avec la déferlante Nord-Sud qui marqua le siècle précédent. L'amnésie, sur ce chapitre, est totale.

On n'oublie pas seulement le fait que les Européens s'installèrent jadis partout dans le monde « sans visa ³⁴ », on fait aussi silence sur l'ampleur de leur exode vers toutes les terres dont ils firent des prolongements d'Europe pour les besoins de leur expansion. On tait ce qu'a signifié pour le vieux continent le départ de quelque 60 millions des siens en à peine plus d'un siècle ³⁵. On préfère ne pas voir que cette émigration massive a permis à ses pays les plus peuplés de limiter la gravité des crises sociales inscrites dans les mutations démographiques et les révolutions économiques dont ils furent le théâtre. L'Europe fit de la planète la soupape de sûreté de son entrée dans le xx° siècle. C'est peu dire qu'elle interdit aux autres de s'inspirer de son

^{34.} Pour reprendre les termes d'une lettre ouverte adressée il y a quelques années par une lectrice à un quotidien algérien (*El Watan* du 9 mai 1994). Désireuse de passer des vacances chez une amie pied-noir, cette Algérienne s'était vu refuser sans explication son visa pour la France. Elle rappelait courtoisement, dans sa lettre, que si chaque nation avait le droit de choisir ceux qu'elle voulait accueillir, des centaines de milliers de Français avaient « plus de cent trente ans de présence sans visa chez autrui ».

^{35.} Voir supra, chapitre 3.

expérience pour amortir les chocs des mutations qu'ils connaissent aujourd'hui.

Les classes politiques européennes agitent, au contraire, le thème de l'immigration chaque fois qu'elles ont besoin de trouver une explication simple à un problème qu'elles ne maîtrisent pas. Pire, à droite surtout, mais aussi à gauche, la diabolisation du phénomène l'a rangé aux côtés de la grande délinquance, dont il serait l'un des viviers, et en a fait une question relevant du traitement de la criminalité. La première contribution française au débat sur le renouvellement de la convention de Lomé 36 inclut ainsi dans le paragraphe de « La lutte contre les grands trafics » « drogue, fausse monnaie, migrations clandestines », plaçant cette dernière sur le même plan que les secteurs les plus dangereux de la criminalité organisée. L'ensemble des textes des Ouinze concernant l'harmonisation de leurs réglementations en matière migratoire reprend cette rhétorique stigmatisante et peu propice à la banalisation de la présence étrangère sur les territoires européens.

Des barrières contre l'autre

À écouter leurs mises en garde contre les menaces dont elle serait grosse, on pourrait croire celle-ci massive. Elle reste pourtant modeste, non seulement au regard de l'ampleur des migrations européennes passées par rapport à la population d'alors, mais aussi par rapport à la population actuelle de l'Europe, et l'alarmisme des discours ne reflète guère sa réalité numérique. Entre 1960 et 1980, c'est-à-dire au plus fort de la vague d'immigration, l'Europe occidentale a accueilli environ un million d'étrangers par an, toutes provenances confondues. À la fin des années quatre-vingt-dix, l'Union européenne compte environ 18 millions d'immigrés réguliers, dont environ les deux tiers originaires de pays situés hors d'Europe, soit quelque 2,5 % de sa population totale ³⁷. En France, en comptant les personnes ayant acquis la nationalité française et celles qui y sont nées,

^{36.} Lom'e 2000, Première contribution française au débat UE/ACP, mars 1997, document officiel.

^{37.} Gildas Simon, « Les mouvements de populations aujourd'hui », in Philippe Dewitte (dir.), Immigration et intégration, l'état des savoirs, La Découverte, Paris, 1999.

c'est-à-dire en prenant les critères d'évaluation les plus larges, on a estimé ³⁸ que la population « issue de l'immigration » s'élevait en 1990 à 6,1 millions de personnes, dont 40 % étaient nées sur le sol français. Si l'on décompte la population d'origine italienne, espagnole et portugaise ³⁹, les non-Européens issus de l'immigration comptent pour moins de 7 % de la population totale établie en France.

La proportion d'immigrés originaires d'autres continents que l'Europe se situe au-dessous de 10 % dans tous les pays occidentaux puisque les États-Unis, qui demeurent le premier pôle d'immigration dans le monde, comptent en 1996, toutes provenances confondues, 24,6 millions d'étrangers, soit 9,3 % de leur population totale. Seule l'Australie dépasse ce chiffre, les immigrés y comptant pour près du quart de la population totale en 1990 ⁴⁰. La présence d'immigrés clandestins ne bouleverse pas ces ordres de grandeur. En Europe, ils représentent selon les pays 10 % à 15 % de la population immigrée totale ⁴¹. Aux États-Unis, les services de l'immigration ont estimé en 1997 à près de 4,5 millions le nombre de résidents illégaux, soit 18 % de la population étrangère totale.

Faut-il attribuer la relative modestie de ces chiffres aux politiques restrictives mises en place par l'Europe occidentale et, dans une moindre mesure, par l'Amérique du Nord, ou la menace de migrations massives n'existe-t-elle que dans les cerveaux de nantis tétanisés par la paranoïa de l'invasion ? Si la fermeture des

^{38.} Michèle TRIBALAT, « Les immigrés et les populations liées à leur installation en France au recensement de 1990 », *Population*, nº 6, INED, Paris, 1993.

^{39.} Selon les statistiques établies par l'INSEE à partir du recensement de 1990, 55 % des immigrés de France étaient d'origine européenne au début de la décennie 1990. L'INSEE entend par immigré « toute personne née étrangère dans un pays étranger vivant en France, même française ». Selon les données d'un rapport du ministère de l'Intérieur sur « Les titres de séjour des étrangers en France en 1998 » (repris par *Le Monde* du 17 décembre 1999), 38 % des titulaires d'une carte de séjour ont à cette date la nationalité d'un pays de l'Union européenne, 36 % sont maghrébins, 7 % asiatiques et 6 % africains du sud du Sahara.

^{40.} OCDE, Tendances des migrations internationales, rapport annuel 1997, Paris, 1997; et Division de la Population des Nations unies, Trends in Total Migrant Stock, New York, 1998. Les données peuvent légèrement varier d'une source à l'autre, sans affecter toutefois les ordres de grandeur. Les Européens et les Canadiens représentent environ 22 % de la population étrangère installée aux États-Unis.

^{41.} OCDE, *Tendances...*, rapports annuels 1997, 1998, 1999. C'est pourtant sur la présence supposée de centaines de milliers de clandestins que s'appuient les responsables politiques pour nourrir les fantasmes de leurs concitoyens.

frontières a provoqué sans aucun doute une chute des flux 42 migratoires, le risque d'invasion n'en est pas moins largement imaginaire, d'autant que les pays du Nord n'attirent pas tant les masses les plus déshéritées des Suds, comme leurs opinions le croient généralement, que leurs élites et une partie de leur ieunesse à qui les pays d'origine ne savent ou ne peuvent offrir d'avenir. Dans la seconde moitié des années quatre-vingt-dix, les travailleurs très qualifiés ont représenté plus des trois quarts des entrées régulières d'étrangers aux États-Unis et près de la moitié en Grande-Bretagne et au Canada où ils sont très sollicités, la proportion étant nettement plus faible en Europe continentale et surtout en France 43 où ils le sont beaucoup moins. L'Occident, pourtant, a peur. Moins que ne tendraient à le faire croire des dirigeants qui, quelle que soit leur place sur les échiquiers politiques nationaux, s'épuisent à tenter de couper l'herbe sous le pied des extrêmes droites en réalisant une partie de leurs programmes 44, mais il a peur tout de même.

De ceux, d'abord, qui restent irrémédiablement les « autres ». Les pays « à risque migratoire élevé » appartiennent tous aux Suds et c'est devant leurs ressortissants que les frontières se ferment. Ce sont eux qu'on contraint, pour le moindre séjour, à d'épuisantes démarches dans les consulats occidentaux qui font ressembler le plus anodin des voyages vers le Nord à un parcours du combattant. C'est au faciès qu'on repère les clandestins dans

^{42.} En France, le nombre des installations régulières est passé de 135 000 en 1992, dont 90 000 non-Européens, à 68 000 en 1995 dont 52 000 non-Européens, selon les statistiques de la Direction de la population et des migrations du ministère des Affaires sociales.

^{43.} Où elle ne dépasse pas 15 % (OCDE, Tendances..., op. cit.).

^{44.} Par leurs déclarations — souvent suivies d'effets —, les dirigeants européens tendent à légitimer les discours xénophobes de l'extrême droite, la fréquence de ce type de propos variant au gré des scores électoraux de cette dernière. Les gauches occupent une place de choix dans ce florilège. Au Danemark, dont la population compte 5 % d'étrangers, en majorité européens, le parti social-démocrate n'a cessé de faire la chasse aux électeurs sensibles aux thèses xénophobes en durcissant à plusieurs reprises la législation sur l'immigration. En France, la résolution de la direction du Parti communiste en 1979 prônant l'arrêt de l'immigration, l'affirmation de l'ex-Premier ministre socialiste Laurent Fabius au milieu des années quatre-vingt selon laquelle le Front national posait de « bonnes questions », la légitimation en 1990 par François Mitterrand de la notion de « seuil de tolérance », la justification des « charters » d'immigrés par Édith Cresson au temps où elle était Premier ministre et, en 1998, les propos du ministre socialiste de l'Intérieur Jean-Pierre Chevènement accusant les défenseurs des sans-papiers d'être « du pain bénit pour le Front national » ont, entre bien d'autres, banalisé l'argumentaire de ce dernier et légitimé le rejet de l'étranger aux yeux d'une bonne partie de l'opinion.

les quartiers chauds des grandes villes, quitte à ratisser large en contrôlant des citoyens ayant le malheur d'être ethniquement ou racialement identifiables. Partout, la couleur ou le teint de la peau, le nom, l'allure ou l'accent sont des indicateurs plus sûrs de l'étrangéité que la nationalité du passeport ou le lieu de résidence. Partout, on se protège contre ceux qui voudraient profiter de richesses qu'on répugne à partager et qui risqueraient de briser par leur présence l'homogénéité des nations occidentales, même si le repli de ces dernières varie, on l'a dit, en fonction de leur histoire, de l'influence qu'y ont prise les mouvements d'extrême droite et du degré d'instrumentalisation politique des immigrés.

Les États-Unis, qui se définissent comme un peuple d'immigrants et ont en grande partie construit sur cette identité le mythe américain, ont des lois moins restrictives que celles des pays européens. La présence ancienne d'importantes minorités ethniques, comme la communauté noire, y rend par ailleurs plus difficiles les différenciations au faciès des étrangers et des nationaux, et l'ancrage du multiculturalisme dans la société américaine a rendu plus aisée qu'en Europe la permanence de courants migratoires d'origine non européenne. Les questions liées à la très réelle hiérarchisation ethnoraciale de la société y sont, de ce fait, plus un sujet de débat national qu'un problème lié à la présence étrangère. Mais, de la même façon qu'ils ont établi pendant plus d'un demi-siècle des quotas pour réduire l'immigration non anglo-saxonne 45, les États-Unis tentent depuis plusieurs années de se protéger de l'immigration latino-américaine, jugée de plus en plus indésirable. Pour endiguer un flux de quelque 300 000 personnes, pour la plupart des Mexicains, entrant illégalement chaque année sur le territoire, les autorités ont entrepris depuis 1994 d'édifier le long de la frontière un mur de trente mètres de haut, qui avance d'une dizaine de kilomètres par an.

L'Europe n'érige pas les mêmes barrières physiques pour se protéger, la Méditerranée en faisant office pour les candidats maghrébins et sud-sahariens au voyage. Mais les Quinze ont construit un véritable bouclier législatif et réglementaire afin de

^{45.} Le premier *Immigration Act*, voté en 1882, limitait drastiquement l'immigration catholique et prohibait à peu près totalement celle des Chinois. En 1921, le *Quota Act* favorisait l'immigration anglo-saxonne. À partir de 1948, le système des quotas ethniques s'est relâché, mais retrouve aujourd'hui une nouvelle jeunesse.

rendre leurs frontières étanches. Moins répressifs au départ, les pays d'émigration que furent longtemps l'Italie, l'Espagne ou le Portugal se sont progressivement alignés sur les durs comme la France, l'harmonisation des législations à l'intérieur de l'Union européenne se chargeant d'unifier dans le sens le plus restrictif les politiques migratoires des États qui la composent. Tout étranger non occidental étant désormais un immigré en puissance, mêmes les séjours de courte durée ne sont plus autorisés qu'au compte-gouttes. En France, le nombre des visas de court séjour délivrés à des Sud-Sahariens est passé de 106 000 en 1987 à 79 000 sept ans plus tard. Les Algériens ont vu, eux, le nombre de visas qui leur est annuellement accordé passer de 800 000 en 1989 à 40 000 en 1996 46. De même, le nombre d'étudiants étrangers inscrits dans les universités françaises n'a cessé de diminuer depuis la fin des années quatre-vingt. En 1995, il était d'un tiers inférieur à celui de 1991 et l'on comptait parmi eux de moins en moins de ressortissants des anciennes colonies. La baisse du nombre des étudiants algériens, en particulier, a été vertigineuse : de 3 662 en 1991, les étudiants algériens admis au séjour sont passés à 545 en 1996, soit un nombre inférieur à celui des Japonais ⁴⁷.

L'arrivée au pouvoir d'équipes socialistes dans la plupart des grands pays européens à la fin des années quatre-vingt-dix a confirmé la faible influence des clivages idéologiques et l'existence d'un solide consensus politique sur la question des migrations. En Grande-Bretagne, en France ou en Allemagne, les gouvernements de gauche n'ont modifié qu'à la marge les politiques mises en œuvre avant eux. En France, la frilosité de l'opération de régularisation des clandestins entamée en 1997, la violence des propos du ministre socialiste de l'Intérieur contre les partisans d'une politique plus libérale, la détermination montrée par ses services dans l'expulsion des illégaux et l'encouragement tacite donné à l'administration d'interpréter les textes dans un sens restrictif ont taillé à Jean-Pierre Chevènement une belle popularité dans les rangs de la droite. En Allemagne, le

^{46.} *Le Monde*, 5 avril 1996 et 21 février 1997. Il est remonté à environ 150 000 en 1999, la France ayant mesuré l'impact négatif de ce malthusianisme sur ses relations économiques avec l'Algérie.

^{47.} Rapport Lebon de la Direction de la population et des migrations au ministère des Affaires sociales, *Immigration et présence étrangère en France 1995-1996*, La Documentation française, Paris, 1996.

chancelier social-démocrate Gerhard Schröder flattait le populisme xénophobe de nombre de ses compatriotes dès avant son arrivée au pouvoir en octobre 1998 en promettant la fermeté vis-à-vis des étrangers indésirables ⁴⁸. Il s'est ensuite aligné sur la partie la plus conservatrice de son électorat en faisant promulguer en 1999 une loi sur la naturalisation qui met certes fin à la prééminence du droit du sang dans la reconnaissance de la nationalité allemande, mais n'en ouvre que timidement les portes aux immigrés installés dans le pays.

Hors des franges assez étroites, qui regroupent une partie du mouvement associatif et les partis verts se réclamant de la gauche, les élites politiques européennes se situent, ce faisant, dans le droit fil des certitudes de leurs prédécesseurs de l'époque coloniale, qui dressaient avec bonne conscience d'infranchissables barrières entre leur « race » et les peuples percus comme « inférieurs ». Aujourd'hui, ceux qu'on appelait naguère les Blancs peuvent voyager ou s'installer comme bon leur semble en Europe ou en Amérique. Les autres n'ont pas le droit de franchir certaines frontières. N'étant pas les mêmes, ils ne peuvent prétendre être traités comme des égaux. Certes plus personne. hormis à l'extrême droite, ne s'affirme en Occident ouvertement raciste. Mieux, le personnel politique européen est en majorité sincèrement convaincu de ne pas l'être, comme ses pères se croyaient humanistes, et prend ce qualificatif comme une insulte. Il classe cependant sans états d'âme les différentes sortes d'étrangers selon l'idée qu'il se fait de leur parenté avec l'Europe. Dans l'Occident contemporain, les « inassimilables ». d'autant plus dangereux qu'ils risquent de dénaturer la civilisation de référence puisqu'ils vivent dans ses centres, ont remplacé les « inférieurs ».

Les aléas du droit d'asile

L'étranger véritable, celui qu'on ne reconnaît pas pour proche et qu'on n'accepte pas, à moins d'y être contraint par la nécessité, est plus lointain encore quand il est pauvre. Déjà si différent,

^{48. «} Nous ne devrions plus être aussi timorés envers les criminels étrangers que nous attrapons. Pour celui qui viole notre droit de l'hospitalité, il n'y a qu'une solution : dehors et vite », déclarait-il en 1997 (*Le Monde*, 28 janvier 1999).

le voilà à ce titre doublement dangereux. Mère de tous les vices dans l'imaginaire bourgeois et toujours suspecte, la pauvreté peut être tolérée quand elle est locale, mais elle creuse la distance quand le pauvre est étranger. Là encore, la peur des gueux n'est pas une spécificité occidentale dans un monde où le délitement des liens sociaux et le creusement des inégalités favorisent, dans les villes, l'union de la misère et de la délinquance. Sur tous les continents, encore qu'il puisse lui aussi être un bouc émissaire 49, l'étranger riche fait moins problème que son alter ego misérable. C'est de ce dernier que l'on entreprend d'abord de se protéger. Mais, une fois de plus, si l'Occident partage avec le reste du monde sa crainte de la contagion de la pauvreté, il se distingue par sa promptitude à sacrifier des principes, dont il se veut par ailleurs le plus sûr garant, sur l'autel de ses peurs ou de ses intérêts. Les aléas qu'y connaît le droit d'asile donnent un exemple de son aptitude à doter de frontières un universel dont il fait fluctuer le territoire selon la perception qu'il a de ses ennemis réels ou supposés.

Antique coutume qui a toujours tenté, à travers tous les âges et les lieux, d'arracher les proscrits à leurs persécuteurs, l'asile a recu l'onction du droit dans cet Occident des Lumières qui s'est donné pour mission de lutter contre la tyrannie. Tandis que les États-Unis s'érigeaient dès leur naissance en terre bénie de la liberté, les nations de l'Europe devenaient des lieux d'accueil dès qu'y était vaincu l'absolutisme et que le règne de l'arbitraire rendait les armes à celui de la loi. Ayant à se reprocher quelques entorses aux principes durant la Seconde Guerre mondiale, les États occidentaux se sont dotés au sortir du conflit de dispositions législatives précises et relativement généreuses réglementant le droit d'asile, qui a connu son apogée tout au long de la guerre froide. Les combattants de la liberté qui pouvaient fuir les pays de l'Est étaient, on s'en souvient, recus à bras ouverts des deux côtés de l'Atlantique. Outre les Européens, les États-Unis ont accueilli en une trentaine d'années des dizaines de milliers de Cubains anticastristes qui se sont installés en Floride ; 160 000

^{49.} Je pense ici, entre autres, à l'hostilité que suscitent les Libanais en Afrique de l'Ouest et aux exactions subies dans les années soixante-dix par les communautés indiennes dans plusieurs pays d'Afrique de l'Est, en Ouganda surtout, où elles furent désignées à la vindicte des autochtones par des dirigeants qui ont abondamment puisé dans le fonds de commerce de la xénophobie.

d'entre eux y ont débarqué entre 1959 et 1962 ⁵⁰, appartenant pour la plupart à l'élite blanche, instruite et fortunée de l'île. Héros célèbres ou anonymes de la lutte contre les dictatures communistes, tous étaient bienvenus. La France satisfaisait alors plus de 95 % des quelque 20 000 demandes d'asile qu'elle recevait au milieu des années soixante-dix ⁵¹.

La chute du Mur de Berlin en 1989 et l'effondrement du bloc socialiste donnent le signal d'un changement de la pratique occidentale du droit d'asile. À partir de cette date, les réfugiés venus de l'Est cessent d'être cette carte politique longtemps jouée par les Occidentaux contre l'URSS et ses satellites. Ils deviennent d'autant plus indésirables que la chute du Mur décuple le nombre de ceux qui rêvent de s'installer dans les eldorados d'Europe occidentale et demandent, pour ce faire, le statut de réfugiés au moment où cette dernière veut stopper toute immigration. De combattants de la liberté, les ressortissants des pays de l'Est se muent en réfugiés économiques dont les Européens de l'Ouest ne veulent à aucun prix. Car ce ne sont plus les mêmes qui se pressent aux frontières de l'Union. Aux représentants des élites d'Europe centrale et orientale, dont la proximité sociale et intellectuelle faisait d'authentiques cousins, succèdent des masses indistinctes que leur statut social transforme en d'inacceptables étrangers. D'un autre côté, les aléas des transitions démocratiques qui sonnent, dans nombre de pays du Sud, le glas des dictatures de l'époque de la guerre froide, les régressions autoritaires et la multiplication des conflits civils qui affectent plusieurs régions du globe, accroissent le risque de voir se multiplier les réfugiés. Or les puissances occidentales ne sont pas prêtes à accueillir ces exilés d'un type nouveau, qui ne fuient pas le communisme, et viennent en grande majorité du Sud.

Depuis les années quatre-vingt-dix, on voit ainsi coexister en Occident un discours politique dans lequel les droits de l'homme tiennent une place croissante — même les guerres se font aujourd'hui en leur nom — et une pratique de plus en plus restrictive du droit d'asile, dont on craint qu'il n'ouvre la porte à une immigration pour causes économiques. L'Union européenne s'est d'abord occupée de stopper l'afflux de réfugiés venant des anciens pays de l'Est, qui avait atteint un pic en 1992 avec près

^{50. «} L'Amérique immigrée », Le Monde, 23 mai 1994.

^{51.} Statistiques de l'Office français pour les réfugiés et les apatrides (OFPRA).

de 700 000 demandes. Elle s'est ensuite fermée aux réfugiés du Sud, de plus en plus nombreux à frapper à ses portes. En 1994, la Grande-Bretagne satisfaisait moins de 15 % des demandes d'asile qui lui étaient adressées. En France, 4 742 étrangers obtenaient le statut de réfugié en 1995 contre 15 000 en 1991, soit 16 % des demandeurs ⁵². Au cours de la décennie quatre-vingt-dix, les États-Unis ont refoulé à plusieurs reprises sans ménagements des milliers d'Haïtiens fuyant leur île plongée dans la détresse sociale et le chaos politique, mais socialement et ethniquement moins présentables que les exilés anticastristes.

Nombre d'Occidentaux savent certes que l'arrêt total des flux Sud-Nord relève du registre des vœux pieux, et qu'une telle perspective n'est même pas souhaitable, au moins pour les pays dont le déclin démographique ne peut être enrayé que par une reprise de l'immigration. Ils savent aussi qu'ils devront bien s'accommoder de la présence des populations déjà installées sur leur sol, tout en leur demandant d'être invisibles en se fondant dans une majorité qui les renvoie quotidiennement à leur altérité. Mais ils veulent également se prémunir contre les effets possibles du décalage entre le dynamisme démographique du Sud et la croissance faible ou nulle des populations d'origine européenne, sans remédier aux déséquilibres mondiaux qui incitent au départ les habitants des Suds.

Le modèle questionné

Tout compte fait, l'histoire récente des relations Nord-Sud paraît se résumer à une étrange ambivalence. D'un côté, on l'a vu, il n'y a qu'un seul modèle d'évolution. La position hégémonique de l'Occident lui a permis de théoriser son expérience pour en gommer la singularité et lui attribuer le statut de voie unique vers un progrès universel dont il s'est institué le pionnier et le guide. Certes, depuis qu'il existe, le modèle est attaqué. Mais sa logique n'est pas remise en cause. Ni les différentes versions du socialisme, ni celles de ce qu'on appela le tiers-mondisme n'ont contesté la validité accordée au primat de la croissance, confondue avec le développement, ou trouvé d'alternative théorique à la succession quasi linéaire des étapes censées y conduire.

^{52.} Le Monde, 27 février 1996.

L'industrie lourde a certes perdu de son lustre mais on continue de raisonner, explicitement ou non, en termes de rattrapage, et l'étalon universel du bien-être reste le mode de produire et de vivre dont l'Occident donne le *la*.

La conscience nouvelle de la finitude de la planète, les perturbations introduites par l'intrusion de l'écologie dans les sphères de la politique et de l'économie, dont elle bouscule les raisonnements et les pratiques, annoncent peut-être l'épuisement de ce modèle qui, s'il venait à être dépassé, serait du même coup renvoyé à son caractère singulier. Mais on n'en est pas là. Les États en développement, pauvres ou émergents, peu ou très avancés — et cette appellation fournit une preuve supplémentaire de la conviction de l'Occident d'être le seul exemple —, restent invités à l'imiter en s'efforçant de suivre les chemins qu'il a tracés.

Ce qui n'est pas dit, c'est que ces chemins sont fermés. Dans les faits, les Suds sont mis dans l'impossibilité d'emprunter les itinéraires qui ont fait du Nord ce qu'il est. Encore une fois, il ne faut pas chercher d'a priori machiavélique dans l'attitude de ce dernier, dont les stratèges n'ont pas de vision bien claire de ce qu'ils imposent au monde. Mais ils ne veulent pas voir, et c'est là le problème, l'incohérence qu'il y a à se donner en exemple au reste de l'humanité tout en lui interdisant, au nom de la sauvegarde de leurs seuls intérêts, d'utiliser les recettes avec lesquelles l'Occident a bâti sa fortune. S'il existe aujourd'hui une imposture occidentale, c'est l'obligation faite aux autres d'emprunter des voies historiquement inexplorées pour devenir les mêmes, ce à quoi se sont jusqu'ici résumées toutes les acceptions du développement.

Là où l'Europe et l'Amérique du Nord furent protectionnistes, et le sont encore dans les secteurs où elles se sentent fragiles, les Suds sont contraints de s'ouvrir à une concurrence généralisée dont l'histoire de l'Occident montre qu'elle n'a jamais servi de levier au « décollage ». Là où les riches d'aujourd'hui prirent la liberté de soumettre la planète et de puiser dans ses ressources sans se fixer de limite, les Suds doivent explorer les chemins inconnus d'une croissance propre et économe, tout en étant sommés de réaliser des performances au moins aussi remarquables que celles de leurs mentors. Là où l'Europe fit de l'émigration un outil capital de sa croissance et de son rayonnement, les habitants des Suds sont assignés à

résidence et ne doivent trouver que chez eux les moyens de leur mieux-être.

Qu'on ne se trompe pas. Le modèle de croissance occidental ayant fait jusqu'ici office de vérité révélée ne peut être étendu à la planète, et l'heure est venue pour les humains d'inventer d'autres méthodes pour satisfaire leurs besoins et leurs aspirations. Il est temps de questionner les finalités d'une croissance qui n'a pas procuré à l'ensemble de l'humanité les dividendes qu'on lui faisait miroiter. Les peuples des Suds — sauf leurs élites, dont une partie non négligeable tire avantage de la dictature d'un modèle qui fonctionne à leur seul profit — auraient probablement tout à gagner socialement et humainement à essayer des recettes inédites susceptibles de les tirer des impasses où l'impossible mimétisme les a tenus enfermés, et à le faire de leur propre initiative, sans attendre que de nouvelles conditionnalités ne viennent les y forcer. À condition toutefois que les puissants jouent le jeu.

Car on ne peut pas, à moins d'utiliser systématiquement la force, contraindre la quasi-totalité du monde à respecter la règle du « faites ce que je dis, mais pas ce que je fais ». On ne peut pas lui offrir le modèle de confort et de modernité que représente l'automobile en empêchant dans le même temps ses habitants de se procurer les moyens d'en acheter et en leur enjoignant de ne pas rejeter de gaz qui polluent l'atmosphère. Il paraît difficile d'interdire aux Suds de mettre leurs pas dans ceux de l'Occident, tout en continuant d'attribuer à ce dernier le statut d'avenir de l'humanité. L'imposture ne consiste pas à demander aux autres de faire désormais autrement, mais à exiger qu'ils restent des copistes fidèles tout en faisant autrement.

Pour en finir avec cette imposture, l'Occident devrait solder une autre de ses contradictions. S'il veut convaincre ses interlocuteurs de l'autre moitié du monde de la justesse de ses nouvelles prescriptions, c'est d'abord chez lui qu'il lui faut procéder à une remise à plat des procès de croissance qui ont fait sa fortune, et dont il craint désormais la reproduction hors de ses frontières. C'est en invalidant le modèle auquel il a donné le statut d'universel qu'il peut dissuader les autres d'y aspirer. Vaste programme auquel ni ses populations ni ses élites n'adhèrent pour l'instant puisque au Nord, on l'a vu, seules de petites minorités ont entrepris d'aller au-delà de la critique de ses effets pervers et de s'interroger sur sa pertinence globale. C'est que le

refus, qui commence à être perceptible dans les pays riches, de voir le modèle se mondialiser n'équivaut pas pour la majorité à une remise en cause de son bien-fondé. Il dit la peur que sa généralisation ne porte en elle les prémices d'un naufrage dont le Nord pourrait être la première victime. Aux yeux de bien des Occidentaux, il convient d'empêcher la mondialisation du modèle dominant de croissance et de consommation pour en assurer la pérennité dans les terres d'élection qui l'ont vu prospérer.

Le début de la fin ?

Le plus remarquable des privilèges de la puissance est donc la liberté de piper les dés avec lesquels on propose à ses partenaires de jouer. Maître absolu de cet exercice, le Nord a toutefois vu le monde changer sans maîtriser toutes ses évolutions, qui ne lui sont peut-être pas toutes favorables. L'hégémonie ne se décrète plus de la même façon qu'aux temps de la division impériale du travail. Ce qu'on appelle la mondialisation, vocable fourre-tout dont il faudra préciser le contenu, a bouleversé les hiérarchies économiques traditionnelles en rendant la circulation des biens plus importante que leur production et en faisant du capital financier le moteur de l'économie contemporaine. Ses effets dans la sphère politique ne sont pas moins importants puisqu'elle semble être à l'origine d'un délitement de la puissance étatique et d'une remise en cause de l'idée de nation, au profit des nouvelles régulations postétatiques et transnationales qui voient progressivement le jour.

Mais sous l'égide de qui s'opèrent ces reclassements ? Qui profite et qui pâtit de ces bouleversements ? Qui a peur, et pourquoi, des recompositions que le nouveau siècle annonce ? Le Nord y abandonne-t-il vraiment une part de sa puissance ou en renouvelle-t-il une fois de plus les bases ? À moins que cette mondialisation, dont on ne sait plus trop, à force d'abuser du terme, ce qu'elle peut signifier, ait le pouvoir de mettre fin au

clivage Nord-Sud en préparant l'avènement d'une classe dominante planétaire libérée des contraintes de la géographie. Les centres du monde en devenir seront-ils les mêmes que ceux d'hier? De cette question dépend l'avenir de la vieille suprématie occidentale. Le monde change certes, mais il n'est pas certain que son tourbillon l'emporte.

L'hégémonie égratignée

Il existe dans le monde des pays gratifiés par le Nord du titre d'émergents, c'est-à-dire qui émergent officiellement de leur sous-développement ¹. On glosera longtemps sur la question de savoir s'ils doivent leurs performances à la précision avec laquelle ils ont suivi les grandes lignes du modèle ou à leur capacité à le nationaliser. Fidèles à leur culture de la suprématie, les analystes occidentaux ont pris pour habitude d'attribuer les réussites de ces miraculés à leurs talents de copistes et leurs échecs à des spécificités culturelles que leur mimétisme n'a pu neutraliser. La Banque mondiale a vu dans les progrès des économies asiatiques l'incarnation concrète de la supériorité du libéralisme ² sur ses concurrents idéologiques, tandis que d'autres, moins convaincus des vertus de ce dernier, y ont trouvé matière à défendre le rôle de l'État dans la construction d'une économie nationale. Seule la tourmente qui les a frappées en 1997 semble n'avoir pas trouvé de modèle exogène, le rôle des capitaux spéculatifs s'étant limité pour l'essentiel, aux veux des mêmes analystes, à révéler des tares de nature endogène. Tôt arrivés sur le marché mondial des biens de consommation de masse en y faisant jouer leurs avantages compétitifs, les nouveaux pays industriels asiatiques s'y sont en tout cas taillé une place non négligeable qu'ils entendent bien faire fructifier, malgré les aléas conjoncturels dont ils peuvent pâtir. À la suite des quatre premiers dragons³, toute l'Asie de l'Est s'est imposée, par

^{1.} Les pays émergents ont un rang plus élevé que celui des pays « en développement » dans la hiérarchie censée conduire au statut de « développé ». C'est en effet le développement de leur commerce, cet art noble de l'économie, qui les a fait accéder à une existence internationale reconnue, à défaut d'être vraiment acceptée.

^{2.} Voir Banque Mondiale, *The Asian Miracle : Economic Growth and Public Policy*, World Bank Policy Research Report, Oxford University Press, New York, 1993.

^{3.} Singapour, Hong Kong, Corée du Sud et Taiwan.

générations successives, comme un acteur de premier plan du commerce mondial.

Sa puissance commerciale s'est affirmée dans les années quatre-vingt. En 1986, l'ensemble des pays en développement retire pour la première fois davantage de recettes des exportations manufacturières que des produits primaires. Or, dix pays seulement ont réalisé 80 % de ces exportations et cinq (Taiwan, la Corée du Sud, Hong Kong, Singapour et le Brésil) près des trois quarts. Depuis un tiers de siècle, l'Extrême-Orient n'a cessé d'aligner des performances qui lui ont valu l'envie mêlée de crainte du Nord, inquiet d'une émergence susceptible d'affaiblir ses propres positions. L'ensemble de l'Asie en développement réalise, on l'a vu, environ un quart du commerce mondial et les exportations de la Chine représentaient à elles seules 3,3 % des exportations mondiales en 1998.

Ailleurs au Sud, d'autres puissances se sont affirmées, pas tant du fait de leurs performances que de leur place démographique et économique sur un échiquier mondial où elles ne veulent plus iouer les seconds rôles. L'Inde en Asie du Sud — dont les taux de croissance du PNB ont oscillé entre 4 % et 5.5 % entre 1974 et 1995 ⁴ —, le Brésil en Amérique latine — qui connaît, comme l'ensemble du sous-continent, une croissance plus chaotique ne se contentent plus du statut de puissances régionales dans lequel les vrais Grands les ont confinés jusqu'ici. Les prévisions établies par les organisations économiques et financières internationales donnent à leurs dirigeants quelques raisons de croire en l'avenir. En 1997, la Banque mondiale annoncait une redistribution des cartes de la puissance économique planétaire au profit de cinq nouveaux « Grands », dont trois asiatiques (la Chine, l'Inde et l'Indonésie), un latino-américain (le Brésil) et un revenant européen (la Russie). Entre 1992 et 2020, le PNB chinois devrait passer, selon la Banque, de 1,4 % à 3,9 % du PNB mondial, celui de l'Inde de 1 % à 2.1 %, celui de l'Indonésie de 0.6 % à 1.5 % et celui du Brésil de 1.7 % à 2.5 %. Les vieux dragons asiatiques (Corée du Sud, Singapour et Taiwan) poursuivent leur progression puisque leur PNB cumulé passerait de 2,3 % à 3,8 % du PNB mondial entre 1992 et 2020, tandis que les jeunes tigres (Malaisie, Philippines et Thaïlande) voient

^{4.} Les chiffres de ce paragraphe sont tirés de BANQUE MONDIALE, Global Economic Prospects and the Developping Countries 1997, Washington, 1997.

également croître leur poids, leur PNB cumulé grimpant de 0,8 % à 2,4 % du PNB mondial. En 2020, le PNB asiatique ⁵ devrait donc représenter près de 15 % du PNB mondial, contre 6,7 % en 1992. Parallèlement, les pays à très haut revenu devraient participer à sa formation à hauteur de 70,9 % en 2020, contre 84,2 % au début des années quatre-vingt-dix.

Cette progression est plus remarquable encore si on calcule le poids économique des pays en utilisant la méthode des parités de pouvoir d'achat. En 1995, l'Asie pesait déià, selon ce calcul, 24 % du PIB mondial et l'Amérique latine 9 %, et le FMI prévoyait en 1997 que les économies asiatiques représenteraient à elles seules 30 % de la production mondiale en 2000 ⁶. Le G7 de demain risque, du fait de ces évolutions, de ne plus avoir la même physionomie que celui d'aujourd'hui et d'inclure en son sein des nations qui, comme la Chine ou l'Inde ⁷, aspirent à redevenir les puissances qu'elles furent. Les deux pays les plus peuplés du monde pouvaient en effet être considérés comme les deux premières puissances économiques du globe en 1820. Au début du XXI^e siècle, si la crise qui l'a frappée ne se prolonge pas, l'Asie n'aura fait que rétablir la position qui était la sienne deux siècles auparavant, quand elle pesait 32 % de la production mondiale 8

Les premières conséquences de ces évolutions sont déjà perceptibles. Dans les négociations internationales qui ont rythmé la décennie quatre-vingt-dix sur nombre de sujets, du

^{5.} Proche et Moyen-Orient exclus.

^{6.} Le FMI, la Banque mondiale et le PNUD ont adopté dans les années quatrevingt-dix cette méthode qui permet de comparer les performances des pays de la planète d'une tout autre façon. Ces prévisions, ainsi que celles de la Banque mondiale, ont certes été faites avant la crise qui, dans les dernières années du siècle, a plongé les économies asiatiques, Chine exceptée, dans la récession. Mais dans l'ensemble, et si on s'en tient aux critères dominants qui sous-évaluent systématiquement l'impact social de ce genre de crise, elles devraient, selon les analystes, reprendre le chemin de la croissance dans les premières années du siècle. Selon la Banque mondiale (Global Economic Prospects 2000, op. cit.), les cinq pays les plus touchés — Indonésie, Malaisie, Philippines, Corée du Sud et Thaïlande — devraient connaître une croissance de 5,2 % par an entre 1999 et 2008.

^{7.} Selon les projections du FMI et de l'OCDE, les grandes puissances de demain seront les États-Unis, l'Union européenne, le Japon, la Chine, l'Inde, la Russie et le Brésil. Mais déjà, en 1992, la hiérarchie des principales puissances mondiales fondée sur les PPA place la Chine au deuxième rang et l'Inde au cinquième, avant la France qui occupe le sixième rang (Angus MADDISON, L'Économie mondiale 1820-1992, OCDE, Paris, 1995).

^{8.} L'Économie mondiale 1820-1992, op. cit.

commerce à l'environnement, ces futures puissances ont donné de la voix, perturbant plus d'une fois les plans échafaudés au Nord par des stratèges soucieux de garder la main sur tous les dossiers d'importance. Les grands pays du Sud ayant également réussi à accroître leur capacité de nuisance militaire, ils possèdent plus d'une carte susceptible de faire pièce aux diktats de leurs maîtres d'hier.

Mais, bien qu'elles puissent être considérées comme un des événements majeurs du dernier quart du xxº siècle, ces évolutions n'affectent pour l'instant qu'à la marge l'hégémonie occidentale. Certes, le poids qu'auront acquis d'ici quelques années les pays émergents sera loin d'être négligeable, et ils auront consolidé leurs positions dans de nombreux secteurs manufacturiers, jusqu'à en posséder le quasi-monopole et expulser de ces activités les vieilles nations industrielles. Certains font même mieux. Des États comme la Corée du Sud ont quitté la catégorie inférieure des pays-ateliers en opérant des remontées de filières dans les secteurs dont ils se sont fait une spécialité. Le « coefficient d'inventivité » de ce pays est l'un des plus élevés du monde, puisqu'il se situe au deuxième rang pour le nombre de brevets déposés par rapport à la population⁹. À Singapour, à Bangalore, à Canton, l'Asie a su créer des pôles de haute technologie grâce auxquels elle peut exister, même modestement, dans l'actuelle compétition internationale pour la maîtrise des connaissances. La rapidité de la croissance dans certaines parties du monde peut faire penser que le « rattrapage » tant de fois pronostiqué par les économistes du développement est peut-être en train de se produire. Les délocalisations qui s'opèrent désormais à l'intérieur même de ce qui était naguère le tiers monde, où les segments les moins sophistiqués des industries manufacturières migrent encore une fois pour s'installer dans ses régions les moins développées, en seraient un des signes les plus évidents.

Ces signes, auxquels il convient d'ajouter l'hégémonie démographique des Suds, font-ils ensemble une synergie qui dessinerait au XXI^e siècle une nouvelle carte des lieux de puissance?

^{9.} Le ratio dépôt de brevets pour 10 000 habitants mesure ce coefficient d'inventivité. La Corée du Sud vient immédiatement après le Japon avec 13,2 brevets déposés pour 10 000 habitants en 1995 (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle citée par *L'Expansion*, n° 548, 30 avril-14 mai 1997).

Cette dernière, on l'a dit, pourra difficilement garder les mêmes contours qu'au siècle précédent et ceux qui ont quelques raisons d'y aspirer auront davantage voix au chapitre, mais rien n'indique pour l'instant que sa cartographie en soit bouleversée. Pour être tout à fait réelle et avoir permis à quelques États de gagner une visibilité internationale, la redistribution spatiale de l'activité industrielle et de la croissance économique mondiales depuis un quart de siècle n'a pas — encore ? — entraîné dans son sillage de nouveau partage du pouvoir planétaire. Il convient en effet de donner sa juste place au déplacement vers le Sud des industries de la première génération, dans la mesure où l'activité industrielle mondiale se scinde en deux catégories de plus en plus dissemblables. Se concentrent aujourd'hui au Sud de la planète l'ensemble des industries manufacturières à la valeur ajoutée modeste mais grosses consommatrices de main-d'œuvre plus ou moins qualifiée, que le Nord a progressivement abandonnées pour mettre l'essentiel de ses énergies et de ses financements dans la conception et la fabrication des nouvelles industries de la communication et du savoir dont il s'assure le monopole. Tout indique que l'émigration des industries traditionnelles a même facilité le passage des puissances du Nord à la troisième révolution industrielle

Dans la nouvelle division internationale du travail qui s'est mise en place au cours des trente dernières années, nombre de pays du Sud aujourd'hui industrialisés semblent, en fait, avoir abandonné les monocultures agricoles auxquelles on les avait iadis voués pour des sortes de « monocultures industrielles » qui les spécialisent dans la confection ou dans le montage des industries de biens de consommation durable. Le fait que 60 % des exportations des pays en développement soient désormais constitués par des produits manufacturés n'a pas, en soi, redistribué les cartes du pouvoir économique mondial. La principale conséquence de cette nouvelle division internationale du travail a plutôt consisté à accélérer les différenciations au sein du Sud. certaines de ses régions — comme l'Afrique subsaharienne et une partie de l'Amérique latine et caraïbe — demeurant consacrées aux productions primaires énergétiques, agricoles ou minières, tandis que d'autres figurent désormais parmi les premières régions manufacturières du globe. Leur industrialisation — payée, il ne faut pas l'oublier, d'un coût social et environnemental exhorbitant — a, sans nul doute, changé beaucoup de choses. Apportant des solutions partielles à des problèmes cruciaux comme ceux de l'emploi, autorisant une hausse relativement rapide du niveau de vie global, favorisant le développement de classes moyennes urbaines et la constitution d'importants marchés domestiques, elle a modifié le visage de ce Sud émergent qui veut exister autrement, et creusé la distance avec un Sud du Sud fossilisé dans des fonctions héritées de l'ancienne division impériale de la production.

Mais les maquiladoras 10 mexicaines, les gigantesques fabriques chinoises de jouets dont la Chine est devenue le premier producteur mondial, les usines d'assemblage de téléviseurs ou de micro-ordinateurs de Taïpeh ou de Séoul, les installations malaisiennes ou indiennes de la firme de chaussures Nike ne suffisent pas à modifier en profondeur les vieux rapports de forces. Dans une vingtaine d'années, l'Europe, l'Amérique du Nord et le Japon pèseront encore plus de la moitié 11 d'un PNB mondial dont la structure aura profondément changé et auront, selon toute vraisemblance, consolidé leurs positions dans les activités à très haute valeur ajoutée. Même dans les secteurs qu'ils ont abandonnés aux Suds, ils ont gardé ou repris les branches les plus valorisantes comme le textile haut de gamme ou l'agroalimentaire de qualité. Leur prépondérance reste écrasante dans les services, puisqu'ils assurent 80 % des exportations mondiales de ce secteur, tourisme compris 12. Ils continuent d'occuper une place centrale dans tout ce qui produit de la richesse, et jettent parallèlement les bases de leur puissance à venir.

C'est au Nord et, pour l'instant, au Nord seulement que se concentre le pouvoir économique. La transnationalisation des firmes n'y change pas grand-chose. Leurs activités sont éclatées en maints endroits du globe, leurs installations représentent une part de plus en plus importante du tissu industriel des Suds, mais leurs dirigeants, leurs propriétaires, leurs sièges sociaux et leurs laboratoires ont échappé à toute délocalisation; 94 % des 500 premières firmes de la planète, dont le chiffre d'affaires

^{10.} Ce sont des usines de sous-traitance installées le long de la frontière avec les États-Unis par les sociétés américaines, qui profitent du faible coût de la main-d'œuvre mexicaine et d'une législation moins sévère en matière sociale et environnementale.

^{11.} Les deux tiers, selon le calcul classique des taux de change.

^{12.} Banque mondiale, World Development Indicators 1999, op. cit.

cumulé représentait en 1995 47 % du produit mondial 13, appartiennent aux pays dits de la « triade » et v réalisent les trois quarts de leur valeur ajoutée 14. De Boeing à Airbus ou à Microsoft, il n'est pas une entreprise aux activités considérées comme stratégiques qui n'en soit pas originaire et qui n'y ait pas gardé l'essentiel de ses activités. Novartis, le premier des vingt principaux groupes pharmaceutiques mondiaux — qui assurent également l'essentiel de la recherche et de la production dans le domaine des biotechnologies — est suisse. Merck & Co. le deuxième, est américain et Glaxo Wellcome, le troisième, britannique. Dix de ces vingt mastodontes sont américains, deux sont suisses, trois britanniques, trois allemands, un suédois, et un franco-américain ¹⁵. De l'américain AOL au germano-américain Bertelsmann ou au français Hachette, le secteur de la communication, dont on sait l'importance, est lui aussi entièrement contrôlé par des firmes du Nord.

Les grandes firmes mondiales ont donc une nationalité. L'impératif de rentabilité qui dicte leurs stratégies peut les conduire à faire nomadiser, selon les opportunités, des pans entiers de leurs activités. Les principaux bénéficiaires de leur prospérité n'en restent pas moins leurs pays d'origine où s'effectue la majorité des retours sur investissements ¹⁶ et où se cumulent les effets de l'enrichissement, de la puissance et du pouvoir. Les États du Nord l'ont bien compris, qui font tout pour accroître l'influence de « leurs » firmes et leur ouvrir des marchés, tout en tentant de les protéger, à l'intérieur des frontières nationales, de la concurrence étrangère.

De fait, la transnationalisation des entreprises a fonctionné jusqu'ici comme un gigantesque dispositif d'accumulation de la richesse au profit de ceux qui détenaient déjà les rênes de

^{13.} BANQUE MONDIALE, Rapport sur le développement dans le monde 1995, Workers in an Integrating World, Washington, 1995.

^{14.} Fortune Global 500 (cité par Michel BEAUD, Le Basculement du monde, La Découverte, Paris, 1997).

^{15.} Le Monde, 21 octobre 1999. Les fusions étant en train de bouleverser la physionomie de ce secteur, le nombre des géants des biotechnologies se réduit rapidement.

^{16.} Pour les États-Unis, les taux de retour sur les investissements effectués dans les pays du Sud se sont élevés à 14 % en 1997, contre un taux moyen de 12,3 % pour l'ensemble des investissements américains à l'étranger. Ces taux ont été de 25,3 % pour l'Afrique (Afrique du Sud non comprise), de 16,2 % pour l'Asie et le Pacifique, et de 12,5 % pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CNUCED, Foreign Direct Investment in Africa: Performance and Potential, CNUCED, New York/Genève, 1999).

l'économie mondiale. L'horizontalité des réseaux planétaires a beau être en passe de remplacer les anciennes hiérarchies verticales, la révolution des moyens de communication démocratise peut-être l'accès à l'information, mais c'est au Nord que se trouvent les terminaux des ordinateurs qui sont en train de changer la face du monde. Pour l'instant, la nouvelle architecture de la puissance mondiale ne semble donc pas conduire à un délitement des hégémonies traditionnelles. Tout au plus, quelques grands pays du Sud y troquent leur vieille place de dominés contre celle, moins humiliante et plus rentable, de partenaires avec lesquels, dans certains domaines, le Nord doit apprendre à compter.

La cohorte des ennemis

L'évolution est importante, sans être pour autant spectaculaire. Elle a cependant suffi à faire entrevoir aux bénéficiaires de l'ancien *statu quo* un avenir qui leur serait moins favorable. Inquiétude sans lendemains ou prémonition annonciatrice de révolutions à venir? Les réactions des « autres » à son hégémonie font depuis longtemps partie de l'histoire de l'Occident. Les mémoires collectives ont retenu que les conquêtes ont rencontré des résistances, et que les dominés se sont plus souvent révoltés que ne le disent les manuels scolaires. On sait aussi que feu le tiers monde remit en cause, du temps de sa splendeur, les rapports de domination qu'il entretenait avec ses anciens maîtres. Cette contestation fut perçue, en son temps, comme une menace contre l'ordre établi. On sut la juguler.

Les dangers, désormais, sont d'une autre nature. Alors que la revendication bruyante d'un nouvel ordre du monde avait fini par faire partie du jeu, les États du Sud aujourd'hui jugés les plus menaçants sont ceux qui cherchent à s'insérer dans le système mondial en acceptant ses règles, et qui profitent de ses ouvertures pour en saper les hiérarchies et mettre ses équilibres en péril. Ceux qui ont choisi de s'inspirer d'un modèle dont on leur a vanté sans relâche les mérites, les bons élèves en somme, font plus peur désormais que ceux qui le rejettent. Si relatives soient-elles, la montée en puissance des pays les plus industrialisés du Sud, leur visibilité accrue sur les marchés mondiaux et la concurrence qu'ils font aux productions du Nord sont vécues comme autant de traumatismes au sein des sociétés occidentales. Les

migrations d'activités vers les pays du Sud qui ont eu lieu depuis trois décennies y ont été vues comme d'inacceptables empiétements sur une sorte de droit naturel au monopole de la production industrielle mondiale, et comme des transferts de richesses tout aussi scandaleux.

Brisant les barrières qui mettaient les vieux pays industriels à l'abri des productions des nouveaux venus, l'ouverture de l'économie mondiale a été jugée coupable de favoriser la concurrence « déloyale 17 » de ces derniers. Les délocalisations, ces manifestations précoces et particulièrement pernicieuses de la mondialisation, ont été déclarées responsables de tous les maux sociaux qui ont commencé à déstabiliser les sociétés industrielles à partir du milieu des années soixante-dix, au moment où les dragons asiatiques crachaient leurs premières flammes. Outre les discours syndicaux qui ont très tôt stigmatisé cette concurrence, les responsables officiels ont régulièrement désigné les nouveaux États industriels comme les perturbateurs de la sécurité salariale de leurs concitoyens. En Europe et aux États-Unis, la question des délocalisations a été placée par l'ensemble des acteurs politiques et sociaux au centre du débat sur l'irrésistible montée du chômage qui a affecté les grands pays industriels, Japon excepté, tout au long des années quatre-vingt et au début des années quatre-vingt-dix. Sous la présidence du socialiste français Jacques Delors, la Commission européenne publie en 1993 un « Livre blanc » au titre évocateur de Croissance, compétitivité, emploi, dans lequel l'émergence d'économies manufacturières au sud de la planète est présentée comme une des raisons principales de l'explosion du chômage en Europe. La même année, un rapport parlementaire français 18 désigne les délocalisations à la vindicte des salariés précarisés. En 1994, le rapport annuel du Forum économique mondial de Davos insiste à

^{17.} Dans le discours européen et américain courant, la concurrence des économies du Sud est toujours « déloyale ». En revanche, celle que leur font les pays du Nord y apparaît toujours comme une juste réponse à cette « déloyauté » ou comme la défense « légitime » d'intérêts nationaux quels qu'ils soient.

^{18.} Jean ARTHUIS, *Les Délocalisations et l'Emploi*, Éditions d'Organisation, Paris, 1993. En 1994, un autre rapport parlementaire, rédigé par le député Willy Dimeglio, est beaucoup moins critique sur les délocalisations, et préconise d'accélérer l'intégration du Maghreb et des PECO à l'économie européenne. Mais cette étude a eu moins d'écho que le rapport Arthuis.

son tour sur la menace que ferait peser sur les économies occidentales la concurrence des nouveaux pays industrialisés.

Les auteurs de ces discours n'en sont pas, sur le sujet, à une contradiction près. Tout en se déclarant solidaires des aspirations au mieux-être exprimées par les peuples du Sud, les syndicats occidentaux protestent avec un bel ensemble contre tout transfert d'activités qui pourrait y élever le niveau de l'emploi. C'est ainsi qu'aux États-Unis, lors du débat qui a précédé en 1993 la ratification de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). la centrale syndicale AFL-CIO a justifié son hostilité au traité par sa crainte de voir les industries manufacturières américaines émigrer au Mexique. Légitimement inquiètes de la montée du chômage, les formations syndicales avancent, certes, à l'appui de leur refus d'une recomposition du marché mondial du travail, les conditions faites à leurs employés du Sud par les firmes occidentales en quête de bas salaires, mais restent muettes sur la façon dont il conviendrait de partager la production et le travail — et les revenus qu'ils procurent — dans un monde où l'explosion de la population active fait de l'exclusion des circuits de l'emploi un mal plus craint que l'exploitation.

Les représentants du monde agricole euro-américain font entendre des discours analogues, invoquant la nécessaire protection des agricultures nationales quand les pays du Sud ont des velléités exportatrices susceptibles de concurrencer l'agriculture du Nord, mais ne manquant pas une occasion d'en souligner la « vocation exportatrice » censée bénéficier à l'humanité tout entière dès lors que les pouvoirs publics veulent limiter leurs excédents. Majoritairement partisans de la croissance des échanges mondiaux, voyageurs de commerce pour le compte des firmes de leurs pays, les dirigeants occidentaux n'hésitent pas non plus à rendre les exportations du Sud responsables du chômage structurel que connaissent leurs pays.

Les misères du Nord

Une telle convergence de discours a solidement accrédité l'idée que les migrations industrielles vers une partie du Sud seraient à l'origine d'une désindustrialisation du Nord génératrice des ravages sociaux que l'on sait. En cessant de produire des foules de biens de consommation pour s'approvisionner à

moindre coût hors de leurs frontières. l'Europe occidentale et l'Amérique du Nord auraient programmé la mort de leurs tissus industriels. Cette thèse perd de sa crédibilité quand on sait qu'en 1997, après vingt-cinq ans de délocalisations, l'Union européenne, les États-Unis et le Japon importaient ensemble pour 514 milliards de dollars de produits manufacturés des Suds et des pays de l'Est européen, tous produits et toutes provenances confondus 19, soit un montant équivalent à 10 % de la valeur totale des échanges mondiaux de marchandises et de services. De 1972 à 1992, ces importations y auraient réduit la demande en travailleurs non qualifiés de 3 à 9 millions, soit une proportion de leur main-d'œuvre totale inférieure à 4 % ²⁰. Aux États-Unis, les prévisions les plus pessimistes ont pronostiqué en 1993 la disparition de 500 000 emplois dans les dix ans suivant l'entrée en vigueur de l'accord de l'ALENA, soit 0,5 % du total des emplois offerts aux Américains ²¹.

Certes, les industries manufacturières ont continué, depuis, à perdre des emplois. En 1998, le secteur textile-habillement de l'Union européenne perdait encore 2 % de ses 2,2 millions de travailleurs, qui représentent environ 10 % de la main-d'œuvre manufacturière de l'Union ²². Mais ni l'ouverture commerciale relative des puissances industrielles, ni l'effet cumulé de toutes les délocalisations ne peuvent à eux seuls expliquer l'existence de 35 millions de chômeurs dans les pays de l'OCDE en 1998. La France, par exemple, a vu tripler le nombre de ses chômeurs de 1975 à 1995, pendant que le taux d'ouverture de son économie progressait de 3 %, ses importations passant au cours de ces vingt années de 18 % à 21 % de son PIB ²³. La désindustrialisation des vieux pays industriels apparaît également très relative quand on constate qu'ils continuent de faire partie des plus grands producteurs mondiaux de biens manufacturés. Si la Chine s'est hissée en vingt ans au rang de premier exportateur mondial

^{19.} BANQUE MONDIALE, World Development Indicators 1999, op. cit.

^{20.} Banque mondiale, Rapport sur le développement 1995, op. cit.

^{21.} Paul KRUGMAN, *La Mondialisation n'est pas coupable. Vertus et limites du libre-échange*, La Découverte, Paris, 1998. On peut comparer ce chiffre aux six millions d'emplois créés par les États-Unis dans le secteur des services entre 1970 et 1990 (BANQUE MONDIALE, *Rapport sur le développement dans le monde 1995*).

^{22.} Observatoire européen du textile et de l'habillement, cité par *Le Monde*, 31 août 1999.

^{23.} OCDE, Perspectives économiques 1997, Paris, 1997.

d'habillement, si la Turquie a réussi à occuper la cinquième place de ce palmarès, les troisième et quatrième rangs restent tenus par l'Europe des Quinze et les États-Unis, l'Union européenne étant toujours en 1998 le deuxième exportateur de produits textiles de la planète ²⁴.

Il est vrai que, malgré les opérations de séduction des pays en développement qui ont promulgué des codes des investissements très attractifs et ont réduit au minimum les contraintes sociales et fiscales imposées aux investisseurs étrangers, les entreprises des pays industriels ont dirigé vers eux une part modeste de leurs investissements extérieurs pour en réserver, tout au long des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, 80 % aux États de l'OCDE. Avec l'entrée en vigueur du traité de l'ALENA, le Mexique a recu 18,1 milliards de dollars d'investissements directs américains de 1994 à 1998, pendant que le Canada en accueillait 39,6 milliards, soit plus du double 25. En 1997, les seuls pays où l'investissement direct étranger dépassait 5 % du produit national appartenaient à l'OCDE, Singapour excepté ²⁶. Les pays riches n'ont donc connu ni désinvestissement ni désindustrialisation globale pendant les décennies où une partie du Sud est entrée à son tour dans l'ère industrielle.

Mais le chômage structurel est bien une caractéristique de leur évolution économique dans le dernier quart du xxe siècle 27, comme la désindustrialisation de régions qui furent les pionnières de la première révolution industrielle. Et les chiffres n'ont pas grande importance pour les dizaines de millions de chômeurs qui ont trouvé dans d'approximatives théories utilisant l'image des vases communicants des explications à leur détresse. De même qu'un immigré prendrait indûment la place d'un

^{24.} Statistiques OMC. L'UE est le premier exportateur mondial de textile et le troisième d'habillement. Les États-Unis figurent au sixième rang mondial pour le textile et au quatrième rang pour l'habillement. Dans les deux branches, la deuxième place est occupée par Hong Kong.

^{25.} Source : Banque Morgan et Stanley (cité par *Jeune Afrique*, n° 2021, 5 octobre 1999).

^{26.} Les pourcentages sont donnés en parités de pouvoir d'achat (BANQUE MONDIALE, World Development Indicators 1997 et 1999, op. cit.).

^{27.} Avec les différences que l'on sait entre l'Europe occidentale, qui aligne depuis vingt ans les taux de chômage les plus élevés du monde développé, le Japon, entré plus tardivement dans un cycle récessif générateur de chômage, et les États-Unis qui ont, depuis le début des années quatre-vingt-dix, le plus fort taux d'emploi de la population active de l'OCDE.

travailleur national, l'ouvrier asiatique, latino-américain ou maghrébin — qui est le plus souvent une ouvrière — priverait l'Européen ou l'Américain de son travail en s'installant devant une machine à coudre ou une chaîne de montage. Ces raisonnements, on en conviendra, n'offrent guère de perspectives aux demandeurs d'emplois du Sud : interdits de séjour au nord du monde, ils devraient être aussi interdits d'industrialisation chez eux pour préserver les emplois des anciens pays manufacturiers. Or la redistribution des industries à la surface du globe n'explique qu'en partie l'expulsion de plusieurs millions de salariés du Nord du marché de l'emploi, et les progrès techniques portent une part de responsabilité non négligeable dans leur exclusion. Les gains de productivité dus, entre autres, aux progrès de l'informatisation et de l'intelligence artificielle ²⁸, la reconversion partielle des appareils industriels du Nord dans la production de biens immatériels, la montée en puissance des industries de la communication et du savoir et l'explosion des activités de services ont tout à la fois diminué la demande globale de main-d'œuvre, accru la demande en travailleurs de plus en plus qualifiés et fait massivement chuter l'offre d'emplois non qualifiés.

En exigeant une croissance continue de la rentabilité des actions des entreprises, le capitalisme boursier a, lui aussi, contribué à resserrer le marché de l'emploi en faisant de la contraction de la masse salariale la variable principale des stratégies de réduction des coûts de production. Les secteurs manufacturiers n'ont pas échappé à cette restructuration générale qui a fait fondre leurs effectifs. En remplaçant une partie de la maind'œuvre non qualifiée du Nord par celle du Sud, les délocalisations ont, sans nul doute, contribué à marginaliser la première et à alourdir la pression à la baisse de ses salaires, en faisant la seule véritable perdante de la recomposition de la carte industrielle du globe. Mais la pluralité des causes de cette marginalisation enlève beaucoup de sa pertinence au nationalisme salarial qui constitue un morceau de choix de la rhétorique des défenseurs du statu quo industriel mondial.

^{28.} De 1971 à 1994, la production industrielle aurait progressé au rythme annuel de 2,5 % dans les économies les plus avancées, alors qu'elle augmentait de 3,1 % par salarié (dossier « La mondialisation est-elle inévitable ? », *Le Monde diplomatique*, juin 1997).

Les habitants des Suds, qu'ils soient candidats à l'émigration vers les eldorados du Nord ou qu'ils acceptent de travailler chez eux à n'importe quel prix, ont donc opportunément servi d'exutoire aux frustrations des laissés-pour-compte de la dernière révolution industrielle, ce qui a permis aux décideurs occidentaux de différer le moment d'une réelle analyse de leur incapacité à amortir ses conséquences sociales. Les mutations des dernières décennies n'ont pas fait perdre au Nord ses prérogatives, son pouvoir de contrôle sur l'avenir de la planète reste à peu près entier, et sa puissance s'affirme grâce au monopole qu'il possède sur les nouvelles technologies. Il a seulement été dépossédé — avec le consentement de ses élites ²⁹ — du monopole qu'il a détenu pendant un peu plus d'un siècle sur la production manufacturière mondiale.

Largement compensée par un surcroît d'activités dans toutes les branches d'avenir de l'économie, cette perte — payée par ses travailleurs et surtout ses travailleuses les moins qualifiés — a été ressentie par une partie de sa population comme une insupportable atteinte à cette suprématie devenue au fil des siècles consubstantielle de l'identité occidentale. Depuis le début de l'ère industrielle, l'Occident – rejoint plus tard par le Japon – s'était donné pour vocation de produire pour le monde, en empêchant au besoin le reste du monde de produire. On oublie trop souvent en effet que les premières délocalisations de l'histoire moderne s'effectuèrent, par la force souvent, dans le sens Sud-Nord. Le démantèlement de l'industrie chinoise de la porcelaine, puis celui de la production textile indienne, au profit des manufactures européennes, sont les exemples les plus connus de ces migrations industrielles. L'industrialisation contemporaine du Sud n'a pu nulle part s'appuyer sur les puissantes proto-industries qu'avaient connu certaines de ses régions jusqu'au XIX^e siècle, faisant de l'Inde et de la Chine, entre autres, de grandes nations exportatrices, et qui furent systématiquement

^{29.} Aux États-Unis, selon un sondage effectué en 1999, 16 % seulement des décideurs considèrent que la concurrence économique des pays à bas salaires constitue une menace pour le pays, contre 40 % de l'opinion. L'écart entre ces deux chiffres donne la mesure du conditionnement de cette dernière sur la question, mais montre aussi le fossé qui sépare une élite tirant profit des mutations de la partie de la population qui estime en être la victime (source: Chicago Council of Foreign Relations, cité par Jeune Afrique, n° 2008, 6-12 iuillet 1999).

détruites pour garantir à l'Europe le monopole de la production et du commerce des biens industriels.

L'incarnation du mal

Cette période se termine sans pour autant que le Nord y perde globalement. Mais la fin de l'exclusivité qu'il s'était arrogée entraîne dans sa chute les ordres sociaux et leurs corollaires idéologiques nés de la révolution industrielle et porte un coup fatal aux imaginaires collectifs fondés sur le vieux mythe de la puissance ouvrière. Les peurs nées de tels bouleversements exigent qu'on leur trouve des causes identifiables. Contemporaine de ces mutations, la mondialisation les résume toutes et fait ainsi office de *deus ex machina* de tous les changements — vus comme autant de calamités par leurs victimes — qu'a connus la planète depuis vingt ans. La cause est entendue pour la cohorte hétérogène de ses adversaires, c'est d'elle que viennent tous les malheurs du monde.

On n'a pas fini d'analyser un phénomène qui, selon le regard que l'on porte sur lui, n'est qu'au début de sa course ou parvient, au contraire, à sa dernière étape. On ne sait pas encore très bien ce qu'elle contient, ce qu'elle englobe, ce qu'elle détruit et ce qu'elle crée. Elle se manifeste cependant partout. La moindre modification du paysage économique lui est attribuée. Tout ce qui est nouveau lui appartient en propre et c'est elle seule qui dessine l'avenir. Or, pour la première fois dans l'histoire de l'Occident moderne, l'avenir est suspect car il pourrait ne pas être porteur de ce progrès continu qu'on a toujours attendu de lui. Est-ce de cette crainte que vient le refus de la mondialisation ? Mais qui la refuse réellement, et pourquoi ? Réalité incontestable et bouc émissaire commode, cet objet qu'on est encore en peine de définir avec exactitude n'a pas le même sens partout, ni pour tout le monde. C'est que le mot sert à nommer une série d'événements différents que leur concomitance fait prendre pour un seul phénomène. Terme-valise, il désigne à la fois la poursuite de tendances repérables sur une histoire longue, une rupture avec la phase la plus récente, donc la plus familière, du capitalisme et des rapports géopolitiques internationaux, et les conséquences des nouveautés technologiques qui bouleversent non seulement les modes de production, mais l'organisation des sociétés et les rapports qu'elles entretiennent entre elles. La pluralité de ses sens fait de la mondialisation, aux yeux des opinions, un phénomène total auquel rien n'échappe.

Au-delà des confusions que suscite cette diversité de rôles, il faut tenter de cerner non ses réalités multiples — l'ambition serait trop grande —, mais les fonctions que lui attribuent les imaginaires collectifs et l'instrumentalisation de son totalitarisme supposé par les discours politiques. On parle communément de la mondialisation comme d'une sorte de séisme qui aurait eu lieu au tournant des années quatre-vingt. Stoppant la progression chaotique mais assurée de l'humanité vers le mieux, cette secousse aurait donné le signal d'une régression multipliant partout ses manifestations. On voit donc moins en elle l'aboutissement d'un processus s'achevant sous nos yeux au terme d'un cheminement plusieurs fois séculaire qu'un phénomène radicalement nouveau, faisant rupture dans l'ordre connu du monde. Elle participe pourtant aussi étroitement de l'ancien que du nouveau. De l'ancien puisque, dès la fin du XV^e siècle, les conquérants, les empires et les réseaux marchands européens poussent de plus en plus loin leur occupation de l'œkoumène et que, dès le XVI^e siècle, « la puissance de l'Europe est désormais suffisante pour priver peu à peu les autres aires de toute possibilité d'histoire indépendante de la sienne 30 ».

On connaît les épisodes de cette première mondialisation par laquelle l'Europe puis, plus tard, son avatar nord-américain n'ont cessé de consolider la suprématie qu'ils établissaient sur le monde. Seuls bénéficiaires de cette entreprise d'unification de la planète sous leur tutelle, ils en ont contrôlé tous les stades, au moins jusqu'aux décolonisations. Ni les élites qui ont mené cette mondialisation, ni les peuples qui en ont profité ne se sont collectivement élevés contre son principe. À sa version impérialiste, les alternatives socialistes nées dans le sillage de la révolution industrielle ont opposé l'internationalisme prolétarien, ce messianisme généreux mais eurocentriste et incapable de penser la pluralité, censé libérer le genre humain de l'oppression capitaliste. Les capitalismes nationaux nés de la crise des années trente, qui ont recentré pendant un demi-siècle les économies industrielles sur leurs territoires et leurs marchés autochtones en pleine

^{30.} Jean-Louis Margolin, « Mondialisation et histoire : une esquisse », in GEMDEV, Mondialisation, les mots et les choses, Karthala, Paris, 1999.

expansion après la fin de la Seconde Guerre mondiale, n'ont pas répudié non plus les avantages générés par les projections impériales ou postimpériales de l'Europe et des États-Unis. L'accès de toutes les régions du monde à la souveraineté juridique internationale et à la possibilité théorique de choisir leur avenir a accéléré plutôt qu'il n'a freiné l'unification du globe sous l'égide de l'Occident.

Cette entreprise, que ses élites appellent depuis si longtemps de leurs vœux, semble aujourd'hui arriver à son terme. On reviendra plus loin sur les effets, au plan de la perception du monde, de cette clôture qui annonce d'autres commencements. Ce qu'il faut d'abord rappeler, c'est que le phénomène décrit aujourd'hui sous le nom de mondialisation s'inscrit dans une histoire qui l'a rendu largement prévisible.

Mais le contexte qui la porte lui donne aussi un contenu nouveau au regard du passé le plus récent. Facilitée par la révolution des communications qui, en rétrécissant le monde, a rendu possible son accélération, et par le tournant libéral qui lui a grand ouvert toutes les frontières, elle est perçue, depuis qu'elle est nommée, comme la manifestation la plus visible, donc la plus contestable, d'un ultralibéralisme destructeur des équilibres sociaux péniblement construits au cours du dernier siècle. Elle dérégule alors que le monde a besoin de règles et apparaît comme l'arme la plus redoutable des tenants du laisser-faire, c'est-à-dire d'une liberté mise au seul service des puissants. La victoire du capitalisme financier, éminemment volatil et incontrôlable, sur le capitalisme industriel, donc de la rente sur le travail, en serait une des modalités, de même que l'affaiblissement des protections nationales et le délitement supposé de l'État dont elle est vue comme le fossoveur.

On ne peut certes sous-estimer les liens étroits qu'entretiennent entre eux les trois volets de ce qui apparaît comme un triptyque, l'avènement des industries de l'immatériel, la libéralisation et la mondialisation. Celle-ci a fait, sans le moindre doute, un formidable bond en avant depuis que la liberté de circulation des capitaux est devenue la règle, que l'argent peut s'investir partout et qu'il se déplace à la vitesse de l'information. Mais elle ne saurait être réduite à sa dimension économique et financière, et on ne peut la dissoudre dans la révolution libérale qui achève d'emporter les édifices construits dans l'aprèsguerre sans se priver de penser l'avenir.

C'est pourtant ce qu'on fait le plus souvent, en lui faisant endosser la responsabilité de toutes les évolutions négatives des dernières décennies. Elle serait ainsi à l'origine des politiques de réduction de la masse salariale pratiquées partout où le capitalisme rentier a pris les commandes, y compris dans les secteurs non concurrentiels. L'ancien haut fonctionnaire européen Ricardo Petrella lui attribue la « réduction massive et généralisée de la durée de vie des produits et des services 31 », oubliant pour les besoins de sa cause que la civilisation du gaspillage est née au cours de ces trente glorieuses magnifiées aujourd'hui comme l'ère du plein emploi. L'éditorialiste français Bernard Cassen l'accuse d'avoir contraint les États sous ajustement à sabrer dans leurs dépenses publiques ³². L'Observatoire de la mondialisation, une ONG française créée en 1996, affirme, dans son texte de présentation ³³, qu'elle est à l'origine des « périls politiques croissants » que sont la « rupture de la cohésion sociale, [la] menace de l'État de droit et de la citovenneté, [l']affaiblissement du politique, [la] montée des extrémismes en tous genres... », sans vouloir se souvenir que les atteintes à l'État de droit et au principe de citovenneté étaient déià légion avant qu'elle n'étende ses ravages. En Amérique latine, elle a été représentée, accompagnée il est vrai du qualificatif de néolibérale, sous les traits d'un vampire responsable de toutes les catastrophes sociales et politiques qu'a connues la région ³⁴. Elle est d'ailleurs souvent l'objet de représentations anthropomorphiques. Nombre d'articles ou de pamphlets parlent d'elle comme d'un véritable personnage, cynique et cruel, répandant le malheur partout sur son passage, la revêtant ainsi des attributs classiques du bouc émissaire. Le mal s'incarne en elle en ces temps incertains où les repères vacillent.

Les gouvernants de la planète n'hésitent pas non plus à lui attribuer la responsabilité des crises que traversent leurs pays. Dans une bonne partie de l'Europe, les politiques font, à gauche comme à droite, un usage débridé de ce terme commode. En décembre 1999, où l'inflation des commentaires sur la mondialisation a atteint un paroxysme avec la convocation puis l'échec de

^{31.} Le Monde diplomatique, juin 1997.

^{32.} Ibid

^{33.} Dépliant distribué à l'occasion de manifestations organisées par l'Observatoire.

^{34.} La otra bolsa de valores, nº 37, septembre 1996 (bimestriel associatif, Mexico).

la conférence de l'OMC à Seattle, le Premier ministre français Lionel Jospin insistait sur les risques qu'elle ferait courir à l'environnement et à la sécurité sanitaire ³⁵, sans mentionner parmi ces risques le productivisme des entreprises de son pays — encouragé par tous les gouvernements, dont le sien — et le niveau de consommation de ses concitoyens ³⁶.

Les dirigeants du Sud ne sont pas en reste. Fin 1999 également, le chef de l'État brésilien Fernando Cardoso accusait la mondialisation d'aggraver la concentration des revenus ³⁷, feignant d'oublier que les inégalités sociales dont son pays est le champion lui sont bien antérieures. Toujours en Amérique du Sud, le président vénézuélien Hugo Chavez rendait lui aussi la mondialisation coupable de la pauvreté de ses concitoyens en oubliant de rappeler que, grâce à son pétrole, le Vénézuéla est depuis des décennies un des États les plus riches de sa région, avec un PNB par tête qui atteignait en 1997 3 500 dollars ³⁸.

Quant au FMI et à la Banque mondiale, considérés par toutes les opinions du monde comme ses bras séculiers, ils continuent d'être jugés coupables de toutes les exactions. « En Somalie comme au Rwanda, il y avait quasi-autosuffisance alimentaire dans les années soixante-dix pour le premier pays, et jusqu'à la fin des années quatre-vingt pour le second... jusqu'au moment où intervient le FMI... Ces PAS [programmes d'ajustement structurel] ont plongé toute une population dans la misère et exacerbé les tensions internes », peut-on lire sous la plume d'un militant d'Amnesty International ³⁹. La dictature puis la guerre des clans qui ont ruiné la Somalie depuis trois décennies et pris en otage sa population, le génocide rwandais de 1994 sont implicitement comptabilisés au passif des politiques d'ajustement, sans qu'il soit fait allusion aux causes politiques internes de ces

^{35.} Le Monde, 17 décembre 1999.

^{36.} Comme ses collègues des autres pays développés, il n'en est pas à un alibi près. On sait qu'en France les pouvoirs publics continuent, en toute souveraineté, d'autoriser le développement des secteurs les plus polluants de l'agriculture, comme les élevages industriels de porcs, et d'assumer financièrement le coût de leurs nuisances. En janvier 2000, ils refusaient d'imposer une limitation de la vitesse des véhicules automobiles dans le cadre du plan de lutte contre l'effet de serre. On voit mal, dans ces deux cas, où se situent les diktats de la mondialisation, couramment invoqués.

^{37.} Le Monde, 21 novembre 1999.

^{38.} BANQUE MONDIALE, World Development Indicators, op. cit.

^{39.} La Chronique d'Amnesty, mensuel de la section française d'Amnesty International, iuillet-août 1999.

tragédies. Ne sont pas rappelés non plus l'impact de la sécheresse ayant frappé la Somalie — qui n'a jamais appliqué, soit dit en passant, de programme d'ajustement — durant près de deux décennies, ou les évolutions démographiques qui ont exacerbé les conflits au Rwanda, rompant dans les deux cas des équilibres économiques devenus dramatiquement fragiles. « Au Brésil, nous choisissons nos ennemis, le nôtre est le FMI », précise pour sa part l'écrivain brésilien Fernando Morais ⁴⁰, comme en écho aux réflexions de son président. La stigmatisation dont sont l'objet les institutions financières internationales, vues comme des bras de l'Hydre, va bien au-delà de leurs responsabilités très réelles dans la libéralisation des économies et dans la montée des inégalités mondiales.

Si les contempteurs de la mondialisation sont nombreux, ils s'en déclarent les adversaires pour des raisons fort différentes, et ne peuvent s'allier qu'à condition de ne pas en éclaircir les sens. Pendant que les uns récusent son principe même, d'autres estiment qu'elle est trop sélective. Les uns souhaitent en changer les règles alors que d'autres veulent en limiter les effets. L'ambiguïté des alliances nouées entre certains États du Nord et du Sud. entre ces derniers et une partie des ONG du Nord, entre les nationalistes et les héritiers des dernières internationales socialistes. entre les partisans du tout-État et ceux de la floraison des sociétés civiles, ajoute à la confusion. Ce brouillage des cartes, qui fait l'économie d'une analyse du « basculement du monde 41 » auguel on assiste aujourd'hui, en rend les enjeux illisibles. Car il existe, on l'a compris, autant de reiets de la mondialisation que de contenus donnés au terme. Laissons de côté pour l'instant les refus de type culturel qui voient dans le processus, au Sud une occidentalisation du monde, en Europe son américanisation. donc la dilution mortelle de la diversité humaine dans une uniformité dominante. Hors ce champ, les rejets de la mondialisation peuvent être regroupés en quelques grandes catégories.

^{40.} Ibid.

^{41.} Pour reprendre le titre de l'ouvrage de Michel BEAUD, op. cit.

Nostalgies d'État

Deux de ses caractéristiques la rendent menacante aux veux de larges pans de la population du Nord. Dans la redistribution du pouvoir qu'elle implique, l'État n'est plus la seule incarnation de ce dernier, et l'État occidental n'en a plus tout à fait le monopole. Le pouvoir mondial se partage aujourd'hui entre les grands États de la planète qui restent des puissances incontestées, quelques États représentant les puissances émergentes du Sud, les plus grandes firmes transnationales et les principaux opérateurs financiers internationaux. Une telle nouveauté apparaît d'autant plus dangereuse qu'elle rompt avec la phase keynésienne du capitalisme, devenue — après la faillite des socialismes réalisés — la seule alternative historiquement crédible au libéralisme. En faisant éclater les cadres qui avaient discipliné ce dernier durant un demi-siècle, la mondialisation a contribué à mettre fin à la seule période pendant laquelle le système dominant a pu paraître porteur d'équité. Mais ni les mémoires ouvrières légitimement nostalgiques du plein emploi national, ni les héritiers d'une génération politique qui avait limité son horizon à la consolidation des fonctions redistributives du capitalisme d'État ne veulent voir que cette époque fait figure d'exception dans la longue histoire de l'expansion du capital. La restauration libérale des vingt dernières années et l'ouverture qui l'a accompagnée s'inscrivent dans une continuité, et la construction de mondialisations alternatives à celle qui est aujourd'hui imposée par les détenteurs de capitaux est davantage porteuse d'avenir que la recherche d'alternatives nationales à la mondialisation.

On regrette donc cet État tutélaire, en mettant l'affaiblissement de ses fonctions protectrices au compte des attaques extérieures dont il est l'objet. C'est dans ce contexte qu'il convient de décrypter l'amalgame systématiquement pratiqué par les dirigeants politiques entre la mondialisation et les drames qui accompagnent les restructurations économiques en cours. Ils peuvent, ce faisant, s'exonérer auprès de tous les laissés-pourcompte de la mutation libérale de leur inaction face aux défis qu'ils font promesse de relever, et minimiser le rôle qu'ont joué les gouvernements dans la mise en œuvre des processus de libéralisation de la sphère financière. À les croire, ils seraient en effet impuissants face aux diktats des marchés ou des institutions de Bretton Woods, face au dépérissement, programmé par d'autres,

de l'État qui leur ôterait leurs moyens d'action, face à la concurrence sauvage engendrée par l'ouverture de l'économie mondiale.

S'il a diversifié les sources du pouvoir, le nouveau partage planétaire est cependant loin d'avoir fait perdre aux États tout le leur. La nostalgie de l'État-providence fait souvent oublier que les organisations financières et commerciales internationales n'en sont que des émanations et qu'elles disposent, de ce fait. d'une autonomie limitée. Ce sont les États du Nord, et eux seuls. qui ont dicté à ces institutions les politiques à suivre dans les pays du Sud et les conditionnalités qu'elles doivent y mettre en œuvre. Ce sont eux également qui ont refusé depuis deux décennies de procéder à des allégements conséquents de la dette des Suds. Ce sont eux enfin qui ont vu dans l'ouverture généralisée de l'économie mondiale le meilleur moven d'élargir le champ d'action de leurs entreprises et qui ont multiplié, chez eux, les mesures destinées à modifier les rapports de forces entre le travail et le capital. Avec les nuances que l'on connaît entre l'Europe et les États-Unis, ils se sont tous convertis au libéralisme sur mesure qui est l'idéologie dominante de notre temps. Mises à part ses franges théoriques les plus extrémistes, ce dernier ne répudie pas l'État, mais exige de lui qu'il serve d'abord les intérêts des détenteurs de capitaux, facilite la fluidité de leurs mouvements et continue de garantir la socialisation des pertes et la privatisation des profits.

Ce qu'on appelle la mondialisation ne s'est donc pas systématiquement accompagné d'un désengagement de l'État. Dans la quasi-totalité des pays développés, les prélèvements obligatoires continuent d'être supérieurs au tiers du PIB. Mais les dépenses publiques s'investissent davantage aujourd'hui dans l'aide aux entreprises ou aux lobbies les plus bruyants que dans l'assistance sociale réduite à la portion congrue. Même si leurs marges de manœuvre sont nettement moins importantes que celles de leurs collègues du Nord et que les diktats des donneurs d'ordres externes réduisent fortement leurs capacités de décision, les dirigeants des puissances du Sud font eux aussi, pour un usage interne, un recours abusif au repoussoir de la mondialisation ⁴².

^{42.} Le Brésil dispose, par exemple, d'instruments juridiques efficaces pour contrer le pillage de la forêt amazonienne par les multinationales du bois. Mais, pendant que les

On ne peut guère, en fait, prendre acte d'une quasi-disparition de l'État que là où sa constitution n'était pas achevée. Une grande partie de l'Afrique subsaharienne, entre autres, a servi de champ d'expérimentation aux apprentis sorciers d'un libéralisme poussant le plus loin possible son dépérissement. Ils semblent avoir conclu de leurs expériences qu'il pouvait encore servir et qu'il était dangereux de l'achever. Après une décennie quatrevingt dominée par un dogmatisme libéral aux accents totalitaires, les années quatre-vingt-dix ont vu évoluer la pensée dominante sur les rôles respectifs du marché et de l'État. On n'est pas loin de conclure, dans certains *think tanks* qui s'étaient faits les hérauts du libéralisme, à l'incapacité du premier à s'autoréguler et à la nécessité de conserver au second de larges prérogatives, totalement différentes toutefois de celles de l'époque keynésienne 43.

Bien qu'il demeure un acteur central de la vie internationale et conserve, au niveau national, l'essentiel du pouvoir de régulation, l'État s'est tout de même vu contesté par une multitude de nouveaux acteurs internationaux, mondiaux et locaux, par la montée en puissance des pouvoirs économiques transnationaux, mais aussi par l'émergence d'une société civile ⁴⁴ qui lui conteste le monopole de la parole politique qu'il s'était arrogé. Cette redistribution des cartes a fait beaucoup de perdants. Les exclus de la « nouvelle économie » demandent de revenir à l'État tutélaire, dans le retour duquel ils placent tous leurs espoirs. Dans le champ politique, les nostalgiques de la figure idéalisée de l'Étatnation, dont ils ont fait un individu symbolique aussi anthropomorphe que la mondialisation à laquelle ils l'opposent, sont devenus les porte-parole des victimes, pour défendre des rentes fondatrices de monopoles aujourd'hui menacés.

autorités multiplient les discours écologiquement corrects, l'État n'a sanctionné aucune des quelque 2 500 scieries installées en Amazonie, dont pratiquement aucune ne respecte les normes légales d'abattage (voir FAO, *Situation des forêts du monde 1997*, FAO, Rome, 1997; Association Agir Ici, *Du bois et des forêts*, Paris, 1998).

^{43.} La Banque mondiale s'est faite le porte-parole de cette évolution en publiant, en 1997, un *Rapport sur le développement dans le monde* entièrement consacré au rôle que doit jouer l'État pour relever les défis de la mondialisation.

^{44.} Cette expression a été bien galvaudée ces dernières années. Les sociétés civiles sont elles aussi hétérogènes et leurs organisations représentent des couches sociales et des intérêts différents. Les associations regroupées sous ce vocable n'en sont pas moins porteuses d'une parole longtemps confisquée par les institutions.

C'est ainsi qu'on a pu assister, ces dernières années, à de surprenantes convergences entre les droites nationalistes européennes et les extrêmes gauches passées de l'internationalisme révolutionnaire à la seule défense des acquis des salariats nationaux. En s'en prenant à la mondialisation, les premières peuvent masquer leur soutien systématique à la libéralisation de l'économie et à la construction de nouveaux compromis sociaux plus favorables au capital. En faisant de la mondialisation et de l'hégémonie américaine des synonymes 45, les secondes rajeunissent, sans toucher à leurs icônes, le vocabulaire de l'anti-impérialisme, accentuant un peu plus leur dérive vers un conservatisme populaire déconnecté des nouveaux enjeux internationaux. Ces deux tendances se rejoignent pour rejeter toute entreprise de régulation mondiale qui pourrait, pour les courants nationalistes — qui englobent également une partie des social-démocraties occidentales —, écorner la souveraineté de l'État et mettre à mal une identité nationale sanctifiée et, pour les gauches nostalgiques des clivages du passé, moderniser les armes du vieil ennemi impérialiste 46.

Gagnants et perdants

Ce qu'il y a donc de nouveau dans l'étape actuelle de la mondialisation, c'est que si le Nord est bénéficiaire net des

^{45.} En juin 1999, lors des journées mondiales organisées à Paris par l'Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide au citoyen (ATTAC), auxquelles participaient des représentants associatifs de quatre-vingts pays, un représentant cubain fut ovationné par l'assistance, la condamnation des États-Unis paraissant plus légitime à cette dernière que celle du régime castriste. Dans une partie de ce qu'on appelle encore l'extrême gauche, la revendication d'une démocratie égalitaire internationale n'interdit pas la sympathie pour des régimes autoritaires, pourvu qu'on puisse les qualifier d'antimpérialistes. C'est ce qui la rapproche de nombre de dirigeants du Sud qui militent eux aussi pour l'instauration d'une sorte de démocratie des nations, tout en tentant de sauver leurs propres constructions autoritaires.

^{46.} Les deux courants se rejoignent dans le refus de l'existence même de l'OMC, sans s'arrêter à contester les critères sur lesquels reposent ses arbitrages. Peu importe, à leurs yeux, que cette institution défende un multilatéralisme moins écrasant pour les plus faibles que l'unilatéralisme des plus puissants, en particulier celui sans nuances des États-Unis. Peu importe que ces derniers aient été plusieurs fois condamnés par l'organe de règlement des différends de l'OMC, notamment sur leurs aides fiscales aux exportations. Un important clivage sépare aujourd'hui les contempteurs de l'OMC de ceux qui préconisent non sa suppression, mais le changement radical de ses logiques de régulation.

recompositions qui ont lieu sous son égide, il n'en est plus le bénéficiaire exclusif. Des pans entiers de sa population ont, pour la première fois, quelque chose à v perdre tandis que d'autres. ailleurs, ont tiré quelque profit des migrations industrielles appelées délocalisations. Bien que fragiles — les krachs boursiers des dernières années dus au nomadisme des capitaux spéculatifs occidentaux leur ont rappelé l'étroitesse de leurs marges de manœuvre —, les pays dits émergents ont changé de statut et de niveau de fortune du fait des dynamiques lancées par ces évolutions. S'il est faux de parler à son propos d'un transfert global de richesse, cette facette de la mondialisation est vue par une partie des salariés du Nord et par leurs porte-parole comme un inacceptable changement du statu quo mondial. Le coup est rude pour l'aristocratie planétaire du salariat, habituée depuis des lustres à émarger aux dividendes de l'expansion occidentale et persuadée par les discours de ses élites de l'éternité de ses missions.

Cette situation nouvelle a brouillé les frontières, naguère si nettement délimitées, entre le Nord et le Sud. Tout se passe comme si, soudain, le premier cessait d'être étanche à la misère du monde et en reprenait sa part, comme si se mêlaient des espaces qui n'auraient jamais dû se rencontrer. Faisant un retour spectaculaire sous des latitudes d'où on la croyait définitivement chassée, la grande pauvreté a fait entrer le Sud au cœur même du Nord, au centre de ses grandes villes et dans leurs périphéries dégradées. La mise au rebut, pour cause d'inutilité, des travailleurs non qualifiés dans les nations les plus riches du monde, leur mise en concurrence, dans les secteurs où on a toujours besoin d'eux, avec la main-d'œuvre plus nombreuse et moins exigeante des continents les plus peuplés des Suds, la pression à la baisse des salaires par la simple menace du chômage ou la réduction de son indemnisation dans les branches échappant à la concurrence étrangère, la recherche du profit maximal à court terme par des entreprises tirant parti de nouvelles législations sociales qui leur sont favorables l'ont fait réapparaître dans des pays qui se targuaient de l'avoir éliminée 47. Parfois, cette misère prend

^{47.} Après avoir engendré un cycle de croissance sans emplois (*jobless growth*) au début des années quatre-vingt-dix aux États-Unis, la « nouvelle économie » produit aujourd'hui, en Europe comme en Amérique du Nord, des légions de *working poors*, ces travailleurs pauvres que la précarité de leur emploi et le très bas niveau de leurs salaires interdisent d'accéder à un niveau de vie considéré dans ces pays comme décent. Ce n'est

même les vraies couleurs du Sud en se fixant sur les minorités qui en sont originaires. On avait oublié, dans les opulentes métropoles du Nord repu du monde, que des humains pouvaient mendier, qu'ils pouvaient être privés de soins faute d'argent pour les payer. Il existe de nouveau des gens qui n'ont rien. Les « sans ressources », « sans domicile » deviennent des groupes identifiables, géographiquement plus proches qu'ils ne l'ont jamais été depuis un siècle. La charité, que l'on croyait depuis des décennies réservée aux peuples pauvres pendant que les autres disposaient de droits, redevient un remède en ces temps où l'État a d'autres préoccupations que le traitement politique de la détresse sociale.

La mondialisation, c'est donc le dérèglement du monde, la confusion des lieux, le retour à cette figure de la barbarie qu'est la misère. Peu importe qu'elle n'ait jamais disparu une fois franchies les frontières du monde dit développé. Ce qui est anormal, c'est qu'elle refasse surface en son centre. Dire cela n'est pas refuser de voir la réalité de cette misère, d'autant plus scandaleuse qu'elle s'aggrave là où existent les moyens d'y mettre fin. C'est rappeler que l'on s'était accommodé, au Nord, d'un apartheid géographique qui divisait le globe en continents prospères et régions démunies. Les premiers ne sont plus à l'abri. C'est ce qui fait scandale.

La mondialisation ne provoque, au Sud, ni les mêmes refus ni les mêmes attentes, et l'on tient davantage à en changer les règles qu'à en arrêter le cours. Si elle n'a pas bonne presse, c'est qu'on y voit d'abord la modernisation de dominations anciennes, et qu'elle se manifeste surtout par la propension des puissances à universaliser leurs diktats. Les élites des Suds réclament donc avant tout que les mêmes contraintes et les mêmes libertés s'appliquent à tous les partenaires de l'économie mondiale, que les États du Nord s'ouvrent aux produits du Sud au lieu de multiplier les obstacles à leurs exportations et qu'ils consentent à les voir protéger, comme ils le font eux-mêmes, les secteurs fragiles de leurs tissus économiques. Voyant dans l'asymétrie des relations économiques internationales et des règles qui les régissent la preuve du refus des puissances de céder le moindre pouce de

plus, ou plus seulement, le chômage qui étend les territoires de la misère, mais la faiblesse des rémunérations de catégories de plus en plus larges d'employés.

leurs positions hégémoniques, ces élites plaident pour une mondialisation « équitable », qui ne servirait pas à renouveler l'assise de la puissance du Nord mais offrirait à leurs pays de nouvelles chances de développement.

Ce discours est en général populaire auprès des masses citadines qui voient d'abord dans les délocalisations industrielles un élargissement des marchés nationaux de l'emploi, quitte à contester, ce qu'elles font de plus en plus là où les répressions ne sont pas trop impitovables, les conditions de travail des sousprolétariats ouvriers du monde en développement. Les populations paysannes s'y montrent plus hostiles, dans la mesure où l'ouverture des frontières aux produits agricoles du Nord et l'installation — en Amérique latine surtout — des multinationales de l'agroalimentaire les placent dans des situations de concurrence biaisée qui les privent de leurs propres marchés intérieurs, accentuant leur marginalisation et, partant, leur misère. Il n'existe cependant pas au Sud — dans le champ économique du moins, les choses étant différentes dans celui de la culture — de velléités de repli isolationniste équivalentes à celles qui s'expriment en Amérique du Nord ou en Europe. L'impossibilité de créer de la prospérité sur des bases nationales dans nombre d'États trop étroits ou trop pauvres y a fait taire les sirènes de l'autarcie et ouvert la voie aux intégrations régionales. Quant aux mouvements sociaux, beaucoup d'entre eux tentent de tisser des relations avec leurs homologues du Nord pour bénéficier de soutiens dans ce qui constitue un volet essentiel de leurs luttes, la suppression des conditionnalités imposées par les organisations de Bretton Woods et l'instauration de rapports Nord-Sud moins léonins.

C'est sur ces bases qu'ont été nouées des alliances avec une partie du monde associatif occidental, convaincu pour sa part que la mondialisation doit se débarrasser de son costume libéral pour cesser d'être une machine à broyer la majorité des humains. Ses rapprochements tactiques avec certains gouvernements du Sud reposent toutefois sur une série de malentendus. Tandis que les représentants associatifs d'une sorte de nouvel internationalisme plaident pour la mise en place de régulations mondiales qui mettraient fin aux processus d'exclusion et de paupérisation actuels, les dirigeants du Sud exigent, eux, de pouvoir reproduire sans contrainte le modèle grâce auquel le Nord a construit sa fortune. La vieille Europe et les États-Unis ont fait trimer leurs enfants au fond des puits de mines et dans les filatures ? Ils ont

détourné le cours de leurs rivières, empoisonné et épuisé leurs sols pour leur en arracher le plus de richesses possibles? Le Sud doit pouvoir en faire autant sans se voir opposer des sanctions fondées sur des principes moraux ou des rappels de l'état alarmant de la planète. De tels avertissements ne seraient, à les en croire, que les habillages hypocrites d'un protectionnisme auquel le Nord, malgré ses professions de foi libérales, est loin d'avoir renoncé pour sauvegarder ses intérêts ⁴⁸.

Cette volonté, maintes fois exprimée par les dirigeants des États les plus puissants ou les plus dynamiques du Sud — de l'Inde à la Malaisie ou au Brésil — d'user à leur gré des procédés de ce qu'on appelait en d'autres temps le capitalisme sauvage, qu'ils brandissent comme autant d'avantages compétitifs, contredit leur souhait de voir une certaine équité gouverner les relations économiques mondiales. Le paradoxe n'est pas nouveau, et aucun des protagonistes des parties qui se jouent aujourd'hui n'en est à une contradiction près. Car les décideurs du Nord, de leur côté, ne sont pas exempts des arrière-pensées protectionnistes qu'on leur prête, tout en estimant sincèrement que, pour respecter l'éthique et éviter de ruiner la planète, il faut dissuader le Sud de marcher sur ses traces. On s'y refuse le plus souvent dans ce dernier, ou l'on ne s'y résout que contraint et forcé.

Le Nord se retrouve ainsi piégé par l'attrait de son modèle. L'entêtement de ses interlocuteurs à vouloir mettre leurs pas dans les siens, en le reproduisant même s'il est questionné par ses propres auteurs, y provoque de nouvelles craintes. Ici encore, la reproduction en d'autres lieux de son expérience historique singulière, à laquelle il n'a jamais cessé d'attribuer une valeur universelle et qui est un aspect essentiel de la mondialisation,

^{48.} Cette alliance conjoncturelle a montré son efficacité en décembre 1999 à Seattle, où la pression conjuguée des gouvernements du Sud et des ONG du Nord et du Sud a contribué à faire capoter la conférence de l'OMC. Mais, tandis que les représentants officiels du Sud menaient une vigoureuse offensive pour rejeter toute idée d'introduction de clauses sociales et environnementales dans la régulation du commerce mondial, les ONG militent, elles, pour un monde moins invivable et pour l'instauration de règles réduisant la possibilité d'exploiter sans limites les couches populaires du Sud comme du Nord. Dans l'euphorie de la victoire, personne n'a voulu mettre l'accent sur l'ambiguïté d'une solidarité en réalité bien fragile. La dénonciation de ces ambiguïtés vient progressivement d'une partie du monde associatif du Sud. Ce dernier doit en effet se battre en même temps contre les injustices mondiales qui aggravent les inégalités locales et contre ces dernières, dont les causes sont loin d'être seulement externes.

semble se retourner partiellement contre lui. En se montrant sensibles à la sauvegarde de l'Amazonie ou en s'alarmant du développement des activités polluantes dans les pays du Sud, ses opinions disent leur inquiétude de devoir subir un jour les conséquences de l'application à l'ensemble de la planète d'un mode de croissance prédateur qui ne sait pas réduire vraiment ses capacités de nuisance. On craint que cette mondialisation ne commence à produire certains « effets boomerang ⁴⁹ » qui pourraient ébranler les bases de la prospérité occidentale. Ces appréhensions ne sont pas assez profondes pour que se pose la question d'une véritable évolution des modes de vie au Nord, qui pourrait seule donner une légitimité aux mises en garde adressées au Sud. Elles n'en sont pas moins une manifestation supplémentaire de la montée des incertitudes dans cette partie du monde habituée depuis des siècles à ne jamais payer les factures de ses actions.

Restent ceux qui tentent, au Nord et au Sud, de définir les conditions d'une nouvelle régulation planétaire qui prendrait acte du rétrécissement du monde, en se souvenant que la mondialisation a une histoire sans pour autant se réfugier dans des nostalgies sans objet. Elle constitue sans nul doute un défi pour ceux qui veulent penser l'avenir. Car il ne s'agit pas de revenir aux régulations de naguère, moins équitables qu'on ne l'a dit, mais d'en trouver de nouvelles qui sachent arrêter les dérives d'aujourd'hui et prendre en charge la gestion des problèmes posés à l'échelle planétaire, impossibles à résoudre à l'intérieur des seuls cadres nationaux ⁵⁰. On sait que de telles régulations

^{49.} L'expression est empruntée à Susan George qui en a fait le titre d'un de ses ouvrages : *L'Effet boomerang*, La Découverte, Paris, 1992.

^{50.} Une mondialisation « alternative » ne serait pas incompatible avec une revalorisation des territoires et un recentrage de l'économie sur la notion d'espace géographique. Un tel recentrage pourrait renverser la tendance à la marginalisation de régions entières du globe, que le système économique actuel a rejetées hors du monde « utile ». L'économie de proximité et les échanges régionaux sont aujourd'hui mis en péril, sinon ruinés, par l'abaissement rapide des coûts de transport depuis une vingtaine d'années. De 1984 à 1992, le coût du fret aérien a baissé de 20 % et celui du transport maritime de 30 %, tandis que le prix du billet d'avion diminuait de 50 %. Cette dimension essentielle de la mondialisation est passée sous silence par une partie de ses adversaires les plus virulents. On s'attaque certes à Boeing, emblème parmi d'autres du capitalisme multinational, mais on se réjouit de pouvoir voyager bon marché aux quatre coins du globe. Une hausse des prix des transports par l'internalisation, entre autres, du coût de leurs nuisances permettrait de redynamiser les échanges de proximité en faisant apparaître le caractère artificiellement construit de la compétitivité de nombre de produits lointains.

devront une fois de plus, mais à une autre échelle, imposer des limites au marché pour empêcher l'écrasement des plus faibles — à l'intérieur de chaque pays comme au niveau mondial — et faire en sorte qu'on cesse de sacrifier l'intérêt général à la course au profit des rentiers et aux intérêts particuliers des plus puissants. Reste cependant à définir d'un commun accord les contours du premier.

Il s'agit là d'un vaste programme, à peine balbutiant, car si, en Occident du moins, la réflexion a depuis longtemps labouré le champ de l'international, le mondial semble être partout une idée neuve. Au Sud, on imagine mal que des solidarités autres que conjoncturelles puissent se nouer avec un Nord qui reste pour beaucoup l'ennemi héréditaire. En Occident, rares sont les courants qui tentent de construire des discours fondés sur un universel social ne se cantonnant plus aux abstractions commodes, et qui cherchent les voies d'un traitement commun des misères du Sud et de la pauvreté du Nord. Pour se lancer dans cette entreprise, il faut en effet convenir que la lutte contre les inégalités mondiales ne peut faire l'économie d'une remise à plat des privilèges du monde riche, à laquelle les citoyens de ce dernier ne sont pas prêts. Dans chaque hémisphère, on tâche ici et là de jeter des passerelles vers l'autre, qui puissent constituer les bases d'une construction commune. Elles sont encore bien rares.

En attendant, le Nord, toujours hégémonique, a entrepris une vaste reconstruction du socle de sa suprématie et se donne les moyens de verrouiller l'avenir à son profit. On l'a cependant vu par le passé plus assuré de lui-même. Nombre de ses citoyens, s'ils restent convaincus de la légitimité de leurs privilèges et ne les vivent d'ailleurs même pas comme tels, ont une conscience de moins en moins confuse de l'existence des autres. Ils craignent plus que jamais de les voir perturber un système depuis si longtemps établi qu'il se confond pour eux avec l'ordre naturel. Toutes les évolutions qui semblent échapper au contrôle des puissants sont percues comme autant de menaces. Le dynamisme démographique des Suds, même s'il pose avant tout d'insurmontables problèmes locaux, provoque des craintes d'autant plus vives que les populations du Nord se savent fragilisées par la rapidité de leur vieillissement. L'aggravation de la fracture sociale entre deux hémisphères qui semblent de ce point de vue s'éloigner l'un de l'autre — même s'il existe au Sud des archipels de prospérité qui sont comme le pendant des îles de

misère désormais incrustées au cœur du monde riche — est justement perçue comme le foyer de gigantesques frustrations dont on ne sait pas sur quelles révoltes elles pourraient déboucher.

La suprématie de l'Occident risque-t-elle d'être emportée par la puissance de ces vagues ? Jusqu'où se manifesteront les ondes de choc de ces soubresauts du monde ? De manière confuse, sans formuler clairement ce qui relève encore du domaine de l'impensable, une partie de l'Occident se pose des questions sur le destin de sa centralité. Si les évolutions récentes ne semblent pas en annoncer la fin. l'avènement d'une mondialité qui se nourrit de la dilution des espaces peut en effet conduire le processus de mondialisation à dissoudre le Centre dans un système ryzhomatique faisant de moins en moins cas de la géographie. L'ancien, alors, enfanterait réellement le nouveau. L'achèvement du projet occidental d'englober le monde à l'intérieur de ses frontières annoncerait-il un monde dans lequel il se perdrait? Le triomphe de l'Occident ne serait-il, en somme, qu'une victoire à la Pyrrhus dans laquelle se logerait son dernier paradoxe, celui d'une mondialité engendrée par sa soif de puissance, mais qui lui échapperait?

On n'en est pas là. Mais, dans ce monde brouillé par la rapidité des mutations qui alimentent les peurs des uns, les frustrations et les aspirations des autres et les incertitudes de tous, chacun tente de trouver ou de retrouver des repères en rebâtissant des mythes ou en se construisant de nouvelles citadelles. En contraignant chacun à reconnaître l'existence de l'autre, le rétrécissement du monde a également sophistiqué les formes de sa négation ou de sa diabolisation. Jamais les constructions identitaires antagoniques n'ont connu de tels succès, en se nourrissant les unes des autres. Les mondes qui se partagent inégalement une planète de plus en plus ouverte s'affrontent et se rencontrent à la fois, se redéfinissent les uns contre les autres tout en s'imbriquant de plus en plus les uns dans les autres. Quelque chose pourra-t-il naître de ces fantasmes croisés, de ces haines réchauffées, de ces détestations nouvelles et de ces rencontres indéfiniment recommencées qui dessinent la géographie actuelle des relations humaines?

III

Des deux côtés du miroir

Infranchissable le plus souvent, ténue parfois, plus ou moins visible selon les époques et les lieux, aussi ancrée dans les consciences que dans la géographie mais trouée de quelques failles d'où naissent les métissages, la frontière est donc là, entre Nords et Suds, et pas grand-chose ne semble avoir pour l'heure le pouvoir de l'estomper. Certes, elle n'est pas la seule à séparer peuples et territoires. À l'intérieur de chacune des deux entités qu'elle place face à face, d'autres clivages existent, plus profonds quelquefois et producteurs de violences plus grandes que ceux créés par le *limes* à l'intérieur duquel s'enferme l'Occident. L'histoire la plus récente en donne cent exemples. Pour n'en prendre qu'un seul, la cartographie mondiale des lignes de fractures identitaires est loin d'épouser celle des frontières tracées entre les deux hémisphères.

À l'inverse, des courants analogues parcourent Nords et Suds. Ce qui rapproche les extrémismes contemporains produits par toutes les religions à prétention universelle est autrement plus important que ce qui les sépare. Malgré la prétention de chacun au monopole du salut, leurs servants ont plus souvent, ces dernières années, noué des alliances pour s'opposer aux deux principaux dangers qui menaceraient l'humanité — la liberté des femmes et la sécularisation du monde — qu'ils n'ont bataillé

entre eux pour le triomphe de leur Dieu ¹. Des deux côtés du *limes*, pourtant, les opinions accordent plus d'importance aux manifestations du clivage familier entre l'Orient musulman et l'Occident chrétien qu'elles ne prêtent attention aux convergences issues des nouveaux modes d'insertion du religieux dans le champ politique. C'est en tout cas le premier, rarement les secondes, qui fait peur aux citoyens du Nord.

Ce qui fait sens ici, comme dans tant d'autres cas, c'est le faceà-face Nord-Sud. Les perceptions que les uns ont des autres se structurent toujours — peut-être plus que jamais? — dans l'espace défini par son ombre portée. Et ce dernier est immense. Il englobe une histoire dont les comptes, à de rares exceptions près, n'ont pas été soldés, et des réalités contemporaines qui ont creusé les gouffres et figé les clivages. De chaque côté, le rétrécissement du monde interdit de s'ignorer et les affrontements directs sont rendus impossibles par la disparité des forces en présence. Mais on s'épie, et tout est occasion de mesurer la capacité de nuisance de l'autre. Au Sud, on regarde avec appréhension les nouvelles armes que se forgent les puissants pour redonner du souffle à leur hégémonie. Au Nord, on frissonne à l'idée que des foules de gueux pourraient prendre le pouvoir, ou en revendiguer une part, du simple fait de leur nombre. Ces méfiances croisées se dressent comme des murailles. Pour se protéger, on veut de chaque côté affirmer ce qu'on est, afin d'exorciser la crainte de se perdre dans l'autre ou d'être dévoré. De telles tentatives prennent toutefois moins souvent qu'on ne le pense la forme de mobilisations identitaires. C'est en recourant une fois de plus, mais sous des habits neufs, au registre de

^{1.} Une véritable Sainte Alliance s'est constituée aux conférences sur la population organisée par les Nations unies au Caire en 1994 et sur les femmes à Pékin en 1995 entre le Saint-Siège et les États islamistes (Arabie saoudite, Iran, Pakistan et Soudan, Riyad n'ayant toutefois pas jugé utile d'aller à Pékin), pour tenter d'empêcher toute avancée significative du statut social et juridique des femmes et de faire consigner dans les instruments internationaux la légitimité de la présence religieuse dans le champ sociétal. Paral-lèlement, les forums des ONG qui ont accompagné ces conférences ont vu se former une sorte d'Internationale des associations islamistes et fondamentalistes protestantes et catholiques, dotée de moyens non négligeables. Loin de s'agir de simples convergences, ces rapprochements ont été stratégiquement construits (voir Sophie Bessis, « Les nouveaux enjeux et les nouveaux acteurs des débats internationaux dans les années quatre-vingt-dix », Revue Tiers Monde, t. XXXVIII, n° 151, juillet-septembre 1997, PUF, Paris).

l'universel que l'Occident veut à la fois se redéfinir et redonner une légitimité à sa suprématie.

On tente certes, en face, de se démarquer de lui en se proclamant autre, mais plus encore de réagir à ses prétentions en s'efforçant de s'opposer au déploiement de sa puissance et de contester son magistère. L'histoire contemporaine des Suds peut aussi se lire comme une longue succession de crispations réactives aux injonctions de l'Occident et aux normes qu'il édicte pour les faire respecter, et le discours de leurs intellectuels comme l'image inversée d'une pensée dominante dont ils ne peuvent s'affranchir. Alors que, d'un côté, l'Occident ne sait voir l'autre que quand ce dernier lui renvoie un reflet de lui-même, l'autre ne se regarde souvent que dans le miroir tendu par l'ancien maître. D'un côté, l'universel reste prisonnier des limites qui lui ont été posées depuis son invention, de l'autre on existe d'abord contre, avant de commencer à explorer d'autres définitions de soi.

Y a-t-il une sortie possible de ces mortels jeux de miroirs? L'Occident n'en éprouve pas réellement le besoin, qui se soucie surtout de défendre sa centralité en demeurant le seul énonciateur de normes. Au Sud, ceux qui veulent échapper au piège réactif et acculturer l'universel pour le rendre universellement appropriable se heurtent le plus souvent, pour l'heure, aux réserves d'Occidentaux soucieux de conserver leur monopole sur la production de sens, et à l'indifférence, sinon l'hostilité, de leurs compatriotes séduits par d'autres discours ou prisonniers de trop lourdes contraintes. Mais ces marges existent et disent elles aussi que le monde change, et qu'il convient peut-être de le regarder autrement.

Les habits neufs de l'universel

Jamais l'universel ne semble s'être aussi bien porté. Les quelque six milliards d'habitants qui peuplent la planète font aujourd'hui partie d'une même humanité, et plus personne, hormis d'infimes minorités, ne s'aviserait en Occident de dire publiquement sa croyance en l'infériorité de certains peuples. La plupart de ses États ont d'ailleurs assimilé de telles déclarations à des délits, et leurs lois rendent passible de sanctions la discrimination raciale. Il n'y a plus d'« ébauches » d'êtres humains, comme Gobineau le pensait, et l'égalité règne à la surface du globe, au moins sur ce chapitre. Mieux, les droits de l'homme — rebaptisés, sauf en France, droits humains depuis qu'on s'est avisé que les femmes devaient en être partie prenante — sont sanctifés comme ils ne l'ont jamais été. Depuis la fin de la guerre froide, les puissances démocratiques ont fait officiellement de leur respect une des conditions de l'aide qu'elles octroient, et d'aucuns parlent du « droits-de-l'hommisme » comme de l'idéologie conquérante du siècle qui commence. Sans encourir forcément de sanctions, qui les viole va au moins au devant de réprimandes et s'expose en tout cas à l'opprobre.

La plupart des États de la planète font, en paroles du moins, révérence à ce corpus de droits qui définit la condition humaine. Ils ont signé, et souvent ratifié, les nombreuses conventions que les Nations unies ont élaborées pour inscrire dans les lois les principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme, à laquelle tout membre de l'ONU a théoriquement souscrit en adhérant à l'Organisation. Dans ce contexte, le mâle blanc n'est plus le seul sujet du droit naturel à l'intégrité et à la liberté codifié par les Lumières, et l'universel semble avoir renversé les barrières qui en ont fait si longtemps la terre promise d'un petit nombre d'élus.

Cela signifie-t-il que l'Occident a cessé de revendiquer le monopole de sa délimitation et qu'il accepte désormais, au terme d'un long cheminement, de le faire reposer sur le principe de l'équivalence absolue de tous les représentants d'une espèce humaine enfin réunifiée sous sa bannière? Théoriquement oui. et la reconnaissance formelle de l'universalité des droits a produit quelques avancées qu'on ne doit pas tenir pour négligeables. Mais ceux qui mettent au compte de leur génie collectif la paternité de l'invention n'ont pas renoncé à se prévaloir d'une sorte de droit d'usage, ou d'antériorité, pour désigner ce qui ferait partie de l'universel et ce qui en demeurerait exclu, et pour se faire les juges des modalités d'application des principes qui en découlent. Ils ont consenti à en élargir le territoire sans pour autant abolir ses frontières. Ils conservent ainsi le double privilège d'en pérenniser la clôture, tout en la modernisant, et de continuer à s'en instituer les gestionnaires exclusifs au risque d'entretenir la confusion, instrumentalisée par d'autres, entre la mondialisation de l'universel et l'occidentalisation du monde.

Dieu ou la science ayant renoncé à produire — au moins au nord du monde, pour le premier — des vérités certifiées, les manifestations contemporaines de la culture occidentale de la suprématie sont sans doute plus complexes et parfois plus ambiguës que celles du temps des certitudes absolues. Elles ne s'en éloignent cependant jamais beaucoup, et s'articulent autour de logiques analogues à celles du passé. La glorification de l'universel n'empêche toujours pas d'en expulser l'« autre », même si les raisons données à son expulsion ont évolué avec le temps. L'Occident n'envisage guère de renoncer au privilège de distribuer à sa guise, et selon des critères définis par lui seul, les titres d'accès à la véritable humanité, celle qui lui ressemble. Il désigne également, en fonction de ses seuls intérêts, qui doit bénéficier des droits qui lui sont accolés et qui en est exclu. Le monde fonctionne toujours sur ce chapitre comme un club dans

lequel on peut être coopté, si ses membres fondateurs l'autorisent.

Une nouvelle géographie du droit

Après avoir tenté d'étendre à l'ensemble de la planète les bienfaits de la civilisation, en s'évertuant à faire le bonheur des récalcitrants malgré eux, les démocraties se sont donné pour mission d'y promouvoir le règne du droit. Une fois finies les guerres coloniales pendant lesquelles elles jetèrent un voile sur les principes, c'est pour défendre la liberté et élargir ses territoires qu'elles ont déclaré mener leurs principales batailles. C'est en son nom qu'elles combattirent l'Union soviétique jusqu'à avoir raison d'un adversaire incarnant le mal totalitaire, et en son nom encore qu'elles se sont lancées ces dix dernières années dans quelques spectaculaires aventures. Les États occidentaux conduisent désormais leurs entreprises extérieures en brandissant le devoir d'extension à l'humanité tout entière du bénéfice des droits individuels et politiques fondamentaux.

Dire que l'énergie avec laquelle ils les défendent est directement fonction de leurs impératifs géopolitiques ou économiques relève du truisme. Pendant toute la durée de la guerre froide. l'instrumentalisation politique de ces droits a pris les proportions caricaturales que l'on sait. Le soutien sans faille prodigué aux dictatures sud-américaines et est-asiatiques après leur mise en selle, l'appui constant apporté au régime sud-africain d'apartheid qui « sécurisait » l'Afrique australe, l'aide accordée aux régimes africains les plus brutaux ont coexisté sans aucun état d'âme avec l'accueil enthousiaste réservé au moindre frémissement de la contestation démocratique dans les États socialistes d'Europe. C'était de bonne guerre a-t-on dit par la suite, en reconnaissant la mise en œuvre systématique pendant toute cette période d'une politique de « double standard ». Mais l'on s'est consolé des morts sous la torture du bon côté du rideau de fer en concluant que cette guerre s'était après tout terminée par le triomphe du bien.

On crut un bref moment, au lendemain de la chute de l'empire soviétique, qu'à défaut de constituer pour les Occidentaux le principal critère du choix de leurs alliés, suicidaire naïveté pour les tenants de la *realpolitik*, le paramètre des droits allait peser un

peu plus lourd dans la balance, à côté des intérêts. On en parle il est vrai davantage, sans pour autant que le rituel incantatoire mis au point depuis la fin des années quatre-vingt leur ait donné le poids qu'on pouvait espérer, et il existe autant de façons de les instrumentaliser qu'à l'époque de la guerre froide.

On peut les ignorer ou faire timidement mine de s'y intéresser quand l'interlocuteur est trop puissant pour se laisser intimider, pendant qu'on stigmatise leur violation chez des partenaires plus modestes ou des États sans importance. En matière de droits humains, la Chine bénéficie ainsi d'une indulgence que lui envient bien des États aux dimensions moins imposantes, qui se voient régulièrement rappelés à l'ordre. Avec un bel ensemble, les États d'Amérique du Nord et de l'Union européenne poussent de discrets soupirs de circonstance quand la tension devient trop forte au Tibet ou que les dissidents sont réprimés au-delà du raisonnable. Mais ces brèves audaces sont balayées dès que Pékin donne de la voix. Mieux, quand on sollicite leur avis, les dirigeants occidentaux se plaisent à faire état des avancées démocratiques de l'État chinois 1 pour justifier le resserrement de leurs liens avec le premier marché potentiel du monde. Le Niger, à qui l'on a coupé les vivres en avril 1999 pour l'excellente raison que des mutins avaient occis le président en titre, n'a pas eu droit à la même compréhension et les militaires ont dû se dépêcher d'organiser des élections pour retrouver l'oreille des bailleurs de fonds ².

On peut aussi choisir d'être sourd et aveugle quand les droits sont bafoués par un allié, tout en s'élevant avec vigueur contre des violations identiques dès lors qu'elles sont le fait d'un

^{1.} Lors de la visite effectuée par le Premier ministre chinois Zhu Rongji en France en avril 1998, son homologue français Lionel Jospin avait ainsi « salué » publiquement l'« attitude ouverte » du gouvernement chinois, et sa « volonté indéniable de promouvoir l'État de droit en Chine » (*Le Monde*, 8 avril 1998). Les États-Unis, pour leur part, n'hésitent jamais longtemps à accorder à la Chine la clause commerciale de la nation la plus favorisée quand la question revient à échéance.

^{2.} En 1993, il m'a été donné d'assister à une manifestation grotesque de cette politique du double standard. Le secrétaire général des Nations unies avait invité les prix Nobel de la paix à la conférence mondiale sur les droits humains à Vienne. Au nombre de ces derniers figuraient le Dalaï lama et la Guatémaltèque Rigoberta Menchu, défenseur des droits des Indiens d'Amérique centrale. La Chine et le Guatémala protestèrent avec la même énergie contre l'outrecuidance de l'ONU qui se permettait d'honorer des ennemis déclarés de leurs États respectifs. L'on vit alors les responsables onusiens interdire, penauds, l'entrée de la conférence au Dalaï lama, tandis que Rigoberta Menchu déclamait, comme prévu, son discours devant les délégués.

adversaire. Le traitement réservé par les Occidentaux aux différents États islamistes est sur ce chapitre exemplaire. On sait en effet les égards auxquels a droit l'Arabie saoudite dans toutes les capitales occidentales et aucun officiel, à Washington ou à Paris, ne s'aviserait de murmurer la moindre critique contre un régime poussant jusqu'à la barbarie la mise en actes de la lecture la plus obscurantiste de l'islam. Ni l'absolutisme d'une monarchie dont l'archaïsme n'a pas d'équivalent dans le monde, ni le sang qu'elle verse ne parviennent à émouvoir des chancelleries pourtant promptes à distribuer ailleurs mauvaises notes et bons points. La République islamique iranienne, avant d'entrer dans sa phase thermidorienne, n'a pas bénéficié de la même indulgence. Le régime totalitaire et misogyne, lui aussi fondé sur la version la plus régressive de la *charia*, qui a gouverné l'Iran à partir de 1980 a été mis à l'index par la plupart des États démocratiques pour ses violations des droits humains et l'ampleur de la répression qui a frappé ses opposants. Ceux qui continuaient de commercer avec lui le faisaient presque en cachette, de crainte d'encourir les foudres de leurs pairs. Une dictature religieuse obscurantiste ne pouvait, disait-on, trouver sa place dans le concert des nations. Attitude louable, qui eût été cependant plus crédible si l'indignation officielle s'était pareillement exprimée devant l'exécution d'un opposant ou le massacre d'une femme adultère à Téhéran ou à Rivad.

Il a vite fallu se rendre à l'évidence : le seuil de tolérance de la diplomatie occidentale vis-à-vis de l'islamisme dépend directement du camp dans lequel se situent les dirigeants qui s'en réclament. C'est moins leur ancrage religieux que l'anti-occidentalisme militant des dirigeants iraniens de l'époque khomeyniste qui a été si vivement combattu. Mais la bataille a été, au moins en partie, menée au nom de la défense de valeurs prestement oubliées dès qu'on se rendait dans les monarchies pétrolières ou à Bagdad, dont le sanglant dirigeant était alors qualifié de despote éclairé. L'Iran islamique, longtemps jugé — à juste titre — infréquentable, a donc été classé chez les méchants pendant que le régime saoudien continuait de se voir entouré de la sollicitude réservée aux plus proches alliés, surtout quand ils sont également de gros clients.

Entre le soutien apporté aux *taliban* afghans, la protection accordée en 1997-1998 au président Laurent-Désiré Kabila accusé par l'ONU et les organisations humanitaires présentes au

Congo d'avoir couvert les massacres de réfugiés hutu, et la condamnation virulente du régime cubain, les États-Unis excellent dans le recours sélectif à l'éthique. Les Européens ne sont pas en reste, et ont su, entre autres, faire preuve d'une discrétion de bon aloi quand l'Ours russe les a sommés à l'automne 1999 et dans les mois qui ont suivi de ne pas se mêler de la reconquête de la Tchétchénie. Loin de s'être affranchie de celle des intérêts, la gestion des droits humains n'est pas sortie de leur orbite et épouse pour l'essentiel les contours des stratégies élaborées pour les défendre ³.

Sans s'attarder à faire l'inventaire de leur instrumentation, il faut tenter d'en dresser un bilan. D'aucuns la jugent inévitable. au prétexte que l'utilisation de tous les arsenaux disponibles — celui du discours comme les autres — serait inhérent à l'exercice de la puissance. En général, toutefois, cette dernière ne s'encombre pas de principes et ne s'autorise que d'elle-même pour s'affirmer ou se consolider. Aujourd'hui comme jadis, l'Occident reste seul à placer ses actions sous les auspices d'un droit humain universel, dont il couvre les violations aussi souvent qu'il s'en institue le garant, reconduisant ainsi cette césure entre le dire et le faire dont il est depuis si longtemps coutumier. Et, comme hier leur violation systématique, une fois franchies les frontières de l'Europe, la défense à géométrie variable des principes dessine la ligne de démarcation séparant le même de l'autre. On peut, en la suivant, tracer une sorte de portrait-robot des peuples ou des individus dignes de faire partie de cet universel circonscrit qui apparaît comme une des marques de fabrique de la modernité occidentale.

On ne déplorera jamais assez les tragiques effets de ce double langage, de ce recours simultané à la bruyante condamnation et au silence assourdissant en fonction des lieux et des intérêts du moment. Privé de sens par cette pratique, l'universel devient inintelligible à ceux qui en subissent les retombées et fait figure de ruse ultime d'un Occident toujours soucieux de légitimer ses

^{3.} On m'excusera de simplifier ici à l'extrême les jeux croisés de ces intérêts. À titre indicatif, rappelons que les États occidentaux ne présentent pas toujours un front uni, leurs rivalités pouvant les conduire à adopter des attitudes différenciées. C'est le cas pour Cuba, voué aux gémonies par Washington et ménagé par des pays comme l'Espagne ou la France. Selon les moments et les lieux, des deux côtés de l'Atlantique comme au sein de l'Union européenne, on peut donc faire entendre des discours dissonants. Mais pas sur l'essentiel, c'est-à-dire sur la systématisation de la politique du double standard.

entreprises. Ceux qui défendent, au Sud, la primauté du droit qui en découle sur le maintien de spécificités bien souvent régressives sont brocardés par leurs concitoyens chaque fois qu'une puissance démocratique démonétise par ses actions les principes qu'elle énonce. Les adversaires d'un universel démocratique qui sonnerait la fin de leur pouvoir ou de leur magistère, et des systèmes sur lesquels ils s'appuient, trouvent quant à eux dans le double jeu occidental les arguments leur permettant de désigner à la vindicte de leurs compatriotes un corpus de valeurs dont ils mesurent le danger. Si l'Occident ne peut être tenu pour le seul responsable des convulsions identitaires de tant de régions du Sud, il ne peut pas non plus en être exonéré, dans la mesure où nombre de ses entreprises ôtent aux populations concernées toute possibilité de croire dans les vertus du droit universel dont il se fait le héraut. C'est même en son nom, dorénavant, qu'il mène parfois ses guerres, où le choix de l'ennemi relève de considérations à tout le moins plus complexes que celles qu'exigerait sa défense.

Une éthique sélective

La guerre du Golfe fournit un bel exemple des désastres auxquels peut conduire la manipulation du droit. Il ne s'agit pas de refaire ici l'histoire du premier conflit international postérieur à l'ère de la guerre froide, mais d'en tenter une lecture à la lumière du discours par lequel l'Occident a cru pouvoir le légitimer. Le prologue de cette guerre se situe dans les années quatre-vingt. Dans le sanglant étripage qui oppose l'Iran désormais islamiste à un Irak voulant tirer profit de l'affaiblissement de son ennemi héréditaire, les puissances occidentales prennent vite le parti du second. La violence anti-occidentale du régime khomevniste et le danger d'une contagion révolutionnaire vers les monarchies stratégiques du Golfe et, plus loin, vers l'ensemble d'un monde arabe loin d'être insensible aux sirènes de l'islam radical dont l'Iran se targue de transformer l'utopie en projet politique, ne les ont pas fait hésiter bien longtemps. L'intérêt bien compris ne suffisant pas à justifier l'ampleur du soutien financier et militaire ⁴ accordé à l'Irak, d'autres arguments sont appelés à la rescousse. L'ensemble des dirigeants occidentaux veulent ainsi voir dans son régime l'incarnation d'un nationalisme progressiste, certes peu soucieux des libertés, mais plus proche de leurs propres valeurs que la théocratie iranienne envoyant ses enfants à la mort pour la gloire de Dieu.

Saddam Hussein, dont le trône repose déjà sur des monceaux de cadavres, est en ce temps-là un partenaire auprès duquel il est de bon ton de s'afficher, et l'on se presse partout de louer sa politique. Selon la vulgate de l'époque, ce moderniste autoritaire — c'est du moins ce qu'on en dit — serait, entre autres qualités, un laïc convaincu⁵. Et les commentateurs d'évoquer, à l'appui d'une telle fable, la construction d'usines, d'hôpitaux et d'écoles comme autant de révérences à la modernité. On se convainc il est vrai facilement, dans l'intelligentsia occidentale, qu'en reprenant à leur compte la figure européenne de l'État-nation les nationalismes du Sud ont fait le choix d'une modernité le plus souvent confondue avec les signes de leur modernisation matérielle. Ne voulant pas voir que les nationalismes de l'aire arabo-musulmane ont également puisé dans un registre religieux dont ils ont fait un instrument de légitimation, on oublie par exemple que la condition des femmes, dans l'Irak de Saddam Hussein, continue d'être régie par un code du statut personnel largement inspiré du droit musulman, que la polygamie y est autorisée, de même que le privilège masculin de la répudiation ⁶. On veut également

^{4.} De 1980 à 1989, les ventes d'armes totales à l'Irak ont dépassé 25 milliards de dollars (valeur 1985). Le tiers environ des achats irakiens vient alors des pays occidentaux, la France étant, après l'URSS, son deuxième fournisseur (SIPRI, Solna, Suède, 1990). Les États-Unis ont apporté quant à eux à Bagdad une importante aide technologique, lui ont fourni force renseignements militaires et lui ont vendu, de 1985 à 1989, pour plus de 1,5 milliard de dollars d'équipements électroniques (Alain GRESH et Dominique VIDAL, Golfe : clefs pour une guerre annoncée, Le Monde Éditions, Paris, 1991).

^{5.} En France, Jean-Pierre Chevènement, qui ne perd aucune occasion de proclamer le caractère laïque du nationalisme arabe, est un ardent propagateur de cette fiction. Il n'est pas le seul. Le sanctuaire de la laïcité qu'est la Ligue française de l'enseignement coopte dans la famille « des républiques qui ne sont pas démocratiques tout en étant laïques (Irak, Syrie) » en les opposant à de « véritables démocraties qui n'ont pas choisi la laïcité (Allemagne) » (Les Idées en mouvement, mensuel de la Ligue, supplément au n° 58, avril 1998).

^{6.} Pour accroître sa popularité auprès des secteurs les plus conservateurs de la société irakienne au moment où l'Iran accumule les victoires, celui que l'Occident prend pour le champion arabe d'une modernité séculière fait promulguer en 1989 une loi qui accorde

ignorer que le dictateur irakien s'ingénie à exacerber la fragmentation tribale et religieuse de son pays et a recours aux procédés du clanisme le plus archaïque pour renforcer le monopole qu'exercent les siens sur le pouvoir. Les organisations de défense des droits de l'homme ⁷ ont beau égrener la litanie de ses méfaits, rien n'y fait. Jusqu'au 2 août 1990, Saddam Hussein reste fréquentable.

Le refrain change, on s'en souvient, dès qu'il commet son hold-up sur le Koweit. Dès le début de la crise ouverte par l'invasion, la diabolisation de l'ancien allié va bien au-delà des besoins de la défense du droit international et de la restauration de la souveraineté de l'État agressé. Saddam, dont on fait mine alors de découvrir les forfaits, devient très rapidement l'incarnation du mal. À peu d'exceptions près, les dirigeants et les médias occidentaux usent ad nauseam d'analogies — on sait l'usage qui a été fait de l'équation Saddam = Hitler — qui interdisent toute analyse réelle de la situation régionale et rendent intenables les positions négociatrices. Car Munich l'a montré, on ne négocie pas avec Hitler 8. Il ne s'agit plus dès lors de ramener à la raison, par la force au besoin, un dictateur avant dépassé les limites. mais de mener le combat pour le triomphe du Bien. L'impératif déclaré de protection de l'ordre juridique international foulé aux pieds par un tyran trop ambitieux — et celui, moins claironné, de récupération des puits de pétrole — se transforme en une croisade morale où le dernier mot doit revenir au Droit.

Mais ce dernier n'étant guère défendu avec la même vigueur sous toutes les latitudes, la disproportion de l'anathème lancé

l'impunité aux auteurs d'un « crime d'honneur », c'est-à-dire de l'assassinat d'une femme de la parentèle soupçonnée d'adultère ou de simple attitude inconvenante.

^{7.} Voir, entre autres, Amnesty International, *Torture and Executions in Iraq : Summary of Amnesty International's Concerns*, Londres, juin 1986.

^{8.} Pour donner plus de force à cette analogie, les chancelleries occidentales ont accrédité le bruit, vite amplifié par les médias, que l'armée irakienne était la « quatrième du monde ». La suite des événements a montré qu'il n'en était rien. En 1998 encore, la médiation entreprise par le secrétaire général des Nations unies, Koffi Annan, pour tenter d'empêcher une nouvelle intervention militaire contre un Irak rendu exsangue par sept ans d'embargo évoque, selon les termes du sénateur américain Jesse Helms, « la capitulation de Neville Chamberlain devant Hitler en 1938 à Munich » (cité par Le Monde, 6 mars 1998). Saddam Hussein n'est pas le premier dirigeant arabe à être assimilé au Fitrher nazi. En 1956, Nasser avait déjà été traité de « nouvel Hitler » par les responsables britanniques et français. On peut lire, sur la tradition américaine de diabolisation de ses ennemis, le recueil d'essais de Michael ROGIN, Les Démons de l'Amérique. Essais d'histoire politique des États-Unis, Seuil, coll. « Des travaux », Paris, 1997.

contre le dictateur irakien lui offre la possibilité de stigmatiser la duplicité de ses ennemis et, en prenant la posture de la victime. de rallier à sa cause une grande partie de l'opinion arabe. Confortée dans son hostilité à l'Occident par plusieurs décennies de surenchères nationalistes puis islamistes, longtemps entretenue dans le mythe de l'unité arabe par une majorité de ses intellectuels et de ses dirigeants, cette dernière n'a pas, il est vrai, beaucoup d'efforts à faire pour épouser les thèses de Saddam. L'argumentaire choisi par l'Occident l'v aide toutefois puissamment. La conquête du Koweit constituerait une violation du droit? Elle demande, à l'instar de son idole, pourquoi les Nations unies n'ont pas appelé à l'usage de la force lors de l'annexion par Israël de Jérusalem-Est en 1968 et du plateau du Golan en 1981. ou à l'occasion de l'invasion du Liban par la Syrie en 1976 et par l'État hébreu en 1978 9. La coalition internationale réunie contre l'Irak combattrait, pour la défense des libertés, un dictateur faisant peser sur son peuple un joug épouvantable? Elle demande également comment on peut, au nom de ces principes. voler au secours du Koweit ou de l'Arabie saoudite. Peu au fait de ce qu'on pense dans le monde arabe, les faiseurs d'opinion occidentaux n'ont jamais su prendre la mesure de l'antipathie suscitée, de Rabat jusqu'au Caire, par les princes du Golfe. Trop riches, trop arrogants, se comportant dans toutes les capitales arabes où ils prennent leurs quartiers comme en pays conquis, y faisant bombance sans pudeur alors qu'ils imposent chez eux un ordre moral sans pitié, ils se sont fait haïr du petit peuple qui se réjouit de voir Saddam Hussein infliger une leçon à des richards mal dégrossis ne méritant pas leur pétrole ¹⁰.

^{9.} La liste des violations du droit international demeurées impunies ne se limite pas au Moyen-Orient, et les États-Unis le bafouent depuis longtemps, dans leur arrière-cour américaine et caraïbe en particulier, comme l'illustrent leurs interventions armées à la Grenade en 1983 et au Panama en 1989, sans aucun mandat de l'ONU. Les cas patentés d'annexion sont toutefois plus rares, et les conquêtes territoriales d'Israël en font partie, comme celle du Koweit. Elles n'ont cessé d'être invoquées par Saddam Hussein pendant la crise du Golfe, le chef de l'État irakien sachant fort bien que toute dénonciation de l'indulgence internationale dont bénéficie l'État hébreu est hautement appréciée de l'opinion arabe.

^{10.} La plupart des mouvements islamistes des pays arabes à majorité sunnite ne s'y sont pas trompés. Généreusement financés par l'Arabie saoudite à laquelle ils ont fait allégeance, et qui voit dans le développement d'un islamisme sunnite le meilleur antidote au radicalisme chiite iranien, ils changent de position dès le début de la crise du Golfe, pour se ranger aux côtés de l'Irak. Soucieux de ne pas se couper de leur base populaire, le

D'autant que les frustrations sociales des habitants des pays arabes les plus peuplés leur font approuver le rapt des hydrocarbures koweitiens, qu'ils prennent pour un début de redistribution régionale de la richesse pétrolière. Aux yeux de cette opinion, si la coalition internationale dirigée par les États-Unis sous couvert de l'ONU veut punir l'Irak au nom de principes dont l'expérience la porte à croire qu'ils n'ont d'universel que l'étiquette, les principes sont mauvais et doivent être récusés. La majeure partie de la population du monde arabe est convaincue, au début de 1991, que les arguments moraux avancés par les États-Unis et leurs alliés ont pour seule fonction de masquer leur volonté de garder la main sur le pétrole du Golfe et de consolider le pouvoir de dynasties princières peu recommandables, mais à leur botte.

Guerre pour le pétrole ou guerre pour le droit ? Si le souci du droit n'a pas été absent de cette guerre pour le pétrole ¹¹, son instrumentation a eu des conséquences dont les ondes de choc se font toujours sentir. On peut encore repérer les traces des ravages réactifs produits dans l'intelligentsia arabe par ce conflit emblématique. En son sein, les défenseurs, déjà minoritaires, de l'avènement d'un droit fondé sur des principes universels ont eu le plus grand mal à continuer de s'en réclamer et à rappeler publiquement que le dictateur irakien restait indéfendable, quel que soit par ailleurs le caractère insupportable de l'hypocrisie occidentale ¹². En cette occasion, comme en d'autres, les diktats, les silences, les trucages, érigés en autant de stratégies par les diplomaties occidentales, ont contribué à renforcer les tenants des pires replis identitaires dans les pays du Sud et à affaiblir les

Front islamique du salut (FIS) algérien ou le parti islamiste *Ennahda* tunisien, entre autres, se font, dès le mois d'août 1990, d'ardents propagateurs des thèses irakiennes.

^{11.} Les motivations occidentales, américaines en particulier, dans la guerre du Golfe, sont assurément plus complexes que ce face-à face-binaire. On peut y faire entrer le désir des États-Unis de trouver un Satan de remplacement après l'effondrement de l'Union soviétique et leur volonté d'inaugurer de façon spectaculaire l'imperium qu'ils entendent assurer dans le monde de l'après-guerre froide. Le droit et le pétrole n'en restent pas moins les enjeux essentiels de cette guerre, ce que les dirigeants américains confirment à plusieurs reprises (voir Lawrence FREEDMAN et Efraim KARSH, The Gulf Conflict, 1990-1991, Princeton University Press, Princeton, 1993).

^{12.} Ce que le poète marocain Abdellatif Laâbi résumait à l'époque en refusant de choisir « entre la peste des intérêts des puissances occidentales, leur bellicisme prétendument vertueux, et le choléra des intérêts des dirigeants irakiens drapés dans leur faux messianisme libérateur et justicier » (*Jeune Afrique*, n° 1561, 28 novembre 1990).

explorateurs locaux de modernités endogènes fondées sur la croyance en l'universalité de la liberté.

Les logiques de l'ingérence

La fin de la guerre froide marque toutefois une rupture. Ayant remporté une victoire définitive sur la dernière version totalitaire de la modernité au nom d'une liberté déclinée sous tous ses aspects, les démocraties occidentales jugent nécessaire de refonder la légitimité d'une hégémonie désormais privée d'adversaire crédible en se posant en protectrices planétaires des « valeurs ¹³ » pour la défense desquelles elles ont mené le combat contre l'ennemi communiste. Afin de garantir la primauté du droit, comme elles ont dit vouloir le faire dans la guerre du Golfe, il leur faut assurer la protection des droits. Des droits individuels et politiques d'abord, dont on a vu cependant qu'ils demeuraient soumis aux impératifs supérieurs de la géopolitique. Mais pas seulement. Héritier de la vieille tradition du messianisme social dont les revendications ont toujours été plus écoutées par les masses que les appels au respect d'un idéal démocratique, le communisme avait fait de la justice la valeur suprême, devant laquelle la liberté devait baisser la garde. Sans reprendre le terme, le tournant libéral des années quatre-vingt ayant banni toute idée d'équité, les puissances reconnaissent que la trop grande pauvreté est un déni des droits qu'elles entendent promouvoir, et veulent adoucir ses formes les plus criantes. c'est-à-dire celles qui scandalisent leurs opinions. Enfin, les phénomènes de fragmentation des entités étatiques liés à la disparition des grandes idéologies séculières fédératrices, les effets déstabilisateurs de l'ouverture économique et les résistances qu'elle provoque donnent une acuité nouvelle à la question des minorités, premières victimes souvent de l'affaiblissement des États multinationaux, pluriethniques ou plurireligieux. Déployant désormais leur hégémonie sans partage, les

^{13.} Le passage progressif de la défense des « principes » à celle des « valeurs » n'est pas neutre. Les premiers, faisant référence à des lois de portée générale, peuvent avoir une signification plus universelle que les secondes, davantage liées à des contextes particuliers. En se faisant les champions des valeurs, même qualifiées d'universelles, les Occidentaux paraissent indiquer implicitement leur souhait de faire prévaloir les leurs.

États occidentaux veulent accréditer l'idée qu'elle est porteuse de progrès pour ceux qui s'y soumettent et, ce faisant, se découvrent des devoirs.

La reformulation de la doctrine officielle en matière de droits humains, consistant à y faire plus souvent référence dans le discours, à leur adjoindre une dimension sociale et à accompagner de conditionnalités démocratiques l'assistance aux États les plus faibles du Sud, rencontre, à partir des années quatre-vingt, les exigences formulées depuis la fin des années soixante par de nouvelles générations de militants. Lassées de tout attendre d'un hypothétique changement de l'ordre injuste du monde, ces dernières veulent agir ici et maintenant afin de soulager des douleurs concrètes. Témoignant de ce qu'ils voient, ces activistes d'un nouveau genre exigent aussi que leurs gouvernements mettent fin aux situations les plus flagrantes de violation des droits humains, réinventant ainsi le concept d'ingérence pour des motifs humanitaires, au moment même où les États occidentaux cherchent à redéfinir leurs modes d'intervention sur une planète débarrassée de leur rival le plus sérieux.

De cette convergence d'aspirations et d'intérêts renaît l'idée que l'on peut placer certaines parties du monde sous surveillance pour les besoins du droit, et que la morale commande d'intervenir quand des humains sont en danger. La rhétorique n'est pas nouvelle. Les Européens en ont usé plus d'une fois au cours de leur histoire impériale, à l'égard de l'Empire ottoman notamment en se portant, dans la seconde moitié du XIX° siècle, au secours des minorités chrétiennes de ses provinces moyen-orientales. L'usage problématique que font les pouvoirs occidentaux des droits humains est, on l'a vu, au cœur de leur histoire moderne.

La fin du XX° siècle est ainsi ponctuée par une succession de campagnes militaro-humanitaires ayant officiellement pour but de sauver des peuples victimes de famine ou de violences, les deux d'ailleurs étant souvent liées. La série est inaugurée par la désastreuse opération *Restore Hope* menée en Somalie fin 1992 à l'initiative des États-Unis, désireux de se forger au Sud une image de bienfaiteurs après avoir abusé du bâton dans la région du Golfe. Lui succède en juin 1994 l'opération *Turquoise*, décidée par la France quand le Rwanda est déjà jonché de cadavres, mais qu'il faut à la fois répondre aux demandes de l'opinion et venir en aide à des alliés en pleine débandade. De la

protection des Kurdes irakiens — ceux de Turquie étant censés ne courir aucun danger — à la gestion des drames nés du démantèlement de l'ex-Yougoslavie, toutes ces opérations ont poursuivi des objectifs souvent fort éloignés des préoccupations au nom desquelles elles ont été officiellement menées. Les exigences humanitaires ont donc plus d'une fois fourni un alibi rêvé à des puissances cherchant à justifier leurs entreprises 14. En placant le devoir d'assistance aux personnes et aux peuples en danger au rang d'impératif éthique et en militant pour l'élaboration d'un droit international ayant prééminence sur les droits nationaux, les tenants de l'ingérence n'en ont pas moins publiquement posé des questions essentielles. Les pouvoirs autoritaires considèrent comme de dangereux ennemis ces adversaires déterminés du dogme de la souveraineté étatique, commode paravent de tous les arbitraires des dernières décennies, auquel ils ont porté de rudes coups au nom de la défense de principes valables au même titre en tous lieux.

Mais il ne s'agit pas de faire ici l'analyse des rapports ambigus qu'entretiennent, depuis qu'ils ont partie liée, les tenants de l'ingérence humanitaire et ceux qui l'utilisent pour les besoins d'une *realpolitik* fondée sur le cynisme de la raison d'État. C'est un autre constat qu'il convient de rappeler. Pour donner corps à une doctrine de l'intervention extérieure fondée sur la reconnaissance, hypocrite ou sincère, de la valeur première de la personne humaine, il a fallu fonder une manière de théorie de l'ingérence. Émanant de sources diverses et parfois opposées — des instances politiques aux porte-parole des nébuleuses associatives du monde occidental —, les discours défendant le devoir de porter secours ou le droit de sanctionner les manquements aux libertés élémentaires partagent cependant tous la même certitude, celle que l'Occident est seul habilité à exercer ce devoir ou ce droit.

Est-il imaginable pour les Américains qu'une action des États-Unis puisse être jugée par un procureur sud-américain ou africain ?, demandait en 1998, lors du débat sur la création d'une Cour pénale internationale dont la juridiction couvrirait la

^{14.} Les dangers d'instrumentalisation de l'humanitaire ont fait l'objet de nombreuses analyses, en France notamment où le « sans-frontiérisme » a fait fortune. On peut lire sur le sujet : Jean-Christophe Rufin, *Le Piège humanitaire*, Hachette Pluriel, Paris, 1993 ; et Ronv Brauman, *Humanitaire*, *le dilemme*, Textuel, Paris, 1996.

planète, un éditorialiste de l'*International Herald Tribune* ¹⁵. L'internationalisation de la fonction publique onusienne a certes fait apparaître des visages exotiques parmi les décideurs de la diplomatie mondiale, mais ils ne sont chargés que d'appliquer la norme, non de la définir. Dans le monde comme il est, le droit d'ingérence s'exerce dans un seul sens. Vu l'état des rapports de forces qui régissent les relations internationales, on imagine mal, il est vrai, que des États du Sud puissent sanctionner des manquements au droit dont ceux du Nord se rendraient coupables. Mais l'éventualité même d'un tel cas de figure fait partie du domaine de l'impensable pour l'écrasante majorité des citoyens occidentaux. Comme ils détenaient jadis la vérité et se donnaient pour mission de la répandre, ils se sont institués les seuls gardiens de principes dont la défense relève de leur monopole.

La France, c'est bien connu, est la patrie des droits de l'homme et la majeure partie de sa population adhère à cette autoproclamation, ressassée non seulement par ses hommes politiques, mais par ses intellectuels et ses médias ¹⁶. Les États-Unis, pour leur part, sont la patrie que s'est choisie le Bien. Ils sont donc, à ce titre, les seuls vraiment fondés à le défendre et leur personnel politique s'attache à entretenir cette conviction dans une population préparée à les croire par toute sa culture. Mieux, les valeurs qui constituent le socle de ces droits feraient partie intégrante de l'être occidental. Dédaignant les clivages politiques, cette tranquille certitude traverse toutes les sphères. On a pu lire ainsi sous la plume du très internationaliste Daniel

^{15. «} A good idea, but not for Americans », *International Herald Tribune* du 20 juillet 1998. Les objections américaines au traité, concluait l'éditorialiste, sont « fondées sur l'hypothèse que les troupes américaines font toujours ce qui est juste ».

^{16.} Cette affirmation est devenue si usée qu'elle fait partie des automatismes verbaux. L'année 1998, pendant laquelle la République autosatisfaite a réussi le tour de force de commémorer le cent cinquantième anniversaire de la seconde abolition de l'esclavage sans pratiquement faire allusion aux siècles pendant lesquels la France fut esclavagiste, a vu fleurir les poncifs sur le thème. La mémoire coloniale n'est en outre jamais très loin des motivations des nouveaux missionnaires du bien, même quand ils veulent se démarquer du passé. Bernard Kouchner appelait ainsi, à la fin des années quatre-vingt, la jeunesse européenne à faire du volontariat dans le tiers monde par solidarité bien sûr, mais aussi parce que leur « continent manque d'aventure et de rêve ». « Nous préférons — continuait-il — travailler et vivre un temps aux côtés des plus pauvres et, avec eux, loin de l'assistanat, découvrir un lieu où il n'existe pas encore de Sécurité sociale qui prenne en charge le poids du risque et le goût du rêve » (Bernard KOUCHNER, Charité Business, Le Pré-aux-Clercs, Paris, 1986). Du légionnaire au volontaire, il y a tout de même un progrès...

Cohn-Bendit, lors de la campagne de 1999 pour les élections européennes, que « la division entre ghettos communautaristes ou la fracture entre ghettos de luxe et ghettos de la pauvreté sont contraires à la civilisation européenne ¹⁷ ». C'est, on en conviendra, une bien étrange lecture de l'histoire de ce continent.

Des deux côtés de l'Atlantique Nord, Le discours dominant est ainsi bâti autour d'une lénifiante rhétorique ahistorique servant à établir une sorte de consubstantialité intemporelle entre l'humanisme et l'Occident. Ce dernier ne saurait donc être soupçonné de faire fi de valeurs qui lui sont si intimes et, à supposer que l'un des siens s'égare, il ne pourra être jugé que par ses pairs. Car si les « autres » doivent s'y convertir, ils ne seront jamais que des novices et ne peuvent, à ce titre, être admis chez les gardiens du temple. Portant en lui le Bien, l'Occident est, en revanche, naturellement chargé de faire respecter partout les règles qui en découlent.

Certes, les chaos guerriers, les banlieues misérables du monde, les États-prisons sont plus nombreux au sud qu'au nord du globe ¹⁸. Les droits humains sont certes plus massivement bafoués dans ces zones grises des Suds où les famines sévissent ou dans lesquelles le droit n'existe pas, et le peu glorieux état du monde commande d'agir là où le besoin s'en fait sentir. Mais l'idée même d'une réversibilité de l'ingérence, au cas où l'occasion se présenterait, semble aux Occidentaux totalement inconcevable, et l'on imagine mal une mission d'enquête sénégalaise ou indienne visitant les prisons françaises ou les pénitenciers américains. On laisse tout au plus ces apprentis faire le ménage chez leurs voisins, à condition que leurs interventions régionales

^{17.} Daniel COHN-BENDIT, « L'Europe imite l'Amérique ? Inventons le contraire ! », Le Monde, 6-7 juin 1999.

^{18.} Le démantèlement de l'Union soviétique et de son glacis européen a toutefois rapproché ces chaos de l'Occident, ce qu'ont montré depuis le début des années quatrevingt-dix les guerres de Yougoslavie. Si je ne les ai pas citées, c'est que le statut ambigu des Balkans fait se mêler dans cette région plusieurs cas de figure. Elle est dans l'Europe, sans en faire pleinement partie, ce qu'illustre entre autres le traitement réservé dans les pays de l'UE aux migrants qui en viennent. Sa proximité géographique de la « vraie » Europe et sa position de carrefour géopolitique interdisent aux États occidentaux de s'en désintéresser, et son voisinage rend l'opinion publique européenne plus sensible aux horreurs qui s'y commettent. À la fois catholique, orthodoxe et musulmane, protodémocratique et dictatoriale, nationaliste à l'extrême et pendant oriental du mythe de l'Andalousie, elle est en même temps au Sud, au Nord et en Orient. Ce caractère inclassable explique en partie les incohérences de la politique balkanique de l'Europe depuis la fin de la guerre froide.

ne portent pas atteinte aux intérêts occidentaux ¹⁹. N'est pas gérant du droit qui veut. Ce postulat non écrit du caractère unilatéral de l'ingérence renforce, une fois encore, les barrières que l'Occident continue d'ériger entre lui et les autres et les frontières dont il entoure l'universel.

^{19.} Les Occidentaux ont laissé la Tanzanie envahir l'Ouganda en 1979, pour mettre un terme au règne sanglant d'Idi Amin Dada. Les États-Unis n'ont en revanche jamais accepté que le Vietnam chasse en 1978 les Khmers rouges du pouvoir au Cambodge, et n'ont cessé, jusqu'à la fin de la guerre froide, de soutenir ces derniers. Depuis le début des années quatre-vingt-dix, les Européens et les Américains tentent de régionaliser l'ingérence politique là ils n'ont pas d'intérêts directs. Ils pressent ainsi l'Organisation de l'unité africaine (OUA) de mettre sur pied une force d'intervention continentale pour gérer les conflits de la région.

11

Les mêmes et les autres

Il existe aujourd'hui en Occident plusieurs façons d'aborder l'existence des autres. De leur négation à la reconnaissance d'altérités habillées de fausses équivalences, en passant par leur stigmatisation ou l'appropriation de ce qu'on reconnaît en eux de semblable, elles apparaissent comme autant de stratégies susceptibles de reconstruire avec des images inédites et selon des modalités renouvelées les hiérarchies fondant la supériorité occidentale. Dans une telle construction, l'universel ne peut s'incarner que dans une forme, celle que lui ont donnée la vieille Europe et ses prolongements. Une fois encore, même si on a remplacé les critères de la race ou de la civilisation par celui, éminemment plus respectable, de la communion dans le respect des droits fondamentaux, la proximité avec le modèle de référence est le seul gage réel demandé aux apprentis. Qui ne tente pas de lui ressembler en tous points se voit privé du droit de se réclamer des principes qui en découlent par ceux qui gardent le monopole de leur énonciation.

Au cours des dernières années, cette exigence a souvent fait prendre la copie pour le respect du principe, des élections pour la démocratie et les louanges verbales adressées au modèle comme un signe de sa victoire. Priés de s'y conformer, les dictateurs du Sud ont rapidement appris l'art de la contrefaçon, dont leurs mentors du Nord paraissent se satisfaire. Au-delà de ces

mirages, l'injonction mimétique des gardiens du temple place le non-Occidental dans une impossible posture. S'il refuse d'y répondre ou s'il ne parvient pas à tendre vers l'identique, il apporte la preuve de son incapacité à faire partie de la sphère de l'universel et se voit rejeté dans une altérité supposée être au pire un lieu de régression, au mieux un ailleurs admirable mais figé, d'où rien de neuf ne peut sortir. Mais s'il tente sérieusement de parfaire sa ressemblance pour intégrer l'espace occidental où l'universel est chez lui, il se voit vite signifier — à quelques exceptions près — la vanité d'une telle tentative. L'Autre ne saurait devenir le même.

L'histoire coloniale et l'époque contemporaine offrent maints exemples de ces refus qui ont transformé en autant d'impostures les apologies successives des processus d'intégration. On a coutume de distinguer, pour la première, la distance instaurée par les Britanniques ou les Belges avec leurs sujets coloniaux de la volonté française de les assimiler. De même, pour la seconde, on oppose volontiers le communautarisme anglo-saxon à l'égalitarisme universaliste hexagonal. Si les uns puisent davantage dans le répertoire d'un culturalisme qui sacralise les différences alors que les autres disent vouloir les effacer, si les deux attitudes peuvent aujourd'hui conduire à des gestions différenciées des populations d'origine allogène, leurs effets sont moins éloignés les uns des autres qu'on ne l'a dit. L'influence des Lumières occidentales n'a pas moins imprégné les intellectuels de l'Empire britannique que ceux des colonies françaises, Shakespeare est aussi, ou aussi peu, connu en Inde que Molière au Maghreb et la Grande-Bretagne, les Pays-Bas ou la Belgique comptent proportionnellement autant de citoyens originaires de leurs anciennes possessions qu'en abrite la France. De même, il n'est pas sûr que les barrières installées par celle-ci entre ses citoyens et ceux qui n'ont jamais pu le devenir ou ne peuvent l'être tout à fait soient plus aisément franchissables que celles qui séparent les communautés chez les Anglo-Saxons. Quoi qu'en disent les hérauts de son génie, qui portent au pinacle ses politiques assimilatrices, elle s'est montrée aussi avare d'intégration que ses pairs d'Occident dont elle récuse les méthodes.

Les colonisés, en leur temps, en ont fait l'expérience. En Algérie, dont on sait qu'elle était la France, la nationalité de la métropole fut accordée avec une constante parcimonie à une population qui plaça longtemps ses espoirs dans la généralisation

de l'accès à la citoyenneté française. En 1936, quand le Front populaire décida d'accorder cette dernière, à titre exceptionnel et non transmissible, à 21 000 personnes particulièrement méritantes, le président de l'Association des oulémas Abdelhamid Ben Badis se félicitait d'une telle avancée, en attendant que le suffrage universel pour tous permette « l'intégration pure et simple de la collectivité musulmane dans la grande famille francaise 1 ». Ferhat Abbas alla plus loin en récusant un temps l'existence d'une nation algérienne pour demander l'égalité des droits entre les indigènes et les Français. Pendant des décennies, la majorité des élites crut que la France représentait l'avenir de l'Algérie. Mais, hormis en paroles, la puissance tutrice fit tout pour l'en dissuader. En 1947, on comptait 58 000 citoyens français musulmans pour une population musulmane de 7,8 millions de personnes². La prise de conscience de l'impossibilité de l'assimilation aida grandement les élites « francisées » à basculer dans le camp des indépendantistes.

Des décennies plus tard, confrontée au défi de l'intégration sur son sol des populations issues des vagues migratoires des années soixante, la France a inventé l'immigré de la « deuxième génération », plus vraiment étranger, mais pas français non plus, rendant ainsi héréditaires les caractères attachés au migrant. Peu importe aujourd'hui que l'on possède la nationalité française. Celle-ci, dès lors qu'on appartient à cette deuxième génération et que l'on porte un nom trop exotique, n'est pas un gage d'intégration. Elle n'offre pour l'heure de sésame ni pour l'emploi ni pour l'entrée dans un monde politique solidement verrouillé par la francité « de souche » et qui ne consent à accueillir des enfants d'étrangers que s'ils sont d'ascendance européenne ³. Qu'il

^{1.} Cité par Benjamin STORA, *Histoire de l'Algérie coloniale 1830-1954*, La Découverte, Paris, 1991.

² Ibid

^{3.} L'édition 1998 du rapport du Haut Conseil à l'intégration note ainsi : « Les Français de couleur, notamment d'outre-mer ou d'origine étrangère non européenne, sont victimes de discriminations dans des conditions assez comparables à celles des étrangers. » On peut s'étonner, sur ce chapitre, de la cécité politique des partis de gauche en France. Aucun d'eux n'a jamais placé en position éligible un candidat issu de l'immigration dans des élections importantes comme les législatives, exception faite du socialiste francotogolais Kofi Yamgnane. Prompts à donner des leçons de civisme aux populations marginalisées d'origine afro-maghrébine, ils se sont révélés incapables de mettre en actes leurs professions de foi sur les vertus de l'intégration, laissant à l'écart de toute représentation politique quelque 5 % de la population française.

demeure sur ses terres d'origine ou qu'il ait émigré, le non-Occidental ne peut donc accéder à toute la plénitude de l'humanité moderne qu'en s'identifiant au modèle au terme d'une radicale métamorphose, dont on lui fera cependant comprendre qu'elle est presque impossible. Ce que Cornélius Castoriadis appelle l'« inconvertibilité essentielle de l'autre 4 » met ce dernier dans l'incapacité de remplir la condition qu'on exige de lui pour être énonciateur d'universel. Rendus différents de leurs parents par leur entrée *volens nolens* dans la modernité, les non-Occidentaux tentent parfois de sortir de ce piège en se construisant des identités réactives capables, croient-ils, de se substituer à ce qu'ils ne sont plus et à ce qu'ils ne peuvent être. Réinterprétant une tradition qui n'a plus lieu d'être en l'état et s'opposant frontalement à un Occident trop lointain pour être vraiment accessible, l'islamisme est de celles-là. J'y reviendrai.

La réapparition des autres...

Les formes de l'universel ne se négocient donc pas. Mais qui est cet autre, sommé de s'y mouler pour entrer dans les sphères où on ne discutera plus de sa qualité ? A-t-il beaucoup changé depuis ces Temps modernes où l'Europe transformait ses découvertes en conquêtes et forgeait, pour ce faire, les instruments de leur légitimation ? L'identité occidentale contemporaine se nourrit-elle des mêmes face-à-face, plus ou moins modifiés par leur traversée des siècles, ou accepte-t-elle de se renouveler en s'abreuvant à d'autres sources ? Rendus plus frileux que jamais par la perte de leur avantage numérique 5 tout en restant assurés

^{4.} Cornélius CASTORIADIS, « Les racines psychiques et sociales de la haine », Figures du pensable, Seuil, Paris, 1999. Castoriadis fait de cette inconvertibilité la « caractéristique principale et déterminante du racisme ».

^{5.} Alors qu'avec 732 millions d'habitants la population cumulée de l'Europe, de l'Amérique du Nord et de l'Océanie développée comptait en 1950 pour près de 30 % de la population mondiale, elle n'en représente plus que 18 % en 1998 avec 1 064 millions d'habitants et ne devrait constituer, en 2050, que 11,9 % de la population de la planète, avec 1 066 millions d'habitants, soit un chiffre stagnant au cours du prochain demi-siècle (chiffres tirés de *World Population Estimates and Projections, 1998 Revision*, Division de la population des Nations unies, New York, 1998).

de leur puissance, où les Occidentaux font-ils aujourd'hui passer les frontières qui les distinguent des autres ?

Ils paraissent parfois hésiter sur leur tracé. Si les États-Unis ont toujours refusé l'accès de l'eldorado américain aux étrangers indésirables, ils jugent que la puissance d'un empire se mesure aussi à son pouvoir de séduction et encouragent le cosmopolitisme de leurs métropoles et de leurs élites, qu'ils considèrent comme une étape de l'américanisation du monde. Dans les périphéries océaniennes de l'univers occidental, l'Australie découvre les contraintes et les opportunités de son environnement géographique en se demandant jusqu'où elle peut devenir asiatique, en se proclamant officiellement multiculturelle — comme, tout au nord, l'autre terre d'immigration qu'est le Canada ⁶ — et en affichant son souhait d'intégrer les rescapés des peuples aborigènes dans une nation qui veut se définir en marchant. L'Europe se demande pour sa part où elle doit s'arrêter pour demeurer elle-même. Doit-elle englober la Turquie, qui aspire à devenir européenne ⁷ ? Les musulmans des Balkans sont-ils les ultimes scories d'un Empire ottoman rejeté hors de son histoire, donc de sa géographie ? Sont-ils des étrangers dans une Europe à l'identité cimentée par son héritage chrétien, ou des Européens qu'il convient de défendre quand cette appartenance est contestée ? Peut-elle, dans un autre domaine, assurer son avenir démographique sans reconsidérer les frontières qu'elle dresse entre les autres et elle ?

Pour des raisons multiples, qui vont de l'évolution de leur relation au monde à la sauvegarde de leurs intérêts bien compris, les Occidentaux commencent à transformer en une partie d'euxmêmes ce qu'ils considéraient jadis comme de l'altérité. Mais rien n'assure encore que ces signes annoncent des mouvements plus amples. Revigorée à la fois par la montée des inquiétudes et par les avancées récentes dans les domaines de l'économie et des

^{6.} Christine INGLIS, *Multiculturalism: New Policy Responses to Diversity*, Most/ Unesco policy paper 4, Unesco, Paris, 1996.

^{7.} La question fait, on le sait, l'objet d'un vif débat au sein de l'Union européenne. D'aucuns se refusent à voir la Turquie intégrer cette dernière, au motif justifié qu'elle doit d'abord donner des preuves de sa mue démocratique en cessant de bafouer les droits de la personne et des minorités. D'autres, en revanche, invoquent à l'appui de leur refus des raisons culturalo-religieuses, arguant de l'impossibilité d'une greffe musulmane dans une aire marquée par son appartenance à la culture chrétienne. Les démocrates-chrétiens allemands, en particulier, se sont faits les hérauts de cette thèse.

technologies, la vieille culture de la suprématie n'en finit pas de structurer les réflexions et de commander les attitudes. S'adaptant aux nouvelles configurations planétaires, elle reformule les paradigmes qui la fondent et redéfinit des césures qui ont pour effet de consolider les anciennes frontières. Politique, intellectuelle, populaire, elle continue de piéger les rapports que les Occidentaux entretiennent avec le reste de la planète et la vision qu'ils en ont. Elle dit encore qui est l'autre et comment il faut le voir ⁸.

Précisons ce qui est en jeu. Il ne s'agit pas de stigmatiser la conscience qu'ont les Occidentaux de ce qui les distingue des autres. Ce sentiment d'appartenir à une civilisation singulière, qu'ils partagent d'ailleurs avec le reste de l'humanité, ne fait pas en lui-même problème. Ce qu'après tout certains reprochent à juste titre à la mondialisation commandée par les logiques uniformisantes du marché, c'est de fondre dans le même moule toute la diversité humaine et de préparer l'avènement mortifère d'une humanité unifiée sous la bannière d'une sous-culture dominante, ce qui apparaît comme sa négation même. Et toutes les disciplines qui ont l'humain pour objet nous ont suffisamment appris que l'existence de l'autre commande la reconnaissance de soi. Mais la culture occidentale de la suprématie, portée par une hégémonie vieille de plusieurs siècles, ne se place pas sur ce terrain. Rendue tragiquement solitaire par l'ancienneté de son assurance, elle continue de vouloir définir seule les conditions d'accès à un universel moderne.

Or l'enjeu, aujourd'hui, est tout autre. Il s'agit de rendre cet universel intelligible, donc appropriable, par tous sans rien céder sur les principes, mais en dotant enfin de l'épaisseur de la chair la définition qu'ont donnée les penseurs d'Occident des droits

^{8.} Témoin, entre tant d'autres, ces deux images antinomiques de conquérants, puisées dans une édition pourtant récente d'un atlas historique. Les conquêtes des Européens sont parées d'une aura fortement positive, tandis que les autres sont mus par les instincts les plus bas. Le chapitre sur « L'empire arabe » débute ainsi : « Quand Mahomet disparaît en 632, les conquêtes commencent. Il y a beaucoup de raisons à cela : mœurs belliqueuses, enseignement du Prophète, cupidité aussi. » Le chapitre sur « Les grandes découvertes et les empires coloniaux au xvi siècle » commence en revanche de la façon suivante : « Les progrès intellectuels, les inventions techniques, dues parfois à l'Orient [...], expliquent en partie l'élan des découvreurs. Mais il faut aussi tenir compte de l'esprit de croisade, de la curiosité géographique, de l'ambition commerciale et du hasard » (*Grand Atlas Bordas*, Bordas, Paris, 1991). On peut voir, à la lecture de ces deux phrases, à quel point le regard que les Occidentaux, ici les Français, portent sur les autres est biaisé.

imprescriptibles de la personne humaine. Comment bâtir, pour ce faire, un contrat politique, social et moral mondial dans lequel se reconnaîtraient toutes les composantes de la société humaine? Vaste programme, on en conviendra, que cette entreprise située aux antipodes de toutes les « exceptions culturelles » placées aujourd'hui sur sa route, dont celle d'un Occident trop assuré de lui-même pour laisser place à l'autre dans ses constructions. À moins de le recréer à son image ou de le confiner dans son altérité, et de distinguer, entre ces deux extrêmes, le bon grain de l'ivraie.

... et le retour des menaces

Une fois enterré le communisme, cet universalisme concurrent, ce frère ennemi sorti de la même matrice, qui était parvenu à séduire bien au-delà de ses terres de naissance et à porter sur tous les continents une sorte d'abécédaire universel qui s'est éteint avec lui, l'Occident donne une dimension neuve à des clivages antérieurs partiellement estompés par les alliances nouées au temps de la guerre froide, et remet au goût du jour une lecture culturaliste de la carte du monde. On sait l'écho rencontré au sein de ses élites et l'influence exercée sur ses stratèges par les thèses de l'Américain Samuel P. Huntington qui dessine, depuis le début des années quatre-vingt-dix 9, une nouvelle géographie « civilisationnelle » des conflits planétaires. Une telle lecture a pour effets majeurs de reléguer au second plan les autres sources de tensions, dont les inégalités économiques et sociales mondiales, et d'exonérer l'Occident de ses responsabilités dans leur aggravation, en donnant une interprétation essentialiste des fractures réelles ou supposées qui déchirent la planète.

Après le narcissisme de celle de la fin de l'histoire présentée quelques années auparavant par un autre Américain, Francis Fukuyama ¹⁰, le simplisme de la thèse de Hutington a certes été

^{9.} Le fameux article de Samuel P. Huntington sur « Le choc des civilisations » a été publié par la revue Foreign Affairs dans son numéro de l'été 1993 (traduit en français dans la revue Commentaire, n° 66, été 1994, Plon, Paris). Il a été suivi d'un livre : The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order, Simon & Schuster, New York, 1995 (trad. française : Le Choc des civilisations, Odile Jacob, Paris, 1997).

^{10.} La traduction française du texte de Fukuyama sur « La fin de l'histoire » a été publiée dans la revue *Commentaire* n° 47, automne 1989. Il est une illustration caricatu-

critiqué. Elle n'en a pas moins fourni un socle théorique aux tentations d'exclusion de l'autre, qu'elle considère opportunément comme dangereux.

L'islam, pour Hutington, pose particulièrement problème, et le plus grand danger couru par l'Occident résiderait dans la formation d'une « connexion islamo-confucéenne » qui rapprocherait deux entités profondément hostiles à ce qu'il représente 11. Des deux côtés de l'Atlantique, l'islam fait, il est vrai. plus que jamais barrière. Plus que l'extrême Asie, certes politiquement puissante et économiquement menacante, mais dont l'altérité sûre d'elle ne semble pas avoir d'autres prétentions que l'affirmation de ses différences et de son autonomie. Plus que l'Afrique, qui cantonne chez elle des guerres perçues comme le symptôme évident de sa régression vers la barbarie précoloniale. Le Nord peut, certes, avoir peur d'elles. Les puissances asiatiques, il le sait, veulent gagner un statut politique plus conforme à la place qu'elles occupent dans la sphère économique, tandis que l'Afrique est toujours susceptible d'exporter ses nuisances, au premier rang desquelles ses pauvres et son sida.

Ces risques paraissent toutefois mieux maîtrisables que celui représenté par un islam ayant de nouveau revêtu l'habit du conquérant. Parce que la révélation qui le fonde est trop proche pour être vraiment étrangère, et que cette proximité — même si elle est en grande partie niée des deux côtés — semble plus dangereuse qu'une lointaine altérité? Les raisons sont nombreuses, qui ont abouti à faire du qualificatif d'islamique le condensé de tout ce que l'autre peut avoir de gênant. Les États, les élites, les opinions des pays musulmans sont, on le verra, loin d'être innocents dans un affrontement fait de diabolisations croisées puisant de chaque côté dans un répertoire historique abondamment instrumentalisé. Mais les dérives de ce que Maxime Rodinson appelle, du côté musulman, la « culture du

rale de la culture occidentale de la suprématie, puisque seules les aventures de l'Occident sont censées donner sens à l'histoire universelle. Une fois les premières terminées, comme dans un conte de fées, par la victoire sur le dragon communiste, la seconde arrive au bout de sa course, comme on referme un livre après, justement, la fin de l'histoire. Le monde, lui, n'a pas sa place dans ce récit.

^{11.} L'islam et le confucianisme présentent en outre, aux yeux de Huntington, la caractéristique commune d'être deux religions-philosophies moins réceptives à la démocratie que le catholicisme et surtout le protestantisme, dans lequel elle aurait trouvé sa terre d'élection (Le Choc des civilisations, op. cit.).

ressentiment » ont donné lieu, en Occident, à toutes sortes d'amalgames d'où émerge l'image menaçante d'un « autre » irréductible à soi.

Il y quelques années, au journal de 20 heures d'une des grandes chaînes de la télévision française, un reportage sur l'attentat que venait de commettre, quelque part dans le monde. un commando de barbus portait en lettres grasses le surtitre « islam ». Dans la même veine, il eût été inconcevable de coller l'étiquette « christianisme » sur l'invasion musclée d'une clinique européenne ou américaine par une escouade de fondamentalistes opposés à l'avortement. Bien que l'écrivain algérien Achour Ouamara ait raison de soutenir — et de se démarquer, ce faisant, de la majorité des intellectuels arabes — que « l'islam est à confronter non à la lettre du verset, mais aux pratiques politiques qui s'en prévalent 12 », il n'est pas inutile de se pencher sur la confusion entretenue entre l'ensemble de ses fidèles et les mouvements radicaux qui s'en réclament, et sur la désignation de ces derniers comme les principaux ennemis actuels de l'Occident. En fait, ce dernier a forgé, au cours des vingt dernières années, un syllogisme dont il est nécessaire d'interroger la pertinence: les islamistes sont dangereux, or tout musulman 13 est un islamiste en puissance puisque sa religion porte l'extrémisme comme la nuée porte l'orage ¹⁴, donc tout musulman est dangereux, ce qui a pour effet de le rendre définitivement repoussant.

Le nouvel ennemi principal

Personne, sauf leurs sympathisants, ne niera les capacités de nuisance des mouvements qui se réclament de l'islamisme

^{12.} Achour Ou
Amara, $Oublier\ la\ France,\ confession\ d'un\ Algérien,\ L'$ Aube, La
 Tourd'Aigues, 1997.

^{13.} Quand il est employé comme adjectif, ce terme a d'ailleurs été pratiquement abandonné au profit de celui d'islamique, phonétiquement plus proche de cet islamisme qui ferait partie intégrante de l'islam.

^{14.} Dans un éditorial de l'hebdomadaire français *Le Point* (n° 1324, 31 janvier 1998) intitulé *ex abrupto* « Alger : Le mal absolu », son directeur Claude Imbert affirme que « la maladie intégriste fait partie de l'islam, disons de son "album de famille" ». Mais s'il en cite quelques-uns, il ne dit pas si les massacres commis jadis au nom de l'Église ou de la civilisation sont, au même titre, inséparables de l'être intime de la chrétienté ou de l'Occident.

radical ¹⁵ et n'hésitent pas à employer la force pour imposer leur ordre et se hisser jusqu'au pouvoir. Le problème n'est pas tant qu'ils menacent les régimes établis, ce qui, dans la quasi totalité des pays arabo-musulmans, n'est pas forcément regrettable, mais ce qu'ils veulent et ce qu'ils prêchent. Farouches adversaires des libertés, xénophobes, intolérants, misogynes, pressés d'imposer à leurs peuples un ordre totalitaire et légitimant l'usage de la violence afin d'y parvenir, leurs discours et leurs pratiques les font appartenir, même si on ne peut les y enfermer, à la grande famille des fascismes qui a, d'un continent à l'autre, hanté le xx° siècle. Ils sont, en outre, d'autant plus dangereux aux yeux des Occidentaux que leurs ambitions s'étendent aux dimensions du vaste *Dar El Islam*, auquel ils incorporent les diasporas musulmanes installées dans leurs pays.

Cet internationalisme de fait, qu'ils appuient en théorie sur la valeur universelle de la révélation coranique, les a placés au contact direct d'un Occident dont ils sont capables de menacer les intérêts et la stabilité ¹⁶. Cela n'empêche pas ce dernier de cultiver à leur égard toutes les ambiguïtés, de leur mettre le pied à l'étrier s'ils peuvent servir d'alliés dans les confrontations géopolitiques du moment — comme ce fut le cas au Pakistan et en Afghanistan pendant toute la durée de l'invasion soviétique ¹⁷ —, ou d'adopter à leur encontre une bienveillante neutralité s'ils ne font pas preuve envers lui d'une hostilité déclarée et s'ils se proclament économiquement libéraux et prêts à

^{15.} Plusieurs typologies des islamismes — car l'islam politique se conjugue au pluriel — ont été tentées depuis que de nombreux chercheurs se sont penchés sur cette mouvance. Je reprends ici celle de Jean Leca, qui distingue les islamistes conservateurs des radicaux, et divise ces derniers en deux branches : les « démocrates islamiques », en principe favorables au pluralisme, et les « islamistes révolutionnaires », qui le rejettent (Jean Leca, « La démocratisation dans le monde arabe : incertitude, vulnérabilité et légitimité », in Ghassan Salamé (dir.), Démocraties sans démocrates. Politiques d'ouverture dans le monde arabe et islamique, Fayard, Paris, 1994).

^{16.} Ce qui n'est pas le cas d'autres fondamentalismes comme le radicalisme hindouiste, nourri au même terreau, mais dont l'appartenance exclusive à une aire culturelle cantonne les méfaits au seul sous-continent indien.

^{17.} Et comme cela l'est encore. Dans le nouveau grand jeu dont l'Asie centrale est le théâtre et qui a, entre autres, le pétrole pour enjeu, les *taliban* peuvent encore servir et sont, à ce titre, ménagés par les États-Unis, même s'ils continuent d'héberger leur ennemi numéro 1 du moment, l'islamiste saoudien Oussama Ben Laden. Ce dernier, formé à l'école des services secrets saoudiens dont on connaît les liens avec leurs homologues américains, a d'ailleurs longtemps servi les desseins de Washington avant de se transformer en chef d'orchestre du *djihad* anti-occidental.

s'intégrer, sur ce chapitre au moins, au système dominant. Entre la recherche d'alliances, la neutralité, l'endiguement ou la lutte frontale, les capitales occidentales ont souvent hésité sur la conduite à tenir à l'égard d'acteurs devenus incontournables de la scène mondiale, préférant plus d'une fois leur ordre à un éventuel chaos qui toucherait des zones sensibles de la planète.

Mais quelle que soit l'opacité des attitudes commandées par un réalisme supposé, le message délivré aux opinions reste le même : tout ce qui relève de l'islamisme — qu'il soit armé ou pas, qu'il veuille arriver au pouvoir par la force ou par les urnes ¹⁸ — est affecté d'un indice de dangerosité nettement supérieur aux autres menaces politiques dont les États démocratiques auraient à se garder. Seuls les tenants d'un relativisme tout aussi critiquable, mais pour d'autres raisons, ont un discours moins univoque.

On se souvient ainsi du tollé soulevé par la victoire du Parti islamiste de la prospérité aux élections législatives turques de 1995. Oubliant que la formation de Necmettin Erbakan avait remporté moins du quart des voix et n'avait pu former un gouvernement qu'en profitant de la division des autres forces politiques, les capitales occidentales se sont à l'époque inquiétées de la dérive d'un allié de poids et ont pesé de tout le leur pour casser l'alliance nouée entre les islamistes et une partie de la droite. Quatre ans plus tard et après d'autres élections, cette dernière a choisi comme partenaire de sa nouvelle coalition le Parti d'action nationaliste, vitrine présentable du mouvement fasciste des Loups gris dont la violence avait contribué au retour au pouvoir de l'armée en 1980. Mais nul, en Amérique ou en Europe, ne

^{18.} La question des liens existant entre les mouvements terroristes et les formations ayant choisi la voie légale pour aller au pouvoir est complexe. Elle soulève les passions depuis l'émergence, à la fin des années soixante-dix, du radicalisme musulman contemporain, et avec la dérive algérienne des années quatre-vingt-dix. Issus d'une même matrice idéologique, militant avec la même conviction pour l'instauration de l'État islamique, ils ont souvent constitué les deux faces de la médaille islamiste, les premiers ayant fait plus d'une fois office de bras armés des seconds. Les divergences, stratégiques comme politiques, n'ont toutefois pas cessé de se creuser entre ces deux facettes d'un islamisme dont les péripéties et les évolutions s'inscrivent dans la durée, au point de les rendre irréductibles l'une à l'autre. La criminalisation globale de l'islamisme a retardé l'approfondissement de cette fracture qui détermine en partie l'avenir politique de nombre d'États arabo-musulmans. Car, paradoxalement, l'acceptation dans le champ politique légal des formations se réclamant de l'islam est une des conditions de la démocratisation et de l'évolution du statut de la religion dans ces pays.

s'est publiquement alarmé de l'arrivée au gouvernement d'une formation d'extrême droite au moins aussi fascisante que les islamistes chassés du pouvoir et condamnés à l'illégalité. On se souvient également de la rapidité avec laquelle les autorités américaines avaient désigné les islamistes comme les coupables du sanglant attentat d'Oklahoma City en 1995, avant d'en retrouver les véritables auteurs, membres d'un groupe fondamentaliste protestant parfaitement indigène. Rappelons à leur décharge qu'elles avaient été échaudées par l'attentat contre le World Trade Center de New York, commis en 1993 par un authentique commando islamiste.

Ces derniers ne répugnent pas en effet, on l'a dit, à porter le fer chez ceux qu'ils considèrent comme leurs ennemis. Ils ne commandent pas pour autant à eux seuls la marche sanglante du monde, contrairement à ce qu'affirmaient en 1993 l'International Herald Tribune en écrivant que « le fondamentalisme musulman devient rapidement la menace principale à la paix globale et à la sécurité ¹⁹ » ou, pour ouvrir l'année 1997, un éditorial du *Monde* voyant dans ces mouvements le principal danger menaçant « la planète [qui] vit au rythme des progrès d'un islamisme intransigeant ²⁰ ». Le double sondage effectué en 1998 aux États-Unis par le Chicago Council of foreign relations 21 auprès du public américain et de ses dirigeants donne la mesure de l'impact exercé par de tels messages ; 84 % des sondés « moyens » jugent en effet que le terrorisme international représente une « grave menace » pour leur pays contre 61 % seulement des dirigeants, et 38 % des premiers craignent plus spécialement l'islamisme contre 31 % des seconds. En France, 64 % des personnes auxquelles un sondage a demandé en 1999 de nommer les principales menaces pesant sur la planète ont cité

^{19.} Article de C. HOLLINGWORTH, *International Herald Tribune*, 9 septembre 1993. Cet article comparait le danger islamiste au fascisme et au nazisme de l'entre-deuxguerres et au communisme des années cinquante.

^{20.} Jean-Marie Colombani, « L'année de la mondialisation », Le Monde, 11 janvier 1997. Cet article de quatre colonnes compte huit occurrences du mot islamiste ou islamisme, tandis que des questions majeures comme la montée planétaire des fondamentalismes ou l'aggravation des inégalités mondiales ne sont même pas mentionnées pour mémoire. L'aspect obsessionnel de cette répétition illustre la place accordée à un phénomène, certes très important, mais qui reste loin de monopoliser la scène géopolitique mondiale.

^{21.} Op. cit.

« la montée des extrémismes religieux dans les pays islamiques ²² ».

Leur dangerosité ne se mesure pas, on l'aura constaté, aux désastres occasionnés dans leurs propres sociétés par ces versions de l'islam radicalement réactionnaires, mais à leur force de frappe hors de leurs frontières. Ce n'est pas le sort qu'il réserve aux Afghanes qui risque d'emporter le régime des taliban, mais le refuge qu'il offre au terroriste Oussama Ben Laden. Aux veux de l'Occident, l'islamisme radical est, en fait, dangereux à double titre. D'abord parce qu'il véhicule l'idée de l'existence d'un autre universalisme opposé au sien et susceptible de lui faire concurrence là où l'universel occidental ne sait pas se faire entendre, parmi les masses déshéritées des Suds. Opposant le règne de la justice à celui de la liberté et promettant d'éclatantes revanches aux exclus des agapes mondiales, il serait une sorte d'esperanto des gueux, ayant pour lui le nombre — c'est ce qui le rend menacant — et capable de fomenter des jacqueries planétaires. Si cette lecture est loin d'être totalement fausse, elle laisse de côté nombre de réalités qui en altèrent la pertinence, dont le caractère géographiquement borné de l'espace musulman et la très grande diversité qui le fragmente. Elle est toutefois confortée par la structure de la galaxie islamiste que son envergure et ses ramifications internationales rendent familière aux stratèges occidentaux, à qui elle peut rappeler l'organisation du défunt mouvement communiste.

Mais, pas plus que la dimension transnationale de l'islam n'en fait un universel aisément mondialisable, l'existence d'une internationale islamiste ne donne à l'islamisme une dimension mondiale. Réels dans les sociétés où il exerce son influence et dans les pays où il tente de l'étendre, les dangers de l'islamisme ne sont pas directement proportionnels à l'espace qu'occupe l'islam sur la carte du monde.

C'est pourtant ce que sous-tend la lecture ordinaire qu'on en fait, en oubliant que ses victoires politiques ont jusqu'ici été bien

^{22.} Sondage SOFRES effectué en décembre 1999 à la demande de la commission de la défense de l'Assemblée nationale. Cité par *Le Figaro* du 12 février 2000. En 1994, un sondage réalisé par l'IFOP allait dans le même sens. Pour 37 % des personnes interrogées, le mot « fanatisme » était celui qui correspondait le mieux à l'idée qu'elles se faisaient de l'islam et 67 % d'entre elles y voyaient un des trois termes qualifiant le mieux l'islam, avec « soumission » et « rejet des valeurs occidentales » (*Le Monde*, 13 octobre 1994).

rares. Elle a pour principal effet de transférer sur l'ensemble des musulmans la crainte que l'islamisme inspire, et de rendre la totalité de ces derniers potentiellement dangereux. De la condamnation de mouvements inscrits dans le champ sociopolitique, on passe avec aisance à celle de cultures dont la caricature est donnée en pâture aux opinions, avec l'impact que l'on sait. L'écrivain français Alain Finkielkraut n'y voit qu'« une culture où l'on inflige aux délinquants des châtiments corporels, où la femme stérile est répudiée et la femme adultère punie de mort, où le témoignage d'un homme vaut celui de deux femmes, où une sœur n'obtient que la moitié des droits de succession dévolus à son frère, où l'on pratique l'excision, où les mariages mixtes sont interdits et la polygamie autorisée ²³... ». Cette description horrifiante omet de préciser que la quasi-totalité des pays musulmans ont abandonné depuis longtemps les châtiments corporels, que l'excision est également pratiquée par les chrétiens dans toutes les régions où elle existe, que l'égalité des sexes devant l'héritage est un acquis récent de l'Europe et que le confinement des femmes dans un statut de mineures dépasse de loin l'aire musulmane 24.

L'islam, c'est devenu une habitude en Occident, est rendu responsable de tous les archaïsmes des sociétés au sein desquelles il est établi, ce qui permet d'en noircir davantage le portrait. On s'y est ainsi abondamment servi des propos de la Bengalaise Taslima Nasreen qui, en butte à la vindicte des fondamentalistes de son pays, l'a crédité d'à peu près tous les maux dont souffrent les femmes bengalaises, sans faire la distinction entre ce qui relève de la religion ou de la coutume, sans voir non plus que la terrible condition faite aux femmes dans l'ensemble du sous-continent indien transcende les appartenances religieuses. Cette condamnation du seul islam lui a valu les honneurs de commentateurs trop heureux de voir leurs certitudes validées

^{23.} Alain FINKIELKRAUT, *La Défaite de la pensée*, Gallimard, coll. « Folio », Paris, 1987.

^{24.} En France particulièrement, le Code civil napoléonien a été un des monuments de la misogynie moderne et de la codification de la toute-puissance patriarcale. Or ses dernières traces n'ont disparu de la loi française que dans les années soixante-dix. On sait également qu'un pays méditerranéen comme la très catholique Italie a conservé dans sa législation, jusqu'aux années soixante, l'octroi de circonstances atténuantes aux auteurs masculins de « crimes d'honneur » contre un membre féminin de leur famille.

par une ressortissante d'un pays musulman ²⁵. L'amalgame est, il est vrai, facilité par le fait que le profond conservatisme dans lequel baignent la majorité des sociétés arabo-musulmanes puise sa légitimité dans le discours religieux, et qu'il y a beau temps que le monde musulman n'est, en tant que tel, porteur d'aucun projet émancipateur. Cette fossilisation autorise toutes les dérives, y compris celle qui consiste à voir dans l'islamisme l'ébranlement libérateur que cette partie du monde paraît attendre depuis si longtemps.

Les musulmans font donc peur. Essentiellement localisés au sud du monde, dans l'Asie moyenne et l'Afrique où la croissance démographique est la plus rapide du globe, proches aussi de l'Europe qu'ils entourent au sud et à l'est, jadis conquérants, naguère dominés et aujourd'hui revanchards, ils sont à la fois pour les Occidentaux les étrangers les plus familiers et ceux dont il convient de se méfier le plus. Le musulman, c'est en Allemagne le Turc, en France le Maghrébin, en Grande-Bretagne le Pakistanais ou l'Égyptien, celui que l'on côtoie mais que l'on doit craindre, parce qu'il est proche et qu'il est autre. Son inscription dans le paysage soulève, on le sait, des passions qui ont pu défrayer la chronique, surtout en France où, depuis 1989, les affaires liées au port du « foulard islamique » ont pris des proportions révélatrices de la réactivité de l'opinion vis-à-vis de la présence musulmane sur son sol. La conception française de la laïcité commande, on le sait, que la frontière soit étanche entre l'espace privé où le religieux peut s'exprimer et la sphère publique où ses manifestations sont théoriquement interdites. Les affaires de foulard, qui resurgissent encore à intervalles plus ou moins réguliers d'une région à l'autre de l'Hexagone, ont cependant révélé autre chose que la seule volonté de respecter un principe qui admet d'ailleurs quelques entorses, comme le port de la kippa dans les établissements scolaires pour les enfants des

^{25.} Le fait de charger le bateau musulman n'est toutefois pas propre aux Occidentaux. Dans l'essai qu'il a consacré à son expansion (*Jusqu'au bout de la foi. Excursions islamiques chez les peuples convertis*, Plon, Paris, 1998), l'écrivain indo-trinidado-britannique V.S. Naipaul attribue au seul islam la brutalité des mœurs féodales du Pakistan, l'archaïsme de ses structures sociales, ou le sort épouvantable réservé aux femmes. Alors que son ouvrage s'attache à retrouver partout les traces de l'histoire longue, Naipaul n'interroge pas, dans ce cas, les traditions socioéconomiques antérieures à la création du pays, et n'établit aucun parallèle avec la situation qui règne en Inde. Seul l'islam est tenu pour responsable des maux bien réels dont souffre le Pakistan.

milieux religieux juifs. La violence du refus de certains enseignants d'accepter quelque concession que ce soit et le renvoi des porteuses de foulards ont mis en évidence la crainte diffuse, mais répandue, que la société française a de l'islam, dont toute manifestation extérieure serait révélatrice de l'esprit conquérant.

Cela ne signifie pas que le port du foulard soit un marquage identitaire anodin, pas plus que l'enfermement des femmes derrière le voile. Mais il faut récuser l'argument consistant, au nom de leur défense, à interdire purement et simplement l'école aux jeunes filles qui le portent, la plupart forcées, certaines volontairement. C'est doublement pénaliser les femmes. En leur interdisant, d'abord, le seul lieu capable de les libérer à terme du voile et en les renvoyant, de ce fait, à l'enfermement familial et communautaire. En punissant, en outre, le seul sexe féminin du développement du fondamentalisme. Car, une fois de plus, ce sont les femmes que leur communauté charge de porter le signe identitaire. Non identifiables, les garçons issus des milieux fondamentalistes n'ont jamais vu leur fréquentation scolaire remise en cause du fait de leur appartenance à ces milieux.

Au-delà de cet exemple paroxystique, typiquement français et d'ailleurs mal compris dans les pays d'Europe occidentale qui ont d'autres pratiques de la laïcité et de la coexistence de populations d'origines différentes, il existe partout des signes d'hostilité vis-à-vis de la visibilité de l'ancrage des populations musulmanes, sommées de se fondre dans le paysage ou de se cantonner aux quartiers qui leur ont été abandonnés. Une fois de plus, il faut tenter d'être le même pour ne pas devenir l'autre absolu, souvent érigé en ennemi.

L'autre, dans ses défroques

Si l'image que l'Occident a de l'islam apparaît comme un condensé des errements de ses rapports avec l'autre, que les musulmans se rassurent cependant : ils ne sont pas les seuls à être piégés par ce dilemme, comme le croient volontiers ceux qui cultivent une tendance à la paranoïa, caractéristique il est vrai de la pathologie des postcolonisés. À supposer que les autres « étrangers » fassent moins peur, ils ne sont pas plus proches pour autant.

On peut reconnaître leur altérité à ce qu'ils ne relèvent pas des catégories d'analyse que l'Occident a mises au point pour parler de lui-même. Il les expulse ainsi du politique dont il estime généralement que les finesses leur sont inaccessibles. Hormis quelques minorités de chercheurs qui bataillent contre les vieilles typologies, chaque région du monde supposée correspondre peu ou prou à une aire culturelle est créditée d'un type de comportement censé refléter son être profond. Ni les évolutions sociales. ni les transformations sociologiques, ni les mutations de tous ordres qu'ont connues ces dernières décennies les grandes régions du Sud ne sont en général prises en compte quand l'actualité commande de décrire leurs errances et leurs crises. Aucune comparaison n'est tentée entre ces dernières et celles que peuvent vivre les pays du Nord, a priori considérées comme d'essence différente. Un seul mot peut suffire à résumer une situation en en gommant, par ce procédé sommaire, toute la complexité. Ainsi, de même que les ressorts de la vie publique du monde arabo-musulman sont ontologiquement religieux, ceux de l'Afrique ne peuvent être qu'ethniques. L'Orient, cette invention dont la géographie varie au gré des mythes qu'il nourrit, reste pour sa part « oriental », cette tautologie suffisant le plus souvent à décrire les pratiques qui y ont cours.

On aurait pu croire que l'explosion de la Yougoslavie et les conflits qui l'ont accompagnée auraient conduit à relativiser le marquage ethnique des guerres africaines. Cela n'a pas été le cas et, si l'on parle pour les premiers de nettoyage ethnique, les occurrences de ce mot sont en définitive assez rares dans l'abondante littérature consacrée ces dernières années aux Balkans, tandis qu'elles restent omniprésentes quand il s'agit de décrire les chaos africains. Or, si nombre de ses dirigeants abusent d'un procédé dont on a pu mesurer le tragique, l'Afrique est loin d'avoir le monopole de l'ethnicisation ou de la tribalisation du champ politique, dont les progrès ont partout accompagné la perte de légitimité de la forme État. Les clivages politiques ou les luttes pour l'appropriation des rentes qui rythment sa vie publique ne peuvent, par ailleurs, se résumer à la lecture ethnique qu'en font, quand ils en parlent, la plupart des commentateurs occidentaux.

En fait, depuis la fin de l'affrontement Est-Ouest et le développement des guerres dites civiles, l'emploi de l'expression « épuration ethnique » a eu beau se banaliser, l'Afrique demeure, aux yeux de l'Occident, le continent où l'ethnie englobe pratiquement à elle seule l'espace du politique. C'est à son omniprésence que l'on devrait la tragédie rwandaise et le chaos zaïrois. C'est à travers cette grille qu'il faudrait lire les guerres de rapines menées au Congo ou les pratiques prébendières du pouvoir kényan. Indépassable, la division ethnique est, en quelque sorte, consubstantielle de la personnalité africaine, de la même façon que la sophistication du politique reflète l'essence du génie occidental. Il en possède d'emblée les instruments dont les autres mettront des décennies, des siècles peut-être, à apprendre l'usage. Ici encore, l'histoire s'efface devant la vulgate à l'aide de laquelle les Occidentaux veulent plus que jamais se persuader non de leur différence, mais de leur supériorité.

Voilà donc l'autre à nouveau revêtu de vieilles défroques, légèrement retaillées pour en gommer les aspects surannés. Il se rapproche ou s'éloigne, toutefois, selon qu'il est jugé plus ou moins ressemblant. On a besoin des autres proches, puisque c'est dans leur ressemblance que peuvent se mesurer le pouvoir de séduction et la puissance de l'Occident. Mais il convient aussi que certains restent confinés dans les lointains pour lui permettre de construire son archéologie, puisqu'il croit encore voir en eux les moutures inachevées de lui-même. On peut comprendre, dès lors, que l'injonction mimétique — dont la clôture de l'universel est le fil d'Ariane historique — et le culturalisme — créateur d'identités figées — sont les deux faces du Janus bifrons, ce gardien jaloux du temple occidental tout entier occupé à mesurer l'humanité de l'autre. Entre ces deux extrêmes, ce dernier peut se retrouver dans des postures intermédiaires reflétant, plus que l'hypothétique complexité du regard porté sur lui, les modes de son instrumentalisation.

Les autres, au fond, ne semblent retrouver qu'une fois morts les attributs de leur existence propre. C'est dans la seule éternité de l'au-delà qu'ils sont reconnus comme tels par « une société qui se joue à elle-même la comédie de les anoblir au moment où elle achève de les supprimer, mais qui n'éprouvait pour eux qu'effroi et dégoût quand ils étaient des adversaires véritables ²⁶ », selon les termes cruels de Lévi-Strauss. Les sociétés occidentales peuvent, aujourd'hui, se permettre d'être

^{26.} Claude Lévi-Strauss, *Tristes Tropiques*, Plon, Paris, 1973 (première édition : 1955).

nostalgiques et s'autorisent de ce registre pour évoquer les civilisations qui ont disparu sous leurs coups. Elles peuvent même regretter, c'est le cas parfois, que leur disparition ait appauvri l'humanité en lui faisant perdre une dimension d'elle-même.

Il faut parcourir les allées du Musée national des Indiens Américains de New York qui occupe, dans le quartier de Wall Street, un édifice aux lourdes colonnes néoclassiques dédié à la finance avant d'abriter les plumages et les masques des anciens peuples nord-américains, pour prendre la mesure de cette étrange imposture. L'histoire, dans ce lieu, n'est nulle part convoquée pour expliquer ce qui s'y montre. On y apprend tout au plus que, « bien sûr, il y a eu des changements : il y en aurait eu même si les non-Indiens n'avaient jamais abordé ces rivages 27 ». Le visiteur non averti ne saura rien de la nature des contacts entre les conquérants venus d'Europe et ceux qu'ils ont trouvés sur les terres convoitées, rien des guerres, rien des raisons de la disparition de ces tribus dont on lui donne ici à voir la richesse artistique. Tout est fait, au contraire, pour produire l'illusion que les civilisations indiennes sont vivantes et qu'elles égalent toutes les autres en valeur. « Toutes les routes sont bonnes », crache une affiche incitant à écouter les « voix autochtones de la vie et de la culture ». Seules les lénifiantes litanies d'énoncés politiquement corrects jusqu'à l'absurde accompagnent une visite dont on pourra retenir que la sagesse des peuples indiens est à nulle autre pareille, que leurs traditions — toujours vivantes, on insiste sont un précieux enseignement, et que leur art peut atteindre des sommets. Aucun cynisme n'habite ces propos, plutôt la bonne conscience de vainqueurs qui semblent tirer fierté de leur fausse modestie devant des cultures mortes.

À l'automne 1998, une grande exposition était consacré à Venise aux Mayas, ces « hommes merveilleux qui inventèrent le zéro et l'infini », selon le catalogue. Là encore, au-delà de la fascination exercée par les mystères précolombiens, l'hommage de l'Europe sonne comme une auto-absolution posthume ²⁸. Les vivants, eux, ont droit à un autre traitement.

^{27.} Citation de Helen Perterson, présentée comme une membre de la tribu Oglala Lakota dans un des prospectus du musée.

^{28.} Parce qu'elle est une auto-absolution, cette simili-reconnaissance de l'autre n'a aucun mal à coexister avec sa négation. C'est ainsi que l'histoire, telle qu'elle est racontée, de l'Amérique dite latine continue d'en exclure les Indiens. Les acteurs reconnus en sont les descendants des conquérants, censés représenter à eux seuls le destin

Le même, et ses déclinaisons

L'autre n'atteint iamais autant à une sorte de perfection, ou à un stade qui lui est proche, que quand il veut vraiment devenir occidental. Pas seulement moderne ou démocrate — ces deux souhaits, tout en étant louables, restent quelque part insuffisants —, mais occidental, un tel état lui ouvrant de toute façon naturellement les voies de la modernité et celles de la démocratie. Dans un des innombrables articles consacrés à l'Algérie par la presse française depuis le début des années quatre-vingtdix, le journaliste Bernard Guetta salue un tel désir avec la tranquille assurance que lui fournissent ses certitudes : une des personnes qu'il met en scène dans un reportage « exprimait l'Algérie démocrate, toute cette immense partie du pays qui vit pleinement à l'heure de l'Europe ²⁹ ». Avoir un *look* occidental peut d'ailleurs suffire à se faire passer pour démocrate, l'habit faisant souvent le moine dans les pays où la majorité des citoyens restent convaincus de servir de modèles au reste de l'humanité.

Nombre de responsables du Sud l'ont compris, qui soignent d'abord leur apparence pour devenir internationalement respectables. Toujours en Algérie, Mahfoud Nahnah, dirigeant du Hamas, un des partis islamistes légaux représentés au Parlement et au gouvernement, est forcément plus modéré que le leader du Front islamique du salut (FIS) Abassi Madani puisqu'il s'habille en costume trois-pièces, au contraire du second qui s'obstine à porter le kamis, cette longue tunique blanche que les islamistes des pays arabes ont adoptée pour uniforme. L'opinion publique occidentale a, sans doute, au moins autant tenu compte de leur allure que de leurs projets politiques respectifs pour cataloguer ces deux partisans d'un État islamique. L'ex-Premier ministre turc Tansu Ciller sut aussi, en son temps, habilement jouer d'une telle confusion. Résolument moderne, élégamment vêtue de tailleurs très parisiens, cette femme emblématique de la Turquie kémaliste fut créditée dans les capitales occidentales de la volonté — qu'elle n'eut jamais — de démocratiser la vie

du sous-continent. Les exemples de cette expulsion sont légion. Il faut lire, dans cette veine, la condamnation sans appel de la littérature indigéniste à laquelle se livre l'écrivain péruvien Mario VARGAS LLOSA dans L'Utopie archaïque. José Maria Arguedas et les fictions de l'indigénisme (Gallimard, Paris, 1998).

^{29.} Bernard GUETTA, « Les islamistes et la démocratie », Le Monde, 14 septembre 1999.

politique de son pays. Bien au contraire, c'est elle qui fit entrer le loup islamiste dans la bergerie gouvernementale en acceptant de faire équipe avec lui, et l'on sait les liens qu'elle n'a cessé d'entretenir avec la puissante mafia locale.

L'accent très oxfordien de Benazir Bhutto occulta longtemps, lui aussi, son peu d'attrait pour la démocratie, ses alliances avec les fondamentalistes et ses méthodes expéditives chaque fois qu'il s'est agi de défendre son pouvoir et ses biens. Plus exotique que sa collègue turque, l'aristocrate pakistanaise — qui fut par deux fois Premier ministre — a certes l'habitude de couvrir à demi sa tête d'un léger voile. Mais ce genre d'attribut vestimentaire suggérant un ailleurs de prospectus touristique ne nuit pas forcément à la fascination qu'exerce le mimétisme de l'autre. Le port d'un boubou, d'un sari ou d'un couvre-chef coloré a plutôt l'avantage de faire croire, en Occident, que le frisson de curiosité qu'on peut avoir devant tant d'audace exotique vaut reconnaissance de l'altérité.

Une telle obsession mimétique pourrait être presque inoffensive si elle se résumait à quelques simples effets de miroirs. Mais qu'on ne s'y trompe pas, la vraie modernité, la vraie démocratie ne peuvent avoir qu'un visage et ne sont autorisées à puiser que dans un corpus de références. Toute hypothèse sur l'éventuelle variabilité de leurs formes et sur la pluralité possible des chemins susceptibles d'y mener est soupçonnée d'en réduire la portée. Toute tentative d'en repérer des manifestations là où elles n'ont pas officiellement lieu d'être est assimilée à une volonté d'en altérer le sens. Le discours de l'autre ou ses pratiques ne sont recevables que s'ils renvoient l'Occident à ses certitudes en le confortant dans son statut de modèle. Ce dernier fonctionne ainsi comme une formidable machine à modeler l'autre à son image, qui se superpose à toute réalité et en obscurcit la lecture.

Il n'est pas un domaine qui demeure à l'écart de cette mise aux normes. Puisque c'est avant tout d'image qu'il s'agit, on comprendra que le cinéma hollywoodien se situe à l'avant-garde de l'entreprise, après avoir excellé pendant des décennies dans la fabrication de l'autre, spécialement sous les traits de l'Indien sauvage et menaçant. Mais le temps est révolu où il convenait d'exalter sans détour la supériorité de l'homme blanc. Tous les hommes sont égaux désormais et, on l'a dit, une telle avancée n'est pas à prendre à la légère. Pour ne pas voir son égalité discutée, l'autre doit cependant pouvoir être reconnu.

Sorti sur les écrans en 1998, *Amistad*, le film de Steven Spielberg sur la révolte et le procès — dans l'Amérique du début du XIX° siècle — de déportés africains réduits en esclavage, s'efforce donc de le rendre reconnaissable. S'éloignant peu à peu de son Afrique de bande dessinée, transformé en mannequin conforme aux canons esthétiques dominants, épris de liberté — cet idéal que l'Amérique veut incarner —, séduit par le message chrétien, Cinque, le leader de la révolte, devient digne d'être un vrai Américain. La métamorphose que le réalisateur lui fait subir lui permet d'accéder à cette dignité.

La symbolique utilisée par Spielberg et la mise en scène hollywoodienne est loin d'être un phénomène isolé. Transposée dans le domaine politique, elle montre une tendance identique à fabriquer du même. La lecture de la tragédie algérienne des années quatre-vingt-dix par la majorité des médias et des intellectuels français en offre une illustration. Dans cette guerre civile censée opposer deux camps bien distincts en présence, l'appartenance à celui des démocrates a été moins fonction de l'adhésion réelle aux principes supposés définir l'État de droit et des stratégies préconisées pour sortir de l'impasse, que de l'adéquation des discours à ce qu'on attendait en France. L'anti-islamisme « recyclant toutes les haines polymorphes », comme le note la sociologue française Véronique Nahoum-Grappe 30, le parfait démocrate algérien est kabyle et francophone. Ayant donné naissance à l'islam, l'arabité produit en effet naturellement de l'islamisme, tandis que l'aspiration à la modernité serait, en vertu d'une filiation moins évidente, une dimension de la berbérité. Quant à la langue française, elle véhicule intrinsèquement des « valeurs républicaines », non spécifiées, que l'arabe serait pour sa part incapable de porter, de même qu'il serait inapte à produire de la pensée, puisqu'il ne saurait exister d'intellectuels arabophones 31.

Là encore, le portrait-robot de l'intellectuel-démocrate algérien tel qu'on l'aime en France découle d'un syllogisme rudimentaire : les Arabes ont inventé l'islam — proclamé religion de

^{30.} Véronique Nahoum-Grappe, « Algérie : sang et brouillard », Chimères, 1997.

^{31.} Le refus de reconnaître le statut d'intellectuels aux arabophones de la mouvance islamiste a empêché toute une partie de l'intelligentsia française de comprendre la genèse de l'islamisme algérien, et donc de le combattre avec des arguments moins primitifs que ceux qui ont été les siens.

tous les archaïsmes — et imposé leur langue imperméable à la modernité : les Kabyles, qui ne les aiment pas, sont donc modernes, laïques et francophiles. En janvier 1992, peu après l'annulation par l'armée des élections législatives avant donné la victoire au Front islamique du salut, le quotidien Le Monde titre un article : « Le soulagement de la Kabylie démocrate ³². » La formule fait florès. Dans un numéro de 1998 du Nouvel Observateur. l'éditorialiste Jacques Julliard, prenant ses rêves pour des réalités, fait de la Kabylie l'« expression de cette Algérie laïque et démocratique qui fut l'espoir commun des patriotes algériens et des partisans français de la décolonisation ³³ ». Trois ans auparavant, toujours dans le *Nouvel Observateur* 34, un reportage sur un village de Kabylie ayant formé une des premières milices d'autodéfense contre les incursions des Groupes islamiques armés (GIA) rapporte les propos d'un habitant : « Nous vivons l'agression; nous risquons à tout moment d'être dépouillés de notre honneur. Le minimum à faire est de se défendre. » Pétri d'admiration pour un tel courage, l'auteur du reportage érige sans plus tarder l'honneur au rang de vertu démocratique, sans guère s'interroger sur le sens de ce mot dans la tradition de la région. Et personne n'est allé voir, durant ces années de surcouverture médiatique de l'ancienne colonie, comment vivaient dans leurs villages les mères, les épouses et les sœurs des démocrates kabyles, de quels droits elles disposaient, ni quel était le réel statut du religieux chez ces héros de la laïcité.

Le filon, au contraire, n'a cessé de servir, faisant du Kabyle une sorte d'archétype du bon Arabe. C'est ainsi qu'en mars 1997 France Inter a pu transformer en « chanteur kabyle » la star du raï Khaled qui, de plus en plus populaire auprès du public français, ne pouvait décemment demeurer oranais. En juillet 1998, au lendemain de la victoire française au Mondial du football, le député Jean-François Deniau, toujours sur France Inter, clamait sa joie en s'écriant : « La France est plurielle, merci aux DOM, merci à l'Afrique, merci à la Kabylie! » Promu Kabyle d'honneur, le champion Zidane était, en un seul mot, débarrassé de tout lien à l'Algérie.

^{32.} Le Monde, 19 janvier 1992.

^{33.} Le Nouvel Observateur, 2-8 juillet 1998.

^{34.} Le Nouvel Observateur, 19-25 janvier 1995.

Pour donner davantage de consistance à cette Algérie non arabe se reconnaissant dans la France, de nombreuses plumes ont trempé dans la vieille rhétorique coloniale opposant l'arabité importée en terre maghrébine à une autochtonie berbère historiquement liée au Nord de la Méditerranée par son passé fait de christianisme et de latinité. « Le Maghreb est berbère », écrit ainsi dans le quotidien Libération 35 le chercheur Robert Jaulin en 1991, « Les Arabes qui s'y installèrent, au cours des siècles. se comptent au mieux par dizaines de mille : moins que les Vandales, pas plus, voire moins que les Romains, les Turcs, les Français. La marque qu'ils laissèrent est bien plus linguistique que culturelle, elle est récente, fut favorisée par la colonisation française, ne prit son véritable essor qu'au cours du dernier demisiècle. [...] Cet héritage était et est aujourd'hui plus que jamais la passion du flambeau de l'arbitraire ; l'artificialité l'accompagne. » La cause est entendue pour cet auteur comme pour d'autres : le Maghreb n'est même pas devenu arabo-berbère, et toute affirmation de sa dimension arabe relève de l'usurpation. À supposer qu'on puisse la déceler, elle serait de toute façon porteuse, via les islamistes, d'« un obscurantisme qui ramènerait ce pays au Moyen Âge des guerriers oumeyyades ou hammadites », selon l'hebdomadaire Le Point 36.

Reste toutefois l'islam, plus difficile à évacuer de l'identité maghrébine que l'arabité. L'évidence d'un Maghreb musulman étant impossible à nier, la dichotomie entre les Arabes, plus ou moins explicitement incarnés par les islamistes, et les « vrais » Algériens a fait là aussi son office. Aux premiers un islam fanatique, intolérant et pour tout dire totalitaire. Aux seconds une religion policée, « un islam typiquement algérien, un islam tolérance, un islam identité, car il nous est donné avec le lait maternel ³⁷ ».

^{35.} Libération, 1er mars 1991.

^{36.} Le Point, n° 1124, 2 avril 1994. On pourrait s'étonner que le journaliste ait choisi, pour incarner l'obscurantisme, l'époque brillante de la dynastie omeyyade à laquelle les historiens font débuter l'âge d'or arabe. S'il avait voulu demeurer maghrébin, il aurait pu choisir la dynastie berbère des Almohades qui se distingua aux XII-XIII siècles par son intolérance religieuse. Mais, à supposer qu'il en connaisse l'existence, le fanatisme se doit d'être arabe et non berbère.

^{37.} Courrier international, nº 179, 7-15 avril 1994 (article repris de l'hebdomadaire Algérie Actualité).

L'instrumentalisation de la très réelle question berbère, que le nationalisme arabe et le jacobinisme têtu ³⁸ des cercles dirigeants algériens ont fait exploser à partir des années quatre-vingt, a ainsi servi à créer un Algérien idéal, très peu arabe et proche de la France, donc méritant d'être défendu. De même, la misogynie islamiste a fait des femmes les victimes emblématiques d'une barbarie barbue venue soudain d'une autre planète que le machisme ordinaire de la société algérienne.

De l'autre côté de la Méditerranée, toute une mouvance dite « éradicatrice » de l'intelligentsia algérienne s'est prestement glissée dans le moule qu'on lui tendait, sollicitant le soutien de l'opinion française en s'efforçant de ressembler au plus près à son portrait-robot, et s'adressant à cette dernière plus qu'à ses propres concitovens. Dans cette veine, la mise en parallèle des islamistes et des nazis a été l'un des axes de son argumentaire. « Négocier avec le FIS, c'est collaborer avec les égorgeurs. Comme chez vous, Pétain collaborait avec les nazis », assène, dans Le Nouvel Observateur 39, le romancier Rachid Boudjedra au moment où plusieurs partis algériens — dont le FIS tentent, à Rome, de mettre fin à la violence en redonnant droit de cité au débat politique. « Le voile, c'est notre étoile jaune », explique en écho la féministe et dirigeante du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) Khalida Messaoudi 40. Cette voix très écoutée en France a également surexploité le filon du caractère étranger des islamistes, en qualifiant, entre autres, de « guerre contre l'Algérie 41 » leurs offensives, ou en affirmant que « l'Algérie se battait depuis longtemps contre l'oppression des femmes et contre l'intégrisme 42 ». C'est au secours de « l'immense Algérie, la généreuse Algérie, l'héroïque Algérie, la fière Algérie... », menacée par de dangereux envahisseurs — à la fois afghans, iraniens, saoudiens, soudanais et « enfants de

^{38.} Directement inspiré — faut-il le rappeler ? — de l'histoire de l'ancienne métropole. La plupart des nationalistes algériens, parmi lesquels nombre de Kabyles, ont invoqué à l'appui de leur politique l'exemple de la France où l'éradication autoritaire des langues régionales a servi d'instrument privilégié de la construction de l'État et de l'idée de nation française.

^{39.} Le Nouvel Observateur, 19-25 janvier 1995.

^{40.} Dans plusieurs déclarations et interviews, dont sur RTL en 1994.

^{41.} Courrier international, nº 179, 7-15 avril 1994 (reprise d'une interview de Khalida Messaoudi par Malika Boussouf dans Le Soir d'Algérie).

^{42.} Elle du 5 décembre 1994.

harkis ⁴³ » — que doivent voler les démocrates français. Nombre d'entre eux l'ont d'ailleurs entendue et un Jack Lang peut écrire en 1998, au retour d'un voyage éclair à Alger : « L'âme de l'Algérie est d'être libre ⁴⁴. » Cette Algérie-là est naturellement laïque et démocrate : « Il y a une réelle pratique de la laïcité dans notre société traditionnelle : le chef de l'assemblée du village ou le chef de tribu est distinct du cheikh, qui s'occupe du culte », explique sans rire au *Monde* ⁴⁵ le secrétaire général du RCD, Saïd Sadi.

Dans ce pays irénique, construit conjointement par les faiseurs d'opinion hexagonaux et une partie de l'intelligentsia algérienne, les vrais Algériens ressemblent miraculeusement aux Français. Les maquisards des GIA n'y sont pas les monstrueux enfants perdus de la société algérienne, la barbarie n'est que d'un seul camp et la violence n'a pas de racines endogènes, le Code de la famille qui consacre légalement l'infériorité des femmes n'a pas été voté par une Assemblée algérienne sans que ses intellectuels s'en émeuvent ⁴⁶, les bastions islamistes des quartiers populaires algérois n'ont pas été peuplés par une immigration en partie kabyle, de même qu'il n'y aurait pas de Kabyles dans les rangs des barbus. Intériorisée, avec ses révérences obligées à la mystique nationaliste du côté algérien et à l'exaltation, en face, de l'influence française, cette fiction a caché « une autre Algérie [...], communautariste, aux liens sociaux fortement marqués par la religion et dont le rapport avec la France était sans ambiguïté », selon les mots de l'historien Mohamed Harbi ⁴⁷. Mais une Algérie problématique, travaillée par la diversité des composantes qui l'habitent, héritière d'influences contradictoires, prisonnière des séquelles de son histoire compliquée, est autrement plus difficile à comprendre, et à accepter.

^{43.} Courrier international, no 179.

^{44.} Le Monde, 5 mars 1998.

^{45.} Le Monde, 27 octobre 1994.

^{46.} Dans les manifestations de protestation contre le projet de code organisées par des femmes au début des années quatre-vingt, les hommes ont été presque totalement absents. De 1980 à 1984, les femmes se sont battues seules contre le pouvoir pour défendre leurs droits, et elles ont perdu. Voir, pour la lutte des Algériennes contre le Code : Sophie BESSIS (avec Souhayr Belhassen), Femmes du Maghreb, l'enjeu, J.-C. Lattès, Paris, 1992.

^{47.} Le Monde, 20 avril 1994.

La fortune d'une expression

Ne jamais s'éloigner du modèle, ne pas vouloir s'en affranchir, voilà donc la voie unique ouverte aux quêteurs d'universel, réduits à n'être que des consommateurs d'une modernité livrée clé en main. Il n'existe d'ailleurs pas d'alternative possible à cette absence de choix, puisque tout ce qui participe et de l'universel et de la modernité appartient en propre à l'aire occidentale. Ce phénomène d'appropriation — autre version de la négation de l'autre — peut prendre plusieurs formes, de la plus anodine à la plus élaborée. Saint Augustin d'Hippone, né à Thagaste — aujourd'hui Souk-Ahras en Algérie —, est-il le plus célèbre des Pères de l'Église ? Il est donc « pied-noir », affirme avec une tranquille assurance un journaliste français spécialisé dans l'information religieuse 48. Un théologien dont l'influence fut si déterminante dans l'élaboration de la doctrine chrétienne ne saurait être un indigène, même romanisé. Le voilà donc sacré européen, simplement émigré en terre africaine.

La Turquie est-elle une nation laïque ? Elle ne fait donc plus « tout à fait partie du monde musulman » selon le politologue Pierre Lellouche ⁴⁹, qui a tôt fait d'en annexer la dimension moderne à l'Occident. Amputé des mutations modernistes qui peuvent se produire en son sein, voilà le « monde musulman » réduit à ses seuls espaces archaïques et incapable, de ce fait, d'être producteur d'avancées.

Ces libertés prises avec la réalité font, il est vrai, figure de peccadilles à côté d'un cas d'annexion remarquable, si banalisé cependant qu'on en oublie l'énormité. Revenant sous toutes les plumes, au détour de chaque phrase, l'expression « judéochrétien » ne suscite aucune question, tant la juxtaposition de ces deux adjectifs paraît relever de l'évidence. Il n'en a pourtant pas toujours été ainsi, et la fortune de ce terme est plus suspecte que son actuelle banalité tendrait à le faire croire. Certes, ses occurrences savantes remontent loin dans le temps, et il doit, entre autres, son existence à l'antériorité historique du judaïsme et du christianisme sur l'islam, dernier né de la révélation monothéiste. Sans prétendre entrer dans un débat théologico-historique, on

^{48.} Henri TINCQ, série Les génies du christianisme » nº 3, Le Monde, 15 juillet 1999.

^{49.} Pierre LELLOUCHE, Le Nouveau Monde. De l'ordre de Yalta au désordre des nations, Grasset, Paris, 1992.

gardera également à l'esprit que l'Europe est « fille de la Bible et de la Grèce », pour reprendre la définition qu'en donne le philosophe Emmanuel Lévinas. Mais le passage de l'expression dans le langage courant, où elle se signale depuis une vingtaine d'années par son omniprésence, a pris un tout autre sens, si on veut bien examiner l'usage politique qui en est fait.

Tout, dans la civilisation occidentale, est désormais judéochrétien, si bien qu'elle se résume à peu près totalement dans cette double matrice dont les deux composantes semblent être siamoises. Ses valeurs, ses fondements, sa culture en découlent entièrement. Les hommes politiques s'en réclament pour justifier leurs actions. Un candidat à l'élection présidentielle américaine de 2000 assurait ainsi qu'« être la seule superpuissance donne aux États-Unis des responsabilités, en particulier celle d'intervenir à l'extérieur pour protéger les valeurs judéo-chrétiennes 50 ». Le monde est partagé entre les « cultures judéo-chrétiennes » et les autres 51. En France, on consacre en 1998 un colloque à « L'intégration politique des Français musulmans et leur place dans l'espace judéo-chrétien 52 ». Écrit-on sur l'économie ? On y fait référence 53. Sur la culture ? La référence devient obligée. Et, toujours, ce double adjectif renvoie exclusivement à l'aire occidentale. La littérature actuelle ne repère, en effet, nulle trace de « judéo-christianisme » hors des frontières que l'Occident s'est données. Ce succès sans équivalent — même le mythe surexploité du « matin grec » n'en a pas connu de tel — ne semble pouvoir s'expliquer que par le triple processus d'occultation, d'appropriation et d'exclusion qu'autorise l'usage systématique de ce terme.

D'occultation d'abord, si l'on veut bien considérer que cet accouplement permet de jeter un voile sur près de deux millénaires de haine antijuive et sur la longue négation par l'Église catholique de sa filiation abrahamique. Chacun peut convenir, en effet, qu'une civilisation ne saurait haïr ce qu'elle désigne comme une part d'elle-même. L'instauration puis la sacralisation

^{50.} Propos tenus par le sénateur McCain, cités par Le Monde, 17 février 2000.

^{51.} Résumé de la quatrième consultation sur le processus d'organisation de l'Alliance pour un monde responsable et solidaire (Fondation Charles Léopold Meyer pour le Progrès de l'homme, Paris, 1998).

^{52.} Libération, 20 avril 1998.

^{53.} Entre autres: Michel Beaud, Le Basculement du monde, op. cit.; GEMDEV, Mondialisation, les mots et les choses, op. cit.

d'une identité « judéo-chrétienne » ont permis de clore sans autre forme de procès l'ère de l'antijudaïsme chrétien ⁵⁴. Les pays de tradition chrétienne peuvent ainsi s'exonérer à bon compte de leur passé, et d'une partie de leur présent.

Mais l'essentiel n'est peut-être pas là. Cette nouvelle identité collective que l'Occident se donne officiellement, après avoir si longtemps répudié le cousinage entre ces deux versions de la révélation abrahamique, permet surtout d'annexer le juif au seul espace occidental et de s'assurer du même coup la propriété exclusive de la part d'universel dont il est crédité. De fait. l'émergence du judéo-chrétien comme sujet collectif escamote le iuif, cette éternelle incarnation de l'autre qu'on faisait venir d'un lointain ailleurs oriental 55, mais dans lequel il fallait bien reconnaître le premier énonciateur historique de l'universel monothéiste. Finies les questions insolubles de filiation ou d'héritage 56, l'avènement d'un « judéo-chrétien » indifférencié fait apparaître l'Occident comme l'inventeur unique de l'universel, toutes les racines y étant, par ce procédé, rapatriées. Quand il ne peut être rejeté dans une totale altérité, l'autre est en quelque sorte absorbé, avec l'ensemble de ses propriétés.

Érigé en noyau dur de l'identité occidentale, et d'elle seule, le « judéo-chrétien » fonctionne enfin comme une machine à expulser. L'islam devient en effet, grâce à cette construction, le tiers exclu de la révélation abrahamique, donc de cet universel monothéiste dont on a fait l'annonciateur des droits profanes et de la modernité. Hors quelques cercles œcuméniques à l'audience limitée, il ne viendrait à l'idée d'aucun utilisateur de l'objet courant judéo-chrétien d'y inclure l'islam ou, au moins,

^{54.} Qui n'a pas plus épargné les protestantismes, plus proches des sources bibliques du christianisme que le catholicisme, expurgé jusqu'à une époque très récente de toute trace de judaïsme par sa version sulpicienne. On ne peut, en effet, oublier la violence de l'antijudaïsme de Martin Luther, le fondateur de la Réforme.

^{55.} Dans toute la littérature occidentale jusqu'à l'époque contemporaine, le juif est une des incarnations de l'Oriental, dans ses attributs vestimentaires comme dans ses habitudes alimentaires, et le ghetto est le plus souvent décrit comme une épave d'Orient poussée au œur de la cité européenne. La quasi-totalité des écrits antisémites proposent d'ailleurs, quand ils n'envisagent pas de les exterminer, de renvoyer les Juifs « en Asie », comme le souhaitait Proudhon.

^{56.} Sur cette notion d'héritage, on peut se référer à l'analyse qu'en fit le philosophe israélien Yeshayahou Leibovitz. Le vieux sage rappelait que « le christianisme se présente comme [...] l'héritier du judaïsme — et [qu']on ne peut hériter de quelqu'un qui n'est pas mort » (*Le Monde*, 13 octobre 1992).

d'établir des correspondances avec lui. Qu'il soit — en termes de pratique religieuse et d'interdits qui l'accompagnent — plus proche du judaïsme qu'aucun des deux du christianisme, qu'il y ait puisé une part essentielle de son inspiration, que le texte coranique soit truffé de références aux deux révélations qui l'ont précédé n'y font rien ⁵⁷. L'universel judéo-chrétien, dont l'Occident s'est institué le seul propriétaire, renvoie l'islam à son altérité et lui désigne son territoire, celui de la spécificité. À supposer qu'on la reconnaisse, l'existence d'un triptyque abrahamique est strictement confinée à la sphère religieuse. Elle ne déborde ni dans les champs de la culture, ni dans ceux du politique où l'institution de la césure entre les trois versions de la révélation renforce la frontière entre le Nord, patrie des deux premières, et les Suds, où campe la troisième.

Si cette annexion-exclusion a connu le succès que l'on sait, c'est cependant qu'au-delà de l'Occident l'ensemble des protagonistes concernés par l'affaire se sont emparés de l'objet pour pousser à l'extrême son instrumentalisation. En l'utilisant systématiquement pour les besoins de son argumentaire nationaliste et de sa lutte contre Israël, le monde arabe a largement contribué à en élargir l'usage. Le « complot judéo-chrétien ⁵⁸ », dont la création de l'État hébreu — corps étranger installé par les armes au cœur du *Dar El Islam* — est l'illustration la plus scandaleuse, est ainsi devenu un élément central de son discours anti-occidental. De l'Iran au Maroc, toutes les composantes de la nébuleuse islamiste en font depuis des décennies un usage débridé. Le « judéo-chrétien », voilà l'ennemi dont la redoutable puissance est tout entière consacrée à affaiblir l'islam, l'ultime prophétie, ayant seule vocation à devenir universelle.

À l'occidentalisation du « judéo-christianisme » a donc correspondu sa diabolisation par un islam cadenassé dans ses spécificités et refusant de se reconnaître dans un universel avec

^{57.} Sur les proximités et les distances entre les trois religions, on peut voir les approches de : Roger Arnaldez, *Trois messagers pour un seul Dieu*, Albin Michel, Paris, 1991 ; Abdesselem Cheddadd, « L'universel dans les chroniques arabes », *in* Ali Benmakhlouf (dir.), *Routes et déroutes de l'universel*, Éditions Le Fennec, Casablanca, 1997 ; Fethi Benslama, « La répudiation originaire », *Cahiers Intersignes*, n° 13, automne 1998, Paris.

^{58.} L'expression commence sa carrière moderne dans les années vingt du XX siècle, quand les oulémas ultra-conservateurs de l'Empire ottoman moribond voient dans la suppression du califat la trace d'un complot judéo-chrétien (voir Gema MARTIN MUÑOZ, El Estado arabe. Crisis de legitimidad y contestacion islamista, op. cit.).

lequel il pourrait pourtant légitimement revendiquer sa filiation. Mais l'usage généralisé de l'expression dans le monde arabe n'est pas seulement d'ordre réactif. Par un processus inverse à celui de l'Occident, il s'en est également servi pour expulser de lui-même sa part juive. La désignation du judéo-chrétien comme fait de culture exclusivement occidental a permis d'y ensevelir le judéo-arabe, de censurer l'existence historique du judaïsme oriental et d'en effacer les traces des mémoires collectives. Chassé de l'universel occidental par la fortune politique d'un terme à l'étonnant destin, le monde arabe s'en sert lui aussi pour occulter et pour exclure.

Le monde juif, quant à lui, paraît à première vue se tenir éloigné de cet objet qu'il est le seul à ne pas sacraliser. Il n'a pas moins aidé à la généralisation de son usage en rompant, lui aussi, avec sa part d'Orient ⁵⁹. Ses expressions politiques dominantes ont vu dans la captation du judaïsme par l'Occident un des moyens d'ancrer leur destin à ce dernier et de renforcer, face à l'ennemi arabe, des solidarités fondées sur un solide eurocentrisme et porteuses des mêmes exclusions. Né d'un nationalisme moderne et d'une idée de l'État-nation dont l'Europe a été l'accoucheuse, fondé et gouverné pendant des décennies par les représentants juifs de l'intelligentsia européenne, l'État d'Israël n'a cessé de se vouloir occidental, s'attachant avec constance à conjurer tout risque d'orientalisation. Ses élites ont fidèlement intériorisé, pour ce faire, un discours de la suprématie élaboré pour d'autres dominations.

Si les Palestiniens — citoyens de seconde zone d'Israël ou habitants occupés de Cisjordanie — continuent d'en faire les frais, sa population juive venue du monde arabe s'est également vu confiner dans une profonde marginalité intellectuelle et politique et dans un total déni d'existence culturelle. Et ses intellectuels, y compris quand ils se situent dans le camp de la paix, ont le plus grand mal à placer leur pays dans un Orient dont tout l'éloigne, sauf sa position géographique. Le danger qu'il y glisse ne peut être prévenu, estiment-ils, que par des signes

^{59.} Il y a, certes, été aidé par la politique antijuive menée par les États arabes depuis la création d'Israël. Mais pas seulement. Le mouvement général d'occidentalisation du monde juif est parallèle à l'émigration progressive de ses diasporas vers les démocraties occidentales, qui abritent désormais — avec l'État d'Israël — l'écrasante majorité de la population juive mondiale.

d'appartenance sans équivoque à la planète occidentale. Tous ces signes, quels qu'ils soient, sont donc les bienvenus.

Cet aperçu de la panoplie des utilisations d'une invention occidentale ne relève pas de la digression. Il anticipe sur la description des relations complexes qu'entretiennent « les autres » avec les modèles et les normes élaborés en Occident. Dans le cas du monde arabe, les crispations réactives s'ajoutent aux exclusions endogènes pour renforcer les verrouillages identitaires, perçus comme des remparts contre l'insupportable hégémonie de l'ennemi héréditaire.

L'assignation aux différences

Mais l'autre ne devient pas toujours un avatar plus ou moins proche du même. Il arrive, on l'a dit, qu'il reste autre. Il peut être, dans ce cas, renvoyé à une barbarie originaire, en général directement proportionnelle à son éloignement du monde occidental. L'emploi de plus en plus fréquent de ce terme pour désigner les situations paroxystiques qui ravagent certaines régions des Suds permet, une fois de plus, de remplacer les analyses par des tautologies commodes. C'est ainsi que, l'Afrique noire restant liée au vaste imaginaire de la sauvagerie, les barbaries libérienne, sierraléonaise ou autres sont, in fine, le plus souvent expliquées par les caractères intrinsèques de leurs habitants, au-delà des circonstances particulières qui ont provoqué le déclenchement des conflits dont ces régions sont le théâtre. De nouveau laissés à eux-mêmes après avoir été un temps contenus par la paix coloniale qui aurait fait taire leur « naturel » — comme on disait au XVIII^e siècle —, ces peuples seraient revenus à leurs instincts premiers. Sans le dire vraiment, on sous-entend communément que le comportement des guerriers fous de Freetown ou de Monrovia relèverait d'une sorte d'essence africaine qui ramènerait éternellement ce continent à ses démons. Ce qui n'est pas le cas de régions moins éloignées des centres de l'Occident. L'actuelle anomie d'une partie des Balkans est soumise à une profusion d'analyses historiques et politiques, allant de la décomposition de l'Empire ottoman aux séquelles de la glaciation communiste. L'essence du peuple serbe ou celle des Croates est moins souvent convoquée que les invariants africains pour tenter des lectures de leurs dérives respectives.

Cette assignation de l'autre à sa spécificité supposée, reconnaissable par son indépendance à l'égard de l'histoire, ne découle pas toujours d'une réaffirmation de la supériorité. Se révoltant, au contraire, contre un tel sentiment, toute une génération du « sanglot de l'homme blanc 60 » s'est faite l'apôtre de la différence. L'autre aurait, en substance, le droit de rester autre et son humanité ne se mesurerait pas à ses talents de mime. Mais cette reconnaissance bienvenue d'une égalité véritable s'est rapidement muée en une injonction, inversée par rapport à l'exigence mimétique, d'avoir à rester l'autre sans dévier de sa culture, ellemême vouée à l'immobilité.

Dans les faits, les tenants d'un différencialisme — qui affirme l'équivalence non négociable de toutes les cultures mais veut les momifier en décrétant leur imperméabilité — et ceux de la supériorité des valeurs occidentales — qui voient dans les autres des moutures imparfaites d'eux-mêmes et dans l'imitation le seul moyen pour eux de s'améliorer — ne sont pas si éloignés les uns des autres. En sanctuarisant les cultures dominées au nom de la protection de l'« authenticité » ou en renvoyant l'autre non assimilable à une irréductible altérité, ils assignent ce dernier à l'idée qu'ils s'en font et le fixent dans une identité qu'il ne peut modifier. Se voyant interdire de produire de la culture, c'est-à-dire d'innover, l'autre est réduit à n'être qu'un produit de sa culture. Entre ces deux versions d'une même assignation identitaire — le renvoi à une « barbarie » dont on refuse de considérer le statut historique, et la sanctification de tout ce qui peut trouver place sous le nom de tradition, même parfois l'inacceptable 61 — il n'y a pas de place pour un autre en mouvement.

Autant que les faux universalistes qu'il combat, le regard différencialiste ferme de cette façon aux autres toute voie d'accès

^{60.} Pour reprendre le titre de l'ouvrage de Pascal BRUCKNER, op. cit.

^{61.} L'excision offre un exemple de cette clôture du débat. Illustrant la barbarie des sociétés qui la pratiquent pour les uns, elle a été défendue par d'autres (voir *infra*) au nom de la protection des traditions ou de la sauvegarde de l'identité. En l'érigeant symétriquement au rang d'invariant culturel, les deux positions sont irrecevables. Aucun des deux camps occidentaux en présence n'en a tenté une analyse dynamique, en la mettant en perspective et en la comparant à d'autres systèmes traditionnels ayant trouvé d'autres procédés de contrôle de la sexualité féminine. On aurait pu en conclure que toute tradition contient de l'inacceptable et qu'elles sont toutes condamnées à changer. La lutte contre l'excision a ainsi été parasitée par la problématique identitaire, qui exclut justement toute idée de mouvement. En particulier, nombre d'Africaines ont longtemps pris, à tort, sa défense en réaction à la qualification de barbares dont leurs sociétés ont été gratifiées.

à un universel reconstruit avec eux, les condamnant à la répétition de leur histoire, réduite à une succession d'incarnations de leur être profond. On peut trouver, dans cette mouvance très hétérogène, des contempteurs conscients de tout projet universel, qu'ils assimilent à une volonté délibérée de détruire l'autre ⁶². Mais elle va bien au-delà de ces extrémistes du particulier, pour englober des courants plus larges et irriguer toute une partie de la pensée occidentale, qui a renoué avec un culturalisme plus ou moins affirmé.

Pour ses tenants, l'islamisme serait l'horizon obligé des pays musulmans, dont les habitants n'auraient pas d'autre choix que d'assumer ce dernier avatar historique de leur identité. L'Islamisme au Maghreb : la voix du Sud 63 : le titre du premier livre de l'islamologue français François Burgat n'ouvre guère l'avenir à une aire musulmane étrangement étendue à la totalité du Sud, unifié contre toute réalité sous la bannière de l'islam politique. Cette partie du monde a donné lieu, à la fin des années soixantedix, à l'une des manifestations les plus remarquables de la lecture culturaliste des événements contemporains. Outre la fascination qu'elle exerça chez beaucoup d'entre eux, la révolution islamique iranienne fut alors considérée par nombre d'intellectuels occidentaux comme une étape obligée de l'évolution de ce pays, et ses dérives comme des faits de culture qu'il ne convenait pas de critiquer. Le philosophe français Michel Foucault fit, un temps, figure de chef de file de cette mouvance, avant de prendre ses distances avec le régime issu du soulèvement qu'il avait admiré ⁶⁴. D'autres lui emboîtèrent le pas. Plusieurs journalistes du quotidien Libération s'y rallièrent au nom d'un étrange

^{62.} Les plus farouches tenants du relativisme culturel invitent explicitement les autres à se protéger de la tentation de l'universel et des outils qu'il véhicule, où ils pourraient perdre leur pureté. L'ethnopsychiatre Françoise Sironi accuse ainsi le « concept des "droits de l'homme" d'agir comme de véritables outils d'infiltration des cultures » et d'avoir des « effets déculturants » (Françoise Sironi, « L'universalité est-elle une torture ? », Nouvelle Revue d'ethnopsychiatrie, n° 34, 1997).

^{63.} François Burgat, *L'Islamisme au Maghreb : la voix du Sud*, Karthala, Paris, 1988. La rhétorique est reprise dans un ouvrage suivant (François Burgat, *L'Islamisme en face*, La Découverte, Paris, 1995), où l'auteur qualifie l'islamisme de « dynamique de repositionnement idéologique du Sud ».

^{64.} Il s'en justifie, entre autres, dans un point de vue publié par *Le Monde*, 11 mai 1979 (« Inutile de se soulever ? »), où il explique cette admiration « pour un mouvement assez fort pour renverser le régime apparemment le mieux armé, tout en étant proche de vieux rêves que l'Occident a connus autrefois, quand on voulait inscrire les figures de la spiritualité sur le sol de la politique ».

mélange d'enthousiasme pour une révolution qui, certes, n'empruntait pas les chemins familiers mais anéantissait quand même l'ordre établi, et de révérence devant l'« authenticité » culturelle de ses formes ⁶⁵.

Faut-il s'en étonner? Le sort fait aux femmes par le nouvel ordre islamique ne gêna pas outre mesure ses admirateurs occidentaux. Tout occupés à repérer les signes d'une légitime restauration identitaire dans une société menacée d'acculturation, ils n'ont guère remis en cause le fait qu'une telle entreprise passait par l'institutionnalisation de la discrimination sexuelle. S'accommodant du tchador imposé aux femmes, chargées une fois de plus de porter le signe identitaire, ils l'érigèrent au rang de symbole de la révolution culturelle qu'ils venaient contempler à Téhéran. Dans la capitale iranienne, « le noir est partout, écrit Serge July en 1979. [...] Il voile [...] les femmes iraniennes comme un symbole de lutte, comme une proclamation antichah, comme un refuge aussi d'où leurs yeux surgissent comme ceux de momies vivantes 66 ». Seules quelques féministes, vite renvoyées à leur hystérie par les analystes sérieux de la situation iranienne, multiplièrent les protestations contre la misogynie du régime de Téhéran, qui abaissait l'âge du mariage des filles à neuf ans et promulguait la peine de lapidation pour la femme adultère. Quelques années plus tard, un autre journaliste mettait à l'actif de la révolution iranienne d'avoir « toujours revendiqué un rôle actif pour la femme : elle travaille, elle vote, elle participe à la vie politique ⁶⁷ ». Que voudrait-elle de plus, en somme, et de quoi se plaint-elle ? Plus banalement, la question féminine est rarement prise en compte par les spécialistes occidentaux de l'islam politique, qui ne l'ont jamais rangée parmi les thèmes réellement dignes d'intérêt 68.

La justification de la condition réservée aux femmes dans les sociétés les plus conservatrices fait, d'ailleurs, office de

^{65.} Dix ans plus tard, Marc Kravetz rappelle « cette révolution saluée parfois naïvement, entre autres par une partie de l'intelligentsia occidentale, comme l'annonce d'une ère nouvelle, la revanche du spirituel et de la foi contre les faillites idéologiques de l'Est et de l'Ouest... » (*Libération* des 11-12 février 1989).

^{66.} Serge July, Dis maman, c'est quoi l'avant-guerre?, Alain Moreau, Paris, 1980.

^{67.} Alain Gresh, « Quand l'islamisme menace le monde », Le Monde diplomatique, décembre 1993.

^{68.} Le constat ne vaut pas pour les seuls islamologues français, mais également pour les Américains et les Britanniques, dont la bibliographie sur l'islam politique est pourtant d'une grande richesse et d'une grande variété.

constante du discours culturaliste. Toujours dans l'espace musulman, un journaliste de l'hebdomadaire L'Express commentait ainsi les perspectives s'offrant à elles dans l'éventualité d'une prise du pouvoir par le FIS algérien : « Le sort promis aux femmes ? Il n'est effrayant que pour la minorité francophone qui, dans les ghettos dorés des beaux quartiers, mène, de plus en plus difficilement, une vie à l'occidentale. [...] Certes, il y a la question du port obligatoire d'un voile. Si, en France, la question est d'importance [...], en Algérie, le sujet semble moins incongru (au début du siècle, une Française ne sortait pas dans la rue sans chapeau) ⁶⁹... » Dans l'affaire française du voile islamique, la plupart des voix qui s'élevèrent — à juste titre puisqu'il ne résolvait rien — contre le renvoi des écoles des jeunes filles voilées, le firent au nom du respect d'une « identité » dont elles ne prirent pas la peine d'interroger les bases. « Accepter le port du voile, [...] c'est reconnaître une volonté d'identification. Oui à la séparation des Églises et de l'État, mais non à la négation de l'identité de l'autre », déclarait en 1989 le secrétaire général de la Ligue de l'enseignement ⁷⁰.

Dans le même registre, mais dépassant les frontières de l'aire musulmane, tout un courant s'est plusieurs fois élevé, au cours des dernières années, contre la condamnation de pratiques traditionnelles comme la polygamie ou l'excision. « Je persiste à ne pas voir au nom de quel principe la polygamie doit être interdite », écrit le sociologue Alain Touraine ⁷¹. Et l'ethnopsychiatre Tobie Nathan déplore que l'on s'attaque à l'excision, cette pratique socialement structurante sans laquelle « nombre de petites filles africaines qui vivent en France [...] présentent de

^{69.} Jacques GIRARDON, « La fin inéluctable d'un régime détesté », Les Cahiers de L'Express, n° 29 : « Algérie, de la révolution à l'intégrisme », septembre 1994.

^{70.} Cité dans *Idées en mouvement*, n° 58, *op. cit*. La question des motivations du port du voile islamique est cependant complexe et nombre de chercheuses ont tenté de comprendre ce qui poussait tant de jeunes filles et de femmes à le porter. La pression sociale et religieuse n'explique effectivement pas tout. Son adoption peut aussi signifier la mise au point de stratégies de sortie de la tradition acceptables par l'entourage. Voir : Nilüfer Göle, *Musulmanes et modernes*, La Découverte, Paris, 1993 ; Gema Martìn Muñoz (dir.), *Mujeres, democracia y desarollo en el Maghreb*, Ed. Pablo Iglesias, Madrid, 1995 ; Djedjiga Imache et Inès Nour, *Algériennes entre islam et islamisme*, Edisud, Aix-en-Provence, 1994 ; Sophie Bessis (avec S. Belhassen), *Femmes du Maghreb...*, *op. cit*. Mais les commentateurs occidentaux n'ont jamais voulu voir que l'identité collective qu'ils glorifiaient était totalement sexuée.

^{71.} In Michel Wieviorka (dir.), Une société fragmentée ?, La Découverte, Paris, 1996.

graves troubles [...]. Sans ce rituel une femme est incomplète [...] et se cherche des initiations de remplacement comme le premier "shoot" ou le premier casse. Les ethnopsychiatres savent très bien qu'une jeune fille excisée ne tombe jamais dans ces travers. Elle n'en a pas besoin. L'excision est [...] un bénéfice social extraordinaire, que la société française devrait d'urgence reconsidérer ⁷² ». Le chef de file de l'ethnopsychiatrie française a porté à son extrême la logique du différencialisme en interdisant aux autres d'avoir recours aux registres étrangers à leur « culture d'origine », dans laquelle il les somme de se résumer tout entiers ⁷³. « Dis-moi ton ancêtre, je te dirai qui tu es! Telle pourrait être la formule clef [...] des systèmes thérapeutiques », précise-t-il dans un de ses textes ⁷⁴.

Comme le déplorait déjà Césaire il y a près d'un demi-siècle, en brocardant le discours européen sur la philosophie bantoue ⁷⁵, la culture d'origine, ou ce qui est censé en tenir lieu, est désignée de façon plus ou moins péremptoire comme le seul paradigme dont la plupart des non-Occidentaux ont le droit de se réclamer, à l'exclusion de toute pluralité. Même des analystes plus nuancés des conflits contemporains à dimension culturelle n'évitent pas toujours ce piège. Dans une critique par ailleurs salutaire des préjugés antimusulmans ⁷⁶, la sociologue française Jocelyne Cesari voit ainsi dans les mosquées le « seul enclos

^{72.} Science et Nature, février 1995. Devant le scandale soulevé par cette prise de position, Tobie Nathan déclara que le journaliste qui l'avait interviewé avait un peu forcé le trait, sans toutefois renier ses propos.

^{73.} Ne voyant dans la psychanalyse qu'une science occidentale, il ne brocarde pas seulement les « psychanalystes blancs », accusés de vouloir soigner ces « autres » à l'aide de leurs pratiques, mais « plus grave, les psychanalystes africains "blanchis" dans les universités et les instituts occidentaux, n'ayant même pas reçu les premiers rudiments d'une formation concernant les techniques thérapeutiques traditionnelles... » (Thobie NATHAN, « L'Afrique n'est pas une terre à conquérir », Le Monde diplomatique, octobre 1989).

^{74.} Tobie NATHAN, « La psychanalyse : nouvel avatar de l'hérésie chrétienne », Pardès, revue européenne d'études et de culture juive, n° 27, 1999-2000.

^{75.} Dans son *Discours sur le colonialisme*, *op. cit.*, Césaire se livre à une attaque en règle de l'ouvrage du père Tempels, célèbre dans les années cinquante, sur *La Philosophie bantoue*: « Vous allez au Congo ? Respectez, je ne dis pas la propriété indigène (les grandes compagnies belges pourraient prendre ça pour une pierre dans leur jardin), je ne dis pas la liberté des indigènes (les colons belges pourraient y voir propos subversifs), je ne dis pas la patrie congolaise (le gouvernement belge risquant de pendre fort mal la chose), je dis : vous allez au Congo, respectez la philosophie bantoue!

^{76.} Jocelyne CESARI, Faut-il avoir peur de l'islam?, Presses de Sciences Po, Paris, 1997.

ayant résisté à la pression culturelle du Nord » et dans « l'apparent retour du religieux [...] la réhabilitation des référents, notamment politiques, de la culture locale, invités à retrouver, par-delà la parenthèse coloniale, leur ambition perdue à l'universalité ». Comme la sacralisation de l'héritage communautaire, la fiction de la parenthèse coloniale — également utilisée au Sud par les théoriciens des retours à une problématique « pureté » originelle — veut ignorer l'existence des sédimentations complexes laissées par l'histoire, dont sont faites toutes les sociétés, au profit d'appartenances uniques dangereusement pétrifiées.

Il n'y a donc pas de principes, il n'y a que des identités, chacune fabriquant pour elle seule ses propres régulations. Ce n'est pas, ici, la nature du contact entre les différentes cultures qui peut être facteur d'anomie, mais le contact lui-même. Ce n'est pas le souci légitime de protéger les plus fragiles de la domination des plus puissants, dont l'impérialisme culturel se vérifie tous les jours, qui structure le propos, mais le renvoi de chacun à ce qui ferait son essence supposée. Aucune régulation transculturelle construite autour de l'acceptation commune de principes universels ne peut avoir, dans cette logique, prééminence sur le spécifique.

L'Occident proscrivait jadis le métissage des races pour sauvegarder la pureté de la sienne. Toute une pensée juge aujourd'hui celui des cultures impossible, enfermant ainsi l'avenir de l'humanité dans le passé fossilisé de ses différentes composantes. Mais cet enfermement ne concerne que les non-Occidentaux, car ceux qui le postulent s'en exonèrent toujours, s'attribuant des outils que les autres n'auraient pas pour s'échapper d'eux-mêmes et appréhender le monde dans sa totalité. Ce classement des humains en deux catégories, ceux qui sont prisonniers de leur horizon local et ceux qui ont la planète pour terrain d'expérience, n'est pas le seul fait de la mouvance culturaliste. Ceux qui ne regardent l'autre que s'il est un reflet d'eux-mêmes s'y rallient dès qu'il cesse de leur renvoyer leur image et devient réellement différent. Mais, dès lors qu'elle est dite, cette différence a des implications. Captif de ses origines, tout entier absorbé par son identité, l'autre n'a pas les mêmes aspirations ni le même besoin de droits que ceux de ses contemporains dont les horizons sont plus larges. Tel paraît être le postulat implicite expliquant la tolérance qu'on peut avoir au Nord vis-à-vis des multiples formes d'entorses aux droits dont sont victimes les habitants des Suds.

L'opportunisme politique y joue certes un rôle, mais pas seulement. Un Jacques Chirac affirmant haut et fort que le multipartisme n'est pas adapté à l'Afrique ⁷⁷ fait, au moins en partie, parler ce qu'il croit être l'intérêt. Mais quand un Bernard-Henri Lévy salue un combattant de la liberté dans le commandant afghan Massoud ⁷⁸ — représentant d'un islam féodal ayant pour ambition de régir l'ensemble de la vie sociale, moins sévère certes pour les femmes que celui des *taliban* mais fort respectueux des hiérarchies traditionnelles —, il ne donne pas le même sens aux mots, selon la latitude à laquelle il se trouve. En suivant cette logique, on peut donner au despotisme d'un côté, et au régime démocratique de l'autre, le statut de marques identitaires, fermant une fois de plus la porte au mouvement.

Identique ou aspirant à l'être, dangereux ou barbare, ou porteur d'une culture chargée du poids de l'éternité, où se trouve vraiment l'autre, entre inionctions et interdits, et quelle latitude possède-t-il pour se réinventer? La somme de prescriptions dont il fait l'objet, les catégories dans lesquelles il est enfermé donnent d'abord à voir l'incapacité de l'Occident à entrer dans une pensée de la pluralité. Les autres ne semblent pas pouvoir y passer du statut d'êtres simples à celui de réalités complexes, mus par des exigences multiples et des aspirations contradictoires. Est-ce la cécité que procure la puissance, et la conscience qu'on en a ? Ou le refus de prendre l'autre pour ce qu'il est, car ce serait reconnaître le caractère nouveau de sa présence au monde ? L'insubmersible culture de la suprématie s'inventeraitelle encore une fois de nouvelles protections pour éviter de penser que celui-ci peut changer et contraindre l'Occident à modifier la place qu'il v occupe?

^{77.} En 1990, le futur chef de l'État déclarait qu'« on ne peut pas juger de la démocratie d'un pays par le fait qu'il y a ou non un régime multipartiste. [...] Il y a des régimes de parti unique où la démocratie est parfaitement respectée : je pense à la Côte d'Ivoire »— où toute parole dissidente était à l'époque durement réprimée (*Le Monde*, 24 juillet 1997).

^{78.} Bernard-Henri LÉVY, « Avec Massoud », *Le Monde*, 13 octobre 1998. Ce reportage est une véritable ode au commandant Massoud, tour à tour comparé à Che Guevara et à de Gaulle.

Mais ceux que, jusqu'ici, on a appelés les autres — ne les ayant vus qu'à travers le prisme des puissants —, quel regard portent-ils sur le monde ? Et quels espaces d'autonomie se créent-ils par la lecture qu'ils en font ? Quelles alchimies se font-elles jour entre les crispations réactives et les éruptions identitaires qu'on a commencé d'évoquer, et l'entrée dans le nouveau, qui est loin d'être toujours synonyme de progrès ? Il faut tenter cette incursion de l'autre côté du miroir pour savoir où en est le « versant sud de la liberté ⁷⁹ » sur lequel se joue aussi le proche avenir du monde.

^{79.} Pour reprendre le titre de l'ouvrage de Mahmoud HUSSEIN, Versant sud de la liberté. La Découverte. Paris. 1989.

11

Les mêmes et les autres

Il existe aujourd'hui en Occident plusieurs façons d'aborder l'existence des autres. De leur négation à la reconnaissance d'altérités habillées de fausses équivalences, en passant par leur stigmatisation ou l'appropriation de ce qu'on reconnaît en eux de semblable, elles apparaissent comme autant de stratégies susceptibles de reconstruire avec des images inédites et selon des modalités renouvelées les hiérarchies fondant la supériorité occidentale. Dans une telle construction, l'universel ne peut s'incarner que dans une forme, celle que lui ont donnée la vieille Europe et ses prolongements. Une fois encore, même si on a remplacé les critères de la race ou de la civilisation par celui, éminemment plus respectable, de la communion dans le respect des droits fondamentaux, la proximité avec le modèle de référence est le seul gage réel demandé aux apprentis. Qui ne tente pas de lui ressembler en tous points se voit privé du droit de se réclamer des principes qui en découlent par ceux qui gardent le monopole de leur énonciation.

Au cours des dernières années, cette exigence a souvent fait prendre la copie pour le respect du principe, des élections pour la démocratie et les louanges verbales adressées au modèle comme un signe de sa victoire. Priés de s'y conformer, les dictateurs du Sud ont rapidement appris l'art de la contrefaçon, dont leurs mentors du Nord paraissent se satisfaire. Au-delà de ces

mirages, l'injonction mimétique des gardiens du temple place le non-Occidental dans une impossible posture. S'il refuse d'y répondre ou s'il ne parvient pas à tendre vers l'identique, il apporte la preuve de son incapacité à faire partie de la sphère de l'universel et se voit rejeté dans une altérité supposée être au pire un lieu de régression, au mieux un ailleurs admirable mais figé, d'où rien de neuf ne peut sortir. Mais s'il tente sérieusement de parfaire sa ressemblance pour intégrer l'espace occidental où l'universel est chez lui, il se voit vite signifier — à quelques exceptions près — la vanité d'une telle tentative. L'Autre ne saurait devenir le même.

L'histoire coloniale et l'époque contemporaine offrent maints exemples de ces refus qui ont transformé en autant d'impostures les apologies successives des processus d'intégration. On a coutume de distinguer, pour la première, la distance instaurée par les Britanniques ou les Belges avec leurs sujets coloniaux de la volonté française de les assimiler. De même, pour la seconde, on oppose volontiers le communautarisme anglo-saxon à l'égalitarisme universaliste hexagonal. Si les uns puisent davantage dans le répertoire d'un culturalisme qui sacralise les différences alors que les autres disent vouloir les effacer, si les deux attitudes peuvent aujourd'hui conduire à des gestions différenciées des populations d'origine allogène, leurs effets sont moins éloignés les uns des autres qu'on ne l'a dit. L'influence des Lumières occidentales n'a pas moins imprégné les intellectuels de l'Empire britannique que ceux des colonies françaises, Shakespeare est aussi, ou aussi peu, connu en Inde que Molière au Maghreb et la Grande-Bretagne, les Pays-Bas ou la Belgique comptent proportionnellement autant de citoyens originaires de leurs anciennes possessions qu'en abrite la France. De même, il n'est pas sûr que les barrières installées par celle-ci entre ses citoyens et ceux qui n'ont jamais pu le devenir ou ne peuvent l'être tout à fait soient plus aisément franchissables que celles qui séparent les communautés chez les Anglo-Saxons. Quoi qu'en disent les hérauts de son génie, qui portent au pinacle ses politiques assimilatrices, elle s'est montrée aussi avare d'intégration que ses pairs d'Occident dont elle récuse les méthodes.

Les colonisés, en leur temps, en ont fait l'expérience. En Algérie, dont on sait qu'elle était la France, la nationalité de la métropole fut accordée avec une constante parcimonie à une population qui plaça longtemps ses espoirs dans la généralisation

de l'accès à la citoyenneté française. En 1936, quand le Front populaire décida d'accorder cette dernière, à titre exceptionnel et non transmissible, à 21 000 personnes particulièrement méritantes, le président de l'Association des oulémas Abdelhamid Ben Badis se félicitait d'une telle avancée, en attendant que le suffrage universel pour tous permette « l'intégration pure et simple de la collectivité musulmane dans la grande famille francaise 1 ». Ferhat Abbas alla plus loin en récusant un temps l'existence d'une nation algérienne pour demander l'égalité des droits entre les indigènes et les Français. Pendant des décennies, la majorité des élites crut que la France représentait l'avenir de l'Algérie. Mais, hormis en paroles, la puissance tutrice fit tout pour l'en dissuader. En 1947, on comptait 58 000 citoyens français musulmans pour une population musulmane de 7,8 millions de personnes². La prise de conscience de l'impossibilité de l'assimilation aida grandement les élites « francisées » à basculer dans le camp des indépendantistes.

Des décennies plus tard, confrontée au défi de l'intégration sur son sol des populations issues des vagues migratoires des années soixante, la France a inventé l'immigré de la « deuxième génération », plus vraiment étranger, mais pas français non plus, rendant ainsi héréditaires les caractères attachés au migrant. Peu importe aujourd'hui que l'on possède la nationalité française. Celle-ci, dès lors qu'on appartient à cette deuxième génération et que l'on porte un nom trop exotique, n'est pas un gage d'intégration. Elle n'offre pour l'heure de sésame ni pour l'emploi ni pour l'entrée dans un monde politique solidement verrouillé par la francité « de souche » et qui ne consent à accueillir des enfants d'étrangers que s'ils sont d'ascendance européenne ³. Qu'il

^{1.} Cité par Benjamin STORA, *Histoire de l'Algérie coloniale 1830-1954*, La Découverte, Paris, 1991.

² Ibid

^{3.} L'édition 1998 du rapport du Haut Conseil à l'intégration note ainsi : « Les Français de couleur, notamment d'outre-mer ou d'origine étrangère non européenne, sont victimes de discriminations dans des conditions assez comparables à celles des étrangers. » On peut s'étonner, sur ce chapitre, de la cécité politique des partis de gauche en France. Aucun d'eux n'a jamais placé en position éligible un candidat issu de l'immigration dans des élections importantes comme les législatives, exception faite du socialiste francotogolais Kofi Yamgnane. Prompts à donner des leçons de civisme aux populations marginalisées d'origine afro-maghrébine, ils se sont révélés incapables de mettre en actes leurs professions de foi sur les vertus de l'intégration, laissant à l'écart de toute représentation politique quelque 5 % de la population française.

demeure sur ses terres d'origine ou qu'il ait émigré, le non-Occidental ne peut donc accéder à toute la plénitude de l'humanité moderne qu'en s'identifiant au modèle au terme d'une radicale métamorphose, dont on lui fera cependant comprendre qu'elle est presque impossible. Ce que Cornélius Castoriadis appelle l'« inconvertibilité essentielle de l'autre 4 » met ce dernier dans l'incapacité de remplir la condition qu'on exige de lui pour être énonciateur d'universel. Rendus différents de leurs parents par leur entrée *volens nolens* dans la modernité, les non-Occidentaux tentent parfois de sortir de ce piège en se construisant des identités réactives capables, croient-ils, de se substituer à ce qu'ils ne sont plus et à ce qu'ils ne peuvent être. Réinterprétant une tradition qui n'a plus lieu d'être en l'état et s'opposant frontalement à un Occident trop lointain pour être vraiment accessible, l'islamisme est de celles-là. J'y reviendrai.

La réapparition des autres...

Les formes de l'universel ne se négocient donc pas. Mais qui est cet autre, sommé de s'y mouler pour entrer dans les sphères où on ne discutera plus de sa qualité ? A-t-il beaucoup changé depuis ces Temps modernes où l'Europe transformait ses découvertes en conquêtes et forgeait, pour ce faire, les instruments de leur légitimation ? L'identité occidentale contemporaine se nourrit-elle des mêmes face-à-face, plus ou moins modifiés par leur traversée des siècles, ou accepte-t-elle de se renouveler en s'abreuvant à d'autres sources ? Rendus plus frileux que jamais par la perte de leur avantage numérique 5 tout en restant assurés

^{4.} Cornélius CASTORIADIS, « Les racines psychiques et sociales de la haine », Figures du pensable, Seuil, Paris, 1999. Castoriadis fait de cette inconvertibilité la « caractéristique principale et déterminante du racisme ».

^{5.} Alors qu'avec 732 millions d'habitants la population cumulée de l'Europe, de l'Amérique du Nord et de l'Océanie développée comptait en 1950 pour près de 30 % de la population mondiale, elle n'en représente plus que 18 % en 1998 avec 1 064 millions d'habitants et ne devrait constituer, en 2050, que 11,9 % de la population de la planète, avec 1 066 millions d'habitants, soit un chiffre stagnant au cours du prochain demi-siècle (chiffres tirés de *World Population Estimates and Projections, 1998 Revision*, Division de la population des Nations unies, New York, 1998).

de leur puissance, où les Occidentaux font-ils aujourd'hui passer les frontières qui les distinguent des autres ?

Ils paraissent parfois hésiter sur leur tracé. Si les États-Unis ont toujours refusé l'accès de l'eldorado américain aux étrangers indésirables, ils jugent que la puissance d'un empire se mesure aussi à son pouvoir de séduction et encouragent le cosmopolitisme de leurs métropoles et de leurs élites, qu'ils considèrent comme une étape de l'américanisation du monde. Dans les périphéries océaniennes de l'univers occidental, l'Australie découvre les contraintes et les opportunités de son environnement géographique en se demandant jusqu'où elle peut devenir asiatique, en se proclamant officiellement multiculturelle — comme, tout au nord, l'autre terre d'immigration qu'est le Canada ⁶ — et en affichant son souhait d'intégrer les rescapés des peuples aborigènes dans une nation qui veut se définir en marchant. L'Europe se demande pour sa part où elle doit s'arrêter pour demeurer elle-même. Doit-elle englober la Turquie, qui aspire à devenir européenne ⁷ ? Les musulmans des Balkans sont-ils les ultimes scories d'un Empire ottoman rejeté hors de son histoire, donc de sa géographie ? Sont-ils des étrangers dans une Europe à l'identité cimentée par son héritage chrétien, ou des Européens qu'il convient de défendre quand cette appartenance est contestée ? Peut-elle, dans un autre domaine, assurer son avenir démographique sans reconsidérer les frontières qu'elle dresse entre les autres et elle ?

Pour des raisons multiples, qui vont de l'évolution de leur relation au monde à la sauvegarde de leurs intérêts bien compris, les Occidentaux commencent à transformer en une partie d'euxmêmes ce qu'ils considéraient jadis comme de l'altérité. Mais rien n'assure encore que ces signes annoncent des mouvements plus amples. Revigorée à la fois par la montée des inquiétudes et par les avancées récentes dans les domaines de l'économie et des

^{6.} Christine INGLIS, *Multiculturalism: New Policy Responses to Diversity*, Most/ Unesco policy paper 4, Unesco, Paris, 1996.

^{7.} La question fait, on le sait, l'objet d'un vif débat au sein de l'Union européenne. D'aucuns se refusent à voir la Turquie intégrer cette dernière, au motif justifié qu'elle doit d'abord donner des preuves de sa mue démocratique en cessant de bafouer les droits de la personne et des minorités. D'autres, en revanche, invoquent à l'appui de leur refus des raisons culturalo-religieuses, arguant de l'impossibilité d'une greffe musulmane dans une aire marquée par son appartenance à la culture chrétienne. Les démocrates-chrétiens allemands, en particulier, se sont faits les hérauts de cette thèse.

technologies, la vieille culture de la suprématie n'en finit pas de structurer les réflexions et de commander les attitudes. S'adaptant aux nouvelles configurations planétaires, elle reformule les paradigmes qui la fondent et redéfinit des césures qui ont pour effet de consolider les anciennes frontières. Politique, intellectuelle, populaire, elle continue de piéger les rapports que les Occidentaux entretiennent avec le reste de la planète et la vision qu'ils en ont. Elle dit encore qui est l'autre et comment il faut le voir ⁸.

Précisons ce qui est en jeu. Il ne s'agit pas de stigmatiser la conscience qu'ont les Occidentaux de ce qui les distingue des autres. Ce sentiment d'appartenir à une civilisation singulière, qu'ils partagent d'ailleurs avec le reste de l'humanité, ne fait pas en lui-même problème. Ce qu'après tout certains reprochent à juste titre à la mondialisation commandée par les logiques uniformisantes du marché, c'est de fondre dans le même moule toute la diversité humaine et de préparer l'avènement mortifère d'une humanité unifiée sous la bannière d'une sous-culture dominante, ce qui apparaît comme sa négation même. Et toutes les disciplines qui ont l'humain pour objet nous ont suffisamment appris que l'existence de l'autre commande la reconnaissance de soi. Mais la culture occidentale de la suprématie, portée par une hégémonie vieille de plusieurs siècles, ne se place pas sur ce terrain. Rendue tragiquement solitaire par l'ancienneté de son assurance, elle continue de vouloir définir seule les conditions d'accès à un universel moderne.

Or l'enjeu, aujourd'hui, est tout autre. Il s'agit de rendre cet universel intelligible, donc appropriable, par tous sans rien céder sur les principes, mais en dotant enfin de l'épaisseur de la chair la définition qu'ont donnée les penseurs d'Occident des droits

^{8.} Témoin, entre tant d'autres, ces deux images antinomiques de conquérants, puisées dans une édition pourtant récente d'un atlas historique. Les conquêtes des Européens sont parées d'une aura fortement positive, tandis que les autres sont mus par les instincts les plus bas. Le chapitre sur « L'empire arabe » débute ainsi : « Quand Mahomet disparaît en 632, les conquêtes commencent. Il y a beaucoup de raisons à cela : mœurs belliqueuses, enseignement du Prophète, cupidité aussi. » Le chapitre sur « Les grandes découvertes et les empires coloniaux au xvi siècle » commence en revanche de la façon suivante : « Les progrès intellectuels, les inventions techniques, dues parfois à l'Orient [...], expliquent en partie l'élan des découvreurs. Mais il faut aussi tenir compte de l'esprit de croisade, de la curiosité géographique, de l'ambition commerciale et du hasard » (*Grand Atlas Bordas*, Bordas, Paris, 1991). On peut voir, à la lecture de ces deux phrases, à quel point le regard que les Occidentaux, ici les Français, portent sur les autres est biaisé.

imprescriptibles de la personne humaine. Comment bâtir, pour ce faire, un contrat politique, social et moral mondial dans lequel se reconnaîtraient toutes les composantes de la société humaine? Vaste programme, on en conviendra, que cette entreprise située aux antipodes de toutes les « exceptions culturelles » placées aujourd'hui sur sa route, dont celle d'un Occident trop assuré de lui-même pour laisser place à l'autre dans ses constructions. À moins de le recréer à son image ou de le confiner dans son altérité, et de distinguer, entre ces deux extrêmes, le bon grain de l'ivraie.

... et le retour des menaces

Une fois enterré le communisme, cet universalisme concurrent, ce frère ennemi sorti de la même matrice, qui était parvenu à séduire bien au-delà de ses terres de naissance et à porter sur tous les continents une sorte d'abécédaire universel qui s'est éteint avec lui, l'Occident donne une dimension neuve à des clivages antérieurs partiellement estompés par les alliances nouées au temps de la guerre froide, et remet au goût du jour une lecture culturaliste de la carte du monde. On sait l'écho rencontré au sein de ses élites et l'influence exercée sur ses stratèges par les thèses de l'Américain Samuel P. Huntington qui dessine, depuis le début des années quatre-vingt-dix 9, une nouvelle géographie « civilisationnelle » des conflits planétaires. Une telle lecture a pour effets majeurs de reléguer au second plan les autres sources de tensions, dont les inégalités économiques et sociales mondiales, et d'exonérer l'Occident de ses responsabilités dans leur aggravation, en donnant une interprétation essentialiste des fractures réelles ou supposées qui déchirent la planète.

Après le narcissisme de celle de la fin de l'histoire présentée quelques années auparavant par un autre Américain, Francis Fukuyama ¹⁰, le simplisme de la thèse de Hutington a certes été

^{9.} Le fameux article de Samuel P. Huntington sur « Le choc des civilisations » a été publié par la revue Foreign Affairs dans son numéro de l'été 1993 (traduit en français dans la revue Commentaire, n° 66, été 1994, Plon, Paris). Il a été suivi d'un livre : The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order, Simon & Schuster, New York, 1995 (trad. française : Le Choc des civilisations, Odile Jacob, Paris, 1997).

^{10.} La traduction française du texte de Fukuyama sur « La fin de l'histoire » a été publiée dans la revue *Commentaire* n° 47, automne 1989. Il est une illustration caricatu-

critiqué. Elle n'en a pas moins fourni un socle théorique aux tentations d'exclusion de l'autre, qu'elle considère opportunément comme dangereux.

L'islam, pour Hutington, pose particulièrement problème, et le plus grand danger couru par l'Occident résiderait dans la formation d'une « connexion islamo-confucéenne » qui rapprocherait deux entités profondément hostiles à ce qu'il représente 11. Des deux côtés de l'Atlantique, l'islam fait, il est vrai. plus que jamais barrière. Plus que l'extrême Asie, certes politiquement puissante et économiquement menacante, mais dont l'altérité sûre d'elle ne semble pas avoir d'autres prétentions que l'affirmation de ses différences et de son autonomie. Plus que l'Afrique, qui cantonne chez elle des guerres perçues comme le symptôme évident de sa régression vers la barbarie précoloniale. Le Nord peut, certes, avoir peur d'elles. Les puissances asiatiques, il le sait, veulent gagner un statut politique plus conforme à la place qu'elles occupent dans la sphère économique, tandis que l'Afrique est toujours susceptible d'exporter ses nuisances, au premier rang desquelles ses pauvres et son sida.

Ces risques paraissent toutefois mieux maîtrisables que celui représenté par un islam ayant de nouveau revêtu l'habit du conquérant. Parce que la révélation qui le fonde est trop proche pour être vraiment étrangère, et que cette proximité — même si elle est en grande partie niée des deux côtés — semble plus dangereuse qu'une lointaine altérité? Les raisons sont nombreuses, qui ont abouti à faire du qualificatif d'islamique le condensé de tout ce que l'autre peut avoir de gênant. Les États, les élites, les opinions des pays musulmans sont, on le verra, loin d'être innocents dans un affrontement fait de diabolisations croisées puisant de chaque côté dans un répertoire historique abondamment instrumentalisé. Mais les dérives de ce que Maxime Rodinson appelle, du côté musulman, la « culture du

rale de la culture occidentale de la suprématie, puisque seules les aventures de l'Occident sont censées donner sens à l'histoire universelle. Une fois les premières terminées, comme dans un conte de fées, par la victoire sur le dragon communiste, la seconde arrive au bout de sa course, comme on referme un livre après, justement, la fin de l'histoire. Le monde, lui, n'a pas sa place dans ce récit.

^{11.} L'islam et le confucianisme présentent en outre, aux yeux de Huntington, la caractéristique commune d'être deux religions-philosophies moins réceptives à la démocratie que le catholicisme et surtout le protestantisme, dans lequel elle aurait trouvé sa terre d'élection (Le Choc des civilisations, op. cit.).

ressentiment » ont donné lieu, en Occident, à toutes sortes d'amalgames d'où émerge l'image menaçante d'un « autre » irréductible à soi.

Il y quelques années, au journal de 20 heures d'une des grandes chaînes de la télévision française, un reportage sur l'attentat que venait de commettre, quelque part dans le monde. un commando de barbus portait en lettres grasses le surtitre « islam ». Dans la même veine, il eût été inconcevable de coller l'étiquette « christianisme » sur l'invasion musclée d'une clinique européenne ou américaine par une escouade de fondamentalistes opposés à l'avortement. Bien que l'écrivain algérien Achour Ouamara ait raison de soutenir — et de se démarquer, ce faisant, de la majorité des intellectuels arabes — que « l'islam est à confronter non à la lettre du verset, mais aux pratiques politiques qui s'en prévalent 12 », il n'est pas inutile de se pencher sur la confusion entretenue entre l'ensemble de ses fidèles et les mouvements radicaux qui s'en réclament, et sur la désignation de ces derniers comme les principaux ennemis actuels de l'Occident. En fait, ce dernier a forgé, au cours des vingt dernières années, un syllogisme dont il est nécessaire d'interroger la pertinence: les islamistes sont dangereux, or tout musulman 13 est un islamiste en puissance puisque sa religion porte l'extrémisme comme la nuée porte l'orage ¹⁴, donc tout musulman est dangereux, ce qui a pour effet de le rendre définitivement repoussant.

Le nouvel ennemi principal

Personne, sauf leurs sympathisants, ne niera les capacités de nuisance des mouvements qui se réclament de l'islamisme

^{12.} Achour Ou
Amara, $Oublier\ la\ France,\ confession\ d'un\ Algérien,\ L'$ Aube, La
 Tourd' Aigues, 1997.

^{13.} Quand il est employé comme adjectif, ce terme a d'ailleurs été pratiquement abandonné au profit de celui d'islamique, phonétiquement plus proche de cet islamisme qui ferait partie intégrante de l'islam.

^{14.} Dans un éditorial de l'hebdomadaire français *Le Point* (n° 1324, 31 janvier 1998) intitulé *ex abrupto* « Alger : Le mal absolu », son directeur Claude Imbert affirme que « la maladie intégriste fait partie de l'islam, disons de son "album de famille" ». Mais s'il en cite quelques-uns, il ne dit pas si les massacres commis jadis au nom de l'Église ou de la civilisation sont, au même titre, inséparables de l'être intime de la chrétienté ou de l'Occident.

radical ¹⁵ et n'hésitent pas à employer la force pour imposer leur ordre et se hisser jusqu'au pouvoir. Le problème n'est pas tant qu'ils menacent les régimes établis, ce qui, dans la quasi totalité des pays arabo-musulmans, n'est pas forcément regrettable, mais ce qu'ils veulent et ce qu'ils prêchent. Farouches adversaires des libertés, xénophobes, intolérants, misogynes, pressés d'imposer à leurs peuples un ordre totalitaire et légitimant l'usage de la violence afin d'y parvenir, leurs discours et leurs pratiques les font appartenir, même si on ne peut les y enfermer, à la grande famille des fascismes qui a, d'un continent à l'autre, hanté le xx° siècle. Ils sont, en outre, d'autant plus dangereux aux yeux des Occidentaux que leurs ambitions s'étendent aux dimensions du vaste *Dar El Islam*, auquel ils incorporent les diasporas musulmanes installées dans leurs pays.

Cet internationalisme de fait, qu'ils appuient en théorie sur la valeur universelle de la révélation coranique, les a placés au contact direct d'un Occident dont ils sont capables de menacer les intérêts et la stabilité ¹⁶. Cela n'empêche pas ce dernier de cultiver à leur égard toutes les ambiguïtés, de leur mettre le pied à l'étrier s'ils peuvent servir d'alliés dans les confrontations géopolitiques du moment — comme ce fut le cas au Pakistan et en Afghanistan pendant toute la durée de l'invasion soviétique ¹⁷ —, ou d'adopter à leur encontre une bienveillante neutralité s'ils ne font pas preuve envers lui d'une hostilité déclarée et s'ils se proclament économiquement libéraux et prêts à

^{15.} Plusieurs typologies des islamismes — car l'islam politique se conjugue au pluriel — ont été tentées depuis que de nombreux chercheurs se sont penchés sur cette mouvance. Je reprends ici celle de Jean Leca, qui distingue les islamistes conservateurs des radicaux, et divise ces derniers en deux branches : les « démocrates islamiques », en principe favorables au pluralisme, et les « islamistes révolutionnaires », qui le rejettent (Jean Leca, « La démocratisation dans le monde arabe : incertitude, vulnérabilité et légitimité », in Ghassan Salamé (dir.), Démocraties sans démocrates. Politiques d'ouverture dans le monde arabe et islamique, Fayard, Paris, 1994).

^{16.} Ce qui n'est pas le cas d'autres fondamentalismes comme le radicalisme hindouiste, nourri au même terreau, mais dont l'appartenance exclusive à une aire culturelle cantonne les méfaits au seul sous-continent indien.

^{17.} Et comme cela l'est encore. Dans le nouveau grand jeu dont l'Asie centrale est le théâtre et qui a, entre autres, le pétrole pour enjeu, les *taliban* peuvent encore servir et sont, à ce titre, ménagés par les États-Unis, même s'ils continuent d'héberger leur ennemi numéro 1 du moment, l'islamiste saoudien Oussama Ben Laden. Ce dernier, formé à l'école des services secrets saoudiens dont on connaît les liens avec leurs homologues américains, a d'ailleurs longtemps servi les desseins de Washington avant de se transformer en chef d'orchestre du *djihad* anti-occidental.

s'intégrer, sur ce chapitre au moins, au système dominant. Entre la recherche d'alliances, la neutralité, l'endiguement ou la lutte frontale, les capitales occidentales ont souvent hésité sur la conduite à tenir à l'égard d'acteurs devenus incontournables de la scène mondiale, préférant plus d'une fois leur ordre à un éventuel chaos qui toucherait des zones sensibles de la planète.

Mais quelle que soit l'opacité des attitudes commandées par un réalisme supposé, le message délivré aux opinions reste le même : tout ce qui relève de l'islamisme — qu'il soit armé ou pas, qu'il veuille arriver au pouvoir par la force ou par les urnes 18 — est affecté d'un indice de dangerosité nettement supérieur aux autres menaces politiques dont les États démocratiques auraient à se garder. Seuls les tenants d'un relativisme tout aussi critiquable, mais pour d'autres raisons, ont un discours moins univoque.

On se souvient ainsi du tollé soulevé par la victoire du Parti islamiste de la prospérité aux élections législatives turques de 1995. Oubliant que la formation de Necmettin Erbakan avait remporté moins du quart des voix et n'avait pu former un gouvernement qu'en profitant de la division des autres forces politiques, les capitales occidentales se sont à l'époque inquiétées de la dérive d'un allié de poids et ont pesé de tout le leur pour casser l'alliance nouée entre les islamistes et une partie de la droite. Quatre ans plus tard et après d'autres élections, cette dernière a choisi comme partenaire de sa nouvelle coalition le Parti d'action nationaliste, vitrine présentable du mouvement fasciste des Loups gris dont la violence avait contribué au retour au pouvoir de l'armée en 1980. Mais nul, en Amérique ou en Europe, ne

^{18.} La question des liens existant entre les mouvements terroristes et les formations ayant choisi la voie légale pour aller au pouvoir est complexe. Elle soulève les passions depuis l'émergence, à la fin des années soixante-dix, du radicalisme musulman contemporain, et avec la dérive algérienne des années quatre-vingt-dix. Issus d'une même matrice idéologique, militant avec la même conviction pour l'instauration de l'État islamique, ils ont souvent constitué les deux faces de la médaille islamiste, les premiers ayant fait plus d'une fois office de bras armés des seconds. Les divergences, stratégiques comme politiques, n'ont toutefois pas cessé de se creuser entre ces deux facettes d'un islamisme dont les péripéties et les évolutions s'inscrivent dans la durée, au point de les rendre irréductibles l'une à l'autre. La criminalisation globale de l'islamisme a retardé l'approfondissement de cette fracture qui détermine en partie l'avenir politique de nombre d'États arabo-musulmans. Car, paradoxalement, l'acceptation dans le champ politique légal des formations se réclamant de l'islam est une des conditions de la démocratisation et de l'évolution du statut de la religion dans ces pays.

s'est publiquement alarmé de l'arrivée au gouvernement d'une formation d'extrême droite au moins aussi fascisante que les islamistes chassés du pouvoir et condamnés à l'illégalité. On se souvient également de la rapidité avec laquelle les autorités américaines avaient désigné les islamistes comme les coupables du sanglant attentat d'Oklahoma City en 1995, avant d'en retrouver les véritables auteurs, membres d'un groupe fondamentaliste protestant parfaitement indigène. Rappelons à leur décharge qu'elles avaient été échaudées par l'attentat contre le World Trade Center de New York, commis en 1993 par un authentique commando islamiste.

Ces derniers ne répugnent pas en effet, on l'a dit, à porter le fer chez ceux qu'ils considèrent comme leurs ennemis. Ils ne commandent pas pour autant à eux seuls la marche sanglante du monde, contrairement à ce qu'affirmaient en 1993 l'International Herald Tribune en écrivant que « le fondamentalisme musulman devient rapidement la menace principale à la paix globale et à la sécurité ¹⁹ » ou, pour ouvrir l'année 1997, un éditorial du *Monde* voyant dans ces mouvements le principal danger menaçant « la planète [qui] vit au rythme des progrès d'un islamisme intransigeant ²⁰ ». Le double sondage effectué en 1998 aux États-Unis par le Chicago Council of foreign relations 21 auprès du public américain et de ses dirigeants donne la mesure de l'impact exercé par de tels messages ; 84 % des sondés « moyens » jugent en effet que le terrorisme international représente une « grave menace » pour leur pays contre 61 % seulement des dirigeants, et 38 % des premiers craignent plus spécialement l'islamisme contre 31 % des seconds. En France, 64 % des personnes auxquelles un sondage a demandé en 1999 de nommer les principales menaces pesant sur la planète ont cité

^{19.} Article de C. HOLLINGWORTH, *International Herald Tribune*, 9 septembre 1993. Cet article comparait le danger islamiste au fascisme et au nazisme de l'entre-deuxguerres et au communisme des années cinquante.

^{20.} Jean-Marie Colombani, « L'année de la mondialisation », Le Monde, 11 janvier 1997. Cet article de quatre colonnes compte huit occurrences du mot islamiste ou islamisme, tandis que des questions majeures comme la montée planétaire des fondamentalismes ou l'aggravation des inégalités mondiales ne sont même pas mentionnées pour mémoire. L'aspect obsessionnel de cette répétition illustre la place accordée à un phénomène, certes très important, mais qui reste loin de monopoliser la scène géopolitique mondiale.

^{21.} Op. cit.

« la montée des extrémismes religieux dans les pays islamiques ²² ».

Leur dangerosité ne se mesure pas, on l'aura constaté, aux désastres occasionnés dans leurs propres sociétés par ces versions de l'islam radicalement réactionnaires, mais à leur force de frappe hors de leurs frontières. Ce n'est pas le sort qu'il réserve aux Afghanes qui risque d'emporter le régime des taliban, mais le refuge qu'il offre au terroriste Oussama Ben Laden. Aux veux de l'Occident, l'islamisme radical est, en fait, dangereux à double titre. D'abord parce qu'il véhicule l'idée de l'existence d'un autre universalisme opposé au sien et susceptible de lui faire concurrence là où l'universel occidental ne sait pas se faire entendre, parmi les masses déshéritées des Suds. Opposant le règne de la justice à celui de la liberté et promettant d'éclatantes revanches aux exclus des agapes mondiales, il serait une sorte d'esperanto des gueux, ayant pour lui le nombre — c'est ce qui le rend menacant — et capable de fomenter des jacqueries planétaires. Si cette lecture est loin d'être totalement fausse, elle laisse de côté nombre de réalités qui en altèrent la pertinence, dont le caractère géographiquement borné de l'espace musulman et la très grande diversité qui le fragmente. Elle est toutefois confortée par la structure de la galaxie islamiste que son envergure et ses ramifications internationales rendent familière aux stratèges occidentaux, à qui elle peut rappeler l'organisation du défunt mouvement communiste.

Mais, pas plus que la dimension transnationale de l'islam n'en fait un universel aisément mondialisable, l'existence d'une internationale islamiste ne donne à l'islamisme une dimension mondiale. Réels dans les sociétés où il exerce son influence et dans les pays où il tente de l'étendre, les dangers de l'islamisme ne sont pas directement proportionnels à l'espace qu'occupe l'islam sur la carte du monde.

C'est pourtant ce que sous-tend la lecture ordinaire qu'on en fait, en oubliant que ses victoires politiques ont jusqu'ici été bien

^{22.} Sondage SOFRES effectué en décembre 1999 à la demande de la commission de la défense de l'Assemblée nationale. Cité par *Le Figaro* du 12 février 2000. En 1994, un sondage réalisé par l'IFOP allait dans le même sens. Pour 37 % des personnes interrogées, le mot « fanatisme » était celui qui correspondait le mieux à l'idée qu'elles se faisaient de l'islam et 67 % d'entre elles y voyaient un des trois termes qualifiant le mieux l'islam, avec « soumission » et « rejet des valeurs occidentales » (*Le Monde*, 13 octobre 1994).

rares. Elle a pour principal effet de transférer sur l'ensemble des musulmans la crainte que l'islamisme inspire, et de rendre la totalité de ces derniers potentiellement dangereux. De la condamnation de mouvements inscrits dans le champ sociopolitique, on passe avec aisance à celle de cultures dont la caricature est donnée en pâture aux opinions, avec l'impact que l'on sait. L'écrivain français Alain Finkielkraut n'y voit qu'« une culture où l'on inflige aux délinquants des châtiments corporels, où la femme stérile est répudiée et la femme adultère punie de mort, où le témoignage d'un homme vaut celui de deux femmes, où une sœur n'obtient que la moitié des droits de succession dévolus à son frère, où l'on pratique l'excision, où les mariages mixtes sont interdits et la polygamie autorisée ²³... ». Cette description horrifiante omet de préciser que la quasi-totalité des pays musulmans ont abandonné depuis longtemps les châtiments corporels, que l'excision est également pratiquée par les chrétiens dans toutes les régions où elle existe, que l'égalité des sexes devant l'héritage est un acquis récent de l'Europe et que le confinement des femmes dans un statut de mineures dépasse de loin l'aire musulmane 24.

L'islam, c'est devenu une habitude en Occident, est rendu responsable de tous les archaïsmes des sociétés au sein desquelles il est établi, ce qui permet d'en noircir davantage le portrait. On s'y est ainsi abondamment servi des propos de la Bengalaise Taslima Nasreen qui, en butte à la vindicte des fondamentalistes de son pays, l'a crédité d'à peu près tous les maux dont souffrent les femmes bengalaises, sans faire la distinction entre ce qui relève de la religion ou de la coutume, sans voir non plus que la terrible condition faite aux femmes dans l'ensemble du sous-continent indien transcende les appartenances religieuses. Cette condamnation du seul islam lui a valu les honneurs de commentateurs trop heureux de voir leurs certitudes validées

^{23.} Alain FINKIELKRAUT, *La Défaite de la pensée*, Gallimard, coll. « Folio », Paris, 1987.

^{24.} En France particulièrement, le Code civil napoléonien a été un des monuments de la misogynie moderne et de la codification de la toute-puissance patriarcale. Or ses dernières traces n'ont disparu de la loi française que dans les années soixante-dix. On sait également qu'un pays méditerranéen comme la très catholique Italie a conservé dans sa législation, jusqu'aux années soixante, l'octroi de circonstances atténuantes aux auteurs masculins de « crimes d'honneur » contre un membre féminin de leur famille.

par une ressortissante d'un pays musulman ²⁵. L'amalgame est, il est vrai, facilité par le fait que le profond conservatisme dans lequel baignent la majorité des sociétés arabo-musulmanes puise sa légitimité dans le discours religieux, et qu'il y a beau temps que le monde musulman n'est, en tant que tel, porteur d'aucun projet émancipateur. Cette fossilisation autorise toutes les dérives, y compris celle qui consiste à voir dans l'islamisme l'ébranlement libérateur que cette partie du monde paraît attendre depuis si longtemps.

Les musulmans font donc peur. Essentiellement localisés au sud du monde, dans l'Asie moyenne et l'Afrique où la croissance démographique est la plus rapide du globe, proches aussi de l'Europe qu'ils entourent au sud et à l'est, jadis conquérants, naguère dominés et aujourd'hui revanchards, ils sont à la fois pour les Occidentaux les étrangers les plus familiers et ceux dont il convient de se méfier le plus. Le musulman, c'est en Allemagne le Turc, en France le Maghrébin, en Grande-Bretagne le Pakistanais ou l'Égyptien, celui que l'on côtoie mais que l'on doit craindre, parce qu'il est proche et qu'il est autre. Son inscription dans le paysage soulève, on le sait, des passions qui ont pu défrayer la chronique, surtout en France où, depuis 1989, les affaires liées au port du « foulard islamique » ont pris des proportions révélatrices de la réactivité de l'opinion vis-à-vis de la présence musulmane sur son sol. La conception française de la laïcité commande, on le sait, que la frontière soit étanche entre l'espace privé où le religieux peut s'exprimer et la sphère publique où ses manifestations sont théoriquement interdites. Les affaires de foulard, qui resurgissent encore à intervalles plus ou moins réguliers d'une région à l'autre de l'Hexagone, ont cependant révélé autre chose que la seule volonté de respecter un principe qui admet d'ailleurs quelques entorses, comme le port de la kippa dans les établissements scolaires pour les enfants des

^{25.} Le fait de charger le bateau musulman n'est toutefois pas propre aux Occidentaux. Dans l'essai qu'il a consacré à son expansion (*Jusqu'au bout de la foi. Excursions islamiques chez les peuples convertis*, Plon, Paris, 1998), l'écrivain indo-trinidado-britannique V.S. Naipaul attribue au seul islam la brutalité des mœurs féodales du Pakistan, l'archaïsme de ses structures sociales, ou le sort épouvantable réservé aux femmes. Alors que son ouvrage s'attache à retrouver partout les traces de l'histoire longue, Naipaul n'interroge pas, dans ce cas, les traditions socioéconomiques antérieures à la création du pays, et n'établit aucun parallèle avec la situation qui règne en Inde. Seul l'islam est tenu pour responsable des maux bien réels dont souffre le Pakistan.

milieux religieux juifs. La violence du refus de certains enseignants d'accepter quelque concession que ce soit et le renvoi des porteuses de foulards ont mis en évidence la crainte diffuse, mais répandue, que la société française a de l'islam, dont toute manifestation extérieure serait révélatrice de l'esprit conquérant.

Cela ne signifie pas que le port du foulard soit un marquage identitaire anodin, pas plus que l'enfermement des femmes derrière le voile. Mais il faut récuser l'argument consistant, au nom de leur défense, à interdire purement et simplement l'école aux jeunes filles qui le portent, la plupart forcées, certaines volontairement. C'est doublement pénaliser les femmes. En leur interdisant, d'abord, le seul lieu capable de les libérer à terme du voile et en les renvoyant, de ce fait, à l'enfermement familial et communautaire. En punissant, en outre, le seul sexe féminin du développement du fondamentalisme. Car, une fois de plus, ce sont les femmes que leur communauté charge de porter le signe identitaire. Non identifiables, les garçons issus des milieux fondamentalistes n'ont jamais vu leur fréquentation scolaire remise en cause du fait de leur appartenance à ces milieux.

Au-delà de cet exemple paroxystique, typiquement français et d'ailleurs mal compris dans les pays d'Europe occidentale qui ont d'autres pratiques de la laïcité et de la coexistence de populations d'origines différentes, il existe partout des signes d'hostilité vis-à-vis de la visibilité de l'ancrage des populations musulmanes, sommées de se fondre dans le paysage ou de se cantonner aux quartiers qui leur ont été abandonnés. Une fois de plus, il faut tenter d'être le même pour ne pas devenir l'autre absolu, souvent érigé en ennemi.

L'autre, dans ses défroques

Si l'image que l'Occident a de l'islam apparaît comme un condensé des errements de ses rapports avec l'autre, que les musulmans se rassurent cependant : ils ne sont pas les seuls à être piégés par ce dilemme, comme le croient volontiers ceux qui cultivent une tendance à la paranoïa, caractéristique il est vrai de la pathologie des postcolonisés. À supposer que les autres « étrangers » fassent moins peur, ils ne sont pas plus proches pour autant.

On peut reconnaître leur altérité à ce qu'ils ne relèvent pas des catégories d'analyse que l'Occident a mises au point pour parler de lui-même. Il les expulse ainsi du politique dont il estime généralement que les finesses leur sont inaccessibles. Hormis quelques minorités de chercheurs qui bataillent contre les vieilles typologies, chaque région du monde supposée correspondre peu ou prou à une aire culturelle est créditée d'un type de comportement censé refléter son être profond. Ni les évolutions sociales. ni les transformations sociologiques, ni les mutations de tous ordres qu'ont connues ces dernières décennies les grandes régions du Sud ne sont en général prises en compte quand l'actualité commande de décrire leurs errances et leurs crises. Aucune comparaison n'est tentée entre ces dernières et celles que peuvent vivre les pays du Nord, a priori considérées comme d'essence différente. Un seul mot peut suffire à résumer une situation en en gommant, par ce procédé sommaire, toute la complexité. Ainsi, de même que les ressorts de la vie publique du monde arabo-musulman sont ontologiquement religieux, ceux de l'Afrique ne peuvent être qu'ethniques. L'Orient, cette invention dont la géographie varie au gré des mythes qu'il nourrit, reste pour sa part « oriental », cette tautologie suffisant le plus souvent à décrire les pratiques qui y ont cours.

On aurait pu croire que l'explosion de la Yougoslavie et les conflits qui l'ont accompagnée auraient conduit à relativiser le marquage ethnique des guerres africaines. Cela n'a pas été le cas et, si l'on parle pour les premiers de nettoyage ethnique, les occurrences de ce mot sont en définitive assez rares dans l'abondante littérature consacrée ces dernières années aux Balkans, tandis qu'elles restent omniprésentes quand il s'agit de décrire les chaos africains. Or, si nombre de ses dirigeants abusent d'un procédé dont on a pu mesurer le tragique, l'Afrique est loin d'avoir le monopole de l'ethnicisation ou de la tribalisation du champ politique, dont les progrès ont partout accompagné la perte de légitimité de la forme État. Les clivages politiques ou les luttes pour l'appropriation des rentes qui rythment sa vie publique ne peuvent, par ailleurs, se résumer à la lecture ethnique qu'en font, quand ils en parlent, la plupart des commentateurs occidentaux.

En fait, depuis la fin de l'affrontement Est-Ouest et le développement des guerres dites civiles, l'emploi de l'expression « épuration ethnique » a eu beau se banaliser, l'Afrique demeure, aux yeux de l'Occident, le continent où l'ethnie englobe pratiquement à elle seule l'espace du politique. C'est à son omniprésence que l'on devrait la tragédie rwandaise et le chaos zaïrois. C'est à travers cette grille qu'il faudrait lire les guerres de rapines menées au Congo ou les pratiques prébendières du pouvoir kényan. Indépassable, la division ethnique est, en quelque sorte, consubstantielle de la personnalité africaine, de la même façon que la sophistication du politique reflète l'essence du génie occidental. Il en possède d'emblée les instruments dont les autres mettront des décennies, des siècles peut-être, à apprendre l'usage. Ici encore, l'histoire s'efface devant la vulgate à l'aide de laquelle les Occidentaux veulent plus que jamais se persuader non de leur différence, mais de leur supériorité.

Voilà donc l'autre à nouveau revêtu de vieilles défroques, légèrement retaillées pour en gommer les aspects surannés. Il se rapproche ou s'éloigne, toutefois, selon qu'il est jugé plus ou moins ressemblant. On a besoin des autres proches, puisque c'est dans leur ressemblance que peuvent se mesurer le pouvoir de séduction et la puissance de l'Occident. Mais il convient aussi que certains restent confinés dans les lointains pour lui permettre de construire son archéologie, puisqu'il croit encore voir en eux les moutures inachevées de lui-même. On peut comprendre, dès lors, que l'injonction mimétique — dont la clôture de l'universel est le fil d'Ariane historique — et le culturalisme — créateur d'identités figées — sont les deux faces du Janus bifrons, ce gardien jaloux du temple occidental tout entier occupé à mesurer l'humanité de l'autre. Entre ces deux extrêmes, ce dernier peut se retrouver dans des postures intermédiaires reflétant, plus que l'hypothétique complexité du regard porté sur lui, les modes de son instrumentalisation.

Les autres, au fond, ne semblent retrouver qu'une fois morts les attributs de leur existence propre. C'est dans la seule éternité de l'au-delà qu'ils sont reconnus comme tels par « une société qui se joue à elle-même la comédie de les anoblir au moment où elle achève de les supprimer, mais qui n'éprouvait pour eux qu'effroi et dégoût quand ils étaient des adversaires véritables ²⁶ », selon les termes cruels de Lévi-Strauss. Les sociétés occidentales peuvent, aujourd'hui, se permettre d'être

^{26.} Claude Lévi-Strauss, *Tristes Tropiques*, Plon, Paris, 1973 (première édition : 1955).

nostalgiques et s'autorisent de ce registre pour évoquer les civilisations qui ont disparu sous leurs coups. Elles peuvent même regretter, c'est le cas parfois, que leur disparition ait appauvri l'humanité en lui faisant perdre une dimension d'elle-même.

Il faut parcourir les allées du Musée national des Indiens Américains de New York qui occupe, dans le quartier de Wall Street, un édifice aux lourdes colonnes néoclassiques dédié à la finance avant d'abriter les plumages et les masques des anciens peuples nord-américains, pour prendre la mesure de cette étrange imposture. L'histoire, dans ce lieu, n'est nulle part convoquée pour expliquer ce qui s'y montre. On y apprend tout au plus que, « bien sûr, il y a eu des changements : il y en aurait eu même si les non-Indiens n'avaient jamais abordé ces rivages 27 ». Le visiteur non averti ne saura rien de la nature des contacts entre les conquérants venus d'Europe et ceux qu'ils ont trouvés sur les terres convoitées, rien des guerres, rien des raisons de la disparition de ces tribus dont on lui donne ici à voir la richesse artistique. Tout est fait, au contraire, pour produire l'illusion que les civilisations indiennes sont vivantes et qu'elles égalent toutes les autres en valeur. « Toutes les routes sont bonnes », crache une affiche incitant à écouter les « voix autochtones de la vie et de la culture ». Seules les lénifiantes litanies d'énoncés politiquement corrects jusqu'à l'absurde accompagnent une visite dont on pourra retenir que la sagesse des peuples indiens est à nulle autre pareille, que leurs traditions — toujours vivantes, on insiste sont un précieux enseignement, et que leur art peut atteindre des sommets. Aucun cynisme n'habite ces propos, plutôt la bonne conscience de vainqueurs qui semblent tirer fierté de leur fausse modestie devant des cultures mortes.

À l'automne 1998, une grande exposition était consacré à Venise aux Mayas, ces « hommes merveilleux qui inventèrent le zéro et l'infini », selon le catalogue. Là encore, au-delà de la fascination exercée par les mystères précolombiens, l'hommage de l'Europe sonne comme une auto-absolution posthume ²⁸. Les vivants, eux, ont droit à un autre traitement.

^{27.} Citation de Helen Perterson, présentée comme une membre de la tribu Oglala Lakota dans un des prospectus du musée.

^{28.} Parce qu'elle est une auto-absolution, cette simili-reconnaissance de l'autre n'a aucun mal à coexister avec sa négation. C'est ainsi que l'histoire, telle qu'elle est racontée, de l'Amérique dite latine continue d'en exclure les Indiens. Les acteurs reconnus en sont les descendants des conquérants, censés représenter à eux seuls le destin

Le même, et ses déclinaisons

L'autre n'atteint iamais autant à une sorte de perfection, ou à un stade qui lui est proche, que quand il veut vraiment devenir occidental. Pas seulement moderne ou démocrate — ces deux souhaits, tout en étant louables, restent quelque part insuffisants —, mais occidental, un tel état lui ouvrant de toute façon naturellement les voies de la modernité et celles de la démocratie. Dans un des innombrables articles consacrés à l'Algérie par la presse française depuis le début des années quatre-vingtdix, le journaliste Bernard Guetta salue un tel désir avec la tranquille assurance que lui fournissent ses certitudes : une des personnes qu'il met en scène dans un reportage « exprimait l'Algérie démocrate, toute cette immense partie du pays qui vit pleinement à l'heure de l'Europe ²⁹ ». Avoir un *look* occidental peut d'ailleurs suffire à se faire passer pour démocrate, l'habit faisant souvent le moine dans les pays où la majorité des citoyens restent convaincus de servir de modèles au reste de l'humanité.

Nombre de responsables du Sud l'ont compris, qui soignent d'abord leur apparence pour devenir internationalement respectables. Toujours en Algérie, Mahfoud Nahnah, dirigeant du Hamas, un des partis islamistes légaux représentés au Parlement et au gouvernement, est forcément plus modéré que le leader du Front islamique du salut (FIS) Abassi Madani puisqu'il s'habille en costume trois-pièces, au contraire du second qui s'obstine à porter le kamis, cette longue tunique blanche que les islamistes des pays arabes ont adoptée pour uniforme. L'opinion publique occidentale a, sans doute, au moins autant tenu compte de leur allure que de leurs projets politiques respectifs pour cataloguer ces deux partisans d'un État islamique. L'ex-Premier ministre turc Tansu Ciller sut aussi, en son temps, habilement jouer d'une telle confusion. Résolument moderne, élégamment vêtue de tailleurs très parisiens, cette femme emblématique de la Turquie kémaliste fut créditée dans les capitales occidentales de la volonté — qu'elle n'eut jamais — de démocratiser la vie

du sous-continent. Les exemples de cette expulsion sont légion. Il faut lire, dans cette veine, la condamnation sans appel de la littérature indigéniste à laquelle se livre l'écrivain péruvien Mario VARGAS LLOSA dans *L'Utopie archaïque. José Maria Arguedas et les fictions de l'indigénisme* (Gallimard, Paris, 1998).

^{29.} Bernard Guetta, « Les islamistes et la démocratie », Le Monde, 14 septembre 1999.

politique de son pays. Bien au contraire, c'est elle qui fit entrer le loup islamiste dans la bergerie gouvernementale en acceptant de faire équipe avec lui, et l'on sait les liens qu'elle n'a cessé d'entretenir avec la puissante mafia locale.

L'accent très oxfordien de Benazir Bhutto occulta longtemps, lui aussi, son peu d'attrait pour la démocratie, ses alliances avec les fondamentalistes et ses méthodes expéditives chaque fois qu'il s'est agi de défendre son pouvoir et ses biens. Plus exotique que sa collègue turque, l'aristocrate pakistanaise — qui fut par deux fois Premier ministre — a certes l'habitude de couvrir à demi sa tête d'un léger voile. Mais ce genre d'attribut vestimentaire suggérant un ailleurs de prospectus touristique ne nuit pas forcément à la fascination qu'exerce le mimétisme de l'autre. Le port d'un boubou, d'un sari ou d'un couvre-chef coloré a plutôt l'avantage de faire croire, en Occident, que le frisson de curiosité qu'on peut avoir devant tant d'audace exotique vaut reconnaissance de l'altérité.

Une telle obsession mimétique pourrait être presque inoffensive si elle se résumait à quelques simples effets de miroirs. Mais qu'on ne s'y trompe pas, la vraie modernité, la vraie démocratie ne peuvent avoir qu'un visage et ne sont autorisées à puiser que dans un corpus de références. Toute hypothèse sur l'éventuelle variabilité de leurs formes et sur la pluralité possible des chemins susceptibles d'y mener est soupçonnée d'en réduire la portée. Toute tentative d'en repérer des manifestations là où elles n'ont pas officiellement lieu d'être est assimilée à une volonté d'en altérer le sens. Le discours de l'autre ou ses pratiques ne sont recevables que s'ils renvoient l'Occident à ses certitudes en le confortant dans son statut de modèle. Ce dernier fonctionne ainsi comme une formidable machine à modeler l'autre à son image, qui se superpose à toute réalité et en obscurcit la lecture.

Il n'est pas un domaine qui demeure à l'écart de cette mise aux normes. Puisque c'est avant tout d'image qu'il s'agit, on comprendra que le cinéma hollywoodien se situe à l'avant-garde de l'entreprise, après avoir excellé pendant des décennies dans la fabrication de l'autre, spécialement sous les traits de l'Indien sauvage et menaçant. Mais le temps est révolu où il convenait d'exalter sans détour la supériorité de l'homme blanc. Tous les hommes sont égaux désormais et, on l'a dit, une telle avancée n'est pas à prendre à la légère. Pour ne pas voir son égalité discutée, l'autre doit cependant pouvoir être reconnu.

Sorti sur les écrans en 1998, *Amistad*, le film de Steven Spielberg sur la révolte et le procès — dans l'Amérique du début du XIX° siècle — de déportés africains réduits en esclavage, s'efforce donc de le rendre reconnaissable. S'éloignant peu à peu de son Afrique de bande dessinée, transformé en mannequin conforme aux canons esthétiques dominants, épris de liberté — cet idéal que l'Amérique veut incarner —, séduit par le message chrétien, Cinque, le leader de la révolte, devient digne d'être un vrai Américain. La métamorphose que le réalisateur lui fait subir lui permet d'accéder à cette dignité.

La symbolique utilisée par Spielberg et la mise en scène hollywoodienne est loin d'être un phénomène isolé. Transposée dans le domaine politique, elle montre une tendance identique à fabriquer du même. La lecture de la tragédie algérienne des années quatre-vingt-dix par la majorité des médias et des intellectuels français en offre une illustration. Dans cette guerre civile censée opposer deux camps bien distincts en présence, l'appartenance à celui des démocrates a été moins fonction de l'adhésion réelle aux principes supposés définir l'État de droit et des stratégies préconisées pour sortir de l'impasse, que de l'adéquation des discours à ce qu'on attendait en France. L'anti-islamisme « recyclant toutes les haines polymorphes », comme le note la sociologue française Véronique Nahoum-Grappe 30, le parfait démocrate algérien est kabyle et francophone. Ayant donné naissance à l'islam, l'arabité produit en effet naturellement de l'islamisme, tandis que l'aspiration à la modernité serait, en vertu d'une filiation moins évidente, une dimension de la berbérité. Quant à la langue française, elle véhicule intrinsèquement des « valeurs républicaines », non spécifiées, que l'arabe serait pour sa part incapable de porter, de même qu'il serait inapte à produire de la pensée, puisqu'il ne saurait exister d'intellectuels arabophones 31.

Là encore, le portrait-robot de l'intellectuel-démocrate algérien tel qu'on l'aime en France découle d'un syllogisme rudimentaire : les Arabes ont inventé l'islam — proclamé religion de

^{30.} Véronique Nahoum-Grappe, « Algérie : sang et brouillard », Chimères, 1997.

^{31.} Le refus de reconnaître le statut d'intellectuels aux arabophones de la mouvance islamiste a empêché toute une partie de l'intelligentsia française de comprendre la genèse de l'islamisme algérien, et donc de le combattre avec des arguments moins primitifs que ceux qui ont été les siens.

tous les archaïsmes — et imposé leur langue imperméable à la modernité : les Kabyles, qui ne les aiment pas, sont donc modernes, laïques et francophiles. En janvier 1992, peu après l'annulation par l'armée des élections législatives avant donné la victoire au Front islamique du salut, le quotidien Le Monde titre un article : « Le soulagement de la Kabylie démocrate ³². » La formule fait florès. Dans un numéro de 1998 du Nouvel Observateur. l'éditorialiste Jacques Julliard, prenant ses rêves pour des réalités, fait de la Kabylie l'« expression de cette Algérie laïque et démocratique qui fut l'espoir commun des patriotes algériens et des partisans français de la décolonisation ³³ ». Trois ans auparavant, toujours dans le *Nouvel Observateur* 34, un reportage sur un village de Kabylie ayant formé une des premières milices d'autodéfense contre les incursions des Groupes islamiques armés (GIA) rapporte les propos d'un habitant : « Nous vivons l'agression; nous risquons à tout moment d'être dépouillés de notre honneur. Le minimum à faire est de se défendre. » Pétri d'admiration pour un tel courage, l'auteur du reportage érige sans plus tarder l'honneur au rang de vertu démocratique, sans guère s'interroger sur le sens de ce mot dans la tradition de la région. Et personne n'est allé voir, durant ces années de surcouverture médiatique de l'ancienne colonie, comment vivaient dans leurs villages les mères, les épouses et les sœurs des démocrates kabyles, de quels droits elles disposaient, ni quel était le réel statut du religieux chez ces héros de la laïcité.

Le filon, au contraire, n'a cessé de servir, faisant du Kabyle une sorte d'archétype du bon Arabe. C'est ainsi qu'en mars 1997 France Inter a pu transformer en « chanteur kabyle » la star du raï Khaled qui, de plus en plus populaire auprès du public français, ne pouvait décemment demeurer oranais. En juillet 1998, au lendemain de la victoire française au Mondial du football, le député Jean-François Deniau, toujours sur France Inter, clamait sa joie en s'écriant : « La France est plurielle, merci aux DOM, merci à l'Afrique, merci à la Kabylie! » Promu Kabyle d'honneur, le champion Zidane était, en un seul mot, débarrassé de tout lien à l'Algérie.

^{32.} Le Monde, 19 janvier 1992.

^{33.} Le Nouvel Observateur, 2-8 juillet 1998.

^{34.} Le Nouvel Observateur, 19-25 janvier 1995.

Pour donner davantage de consistance à cette Algérie non arabe se reconnaissant dans la France, de nombreuses plumes ont trempé dans la vieille rhétorique coloniale opposant l'arabité importée en terre maghrébine à une autochtonie berbère historiquement liée au Nord de la Méditerranée par son passé fait de christianisme et de latinité. « Le Maghreb est berbère », écrit ainsi dans le quotidien Libération 35 le chercheur Robert Jaulin en 1991, « Les Arabes qui s'y installèrent, au cours des siècles. se comptent au mieux par dizaines de mille : moins que les Vandales, pas plus, voire moins que les Romains, les Turcs, les Français. La marque qu'ils laissèrent est bien plus linguistique que culturelle, elle est récente, fut favorisée par la colonisation française, ne prit son véritable essor qu'au cours du dernier demisiècle. [...] Cet héritage était et est aujourd'hui plus que jamais la passion du flambeau de l'arbitraire ; l'artificialité l'accompagne. » La cause est entendue pour cet auteur comme pour d'autres : le Maghreb n'est même pas devenu arabo-berbère, et toute affirmation de sa dimension arabe relève de l'usurpation. À supposer qu'on puisse la déceler, elle serait de toute façon porteuse, via les islamistes, d'« un obscurantisme qui ramènerait ce pays au Moyen Âge des guerriers oumeyyades ou hammadites », selon l'hebdomadaire Le Point 36.

Reste toutefois l'islam, plus difficile à évacuer de l'identité maghrébine que l'arabité. L'évidence d'un Maghreb musulman étant impossible à nier, la dichotomie entre les Arabes, plus ou moins explicitement incarnés par les islamistes, et les « vrais » Algériens a fait là aussi son office. Aux premiers un islam fanatique, intolérant et pour tout dire totalitaire. Aux seconds une religion policée, « un islam typiquement algérien, un islam tolérance, un islam identité, car il nous est donné avec le lait maternel ³⁷ ».

^{35.} Libération, 1er mars 1991.

^{36.} Le Point, n° 1124, 2 avril 1994. On pourrait s'étonner que le journaliste ait choisi, pour incarner l'obscurantisme, l'époque brillante de la dynastie omeyyade à laquelle les historiens font débuter l'âge d'or arabe. S'il avait voulu demeurer maghrébin, il aurait pu choisir la dynastie berbère des Almohades qui se distingua aux XII-XIII siècles par son intolérance religieuse. Mais, à supposer qu'il en connaisse l'existence, le fanatisme se doit d'être arabe et non berbère.

^{37.} Courrier international, nº 179, 7-15 avril 1994 (article repris de l'hebdomadaire Algérie Actualité).

L'instrumentalisation de la très réelle question berbère, que le nationalisme arabe et le jacobinisme têtu ³⁸ des cercles dirigeants algériens ont fait exploser à partir des années quatre-vingt, a ainsi servi à créer un Algérien idéal, très peu arabe et proche de la France, donc méritant d'être défendu. De même, la misogynie islamiste a fait des femmes les victimes emblématiques d'une barbarie barbue venue soudain d'une autre planète que le machisme ordinaire de la société algérienne.

De l'autre côté de la Méditerranée, toute une mouvance dite « éradicatrice » de l'intelligentsia algérienne s'est prestement glissée dans le moule qu'on lui tendait, sollicitant le soutien de l'opinion française en s'efforçant de ressembler au plus près à son portrait-robot, et s'adressant à cette dernière plus qu'à ses propres concitovens. Dans cette veine, la mise en parallèle des islamistes et des nazis a été l'un des axes de son argumentaire. « Négocier avec le FIS, c'est collaborer avec les égorgeurs. Comme chez vous, Pétain collaborait avec les nazis », assène, dans Le Nouvel Observateur 39, le romancier Rachid Boudjedra au moment où plusieurs partis algériens — dont le FIS tentent, à Rome, de mettre fin à la violence en redonnant droit de cité au débat politique. « Le voile, c'est notre étoile jaune », explique en écho la féministe et dirigeante du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) Khalida Messaoudi 40. Cette voix très écoutée en France a également surexploité le filon du caractère étranger des islamistes, en qualifiant, entre autres, de « guerre contre l'Algérie 41 » leurs offensives, ou en affirmant que « l'Algérie se battait depuis longtemps contre l'oppression des femmes et contre l'intégrisme 42 ». C'est au secours de « l'immense Algérie, la généreuse Algérie, l'héroïque Algérie, la fière Algérie... », menacée par de dangereux envahisseurs — à la fois afghans, iraniens, saoudiens, soudanais et « enfants de

^{38.} Directement inspiré — faut-il le rappeler ? — de l'histoire de l'ancienne métropole. La plupart des nationalistes algériens, parmi lesquels nombre de Kabyles, ont invoqué à l'appui de leur politique l'exemple de la France où l'éradication autoritaire des langues régionales a servi d'instrument privilégié de la construction de l'État et de l'idée de nation française.

^{39.} Le Nouvel Observateur, 19-25 janvier 1995.

^{40.} Dans plusieurs déclarations et interviews, dont sur RTL en 1994.

^{41.} Courrier international, nº 179, 7-15 avril 1994 (reprise d'une interview de Khalida Messaoudi par Malika Boussouf dans Le Soir d'Algérie).

^{42.} Elle du 5 décembre 1994.

harkis ⁴³ » — que doivent voler les démocrates français. Nombre d'entre eux l'ont d'ailleurs entendue et un Jack Lang peut écrire en 1998, au retour d'un voyage éclair à Alger : « L'âme de l'Algérie est d'être libre ⁴⁴. » Cette Algérie-là est naturellement laïque et démocrate : « Il y a une réelle pratique de la laïcité dans notre société traditionnelle : le chef de l'assemblée du village ou le chef de tribu est distinct du cheikh, qui s'occupe du culte », explique sans rire au *Monde* ⁴⁵ le secrétaire général du RCD, Saïd Sadi.

Dans ce pays irénique, construit conjointement par les faiseurs d'opinion hexagonaux et une partie de l'intelligentsia algérienne, les vrais Algériens ressemblent miraculeusement aux Français. Les maquisards des GIA n'y sont pas les monstrueux enfants perdus de la société algérienne, la barbarie n'est que d'un seul camp et la violence n'a pas de racines endogènes, le Code de la famille qui consacre légalement l'infériorité des femmes n'a pas été voté par une Assemblée algérienne sans que ses intellectuels s'en émeuvent ⁴⁶, les bastions islamistes des quartiers populaires algérois n'ont pas été peuplés par une immigration en partie kabyle, de même qu'il n'y aurait pas de Kabyles dans les rangs des barbus. Intériorisée, avec ses révérences obligées à la mystique nationaliste du côté algérien et à l'exaltation, en face, de l'influence française, cette fiction a caché « une autre Algérie [...], communautariste, aux liens sociaux fortement marqués par la religion et dont le rapport avec la France était sans ambiguïté », selon les mots de l'historien Mohamed Harbi ⁴⁷. Mais une Algérie problématique, travaillée par la diversité des composantes qui l'habitent, héritière d'influences contradictoires, prisonnière des séquelles de son histoire compliquée, est autrement plus difficile à comprendre, et à accepter.

^{43.} Courrier international, no 179.

^{44.} Le Monde, 5 mars 1998.

^{45.} Le Monde, 27 octobre 1994.

^{46.} Dans les manifestations de protestation contre le projet de code organisées par des femmes au début des années quatre-vingt, les hommes ont été presque totalement absents. De 1980 à 1984, les femmes se sont battues seules contre le pouvoir pour défendre leurs droits, et elles ont perdu. Voir, pour la lutte des Algériennes contre le Code : Sophie BESSIS (avec Souhayr Belhassen), Femmes du Maghreb, l'enjeu, J.-C. Lattès, Paris, 1992.

^{47.} Le Monde, 20 avril 1994.

La fortune d'une expression

Ne jamais s'éloigner du modèle, ne pas vouloir s'en affranchir, voilà donc la voie unique ouverte aux quêteurs d'universel, réduits à n'être que des consommateurs d'une modernité livrée clé en main. Il n'existe d'ailleurs pas d'alternative possible à cette absence de choix, puisque tout ce qui participe et de l'universel et de la modernité appartient en propre à l'aire occidentale. Ce phénomène d'appropriation — autre version de la négation de l'autre — peut prendre plusieurs formes, de la plus anodine à la plus élaborée. Saint Augustin d'Hippone, né à Thagaste — aujourd'hui Souk-Ahras en Algérie —, est-il le plus célèbre des Pères de l'Église ? Il est donc « pied-noir », affirme avec une tranquille assurance un journaliste français spécialisé dans l'information religieuse 48. Un théologien dont l'influence fut si déterminante dans l'élaboration de la doctrine chrétienne ne saurait être un indigène, même romanisé. Le voilà donc sacré européen, simplement émigré en terre africaine.

La Turquie est-elle une nation laïque ? Elle ne fait donc plus « tout à fait partie du monde musulman » selon le politologue Pierre Lellouche ⁴⁹, qui a tôt fait d'en annexer la dimension moderne à l'Occident. Amputé des mutations modernistes qui peuvent se produire en son sein, voilà le « monde musulman » réduit à ses seuls espaces archaïques et incapable, de ce fait, d'être producteur d'avancées.

Ces libertés prises avec la réalité font, il est vrai, figure de peccadilles à côté d'un cas d'annexion remarquable, si banalisé cependant qu'on en oublie l'énormité. Revenant sous toutes les plumes, au détour de chaque phrase, l'expression « judéochrétien » ne suscite aucune question, tant la juxtaposition de ces deux adjectifs paraît relever de l'évidence. Il n'en a pourtant pas toujours été ainsi, et la fortune de ce terme est plus suspecte que son actuelle banalité tendrait à le faire croire. Certes, ses occurrences savantes remontent loin dans le temps, et il doit, entre autres, son existence à l'antériorité historique du judaïsme et du christianisme sur l'islam, dernier né de la révélation monothéiste. Sans prétendre entrer dans un débat théologico-historique, on

^{48.} Henri TINCQ, série Les génies du christianisme » nº 3, Le Monde, 15 juillet 1999.

^{49.} Pierre LELLOUCHE, Le Nouveau Monde. De l'ordre de Yalta au désordre des nations. Grasset, Paris. 1992.

gardera également à l'esprit que l'Europe est « fille de la Bible et de la Grèce », pour reprendre la définition qu'en donne le philosophe Emmanuel Lévinas. Mais le passage de l'expression dans le langage courant, où elle se signale depuis une vingtaine d'années par son omniprésence, a pris un tout autre sens, si on veut bien examiner l'usage politique qui en est fait.

Tout, dans la civilisation occidentale, est désormais judéochrétien, si bien qu'elle se résume à peu près totalement dans cette double matrice dont les deux composantes semblent être siamoises. Ses valeurs, ses fondements, sa culture en découlent entièrement. Les hommes politiques s'en réclament pour justifier leurs actions. Un candidat à l'élection présidentielle américaine de 2000 assurait ainsi qu'« être la seule superpuissance donne aux États-Unis des responsabilités, en particulier celle d'intervenir à l'extérieur pour protéger les valeurs judéo-chrétiennes 50 ». Le monde est partagé entre les « cultures judéo-chrétiennes » et les autres 51. En France, on consacre en 1998 un colloque à « L'intégration politique des Français musulmans et leur place dans l'espace judéo-chrétien 52 ». Écrit-on sur l'économie ? On y fait référence 53. Sur la culture ? La référence devient obligée. Et, toujours, ce double adjectif renvoie exclusivement à l'aire occidentale. La littérature actuelle ne repère, en effet, nulle trace de « judéo-christianisme » hors des frontières que l'Occident s'est données. Ce succès sans équivalent — même le mythe surexploité du « matin grec » n'en a pas connu de tel — ne semble pouvoir s'expliquer que par le triple processus d'occultation, d'appropriation et d'exclusion qu'autorise l'usage systématique de ce terme.

D'occultation d'abord, si l'on veut bien considérer que cet accouplement permet de jeter un voile sur près de deux millénaires de haine antijuive et sur la longue négation par l'Église catholique de sa filiation abrahamique. Chacun peut convenir, en effet, qu'une civilisation ne saurait haïr ce qu'elle désigne comme une part d'elle-même. L'instauration puis la sacralisation

^{50.} Propos tenus par le sénateur McCain, cités par Le Monde, 17 février 2000.

^{51.} Résumé de la quatrième consultation sur le processus d'organisation de l'Alliance pour un monde responsable et solidaire (Fondation Charles Léopold Meyer pour le Progrès de l'homme, Paris, 1998).

^{52.} Libération, 20 avril 1998.

^{53.} Entre autres: Michel Beaud, Le Basculement du monde, op. cit.; GEMDEV, Mondialisation, les mots et les choses, op. cit.

d'une identité « judéo-chrétienne » ont permis de clore sans autre forme de procès l'ère de l'antijudaïsme chrétien ⁵⁴. Les pays de tradition chrétienne peuvent ainsi s'exonérer à bon compte de leur passé, et d'une partie de leur présent.

Mais l'essentiel n'est peut-être pas là. Cette nouvelle identité collective que l'Occident se donne officiellement, après avoir si longtemps répudié le cousinage entre ces deux versions de la révélation abrahamique, permet surtout d'annexer le juif au seul espace occidental et de s'assurer du même coup la propriété exclusive de la part d'universel dont il est crédité. De fait. l'émergence du judéo-chrétien comme sujet collectif escamote le iuif, cette éternelle incarnation de l'autre qu'on faisait venir d'un lointain ailleurs oriental 55, mais dans lequel il fallait bien reconnaître le premier énonciateur historique de l'universel monothéiste. Finies les questions insolubles de filiation ou d'héritage 56, l'avènement d'un « judéo-chrétien » indifférencié fait apparaître l'Occident comme l'inventeur unique de l'universel, toutes les racines y étant, par ce procédé, rapatriées. Quand il ne peut être rejeté dans une totale altérité, l'autre est en quelque sorte absorbé, avec l'ensemble de ses propriétés.

Érigé en noyau dur de l'identité occidentale, et d'elle seule, le « judéo-chrétien » fonctionne enfin comme une machine à expulser. L'islam devient en effet, grâce à cette construction, le tiers exclu de la révélation abrahamique, donc de cet universel monothéiste dont on a fait l'annonciateur des droits profanes et de la modernité. Hors quelques cercles œcuméniques à l'audience limitée, il ne viendrait à l'idée d'aucun utilisateur de l'objet courant judéo-chrétien d'y inclure l'islam ou, au moins,

^{54.} Qui n'a pas plus épargné les protestantismes, plus proches des sources bibliques du christianisme que le catholicisme, expurgé jusqu'à une époque très récente de toute trace de judaïsme par sa version sulpicienne. On ne peut, en effet, oublier la violence de l'anti-judaïsme de Martin Luther, le fondateur de la Réforme.

^{55.} Dans toute la littérature occidentale jusqu'à l'époque contemporaine, le juif est une des incarnations de l'Oriental, dans ses attributs vestimentaires comme dans ses habitudes alimentaires, et le ghetto est le plus souvent décrit comme une épave d'Orient poussée au œur de la cité européenne. La quasi-totalité des écrits antisémites proposent d'ailleurs, quand ils n'envisagent pas de les exterminer, de renvoyer les Juifs « en Asie », comme le souhaitait Proudhon.

^{56.} Sur cette notion d'héritage, on peut se référer à l'analyse qu'en fit le philosophe israélien Yeshayahou Leibovitz. Le vieux sage rappelait que « le christianisme se présente comme [...] l'héritier du judaïsme — et [qu']on ne peut hériter de quelqu'un qui n'est pas mort » (*Le Monde*, 13 octobre 1992).

d'établir des correspondances avec lui. Qu'il soit — en termes de pratique religieuse et d'interdits qui l'accompagnent — plus proche du judaïsme qu'aucun des deux du christianisme, qu'il y ait puisé une part essentielle de son inspiration, que le texte coranique soit truffé de références aux deux révélations qui l'ont précédé n'y font rien ⁵⁷. L'universel judéo-chrétien, dont l'Occident s'est institué le seul propriétaire, renvoie l'islam à son altérité et lui désigne son territoire, celui de la spécificité. À supposer qu'on la reconnaisse, l'existence d'un triptyque abrahamique est strictement confinée à la sphère religieuse. Elle ne déborde ni dans les champs de la culture, ni dans ceux du politique où l'institution de la césure entre les trois versions de la révélation renforce la frontière entre le Nord, patrie des deux premières, et les Suds, où campe la troisième.

Si cette annexion-exclusion a connu le succès que l'on sait, c'est cependant qu'au-delà de l'Occident l'ensemble des protagonistes concernés par l'affaire se sont emparés de l'objet pour pousser à l'extrême son instrumentalisation. En l'utilisant systématiquement pour les besoins de son argumentaire nationaliste et de sa lutte contre Israël, le monde arabe a largement contribué à en élargir l'usage. Le « complot judéo-chrétien ⁵⁸ », dont la création de l'État hébreu — corps étranger installé par les armes au cœur du *Dar El Islam* — est l'illustration la plus scandaleuse, est ainsi devenu un élément central de son discours anti-occidental. De l'Iran au Maroc, toutes les composantes de la nébuleuse islamiste en font depuis des décennies un usage débridé. Le « judéo-chrétien », voilà l'ennemi dont la redoutable puissance est tout entière consacrée à affaiblir l'islam, l'ultime prophétie, ayant seule vocation à devenir universelle.

À l'occidentalisation du « judéo-christianisme » a donc correspondu sa diabolisation par un islam cadenassé dans ses spécificités et refusant de se reconnaître dans un universel avec

^{57.} Sur les proximités et les distances entre les trois religions, on peut voir les approches de : Roger Arnaldez, *Trois messagers pour un seul Dieu*, Albin Michel, Paris, 1991 ; Abdesselem Cheddadd, « L'universel dans les chroniques arabes », *in* Ali Benmakhlouf (dir.), *Routes et déroutes de l'universel*, Éditions Le Fennec, Casablanca, 1997 ; Fethi Benslama, « La répudiation originaire », *Cahiers Intersignes*, n° 13, automne 1998, Paris.

^{58.} L'expression commence sa carrière moderne dans les années vingt du XX* siècle, quand les oulémas ultra-conservateurs de l'Empire ottoman moribond voient dans la suppression du califat la trace d'un complot judéo-chrétien (voir Gema MARTIN MUÑOZ, El Estado arabe. Crisis de legitimidad y contestacion islamista, op. cit.).

lequel il pourrait pourtant légitimement revendiquer sa filiation. Mais l'usage généralisé de l'expression dans le monde arabe n'est pas seulement d'ordre réactif. Par un processus inverse à celui de l'Occident, il s'en est également servi pour expulser de lui-même sa part juive. La désignation du judéo-chrétien comme fait de culture exclusivement occidental a permis d'y ensevelir le judéo-arabe, de censurer l'existence historique du judaïsme oriental et d'en effacer les traces des mémoires collectives. Chassé de l'universel occidental par la fortune politique d'un terme à l'étonnant destin, le monde arabe s'en sert lui aussi pour occulter et pour exclure.

Le monde juif, quant à lui, paraît à première vue se tenir éloigné de cet objet qu'il est le seul à ne pas sacraliser. Il n'a pas moins aidé à la généralisation de son usage en rompant, lui aussi, avec sa part d'Orient ⁵⁹. Ses expressions politiques dominantes ont vu dans la captation du judaïsme par l'Occident un des moyens d'ancrer leur destin à ce dernier et de renforcer, face à l'ennemi arabe, des solidarités fondées sur un solide eurocentrisme et porteuses des mêmes exclusions. Né d'un nationalisme moderne et d'une idée de l'État-nation dont l'Europe a été l'accoucheuse, fondé et gouverné pendant des décennies par les représentants juifs de l'intelligentsia européenne, l'État d'Israël n'a cessé de se vouloir occidental, s'attachant avec constance à conjurer tout risque d'orientalisation. Ses élites ont fidèlement intériorisé, pour ce faire, un discours de la suprématie élaboré pour d'autres dominations.

Si les Palestiniens — citoyens de seconde zone d'Israël ou habitants occupés de Cisjordanie — continuent d'en faire les frais, sa population juive venue du monde arabe s'est également vu confiner dans une profonde marginalité intellectuelle et politique et dans un total déni d'existence culturelle. Et ses intellectuels, y compris quand ils se situent dans le camp de la paix, ont le plus grand mal à placer leur pays dans un Orient dont tout l'éloigne, sauf sa position géographique. Le danger qu'il y glisse ne peut être prévenu, estiment-ils, que par des signes

^{59.} Il y a, certes, été aidé par la politique antijuive menée par les États arabes depuis la création d'Israël. Mais pas seulement. Le mouvement général d'occidentalisation du monde juif est parallèle à l'émigration progressive de ses diasporas vers les démocraties occidentales, qui abritent désormais — avec l'État d'Israël — l'écrasante majorité de la population juive mondiale.

d'appartenance sans équivoque à la planète occidentale. Tous ces signes, quels qu'ils soient, sont donc les bienvenus.

Cet aperçu de la panoplie des utilisations d'une invention occidentale ne relève pas de la digression. Il anticipe sur la description des relations complexes qu'entretiennent « les autres » avec les modèles et les normes élaborés en Occident. Dans le cas du monde arabe, les crispations réactives s'ajoutent aux exclusions endogènes pour renforcer les verrouillages identitaires, perçus comme des remparts contre l'insupportable hégémonie de l'ennemi héréditaire.

L'assignation aux différences

Mais l'autre ne devient pas toujours un avatar plus ou moins proche du même. Il arrive, on l'a dit, qu'il reste autre. Il peut être, dans ce cas, renvoyé à une barbarie originaire, en général directement proportionnelle à son éloignement du monde occidental. L'emploi de plus en plus fréquent de ce terme pour désigner les situations paroxystiques qui ravagent certaines régions des Suds permet, une fois de plus, de remplacer les analyses par des tautologies commodes. C'est ainsi que, l'Afrique noire restant liée au vaste imaginaire de la sauvagerie, les barbaries libérienne, sierraléonaise ou autres sont, in fine, le plus souvent expliquées par les caractères intrinsèques de leurs habitants, au-delà des circonstances particulières qui ont provoqué le déclenchement des conflits dont ces régions sont le théâtre. De nouveau laissés à eux-mêmes après avoir été un temps contenus par la paix coloniale qui aurait fait taire leur « naturel » — comme on disait au XVIII^e siècle —, ces peuples seraient revenus à leurs instincts premiers. Sans le dire vraiment, on sous-entend communément que le comportement des guerriers fous de Freetown ou de Monrovia relèverait d'une sorte d'essence africaine qui ramènerait éternellement ce continent à ses démons. Ce qui n'est pas le cas de régions moins éloignées des centres de l'Occident. L'actuelle anomie d'une partie des Balkans est soumise à une profusion d'analyses historiques et politiques, allant de la décomposition de l'Empire ottoman aux séquelles de la glaciation communiste. L'essence du peuple serbe ou celle des Croates est moins souvent convoquée que les invariants africains pour tenter des lectures de leurs dérives respectives.

Cette assignation de l'autre à sa spécificité supposée, reconnaissable par son indépendance à l'égard de l'histoire, ne découle pas toujours d'une réaffirmation de la supériorité. Se révoltant, au contraire, contre un tel sentiment, toute une génération du « sanglot de l'homme blanc ⁶⁰ » s'est faite l'apôtre de la différence. L'autre aurait, en substance, le droit de rester autre et son humanité ne se mesurerait pas à ses talents de mime. Mais cette reconnaissance bienvenue d'une égalité véritable s'est rapidement muée en une injonction, inversée par rapport à l'exigence mimétique, d'avoir à rester l'autre sans dévier de sa culture, ellemême vouée à l'immobilité.

Dans les faits, les tenants d'un différencialisme — qui affirme l'équivalence non négociable de toutes les cultures mais veut les momifier en décrétant leur imperméabilité — et ceux de la supériorité des valeurs occidentales — qui voient dans les autres des moutures imparfaites d'eux-mêmes et dans l'imitation le seul moyen pour eux de s'améliorer — ne sont pas si éloignés les uns des autres. En sanctuarisant les cultures dominées au nom de la protection de l'« authenticité » ou en renvoyant l'autre non assimilable à une irréductible altérité, ils assignent ce dernier à l'idée qu'ils s'en font et le fixent dans une identité qu'il ne peut modifier. Se voyant interdire de produire de la culture, c'est-à-dire d'innover, l'autre est réduit à n'être qu'un produit de sa culture. Entre ces deux versions d'une même assignation identitaire — le renvoi à une « barbarie » dont on refuse de considérer le statut historique, et la sanctification de tout ce qui peut trouver place sous le nom de tradition, même parfois l'inacceptable 61 — il n'y a pas de place pour un autre en mouvement.

Autant que les faux universalistes qu'il combat, le regard différencialiste ferme de cette façon aux autres toute voie d'accès

^{60.} Pour reprendre le titre de l'ouvrage de Pascal BRUCKNER, op. cit.

^{61.} L'excision offre un exemple de cette clôture du débat. Illustrant la barbarie des sociétés qui la pratiquent pour les uns, elle a été défendue par d'autres (voir *infra*) au nom de la protection des traditions ou de la sauvegarde de l'identité. En l'érigeant symétriquement au rang d'invariant culturel, les deux positions sont irrecevables. Aucun des deux camps occidentaux en présence n'en a tenté une analyse dynamique, en la mettant en perspective et en la comparant à d'autres systèmes traditionnels ayant trouvé d'autres procédés de contrôle de la sexualité féminine. On aurait pu en conclure que toute tradition contient de l'inacceptable et qu'elles sont toutes condamnées à changer. La lutte contre l'excision a ainsi été parasitée par la problématique identitaire, qui exclut justement toute idée de mouvement. En particulier, nombre d'Africaines ont longtemps pris, à tort, sa défense en réaction à la qualification de barbares dont leurs sociétés ont été gratifiées.

à un universel reconstruit avec eux, les condamnant à la répétition de leur histoire, réduite à une succession d'incarnations de leur être profond. On peut trouver, dans cette mouvance très hétérogène, des contempteurs conscients de tout projet universel, qu'ils assimilent à une volonté délibérée de détruire l'autre ⁶². Mais elle va bien au-delà de ces extrémistes du particulier, pour englober des courants plus larges et irriguer toute une partie de la pensée occidentale, qui a renoué avec un culturalisme plus ou moins affirmé.

Pour ses tenants, l'islamisme serait l'horizon obligé des pays musulmans, dont les habitants n'auraient pas d'autre choix que d'assumer ce dernier avatar historique de leur identité. L'Islamisme au Maghreb : la voix du Sud 63 : le titre du premier livre de l'islamologue français François Burgat n'ouvre guère l'avenir à une aire musulmane étrangement étendue à la totalité du Sud, unifié contre toute réalité sous la bannière de l'islam politique. Cette partie du monde a donné lieu, à la fin des années soixantedix, à l'une des manifestations les plus remarquables de la lecture culturaliste des événements contemporains. Outre la fascination qu'elle exerça chez beaucoup d'entre eux, la révolution islamique iranienne fut alors considérée par nombre d'intellectuels occidentaux comme une étape obligée de l'évolution de ce pays, et ses dérives comme des faits de culture qu'il ne convenait pas de critiquer. Le philosophe français Michel Foucault fit, un temps, figure de chef de file de cette mouvance, avant de prendre ses distances avec le régime issu du soulèvement qu'il avait admiré ⁶⁴. D'autres lui emboîtèrent le pas. Plusieurs journalistes du quotidien Libération s'y rallièrent au nom d'un étrange

^{62.} Les plus farouches tenants du relativisme culturel invitent explicitement les autres à se protéger de la tentation de l'universel et des outils qu'il véhicule, où ils pourraient perdre leur pureté. L'ethnopsychiatre Françoise Sironi accuse ainsi le « concept des "droits de l'homme" d'agir comme de véritables outils d'infiltration des cultures » et d'avoir des « effets déculturants » (Françoise Sironi, « L'universalité est-elle une torture ? », Nouvelle Revue d'ethnopsychiatrie, n° 34, 1997).

^{63.} François Burgat, *L'Islamisme au Maghreb : la voix du Sud*, Karthala, Paris, 1988. La rhétorique est reprise dans un ouvrage suivant (François Burgat, *L'Islamisme en face*, La Découverte, Paris, 1995), où l'auteur qualifie l'islamisme de « dynamique de repositionnement idéologique du Sud ».

^{64.} Il s'en justifie, entre autres, dans un point de vue publié par *Le Monde*, 11 mai 1979 (« Inutile de se soulever ? »), où il explique cette admiration « pour un mouvement assez fort pour renverser le régime apparemment le mieux armé, tout en étant proche de vieux rêves que l'Occident a connus autrefois, quand on voulait inscrire les figures de la spiritualité sur le sol de la politique ».

mélange d'enthousiasme pour une révolution qui, certes, n'empruntait pas les chemins familiers mais anéantissait quand même l'ordre établi, et de révérence devant l'« authenticité » culturelle de ses formes ⁶⁵.

Faut-il s'en étonner? Le sort fait aux femmes par le nouvel ordre islamique ne gêna pas outre mesure ses admirateurs occidentaux. Tout occupés à repérer les signes d'une légitime restauration identitaire dans une société menacée d'acculturation, ils n'ont guère remis en cause le fait qu'une telle entreprise passait par l'institutionnalisation de la discrimination sexuelle. S'accommodant du tchador imposé aux femmes, chargées une fois de plus de porter le signe identitaire, ils l'érigèrent au rang de symbole de la révolution culturelle qu'ils venaient contempler à Téhéran. Dans la capitale iranienne, « le noir est partout, écrit Serge July en 1979. [...] Il voile [...] les femmes iraniennes comme un symbole de lutte, comme une proclamation antichah, comme un refuge aussi d'où leurs yeux surgissent comme ceux de momies vivantes 66 ». Seules quelques féministes, vite renvoyées à leur hystérie par les analystes sérieux de la situation iranienne, multiplièrent les protestations contre la misogynie du régime de Téhéran, qui abaissait l'âge du mariage des filles à neuf ans et promulguait la peine de lapidation pour la femme adultère. Quelques années plus tard, un autre journaliste mettait à l'actif de la révolution iranienne d'avoir « toujours revendiqué un rôle actif pour la femme : elle travaille, elle vote, elle participe à la vie politique ⁶⁷ ». Que voudrait-elle de plus, en somme, et de quoi se plaint-elle ? Plus banalement, la question féminine est rarement prise en compte par les spécialistes occidentaux de l'islam politique, qui ne l'ont jamais rangée parmi les thèmes réellement dignes d'intérêt 68.

La justification de la condition réservée aux femmes dans les sociétés les plus conservatrices fait, d'ailleurs, office de

^{65.} Dix ans plus tard, Marc Kravetz rappelle « cette révolution saluée parfois naïvement, entre autres par une partie de l'intelligentsia occidentale, comme l'annonce d'une ère nouvelle, la revanche du spirituel et de la foi contre les faillites idéologiques de l'Est et de l'Ouest... » (*Libération* des 11-12 février 1989).

^{66.} Serge July, Dis maman, c'est quoi l'avant-guerre?, Alain Moreau, Paris, 1980.

^{67.} Alain Gresh, « Quand l'islamisme menace le monde », Le Monde diplomatique, décembre 1993.

^{68.} Le constat ne vaut pas pour les seuls islamologues français, mais également pour les Américains et les Britanniques, dont la bibliographie sur l'islam politique est pourtant d'une grande richesse et d'une grande variété.

constante du discours culturaliste. Toujours dans l'espace musulman, un journaliste de l'hebdomadaire L'Express commentait ainsi les perspectives s'offrant à elles dans l'éventualité d'une prise du pouvoir par le FIS algérien : « Le sort promis aux femmes ? Il n'est effrayant que pour la minorité francophone qui, dans les ghettos dorés des beaux quartiers, mène, de plus en plus difficilement, une vie à l'occidentale. [...] Certes, il y a la question du port obligatoire d'un voile. Si, en France, la question est d'importance [...], en Algérie, le sujet semble moins incongru (au début du siècle, une Française ne sortait pas dans la rue sans chapeau) ⁶⁹... » Dans l'affaire française du voile islamique, la plupart des voix qui s'élevèrent — à juste titre puisqu'il ne résolvait rien — contre le renvoi des écoles des jeunes filles voilées, le firent au nom du respect d'une « identité » dont elles ne prirent pas la peine d'interroger les bases. « Accepter le port du voile, [...] c'est reconnaître une volonté d'identification. Oui à la séparation des Églises et de l'État, mais non à la négation de l'identité de l'autre », déclarait en 1989 le secrétaire général de la Ligue de l'enseignement ⁷⁰.

Dans le même registre, mais dépassant les frontières de l'aire musulmane, tout un courant s'est plusieurs fois élevé, au cours des dernières années, contre la condamnation de pratiques traditionnelles comme la polygamie ou l'excision. « Je persiste à ne pas voir au nom de quel principe la polygamie doit être interdite », écrit le sociologue Alain Touraine ⁷¹. Et l'ethnopsychiatre Tobie Nathan déplore que l'on s'attaque à l'excision, cette pratique socialement structurante sans laquelle « nombre de petites filles africaines qui vivent en France [...] présentent de

^{69.} Jacques GIRARDON, « La fin inéluctable d'un régime détesté », Les Cahiers de L'Express, n° 29 : « Algérie, de la révolution à l'intégrisme », septembre 1994.

^{70.} Cité dans *Idées en mouvement*, n° 58, *op. cit*. La question des motivations du port du voile islamique est cependant complexe et nombre de chercheuses ont tenté de comprendre ce qui poussait tant de jeunes filles et de femmes à le porter. La pression sociale et religieuse n'explique effectivement pas tout. Son adoption peut aussi signifier la mise au point de stratégies de sortie de la tradition acceptables par l'entourage. Voir : Nilüfer Göle, *Musulmanes et modernes*, La Découverte, Paris, 1993 ; Gema Martìn Muñoz (dir.), *Mujeres, democracia y desarollo en el Maghreb*, Ed. Pablo Iglesias, Madrid, 1995 ; Djedjiga Imache et Inès Nour, *Algériennes entre islam et islamisme*, Edisud, Aix-en-Provence, 1994 ; Sophie Bessis (avec S. Belhassen), *Femmes du Maghreb...*, *op. cit*. Mais les commentateurs occidentaux n'ont jamais voulu voir que l'identité collective qu'ils glorifiaient était totalement sexuée.

^{71.} In Michel Wieviorka (dir.), Une société fragmentée ?, La Découverte, Paris, 1996.

graves troubles [...]. Sans ce rituel une femme est incomplète [...] et se cherche des initiations de remplacement comme le premier "shoot" ou le premier casse. Les ethnopsychiatres savent très bien qu'une jeune fille excisée ne tombe jamais dans ces travers. Elle n'en a pas besoin. L'excision est [...] un bénéfice social extraordinaire, que la société française devrait d'urgence reconsidérer ⁷² ». Le chef de file de l'ethnopsychiatrie française a porté à son extrême la logique du différencialisme en interdisant aux autres d'avoir recours aux registres étrangers à leur « culture d'origine », dans laquelle il les somme de se résumer tout entiers ⁷³. « Dis-moi ton ancêtre, je te dirai qui tu es! Telle pourrait être la formule clef [...] des systèmes thérapeutiques », précise-t-il dans un de ses textes ⁷⁴.

Comme le déplorait déjà Césaire il y a près d'un demi-siècle, en brocardant le discours européen sur la philosophie bantoue ⁷⁵, la culture d'origine, ou ce qui est censé en tenir lieu, est désignée de façon plus ou moins péremptoire comme le seul paradigme dont la plupart des non-Occidentaux ont le droit de se réclamer, à l'exclusion de toute pluralité. Même des analystes plus nuancés des conflits contemporains à dimension culturelle n'évitent pas toujours ce piège. Dans une critique par ailleurs salutaire des préjugés antimusulmans ⁷⁶, la sociologue française Jocelyne Cesari voit ainsi dans les mosquées le « seul enclos

^{72.} Science et Nature, février 1995. Devant le scandale soulevé par cette prise de position, Tobie Nathan déclara que le journaliste qui l'avait interviewé avait un peu forcé le trait, sans toutefois renier ses propos.

^{73.} Ne voyant dans la psychanalyse qu'une science occidentale, il ne brocarde pas seulement les « psychanalystes blancs », accusés de vouloir soigner ces « autres » à l'aide de leurs pratiques, mais « plus grave, les psychanalystes africains "blanchis" dans les universités et les instituts occidentaux, n'ayant même pas reçu les premiers rudiments d'une formation concernant les techniques thérapeutiques traditionnelles... » (Thobie NATHAN, « L'Afrique n'est pas une terre à conquérir », Le Monde diplomatique, octobre 1989).

^{74.} Tobie NATHAN, « La psychanalyse : nouvel avatar de l'hérésie chrétienne », Pardès, revue européenne d'études et de culture juive, n° 27, 1999-2000.

^{75.} Dans son *Discours sur le colonialisme*, *op. cit.*, Césaire se livre à une attaque en règle de l'ouvrage du père Tempels, célèbre dans les années cinquante, sur *La Philosophie bantoue*: « Vous allez au Congo ? Respectez, je ne dis pas la propriété indigène (les grandes compagnies belges pourraient prendre ça pour une pierre dans leur jardin), je ne dis pas la liberté des indigènes (les colons belges pourraient y voir propos subversifs), je ne dis pas la patrie congolaise (le gouvernement belge risquant de pendre fort mal la chose), je dis : vous allez au Congo, respectez la philosophie bantoue!

^{76.} Jocelyne CESARI, Faut-il avoir peur de l'islam?, Presses de Sciences Po, Paris, 1997.

ayant résisté à la pression culturelle du Nord » et dans « l'apparent retour du religieux [...] la réhabilitation des référents, notamment politiques, de la culture locale, invités à retrouver, par-delà la parenthèse coloniale, leur ambition perdue à l'universalité ». Comme la sacralisation de l'héritage communautaire, la fiction de la parenthèse coloniale — également utilisée au Sud par les théoriciens des retours à une problématique « pureté » originelle — veut ignorer l'existence des sédimentations complexes laissées par l'histoire, dont sont faites toutes les sociétés, au profit d'appartenances uniques dangereusement pétrifiées.

Il n'y a donc pas de principes, il n'y a que des identités, chacune fabriquant pour elle seule ses propres régulations. Ce n'est pas, ici, la nature du contact entre les différentes cultures qui peut être facteur d'anomie, mais le contact lui-même. Ce n'est pas le souci légitime de protéger les plus fragiles de la domination des plus puissants, dont l'impérialisme culturel se vérifie tous les jours, qui structure le propos, mais le renvoi de chacun à ce qui ferait son essence supposée. Aucune régulation transculturelle construite autour de l'acceptation commune de principes universels ne peut avoir, dans cette logique, prééminence sur le spécifique.

L'Occident proscrivait jadis le métissage des races pour sauvegarder la pureté de la sienne. Toute une pensée juge aujourd'hui celui des cultures impossible, enfermant ainsi l'avenir de l'humanité dans le passé fossilisé de ses différentes composantes. Mais cet enfermement ne concerne que les non-Occidentaux, car ceux qui le postulent s'en exonèrent toujours, s'attribuant des outils que les autres n'auraient pas pour s'échapper d'eux-mêmes et appréhender le monde dans sa totalité. Ce classement des humains en deux catégories, ceux qui sont prisonniers de leur horizon local et ceux qui ont la planète pour terrain d'expérience, n'est pas le seul fait de la mouvance culturaliste. Ceux qui ne regardent l'autre que s'il est un reflet d'eux-mêmes s'y rallient dès qu'il cesse de leur renvoyer leur image et devient réellement différent. Mais, dès lors qu'elle est dite, cette différence a des implications. Captif de ses origines, tout entier absorbé par son identité, l'autre n'a pas les mêmes aspirations ni le même besoin de droits que ceux de ses contemporains dont les horizons sont plus larges. Tel paraît être le postulat implicite expliquant la tolérance qu'on peut avoir au Nord vis-à-vis des multiples formes d'entorses aux droits dont sont victimes les habitants des Suds.

L'opportunisme politique y joue certes un rôle, mais pas seulement. Un Jacques Chirac affirmant haut et fort que le multipartisme n'est pas adapté à l'Afrique ⁷⁷ fait, au moins en partie, parler ce qu'il croit être l'intérêt. Mais quand un Bernard-Henri Lévy salue un combattant de la liberté dans le commandant afghan Massoud ⁷⁸ — représentant d'un islam féodal ayant pour ambition de régir l'ensemble de la vie sociale, moins sévère certes pour les femmes que celui des *taliban* mais fort respectueux des hiérarchies traditionnelles —, il ne donne pas le même sens aux mots, selon la latitude à laquelle il se trouve. En suivant cette logique, on peut donner au despotisme d'un côté, et au régime démocratique de l'autre, le statut de marques identitaires, fermant une fois de plus la porte au mouvement.

Identique ou aspirant à l'être, dangereux ou barbare, ou porteur d'une culture chargée du poids de l'éternité, où se trouve vraiment l'autre, entre inionctions et interdits, et quelle latitude possède-t-il pour se réinventer? La somme de prescriptions dont il fait l'objet, les catégories dans lesquelles il est enfermé donnent d'abord à voir l'incapacité de l'Occident à entrer dans une pensée de la pluralité. Les autres ne semblent pas pouvoir y passer du statut d'êtres simples à celui de réalités complexes, mus par des exigences multiples et des aspirations contradictoires. Est-ce la cécité que procure la puissance, et la conscience qu'on en a ? Ou le refus de prendre l'autre pour ce qu'il est, car ce serait reconnaître le caractère nouveau de sa présence au monde ? L'insubmersible culture de la suprématie s'inventeraitelle encore une fois de nouvelles protections pour éviter de penser que celui-ci peut changer et contraindre l'Occident à modifier la place qu'il v occupe?

^{77.} En 1990, le futur chef de l'État déclarait qu'« on ne peut pas juger de la démocratie d'un pays par le fait qu'il y a ou non un régime multipartiste. [...] Il y a des régimes de parti unique où la démocratie est parfaitement respectée : je pense à la Côte d'Ivoire »— où toute parole dissidente était à l'époque durement réprimée (*Le Monde*, 24 juillet 1997).

^{78.} Bernard-Henri LÉVY, « Avec Massoud », *Le Monde*, 13 octobre 1998. Ce reportage est une véritable ode au commandant Massoud, tour à tour comparé à Che Guevara et à de Gaulle.

Mais ceux que, jusqu'ici, on a appelés les autres — ne les ayant vus qu'à travers le prisme des puissants —, quel regard portent-ils sur le monde ? Et quels espaces d'autonomie se créent-ils par la lecture qu'ils en font ? Quelles alchimies se font-elles jour entre les crispations réactives et les éruptions identitaires qu'on a commencé d'évoquer, et l'entrée dans le nouveau, qui est loin d'être toujours synonyme de progrès ? Il faut tenter cette incursion de l'autre côté du miroir pour savoir où en est le « versant sud de la liberté ⁷⁹ » sur lequel se joue aussi le proche avenir du monde.

^{79.} Pour reprendre le titre de l'ouvrage de Mahmoud HUSSEIN, Versant sud de la liberté. La Découverte. Paris. 1989.

De l'autre côté du miroir

Quel rapport peut-on établir entre le mouvement de guérilla péruvien Sentier lumineux, l'historien sénégalais Cheikh Anta Diop, le leader islamiste algérien Ali Benhaj, et feu le président zaïrois Mobutu Sese Seko ? À première vue, aucun. Rien ne rapproche une guérilla d'inspiration maoïste qui n'est pas sans rappeler les Khmers rouges cambodgiens, un scientifique contesté mais respecté qui fut toujours un défenseur du pluralisme dans son pays, le représentant de la branche la plus radicale de l'islam politique algérien, et le richissime dictateur à la toque léopard, inféodé aux puissances occidentales et affameur de son pays. Un fil, peut-être ténu mais qui n'en existe pas moins, les relie pourtant entre eux, leur commune volonté de se démarquer de l'Occident. Elle peut, dans leur cas et dans d'autres, prendre des formes diverses, on la retrouve toujours. Son alliance stratégique avec les anciens maîtres coloniaux et le soutien sans faille que lui accorda Washington n'ont pas empêché l'autocrate zaïrois de troquer son prénom de naissance de Joseph Désiré contre un Sese Seko sonnant plus lingala. Marx et Lénine, les pères spirituels d'Abimaël Guzman et de ses compagnons, se sont vus contraints de cohabiter avec les dieux de l'Inca sur l'Altiplano péruvien. Cheikh Anta Diop passa sa vie à tenter de démontrer que l'Europe était sa débitrice. Et, pour Ali Benhaj,

l'Occident c'est le mal, qui incarne tout ce dont il faut à tout prix s'éloigner.

Ils peuvent être formés par ses penseurs, fascinés par sa puissance, séduits par ses prouesses techniques, attirés par les facilités qu'offre son mode de vie, acquis à ses valeurs, les vaincus ne peuvent aimer l'Occident. Tous ceux qui se croient lésés par l'histoire qu'il a faite entretiennent avec lui une relation fondée sur un contentieux lourd de tout le poids de leurs défaites. Tous ceux qui ont maille à partir avec une forme ou l'autre de son hégémonie ont une revanche à prendre sur lui. Et puisque son influence épouse les limites du monde, le monde entier décline la litanie de ce qu'il estime devoir lui reprocher. Il n'est pas aujourd'hui, dans la très vaste et très hétérogène galaxie des Suds, un mouvement, une attitude collective, une analyse, un projet politique qui ne comporte une dimension anti-occidentale plus ou moins affirmée.

L'omniprésence de l'Occident, sa toute-puissance, réelle ou exagérée selon les cas, peuvent se mesurer à la place qu'il occupe partout dans les esprits, même si les réactions qu'elles suscitent prennent les formes les plus variées et ne se traduisent pas toutes par une franche hostilité. S'ils peuvent puiser à d'autres sources et convoquer d'autres paradigmes que ceux qu'il a forgés, les discours des élites des Suds s'organisent toujours par rapport à ce qu'il dit et ce qu'il fait. Même quand elles s'adressent à leurs concitovens, son ombre portée n'est jamais loin, qu'elles fassent de lui le responsable de tous les malheurs du monde ou qu'elles lui demandent d'y remédier. Tout se passe comme si chaque épisode de l'expansion occidentale — ou plus précisément le souvenir qu'il a laissé —, chaque modalité de son hégémonie, chaque argument de sa légitimation théorique, poussaient, au Sud. à échafauder des défenses brandies comme autant de réponses aux agressions subies.

C'est dire la diversité des discours réactifs, construits comme des doubles inversés de ceux de la suprématie. C'est dire la charge dont ils sont investis, leur violence souvent, puisqu'ils se donnent pour mission de répondre en même temps à cinq siècles d'histoire et parfois davantage, et aux dominations contemporaines qui perpétuent les rapports de dépendance entre vainqueurs et vaincus. Relevant à la fois du règlement de comptes, de la stratégie politique et du projet de société alternatif, ils ne peuvent, en outre, s'inscrire dans des sphères séparées de celles

des rapports de forces nationaux et mondiaux, auxquels ils impriment leur marque. Le monde semble ainsi se structurer autour d'une série de couples d'opposés qui mettent face à face les maîtres et leurs contradicteurs. Si l'on ne peut s'en tenir à cette lecture, si chacun des mouvements évoluant au sud de la planète est surtout le produit compliqué de ses évolutions, beaucoup sont nés de la volonté de limiter le rôle de l'Occident, à la fois rejeté et survalorisé, dans la construction du destin collectif de leurs peuples.

De quelle facon exister face à cette entité qui continue de manifester tous les jours sa puissance, puisque l'autonomie est impossible? Certains s'y sont essayés, une fois l'indépendance acquise, en traduisant dans la réalité économique, et parfois politique, des rêves d'autarcie. On sait ce qu'ils ont donné. On peut en revanche exister contre, revendiguer ses différences, se vouloir supérieur au besoin et entreprendre d'en fournir des preuves à ceux d'en face, si sûrs d'eux-mêmes que toutes leurs analyses des problèmes des Suds n'ont consisté depuis des décennies qu'à établir la liste des manques dont souffrent ces derniers. Manque d'argent, de savoir et de cadres, absence de bourgeoisie ou de classe ouvrière, défaut de base industrielle et de technologies, chaque région s'est ainsi vu fournir le catalogue de tout ce qu'elle n'avait pas et qui rendait le modèle inaccessible. La volonté de réfuter de telles explications fait étroitement partie de l'histoire récente des Suds et des communautés qui en sont issues. Elles racontent leurs colères, leurs frustrations, leur nostalgie d'un temps d'avant, réinventé pour construire des mémoires avec lesquelles il n'est pas impossible de vivre. Elles tissent aussi la trame des rapports entre les deux hémisphères en faisant de l'Occident le deus ex machina des maux de la planète.

Et si la supériorité de ce dernier n'était qu'un leurre, l'arme la plus perverse qu'il aurait inventée pour convaincre les autres de leur infériorité ? Si elle n'était brandie que pour faire oublier ce qu'il doit au reste du monde, et qu'il a dérobé ? Si la civilisation qu'il a créée, placée au sommet d'une hiérarchie qu'il a lui-même élaborée, était porteuse de valeurs contestables, moins dignes en tout cas d'être généralisées que celles des sociétés qu'il a voulu détruire ? Si, craignant pour lui-même, il empêchait par tous les moyens ces dernières de relever la tête et de retrouver une part de leur grandeur perdue ? N'est-ce pas dans cette rage

dominatrice, plutôt que dans leurs propres insuffisances, qu'il faut trouver la cause de leurs déboires ? S'il existait d'autres modèles, d'autres sources d'inspiration que ceux venant du Nord, pour sortir du marasme et retrouver le chemin de la prospérité? Si son propre passé offrait plus de ressources que le présent des autres pour retrouver sa dignité? De telles questions structurent la pensée réactive des Suds. À la fois tributaires des contextes dans lesquels elles s'inscrivent et puisant dans un stock d'arguments analogues, les réponses qu'elles recoivent sont. pour une bonne part, fonction de la nature du choc qui a mis chaque région en contact avec l'une ou l'autre des phases de l'impérialisme occidental. Qu'elles glorifient un passé précolonial plus ou moins recomposé pour les besoins de la cause, ou cherchent dans le retour à une authenticité fondatrice des motifs de fierté difficiles à trouver dans la situation présente, elles veulent toutes, en tout cas, opposer des défenses à cette culture du mépris qui a été la marque du conquérant, de l'occupant ou du tuteur venu du Nord. Quant aux plus assurés de ceux qui formulent ces réponses, ils contestent à l'Occident le privilège de dire la norme, et opposent la leur à un universel dans lequel ils ne veulent voir qu'un élément de son arsenal hégémonique.

De la Chine au monde arabe, des terres amérindiennes à l'Afrique noire, de l'Inde aux Caraïbes se déclinent ainsi les paroles des autres, qui puisent à la fois dans l'histoire et dans le mythe pour s'inventer d'autres avenirs que ceux qu'on leur propose. Certains de ces discours sonnent comme des appels à la reconnaissance, tandis que d'autres dessinent des cauchemars. De plus en plus aussi, les incantations réactives sont instrumentalisées pour sauvegarder des privilèges, combattre des adversaires locaux ou permettre aux élites des Suds de s'exonérer de leurs propres responsabilités dans les tourments de leurs pays. La sacralisation des traditions, surtout quand elles sont reformulées au présent, peut en effet servir de barrage à tout désir de nouveauté susceptible de menacer des pouvoirs établis.

Certains commencent toutefois à déserter le passé, ou à abandonner le registre de la revendication, pour prendre en compte les nouvelles réalités engendrées par les mutations du dernier demi-siècle. D'autres encore veulent en finir avec les dictatures identitaires sans rompre avec eux-mêmes, pour tenter de construire des synthèses où le désir de liberté ne serait plus assimilé à une trahison de l'appartenance. La cohabitation, parfois

paradoxale mais de plus en plus conflictuelle, de ces attitudes contradictoires révèle la complexité des rapports qu'on entretient au Sud avec ce qui se nomme modernité.

Mais si le débat qui s'y est installé dépasse désormais les limites de la confrontation avec le Nord, le rapport à l'Occident en demeure une dimension centrale, qui semble pour l'instant indépassable.

Les revanches du passé

Gloire, donc, au passé dont la belle harmonie a succombé aux coups de la domination occidentale. Honneur aux grands ancêtres que l'Occident a méprisés pour s'attribuer tous les mérites de la créativité humaine et pour nier à ceux qu'il soumettait tout rôle dans l'histoire. Dans les régions du Sud où le présent est sombre et le futur incertain, l'avenir que l'on rêve prend souvent les couleurs de l'ancien érigé en terre d'utopie. Mais il faut, pour ce faire, qu'il vaille la peine d'être glorifié et que ceux qui s'en réclament puissent être fiers d'en être les héritiers.

Adoptant pour principe l'adage selon lequel « tant que les lions n'auront pas leurs propres historiens, les histoires de chasse continueront de glorifier le chasseur », d'ambitieuses entreprises de déconstruction de l'histoire vue par les anciens maîtres et de remise en cause de l'historiographie occidentale ont vu le jour depuis quelques décennies. Bousculant les certitudes. contraignant les chercheurs établis à revisiter leurs dogmes, à revenir sur leurs omissions, à rouvrir des dossiers depuis longtemps fermés, elles ont osé défier le magistère occidental en refusant le statut de vérité à des constructions historiques ayant d'abord servi à étayer le discours de la suprématie. En cette matière, cependant, l'Occident ne détient pas le monopole de la manipulation et les hôtes de ses universités ont mesuré, à sa suite. le formidable enieu que représente la réécriture de l'histoire. Opposant leur propre interprétation à la lecture eurocentrée du passé pour rendre aux vaincus la dignité d'acteurs de l'histoire, les auteurs des déconstructions entreprises ont mis leurs pas dans ceux de leurs vainqueurs, interchangeant les rôles sans rompre avec la logique de ces derniers.

Est-ce parce que l'Occident leur a dénié jusqu'au droit de posséder une histoire que les Africains, et plus largement le monde noir, ont poussé aussi loin leur entreprise de réécriture ? Le travail d'une partie de leurs chercheurs permet en tout cas de suivre le cheminement d'une réappropriation, depuis ses prémices légitimes jusqu'à la construction d'un contre-mythe fondateur destiné à laver le continent de toutes les humiliations subies. Pour ce faire en effet, il ne suffit pas de démonter la fausseté de l'assertion occidentale qui, ne renvoyant le continent noir qu'à une préhistoire, a pu faire croire qu'il était dépourvu d'existence historique et que le monde ne lui devait rien. Il faut démontrer que l'Afrique est à la source de toutes les histoires et que les autres, par conséquent, lui doivent tout. Tout en minimisant l'influence de l'Égypte sur le reste du monde antique, l'historiographie classique occidentale avait jugé sa civilisation trop remarquable pour la reconnaître comme africaine ¹. Dès le XIX° siècle dans la communauté noire américaine, à partir des années cinquante en Afrique subsaharienne avec les travaux d'un Cheikh Anta Diop qui a renouvelé le genre, des historiens ont d'abord entrepris de rapatrier l'Égypte ancienne sur son continent en apportant les preuves de son africanité. Cette véritable révolution a changé le regard porté sur une des civilisations les plus anciennes du globe, dont aucun historien ne s'aventure plus à occulter le caractère africain

Mais, en s'appuyant sur une série de raccourcis, l'entreprise a servi de point de départ à l'élaboration d'une théorie de l'afrocentrisme, devenue aujourd'hui un solide credo chez une partie non négligeable des intellectuels africains et de leurs diasporas. En donnant à l'Égypte, « berceau de la civilisation pendant 10 000 ans au moment où le reste du monde est plongé dans la barbarie ² », le statut de matrice du monde civilisé et en faisant de l'africanité un strict synonyme de l'appartenance à la race nègre, l'historien sénégalais a forgé la thèse de l'« antériorité des civilisations nègres ³ ». Institué en origine de l'ensemble des langues négro-africaines, l'égyptien ancien s'est vu, de son côté, attribuer le rôle joué par le sanskrit pour les langues indo-européennes, permettant de rattacher toutes les civilisations du sous-continent au tronc commun pharaonique.

^{1.} Voir chapitre 3.

^{2.} Cheikh Anta Diop, Nations nègres et culture, Présence africaine, Paris, 1954.

^{3.} C'est le titre d'un des principaux ouvrages de Cheikh ANTA DIOP, Antériorité des civilisations nègres : mythe ou vérité historique ?, Présence africaine, Paris, 1967.

Ainsi constituée, la thèse de Cheikh Anta Diop et de ses disciples apparaît comme l'exact homologue du discours eurocentriste. Les thèmes de l'antériorité et de la supériorité d'une seule civilisation véritable, dont découleraient toutes les autres, en sont les axes principaux. L'argument racial y figure en bonne place, puisque la race est productrice de civilisation ⁴ et qu'il faut être nègre pour se dire africain. Le souhait, enfin, d'établir des modes de filiation entre le présent et le passé analogues à ceux que s'est construits l'Europe fait de l'Égypte antique la Grèce de l'Afrique. « Pour nous, écrit Cheikh Anta Diop dans son dernier ouvrage, le retour à l'Égypte dans tous les domaines est la condition nécessaire pour réconcilier les civilisations africaines avec l'histoire. [...] L'Égypte jouera, dans la culture africaine repensée et rénovée, le même rôle que les antiquités gréco-latines dans la culture occidentale ⁵. »

C'est à partir de ce corpus doctrinal que l'afrocentrisme a poussé ses rameaux, jusqu'à s'ériger en théorie explicative des événements les plus marquants de l'histoire humaine. Il a d'abord réaffirmé de manière obsessionnelle le caractère nègre des Égyptiens, et plus généralement de la plupart des grandes figures de l'histoire africaine, en noircissant, entre autres, la très grecque Cléopâtre, le Carthaginois Hannibal ou le Numide saint Augustin. Il a également transformé en vérités indiscutables les hypothèses selon lesquelles les Africains auraient découvert l'Amérique des siècles avant Colomb. L'exploit a été attribué aux Égypto-Nubiens, qui auraient débarqué au Nouveau Monde aux environs de – 650 et auraient donné naissance à la civilisation olmèque, ou aux navigateurs du souverain mandingue Abu Bakari au XIV° siècle, ou aux deux, à deux millénaires

^{4.} Dans Civilisation ou barbarie (Présence africaine, Paris, 1981), C. A. Diop établit un « tableau chronologique de l'évolution de l'humanité en général et du monde noir en particulier » qui illustre de façon caricaturale son adhésion à une lecture raciale de l'évolution historique. La chronologie fait apparaître en – 20000 le « Cro-Magnon, prototype des races leucodermes (e blanches) », et en – 10000 « la mésocéphalie et la brachycéphalie ». On y apprend également qu'en – 5000 « les Sémites n'existent pas encore », et que la période – 4236 à – 750 est marquée par la « suprématie des Noirs ». On est bien loin, ici, de Frantz Fanon affirmant, dès la fin des années cinquante, « Je n'ai pas le droit, moi, homme de couleur, de rechercher en quoi ma race est supérieure ou inférieure à une autre race. [...] Il n'y a pas de mission nègre, il n'y a pas de fardeau blanc. [...] Tous deux ont à s'écarter des voix inhumaines qui furent celles de leurs ancêtres respectifs afin que naisse une véritable communication » (Peau noire, masques blancs, Seuil, Paris, 1965).

^{5.} Cheikh Anta Diop, Civilisation ou barbarie, op. cit.

d'intervalle. Selon les sources afrocentristes, le caractère incontestablement africain des vestiges de nombre de civilisations amérindiennes ⁶ attesterait sans doute possible la véracité de cette thèse.

Comment de telles évidences historiques ne se sont-elles pas d'elles-mêmes imposées à la connaissance universelle ? Comment l'imposture du miracle grec — qui doit en réalité tant à l'Égypte où s'inventèrent toutes les disciplines — a-t-elle pu devenir vérité ? Par quel stratagème a-t-on pu occulter l'apport essentiel de l'Afrique noire à la civilisation européenne ? Prisonnier de son obsession homologue, le récit afrocentriste ne pouvait se contenter de démontrer la réalité de cet apport. Il lui fallait prouver son antériorité, donc sa supériorité, par rapport aux découvertes occidentales. Dans *Stolen Legacy (L'héritage volé)*, un ouvrage publié en 1954 qui connut un immense succès, l'Américain George James développe le thème, abondamment repris depuis, du vol pur et simple de l'héritage égyptien par la Grèce, à l'origine de toutes les impostures qui suivirent ⁷.

Mis à l'abri de la critique par la théorie du complot blanc, le discours afrocentriste peut dès lors affirmer que ses contradicteurs, en reproduisant le crime, ne sont que les vulgaires héritiers des copistes grecs de la science égyptienne. Véritable eurocentrisme inversé, la réplique nègre à la culture occidentale de la suprématie en reprend tous les travers. Au racisme des historiens blancs, pour lesquels il était inconcevable qu'une grande civilisation puisse être africaine, il répond par la construction d'un mythe de la supériorité civilisatrice d'une entité raciale,

^{6.} Un des principaux défenseurs de la découverte de l'Amérique par les Africains est Ivan Van Sertima, auteur de *They Came before Colombus (Ils y étaient avant Colomb*, Flammarion, Paris, 1976). Pour la thèse de la découverte au XIV[®] siècle, qui s'appuie sur la mention d'une expédition maritime mandingue chez les chroniqueurs arabes, voir : Muhammad HAMIDULLAH, « L'Afrique découvre l'Amérique avant Christophe Colomb », *Présence africaine*, n° 17-18, février-mai 1958 ; et Pathé DIAGNE, « Du centenaire du Nouveau Monde par Bakari II en 1312 et Christophe Colomb en 1492 », novembre 1990, document préparatoire au colloque de l'université C. A. Diop de Dakar.

^{7.} Aristote, entre autres, aurait dérobé la matière de ses principaux ouvrages à la bibliothèque d'Alexandrie. D'autres narrations illustrent cette théorie du vol. Sur sa naissance, d'inspiration maçonnique, on peut lire: Mary R. Lefkowitz et Guy M. Rogers, Black Athena Revisited, Chapel Hill, Londres, et University of North Carolina Press, 1996. En français, voir: François-Xavier Fauvelle-Aymard, Jean-Pierre Chrétien et Claude-Hélène Perrot (dir.), Afrocentrismes, Karthala, Paris, 2000. Cet ouvrage présente cependant le défaut de n'accueillir aucun historien africain critique de l'afrocentrisme.

en voulant ignorer, entre autres, l'ampleur des métissages qu'a connus pendant des millénaires le monde afro-méditerranéen antique. Pour donner à la race noire une visibilité historique qui ne se résume pas à la liste de ses épreuves, il ne se borne pas à lui faire retrouver la place qu'on lui a niée au sein de l'histoire universelle, mais entreprend de « négrifier » cette dernière. La symétrie le veut ainsi.

Cette entreprise de réécriture n'a pas pris pour seule cible ceux qu'elle voulait combattre. En s'adressant aussi, ou surtout, au peuple des vaincus auquel elle désirait donner des raisons de croire en lui, elle a servi de socle à une reconstruction identitaire prenant appui sur la glorification du passé pour trouver des formes plus valorisantes d'existence au présent. C'est aux États-Unis, où l'espoir d'intégration à la société dominante fut un moment puissant, que cette réaction a été la plus forte, faisant de l'afrocentrisme non plus seulement une réponse équivoque à l'arrogance des certitudes occidentales, mais un véritable mode de vie. Il y a certes ses racines, depuis le temps de l'esclavage, puis de l'apartheid, et la proclamation du Black is beautiful y a toujours été une des lignes de défense d'une communauté noire vouée au martyre, avant de l'être au mépris. Mais il avait faibli dans les années soixante et soixante-dix, à l'époque où les Noirs crurent que l'obtention des droits civiques leur ouvrait sans retour la porte d'entrée du *melting pot* américain.

À mesure que la dureté des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix a vu grandir le désenchantement d'une population de plus en plus marginalisée, l'afrocentrisme a retrouvé de la vigueur, et une partie des « Africains-Américains » s'y sont réfugiés comme dans une sorte d'exil intérieur. Toute une population vit aujourd'hui à l'heure d'un bricolage identitaire qui se prend pour un *come back Africa*. Avec ses idéologues qui se sont donné des patronymes « africains », sa fête de fin d'année — le Kwanzaa —, ses modes vestimentaires, l'enseignement dont il bénéficie dans nombre d'universités ⁸, l'afrocentrisme se veut une véritable contre-culture se référant à la « spécificité » d'une

^{8.} Le Kwanzaa, sorte de nouvel an africain-américain, inventé en 1966 par Maulana Karenga, un des pères de l'afrocentrisme, est aujourd'hui suivi par plus d'un million de personnes. Le principal théoricien contemporain de l'afrocentrisme est Molefi Asante, auteur en 1987 d'un ouvrage intitulé *The Afrocentric Idea* (Temple University Press, Philadelphie). Des programmes scolaires afrocentristes ont par ailleurs été adoptés dans de nombreuses écoles et dans plusieurs universités.

Afrique imaginaire et refusant tout compromis culturel avec le monde blanc dominant. S'il peut servir de socle théorique à l'affirmation de soi d'une communauté minoritaire aux États-Unis — et la seule venue contre son gré —, il ne revêt évidemment pas les mêmes formes en Afrique. Fortement implantées dans les milieux intellectuels, les thèses de Cheikh Anta Diop n'ont pas donné naissance à des inventions culturelles analogues à celles qui fleurissent outre-Atlantique. L'Afrique, en Afrique, n'est pas un objet imaginaire, et nul retour vers une patrie originelle parée de toutes les vertus ne peut y servir d'exutoire au présent.

Cultes du souvenir

Le passé s'y prête mieux. Pas seulement celui des époques lointaines dont, à vrai dire, peu d'Africains connaissent les péripéties, mais une globalité étendue à tout le temps d'« avant les Blancs ». Partout au Sud, et pas seulement en Afrique, la césure instituée par la conquête occidentale entre la période antérieure à l'arrivée des occupants et l'ère inaugurée par leur occupation est vue comme une frontière entre le temps de la grandeur et du bonheur et celui de la soumission et de la perte de soi. En détruisant ou bouleversant ce qui lui préexistait, en ouvrant une période de ruptures sans équivalent dans l'histoire des peuples occupés, le cataclysme colonial a donné une allure édénique aux époques qui l'ont précédé. À la colonisation, porteuse d'anomie, est opposée une harmonie précoloniale ignorant les conflits et encadrée par une tradition chargée de garantir les équilibres.

Tout le monde sait bien pourtant, dans toutes les sociétés du Sud et de ses marches du Nord, que le temps ne se remonte pas. Tout le monde se sait transformé sans retour par les innovations introduites depuis l'époque coloniale, en accepte la plupart, et en réclame certaines qui ne font pas assez sentir leurs effets. Personne ne s'oppose vraiment aux acquis matériels de la modernisation. L'indigénisme américain a paré les cultures indiennes d'un nombre incalculable de vertus, le village africain reste le lieu de la pureté des origines face à des villes perçues comme l'antithèse d'une Afrique « profonde » de plus en plus introuvable, les Arabes ressassent les splendeurs disparues de leur âge d'or, mais chacun sait que ces figures magnifiées

resteront confinées dans le passé. Hormis quelques mouvements marginaux — ce qui n'enlève rien à leur capacité de nuisance — qui s'acharnent à vouloir le revivre ou à vivre dans ce qu'ils croient être sa répétition, on se contente désormais de le glorifier. De l'Afghanistan à l'Algérie, les émirs autoproclamés des franges les plus extrêmes de l'islam politique se parfument certes la barbe et s'ourlent les yeux de *khôl* comme le faisait, dit-on, le Prophète, ils ne représentent ni leur société, ni même une tendance majoritaire de la mouvance islamiste.

La narration incantatoire reste en revanche l'exercice préféré de ceux qui veulent, par son truchement, conjurer les déboires du présent. Le culte du souvenir occupe ainsi le monde arabe où le présent est sans cesse mesuré à l'aune de la puissance passée, au point d'y brouiller le regard qu'il porte sur son avenir. La nostalgie du temps où ses prestigieuses dynasties régnaient sur le Bassin méditerranéen remplace ici le désir d'exister aux yeux de l'Occident. Dessiné par une mémoire différente de celles des peuples amérindiens qui voient dans ce dernier l'agent de leur déréliction, ou du monde noir pour qui il est coupable des crimes dont il fut la victime, il fait figure, aux yeux du monde arabe, d'empire concurrent qui n'a eu de cesse, depuis les Croisades, de jalouser son rayonnement et de s'opposer à sa puissance. Est-ce là le signe, comme beaucoup le pensent, d'une vocation impérialiste contrariée ? — la relation arabe à l'Occident s'exprime le plus souvent en termes d'affrontement. Toute une mythologie nationaliste a construit son discours sur le rappel des grandeurs omeyyade et abbasside ou de la splendeur andalouse, et a promis à ceux qui l'écoutaient de laver l'humiliation des siècles de décadence — deux mots clés du vocabulaire politique arabe — par une réédition contemporaine de cette exaltante période. C'est le registre de la restauration, plus que celui de la répétition, qu'a utilisé la réthorique nationaliste arabe ⁹ pour bâtir son argumentaire de la revanche.

Chaque épisode contemporain de ce face-à-face séculaire trouve son équivalent dans le passé, l'espoir de la victoire présente ayant explicitement pour but de se rendre digne des ancêtres ou d'effacer le souvenir des défaites de jadis. Tout se passe comme si le temps n'avait soldé aucune d'entre elles, et

^{9.} Tous les mouvements de libération nationale n'y ont pas puisé et certains de leurs dirigeants, comme le Tunisien Bourguiba, n'ont cessé d'en condamner la stérilité.

l'on n'est pas toujours loin de penser que la présence espagnole garde quelque chose d'illégitime dans une Andalousie dont on demeure inconsolable. Durant la guerre du Golfe, Saddam Hussein a puisé sans retenue dans cette imagerie. Pendant que les Occidentaux en faisaient un Hitler, il revêtait l'armure de Saladin et se faisait fort, devant des masses arabes toutes disposées à le croire, de rééditer ses exploits. Comme ce souverain emblématique avait bouté les chrétiens hors d'Orient, il donnerait, lui, une humiliante leçon aux Croisés d'aujourd'hui.

Mais ce n'est pas seulement afin de bénir la guerre que le passé est invoqué pour faire pièce au présent. Il est appelé à la rescousse pour servir de réplique à chacune des critiques émises par l'Occident. Les Arabes d'aujourd'hui — surtout quand ils sont musulmans — seraient, dans leur ensemble, prisonniers d'un carcan religieux qui les rendrait peu réceptifs à la modernité? On convoque aussitôt Ibn Rushd pour rétorquer que les Lumières arabes ont précédé de quelques siècles celles dont l'Europe tire sa fierté, en oubliant que ce sont les universités européennes qui ont fait fructifier l'héritage du Cordouan. Le monde arabe d'aujourd'hui tient ses minorités pour des citovens de seconde zone et place l'appartenance à la religion d'État au-dessus du droit à la citovenneté? On y réplique que la cohabitation andalouse entre les trois religions du Livre, ou la tolérance ottomane durant laquelle, entre autres, les minorités religieuses furent infiniment mieux traitées que par la chrétienté devraient rendre les Européens plus modestes. Le passé se voit ainsi assigner pour fonction de dédouaner le présent, sans qu'on se pose la question, hors de milieux minoritaires, de savoir pourquoi ce dernier lui est en définitive si peu fidèle. Ici aussi, le discours est symétrique de celui de l'Occident, et répond à l'occultation par ce dernier de ce que l'âge d'or arabe a apporté par une sorte de concours aux points où l'on rappelle que l'on fut plus puissant, plus cultivé, plus philosophe et plus ouvert que ceux qui s'érigent en donneurs de lecons. Les deux partenairesadversaires ne semblant pas vouloir cesser de manipuler l'histoire, cette épuisante partie ne paraît pas, pour l'heure, devoir se terminer.

Utilisée comme instrument de légitimation par le nationalisme arabe et les régimes autoritaires qui en sont issus, la rhétorique de la restauration est également un axe central du discours musulman. On sait que le thème de la trahison des origines a servi de pilier aux théories de nombre de ses penseurs qui cherchèrent, il y a un siècle et davantage, les raisons de la facilité avec laquelle le *Dar El Islam* était soumis par les puissances occidentales. À la fin du XIXº siècle, le mouvement intellectuel arabe de la *Nahda* — cette « renaissance » annonciatrice de nouveaux commencements qui est une des matrices du fondamentalisme moderne — appela au renouveau de l'islam des origines, dont l'abandon aurait donné le signal de la dégénérescence des sociétés musulmanes ¹⁰.

Les mouvements islamistes modernes en ont fait, à sa suite, un élément central de leur argumentaire, en clamant qu'il n'est ni salut ni grandeur hors la restauration des « valeurs islamiques » et des modes d'organisation politique et sociale qu'elles commandent d'adopter. La plupart de ces discours de sacralisation du passé — que son ancrage religieux transforme en « rêve éternitaire ¹¹ » — font certes commencer la décadence avant la pénétration occidentale, puisque celle-ci en serait une conséquence. Mais c'est l'enracinement de l'influence de l'Occident sur les terres où il n'est pas chez lui qui risque de la rendre irrémédiable. C'est donc lui qu'il convient de combattre, puisque son omniprésence rappelle cruellement que ce qui fut n'est plus. Et c'est en s'opposant à toutes les formes de son hégémonie, des plus visibles aux plus sournoises, qu'on peut espérer renouer avec la grandeur d'antan, ou au moins demeurer ce qu'on est.

Peu importe la façon dont cet être choisit de se définir. Les fondamentalismes musulmans, ceux qui fleurissent à l'ombre des deux autres monothéismes, ou d'autres comme l'hindouiste, voient dans la prééminence de la norme religieuse le moyen le plus sûr d'en préserver l'intégrité. Mais cette volonté de conjurer le danger d'une dissolution de soi et de retrouver une pureté altérée par les différentes formes de la prépondérance occidentale, presque toutes vécues comme des agressions, est loin de leur appartenir en propre. On la retrouve partout sous ses

^{10.} Ses deux principaux idéologues, l'Indien Djamal al-Din al-Afghani et l'Égyptien Muhammad Abduh sont les créateurs du salafisme — ou retour aux fondements — qui a irrigué toute la pensée arabo-musulmane moderne. Ses théoriciens n'ont pas seulement été les maîtres à penser du courant des Frères musulmans, né en Égypte moins d'une quarantaine d'années après la mort d'Abduh, ils ont exercé durant tout le xx^e siècle une influence déterminante sur nombre de leaders nationalistes et d'intellectuels.

^{11.} Cette expression est empruntée à Monique Schneider, *Généalogie du masculin*, Aubier, Paris. 2000.

diverses variantes, dont celle qu'on nomme identité. On a beaucoup écrit que ce siècle s'ouvre sur son triomphe et que l'apologie du spécifique comble les vides laissés par tous les échecs de notre temps, de la mort sans gloire de l'illusion communiste au registre infini des frustrations nées des contradictions de la modernité. Le repli sur des appartenances palpables et des solidarités facilement mobilisables ferait office de réponse au naufrage des utopies socialistes, à la dilution des missions protectrices des États, à la relative obsolescence de l'État-nation et aux inconnues de ce qu'on appelle la mondialisation.

Les identités supranationales — dont la religion est le support le plus fréquent — ou locales semblent, il est vrai, avoir le vent en poupe et se signalent à l'attention du monde par la violence des conflits qu'attisent les concurrences entre ces expressions paroxystiques de soi. Mais le phénomène est antérieur aux éruptions de l'après-guerre froide. C'est face à l'Occident et aux séismes que ses interventions ont provoqués que les identités modernes ont émergé au sud du monde. Elles s'y résument le plus souvent dans le fait de ne pas être occidental et de vouloir ériger des défenses contre la possibilité de le devenir. Nées de la confrontation avec un « autre » infiniment plus fort que tous ceux qui étaient historiquement connus, c'est par rapport à lui qu'elles se définissent. Toute l'ambiguïté du terme vient de cette existence en creux. Est-ce parce que « qui a peur de perdre son identité l'a déjà perdue ¹² »? — le registre identitaire se donne en quelque sorte à voir comme un long inventaire des stratégies défensives provoquées par une suprématie dont on craint justement qu'elle n'ait déjà remporté sur ce chapitre une victoire définitive.

Les ruses de la toute-puissance

Car l'Occident ne se contente pas d'incarner la toute-puissance. Il s'illustre également par sa volonté d'en garder le monopole. Son hégémonie, à laquelle rien n'échappe, lui procure pour ce faire une panoplie de moyens en face desquels toute résistance peut sembler dérisoire. N'ayant laissé aucun domaine hors de son

^{12.} Comme le résume le théologien indo-espagnol Raimon PANIKKAR, Le Monde, 2 avril 1996

emprise, le pouvoir des puissances est si grand qu'on leur prête même plus de capacité d'agir qu'elles n'en ont réellement. Vues du Sud, toutes les calamités, ou presque, qui s'abattent sur lui constituent autant de preuves de l'existence d'une stratégie délibérément mise au point pour le maintenir sous la botte et étouffer, avant même qu'elle n'émerge, toute possibilité de s'affranchir de leur tutelle et de se mettre en travers de leur route. Aucun événement négatif ne peut être dû au seul hasard, ni avoir des causes essentiellement internes. On y voit la main d'un véritable génie du mal sachant aussi bien fabriquer des virus qui tuent que provoquer la ruine d'une économie.

Même les actions philanthropiques du Nord peuvent cacher de noirs desseins et servir son projet de demeurer le seul maître du monde. En politique, comme en économie ou dans d'autres domaines, tout ce qui vient de lui est objet de méfiance avant même, parfois, qu'on s'interroge vraiment sur ce qui le motive. Il n'est pas un mouvement, pas une famille d'idées qui n'ait eu recours, à un moment ou à un autre des dernières décennies, à la thèse du complot occidental pour expliquer l'échec des entreprises censées permettre au Sud de relever la tête. Les marxistes et les tiers-mondistes de toutes obédiences, la totalité des variantes du nationalisme, puis de l'islamisme pour le monde musulman se sont succédé, et parfois retrouvés, pour attribuer à l'Occident un pouvoir de nuisance illimité et prendre, dans bien des circonstances, l'exact contre-pied de ce qu'il propose, tant est grande la crainte de tomber dans les pièges qu'il est supposé tendre.

Est-il malthusien? C'est qu'il y trouve un avantage. Il convient donc d'être nataliste, de regarder avec la plus grande méfiance son souci de voir se ralentir la croissance démographique du Sud, et de s'opposer aux programmes de contrôle des naissances qu'il veut y mettre en œuvre. Car, en les finançant, il ne peut avoir d'autre souhait que d'affaiblir le Sud en faisant mine de l'aider. Pendant longtemps, la conviction largement répandue que toute initiative dans ce domaine servait ce dessein machiavélique a occulté la gravité des problèmes soulevés par une croissance démographique devenue ingérable dont aucune économie, si dynamique soit-elle, ne s'est révélée capable de relever le défi.

Jusqu'au début des années quatre-vingt et même plus tard dans certains cas, la majorité des élites du tiers monde, chez les dirigeants comme dans les oppositions, sont demeurées soudées dans la commune conviction que les encouragements de l'Occident à la diminution de leur fécondité ne faisaient que traduire son rêve de mettre fin à leur existence collective ¹³. « J'ai lu, dans un journal français, une information troublante sur la baisse du taux de fécondité au Maghreb. [...] Le journal a présenté cette information comme une bonne nouvelle. [...] Abstraction faite du racisme venimeux contenu dans cette information qui ne voit dans notre merveilleuse région qu'un fover de géniteurs d'espèces dangereuses [...], cette information m'est tombée dessus comme une hécatombe. Dieu, que nous est-il arrivé ? » Cette opinion du quotidien appartenant au principal parti de gauche marocain ¹⁴ est loin d'être isolée. Bien qu'affaiblies par la prise de conscience progressive des méfaits d'une croissance trop rapide de la population, ces coalitions natalistes n'ont pas tout à fait disparu. Elles continuent de s'exprimer dans les arènes internationales où leurs voix risquent désormais de se confondre avec celles des mouvances traditionalistes opposées par principe à toute politique de contrôle des naissances 15.

Les soupçons engendrés par les stratégies malthusiennes préconisées au Nord ne se sont pas arrêtés là. Puisque ces dernières tardaient à donner les résultats escomptés, certains milieux du Sud se sont persuadés que l'expansion vertigineuse de la pandémie du sida ne doit rien au hasard et que ce fléau, considéré en outre comme un produit direct de la déchéance morale de l'Occident, a été sciemment exporté vers les régions les plus peuplées. Puisqu'on a continué d'y naître en trop grand nombre, il devenait urgent d'y mourir en proportion. Après avoir créé et lâché le virus VIH, les laboratoires américains se seraient

^{13.} Quelques pays, comme la Tunisie, ont échappé à cette attitude majoritaire en adoptant dès les années soixante des politiques de contrôle démographique. En Asie de l'Est et dans le Cône sud de l'Amérique, la transition vers une démographie apaisée a également débuté assez tôt, contrairement à l'Afrique noire et au Moyen-Orient, où elle commence à peine.

^{14. «} Une chute effrayante », *Al Ittihad al Ichtiraki*, 17 mars 1991 (cité dans la revue *Panoramiques*, n° 3, 1^{er} trim. 1992). Cette diatribe répondait à un article du journal *Le Monde* faisant état sur un ton neutre et dépourvu de « racisme venimeux » des évolutions de la fécondité maghrébine.

^{15.} Les conférences internationales consacrées tous les dix ans par les Nations unies à la question démographique (à Bucarest en 1974, à Mexico en 1984, au Caire en 1994) ont longtemps été le théâtre de ces proclamations natalistes prenant à partie un Occident soupçonné des pires arrière-pensées.

ingéniés à masquer leur forfait en inventant la fiction de son origine africaine. Même infirmées par les données scientifiques, ces thèses ont acquis le statut de vérité dans nombre de pays du Sud, de l'Inde à l'Afrique subsaharienne, où certains dirigeants y ont fait publiquement référence ¹⁶.

Puisque, pour ceux qui brandissent la croissance et la jeunesse de sa population comme autant de preuves de son dynamisme, le Sud résiste à de telles tentatives, l'Occident agit aussi sur d'autres fronts pour l'affaiblir. Il aurait, entre autres, créé de toutes pièces des mouvements extrémistes dans d'importants pays musulmans pour y stopper des procès de développement susceptibles de nuire aux intérêts des grandes puissances. Ayant intérêt à détruire l'Algérie, pays influent qui a longtemps pris la tête des nations revendicatrices du tiers monde, elles y ont introduit le poison islamiste puis armé les GIA, directement ou par le biais de leurs affidés du Golfe. En 1994, Khalida Messaoudi craignait déjà que la guerre menée « contre l'Algérie » ne plonge son pays dans « le syndrome yougoslave, [...] ce qui ne manquera pas d'arranger ces forces extérieures qui n'attendent que cela pour en finir avec les leaders du tiers monde ¹⁷ ». « Ces machines de guerre [...] sévissent en Algérie, non en raison d'une sorte de fatalité historique, mais en raison des complots d'une certaine internationale intégriste, et aussi par la volonté des maîtres du monde », renchérissait plus tard un de ses compatriotes historien 18.

Mais c'est l'Irak qui a subi, avec la guerre du Golfe — cette « guerre raciste des Blancs judéo-chrétiens contre un pays du tiers monde » selon les propos peu nuancés d'un écrivain martiniquais ¹⁹ —, la forme la plus perverse de déstabilisation. De

^{16.} À la fin des années quatre-vingt, le président kényan Daniel Arap Moï avait déconseillé à ses concitoyennes de nourrir leurs nourrissons au lait en poudre importé du Nord. Celui-ci, accusait-il, contenait des substances destinées soit à rendre les femmes stériles, soit à inoculer le sida à ceux qui en ingurgitaient.

^{17.} Interview de Khalida MESSAOUDI, Courrier international, nº 179, loc. cit.

^{18.} Souleimane SALAH EDDINE, « Hichem Djaït n'a rien compris à l'Algérie », *Jeune Afrique*, n° 1937, 24 février 1998. Ce chercheur répondait à une analyse plutôt censée de l'historien tunisien Hichem Djaït, pour qui les causes internes ont été déterminantes dans l'émergence de l'islamisme algérien.

^{19.} Raphaël Constant, cité par Edwy Plenel, « Voyage avec Colomb », *Le Monde*, 23 août 1991. Le filon judéo-chrétien a beaucoup servi pour expliquer la guerre du Golfe. Pour le Marocain Mehdi El-Mandjra, elle est un « conflit entre la volonté d'hégémonie

Rabat à Amman, nombre d'intellectuels venant de tous les horizons se sont convaincus à l'époque que les États-Unis et leurs vassaux européens avaient délibérément encouragé Saddam Hussein à envahir le Koweit afin de tenir le prétexte qu'ils cherchaient pour mettre fin à l'édification, éminemment dangereuse pour eux, d'une authentique puissance régionale et tuer dans l'œuf toute entreprise de construction de l'unité arabe, dont le chef irakien se voulait l'artisan. Trop naïvement tombé dans le piège, le « maître du dernier peuple arabe du Moven-Orient qui soit encore debout » selon les propos d'un éditorialiste ²⁰, le Bismarck tant attendu que d'autres ont voulu voir en lui ²¹, pouvait dès lors être brisé comme un fétu de paille par la première puissance mondiale, et avec lui le rêve de revanche qu'il incarnait. « C'est un génocide de notre identité. Depuis l'Espagne, l'Andalousie aux XIVe et XVe siècles, les Arabes et les musulmans n'avaient jamais connu un tel défi », résumait à la fin de la guerre le prince héritier jordanien ²², faisant ainsi de l'Occident le principal responsable historique du malheur des siens.

Personne n'est à l'abri, et les nations émergentes sont les plus exposées à la vindicte de ceux dont l'objectif est de ruiner le tiers monde, étant les premières à mettre en cause leur hégémonie. L'économie peut également devenir une arme redoutable entre leurs mains, puisqu'ils en tiennent tous les rouages. En 1997, en pleine crise asiatique, le Premier ministre malaisien Mohamed Mahatir s'est illustré par la violence de ses diatribes contre les auteurs supposés d'un complot judéo-financier ²³ ayant pour but de mettre fin à la prospérité d'une des régions les plus dynamiques du globe. La thèse a été reprise en Corée du Sud, où une partie de l'opinion s'est convaincue que les diktats du FMI et les pressions qu'aurait exercées l'administration Clinton « sur le Japon pour qu'il n'apporte pas de soutien aux Sud-Coréens » ont

inhérente à la civilisation judéo-chrétienne et toutes les autres civilisations » (Mehdi EL-Mandira, *Première guerre civilisationnelle*, Toubkal, Casablanca, 1992).

^{20.} Éditorial de Béchir BEN YAHMED, Jeune Afrique, nº 1547, 22-28 août 1990.

^{21.} De nombreux intellectuels sensibles aux thèses du nationalisme arabe placèrent leur espoir dans le dictateur irakien. Le Tunisien Hichem Djaït, président d'un « comité national de soutien à Saddam Hussein », fit, à l'époque, taire ses convictions démocratiques pour crier l'admiration qu'il vouait à Saddam.

^{22.} Interview du prince Hassan, frère cadet, et à l'époque prince héritier, du roi Hussein de Jordanie (*Jeune Afrique*, n° 1571, 6-12 février 1991).

^{23.} L'architecte de ce complot fut en effet désigné en la personne du financier américain juif d'origine hongroise George Soros.

fait partie d'un vaste complot programmé depuis Wall Street pour détruire son économie ²⁴. L'ennemi protéiforme mène donc ses guerres sur tous les fronts et sait, quand il le faut, masquer ses entreprises sous le manteau de la vertu.

Ainsi vont les certitudes d'une grande partie des habitants des Suds. Certaines d'entre elles ne sont en fait que des lectures exagérées de la réalité, rendues crédibles par l'énormité des moyens que le Nord met en œuvre pour défendre sa suprématie. Mais elles nourrissent aussi une paranoïa qui leur fait voir le monde à la seule lumière du mal qu'on leur voudrait. Ces différentes versions de la thèse du complot ont d'autant plus d'impact sur les opinions que nombre de dirigeants vont y chercher les alibis de leurs propres carences. Les turpitudes occidentales réelles ou fantasmées servent en effet régulièrement à détourner les ressentiments populaires vers de commodes boucs émissaires, afin de masquer quelques forfaits bien autochtones ou de ressouder des allégeances distendues par la dureté des conditions de vie. Les populations sont loin d'être toujours dupes des récits qu'on leur sert, mais elles n'en vibrent pas moins à leur écoute, surtout quand ils réveillent la fibre identitaire. D'autant que tout est fait pour l'entretenir.

Si les manuels scolaires d'Europe et d'Amérique du Nord ne questionnent guère les fondements et les méthodes de la suprématie occidentale et glorifient toujours ceux qui en furent les artisans, ceux des États du Sud versent le plus souvent dans une exaltation nationaliste aussi peu propice à l'écoute du monde que l'enfermement des anciens maîtres dans la tour d'ivoire de leur supériorité. La diabolisation de l'Occident et la magnification de son propre passé y sont les deux antiennes servant à l'édification des jeunes générations. Pendant que les écoliers indiens doivent voir les temps védiques comme une « époque merveilleuse, propre, stable, bien organisée, qui ignore la corruption et les troubles sociaux ²⁵ », ceux du Maroc sont consciencieusement élevés dans la haine de l'autre. On leur apprend que l'islam et les musulmans sont les victimes des juifs d'abord, puis de la franc-maçonnerie qui serait elle-même une « association secrète d'origine juive », et enfin, globalement, de tous les Occidentaux.

^{24.} Article paru dans le journal sud-coréen *Chugan Chosun* (cité par *Courrier international*, n° 476, 16 décembre 1999).

^{25. «} À livres ouverts », Croissance, nº 396, septembre 1996.

Dans les livres d'histoire algériens, la population d'origine européenne de l'époque coloniale est exclusivement composée de richissimes grands colons puis, au cours de la guerre, de nervis de l'OAS. Cette époque est, par ailleurs, « présentée comme si elle ne constituait qu'une parenthèse entre d'un côté une période idyllique antérieure à 1830 [...] et, de l'autre, l'insurrection de 1954 ²⁶ ». Dans l'ensemble, les manuels des pays arabes ont de l'histoire du monde une lecture violemment anti-occidentale et enferment leurs lecteurs dans le ressassement de la grandeur arabo-islamique.

Mais, dans tous les cas, des haines rancies du monde arabe à la fascination indienne pour son propre passé, ou à la construction d'histoires nationales dont la conscience est née du choc avec le conquérant, l'Occident sert d'unique ou de principale référence aux récits historiques censés l'expulser des mémoires collectives et des passés renationalisés. C'est pour se nettoyer de sa souillure qu'on tente de transmettre le mythique héritage d'une pureté originelle. C'est avec ses outils, ceux de l'État ou de la nation, que l'on écrit sa propre histoire. C'est en le haïssant qu'on croit se forger une existence. Et cette omniprésence le rend plus haïssable encore.

Les dictatures de l'identité

La crainte de ne pouvoir échapper à sa puissance d'attraction, et d'être l'éternelle victime des stratagèmes qu'il invente afin de réduire l'autre à merci avant de le dissoudre définitivement en lui, se mêle ainsi à de vieilles détestations, à de plus récents ressentiments et à d'improbables nostalgies de paradis perdus pour définir le programme que les aînés assignent à leur descendance. Face à l'ennemi occidental, c'est l'identité qu'il faut défendre, quitte à s'y enfermer comme dans une forteresse qu'on voudrait rendre inexpugnable. La tradition reste son habitat privilégié, et la modernité un des chevaux de Troie que l'ennemi sait si bien fabriquer, et dont il faut se méfier. Se nourrissant des spécificités produites par des cultures particulières, elle doit bannir l'universel, qui apparaît comme l'avatar le plus récent

^{26.} Gilles Manceron et Hassan Remaoun, *D'une rive à l'autre. La guerre d'Algérie de la mémoire à l'histoire*, Syros, Paris, 1993.

d'un incurable impérialisme. Qu'elle l'appelle défense de la tradition, sauvegarde de l'authenticité ou protection de la spécificité, toute une génération enferme ainsi l'avenir dans les impasses d'une réclusion identitaire faisant fonction d'alternative à l'injonction mimétique dans laquelle l'Occident souhaite de son côté le cantonner. Toujours mal définis puisqu'ils ont depuis longtemps cessé d'exister par eux-mêmes, détruits et reconstruits au fil des exigences de ceux qui en dessinent les contours, tour à tour fantasmés et instrumentalisés, ces modes problématiques d'affirmation de soi se prêtent à une série d'usages, servant depuis quelques décennies à tout et à presque tout le monde.

La tradition est autochtone et la modernité occidentale. Inlassablement répété depuis que les deux mots sont devenus le couple d'opposés le plus célèbre de la sociologie contemporaine, ce postulat implique qu'il faut, pour demeurer soi-même, respecter la première et rejeter la seconde. Le contenu de ces deux termes est cependant loin d'être fixé. Contrairement à ce qu'on veut croire, ils évoluent depuis longtemps de concert, se nourrissant l'un l'autre et puisant l'un dans l'autre, l'une les instruments de sa relégitimation, l'autre les habits de son indigénisation. Mais pendant que la modernité semble cheminer à un rythme autonome, faisant disparaître ce qui préexiste à ses logiques par le simple fait de sa force d'attraction, la tradition existe désormais surtout contre elle.

Mais qui résiste, et pourquoi ? De quelles légitimités se réclament ces résistances et contre quoi, pratiquement, s'insurgentelles ? Quel sens donnent-elles à cette modernité devant laquelle elles dressent des barrières ? Toutes les modalités de ces réinventions de la tradition ²⁷ ont-elles les mêmes motivations ? Puisque personne n'envisage réellement de revenir au passé, que veut-on sauver de ce qu'il lègue, et pour quelles raisons ? Il existe aujourd'hui, sur la planète Sud, deux grandes catégories de réactions à la modernité. L'une est de l'ordre du dépit, tandis que

^{27.} La notion d'invention de la tradition, explorée en particulier par la sociologie politique contemporaine, a permis ces dernières années de mieux comprendre ses métamorphoses, les relations qu'elle entretient avec un environnement en mouvement et les influences extérieures qui en déterminent les contenus. On peut citer, dans le champ de l'africanisme: Jean-Loup Amselle et Elikia M'Bokolo, Au cœur de l'ethnie, La Découverte, Paris, 1999; Jean-François BAYART et alii, Le Politique par le bas en Afrique noire, Karthala, Paris, 1992; Jean-François BAYART, L'État en Afrique, Fayard, Paris, 1993.

l'autre s'inscrit dans des systèmes de pouvoir qui se sentent menacés par les exigences qu'elle porte et les mutations qu'elle engendre. Les deux peuvent se rencontrer, et toutes deux se signalent par l'ambiguïté de leurs rapports avec l'objet de leur rejet.

Pour saisir toute la profondeur de cette ambivalence, il faut remonter un instant le fil du temps, jusqu'aux mouvements de libération qui, en mettant fin à l'occupation étrangère, se sont tous fixé deux objectifs à première vue antinomiques, la restauration d'une tradition précoloniale qui retisserait les fils de l'identité et la construction d'un avenir inscrit dans la perspective d'un progrès tournant le dos au passé. Leurs dirigeants ont couramment utilisé ce double parrainage pour faire autour de leurs mouvements l'union la plus large possible. Servant les discours d'exaltation de la tradition aux couches conservatrices de leurs sociétés et à tous ceux pour qui la colonisation ne fut qu'une longue histoire de dépossession, ils ont utilisé l'autre registre afin de rallier les élites autochtones modernistes et de s'attirer la sympathie des gauches métropolitaines. Mais ils tinrent rarement la balance égale entre ces deux pôles contradictoires autour desquels l'avenir était censé se construire. La plupart d'entre eux ont désavoué les questionnements endogènes sur la modernité qui ont émaillé la période coloniale, en assimilant la défense de la tradition ou de la religion à celle de la nation. Ceux qui voulaient contester les premières pour commencer l'édification de la seconde furent accusés de rejoindre le camp de l'ennemi. C'est, en réalité, dans leur appropriation de l'État-nation que les nationalismes ont résumé leur adhésion à la modernité ²⁸. Tout en entretenant la confusion entre tradition et nation, ils ont jugé cette appropriation suffisante pour se proclamer modernes puisque les luttes de libération et la construction de l'État-nation allaient sans doute possible dans le sens de l'histoire.

L'ère des indépendances n'a pas mis fin à ces confusions. Arrivées au pouvoir, les équipes nationalistes ont continué à

^{28.} L'historien indien Dipesh Chakrabarty fait de l'impérialisme européen et des nationalismes du tiers monde les coauteurs de l'« universalisation de l'État-nation comme forme de communauté politique la plus désirable » (Dipesh Chakrabarty, « Postcolonialité et artifice de l'histoire. Qui parle au nom du passé "indien" ? », in Mamadou DiouF et alii, L'Historiographie indienne en débat. Colonialisme, nationalisme et sociétés postcoloniales, Karthala-Sepis, Paris-Amsterdam, 1999).

chercher dans les registres identitaire et traditionnel de quoi renforcer leur légitimité en jurant de faire du passé colonial table rase pour retrouver ses strates plus anciennes, tout en s'attelant, pour la plupart, à moderniser leurs pays selon les recettes fournies par ceux qu'ils avaient combattus. Censée être idéologiquement neutre, la modernisation matérielle et technique devait, dans les meilleurs des cas, répondre à l'aspiration générale au progrès sans instiller dans les esprits le poison occidental. Au sud du monde, on s'est ainsi modernisé sans accéder à la modernité.

Des monstres sont nés de cette césure. Les entreprises de modernisation autoritaire se sont appuyées sur elle pour répudier comme étrangers, donc dépourvus de légitimité, tous les pans politiques de la modernité. Faisant de la construction de cathédrales industrielles ou de la constitution d'appareils d'État plus ou moins totalitaires l'alpha et l'oméga de leur désir de progrès, elles ont en revanche désigné les revendications touchant aux libertés individuelles ou au changement des rôles traditionnels des sexes comme des menaces mortelles susceptibles de saper les fondements mêmes de l'identité. On a ainsi construit dans le monde arabe autant de mosquées que d'usines et remplacé, dans nombre de pays, l'enseignement de la philosophie par celui des « sciences islamiques ²⁹ ». Les Africains se sont vus sommés de considérer le pouvoir discrétionnaire du chef et le culte qu'il convenait de lui vouer comme les expressions les plus parfaites du respect de la tradition, tandis que les dirigeants autoritaires d'Extrême-Orient ont stigmatisé la traîtrise des partisans d'une libéralisation politique qui osaient mettre en cause la légitimité des valeurs asiatiques. Tout en faisant l'apologie de traditions réinventées pour les besoins de leur cause 30, les pouvoirs plus ou moins populistes des Suds ont utilisé les technologies de la

^{29.} Ce ne fut pas seulement le cas d'États conservateurs comme le Maroc. Dans la Tunisie moderniste, on arabisa au début des années soixante-dix — en termes de langue et de contenus — l'enseignement de la philosophie, espérant ainsi assécher le terreau sur lequel prospéraient les mouvements marxistes. Une dizaine d'années plus tard, les islamistes les avaient remplacés dans les universités.

^{30.} Au début des années soixante-dix, Abdallah Laroui constate, pour le Maroc : « Ce n'est pas la tradition qui s'exprime dans cette politique, c'est cette politique qui recrée la tradition. [...] S'il y avait une tradition donnée que le régime actuel n'aurait fait que dévoiler, on n'aurait certainement pas trois formulations différentes de cette tradition [celle du xix siècle, celle du nationalisme sous le protectorat et celle d'aujourd'hui], parmi lesquelles il faudrait encore choisir celle qui serait la plus fidèle à la tradition » (La Crise des intellectuels arabes. Traditionalisme ou historicisme?, Maspero, Paris, 1974).

démocratie comme instruments supplémentaires de légitimation, usant des élections comme de plébiscites et des Parlements comme de dociles chambres d'enregistrement. Progressivement, les champs politiques postcoloniaux se sont caractérisés par une confusion grandissante entre les autoritarismes autochtones et leurs modes de légitimation importés. Réduit, d'une part à sa dimension matérielle, ce qu'on a pris pour la modernité a servi, de l'autre, à assurer la pérennité de régimes qui s'épuisaient.

À défaut de liberté, ceux-ci avaient au moins promis le mieuxêtre à leurs peuples. Mais, réservé dans de nombreux pays à d'étroites clientèles, le progrès matériel a le plus souvent aggravé les fractures entre des minorités nanties et des majorités ne découvrant la modernisation que par ses effets déstabilisateurs. Dans les États paternalistes qui ont fait accéder des couches plus larges à ses bénéfices, l'insuffisance de ces derniers — rendus de plus en plus aléatoires par la lourdeur de la pression démographique et l'épuisement des systèmes rentiers — a engendré des frustrations devenues au fil du temps impossibles à apaiser. En matière sociale comme dans le champ politique, les habitants des Suds n'ont donc connu de la modernité que des caricatures. C'est à travers ce prisme aussi qu'ils ont vu l'Occident, déjà chargé de toutes les haines soulevées par sa domination et stigmatisé par toutes les nostalgies identitaires qui ont fleuri à l'ombre de son hégémonie.

Par crainte souvent de ne pas être assez nationalistes ou par surenchère identitaire, par volonté de se démarquer d'un Occident coupable de trop de forfaits pour être revendiqué comme source d'inspiration, par désir de se rapprocher de leurs pays profonds dont elles se sentaient à bien des égards éloignées, la plupart des élites modernistes des nations nouvellement souveraines ont accepté ce découplage entre les outils et le sens, produisant même ses principaux théoriciens. S'interdisant de contester de front la tradition ou le dogme identitaire, elles n'ont cessé de soumettre leurs questionnements au jugement de ces autres gardiens du temple, légitimant ainsi les clivages instaurés au nom des paradigmes nationaliste ou religieux.

Dans le monde arabe, les nationalistes modernisants ont marché sur les traces des réformistes religieux en présentant la « renaissance » comme une reconquête de l'identité et en faisant de l'islam son pivot. Si les réformistes ont fait de la religion la norme à laquelle tout doit obéir, les intellectuels nationalistes y

ont vu le gage le plus solide de l'affirmation de soi, puisque l'islam aurait fourni « la trame d'une continuité historique vieille de treize siècles, face aux tentatives de dénigrement venues des puissances impériales occidentales, une médiation acceptable entre les divers secteurs du monde arabe dont la langue est directement issue du Coran, et une sorte d'"idéologie implicite" face à la civilisation technicienne contemporaine 31 ». Ĉ'est donc à l'aune de l'islam, incontournable base identitaire du monde arabe, que toute une génération a confronté les différentes variantes de la modernité, du marxisme au libéralisme, mesurant la légitimité de leurs implantations locales à leur compatibilité avec les étalons fournis par la référence religieuse. Par le jeu de logiques analogues, nombre de dictateurs — y compris les plus grotesques et les plus sanguinaires comme Idi Amin Dada — ont bénéficié en Afrique subsaharienne, au moins dans les premières années de leur règne, de l'indulgence gênée d'intellectuels qui ont voulu voir en eux d'incontestables restaurateurs de l'authenticité africaine. Un guerrier sans scrupules comme l'Angolais Jonas Savimbi a lui aussi reçu le soutien de beaucoup d'entre eux, au prétexte qu'il incarnait la juste lutte des autochtones contre le pouvoir « métis » de Luanda.

Sacrifiant à son totalitarisme, nombre d'intellectuels des Suds se sentent toujours contraints de donner des gages de leur respect de la norme identitaire chaque fois qu'ils pourraient être soupçonnés de la transgresser, c'est-à-dire quand ils se réclament de
principes censés procéder d'une modernité étrangère, comme la
démocratie ou les droits de l'homme. Ceux qui s'y sont ralliés
doivent renouveler leurs protestations d'allégeance aussi souvent
qu'ils les défendent. Auraient-ils, dans l'aire musulmane,
quelque sympathie pour le principe de séparation de la sphère
religieuse d'avec le temporel ? Soupçonnés du péché de
laïcisme, ils doivent aussitôt se proclamer plus musulmans que
les autres. Certains invoquent leurs origines maraboutiques
réelles ou supposées, tandis que d'autres rappellent la religiosité
sereine de leur enfance, qui leur aurait appris à distinguer le bien
du mal. En 1994. Le Nouvel Observateur consacrait un dossier à

^{31.} Anouar ABDELMALEK, *La Dialectique sociale*, Seuil, Paris, 1972. De l'Égyptien Abdelmalek au Marocain Abdallah Laroui, au Tunisien Hichem Djaït ou au Libanais Georges Corm, beaucoup d'intellectuels postcoloniaux modernistes du monde arabe ont légitimé la référence islamique comme socle identitaire de l'arabité.

« La résistance à l'intégrisme » dans les pays musulmans et demandait à une douzaine d'intellectuels leur opinion sur l'islamisme. Avant de se livrer à une condamnation en règle de ce dernier, presque tous y ont d'abord fait révérence à l'introuvable « vrai » islam, tragiquement dévoyé par le fanatisme. L'écrivain marocain Tahar Ben Jelloun y indiquait que « le meilleur moyen de lutter contre cette dérive est de consolider l'esprit de l'islam, c'est-à-dire son fondement et non ses interprétations superficielles ». Le juriste égyptien M. Saïd Al-Ashmawy s'est défini, en face des extrémistes, comme un « vrai musulman ». La cinéaste tunisienne Moufida Tlatli précise : « Moi et mon mari sommes des musulmans très attachés à nos rites et à nos traditions », tandis que le romancier algérien Rachid Mimouni a tenu à informer le lecteur que « tous [ses] enfants sont élevés dans la religion musulmane » ³².

En 1999, le chanteur libanais Marcel Khalifé était poursuivi en justice pour avoir mis en musique un passage d'une sourate du Coran. Des intellectuels prenaient aussitôt sa défense en condamnant, certes, « toutes les formes d'atteinte aux droits de l'homme », mais en exprimant d'abord leur « étonnement face aux accusations portées contre Marcel Khalifé, connu pour son patriotisme, son sens de la démocratie et ses positions de défense des grandes causes arabes ³³ »... Tout se passe ici comme si ce n'était pas le motif d'inculpation qui faisait scandale, mais le fait d'inculper un patriote indiscutable.

Ce n'est donc jamais la norme qui se discute, mais, au mieux, la pertinence de ses interprétations. Aucune recherche de modernité ne doit se faire en rupture avec elle. On peut, dès lors, comprendre que ce diktat en ait singulièrement restreint le champ, la réduisant à des versions tronquées ayant eu les effets que l'on sait.

Certains ont cru pouvoir sortir de cette impasse du sens en séparant la modernité de son berceau occidental et en se mettant en quête d'autres expériences dont il serait possible de s'inspirer. Nombre d'intellectuels des Suds ont ainsi regardé vers

^{32.} Le Nouvel Observateur, 8-14 décembre 1994. Seuls, dans ce dossier, les deux Égyptiens écrivant sous le nom de Mahmoud Hussein (Adel Rifat et Bahgat Elnadi), la Tunisienne Khédija Cherif et le Français d'origine marocaine Adil Jazouli n'ont pas éprouvé le besoin de mettre en avant leur islamité ou de se référer au « véritable » islam pour critiquer ses dérives extrémistes.

^{33.} Tract distribué par le « Forum culturel libanais » au moment du procès de Khalifé.

le Japon, qui a fait longtemps figure d'exemple. Ce vieux royaume oriental avait rattrapé en quelques décennies à peine la civilisation la plus avancée de la planète sans perdre son identité. Devenu une grande puissance moderne, industrielle et à peu près démocratique sans rien renier de lui-même, il montrait la voie à suivre. « Rattraper l'Occident sans se perdre », ce programme que tous les Suds se sont tant de fois renvoyé en écho donne la double mesure de la puissance du modèle dominant et du désir de se déprendre de son influence. Le pendule n'a cessé d'osciller entre la fascination et la répulsion vis-à-vis de ce centre obligé, sans jamais s'arrêter franchement sur l'une ou l'autre de ces postures.

Le découplage institué par les constructions nationalistes entre la modernisation et la modernité s'est assuré dans tous les cas une remarquable pérennité, puisque la plupart des mouvements réactifs qui ont vu le jour au Sud au cours des dernières décennies ont voulu le reconduire. Emprunter à l'Occident sa « formidable machinerie moderne », tout en rejetant sa « débauche et [sa] dépravation », voilà le programme esquissé par le leader islamiste tunisien Rached Ghannouchi qui répudie à peu près tout de l'Occident sauf les techniques qu'il a forgées. Pour le reste, il n'en a retiré que « des impressions passablement négatives. [...] Ce que je voyais dans les boîtes de nuit me choquait profondément. Je n'étais pas religieux, mais le spectacle de la sexualité déchaînée m'indignait. Aucun frein, aucune pudeur! ». Un tel dérèglement s'explique, selon lui, par « la place respective des valeurs morales et des instincts naturels. En Occident, les instincts ont tendance à dominer au détriment de la morale. Alors que dans une société musulmane la morale régit, réglemente, éduque les instincts ³⁴ ». Omniprésente dans leur propagande, cette horrifiante vision ³⁵ n'est cependant pas propre aux mouvements islamistes. Elle constitue une des modalités des discours réactifs qui ont tenté de répondre sur le mode

^{34.} Interview de Rached Ghannouchi dans Jeune Afrique Plus, nº 4, janvier-février 1990.

^{35.} À la conférence internationale de Vienne sur les droits humains de juin 1993, le chef de la délégation iranienne regrettait publiquement « l'augmentation de la violence et du crime dans les sociétés industrielles avancées [...], la prostitution et spécialement la prostitution des enfants, la pornographie [...], la vulgarité et autres maladies sociales si présentes dans ces sociétés » (allocution de M. J. Zarif, vice-ministre des Affaires étrangères de la République islamique d'Iran, 18 juin 1993).

homologue au mépris occidental. Beaucoup d'entre eux ont construit leurs eurocentrismes inversés sur le thème de la décadence occidentale, dont les repoussantes descriptions ne sont pas sans rappeler celles qui stigmatisaient jadis la sauvagerie des peuplades primitives. C'étaient elles, alors, qui étaient régies par leurs instincts. La vielle antinomie entre nature et culture, employée par l'Occident comme une frontière de civilisation, est désormais utilisée par d'autres pour le renvoyer vers des sphères où il les rejeta longtemps.

Ces symptômes réactifs, où le moderne trouve souvent à s'exprimer de facon paradoxale, sont-ils les signes d'un désir de modernité contrarié, dans lequel nombre de chercheurs ont voulu voir, entre autres, une clef des énigmes islamistes? L'analyse des pratiques sociales en vigueur au sein de sociétés, ou de contre-sociétés, où domine un discours de révérence envers les traditions ou des projets politiques prônant leur restauration, tendrait à le faire croire. L'adhésion sans réserve des femmes du monde arabe et des pays asiatiques aux pratiques contraceptives là où elles sont disponibles ³⁶, la demande massive de scolarisation, y compris des filles, dans leurs petites bourgeoises urbaines à peine déruralisées, les compromis novateurs qu'elles peuvent passer entre les modes traditionnels d'organisation familiale et la famille conjugale constituent, sans nul doute, autant de cheminements de la modernité. Si ses formulations et les contenus qu'on lui a donnés demeurent trop équivoques pour être clairement acceptés, elle n'en commande pas moins de décisives évolutions qui prennent de plus en plus des contours endogènes.

^{36.} On peut distinguer les sociétés conservatrices de celles travaillées par des mouvements réactifs — qui les rejoignent sur bien des points — à la plus ou moins grande intensité des demandes sociales de modernité. Dans les premières, la scolarisation, en particulier celle des filles, et la contraception y restent des pratiques minoritaires ou marginales. De même, tandis que la polygamie n'est plus qu'un enjeu idéologique dans le monde arabe, où elle est devenue marginale mais où ses partisans refusent sa suppression de peur d'ébranler l'édifice normatif construit sur la référence religieuse, elle reste massive dans la quasi-totalité de l'Afrique subsaharienne. Dans cette région du monde, où ont dominé jusqu'à une époque très récente les sociétés agraires et où tout apport extérieur a longtemps été synonyme de cataclysme, le conservatisme social est encore considéré comme une stratégie de protection et de défense.

Du bon usage des traditions

Il serait toutefois trop simple de lire les résistances des Suds à leurs propres évolutions à la seule lumière des théories réactives qui se sont donné pour but de répondre au discours occidental de la suprématie. Les assignations identitaires et les réinventions de la tradition représentent aussi d'incomparables instruments de pouvoir aux mains non seulement des couches dirigeantes qui se maintiennent à la tête des régimes autoritaires, mais de catégories beaucoup plus larges qui auraient tout à perdre d'un éclatement des cadres normatifs structurant le contrôle qu'elles exercent sur la société.

Ayant exclu de l'offre éducative les discours critiques capables de fournir des instruments de discussion de ces cadres et de leurs référents, désignant la prépondérance occidentale et l'injustice des rapports mondiaux comme les seules responsables du mal-développement qui ronge leurs pays, exercant un magistère communautaire ou religieux qui continue de faire autorité, ces groupes, plus ou moins larges selon les régions, voient dans la diabolisation de la modernité une condition de la pérennité de leur pouvoir. Elle doit continuer d'être perçue comme étrangère, et le plus grand danger serait qu'elle s'indigénise, ôtant ainsi aux discours dominants un élément central de leur argumentaire. La modernité politique est certes une cible directe de ces stratégies de sauvegarde, mais pas seulement. Sa dimension sociale est, à juste titre, perçue comme la menace la plus sérieuse qui se profile aujourd'hui contre les ordres établis. Dans la bataille livrée par ces derniers, l'arme du spécifique est constamment brandie contre le danger de dissolution dans l'Occident que porterait en lui le discours de l'universel. Mais il faut, dans le même temps, se conformer aux codes qui régissent aujourd'hui les relations internationales. On ne peut ni s'en exclure ni les contester de front si l'on veut se faire entendre. Mieux, il convient d'adopter leur langage et de mouler sa résistance dans les formes qu'ils dessinent pour espérer peser sur leur contenu.

Appelée au secours du conservatisme sociopolitique qui continue de régner en maître dans la plus grande partie du monde arabo-musulman, la spécificité de la norme religieuse tente, dans ce contexte, de s'inscrire dans de nouveaux cadres. L'Organisation de la conférence islamique, qui regroupe la plus grande partie des États à population majoritairement musulmane, a ainsi

adopté en 1990 une « Déclaration sur les droits de l'homme en islam » qui, tout en utilisant le vocabulaire de ces droits, en apparaît comme la négation même. Les signataires, c'est-à-dire la totalité des pays arabes, y compris ceux que l'Occident s'obstine à classer dans le camp des laïcs, s'y disent « convaincus que, dans l'Islam, les droits fondamentaux et les libertés publiques font partie intégrante de la Foi islamique, et que nul n'a, par principe, le droit de les entraver [...], de les violer ou de les ignorer ». Cette louable pétition de principe est aussitôt suivie d'une série d'articles légitimant entre autres la peine de mort ou l'inégalité des sexes, qui découlent tous de l'interprétation la plus conservatrice de la charia, expressément invoquée comme « unique référence pour l'explication ou l'interprétation de l'un quelconque des articles contenus dans la présente Déclaration ³⁷ ». Le monde musulman est donc sommé de se résumer dans ses prescriptions. Censée être l'incarnation du spécifique, elle doit servir d'universel de rechange à ceux qui vivent sous sa loi.

La spécificité est également souveraine quand elle sert à justifier l'opposition à toute évolution réelle des rôles traditionnels des sexes. Dans de nombreux pays, l'alliance hétérogène des milieux conservateurs, des ruraux farouchement hostiles à toute remise en cause de la division sexuelle traditionnelle du travail et des nouveaux citadins qui y restent également attachés, conjuguée à l'indifférence de la majorité des élites modernes et à la frilosité des dirigeants ³⁸, a fait passer le respect des valeurs dites traditionnelles avant toute tentative de remise en cause des inégalités en matière sexuelle. Les enjeux de pouvoir étant ici fondamentaux, tout l'arsenal identitaire est, en général, convoqué pour faire pièce aux aspirations féminines à un changement de statut. Dans toutes les enceintes, parlements nationaux comme

^{37.} Article 25 de la Déclaration sur les droits de l'homme en Islam (Organisation de la conférence islamique, annexe à la résolution n° 49/19P du 5 août 1990).

^{38.} On peut distinguer, sur ce sujet, trois catégories d'États. Quelques-uns, assez rares, ont tenté de faire bouger leurs sociétés, de la Tunisie bourguibienne à la Chine communiste des premières décennies. D'autres, beaucoup plus nombreux, restent figés dans un conservatisme dont rien ne semble pouvoir les sortir. Un important marais se partage enfin entre plusieurs attitudes, qui ont toutes en commun leur pusillanimité. Les uns ont officiellement prohibé les pratiques coutumières les plus scandaleuses comme la dot en Inde ou l'excision dans quelques pays africains, en évitant de prendre les mesures capables d'assurer le respect des lois et en fermant les yeux sur leurs violations. D'autres avouent ne pas oser attaquer de front les gardiens de la tradition et disent tabler sur une évolution des mœurs pour voir ces pratiques disparaître lentement.

conférences mondiales, le danger de voir se désintégrer l'âme même des peuples est agité dès que le statut des femmes est discuté ³⁹.

En diabolisant le féminisme, présenté comme une idéologie purement occidentale, antimasculine et porteuse des plus graves dérèglements sociaux, les discours dominants ont en outre réussi à culpabiliser les femmes du Sud qui portaient intérêt à ses arguments. Sur tous les continents, à l'exception des pays anciennement occidentalisés du Cône sud de l'Amérique latine, celles qui ont choisi de lutter pour l'émancipation se sont senties tenues de nier toute parenté avec ce poison d'importation avant de formuler leurs revendications. La critique des modalités et des finalités des luttes des femmes occidentales a constitué pratiquement partout le préalable obligé à tout engagement dans ce domaine 40. Dans ce cas comme en d'autres, l'épouvantail de la « contamination » — le terme est fréquemment utilisé — par les valeurs occidentales sert à frapper d'opprobre des revendications bien autochtones.

Dans la logique identitaire, demeurer soi-même équivaut donc à récuser l'existence d'universaux capables de transcender les spécificités de chaque culture, les réduisant à n'être que l'expression particulière de la civilisation occidentale. C'est par abus de position dominante qu'elle tente de faire passer des valeurs inhérentes à sa propre culture comme un ensemble de principes indifféremment valables en tous lieux. L'Occident est largement responsable de ces dérives réductrices, n'ayant lui-même cessé, au long des derniers siècles, d'instrumentaliser l'universel au gré de ses certitudes et de ses intérêts. Mais d'autres se servent aujourd'hui comme d'une arme des théories culturalistes pour

^{39.} L'examen des réserves émises par de nombreux pays signataires de la Convention internationale sur l'abolition de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des résolutions de la conférence de Pékin de 1995 montre qu'elles invoquent, dans leur immense majorité, l'argument de l'identité pour refuser d'entériner certaines dispositions de ces deux textes. Fin 1999, les députés koweitiens invoquèrent un supposé danger de dissolution de la société pour refuser le droit de vote aux femmes.

^{40.} Il eût été naïf de croire que la galaxie des femmes pouvait échapper aux clivages Nord-Sud. Leur engagement féministe n'empêche pas nombre d'Occidentales d'être d'actifs vecteurs de la culture de la suprématie en se proposant comme des modèles pour toutes les femmes de la planète et en refusant d'imaginer l'existence d'autres itinéraires que le leur pour modifier les rapports entre les sexes. À l'inverse, la volonté de nombre de femmes du Sud de livrer bataille contre la dimension patriarcale de leurs sociétés ne les soustrait pas à l'influence des discours nationalistes et identitaires.

refuser de se plier aux règles découlant des principes qu'ils accusent les puissants de vouloir imposer. Puisque les attributs de la modernité politique, des libertés individuelles au régime démocratique, ne sont jamais que des caractères particuliers d'une culture donnée, d'autres particularismes venant d'autres cultures peuvent leur être opposés.

C'est sur cet argument que s'est bâti l'asiatisme, cette entreprise de réfutation en règle des principes dits universels au nom de valeurs propres au génie asiatique, qui n'aurait nul besoin d'emprunter à autrui ses modes d'organisation politique et sociale. Popularisé par le premier dirigeant de Singapour, Lee Kuan Yew, qui a opposé à l'individualisme libertaire occidental les traditions confucéennes fondées sur la discipline et la famille, l'asiatisme a rencontré un franc succès auprès de ses pairs d'Extrême-Orient. Après la mort de l'universel communiste, les régimes socialistes s'y sont vite ralliés, y trouvant une idéologie de rechange capable de relégitimer le contrôle absolu qu'ils exercent toujours sur leurs sociétés. De la Malaisie à la Chine, la plupart des États de la région ont mis au point leur propre variante de ce néonationalisme autoritaire pour se protéger de la contagion démocratique qui risquait de les atteindre 41.

Comme la plupart des discours réactifs, l'asiatisme se déploie en fait dans plusieurs dimensions. S'il doit être lu comme une stratégie de défense face au « danger » d'universalisation du système démocratique, il se veut également une réponse au monopole que s'est arrogé l'Occident sur l'élaboration de l'universel, et se présente aussi comme une tentative de recherche d'une nouvelle modernité puisant aux racines endogènes des civilisations d'Extrême-Orient. Mais si, au Japon essentiellement, les réflexions sur un dépassement de la modernité occidentale sont présentées « comme un enrichissement du message civilisateur de l'Ouest 42 » sans que soit questionnée

^{41.} C'est en puisant dans son argumentaire que l'homme fort de la junte au pouvoir en Birmanie, le général Khin Nyunt, a tenté de discréditer l'opposante démocrate Aung San Suu Kyi: « Elle n'a pas été élevée dans des conditions normales, conformes à nos préceptes religieux, à nos coutumes et à nos traditions. [...] Pendant la plus grande paide sa vie, Aung San Suu Kyi a vécu à l'étranger. [...] Elle s'est mariée à un Anglais [...] et s'est encore plus éloignée de sa patrie. [...] Si elle était revenue travailler ici et si elle avait épousé un citoyen de Myanmar, elle aurait pu devenir un leader national » (interview à *Politique internationale*, n° 76, été 1997).

^{42.} Philippe Pons, « Japon, vers un nouvel asiatisme », Le Monde, 3 décembre 1994.

l'universalité de ses principes, les régimes autoritaires de la région, aux méthodes de plus en plus contestées, ont réduit l'asiatisme au rôle de bouclier. Spécialement attaqués sur le thème des droits humains, ils ont systématiquement opposé, durant toutes les années quatre-vingt-dix, le primat du groupe à celui de l'individu et les bénéfices de l'efficacité collective à ceux de la liberté individuelle, en vantant, contre les exhortations à se montrer plus démocratiques, les vertus régulatrices du paternalisme autoritaire.

Mais cet asiatisme de repli, phagocyté par le politique et situé aux antipodes des tentatives consistant à élargir le champ de l'universel en désoccidentalisant ses sources, a rencontré en Asie même ses principaux contradicteurs. C'est par une partie des intelligentsias, dans les États qui en ont produit la théorie, qu'il a été le plus attaqué. Les organisations de défense des droits humains et les dissidences politiques, peu disposées à se laisser piéger par l'injonction identitaire, ont toutes récusé, au nom de l'universel, l'assignation au spécifique qu'elle implique. Dès 1993, en marge de la conférence internationale sur les droits humains de Vienne, les associations extrême-orientales se mobilisaient contre l'argumentaire de l'asiatisme, dans lequel elles ont vite vu une nouvelle machine de guerre des pouvoirs en place. En 1998, leurs principaux animateurs se réunissaient à Genève pour s'élever ensemble contre « les prétendues valeurs asiatiques qui sont une insulte aux Asiatiques 43 ». « La torture est toujours la torture, où qu'elle soit pratiquée », y protestait le directeur du Centre tibétain des droits de l'homme et de la démocratie, tandis que le dirigeant timorais José Ramos Horta précisait : « Les soi-disant valeurs asiatiques ne sont qu'un slogan démagogique de certains dirigeants autoritaires pour détourner le débat sur les droits de l'homme », et désignait « les thuriféraires des prétendues valeurs asiatiques comme le Premier ministre de Malaisie ou les responsables de Singapour et de Pékin ». Et tous les participants d'avancer que si de telles valeurs existent, il vaut mieux les chercher dans le message de tolérance du bouddhisme.

Si des voix se sont élevées en Occident pour critiquer le culturalisme instrumental qu'il incarne, la polémique sur l'asiatisme a

^{43.} Débat « Droits de l'homme et valeurs asiatiques », organisé par la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme à Genève, 14 avril 1998 (citations tirées du document de synthèse de la FIDH et du compte rendu du *Monde*, 16 avril 1998).

donc d'abord été un débat asiatique. Le fait est capital et dépasse de loin le cadre de l'Extrême-Orient. Partout, dans ces Suds éclatés, des minorités, pas toujours négligeables, ont entrepris de faire quitter aux principes inscrits dans la modernité les rivages où l'Occident les avait amarrés, pour se les approprier. Pressés de lever les équivoques qui l'entourent, ils ont en peu d'années rapatrié le débat autour de l'universel pour en faire un enjeu de leurs propres sociétés au lieu de le réduire à une simple variante de l'affrontement Nord-Sud. Récusant le totalitarisme identitaire dans lequel on voudrait continuer de l'enfermer, refusant de cantonner ses relations à l'Occident aux seules crispations réactives de ses aînés, une nouvelle génération intellectuelle est en train d'ouvrir l'ère du postnationalisme.

Cela ne signifie pas, loin de là, que la norme traditionnelle ou ce qui en tient lieu, les refuges identitaires ou les éruptions réactives soient des figures du Sud qu'il convient désormais de reléguer au musée. Elles restent partout majoritaires et commandent les involutions qui affectent de vastes régions du monde, des conflits religieux aux guerres intercommunautaires où les retours de barbarie font les ravages que l'on sait. Leur emprise est d'autant plus puissante que ces discours continuent de répondre, dans un grand nombre de cas, aux angoisses des plèbes et des classes moyennes heurtées par la rapidité des mutations qu'elles doivent subir, plus qu'elles ne les suscitent. Mais entre la haine ambiguë que continuent de provoquer les anciens maîtres, la crainte que leur suprématie perdure, le refus de se fixer pour unique objectif la possibilité de devenir leur doublure, et la conscience que les identités de repli ouvrent des perspectives pour le moins limitées, l'heure des synthèses — ou des ruptures? — a peut-être sonné.

Vers de nouvelles modernités ?

« Notre propos n'est pas de copier l'Occident mais de nous approprier cet acquis mondial qu'est la démocratie. » L'objectif esquissé par le réformateur iranien Kazem Kardavani ⁴⁴ semble désormais servir de programme commun à une partie des élites des Suds. Ce n'est pas uniquement affaire de générations. Celle

^{44.} Courrier international, no 497, 11-17 mai 2000.

qui est née avec les luttes de libération, qui a vieilli avec le siècle et passe progressivement la main à l'aube de celui qui commence est elle aussi partie prenante des interrogations d'aujourd'hui. Cette génération des illusions perdues, qui a vu sombrer toutes ses idoles et s'évanouir tous ses rêves, est devenue depuis quelques années le syndic de faillite des utopies socialistes et des projets nationalistes auxquels elle avait cru. Les artisans d'une remise en cause des dogmes qui ont fossilisé depuis des décennies leurs sociétés se recrutent chez elle, et chez ses cadets qui n'en finissent plus de lui demander des comptes.

De l'Asie à l'Afrique, les postures réactives et les proclamations identitaires ne sont plus seules à occuper le terrain des idées. Pour échapper à leur emprise qui a justifié tant de dérives et alimenté tant de conflits, de nouveaux cercles de penseurs veulent être partie prenante de la formulation de l'universel en le déconnectant de la géographie. Comment reconnaître à l'Occident sa part déterminante dans l'élaboration de l'universel moderne tout en le faisant sien ? S'il convient de contester à ceux qui veulent rester les maîtres la place qu'ils persistent à occuper. comment trouver chez soi des modes de légitimation des principes qu'ils énoncent, pour les ancrer au cœur des consciences collectives? Comment retisser les fils de son histoire sans se laisser piéger par des interprétations réactives qui bloquent toute pensée autonome? Comment échapper à la dictature des ancêtres, qui semblent en ces temps incertains « redoubler de férocité 45 », sans devenir cet autre qui continue à se poser en modèle et à se considérer comme une sorte d'achèvement de l'évolution humaine?

De telles questions ont cessé d'être taboues et structurent les nouvelles réflexions qui se font jour au Sud. Elles varient certes en fonction du contexte dans lequel elles sont posées. Contre l'assignation au spécifique qui constitue la marque de leurs idéologies dominantes, nombre d'intellectuels arabes revendiquent leur place au sein de l'universel et veulent figurer parmi les architectes de ses nouvelles constructions. C'est en revanche contre les verrous de la tradition, ou de ce qui en tient lieu, que s'insurgent au premier chef de nouvelles générations d'intellectuels d'Afrique noire.

^{45.} Cela fait longtemps qu'ils rugissent puisque la pièce de Kateb YACINE, Les ancêtres redoublent de férocité, date de 1959 (Seuil, Paris).

Ces interrogations n'épargnent pas le champ politique. C'est même dans son orbite que nombre d'entre elles ont commencé à être formulées. La page postcoloniale qui se tourne aujourd'hui a été celle des totalitarismes ou des autoritarismes pour la majeure partie des continents du Sud. Parrainées par le « monde libre » ou par le socialisme, les dictatures y ont sévi partout, bloquant la voie à toute évolution vers des formes locales de modernité politique. Des constructions totalitaires concurrentes, s'appuyant sur la sacralisation du passé et brodant sur le thème de l'authenticité, ont cru pouvoir servir d'alternatives aux échecs en série des entreprises de modernisation autoritaires, tout en secouant le joug de la suprématie occidentale. Mais aujourd'hui, dans ces Suds épuisés par des éternités de contrainte, les promesses de la liberté commencent à être plus séduisantes que celles de systèmes épuisés, de leurs timoniers et de leurs prophètes. Leur arbitraire, la cruauté de leurs méthodes, longtemps caractérisées par l'élimination systématique de tous ceux qui pouvaient être soupconnés de les contester, ont fini par lasser. La lutte pour l'intégrité physique des personnes et pour la défense de leurs droits élémentaires a peu à peu pris rang de priorité, en lieu et place de la réalisation de fausses utopies qui prenaient l'allure de cauchemars et auxquelles, au fil des ans, personne ne faisait même plus semblant de croire.

Sur tous les continents, les mouvements de défense des droits humains se sont mis à poser la question de la primauté de ces droits. On en est venu progressivement à penser qu'aucun des alibis forgés au cours des décennies de peur ne pouvait plus légitimer leur violation. Partout, ces associations ont entrepris de rejeter « l'exploitation des spécificités culturelles et religieuses pour porter atteinte à l'universalité des droits de l'homme », et ont appelé « à considérer les instruments internationaux de protection des droits de l'homme comme le seuil minimum qui ne peut être refusé au nom des particularismes ou des spécificités ⁴⁶ ». En faisant rendre l'âme aux universaux concurrents élaborés dans le giron du socialisme, la fin de la guerre froide a facilité le retour de cet universel-là sur le devant de la scène. Dans son sillage, l'idée démocratique a commencé, au Sud, à faire sens. Au-delà des trop nombreuses caricatures destinées à

^{46.} Déclaration de Casablanca adoptée par la I^{re} conférence internationale du Mouvement arabe des droits de l'homme. Casablanca. 23-25 avril 1999.

satisfaire les nouvelles exigences occidentales, des formes négociées de compromis politiques ont commencé dans les années quatre-vingt-dix, de Taiwan à la Corée du Sud ou au Sénégal, à se traduire par des alternances pacifiques, donnant l'épaisseur du réel à des règles démocratiques qui cessent, dès lors qu'elles prennent localement racine, d'être perçues comme des importations occidentales.

Ayant émergé après de lentes maturations, ce type d'interrogations n'est pas demeuré confiné à la sphère politique. Faisant l'inventaire des facteurs endogènes qui ont pu assurer une telle longévité à des systèmes désormais rejetés, nombre d'intellectuels ont entrepris dans tous les domaines des explorations inédites. Les uns se sont servis à leur tour de la tradition, non plus pour y trouver de quoi justifier les dérives autoritaires, mais pour y puiser des arguments de légitimation de leurs nouvelles aspirations. En Afrique ou sur l'Altiplano andin, le legs des ancêtres a cessé de s'incarner dans le culte du chef pour laisser voir dans la vieille organisation des villages les voies d'une protodémocratie permettant aux humains d'aujourd'hui d'y puiser sans trahir les instruments de modernités à construire.

Dans le monde arabe, à côté des mouvements, peu nombreux, qui se réclament ouvertement de la laïcité, un courant de pensée tente depuis plusieurs années de réconcilier l'islam et le siècle, comme si on reconnaissait de nouveau l'urgente nécessité de le moderniser, après avoir tenté pendant des décennies d'« islamiser la modernité ». Les relectures hétérodoxes des textes sacrés se multiplient, bien que leurs auteurs sachent qu'ils risquent les foudres des milieux conservateurs et celles, plus menaçantes encore, des émirs extrémistes. L'Égyptien Nasser Hamed Abouzeid poursuit en Europe, après la fatwa prononcée contre lui par les théologiens de son pays, ses recherches iconoclastes sur l'historicité du texte coranique. D'autres, qui l'ont précédé ou lui ont emboîté le pas, veulent eux aussi œuvrer au retour de l'islam dans l'histoire. Depuis le milieu des années quatre-vingt-dix, la revue marocaine Prologues réunit autour du projet de « rénovation de la pensée arabo-islamique contemporaine » des intellectuels qui souhaitent voir « la pensée religieuse musulmane établir un rapport intérieur vivant avec l'éthique moderne, celle de la démocratie et des droits de l'homme ⁴⁷ ».

^{47.} Prologues, nº 10, 3e trimestre 1997.

Des maisons d'édition proposent de concilier « islam et humanisme ⁴⁸ » en publiant des textes qui ouvrent de nouveau la voie aux interrogations après le temps des certitudes, ou ont pour ambition de renouer avec l'autre, afin de mettre un terme à de trop longs enfermements.

D'autres veulent aller plus loin. Toujours dans le monde arabe, ceux qui luttent pour la sécularisation de leurs sociétés et pour la laïcisation des droits de la personne se font de plus en plus entendre, même si les fixations religieuses qui font vibrer les foules et la répugnance des États à récuser des normes énoncées comme sacrées les rendent encore trop souvent inaudibles. Des journaux ouvrent leurs colonnes à des propos qui auraient fait scandale il y a quelques décennies ⁴⁹. Des mouvements de femmes donnent de leur côté des coups de boutoir de plus en plus puissants aux hiérarchies traditionnelles et aux systèmes de discrimination qui en découlent.

L'heure semble être venue de secouer publiquement les carcans. Commentant la fatwa lancée en 1989 par l'ayatollah Khomeyni contre le romancier Salman Rushdie accusé d'apostasie, l'écrivain palestinien Abdel Kader Yassine affirmait déià que « seul le combat pour la liberté donnera aux Arabes les moyens de reprendre leur marche en avant 50 ». En 1993, cent intellectuels du monde arabe et musulman ont réuni les textes qu'ils ont écrits pour se démarquer de l'anathème iranien en un ouvrage intitulé *Pour Rushdie* 51. Si tous n'ont pas rompu, pour l'occasion, avec une révérence presque obligée vis-à-vis de ce qui fait signe identitaire, la plupart d'entre eux estiment, comme l'Algérien Rabah Belamri, qu'« une société qui refuse de s'interroger sur elle-même, qui dénie à ses artistes et à ses penseurs le droit de susciter le doute [...] n'a aucune chance de s'épanouir. Elle continuera à somnoler au milieu [...] de ses valeurs ancestrales sclérosées ». Il n'y a plus de honte, pour beaucoup. à

^{48.} Titre d'une collection créée par la maison d'édition marocaine Le Fennec.

^{49.} En particulier le quotidien de langue arabe *El Hayet*, publié à Londres, qui joue depuis quelques années un rôle non négligeable dans la critique du despotisme arabe contemporain et dans la réflexion largement amorcée sur le destin des rapports araboisraéliens et, plus généralement, judéo-arabes.

^{50.} Abdel Kader YASSINE, « La forme extrême de la censure », *Libération*, 17 mars 1992.

^{51.} Eglal Errera et Nadia Tazi (dir.), *Pour Rushdie. Cent intellectuels arabes et musulmans pour la liberté d'expression*, La Découverte/Carrefour des littératures/Colibri, Paris, 1993.

vouloir emprunter les chemins trop longtemps fermés de la liberté.

L'Afrique, elle aussi, est travaillée par ces questionnements. « A-t-elle besoin d'une politique d'ajustement culturel ? », s'interroge le Camerounais Daniel Etounga Manguelle ⁵², pendant que sa compatriote Axelle Kabou se demande pourquoi son continent s'obstine à « refuser le développement ⁵³ » et lui rappelle sans indulgence que « tout peuple est [...] responsable de l'intégralité de son histoire ». Les foisonnements de la littérature y disent l'ampleur des désenchantements et des attentes, tandis que les couches longtemps exclues de la parole s'essaient à la prendre, jusqu'au fond des campagnes. Le Sud bouge même si, au Nord, on n'est en général guère attentif à ses frémissements.

Cette floraison reste toutefois timide, et ce serait folie de croire en sa rapide progression. Elle se heurte partout à tant de résistances qu'on peut n'y voir qu'une série de phénomènes destinés à demeurer isolés. Ses penseurs et ses porte-parole émettent euxmêmes des signaux contradictoires, tant il est difficile de se démarquer des normes sans passer pour un traître, et d'inventer d'autres discours que ceux qui ont fait longtemps office de vérités. À supposer qu'il dessine l'avenir, un tel mouvement ne saurait de toute façon être linéaire et peut connaître des reculs capables de ralentir longtemps ses avancées. Car les majorités semblent pour l'heure vouloir la chose et son contraire. Elles se révoltent, quand elles le peuvent, contre des autorités devenues trop pesantes, sans pour autant se risquer à quitter des repères qui restent percus comme autant de remparts contre les menaces venues d'ailleurs et les mauvais coups que réserve assurément l'avenir.

Peut-on voir quand même dans ces discours, et dans la lente montée en puissance des groupes qui les portent, l'amorce d'un nouveau moment de l'histoire des Suds ? Peut-on y deviner l'émergence progressive de pensées et d'attitudes qui n'auraient plus besoin de produire du réactif ou de sacraliser l'appartenance pour affirmer leur existence, et qui chercheraient des façons

^{52.} Daniel ETOUNGA MANGUELLE, L'Afrique a-t-elle besoin d'un programme d'ajustement culturel?, Paris, Nouvelles du Sud, 1993.

^{53.} Axelle Kabou, Et si l'Afrique refusait le développement?, L'Harmattan, Paris, 1991.

neuves d'être au monde ? Une fois usées toutes les caricatures de la modernité occidentale qui y ont prospéré, comme les mille manières d'en récuser la légitimité, serait-on en train d'inventer des synthèses où l'universel trouverait des langages locaux pour fabriquer des modernités acceptées ? Celles-ci se frayent sans nul doute un chemin dans ces Suds qui n'en finissent pas de se chercher. Si elles ne sont pas toujours lisibles, c'est qu'elles hésitent, s'arrêtent avant de reprendre leur route, et trouvent pour s'exprimer des idiomes singuliers. La langue de l'Occident n'est plus la seule à fabriquer de la modernité, comme elle ne peut plus être la seule à dire l'universel.

L'émergence, au Sud, de représentations de soi postréactives et la recherche de modes d'expression collective postidentitaires est une condition de la mondialisation de ce dernier. Mais, pour qu'il cesse d'être perçu comme l'ultime avatar de l'occidentalisation du monde, il faut aussi que l'Occident cesse de se considérer comme l'unique figure de l'avenir de l'humanité. Son indéracinable culture de la suprématie, la volonté hégémonique dont il continue de faire preuve en toutes circonstances et le souci obsidional de sa centralité ont été jusqu'ici le terreau le plus fertile des passions réactives dont les Suds ne cessent d'essuyer les violences. C'est pourtant ce double abandon, par les Occidentaux de leurs certitudes et par les autres de leurs crispations, qui pourrait annoncer de nouveaux commencements.

L'Occident laissera-t-il l'universel lui échapper pour devenir enfin ce qu'il est supposé être, ce corpus et ce discours dans lesquels toute l'humanité pourrait se reconnaître ? Peut-on, comme le souhaite l'historien indien Dipesh Chakrabarty, « provincialiser l'Europe » pour « réécrire [...] d'autres récits de convergence humaine fortifiés par des passés et futurs imaginés, dans lesquels les collectivités ne sont définies ni par les rituels de la citoyenneté, ni par le cauchemar de la "tradition" que crée la "modernité" ⁵⁴ » ? Les questionnements des Suds, les volontés qu'on y perçoit de faire partie d'un monde qui n'aurait pas été exclusivement pensé ailleurs, font sans doute partie de cette réécriture. Mais, des deux côtés du miroir, les immortels gardiens des temples bougent encore et n'ont pas renoncé à dire ce que le monde doit être, ou à vouloir s'en retrancher.

^{54.} Dipesh Chakrabarty, « Postcolonialité et artifice de l'histoire », loc. cit.

Conclusion

Que peut-on lire de l'avenir dans les recompositions planétaires qui se dessinent sous nos yeux ? Quel contenu aura le chapitre de l'histoire qu'elles sont en train d'ouvrir ? Au lieu d'être lues comme une « fin de l'histoire » qui marquerait le terme de l'occidentalisation du monde, n'annoncent-elles pas plutôt le début d'une époque où l'Occident se verrait contraint d'apprendre à composer avec les autres ?

Perçues par certains comme l'ébauche de rapports inédits entre Nords et Suds, qui ne reconduiraient plus les vieilles suprématies, les reconfigurations en cours continuent toutefois de suivre des logiques donnant à l'Occident les moyens de prolonger l'hégémonie qu'il a progressivement construite au cours des cinq derniers siècles. Il détient pour ce faire la puissance, la richesse, la technique et la conviction de sa « destinée manifeste ». Tout continue de le désigner comme le seul modèle que le reste de l'humanité doit se donner pour mission de copier. Modèle contesté, certes, mais qui tire son succès de l'absence d'alternatives séduisantes et crédibles à la vision du monde qu'il propose.

S'il n'est pas sûr, donc, que cette suprématie aille sur son déclin, les modalités de son exercice se modifient pourtant sous l'effet de l'émergence des autres, sortis progressivement de l'ombre depuis cinquante ans, et devenus bien visibles

aujourd'hui. La véritable nouveauté de l'histoire récente réside probablement dans le fait qu'on ne peut plus se permettre, en Occident, d'ignorer totalement leur présence massive, ni l'épais catalogue de leurs revendications. Si cette partie du monde a pu longtemps exercer seule un pouvoir planétaire qu'elle continue à croire indiscutable, c'est en partie parce que les sociétés passées sous son emprise ont été, comme l'écrit Lévi-Strauss. « foudrovées par ce monstrueux et incompréhensible cataclysme que fut [...] le développement de la civilisation occidentale ». Celles qui ont survécu à son contact soldent aujourd'hui leurs comptes avec l'ancien maître et, le rappelant à ses principes, lui refusent le droit de construire sans elles un avenir dont il veut être le seul à tirer bénéfice. D'abord anesthésiés par la violence du raz de marée, puis confinés dans les images qu'on leur renvoyait d'eux, les autres veulent désormais reprendre possession du monde et amener l'Occident à tenir compte de leur existence.

De ces nouveaux types de rencontres naissent de nouveaux conflits. Puisque les dominations ne sont plus ce qu'elles étaient, les résistances prennent elles aussi des formes différentes. Elles peuvent accentuer les divisions du monde, sans vraiment remettre en cause le système qui le structure. Les majorités exclues de son occidentalisation, et des dividendes qu'elle procure à ses bénéficiaires, pourraient ainsi multiplier les jacqueries contre une hégémonie de moins en moins supportable. Portés par des discours de légitimation concurrents, de tels mouvements peuvent perturber le fonctionnement de la machinerie dominante, sans avoir cependant la capacité de l'arrêter.

Mais la résurgence des autres crée aussi un contexte où l'Occident, malgré sa toute-puissance, n'est plus vraiment assuré de lui-même, où les retombées négatives d'un modèle qui a fait office de vérité se font sentir jusqu'en son centre, où la globalisation voulue par ses élites ne peut se faire qu'avec le concours du reste de la planète. La phase terminale d'une évolution aux racines anciennes bouleverse une organisation des rapports mondiaux qui avait fini par sembler immuable, celle où les maîtres se comportaient comme s'ils étaient à peu près seuls sur terre. L'unification de la planète qui se fait aujourd'hui sous l'égide de l'Occident et qu'on appelle mondialisation exige, paradoxalement, qu'il invente de nouveaux langages et de

nouveaux rapports avec les autres. Mieux, qu'il cesse de les inventer seul et laisse ces derniers participer à leur création.

Rien n'indique pour l'instant qu'il soit persuadé d'une telle nécessité, ni qu'il se montre capable de la traduire dans les faits. Il se voit cependant pressé dans cette voie par la quête planétaire, encore incertaine et confuse mais qui a cessé d'être marginale, d'universaux qui mériteraient enfin leur nom. Cette recherche, compagne involontaire mais obligée de la mondialisation, est-elle capable d'ouvrir d'autres perspectives que celles tracées par les logiques dominantes ? « Rien n'est joué, écrivait encore Lévi-Strauss, nous pouvons tout reprendre. Ce qui fut fait et manqué peut être refait. » Sans croire tout à fait à cette profession de foi, on peut penser que les mutations contemporaines sont peut-être en train de clore la très longue période où un acteur unique modela le destin de l'humanité.

Table

Introduction		1
		5
	I. LA FORMATION D'UNE CULTURE	
1.	La naissance de l'Occident	15
	Naissance d'un mythe	17
	Les cavaliers de l'Apocalypse	19
	L'Afrique saignée	23
2.	Le clair-obscur des Lumières	29
	De l'Amérique et des esclaves	30
	L'universel limité	33
	Un instant d'hésitation	35
3.	L'enracinement d'une certitude	38
	La preuve par la race	38
	et ses applications	44
	Au nom de la civilisation	47
	Vers l'européanisation du monde	51
	Les limites du progrès	54

4.	Sous les ruptures, la permanence	58
	Le monde des manuels scolaires	59
	Contradictions communistes	63
	Autour du nazisme	69
	Ébranlements coloniaux	73
	Le temps des doutes	77
	Des messies de rechange ?	81
	Un modèle d'économie	87
5.	Le temps du backlash	91
	Un nouveau discours	91
	De la restauration des mythes	95
	aux réécritures de l'histoire	101
	La fin d'une époque ?	106
	II. LE MONDE COMME IL VA	
6.	La grande illusion postcoloniale	121
	Les « décennies du développement »	122
	Les deux versions d'un seul modèle	126
	L'État démiurge	129
	Bénéficiaires du Sud	132
7.	Les nouveaux socles de l'hégémonie	135
	Les permanences de la richesse	136
	L'économie de la dette	139
	Les dividendes de l'endettement	142
	Crise et ajustements	146
	Technologies de la contrainte	154
8.	Les privilèges de la puissance	159
	Du bon usage du libéralisme	159
	Les dés pipés du libre-échange	163
	Des humains plus égaux que d'autres	169
	Une facture colossale	175
	Immigration, mémoire et amnésie	182
	Des barrières contre l'autre	189
	Les aléas du droit d'asile	194
	Le modèle questionné	197

9. Le début de la fin ?	201
L'hégémonie égratignée	202
La cohorte des ennemis	209
Les misères du Nord	211
L'incarnation du mal	216
Nostalgies d'État	222
Gagnants et perdants	225
III. DES DEUX CÔTÉS DU MIROIR	
10. Les habits neufs de l'universel	238
Une nouvelle géographie du droit	240
Une éthique sélective	244
Les logiques de l'ingérence	249
11. Les mêmes et les autres	255
La réapparition des autres	258
et le retour des menaces	261
Le nouvel ennemi principal	263
L'autre, dans ses défroques	270
Le même, et ses déclinaisons	274
La fortune d'une expression	281
L'assignation aux différences	286
12. De l'autre côté du miroir	295
Les revanches du passé	299
Cultes du souvenir	304
Les ruses de la toute-puissance	308
Les dictatures de l'identité	314
Du bon usage des traditions	323
Vers de nouvelles modernités ?	328
Conclusion	

Composition Facompo, Lisieux.

Dépôt légal du 1er tirage : septembre 2002